BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ SULTANIEH DE GÉOGRAPHIE

(ANCIENNE SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE)

TOME XI



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XXII

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ SULTANIEH DE GÉOGRAPHIE

(ANCIENNE SOCIÉTÉ KHÉDIVIALE DE GÉOGRAPHIE)

Digitized by Google

Digitized by Google

TOME XI. — 1er ET 2e FASCICULES.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE

D'ÉGYPTE



IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE
45, RUE CHEIKH YOUSSEF, AU CAIRE

MARS 1922

Digitized by Google

SOMMAIRE DES PREMIER ET DEUXIÈME FASCICULES :

Digitized by Google

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

PRÉSIDENT :

M. George Foucart.

VICE-PRÉSIDENTS :

Sir William Willcocks, K. C. M. G.
M. Pierre Lacau.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

M. Adolphe Cattaui bey.

TRÉSORIER :

Provisoirement M. Adolphe Cattaui bey.

MEMBRES :

LL. EE. Mahmoud Fakhry pacha.
Moustafa Maher pacha.
Ibrahim Yehia pacha.
MM. Georges Daressy.
Henri Gauthier.
Gaston Jondet.

Digitized by Google

Digitized by Google

910.5
SUCG
v. 11-12

LISTE
DES MEMBRES RÉSIDANTS
DE LA
SOCIÉTÉ SULTANIEH DE GÉOGRAPHIE
CLASSÉS SUIVANT L'ORDRE DES DATES DE LEUR ÉLECTION.

PRÉSIDENT HONORAIRE :

S. E. Général Sir FRANCIS REGINALD WINGATE, G. C. B., G. C. V. O., K. C. M. G., D. S. O., Haut Commissaire Britannique.

MEMBRES RÉSIDANTS :

LL. EE. Hussein Wassef pacha, Membre de l'Assemblée législative.
Joseph Aslan Cattaui pacha, Membre de l'Assemblée législative.
le comte Sakakini pacha, Rentier.
MM. Naus bey, Directeur général de la Société générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Égypte.
César Adda, Avocat.
Saleh Gawdat bey, Juge près les Tribunaux indigènes.
Ahmed Abd el-Latif bey, Avocat.
Marius Schmeil, Fondé de pouvoir de la Caisse Hypothécaire d'Égypte.
F. Pellegrin, Ingénieur.
Garcia de Herreros, Juge au Tribunal mixte d'Alexandrie.
LL. EE. Adly Yeghen pacha, ancien Président du Conseil des Ministres.
Saad Zaghloul pacha, Vice-Président de l'Assemblée législative.
M. César Caprara, Secrétaire général de la Caisse de la Dette publique.
Sir Reginald Oakes, Bart, Ingénieur, Directeur général de la Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases C°.

Digitized by Google

MM. Ronald Storrs, C. M. G., ancien Secrétaire oriental de la Résidence.
Robert Holt, Directeur de l'École Polytechnique.
Abd el-Maguid Omar bey, Sous-Directeur de l'École Polytechnique.
S. E. Morcos Simaïka pacha, Membre de l'Assemblée législative.
MM. Abd el-Hamid bey el-Sahn, Inspecteur au Ministère des Finances (Ramleh).
John Anagnastopoulo, Agent d'assurance à Alexandrie.
S. E. Boghos pacha Nubar.
MM. André Bircher.
Élie Mosséri.
S. E. Idris Ragheb bey.
MM. E. Manusardi, Avocat.
Elias bey Awad, Avocat.
LL. EE. le sénateur Adamoli, Commissaire-Directeur de la Caisse de la Dette publique.
Hussein Rouchdi pacha.
Abd el-Khalek Sarwat pacha, Président du Conseil des Ministres.
MM. George Cattaui, Attaché au Cabinet de S. H. le Sultan.
Raph. Green.
LL. EE. Hassan Abd el-Razek pacha.
Chahine pacha, Médecin particulier de S. H. le Sultan.
Col. Castle Smith pacha, Aide de camp de S. H. le Sultan.
Abbas Kamel Daramalli pacha.
MM. Sadek bey Wahba, 1er Chambellan de S. H. le Sultan.
Mohamed bey Serour, Avocat.
S. A. le Prince Aly Haidar Fazil.
S. E. Ahmed Talaat pacha, ancien Ministre de l'Instruction publique.
MM. J.-B. Piot bey.
Toussaint Caneri.
C. A. De Cosson.
Sir Ibrahim Fathy pacha, K. C. M. G.
MM. Mohamed Talaat bey Harb.
le comte Nicolas J. Debbané.
Dr Hafez bey Afifi.
Robert Rolo.

Digitized by Google

MM. Élie Gallico.
Léon Suares.
Hassan Sabry bey, Avocat.
Habib bey Antonius.
Mohamed Mahmoud Khalil bey, Avocat.
Abd el-Kawi Ahmed bey, Ingénieur.

LL. EE. Mohamed Mahmoud Suliman pacha.
Mohamed Choukri pacha.
Naguib Ghali pacha.
Ahmed Hilmy pacha.

MM. Fouad Kamel bey, Secrétaire de l'Assemblée législative.
Ahmed bey Kamel.
Enrico Nahman.
Raphaël Toriel.
le capitaine Varigault.

S. E. le baron Robert Pfyffer.

MM. le comte Patrice de Zogheb.
A. W. Jennings Bramley bey, Directeur de l'École de Police.
F. van den Bosch, Procureur général près la Cour d'Appel mixte.
Abd el-Hamid bey Moustapha.

LL. EE. Mansour pacha Chakour.
Mohamed Choukri pacha, Directeur général de la Daïra Khassa de S. H. le Sultan.

MM. Osman Fahmy bey.
Tewfik bey el-Sawi, Chef du Cabinet européen de S. H. le Sultan.
Hilmy bey Issa, Conseiller à la Cour d'Appel indigène.
Abd el-Hamid bey Badawi, Secrétaire général du Conseil des Ministres.

S. E. Mahmoud pacha Fahmy.

MM. Hussein Labib Eff.
Cherif bey Sabry.
M. Caloyanni, Conseiller à la Cour d'Appel indigène.
A. Green, Avocat.

S. E. Maurice de Cattaui pacha.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU VENDREDI 4 FÉVRIER 1921.

Présidence de M. G. Foucart.

L'Assemblée générale de la Société sultanieh de Géographie, convoquée par lettre du 27 janvier 1921, est réunie au siège de la Société ce jour de vendredi 4 février 1921 à 3 h. 1/2 p. m. sous la présidence de M. George Foucart.

Le nombre des présents est de huit.

Le Président déclare qu'aux termes de l'article 26, § 3, des Statuts, «pour délibérer valablement, l'Assemblée générale doit comprendre les deux tiers au moins des membres inscrits». Ceux-ci étant au nombre de 101, le quorum exigé n'est pas atteint. En conséquence, l'Assemblée est renvoyée au vendredi 11 février 1921, conformément à l'article 26, § 4.

La séance est levée.

Le Secrétaire général,
Ad. Cattaui.


Digitized by Google

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU VENDREDI 11 FÉVRIER 1921.

Présidence de M. G. Foucart.

Sur nouvelle convocation du 5 février 1921, l'Assemblée générale de la Société sultanieh de Géographie est réunie au siège de la Société ce jour de vendredi 11 février 1921, la première réunion du 4 février 1921 n'ayant pas atteint le quorum exigé par les Statuts.

En conformité de l'article 26, § 4, les décisions de cette Assemblée seront valables quel que soit le nombre des présents.

Sont présents :

MM. G. Foucart.
Adolphe Cattaui.
G. Daressy.
H. Gauthier.
le comte Patrice de Zogheb.
F. Pellegrin.
LL. EE. Yehia Ibrahim pacha.
Mahmoud pacha Fahmy.
Moustafa pacha Maher.

ORDRE DU JOUR :

Renouvellement partiel du Conseil de la Société et remplacement des membres du Conseil démissionnaires ou décédés, en conformité des Statuts.

Le Président déclare la séance ouverte.

Lecture est donnée du précédent procès-verbal du 4 février 1921.

Le Secrétaire général donne lecture de deux lettres, la première du Dr Hume par laquelle ce dernier informe que ses occupations l'obligeant à s'absenter pendant sept mois de l'année et ne pouvant prendre une part

Digitized by Google

active aux travaux du Conseil d'Administration, il demande à être remplacé au sein de ce Conseil. M. Knox Shaw se joint à lui pour présenter également sa démission. L'Assemblée générale, prenant acte du contenu de ladite lettre, charge le Secrétaire général d'exprimer aux deux démissionnaires les regrets de la Société de se voir privée de deux collaborateurs aussi précieux.

La seconde lettre dont lecture est donnée est de Mahmoud Samy bey, Trésorier de la Société, par laquelle ce dernier informe que le séjour à Ramleh des Bureaux des Ministères durant la saison d'été entraînant une absence de cinq mois, il demande à être remplacé dans ses fonctions.

Le Président déclare qu'il va être procédé au tirage au sort du tiers des membres du Conseil. Le nombre des membres du Conseil est de quinze, mais par suite du décès du regretté Magdi pacha, de l'absence de M. Baviera appelé à d'autres fonctions en dehors du Caire, de MM. Abd el-Aziz bey Fahmy et Ahmed bey Loutfi el-Sayed absents tous deux depuis 1918 et enfin des démissions de MM. D[r] Hume et Knox Shaw, le Conseil est réduit à neuf membres. Le tirage au sort doit donc porter sur ce dernier chiffre.

Les noms des neuf membres du Conseil ayant été inscrits sur neuf bulletins, les trois membres sortants désignés par le sort (par neuf votants) sont :

MM. Mahmoud Samy bey.
Adolphe Cattaui.
G. Jondet.

Il est ensuite procédé à l'élection de trois membres en remplacement des sortants, par scrutin secret.

Le scrutin donne les résultats suivants :

MM.	Adolphe Cattaui	8	voix.
	G. Jondet	5	—
LL. EE.	Yehia pacha Ibrahim	3	—
	Mahmoud pacha Fahmy	3	—
MM.	Mahmoud bey Samy	3	—
	G. A. Wainwright	1	—

Digitized by Google

Le Président déclare MM. Adolphe Cattaui et Jondet réélus et, vu le ballottage entre S. E. Yehia pacha, S. E. Mahmoud pacha Fahmy et Samy bey, un second tour de scrutin donne le résultat suivant :

S. E. Yehia pacha Ibrahim .... 9 voix.

En conséquence, S. E. Yehia pacha Ibrahim est élu.

Le Président expose qu'étant donné que le Conseil actuel a été désigné par le Souverain, qui daigne témoigner d'un intérêt tout spécial pour notre Société qu'Il a réorganisée et présidée, il serait expédient de prendre Son avis sur les candidats qui devront remplacer les membres démissionnaires ou décédés; il propose donc de surseoir à ces nominations, sauf à les faire ratifier par une prochaine assemblée.

L'Assemblée se range à cette manière de voir et décide de surseoir à la nomination des six membres à élire en remplacement des membres démissionnaires ou décédés, nominations auxquelles le Conseil procédera après avoir pris l'avis dont il a été parlé.

Avant de lever la séance, le Président et le Secrétaire général font part à l'Assemblée des travaux et des importantes publications réalisés par la Société et en cours de préparation. L'Assemblée constate avec plaisir que la Société sultanieh de Géographie, grâce à sa réorganisation et à ses publications, occupe aujourd'hui une place honorable parmi les sociétés savantes. Ce résultat étant dû à la libéralité et à la Haute protection dont elle s'honore, la Société adresse l'expression de toute sa reconnaissance à Sa Hautesse le Sultan.

La séance est levée à 5 heures p. m.

Le Secrétaire général,
Ad. Cattaui.

Digitized by Google

SÉANCE DU MERCREDI 13 AVRIL 1921.

Présidence de M. G. Foucart.

Sont présents :

MM. G. Foucart.
P. Lacau.
LL. EE. Maher pacha.
Yehia pacha Ibrahim.
Mahmoud Fakhry pacha.
MM. G. Daressy.
Adolphe Cattaui.

M. Jondet, absent, s'excuse par lettre.

ORDRE DU JOUR :

Participation de notre Société au Centenaire de la Société de Géographie de Paris.

La séance, présidée par M. George Foucart, est ouverte à 4 h. 1/4 p. m.

Le Secrétaire général donne lecture d'une lettre par laquelle le Président de la Société de Géographie de Paris invite notre Société aux fêtes et réceptions qui auront lieu à Paris du 4 au 7 juillet, le Président et le Secrétaire général étant invités personnellement. Le Président, M. Foucart, se trouvant dans l'impossibilité de se rendre à Paris à la date fixée, le Comité décide que la Société sultanieh de Géographie sera représentée officiellement par S. E. Mahmoud Fakhry pacha et le Secrétaire général M. Adolphe Cattaui, auxquels s'adjoindront les membres qui désirent répondre à l'invitation.

Le Secrétaire général est chargé d'adresser à cet effet une circulaire à tous les membres de la Société.

Digitized by Google

Il est également chargé de répondre à la lettre du Président de la Société de Géographie de Paris, de l'aviser de la décision prise et de demander communication du programme qui sera suivi.

Passant ensuite à l'examen des affaires courantes, le Comité prend connaissance d'une lettre de l'Agence diplomatique d'Espagne transmettant les remerciements de S. M. le Roi d'Espagne pour l'envoi de l'ouvrage sur le Port de Suez, ainsi que d'une autre lettre de l'attaché militaire italien transmettant les remerciements de S. M. le Roi d'Italie pour l'envoi du même ouvrage.

Le Consulat d'Italie informe le Comité qu'une loge est mise à sa disposition au Théâtre Sultanien de l'Opéra, où doit avoir lieu le 24 courant la célébration du sixième centenaire de Dante.

Le Secrétaire général informe le Comité que les derniers fascicules de notre Bulletin sont sous presse. Quant au mémoire de M. Jondet : *Atlas historique de la Ville et des Ports d'Alexandrie,* également sous presse, les difficultés d'impression des planches ont exigé qu'une partie de celles-ci soient gravées à Paris; cette circonstance entraînera un retard notable de cette publication pour laquelle une notice a été faite, notice qui sera encartée dans notre prochain bulletin.

M. Jondet communique un intéressant rapport sur les projets d'amélioration du Port d'Alexandrie. Il est décidé que ce travail sera publié avec une carte en couleurs en une plaquette à part.

Le Secrétaire général informe que depuis la dernière séance notre Société a donné deux conférences, une troisième devant être donnée le 4 mai prochain, la première du prof. Slousch sur *L'Ethnographie juive de l'Afrique du Nord,* la seconde du capitaine Creswell en anglais sur le plan cruciforme des madrasas du Caire, et enfin la troisième de Hassanein bey (en anglais) sur un voyage aux Oasis de Koufra, les deux dernières avec projections.

La séance est levée à 5 h. 20 p. m.

Le Secrétaire général,
Ad. Cattaui.

Digitized by Google

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ SULTANIEH
DE GÉOGRAPHIE.

LE CENTENAIRE
DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE PARIS.

La Société de Géographie de Paris a célébré au cours du mois de juillet 1921 le Centenaire de sa fondation, conviant à cette solennité notre Société en la personne de son Président et de son Secrétaire général. Le Président étant retenu au Caire pour affaires de service, ce fut le Secrétaire général qui représenta la Société sultanieh de Géographie aux cérémonies qui se déroulèrent du 4 au 7 juillet.

Le programme se développa avec un ordre parfait grâce à l'impeccable organisation confiée à M. Grandidier, Secrétaire général de la Société de Paris. L'accueil qui nous était réservé fut des plus courtois.

Le 4 juillet, l'hôtel du boulevard Saint-Germain réunissait tous les invités auxquels le Président, S. A. I. le Prince Roland Bonaparte, souhaitait la bienvenue avec sa bonne grâce habituelle. Au cours de cette soirée, le Président de la Société Royale Belge de Géographie remettait au Prince Bonaparte une médaille d'or dédiée à la doyenne des sociétés de géographie.

Une grande séance eut lieu le lendemain 5 juillet dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, devant un auditoire de plus de 2000 personnes, sous la présidence d'honneur du Président de la République, aux côtés duquel se trouvaient M. Léon Bérard, Ministre de l'Instruction publique; le Prince Bonaparte, Membre de l'Institut, Président de la Société de Géographie de Paris; le maréchal Joffre; le vice-amiral Lacaze; Sir Francis

Digitized by Google

Younghusband, Président de la *Royal Geographical Society* de Londres; le Prince Ghika; Alfred Lacroix, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences; Henri Cordier, Membre de l'Institut; Comte Van der Burch, Président de la Société Royale Belge de Géographie; Baron Erland Nordenskiold; Professeur Otto Nordenskiold; général de Cabra, Président d'honneur de la Société Royale de Géographie d'Anvers; Maurice de Cock, Président de la même société; Adolphe Cattaui bey, Délégué de la Société sultanieh de Géographie.

En ouvrant la séance, M. Millerand donna la parole au Prince Bonaparte, qui retraça l'œuvre de la Société de Géographie de Paris depuis un siècle, œuvre utile et féconde dont cette Société a le droit de se glorifier.

M. Henri Cordier, Membre de l'Institut et Vice-Président, fit ensuite l'historique de la Société. Puis Sir Francis Younghusband, au nom de la *Royal Geographical Society* de Londres et de toutes les autres sociétés, adressa, en termes éloquents, ses félicitations et ses souhaits à l'aînée qui a consacré déjà cent ans au service de la Science avec un succès toujours croissant; en terminant, il rend hommage au génie français, auquel le monde est redevable des plus beaux travaux.

Au nom de tous les collaborateurs de la Société, explorateurs, militaires, marins et savants, M. Alfred Lacroix, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, exprime toute la reconnaissance que l'on doit à l'œuvre et aux encouragements de la Société. Après les résultats acquis, il indique la voie à suivre désormais, et il souhaite de voir groupés de tous les points de l'horizon scientifique les hommes avides de bien faire.

En une belle improvisation M. Léon Bérard, Ministre de l'Instruction publique, affirme la nécessité de continuer l'œuvre commencée il y a cent ans, «votre action, conclut-il, y sera soutenue par l'action incessante du Gouvernement».

Avant de lever la séance, M. Millerand dit combien le Gouvernement et le Président de la République se devaient d'associer la France officiellement à l'hommage qui est rendu à la Société de Géographie de Paris.

Dans la soirée du même jour S. A. I. le Prince Bonaparte a donné une réception dans son hôtel de l'avenue d'Iéna, où ses hôtes purent admirer son incomparable bibliothèque. S. A. R. la Princesse Marie de Grèce, fille du Prince Bonaparte, faisait les honneurs.

Digitized by Google

A l'occasion du Centenaire, plusieurs expositions de cartes et de documents furent organisées. M. de la Roncière, Conservateur de la Bibliothèque nationale de Paris, guidait les visiteurs et donnait des explications intéressantes.

La réception à l'Hôtel de Ville fut l'occasion de plusieurs discours : M. César Caire, Président du Conseil municipal, rappela que l'Hôtel de Ville de Paris fut le siège des premières séances de la Société en 1821 et lui souhaita de célébrer encore d'autres centenaires dans cette même Maison. M. Autrand, Préfet de la Seine, exprima sa satisfaction de s'associer à cette commémoration solennelle et loua comme il convient une des fondations intellectuelles les plus heureuses et les plus solides de notre temps.

Le Prince Bonaparte, en une vibrante réponse, dit que la Société de Géographie ne peut oublier que les armes de la Ville de Paris portent une nef qui est non seulement le symbole du commerce mais aussi celui des relations lointaines. La Ville de Paris a prouvé qu'au cours des événements les plus tragiques elle a toujours *flotté sans jamais sombrer*.

Pour clôturer les solennités du Centenaire, un grand banquet, auquel furent conviés deux cents convives, fut offert au Palais d'Orsay. A la table d'honneur, présidée par le Prince Bonaparte, se trouvaient S. A. S. le Prince de Monaco; M. Guist'hau, Ministre de la Marine; Sir Francis Younghusband; le Comte van der Burch; Sir et Lady Bunsen; amiral Lacaze; M. César Caire, Président du Conseil municipal; M. et M[me] A. Lacroix; lieutenant-général Cabra; Prince Ghika; E. Picard, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences; E. Senart, Membre de l'Institut; Sir Arthur Hinks; Adolphe Cattaui bey; Baron et Baronne Nordenskiold; Cot, ingénieur-hydrographe en chef.

Au dessert, des toasts furent prononcés par le Prince Bonaparte, par le Comte A. van der Burch au nom de la Société Royale Belge de Géographie, par Adolphe Cattaui bey au nom de la Société sultanieh de Géographie; à la fin de ce toast lecture fut donnée d'un télégramme par lequel Sa Hautesse le Sultan chargeait le délégué de présenter en son nom ses félicitations à S. A. I. le Prince Bonaparte et d'exprimer ses vœux de prospérité pour la Société de Géographie de Paris qu'il préside avec tant d'éclat.

Prirent ensuite la parole : le professeur Olufsen au nom de la Société Royale danoise de Géographie, M. Kleiweg de Zwaan au nom de la Société

Digitized by Google

néerlandaise, M. Mesplé au nom de la Société de Géographie d'Alger, M. Guist'hau, Ministre de la Marine.

Aux témoignages de sympathie exprimés dans tous les discours prononcés il faut ajouter un très grand nombre de télégrammes et d'adresses de toutes les Sociétés du monde.

De son côté, notre Société sultanieh de Géographie fut l'objet d'appréciations très flatteuses et eut l'occasion de se faire mieux connaître et d'entrer en relations avec des personnalités du monde savant qui lui exprimèrent leur sympathie et parmi lesquelles elle put obtenir des collaborations précieuses.

A tous ceux qui nous ont rendu notre mission si agréable, à M. Grandidier, Secrétaire général de la Société de Géographie de Paris, à M. de la Roncière, le savant Conservateur de la Bibliothèque nationale, à M. Rollet de l'Isle, Directeur du Service hydrographique de la Marine, nous adressons nos vifs remerciements et l'expression de toute notre gratitude.

Le Secrétaire général,
AD. CATTAUI.

Digitized by Google

ÉTUDES RÉTROSPECTIVES.

Nous devons à l'obligeance de l'Institut d'Égypte la communication de plusieurs mémoires dont le *Bulletin de l'Institut d'Égypte* avait donné en leur temps des analyses. Nos lecteurs nous sauront gré de publier sous cette rubrique ces documents demeurés inédits, qui nous ont été signalés par M. Daressy, auquel nous adressons tous nos remerciements.

SUR L'ORIGINE
DU PÉTROLE DU DJEBEL ZEIT
(CÔTE DE LA MER ROUGE)

(I. É. 1877)

PAR

LE D[r] G. SCHWEINFURTH.

Il y a une dizaine d'années environ, lors de l'exploration des mines de soufre de Gimsah par la Compagnie Soufrière du Marquis de Bassano, l'attention du monde industriel et de la spéculation fut éveillée par la découverte de prétendues *sources* de pétrole à proximité de Gimsah. Le grand bruit qui se fit autour de cette découverte était bien naturel dans un pays auquel le combustible spontané fait tant défaut; une pareille trouvaille ne pouvait que donner un nouvel et immense élan à l'industrie naissante et au commerce déjà si développé.

Mais, après de vains efforts pour capter les prétendues sources à leur origine et en extraire en masse le liquide qui ne paraissait à la surface que dans certains puits creusés à quelques mètres de profondeur dans le rocher qui longe la côte, on dut bientôt abandonner complètement l'espoir de la possibilité d'exploiter ces trésors naturels sur lesquels on avait

Digitized by Google

déjà fondé de si grandes espérances, mais qui, paraît-il, offrirent un rendement insuffisant.

Cette question paraissait donc abandonnée à tout jamais lorsque, à mon grand étonnement, j'apprends qu'on se dispose à tenter de nouveaux essais et de nouvelles recherches dans le même but.

L'intérêt que je porte au développement des ressources de l'Égypte m'engage à entrer dans quelques détails sur la nature du pétrole de la mer Rouge afin d'éviter, si possible, de nouvelles désillusions et des dépenses inutiles à un pays qui trop souvent déjà a été exploité par des projets de nature illusoire et trompeuse et s'est engagé dans des entreprises coûteuses et stériles parce qu'elles étaient imparfaitement étudiées. Lors même que ce que je vais dire serait inexact, car je serais heureux, tout le premier, de voir l'Égypte trouver dans ces sources de pétrole une véritable richesse, je crois néanmoins devoir rendre compte de ce que j'ai vu sur le lieu de l'une des deux provenances, à l'appui de mes assertions, et citer l'avis d'autorités irrécusables en cette question purement géologique, afin de bien convaincre que dans aucun cas le pétrole du littoral de la mer Rouge ne sera pour l'Égypte l'occasion d'un bénéfice sérieux.

Le bitume à l'état liquide se trouve, pour les côtes de l'Égypte et les pays adjacents, seulement aux bords proprement dits de la mer Rouge, dans une limite ne s'écartant pas plus de quelques pas des traces extrêmes de la marée. Où il se trouve à une plus grande distance, c'est par suite des changements de niveau auxquels les côtes étaient sujettes pendant la dernière période. Il est de formation récente et ne mérite pas la dénomination de fossile; il s'y forme constamment sous nos yeux, pour ainsi dire, par la décomposition des substances organiques que la haute mer jette en abondance dans les lagunes de la côte. Les endroits où l'on trouve ce liquide sont nombreux et j'en ai vu un tout près des mines de soufre de Gimsah même, produites par la même cause. L'endroit principal, cependant, qui a été l'objet des recherches du pétrole se trouve sur la côte africaine vis-à-vis du village de Tor, péninsule du Sinaï, et à 24 milles au sud de ce lieu à l'extrémité sud d'une montagne porphyritique appelée Djebel Zeit, laquelle s'élève à 500 mètres et longe la côte sur une distance de plusieurs milles. Au bas de la pente de cette montagne s'étend une plaine étroite qui va jusqu'à la mer. Cette plaine est une roche de corail

Digitized by Google

de formation récente, mais transformée par le temps en une masse homogène de chaux blanche.

A quelques pas de distance du rivage se présentent plusieurs trous creusés dans le rocher et remplis d'eau salée au niveau de la mer. Sur la surface on distingue un liquide brun-verdâtre, visqueux et s'irisant à l'éclat des rayons du soleil. Ce liquide, c'est le pétrole que l'eau de la mer, s'infiltrant dans la chaux qui est imbibée de bitume, fait élever par l'action des fortes chaleurs sur la surface des puits. L'eau elle-même est infecte et surchargée d'hydrogène sulfuré. Le rocher de corail est très compact, et à 100 pas de la mer il est, comme on le voit par les fouilles faites à cette distance par la Compagnie Soufrière, déjà imperméable à l'eau.

L'huile ne se trouve que dans la partie du rocher qui longe de très près la mer et aussi loin que la perméabilité du rocher lui permet de pénétrer.

Déjà en 1865, entraînés par des idées géologiques complètement fausses, des ingénieurs de la Société Soufrière ont tenté de capter les sources du pétrole. Ils ont, à cet effet, fouillé jusqu'à 10 mètres de profondeur, donnant à ces fouilles une direction verticale de la mer au pied du Djebel Zeit et en coupant ainsi le littoral. Ils espéraient que l'huile fossile sortirait par elle-même comme source des profondeurs de la terre au pied de la pente de cette montagne, entre le porphyre et le rocher de corail. Mais j'ai déjà fait observer qu'à une distance de quelques pas seulement des traces laissées par la marée, ni l'eau ni l'huile ne pénètre plus dans le rocher, même au-dessous du niveau de la mer.

Des forages qu'on voudrait peut-être établir sur ce point ne donneront pas d'autre résultat, parce que, comme l'a déjà démontré le professeur Oscar Fraas dans son ouvrage sur la géologie du Sinaï, le bitume n'y est que de formation locale, superficielle et sur une petite surface. Le géologue cité, une des premières autorités de cette science en Allemagne, nous a aussi donné l'explication de la formation de cette huile sur la côte de la mer Rouge, théorie bien fondée, du reste, sur les faits qu'il cite à son appui et dont tout le monde peut se rendre compte en visitant l'endroit indiqué. D'après Fraas, la véritable source du prétendu pétrole consiste ici dans l'exubérance de vie animale qui anime au plus haut degré les basses eaux de cette mer. La mer Rouge, comme presque toutes les parties tropicales

Digitized by Google

de l'océan Indien, possède une faune dont la richesse n'est égalée par aucune autre mer. Les poissons seuls y comptent jusqu'à 700 à 800 espèces. Les êtres inférieurs, toujours infiniment plus nombreux que les vertébrés, y sont représentés à proportion. Des myriades de crabes et d'autres crustacés qui parcourent les sables et les roches du littoral, se nourrissant des cadavres, en sont la preuve. Un verre d'eau contient assez d'existences minuscules pour peupler tout un aquarium. Pendant la nuit, chaque goutte d'eau devient un point lumineux par la phosphorescence résultant des molécules innombrables en putréfaction. La décomposition, retardée d'un côté par la grande quantité de sel dont l'eau de la mer Rouge est chargée ainsi que par l'action du flux et du reflux, très sensible à certains points de la côte, est de l'autre côté accélérée par la température élevée propre à cette mer dans toutes les saisons de l'année. Les bancs de coraux qui longent la côte y forment des canaux, des bassins complètement séparés du reste de la mer pendant la basse marée. Dans ces lagunes la mort et la vie existent au plus haut degré. Tout y est à l'état de décomposition et de transformation. Les gaz qui se forment par suite de la putréfaction s'échappent en partie seulement dans l'atmosphère, une autre partie se condense et forme une espèce d'« hydrogène carboné lourd » qui se fixe dans la masse poreuse du calcaire en y subissant des condensations ultérieures. Une fois coagulés, goutte à goutte en huile ces gaz empreignent toute la masse du rocher qui est en contact direct avec la mer, la chaux devient alors comme une éponge chargée de cette huile. Cette dernière se ramasse dans des trous naturels ou creusés dans le rocher et surnage à la surface de l'eau qui arrive dans ces trous.

En augmentant le nombre des trous au bord de la mer on pourrait retirer la plus grande partie de l'huile contenue dans le rocher, peut-être en retirerait-on assez pour charger plusieurs bateaux, mais une fois cette couche superficielle épuisée, il n'y aura plus aucune chance de s'en procurer. Ce serait donc une véritable perte de travail et d'argent, comme on a déjà tant fait ailleurs en Europe, que d'établir un service de forages sur la côte de la mer Rouge. Au lieu des forages, qui n'offriraient pas du reste assez de surface pour qu'on puisse extraire en abondance l'huile contenue dans le rocher, il serait préférable, bien que ce travail présente des difficultés extraordinaires, de creuser parallèlement aux bords de la

Digitized by Google

mer des fossés assez profonds pour atteindre à la base du rocher oléifère.

Il va sans dire que la formation du pétrole sur les bords de la mer Rouge peut avoir duré aussi longtemps que la mer elle-même, et que le rocher oléifère, quoique appartenant à la formation récente des bancs de coraux, y atteint une épaisseur prodigieuse. Toutefois l'origine maritime de ce pétrole, comme celle de tous les bitumes qui à l'état solide abondent dans les formations tertiaires et crétacées de l'Égypte et de Syrie, paraît assez prouvée 1° par l'abondance de l'hydrogène sulfuré dont l'eau qui lave le rocher graisseux est saturée; 2° par la présence du chlorure de sodium qui accompagne partout les bitumes fossiles comme le pétrole; 3° par l'apparition du pétrole récent sur les bords de la mer exclusivement.

L'origine du soufre de la mer Rouge est, comme celle du pétrole, basée sur une vie animale extrêmement riche. Quant à la qualité du pétrole égyptien, je m'abstiens de reproduire les avis contradictoires qui résultent d'analyses faites à plusieurs époques et dans différents laboratoires. Les spécimens sont à la disposition de ceux qui s'intéressent à cette question; aussi, pendant la durée des travaux de la Compagnie Soufrière, des quantités prodigieuses de ce pétrole ont été expédiées à Marseille pour y être réalisées, et il sera facile d'avoir dans cette ville des informations précises sur sa valeur commerciale. Il faut ajouter qu'il ne s'agit pas de formations volcaniques produisant du soufre et du pétrole sur la mer Rouge.

Dr G. Schweinfurth.

Caire, en juillet 1876.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES RÉTROSPECTIVES.

EXTRAIT
D'UN
RAPPORT SUR LE KORDOFAN
ADRESSÉ À
S.E. LE GÉNÉRAL STONE
CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL ÉGYPTIEN

PAR

M. LE COLONEL D'ÉTAT-MAJOR COLSTON

LE 15 NOVEMBRE 1875.

Itinéraire de Debbé à l'Obeyad, et détails sur les endroits les plus importants, d'après une reconnaissance de M. le Colonel d'État-Major R. E. Colston.

Debbé, qui est le point de départ des caravanes pour l'Obeyad, est un village très misérable au bord du Nil. Il y règne une poussière continuelle et la chaleur y était déjà étouffante aux mois de mars et d'avril. Par des observations sur l'étoile polaire, j'en ai déterminé la latitude, qui est de 18° 6′ 55″.

Dans cet endroit, la variation de la boussole est de 7° 45′; à Wady-Hamyde elle fut déterminée par M. le Colonel Mason à 7°.

Pendant mon séjour à Debbé, j'y rédigeai une instruction en français à l'usage des officiers d'État-Major pour leur apprendre à déterminer la variation de la boussole par l'observation de l'étoile polaire et de l'étoile Alioth. — Je leur fis faire des observations pratiques et j'eus la satisfaction de voir qu'ils s'étaient rendus maîtres de ce sujet.

Digitized by Google

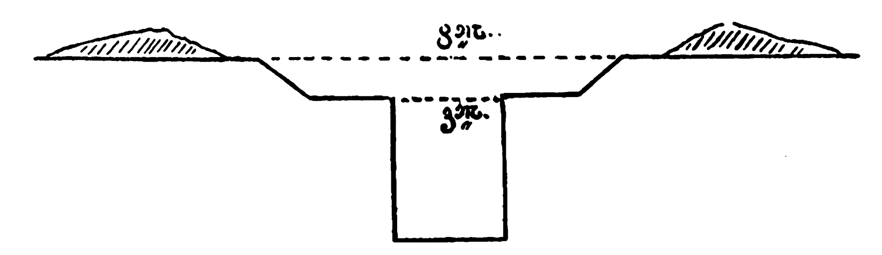
Je partis de Debbé le 20 avril 1875, déjà tellement paralysé que je ne pouvais monter à cheval sans être mis en selle par deux hommes. — Aussitôt que l'on quitte cette ville, on se trouve dans un désert des plus stériles; après trois heures de marche, on arrive aux puits de Bargaguel creusés par Saïd pacha. Il y en a quatre qui ont une margelle en pierres (extraites du fond du puits) et qui sont maçonnés à l'intérieur. Ces puits ont 40 mètres de profondeur et il n'y en a qu'un seul qui fournisse un peu d'eau dont la température est de 28° 75 C.

Pour l'avantage des caravanes et des troupeaux, il faudrait faire creuser des puits dans le Wady Abou Gimri. Une végétation fraîche et vigoureuse dans les ravins de ce wady montre qu'il doit y avoir de l'eau à une petite profondeur sous la surface du sol.

Après 71 milles anglais de marche depuis Debbé, l'on arrive aux puits de Bréga. Ils se trouvent dans une plaine de sable ferme; il y a une douzaine de petits puits où l'eau se rencontre à une profondeur de 3 m. 45 cent. à 4 m. 20 cent.

Latitude de Bréga : 17° 15′ 24″.

Ici, je fis creuser par les soldats un grand puits de 5 m. 20 cent. de profondeur et dont la coupe est la suivante :



Diamètre de l'ouverture : 8 mètres,
— de l'intérieur : 3 mètres sur un.
Profondeur de 5 m. 20 cent.

Le premier jour de marche après Bréga, on traverse un désert, une plaine absolument désolée. Il y a plusieurs crêtes rocheuses qui demanderaient du travail pour les rendre *aisément* praticables aux voitures, mais ce travail n'offrirait aucune difficulté. — Après 14 milles de marche j'arrivai au camp de Missalami, le 28 avril.

Digitized by Google

Les guides ayant rapporté qu'un peu à l'est de ce camp il y avait des *ruines*, je laissai l'expédition au camp, et le 29, avec le docteur Pfund et les officiers d'État-Major, j'allai visiter cet endroit qu'on nomme El-Kab; il se trouve à sept milles environ, droit à l'est du camp de Missalami. Les «ruines» consistent tout simplement en un espace circulaire entouré d'un mur en pierres sans mortier (schistes, ardoises, trachytes), d'une hauteur de 4 à 5 pieds sur une épaisseur de 6 à 7. — Le diamètre du cercle est de 240 mètres. Cet enclos, situé dans un wady étroit, servait probablement pour le bétail; sa forme et sa situation ne conviennent nullement à une fortification. Il n'y a aucune trace d'inscriptions, de tombeaux ou d'aucun ouvrage, excepté trois anciens puits sans eau murés de pierre. Tout près, dans le Wady Haschin, il y a six puits excellents qui contiennent beaucoup de bonne eau à une profondeur de 4 mètres seulement. Si l'on établit une route carrossable de Debbé à l'Obeyad, il conviendrait de la faire passer par ces puits, car cela n'allongerait la route que très peu; il y avait beaucoup de bétail et quelques Bédouins autour de ces puits.

A 13 milles du camp de Missalami, j'ai campé le 30 avril dans le Wady Hassanawi, où il y a un seul puits avec très peu d'eau, mais on pourrait sans doute en trouver davantage.

Le 1er mai, marche de 10 milles 1/2 jusqu'au puits d'El-Aye. — Cette portion de la route exigerait plus de travail qu'aucune autre pour en faire une bonne route carrossable, mais elle n'offrirait aucune difficulté sérieuse. Il y a plusieurs défilés (*babs*) à travers les crêtes rocheuses.

Les puits d'El-Aye sont situés dans un wady étroit, entre des collines de grès de 140 à 150 pieds d'élévation mesurés par l'*anéroïde*. Il y en a vingt-cinq distribués en cinq groupes; ils sont creusés dans un grès tendre et l'on pourrait en faire beaucoup d'autres. Dans quelques-uns l'eau est saumâtre, dans la plupart elle est bonne. On la trouve à une profondeur qui varie entre 3 mètres et 7 m. 40 cent.; sa température dans les puits est de 25° C. On dit qu'il n'y a qu'une vingtaine d'années que ces puits ont été creusés. La région environnante est absolument stérile. Il règne dans ce wady un vent violent qui remplit l'atmosphère de sable. C'est comme une tourmente continuelle qui dure toute l'année, disent les indigènes, et qui empêche tout essai de culture en le couvrant de sable; à cause de ce vent, il me fut impossible de faire aucune observation certaine.

Digitized by Google

Latitude approximative : 16° 39′ 48″ (?).

On rencontre autour des puits d'El-Aye des Bédouins avec beaucoup de beau bétail. La plus grande partie des habitants de ces régions appartiennent à la grande tribu des Kababiches, dont le chef est Fadlalla bey. Les sous-tribus qu'on trouve ici se nomment : Hawawir, qui dépendent de Dongola; Sawour-ebache ou Ser-agab et Chiliwab, qui appartiennent au Kordofan. Ils sont tous nomades; ce sont des gens de couleur de bronze, de taille moyenne et bien faits. On voit parmi eux beaucoup de femmes, très belles de forme et de figure assez agréable. Ils disent qu'ils souffrent beaucoup des incursions des bédouins-voleurs qui viennent jusque de 20 jours de marche, du Darfour; ils nomment ces brigands : *Ziya-diyas, Hommours* et *Benigarrar*. Ils sont aussi pillés par les voleurs de Gebel-Harraz appelés Nobahs.

Le 6 mai j'arrivai au camp Geleti, traversant de grandes plaines désolées et, par-ci et par-là, des collines de grès de 200 à 300 pieds de hauteur. Il faudrait creuser un puits dans le Wady Geleti : on y trouverait certainement de l'eau à peu de profondeur.

Entre le camp Geleti et le camp Zarefa, se trouvent les premières constructions des fourmis blanches (termites en arabe : *arda*); plateau élevé; beaucoup d'arbres dans le Wady Zarefa et le Wady Abou-Arouck.

Il faudrait creuser un puits, à une heure de marche, au sud du camp de Zarefa dans le Wady.

Plus loin se trouve Gebel-Hossan. Il y a une passe rocheuse peu élevée qui exigerait quelque travail pour la rendre aisément carrossable.

Dans le Wady Hobagi se trouvent cinq puits de 4 mètres de profondeur, presque sans eau; ici on devrait creuser de bons puits.

Le 9 mai. — Entre le camp Abou-Arouck et le suivant, j'ai vu deux de ces grands oiseaux nommés hobarah, mentionnés dans la relation (de bien peu de valeur) du Cheik Jownzi sur le Darfour; ces oiseaux sont une espèce d'outarde.

La route traverse une plaine immense unie et aride; à l'endroit où j'ai campé, dans le Wady el-Jundoub, j'ai vu un troupeau d'une vingtaine de ces grandes antilopes qu'on appelle *ariel*. J'ai nommé ce campement : Camp Ariel.

Le 10 mai. — Épuisé par des douleurs atroces auxquelles s'ajoutaient

Digitized by Google

encore les souffrances aiguës d'une strangurie violente, je ne pouvais plus me tenir à cheval et je fus obligé de m'arrêter à trois heures de distance d'Es-Safi; mais comme il fallait absolument abreuver les chameaux, j'envoyai toute l'expédition à Es-Safi, ne retenant avec moi qu'une petite escorte; dans ce camp, je demeurai intermédiaire jusqu'au 12.

Je me remis en marche ce jour-là, et à deux heures d'Es-Safi j'observai les premières pointes des roches hypogènes qui percent la surface du sol. La plaine était aride et couverte de petits cailloux de quartz. J'arrivai à Es-Safi dans un état d'épuisement et de souffrances que je ne puis décrire.

Les puits d'Es-Safi se trouvent dans un grand bassin qui, pendant le kharif et trois ou quatre mois après, devient un lac de peu de profondeur à la fin de la saison sèche; le sol s'était crevassé comme celui des bords du Nil. On trouve ici une quantité d'eau inépuisable et très bonne (le nom *Safi* signifie «limpide»). — Des milliers de chameaux et de bétail y sont abreuvés tous les jours. C'est une Station de bachi-bouzouks, commandés par un boulouk-bachi.

Altitude d'Es-Safi : 1393^{p}.

Variation de la boussole, d'après les observations des officiers d'État-Major : 6° 38′ 40″ (je ne pouvais plus rassembler assez de force pour faire des observations moi-même).

Je m'arrêtai dix jours à Es-Safi. — Pendant ce temps ma maladie fit de tels progrès qu'il devint très probable que je ne survivrais pas jusqu'à mon arrivée à l'Obeyad. J'envoyai donc en avant une dépêche au commandant Prout, que je savais se trouver en route entre Khartoum et l'Obeyad, pour lui faire savoir ma condition de santé et le prier de se hâter.

Je repartis d'Es-Safi le 22 mai. — Il m'était impossible de me tenir à cheval à cause de la violence de mes souffrances et de la paralysie de mes jambes qui était devenue presque complète. Ce fut donc en litière, porté par les soldats, que j'ai fait le trajet entre Es-Safi et l'Obeyad. J'arrivai le 22 au camp d'Omashechat.

A huit milles à l'ouest de ce camp se trouvaient, dans un endroit nommé Maçârîne, huit puits contenant une grande quantité d'eau.

Le 23 mai j'allai camper à Goz-el-han, dans le wady de ce nom; on devrait y creuser des puits : on y trouverait certainement de l'eau.

Le 24 mai, pendant que je me dirigeai avec la caravane au camp

Digitized by Google

Negour'rha, j'ordonnai au lieutenant Mohammed effendi Maher d'aller reconnaître quelques réservoirs dans le Gebel-Harraza, à l'est de la route. Cet officier s'y rendit et me rejoignit au soir, au camp de Negour'rha. Il rapporte que ces montagnes (peu élevées) sont habitées par les bédouins-voleurs No-ebat ou Nôbâ. Il y a deux réservoirs qui retiennent l'eau, seulement pendant le kharif; après qu'ils sont épuisés, les indigènes se procurent de l'eau au moyen de deux puits, l'un s'appelle Sania, situé dans les montagnes, il est creusé dans le roc, et a 10 mètres de largeur sur une profondeur de 30 mètres, il ne contient pas beaucoup d'eau, et pour l'obtenir, il faut descendre dans le puits; le second puits se nomme Chongur, il contient, en petite quantité, de la bonne eau.

C'est entre Goz-el-han et Negour'rha qu'on aperçoit les premiers champs de doh'n.

Le 25 mai, j'arrivai au camp de Mekerrig après une marche à travers une plaine entièrement brûlée. Tous les arbres étaient sans feuillage. Ce désert aride se continua le jour suivant pendant lequel j'envoyai la caravane à Fagmar, mais je me trouvai tellement malade que je fus obligé de m'arrêter près de Gebel-Gahamieh.

Le 27 mai, je me fis transporter à Cagmar, trois heures de marche, à travers une plaine ferme et unie, couverte de petits cailloux de quartz et sans arbres. On voit des collines de quartz, vers l'est.

Même à la fin de la saison sèche, Cagmar est une oasis charmante dans ce désert aride. L'œil, fatigué des sables brûlants, se repose avec délice sur ce qui semble être une grande prairie serpentante d'une verdure d'émeraude. Pendant quatre mois cette prairie est un lac, le reste de l'année, l'eau se trouve très près de la surface et on l'y puise au moyen de plus de 200 trous qui se trouvent au bord de la zone de verdure. Tous les jours on y voit des milliers de chameaux qu'on mène s'y abreuver de tous les déserts environnants. Aussitôt que quelques centaines s'en vont, ils sont immédiatement remplacés par d'autres, et continuellement l'on a sous les yeux le spectacle de quatre à cinq mille chameaux qui couvrent un espace de vingt à trente arpents de terrain. De grands troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons viennent aussi s'abreuver à ces puits précieux. Sur les bords de la verdure, on voit une douzaine de palmiers-dattiers et autant de palmiers-doums, ainsi que quelques figuiers.

Digitized by Google

Ici, l'on cultive le doh'n, le blé, le coton, le balmia, etc. — Des myriades d'oiseaux, d'espèces variées, parmi lesquels prédomine la cigogne noire et blanche, animent le paysage.

Les habitants sont des Kababiches. Il y a ici une garnison de bachi-bouzouks.

Le 1er juin, je partis de Cagmar où j'étais resté cinq jours et où ma condition de santé s'était continuellement empirée. Après six heures et demie de marche, j'arrivai à Garnaïah. Depuis Cagmar jusqu'à l'Obeyad, on trouve des villages d'habitations permanentes, entourés de champs cultivés, et des puits de 15 à 18 mètres de profondeur. Les habitations qu'on appelle *tokles,* consistent en un mur circulaire de *gache* (canne de doh'n) de quatre à cinq pieds de haut, surmonté d'un toit conique en chaume fait des mêmes cannes, en rangées régulières. Près des tokles on trouve fréquemment des abris contre le soleil nommés *racoubah,* qui consistent simplement en quelques pieux enfoncés dans le sol et soutenant des perches horizontales sur lesquelles on arrange une couche plus ou moins épaisse de *gache.* Ces abris, qui sont ouverts aux deux bouts, sont bien préférables aux *tokles,* tant qu'il ne tombe pas de pluie.

Le 2 juin, je continuai mon voyage, malgré des souffrances les plus terribles. Je passai par un endroit entre Schougla et Arkab, où l'on faisait du charbon et du fer. — Campement à Grégikh.

Le 3 juin, j'eus la consolation d'être rejoint par le commandant Prout, qui avait reçu ma lettre et qui venait à ma rencontre. — Ce même jour je campais à Chérème, où se trouvent des puits de 24 à 25 mètres de profondeur.

Le 4 juin, j'arrivai à Bara. Il y a ici une garnison de bachi-bouzouks sous un Sanjiak. C'est une autre oasis encore plus riche que Cagmar, et on l'appelle le *Paradis du Kordofan.* A six ou huit mètres, on trouve beaucoup d'eau (malheureusement mauvaise à boire), et même à la fin de la saison sèche, les sakias et les chadoufs fonctionnent continuellement pour irriguer les jardins comme aux bords du Nil. — Outre les mêmes récoltes qu'à Cagmar, on cultive, de plus, ici toutes sortes de légumes, des oignons, des tomates, des concombres, des melons, des radis et même des choux. Dans les jardins on trouve aussi des citrons, des grenades, des dattes et des raisins. Le Sanjiak Mustapha Aga avait fait préparer une maison et

2

Digitized by Google

me traita avec l'hospitalité la plus généreuse, mais, malgré ma bonne nourriture, ma condition devint de plus en plus mauvaise. La paralysie, qui avait saisi mes deux jambes, remontait jusqu'aux hanches et, sur l'avis du Docteur Pfund, je pris mes dernières dispositions en vue d'une mort prochaine. Le 8 juin, je transférai formellement le commandement au commandant Prout.

Le même jour, nous eûmes la première pluie de la saison, accompagnée de tonnerre et d'éclairs.

Le 10 juin, nous quittâmes Bara et nous campâmes à Om Soât, passant devant beaucoup de villages avec des puits de vingt-deux à vingt-cinq mètres.

Le 11 juin, nous allâmes jusqu'à Cafferiout. A 5 heures de l'après-midi, il y eut un orage très violent, accompagné de grêle très grosse. En deux minutes, toutes les tentes furent abattues. J'étais étendu sur mon angareb, sous une pluie battante, et incapable de faire le moindre mouvement. Mon fidèle et dévoué domestique, Thomas Ferranti, et mes ordonnances accoururent et me couvrirent le mieux qu'il leur fut possible. Pendant 50 minutes, ils furent obligés de retenir avec toute leur force, contre le vent et la pluie, les couvertures qui m'abritaient, pendant qu'ils étaient eux-mêmes exposés à la fureur de la tempête. Après plus d'une heure, on remit les tentes; mais la mienne, quoiqu'elle fût cette fois assurée par de grandes cordes extérieures, fut déchirée et emportée vers 9 heures du soir. Cet orage nous donna une idée fort exagérée de ce que devait être la saison pluvieuse, car nous en attendions un pareil tous les jours; mais il n'y en eut pas d'autre dans la suite qui pût y être comparé en violence.

Le jour suivant, 12 juin, fut ma dernière marche. A deux heures avant d'arriver à l'Obeyad, nous passâmes par une petite crête de quartz blanc qu'on appelle Gebel-Kourbadj et qui s'élève de 60 à 80 pieds au-dessus de la plaine, se prolongeant dans une direction de l'Est à l'Ouest. Du sommet, on voit se dérouler une plaine immense avec assez d'arbres, et à l'horizon se montrent quelques pics isolés de quartz, ceux de Gebel-Kordofan, Abou-Senoun, etc. — Mais, ce qui attire tout de suite l'attention du voyageur c'est le baobab (*Adansonia digitata*), qu'on voit ici pour la première fois. Au nord de la crête de quartz, il n'y a pas un seul de ces

Digitized by Google

arbres, mais on les trouve immédiatement après l'avoir passée. Ces arbres, par la grosseur de leur tronc et de leur écorce ridée, semblent être les éléphants du règne végétal; l'un d'eux, mesuré par le commandant Prout, avait 21 m. 30 cent. de circonférence, leur hauteur dépasse rarement 14 ou 15 mètres. Les baobabs sont des arbres mal proportionnés, d'un aspect laid et disgracieux. Ils croissent solitaires, à la distance de plusieurs centaines de mètres l'un de l'autre, et leur énorme grosseur en fait des objets très saillants du paysage, en dépit de leur maigre feuillage. Il est à remarquer qu'il faut aller à une grande distance de l'Obeyad avant de rencontrer un jeune baobab; tous ceux qui se trouvent à moins de 100 milles de cette ville sont très anciens.

La ville de l'Obeyad est située au milieu d'une vaste plaine très plate et très unie. A distance, elle semble se cacher presque entièrement dans des bosquets de *heglik* (*Balanites ægyptiaca*). Elle couvre une surface assez vaste et l'on dit qu'elle contient de 20 à 30.000 âmes. Les bâtiments de la Moudirieh sont en forme de rectangle, avec une cour intérieure. La façade a environ 300 pieds de longueur, et au milieu s'élève une tour carrée en briques brûlées. Les maisons de l'Obeyad, même les meilleures, sont bien inférieures à celles de Khartoum et de Berber; la plupart sont des *tokles*, avec des murs circulaires de briques crues qu'on bâtit ainsi : on pétrit la terre et l'on en forme des boules qui sont transportées au mur en construction et façonnées sur place en briques grossières, qu'on pose immédiatement et qui adhèrent ensemble sans aucun mortier; après que le mur est fini, on le plâtre en dedans et en dehors avec de la boue plus liquide, au-dessus on pose le toit conique soutenu sur des perches de bois; sur la pointe terminale on met une gerbe cylindrique de trois ou quatre pieds de haut, bien liée, du centre de laquelle s'élève un bâton rarement droit ou vertical. Si le propriétaire peut enfiler sur ce bâton une bouteille ordinaire, entre deux œufs d'autruche, ce luxe architectural devient l'admiration et probablement excite l'envie de tous ses voisins. Ces toits de chaume sont impénétrables à la pluie. Les *tokles* les plus grands ont une vingtaine de pieds de diamètre et n'ont pas d'autre ouverture que celle de la porte, qui se ferme par une natte ou une claie.

Les marchands et les gens aisés bâtissent aussi des maisons carrées à un étage, nommées *duldur*, qu'on recouvre de la même espèce de toit,

Digitized by Google

mais les maisons les plus prétentieuses de l'Obeyad sont rectangulaires. Les murs intérieurs d'une quinzaine de pieds de hauteur, en sont plâtrés avec de l'argile plus fine qui brille d'innombrables paillettes de mica, et qui donne une surface assez polie. Comme il n'y a point de chaux ici, la couleur de ces murs est de café au lait; le plancher est fait comme les murs. Le toit de ces maisons est presque plat et formé de poutres sur lesquelles on met un réseau de cordes puis des nattes de paille; on recouvre ces nattes d'une couche de terre mêlée de bouse de vache, qui se durcit au soleil. Mais ces toits ne sont point à l'épreuve de la pluie comme ceux de chaume, et ils exigent de fréquentes réparations dans la saison des pluies. Les chambres qu'on bâtit ainsi sont spacieuses, élevées et garnies de portes et de fenêtres grossières, mais assez bonnes; elles sont fraîches et bien aérées. Dans celle que j'ai occupée pendant six mois, le thermomètre s'est rarement élevé à 90° F., 32° 2 centigrades, et j'ai moins souffert de la chaleur qu'au Caire.

Les rapports du commandant Prout et du Docteur Pfund donnent tous les détails nécessaires sur les parties du Kordofan qu'ils ont visitées et sur l'Obeyad. A mon arrivée dans cette ville, je fus logé dans une bonne maison. La paralysie fit des progrès rapides et il me devint impossible même de changer de position au lit sans l'aide d'un ou deux hommes, mais, j'étais du moins soulagé de la responsabilité du commandement. Le devoir que je m'étais imposé en partant du Nil, quand j'étais déjà si gravement atteint, celui de retenir le commandement de l'expédition qui m'avait été confié jusqu'à ce que je pusse le transférer dans des mains capables, avait été rempli jusqu'au dernier moment possible. Mes jambes et mes pieds commencèrent à s'enfler et je croyais, comme tous ceux qui m'entouraient, que c'était un signe certain que je n'avais plus que quelques jours à vivre; mes souffrances étaient si affreuses à cette époque que mon seul désir était qu'une prompte mort vînt y mettre un terme. Mais, grâce à Dieu, après quelques jours, elles commencèrent à diminuer. Depuis six mois que je suis emprisonné ici par la maladie, j'ai recouvré un peu de force, mais la paralysie de mes jambes m'empêche encore de marcher ou même de monter aucun animal de selle; mon regret le plus amer, c'est d'être obligé d'abandonner une expédition à laquelle j'avais attaché tant d'espérance, et de voir mes camarades la continuer sans moi. Cependant j'ose espérer

Digitized by Google

que mes efforts jusqu'ici n'auront point été inutiles pour le service de notre illustre Souverain, Son Altesse le Khédive.

Je ne puis terminer ce rapport sans exprimer ma reconnaissance sincère des soins affectueux qui m'ont été prodigués par tout mon entourage. Sans l'habileté et l'attention infatigable du Docteur Pfund, la maladie, aggravée par le manque de médicaments applicables au cas, par la diète tout à fait défavorable, par la chaleur et la fatigue de la route, m'aurait certainement emporté. — Le commandant Prout a contribué de toutes les façons possibles à alléger mes souffrances et à égayer les tristes heures d'une convalescence si lente et si douloureuse.

J'ose penser que même dans un rapport officiel, il me sera permis de mentionner la conduite méritoire de personnes d'une condition plus humble. Les soins de mon serviteur fidèle, Thomas Ferranti, ont été marqués par l'affection et l'abnégation qu'on n'aurait pu attendre que d'un parent dévoué et ils ont beaucoup contribué à me sauver la vie. Il a été bien secondé par mes ordonnances, le caporal Abou Zeid et les soldats Marzouk et Mousa. Leur service zélé pendant des semaines entières, durant lesquelles leur sommeil était interrompu huit ou dix fois toutes les nuits, mérite bien un éloge honorable.

Enfin, je me souviendrai toujours avec affection de la bonne volonté avec laquelle tous les soldats de l'escorte m'ont transporté sur leurs épaules 160 milles sous un soleil de feu et quand le sable leur brûlait les pieds, sans même un seul murmure d'impatience. Un service si pénible et si bien accompli est une preuve de plus des excellentes qualités du soldat égyptien.

J'ai l'honneur etc., etc.

Signé : R. E. Colston.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMENTAIRES

SUR

L'ATLAS HISTORIQUE D'ALEXANDRIE[1]

PAR

M. HENRI THUILE.

Depuis la révélation des Ports submergés de l'ancienne île de Pharos[2], les travaux de M. Gaston Jondet attirent l'attention de tous les érudits.

La Société sultanieh de Géographie, douée d'une activité que peu de sociétés similaires égalent et qu'il faut en majeure partie attribuer au HAUT PATRONAGE sous lequel elle a l'honneur et l'avantage d'être placée, nous présente aujourd'hui, habillé d'un élégant cartonnage, l'*Atlas historique de la Ville et des Ports d'Alexandrie*, dressé par le résurrecteur de Pharos.

Voici réunies cinquante-quatre cartes, qui vont du XVe siècle à 1920. Si toutes n'offrent pas un intérêt capital, toutes du moins nous retiennent par quelque côté. Comme les pièces d'une mosaïque dont chacune est nécessaire, elles forment, par leur assemblage, la figure d'Alexandrie.

Planche I. — La plus ancienne (pl. I), sortie de la Bibliothèque Vaticane, érige au milieu des terres une ville occidentale entourée de fortifications. Un fleuve la baigne que traverse un pont. Sur la rive du fleuve on lit le nom de Caligo (Khalidje), plus généralement appliqué au canal qui, dès la plus haute antiquité jusqu'au milieu du IIe siècle de l'ère musulmane, conduisait les eaux du Nil au Kaire et ne débouchait qu'à Qolzoum. On sait que le canal, qui était comblé lors de l'arrivée des Arabes en Égypte, fut

---

(1) *Atlas historique de la Ville et des Ports d'Alexandrie*, par M. Gaston Jondet. Le Kaire. Imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale, 1921.

(2) *Les Ports submergés de l'ancienne île de Pharos*, par M. Gaston Jondet. Le Kaire. Au siège de l'Institut Égyptien, 1916.


Digitized by Google

déblayé par Amrou en six mois sur les ordres d'Omar pour porter aux habitants de la Mecque et de Médine les secours du Prince des Croyants. Le khalife Abou Giafar el-Mansour fit combler ce canal en l'an 150 de l'Hégire (soit en 767), et Maqrizi ajoute qu'il n'en reste plus que ce qu'on en voit de son temps, c'est-à-dire un tronçon qui ne s'étendait pas à plus d'une demi-lieue du Kaire. On sait aussi que deux ponts furent jetés sur le canal, que l'un d'eux fut détruit et qu'un seul subsista. Al-Soyoûty assure que sur les culées des deux ponts le nom d'Abd el-Aziz était gravé. J'ai lieu de croire que Comminelli a connu ces détails et qu'il a confondu le Khalidje du Kaire avec le Pi Drakôn d'Alexandrie.

Non loin du pont, monte vers le ciel la colonne du tombeau de Pompée. A l'intérieur des murailles, je découvre une cathédrale byzantine mais cherche en vain un minaret. Deux mosquées figurent cependant en dehors de la Ville et l'on découvre dans l'île de Pharos la célèbre église consacrée par les chrétiens à saint Raphaël, après avoir été bâtie et dédiée par les Grecs au culte d'Isis Pharia ou à celui de la nymphe Idothée chantée par Homère, quand, sur la rive Éleusinienne du royaume de Protée, elle conduit paître au soleil le troupeau des Tritons et des Holothuries. Par contre, l'auteur de la carte a négligé d'indiquer à la pointe occidentale le temple en l'honneur de Neptune que le regretté professeur Botti plaçait, sur la foi du Dr Néroutsos, au cap de Ras el-Tine.

Presque sur le bord du rivage, au nord-est de la cité, au pied des marches de deux monuments funéraires surmontés d'un dôme, se lisent les noms de saint Marc et de sainte Catherine. Il paraîtra curieux de constater que l'auteur, évidemment bien renseigné, de cette reconstitution a placé le tombeau de la sainte en dehors de la ville, puisqu'il devait savoir que son supplice avait eu lieu hors des murs et le tombeau de l'évangéliste à proximité du Grand Port oriental comme le veut la tradition. C'est sur ce tombeau de saint Marc, l'année 311 de Jésus-Christ, que vint prier l'évêque Pierre avant d'être mené à la mort dans la vallée des sépultures d'Éleusis.

Les maisons portent des toits comme à Florence, Comminelli n'ayant pas encore imaginé les terrasses. J'y vois même un clocher. Les fortifications ressemblent étonnamment à celles de Pise avec les mêmes poternes et leurs portes dont une seule est nommée. Telle apparaît entre ses deux ports dont le plus grand fut en réalité toujours le plus petit, la physionomie d'Alex-

Digitized by Google

andrie au xve siècle. Une tour-balise se dresse à la pointe occidentale de Pharos sur un rocher isolé où paraît plus sûrement, d'après le témoignage de quelques voyageurs, avoir été construit un fort. Néanmoins les contours du rivage sont à peu près fidèles et le Phare est placé exactement, c'est-à-dire à l'emplacement qu'occupait à l'époque le château massif et disgracieux surmonté d'une lanterne, construit par les Arabes (vers 1400), sur un îlot, à l'entrée du port est, et qui se rattachait à l'île de Pharos par une jetée sur voûtes. On ne peut être fixé sur le point de savoir si l'on utilisa pour ce château, qu'on appela plus tard le Grand Pharillon, les fondations de l'ancien Phare des Ptolémées, la merveille du monde, qui, fortement endommagée au xe et au xiie siècle, disparaît brusquement au xive. En tout cas, une tradition rapportée par Maqrizi et fort répandue de son temps à Alexandrie affirmait que l'ancien Phare était autrefois aussi distant de la mer que l'île de Pharos était au xive siècle éloignée de la ville. Ce que d'ailleurs M. Jondet explique par le glissement du littoral de Pharos et qu'on peut également envisager du fait d'un affaissement subit déterminé par un plissement de l'écorce terrestre.

De plus, cette planche réjouit les yeux par sa superbe impression et mériterait à ce seul titre de figurer ici, les cartes de cette époque n'étant pas assez nombreuses pour qu'on ait la liberté de choisir.

Planche II. — La seconde parut au xvie siècle dans l'ouvrage que Pierre Belon écrivit au retour de ses voyages accomplis de 1546 à 1549. Le fleuve Nil traverse encore la ville comme le Caligo dans la carte vaticane. Il s'est même augmenté de cinq branches, par lesquelles il se déverse dans la mer. L'enceinte fortifiée abrite des maisons coiffées d'un toit, bien que Belon affirme dans son ouvrage que tous les bâtiments sont couverts de terrasses, comme ceux de Turquie, d'Arabie et de Grèce.

Ce Belon était un homme délicieux. S'il apparaît médiocre carthographe, son recueil d'observations témoigne du goût le plus certain enrichi d'une érudition charmante. On retrouve dans son style toutes les grâces d'Amyot dont il fut l'ami, jointes à la saveur de Ronsard. Sa vie, agréable et brève, il l'occupa à voyager et, ayant parcouru l'Italie, les États du Grand Seigneur, la Grèce, l'Asie Mineure, la Palestine, l'Égypte, la Savoie et l'Auvergne, retiré dans son logement du château de Madrid que Charles IX lui avait

Digitized by Google

donné, entouré de la considération générale, il se livrait à la médecine, à la botanique, à l'agriculture, à ses souvenirs, tout en traduisant Dioscoride et Théophraste. Il mourut assassiné, un soir, dans le bois de Boulogne, âgé de 47 ans. On a donné son nom à une plante d'Amérique.

De tous les voyageurs venus à Alexandrie, aucun ne nous a laissé des remarques plus minutieusement observées, plus judicieuses. « Elle est située, dit-il, en pays sablonneux dessus une pointe, car d'un côté elle a la mer Méditerranée et de l'autre côté est le grand lac Maréotis, de moult grande étendue. Les mêmes murailles qu'Alexandre le Grand fit anciennement édifier, sont encore en leur entier, mais le dedans de la ville n'est pour la plupart que ruine des anciens bâtiments. Elle fut expressément ruinée quand le Roi de France avec le Roi de Chypre forcèrent le Soldan de la laisser lequel voyant ne la pouvoir garder la fit démolir. Mais depuis on y a réédifié des maisons peu à peu, selon qu'on y a voulu habiter. Et n'était que les marchands chrétiens y tiennent quelques hommes pour le trafic des marchandises, elle serait bien peu de chose. On y apporte toutes sortes de vivres, tant du pays d'Égypte, que de Chypre et des autres lieux voisins. Le pain qui est fait en ce pays là et en Syrie est formé en tourteaux aplati en fouasses, dessus lequel ils ont coutume semer de la nigelle franche. Par quoi on trouve telle semence en vente à grandes sachées par les marchés et les boutiques des marchands. Il y a de toutes sortes de vins qu'on apporte par mer de divers lieux; car mêmement Cypre n'en est guère loin. Les chairs, tant de mouton que de chevreau, de veau et bœuf y sont moult savoureuses. Ils ont grande quantité d'espèces de chèvres qu'on nomme gazelles, lesquelles anciennement les Grecs nommaient origes qu'ils tuent à la harquebuse par les campagnes, car elles y vont en troupes. L'on y trouve aussi des poules et des œufs. Ils ont aussi de toutes sortes de légumes desquels le renom est grand. Aussi sont-ils opulents en toutes sortes de blés, comme riz, orge, far autrement dit épeautre. La plante appelée des Grecs dolicos y porte la fleur jaune. »

Et n'est-ce pas aussi un nom de fleur qu'il a donné à cet îlot devant le phare que nous nommons aujourd'hui Diamant : *garophalo* « œillet »? Je lui pardonne pour cela le lac Maréotis si largement ouvert à la mer, ce qu'on ne peut admettre qu'en des temps très reculés antérieurs au XVIe siècle, en considérant le lit du lac comme celui d'une des bouches du Nil, et son

Digitized by Google

Alexandrie médiévale dénuée de mosquées, toute pareille à l'Aiguesmortes de nos jours.

Par contre il est à remarquer que l'indication des deux obélisques, l'un droit et l'autre couché, placés dans le voisinage de la gare de Ramleh est rigoureusement exacte, qu'on en peut dire autant du dessin des deux ports séparés par l'île de Pharos et des lieux où il a marqué le Phare et la « Porte du Kaire » qui commandait la route de Shatnouf à Rosette dont Maqrizi a écrit qu'elle conduisait à tous les points de la terre. Les portes de la Marine et Del Pepe sont aussi mentionnées. On ne peut, avant de quitter Belon, oublier pour sa gloire la suprême requête par laquelle il terminait son livre : « Il n'est homme parlant des diverses choses qui puisse si bien dire que les lecteurs sévères, envieux et de mauvaise vouloir, ne trouvent à redire et calomnier. Mais nous prions ceux qui de bon zèle accepteront notre labeur qu'ils supportent les fautes, s'ils en trouvent aucunes. »

Planches III et IV. — La planche III est celle de l'ancienne Égypte extraite du *Theatrum orbis terrarum* d'Abraham Ortell, en latin Ortelius, surnommé le Ptolémée de son temps. La planche IV donne l'agrandissement du cartouche de la planche III réservé à Alexandrie. Ces deux cartes, qui servirent de base à tous les travaux des géographes postérieurs, nous représentent fidèlement l'état des connaissances sur l'Égypte au xvie siècle. Ortell, issu d'une famille aisée, consacra les soixante et onze années de son existence au métier d'éditeur-compilateur. Comme il vécut longtemps et mourut célibataire, il employait les nombreux loisirs que lui laissèrent quelques voyages en Europe à corriger dans des éditions successives les erreurs de ses premiers travaux. Exempt d'ambition, il avait pris le globe terrestre pour devise avec ces mots : *contemno et orno mente, manu.* Ce fut en somme un sage que rien ne put distraire du silence recueilli de son cabinet d'Anvers, où il travailla et mourut. Son atlas eut le plus grand succès et lui valut le titre de géographe de Philippe II, roi d'Espagne.

On remarquera sur la planche III que l'embouchure du Nil est mieux située que dans les cartes précédentes, que le lac Maréotis ne s'ouvre plus directement dans la Méditerranée et qu'il y a au delà de l'antique Chersonèse, que nous appelons Ajamy, deux îles qui sont les sœurs d'Aphrodite.

Digitized by Google

Planche V. — Les erreurs signalées dans les deux premières cartes figurent avec exagération sur la planche V extraite de l'Atlas de Jansson, plus connu sous le nom de Blaeu. Jean Blaeu continua la publication des cartes géographiques rassemblées par son père Guillaume Blaeu, célèbre imprimeur d'Amsterdam qui fut le disciple de Tycho-Brahé et lui-même astronome de talent. Son instruction personnelle ne pouvait cependant lui permettre de juger de la valeur des cartes que dressaient pour lui des géographes qu'il payait généreusement. Mais les soins apportés à leur publication et la beauté de leur gravure en firent la fortune, et les atlas de Blaeu restent recherchés par les bibliophiles à l'égal des Elzévirs.

Si nous examinons cette carte, nous y constatons la disparition de l'île de Pharos et l'agrandissement du nouveau port au détriment de l'ancien. Le phare a été transporté à la pointe du cap Lochias, à l'emplacement du pharillon. Au fond du port Eunoste une enceinte fortifiée, close d'une barrière, abrite deux galères militaires. Deux autres occupent le port même. La colonne Pompée siège sur la côte du Mex.

Dans la ville fermée, ceinte d'une double ligne de remparts du côté de la mer, apparaissent d'étranges mosquées et une construction semblable porte le nom de sainte Catherine. Une inscription désigne le tombeau de saint Marc, une autre la maison d'Alexandre le Grand. Nous retrouvons les portes du Kaire et Del Pepe et de plus celle du Nil, mais nous avons perdu la porte de la Marine indiquée par Belon. Le Nil se répand dans la ville par six canaux qui alimentent les citernes. On y découvre aussi de nombreuses ruines et quelques rares palmiers. En dehors des fortifications se promènent quatre indigènes, et l'on voit quatre dromadaires arrêtés. Sur l'eau le vent gonfle les voiles des sélandres.

Planche VI. — La vue d'Alexandrie, objet de la planche VI, que le sieur de Liergues a publiée en 1665 à Lyon dans le Journal des voyages de son père, M. Balthasar de Monconys, nous paraît un peu succincte auprès de la précédente. Il y a bien dans cette carte de la sécheresse du *Journal*. Mais son exactitude mérite notre attention. Voici parfaitement située la ville par rapport au rivage, l'île entre ses deux ports, le Phare à la pointe orientale, le cap Lochias ébauché et à leur place respective l'Obélisque et la Colonne de Pompée dont l'alignement balise l'entrée du nouveau port. La

Digitized by Google

chaussée de l'Heptastade y semble néanmoins exagérément élargie malgré l'apport des atterrissements marins, ou, selon l'opinion de Mariette, malgré l'effet du délestage des navires grecs et italiens qui pendant tout le moyen âge s'en venaient lestés de pierres, à Alexandrie.

Certes, M. de Moncomys n'était pas un voyageur vulgaire. Après avoir parcouru l'Espagne, le Portugal, la Provence et l'Italie, l'Égypte le vit venir chercher dans ses temples les traces du grand Hermès Trismégiste. Comme il cultivait assidûment les sciences occultes, il devait, par la Palestine, la Syrie, l'Anatolie et Constantinople, atteindre peut-être la Perse, où l'attirait Zoroastre. Qui sait de quels progrès les livres spagiriques ne lui seraient pas redevables si la maladie ne l'eût soudainement frappé à son retour à Lyon et anéanti à jamais les secrets qu'il rapportait de ce long périple? Disciple de Platon et de Pythagore, le dessein le tenta de confronter à l'Osiris du *Rituel funéraire*, à l'Adam Kadmon de la Kabbale, l'homme idéal du Poimandrès, la gnose de l'Asclépios, sans que la mort, qui arrive, comme le dit Hermès, par la dissolution du corps fatigué de son travail, lui ait laissé le temps de jeter sur ces livres, dernière production de la philosophie grecque toute embrouillée d'idées alexandrines et de dogmes égyptiens, l'éclat d'une vérité que le Conducteur des Âmes a intentionnellement obscurcie. « Ces choses, ô Asclépios, sont vraies pour qui les comprend; l'ignorant n'y croit pas, car l'intelligence est la foi : ne pas croire c'est ne pas comprendre. » « Les livres d'Hermès Trismégiste, écrit Louis Ménard dans l'éloquente page qu'il leur a consacrée, ne peuvent soutenir la comparaison ni avec la religion d'Homère ni avec la religion chrétienne, mais ils font comprendre comment le monde a pu passer de l'une à l'autre. En eux, les croyances qui naissent et les croyances qui meurent se rencontrent et se donnent la main. Il était juste qu'ils fussent placés sous le patronage du Dieu des transitions et des échanges qui explique, apaise et réconcilie, du Dieu crépusculaire dont la baguette d'or brille le soir au couchant pour endormir dans l'éternel sommeil les races fatiguées, et le matin à l'orient pour faire entrer les générations nouvelles dans la sphère agitée de la vie. »

Laissons les morts ensevelir les morts, les rêveries d'Hermès et M. de Monconys disparaître entraînées à leur tour dans les reflets du Fleuve où roula le corps divin d'Osiris enveloppé dans la chevelure d'une femme

Digitized by Google

d'Asie. Il nous en est resté au fond d'un volume illisible une carte attachante en sa simplicité.

Planche VII. — La planche VII du médecin hollandais Olivier Dapper établi à Amsterdam, auteur de nombreux ouvrages de compilation géographique, ne paraît être qu'une réimpression avec légères variantes de la planche V de Blaeu. J'y retrouve la porte du Kaire, celle du Nil, la porte Del Pepe devenue porte del Pero et la porte de la Marine devenue porte de la Mer. Les mosquées ont gardé par leur aspect le même mépris de l'Histoire sans que ce soit le lieu du martyre de sainte Catherine qui en ait profité, car Jacques de Voragine, dans sa *Légende,* et Jean Mielot, dans sa *Vie de sainte Catherine,* affirment également qu'elle fut conduite au supplice hors de la porte de la cité d'Alexandrie. Et ne sait-on pas qu'étant suivie d'une moult grande foule d'hommes et de femmes, parmi lesquels les vierges et les nobles dames se lamentaient, elle leur dit : « Ô vous, excellentes dames, ô vous, nobles vierges, je vous demande que vous n'accompagniez point mon martyre de pleurs et de gémissements. Mais si aucune pitié de nature vous émeut à mon égard, et touche votre cœur de compassion et de merci, je vous en prie, réjouissez-vous plutôt avec moi, car je vois Notre-Seigneur Jésus-Christ qui m'appelle. Certes, voici Celui qui est la souveraine récompense des Saints, la beauté et la couronne des Vierges. Conservez donc pour vous ces lamentations et ces larmes que vous perdez vainement pour moi. Pleurez sur vous-mêmes, ou plutôt priez, afin que cette suprême journée, qui attend tous les mortels, ne vous surprenne pas en cette erreur de païennerie, pour laquelle vous verseriez des pleurs éternels. »

Dapper nous désigne également le sépulcre de saint Marc. Le corps de l'évangéliste en avait été enlevé depuis l'an 468 sous le règne de l'empereur Léon pour être transporté à Venise dans l'église sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui la basilique qui porte son nom. Ce voyage fut d'ailleurs traversé de péripéties si émouvantes et l'occasion de si touchants miracles fidèlement transcrits dans la *Légende* que je vous engage à l'y lire pour votre édification. Vous pouvez pour la vérité historique vous en rapporter à Dapper, à Jean Mielot, à Jacques de Voragine et aux *Acta Sanctorum* des doctes Bollandistes.

Digitized by Google

PLANCHES VIII À XI. — Les planches VIII, IX, X et XI, dont les originaux appartiennent au dépôt des cartes de la Marine à Paris, témoignent d'un caractère tout différent. Voici enfin, rendue à ses traits véritables, la physionomie d'Alexandrie à la fin du XVII[e] siècle et au commencement du XVIII[e]. Ce ne sont plus de maigres croquis ou de fantaisistes images dressés par des voyageurs inexpérimentés ou même d'après leurs souvenirs, mais le résultat des travaux sérieux de spécialistes qui opéraient sur place. Tandis que le premier en date, Razaud, ingénieur du Roi, prenait pour sommets de sa triangulation des points élevés à l'intérieur des terres, les autres semblent s'en être tenus aux monuments du rivage. La différence, la dissemblance des méthodes de travail adoptées a produit une inégalité de résultats. Ainsi l'île de Pharos, qui compte 1600 toises de longueur chez Razaud, n'atteint qu'à 1250 chez Massy, l'Heptastade respectivement 725 et 650 toises de longueur sur 200 environ de large. La toise valant 1 mètre 949, Pharos ayant 3000 mètres et l'Heptastade 1400 sur 500, les mesures données par Razaud se rapprochent davantage de la réalité. La carte de Christian Melchien coïnciderait plutôt avec celle d'Antoine Massy, bien que plus succinctement traitée. Celle de Massy, levée à la boussole, me semble des quatre la mieux orientée. Il est regrettable que la planche XI par Marquese de la Garde, si intéressante par les sondages exécutés dans le nouveau port, ne s'étende pas jusqu'au port Eunoste, dont il serait important de connaître les fonds en 1713, bien qu'ils nous aient été déjà partiellement donnés en 1699 par les sondages de Christian Melchien et d'une manière plus complète par ceux d'Antoine Massy qui, le premier, a signalé la passe du Boghaz avec des profondeurs à peu près identiques à celles que relèvera l'amiral Brueys en 1798 et que nous trouvons rapportées sur sa carte (voir la planche XIX).

Mais le nouveau port seul ouvert aux chrétiens pendant les XVII[e] et XVIII[e] siècles a naturellement détourné à son profit l'attention des cartographes. Le Mascrier, publiant en 1735 une *Description de l'Égypte* composée sur les *Mémoires* de M. de Maillet, ancien consul de France au Kaire, assure que la défense faite par les Turcs aux Européens d'utiliser le port Eunoste était motivée par la raison que les appartements de leurs femmes étaient presque tous tournés de ce côté-là. Quoi qu'il en soit de cette raison, qui paraît assez spécieuse quand on songe que la direction de ces appartements n'était

Digitized by Google

pas inamovible, on ne peut que reconnaître la prudence des Turcs qui se méfiaient justement d'étrangers qui, pour ne parler que de la France, leur envoyaient, de 1687 à 1713, les ingénieurs et les pilotes chargés de dresser aussi exactement que possible les quatre relevés que nous voyons ici. Néanmoins l'interdiction de pénétrer dans le port Eunoste n'était pas si absolue que Christian Melchien et Antoine Massy n'aient réussi à relever quelques-uns de ses mouillages.

Sur les cartes de Razaud et de Massy figure pour la première fois l'expansion de la ville turque sur l'Heptastade. Il serait intéressant pour le Musée d'Alexandrie d'en obtenir une photographie à grande échelle, car elles méritent à tous points d'être connues.

L'importance de la carte de Razaud n'échappera à personne. Chaque détail noté par le scrupuleux ingénieur est à retenir et à considérer. Qu'on remarque, par exemple, près de la porte Rosette, ces habitations disposées en village qui n'ont été plus tard qu'esquissées par Pococke et négligées par Norden. Elles eussent cependant mérité de retenir l'attention du voyageur danois puisque, peu de jours après lui, elles allaient disparaître détruites par la guerre la première année et la dernière de l'occupation de la ville par les soldats de Bonaparte. Leurs ruines servirent à édifier les maisons que l'on voit situées au sud-ouest de celles-ci sur la planche XVII extraite de la *Description de l'Égypte*. Je doit ajouter que D'Anville aussi a relevé ce village, mais D'Anville a relevé tous les détails de Razaud, puisque, ainsi qu'on le verra plus tard, la carte de D'Anville, c'est Razaud qui l'a faite.

Planches XII et XIII. — Frédéric-Louis Norden, capitaine de la marine royale de Danemark, mort à Paris à 34 ans, est le premier voyageur européen chargé de mission qui ait, avant l'expédition de Bonaparte, parcouru l'Égypte dans le but d'en décrire et dessiner les monuments. Les planches XII et XIII, extraites de son grand ouvrage *Voyage d'Égypte et de Nubie* publié en français, à Copenhague, en deux volumes de 1752 à 1755, soit dix ans après sa mort, ne nous peuvent donner qu'une faible idée de l'abondance des matériaux qu'il rassembla. Le savant Templeman en donna une traduction anglaise en 1757. Mais l'édition de Copenhague, somptueusement imprimée, devint si recherchée des amateurs qu'elle atteignit un prix inabordable et que Louis-Mathieu Langlès, membre de l'Institut, eut

Digitized by Google

l'idée de la rééditer sous une forme plus modeste en y introduisant quelques corrections et des notes. Cette nouvelle édition parut chez Pierre Didot de 1795 à 1798, en trois volumes contenant la réduction des dessins originaux gravés par le célèbre Marc Tuscher, de Nuremberg.

J'ai comparé les fonds relevés par Norden sur la planche XII avec ceux de la planche XI de Marquese de la Garde et les ai trouvés sensiblement pareils, ceux de Norden étant légèrement supérieurs. Il faut croire toutefois que l'état du nouveau port ne s'améliorait pas depuis 1713, puisqu'il écrit dans son *Journal* « qu'on est obligé de mettre de distance en distance des tonneaux vides sur les câbles afin qu'ils ne soient pas rongés par le fond qui est pierreux. Mais si cette précaution garantit les câbles, les vaisseaux ne laissent pas d'être toujours exposés aux risques de se perdre : l'ancre ne tenant pas si bien de cette façon, un gros vent détache aisément le vaisseau qui, se trouvant une fois à la dérive, périt dans le port même, parce qu'il n'a ni assez d'espace ni assez de profondeur pour faire tenir de nouveau ses ancres. Un vaisseau français se perdit de cette manière l'année qui précéda mon arrivée à Alexandrie. » C'était donc en 1736, Norden ayant débarqué en Égypte au mois de juin 1737, pour repartir vers la fin mai 1738.

Deux châteaux d'une mauvaise construction turque défendaient l'entrée de ce port. Celui qu'on appelait le Grand Pharillon portait une petite tour au sommet de laquelle on allumait chaque nuit une lanterne à la lumière avare et mal entretenue, dernier vestige du Grand Pharos dont il paraît avoir occupé l'emplacement. L'autre château, appelé Petit Pharillon, portait également une lanterne. On les voit figurer tous deux sur la planche XIII. Le petit château se rattachait à la terre ferme par un môle en maçonnerie formé de deux redans; le grand château se rattachait à l'île également par un môle construit en briques et en pierres de taille bâties en voûtes sous lesquelles l'eau passait. Ce môle conservait dans ses ruines l'aspect d'un ancien ouvrage romain.

A l'intérieur de la vieille Alexandrie, dont les remparts s'effritent, Norden ne rencontre que quelques mosquées, quelques églises et cinq ou six citernes entourées de jardins. Tout n'est plus que décombres et poussière. Il visite les églises de sainte Catherine et de saint Marc indiquées sur sa carte, et qui n'ont rien, dit-il, de respectable que le nom d'églises qu'elles

Digitized by Google

portent. «Elles sont si obscures, si sales et si remplies de lampes, qu'on les prendrait plutôt pour des pagodes que pour des temples où le vrai Dieu est adoré. Elles sont desservies par des prêtres grecs et par des prêtres coptes. Dans l'église de sainte Catherine on montre avec grande vénération un morceau de colonne sur laquelle on prétend que cette sainte eut la tête coupée; et quelques taches rouges qu'on y fait remarquer sont, dit-on, des gouttes de son sang.»

Avec la même légèreté qu'on doit qualifier d'indécente, Norden parle de la nouvelle Alexandrie et des mœurs de ses habitants. Je n'en veux citer pour témoignage que le parallèle qu'il établit entre le Consul de France et celui des Anglais. «Il est d'usage parmi les Français d'Alexandrie de témoigner un respect extrême pour leur consul; afin même de le faire d'autant plus valoir dans l'esprit des Turcs et des autres nations, ils s'attachent à donner une haute idée de sa personne et à illustrer tellement sa naissance qu'il ne dépend pas d'eux qu'on ne le regarde comme sorti du sang royal. S'il fait, par hasard, un tour à Rosette, il porte pavillon blanc au mât de sa vergue; et quand il sort du port de même que quand il rentre il est salué d'une décharge générale du canon des vaisseaux français. Il demeure avec la plus grande partie de sa nation dans un vaste hôtel, où il a une église et un chapelain. Les autres Français habitent dans des maisons séparées. Il ne fait point de négoce, du moins à ce qu'il paraît, et il ne sort que très rarement, pour ne pas exposer sa personne et son caractère. Les airs qu'il se donne parmi les siens ne lui permettent pas de trop converser avec eux : ainsi il paye sa grandeur par une vie assez ennuyeuse pour un homme qui aimerait la société.

«Voyons comment agissent les Anglais : Il s'en faut de beaucoup qu'il y ait autant de choses à dire d'eux que des premiers. Ils n'ont à Alexandrie que deux marchands, dont l'un est le consul, qui dépend de celui du Kaire. Ils se tiennent tranquilles et se conduisent sans faire beaucoup de bruit. S'il s'agit d'entreprendre quelque affaire délicate, ils se mettent à l'écart et laissent aux Français l'honneur d'aplanir les difficultés. Quand il en résulte du bénéfice, ils y ont leur part, et si les affaires tournent mal, ils se garantissent du mieux qu'ils peuvent. Voilà tout ce qu'on peut dire des nations établies à Alexandrie.»

Quand on connaît la sympathie qui l'attachait à l'Angleterre, dont il

Digitized by Google

servit les escadres comme officier et qui le reçut membre de l'Académie des Sciences, à la France où il était allé se guérir et dont il adopta la langue, on ne peut trop admirer la liberté de cet esprit. D'ailleurs n'a-t-il pas dit lui-même à la fin de son testament : « Le tout est écrit à bonne intention et sans aucun embellissement. La vérité seule me guide. Je ne prétends pas que mes observations soient estimées au delà de leur juste valeur; j'ai fait de mon mieux. Je n'ai pas écrit une syllabe dont je ne sois entièrement convaincu. On peut m'en croire sur ma parole, et s'en reposer sur l'authenticité de mes dessins. » Tel semble bien le langage d'un homme de bonne foi. Tout au plus, pourra-t-on lui reprocher de n'avoir pas indiqué l'échelle de ses cartes.

Planche XIV. — En même temps que Norden, Richard Pococke traversait l'Égypte, mais ces deux voyageurs ne s'y rencontrèrent pas. Pococke, l'auteur de la planche XIV, débarqua à Alexandrie le 29 septembre 1737 et y séjourna jusqu'au 24 octobre de la même année. Il était âgé de 33 ans, étant né à Southampton en 1704. Il mourut évêque de Meath frappé d'apoplexie en 1765. Sous le titre de *A description of the East and some other Countries,* il publia de retour dans sa patrie, à Londres, en 1743, le premier volume des observations de ses voyages à travers l'Égypte et l'Arabie. Un second volume divisé en deux parties parut en 1745, comprenant la Syrie, la Mésopotamie, l'Asie Mineure, Constantinople, les îles de l'Archipel, l'Italie et l'Allemagne. Le texte était accompagné de 179 cartes, qui ne figurent pas dans la traduction française donnée par J. P. Costard, libraire à Paris en 1772, en sept volumes in-12.

Les remarques de son *Journal* confirment celles de Norden : « La ville vieille est entièrement ruinée et l'on s'est servi de ses matériaux pour bâtir la nouvelle. A l'exception de quelques maisons qui sont à Rosette et des portes des bains, il n'y a que quelques mosquées et trois couvents dans la vieille ville. »

Les citernes attirent naturellement son attention : « De tous les monuments qui restent à Alexandrie, les plus extraordinaires sont les citernes qu'ils bâtissaient sous leurs maisons et qui étaient soutenues par deux ou trois étages d'arcades ou de colonnes pour recevoir l'eau du Nil qui s'y rendait par le canal, ainsi qu'on le pratique encore aujourd'hui ». Il nous

Digitized by Google

donne sur les murailles quelques précisions intéressantes : « Les murailles extérieures de la vieille ville sont bâties de pierres brutes et paraissent être fort anciennes; toutes les arches sont en plein cintre, et fort bien bâties. Elles sont défendues par des tours demi-circulaires de vingt pieds de diamètre et espacées d'environ 130 pieds; elles ont chacune un escalier pour monter aux créneaux dont le parapet est soutenu par des arcades. Les murailles intérieures sont plus fortes et plus hautes que les autres et défendues par de grosses tours extrêmement hautes. Les deux plus grosses sont sur le rivage, en tirant au nord-ouest vers la ville neuve. Celle qui est au nord servait autrefois de Douane et appartient aujourd'hui à l'Aga. L'autre qui est abandonnée est à trois étages et a des citernes au-dessous. »

D'après ce qu'on lui raconte et sur l'aspect des ruines qui l'émeuvent il situe, en dépit de Strabon, l'ancien Théâtre des Grecs au sommet de la colline Kom-Démas, où s'élève aujourd'hui la mosquée Nabi-Daniel, voisine de Kom el-Dick qui devait être l'ancien Paneum. L'endroit en est désigné sur la planche XIV par la lettre *i*, qu'on aura quelque peine à retrouver, car le mélange hétéroclite de majuscules et de minuscules romaines et grecques, mêlées aux chiffres dont il a orné sa légende, rend la recherche difficile. Par suite d'une opinion moins facilement acceptable, il place le Musée en *o* sur le rivage. Or si le quartier Béta ou du Bruchion, qui comprenait le Musée et le tiers de la ville, s'étendait de la rue Fouad I[er] à la mer, nous avons maintes raisons de croire, après Mahmoud Pacha el-Falaki et le D[r] Néroutsos Bey, que le Musée et le Sôma où reposait le corps d'Alexandre avoisinaient l'emplacement de l'ancien consulat de France et de la mosquée du prophète Daniel. D'ailleurs le lieu désigné par Pococke n'appartient pas même au Bruchion, mais bien plutôt au quartier appelé de la lettre Delta et qu'occupaient les Juifs au témoignage de Philon et de Flavius Josèphe. Je ne veux pas m'attarder à surprendre les autres erreurs inscrites sur sa carte. Il me suffira de noter la déformation du rivage et celle de l'enceinte de la cité qui paraissent avoir été relevés du haut d'un monticule placé au nord ou au midi, de sorte que les côtés de l'est et de l'ouest ont été démesurément allongés. *Errare humanum est.* Nous devons en tout cas reconnaître qu'il est le premier qui se soit hasardé à retracer quelques rues de l'ancienne Alexandrie. Il est vrai qu'à part la grande Voie canopique que coupait à angles droits une rue qui conduisait à la mer, toutes

Digitized by Google

les autres rues imaginées par le voyageur anglais ne correspondent à rien.

Son *Journal* restera néanmoins précieux aux érudits par la foule des observations qu'il y a rassemblées et par la confirmation qu'il apporte à la thèse émise par M. Jondet sur le glissement de l'île de Pharos : «La mer a gagné du côté occidental de l'île, et l'on voit encore sous l'eau les ruines de quelques citernes qui étaient taillées dans le roc». Et quelques lignes plus loin, revenant sur la même idée : «La mer a gagné de tous côtés sur l'île de Pharos, excepté celui du midi».

Pococke remonte le Nil de Rosette jusqu'au Kaire. Suivons-le un instant sur le fleuve. «Lorsque le vent est bon, les vaisseaux remontent aisément contre le courant, mais lorsqu'il est faible on les remorque avec une haussière, à moins qu'ils ne soient obligés de s'arrêter comme on le fait ordinairement tous les soirs lorsque le Nil est bas et qu'on craint d'échouer. Les passagers s'amusent pendant ce temps-là à raconter de longues histoires arabes, et si c'est pendant le jour, les bateliers jouent des farces.

«La navigation du Nil est extrêmement agréable. Le terrain qui est autour est très fertile; les villages sont entourés de palmiers qui forment comme autant de bosquets et qui, lorsque la campagne est inondée, ressemblent à des îles, comme ils le sont en effet. L'Égypte est dans la plus grande beauté dans le mois de décembre, qui est le milieu du printemps, et toute la campagne est couverte de fleurs et de verdure.» Il abandonna le Nil au village d'Hélé près de Fostat pour entrer au Kaire monté sur un âne, en compagnie du consul qui était à cheval, «n'y ayant, dit-il, que le consul qui puisse entrer à cheval dans la ville». On pourra oublier, pour ces détails qui ne manquent pas de saveur, les contours de sa carte qui manquent de justesse.

Planche XV. — Le même reproche ne s'adresse pas à D'Anville. La planche XV, extraite de ses *Mémoires sur l'Égypte*, frappera le lecteur par sa netteté et son exactitude. On voit qu'il a profité des défauts de ses prédécesseurs pour joindre à son ouvrage une carte digne de lui; c'est pourquoi il a choisi celle de Razaud, qu'il a fidèlement reproduite. Si l'on veut bien rapprocher la planche VIII de la planche XV, on constatera l'identité de ces deux cartes. J'ai déjà dit tout le bien que je pensais des travaux de Razaud et constate avec plaisir que soixante-dix-neuf ans après lui, Jean-

Digitized by Google

Baptiste Bourguignon d'Anville, premier géographe du Roi, pensionnaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, adjoint géographe de l'Académie des Sciences, de la Société des Antiquaires de Londres, de l'Académie de Pétersbourg et secrétaire ordinaire de S. A. Seigneuriale Monseigneur le Duc d'Orléans, était déjà de mon avis. D'Anville mourut à 85 ans sans avoir pu découvrir le nom de ce Français dont il s'accuse dans ses *Mémoires* d'avoir reproduit l'ouvrage. Grâce à M. Jondet, nous le connaissons aujourd'hui : il s'appelait Razaud.

La reconstitution de l'ancienne Alexandrie, placée par D'Anville au bas de sa planche, paraît avoir été dressée d'après les cartes du Père Sicard, missionnaire en Égypte en 1722, et de Pierre-Nicolas Bonamy. Cette dernière existe à la page 416 du 9ᵉ volume des *Mémoires* de l'Académie paru en 1731. Il est regrettable de ne pas les voir dans l'*Atlas*. Cette reconstitution de D'Anville est d'ailleurs bien inférieure à la réputation de notre célèbre géographe. Il n'indique à l'intérieur de la ville qu'un seul monument, le Sérapéum, qu'il situe au bord de la mer, ce qui est malheureusement faux.

De ces considérations il restera acquis que D'Anville a publié sous la date de 1766 un plan d'Alexandrie relevé en réalité en 1687. Ce qui n'a pas empêché Rossel d'écrire dans sa *Biographie universelle :* « Les cartes d'Égypte pour lesquelles D'Anville a toujours témoigné une affection particulière ont donné à sa gloire le plus grand éclat dont elle pût être couronnée : leur exactitude a été également confirmée par les savants français qui, d'après les ordres de Bonaparte, ont été chargés de visiter le pays et d'en donner de nouvelles cartes. Les Anglais ont été forcés de rendre hommage à la supériorité de D'Anville, et le plus bel éloge qu'ils aient pu donner au major Rennel, le plus célèbre de leurs géographes, a été de le nommer le D'Anville de l'Angleterre. »

Ces éloges sembleront exagérés.

Planche XVI. — Razaud, qui doit être considéré comme l'auteur de la carte de D'Anville, doit l'être également de celle de Savary, car je retrouve sur ces trois cartes les mêmes erreurs reproduites et notamment l'orientation également erronée.

Claude-Étienne Savary, en utilisant la carte de D'Anville, l'augmenta, du

Digitized by Google

moins, du relevé des bancs de sable dont il constata la présence à la pointe occidentale de Ras el-Tine et le long du rivage du Gabbari depuis le port Kibôtos jusqu'aux bains de Cléopâtre, aujourd'hui quartier du Wardian. On sait que Savary, né en 1750, débarqua en Égypte en 1776 et y demeura trois années, qu'il consacra à l'étude de la religion et de la langue arabes et à l'observation des mœurs du pays. Ses remarques parurent en trois volumes sous forme de lettres en 1785 et furent réimprimées en 1798, dix ans après sa mort, survenue le 4 février 1788 des suites d'une maladie de foie contractée au cours de ses voyages. Même après les travaux de Corneille Le Bruyn, du Père Sicard, de Pococke, de Norden, de D'Anville, de Niebuhr, de Michaelis et de Bruce, et en dépit d'un style que Chateaubriand qualifia de pathos, les *Lettres* de Savary se lisent encore avec intérêt. Ce n'est que justice de reconnaître, avec l'auteur de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem,* «que la vérité manque plus à son style qu'à son récit», en un mot que l'écrivain a porté tort au voyageur.

On ne saurait, en effet, nier l'importance des changements qu'il a notés dans un laps de temps relativement très court. «Le Port Kibôtos, dit-il, est comblé. Le canal qui y conduisait les eaux du lac Maréotis a disparu. Ce lac lui-même, dont les bords étaient couverts de papyrus et de dattiers, ne subsiste plus parce que les Turcs ont négligé d'entretenir les canaux qui y portaient les eaux du Nil. Belon, observateur fidèle, qui voyageait en Égypte (il y a environ 250 ans), quelques années après la conquête des Ottomans, assure que de son temps le lac Maréotis n'était éloigné que d'une demi-lieue des murs d'Alexandrie, et qu'il était entouré de forêts de palmiers. Au moment où j'écris, les sables de la Libye en occupent la place. Le canal de Faoüé, le seul qui communique maintenant avec Alexandrie, et sans lequel cette ville ne pourrait subsister, puisqu'elle n'a pas une goutte d'eau douce, est à moitié rempli de limon et de sable. Sous l'empire des Romains, sous la domination même des Arabes, il était navigable toute l'année et servait au transport des marchandises. Il répandait la fécondité dans les plaines qu'il traversait. Ses bords étaient ombragés de palmiers, couverts de vignes, ornés de maisons de plaisance; de nos jours, l'eau n'y coule que vers la fin d'août et y reste à peine assez de temps pour remplir les citernes de la ville. Les campagnes, dont il entretenait l'abondance, sont désertes. Les bosquets, les jardins qui environnaient

Digitized by Google

Alexandrie, ont disparu avec l'eau qui les fertilisait. Hors des murs on aperçoit seulement quelques arbres clairsemés, des sycomores, des figuiers dont le fruit est délicieux, des dattiers, des câpriers et la soude qui tapisse des sables brûlants dont la vue est insupportable. » Trouvez-vous son style si mauvais?

En examinant la planche XVI on constatera que dès 1785 les trois portes de la ville sont désignées par le nom qu'elles ont conservé de nos jours, la Porte de Rosette, Bab-Sidra (autrefois Porte del Pepe) et la Porte de la Mer ou de la Marine, que nos fils confondront avec la porte n° 6. Auprès du port Kibôtos Savary a dessiné une quatrième porte, dont il a omis le nom, c'est la Porte de Gabbari. On remarquera aussi, en passant, que la Douane a peu varié de place, puisque les plus anciens voyageurs nous affirment qu'elle était installée depuis sa création dans la tour de la Porte de la Mer.

Savary quitta Alexandrie en versant des larmes sur ses colonnes renversées et la poussière de ses décombres, incapable d'associer le spectacle de sa misère au souvenir de sa grandeur passée. Plus philosophe, Volney y devait venir deux ans plus tard méditer sur ses ruines pour tracer de cette vieille terre un portrait immortel. Dix ans après Volney, débarquait Bonaparte.

Planche XVII. — Voici, avec la planche XVII, la plus fidèle représentation et la plus détaillée qu'on ait, jusqu'à ce jour, tracée d'Alexandrie. Le nord, pour la première fois, exactement indiqué. D'un côté, la ville turque établie sur l'Heptastade et à l'abri de ses vieilles murailles qui, malgré l'opinion de Belon et de M. de Tott, ne sont plus celles d'Alexandre, l'Alexandrie des Arabes complètement en ruines telle que la dépeignirent Norden, Savary et Volney et, trente ans plus tard, l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe,* quand, promenant sur ce rivage un cœur tout gonflé d'amertume, il écrit : « Si j'avais été enchanté de l'Égypte, Alexandrie me sembla le lieu le plus triste et le plus désolé de la terre. Du haut de la terrasse de la maison du consul, je n'aperçois qu'une mer qui se brisait sur des côtes basses encore plus nues; des ports presque vides et le désert libyque s'enfonçant à l'horizon du midi; ce désert semblait, pour ainsi dire, accroître et prolonger la surface jaune et aplanie des flots; on aurait

Digitized by Google

cru voir une seule mer dont une moitié était agitée et bruyante, et dont l'autre moitié était immobile et silencieuse. Partout la nouvelle Alexandrie mêlant ses ruines aux ruines de l'Ancienne Cité, un Arabe galopant sur un âne au milieu des débris; quelques chiens maigres dévorant des carcasses de chameaux sur la grève, les pavillons des consuls européens flottant au-dessus de leurs demeures, et déployant, au milieu des tombeaux, des couleurs ennemies : tel était le spectacle. » Sur la planche XVII, au bord du rivage du port neuf, non loin de la Douane, figure cette maison du Consulat habitée par Chateaubriand, qui s'endormait et s'éveillait au bruit des flots, comparant leur murmure à celui des forêts américaines.

La position des murailles à laquelle je faisais allusion tout à l'heure n'a été clairement établie que par Gratien le Père, dont la planche XVIII porte le double tracé de l'ancienne enceinte de la ville et de l'enceinte moderne. Pococke, Niebuhr, D'Anville et Sonnini, s'appuyant sur les témoignages de Quinte-Curce, de Flavius Josèphe et de saint Épiphane, avaient déjà soutenu que la superficie occupée par l'Alexandrie des Grecs devait s'étendre plus que celle limitée par les remparts existants. Il appartenait à Gratien le Père de fixer pour la première fois sur sa carte les murailles des Ptolémées, renversées par Amrou ibn el-Ass l'an 22 de l'Hégire, et les murailles des Arabes reconstruites 233 ans plus tard par Ahmed ibn Touloun, gouverneur de l'Égypte, qui réduisit de moitié l'étendue primitive. Dans son excellent guide sur Alexandrie, dressé pour la délectation des archéologues, le distingué conservateur du Musée gréco-romain, M. E. Breccia, attribue à Mahmoud el-Falaki le premier tracé de l'enceinte ptolémaïque, peu différent d'ailleurs de celui de Gratien le Père. Or le tracé de Mahmoud pacha el-Falaki date de 1866, celui de la *Description de l'Égypte* de 1798. Il y a là une petite rectification à faire, que je me permets de lui signaler. N'y aurait-il pas lieu, de même, de modifier dans l'élégant *Alexandrea ad Ægyptum,* dont les Myrrhinas en couleurs réjouissent les yeux, les noms des trois bibliothécaires de la Bibliothèque alexandrine? Je ne parle pas d'Ératosthène, ni de Zénodote d'Éphèse cités par Suidas dans son *Lexique historique,* mais de Callimaque, dont le savant Matter affirme que c'est sans fondement qu'on lui attribue cette qualité. Et en tout cas, ne conviendrait-il pas d'ajouter à ces noms, ceux d'Aristophane de Byzance, qui, selon Vitruve, succéda à Zénodote; d'Apollonius

Digitized by Google

de Rhodes, l'auteur des *Argonautiques*, qui, d'après Suidas, succéda à Ératosthène et reçut comme une récompense suprême l'honneur d'être placé à la tête de la bibliothèque; d'Aristonyme qui, toujours d'après Suidas, succéda à Apollonius; de Chérémon, dont le nom n'apparaît que deux siècles plus tard, et enfin de Dionysus, fils de Glaucus, qui vécut après Néron, cité également par Suidas, et que je crois le dernier bibliothécaire connu? On ne peut pas dire «que la tradition soit tout à fait muette» sur les successeurs des trois titulaires donnés par M. Breccia[1]. Mais il faut reconnaître que même dans Matter que j'ai suivi, elle présente de nombreuses lacunes et peu de clarté. Par contre, la destinée des bibliothèques d'Alexandrie me semble fixée d'une manière bien simple que je résumerai en quelques lignes, cette question passionnante n'ayant pas encore été définitivement résolue.

Il y avait à Alexandrie deux bibliothèques : celle du Musée, qui comprenait environ quatre cent mille volumes, et celle du Sérapéum, qui en comptait trois cent mille (celle du Sérapéum était la filiale de l'autre). Les livres de cette époque renfermaient moins de choses que ceux de nos jours; ainsi nous savons que les *Métamorphoses* d'Ovide, qui ne forment aujourd'hui qu'un volume, en formaient dix-huit; l'*Histoire* de Polybe, quarante; les œuvres d'Homère, quarante-huit. Dans ces conditions, on peut facilement admettre le chiffre global de sept cent mille. César, en incendiant la flotte égyptienne, fut cause que le feu, se communiquant par les palais du rivage jusqu'au Muséum, anéantit la bibliothèque du Musée et le Musée lui-même. L'empereur Claude fit bâtir un second Musée, dans lequel les savants reprirent leurs travaux et où furent déposés les deux cent mille volumes que Marc Antoine donna à Cléopâtre pour réparer les pertes causées par César. Ces deux cent mille volumes provenaient de la bibliothèque que les Attales, rivaux des Lagides, avaient si jalousement réunis à Pergame. La seconde bibliothèque du Musée fut entièrement détruite avec tout le quartier du Bruchion en l'an 275 de notre ère, la dernière année

[1] Je tiens à rendre témoignage à M. Breccia que dans une nouvelle édition anglaise de son Guide qu'il prépare et dont il m'a communiqué les épreuves avant de connaître la présente étude, sa liste un peu sommaire des bibliothécaires alexandrins a été modifiée.

Digitized by Google

du règne d'Aurélien, au point qu'en 420, du temps de saint Jérôme, quelques ermites y méditaient dans la solitude. La bibliothèque du Sérapéum disparut en 391 sous la hache de Théophile et des fanatiques chrétiens, qui immolèrent avec les trésors dont ils avaient la garde les derniers défenseurs de Sérapis. Quand plus de quatre cents ans plus tard, Amrou s'empara d'Alexandrie, il ne put évidemment pas, en dépit de la stupide boutade qu'on lui prête, brûler des livres déjà brûlés avant lui. J'ai dit ailleurs que l'on doit aux Arabes la conservation des livres d'Aristote, que le moyen âge occidental jetait au feu. Il serait assez surprenant de les voir suivre en Espagne et en Égypte deux conduites si différentes. Pourquoi s'étonner outre mesure de l'invention mensongère d'Abou el-Farag, dont l'humble vérité n'aurait pas rencontré tant d'oreilles sympathiques? N'est-ce pas le Dr Botti, le créateur du Musée gréco-romain de notre ville, qui, en 1895, écrivait magnifiquement : «Que de légendes ont fleuri sur ce triste sol que les dieux ont abandonné depuis le jour où la populace d'Alexandrie traîna dans la boue le simulacre cryso-éléphantin d'Osiris plutonien, œuvre de Braxyas; depuis le jour où, sous les coups des arrêts des empereurs byzantins, les derniers survivants de l'école d'Alexandrie s'acheminèrent vers la route de l'exil!».

L'école d'Alexandrie ne mérite ni les louanges exagérées des uns, ni le mépris des autres. Si l'on ne peut nier qu'elle fut quelquefois dans la main de ses chefs politiques un instrument trop docile toujours prêt à l'apothéose du pouvoir, on doit reconnaître que plusieurs de ses savants usèrent de la liberté qui leur était acquise pour conseiller et censurer les princes dont la faveur les protégeait. Elle a attiré et réuni sous une égide commune tous les beaux esprits de son temps. Malgré les catastrophes où la plupart de leurs travaux sombrèrent, la poésie, la philologie, la rhétorique, la grammaire, la géographie, la zoologie, la botanique, l'histoire, les mathématiques, l'astronomie, la chirurgie et la médecine ont profité de leurs efforts et gardé jalousement leurs noms, et il est peu d'écoles dans l'histoire du genre humain qui aient légué à l'avenir une aussi brillante légion que celle de Callimaque, Théocrite, Aristophane, Euclide, Apollonius, Zénodote, Érasistrate, Aristarque, Ératosthène, Aristonyme, Apollodore, Ptolémée, Strabon, Hipparque, Eudoxe, Démétrius, Manéthon, Gallien, Ammonius, Plotin et Agatharchide. Ils furent, selon l'expression de

Digitized by Google

M. Ouvaroff[1], les héritiers de la civilisation ancienne et les précurseurs des lumières nouvelles : « Ils ont formé une éclatante époque dans les annales de l'esprit ».

« En traçant un parallèle, écrit Matter[2], entre les siècles de l'école d'Alexandrie et ceux qui la suivirent, on ne peut que faire le panégyrique des premiers.

« En un mot, l'école d'Alexandrie offre le complément des études grecques; sans elle, le monde classique des Grecs nous serait à peu près inconnu; sans elle, le moyen âge, si pauvre de lui-même, eût été encore plus barbare; sans les monuments grecs qu'elle a sauvés de la destruction, la restauration des lettres eût été plus difficile, plus lente, et nous manquerions peut-être encore des chefs-d'œuvre de la littérature moderne que provoquèrent les modèles de l'antiquité.

« Tous les âges doivent célébrer les Lagides d'avoir employé, pour soutenir les intérêts les plus précieux de l'homme, encore plus de trésors qu'ils n'en ont dissipé pour les fêtes et les pompes de la cour. »

Mais revenons à l'*Atlas*. C'est assez s'égarer dans le Temple des Muses. Au lieu de Temple, l'envieux Timon, qui n'en était pas, l'appelait la Volière. Il reconnaît toutefois que ses hôtes sont grands liseurs de bouquins. Grands liseurs de bouquins? A travers l'épigramme on aperçoit l'éloge.

Des deux aiguilles de granit rose, dites de Cléopâtre, indiquées sur la carte XVII et qu'on croit avoir autrefois décoré le portique du Cesareum, l'une, restée debout et donnée à la Municipalité de New-York, orne depuis 1880 les pelouses du Central-Park; l'autre, à moitié ensevelie dans le sable depuis le XIVe siècle par suite d'un tremblement de terre, a été transportée en 1877 à Londres, sur les quais de la rive gauche de la Tamise qu'elle domine et où elle crève encore de mélancolie le cœur sensible du poète Logan Pearsall Smith, quand au spectacle des tours du Palais de Westminster, pénétré d'orgueil pour la Constitution et la Liberté britanniques, il se plaint « de sentir cet orgueil rabattu par l'aspect de l'Aiguille de Cléopâtre, et la pensée que cet obélisque verra sans doute la chute de l'Empire britannique comme il a vu la chute d'autres empires, et restera debout

---

[1] *Essai sur les Mystères d'Éleusis.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1816 (3e éd.).

[2] *Essai historique sur l'École d'Alexandrie.* A Paris, chez F. G. Levrault, 1820.

Digitized by Google

pour proposer sa morale, vieille comme l'Égypte, aux hommes des antipodes qui musardent sur les ponts délabrés».

A côté des deux obélisques, je relève la Tour romaine pour la première fois mentionnée sur un plan, bien qu'antérieurement dessinée sur d'autres planches. Sans doute se confondait-elle avec la ligne des défenses arabes dont elle formait le bastion saillant à l'angle du nord-est. Construite par les Romains ou plus ancienne encore, elle supporta tant d'assauts livrés par les Grecs, les Byzantins, les Khalifes, les Vénitiens, les Francs, les Chypriotes, les Andalous, les Barbaresques, les Pirates et les Mamelouks, que lasse de trop de fortunes diverses, elle s'effondra dans la mer au temps de Mohamed Aly. Les nouveaux quais du Port Est en ont enseveli les derniers vestiges.

Le fort placé à l'angle sud-ouest de l'enceinte de la ville et qu'on appelait à cause de sa forme le Fort Triangulaire, disparut avant elle, puisqu'un incendie, occasionné par les poudres, le détruisit presque entièrement en 1801, sous l'occupation anglaise.

Au sud des Aiguilles de Cléopâtre figure une synagogue juive, et plus à l'est le cimetière des Juifs, conformément aux indications données par Flavius Josèphe dans son *Histoire de la Guerre des Juifs contre les Romains*, où il affirme que de son temps ce quartier, appelé «Delta», ne renfermait que des Juifs.

Je n'en finirais plus à m'étendre sur cette planche XVII. Néanmoins, je veux encore signaler au lecteur, à l'est de la ville, cette Mosquée des Septante ou des Mille colonnes, qui, hors d'usage en 1798, fut transformée par Bonaparte en parc d'artillerie. Les généraux ont quelquefois de ces délicatesses. Un vieil aqueduc aux arcades élevées, qui transportait les eaux du centre de la ville à la grosse tour du nord, fut également démoli au cours des nouvelles fortifications faites par les Français. On le voit sur cette carte pour la première et la dernière fois.

Cet embryon d'aqueduc pouvait bien être le dernier vestige de celui détruit par Jules César qui amenait les eaux de Pharos, en passant par l'Heptastade, la partie qui le rattachait au canal ayant déjà disparu.

A l'est de l'aqueduc on remarquera un monastère chrétien dans lequel on ne pouvait pénétrer qu'en escaladant d'abord les monticules de décombres qui l'entouraient. Le pavé du monastère remontait à une époque très


Digitized by Google

ancienne. Les religieux de Terre Sainte de l'ordre de la Propagande l'occupaient.

La mosquée Saint-Athanase, à 250 mètres du monastère, a remplacé l'église du même nom bâtie vers le milieu du IVe siècle par le patriarche d'Alexandrie. C'est à l'intérieur de cette mosquée que se trouvait au milieu de la cour un sarcophage de brèche verte tout couvert d'hiéroglyphes, qui en faisaient un des monuments les plus curieux de l'antiquité égyptienne. Il ne pesait pas moins de six tonnes. Je crois qu'il se trouve actuellement au Musée de Londres. La mosquée Saint-Athanase s'appelle aujourd'hui Attarine.

Le Monastère grec à l'est de la mosquée Saint-Athanase était le siège du patriarcat copte d'Alexandrie.

Je ne puis quitter cette carte sans constater que l'arsenal de la Marine occupait à cette époque le même emplacement qu'aujourd'hui.

Planche XVIII. — La planche XVIII, au fond du Port Eunoste ou du Bon Retour, ainsi dénommé parce que la rentrée au port en était plus facile que la sortie à cause de la difficulté qu'offraient les passes par les vents dominants, on trouvera le port Kibôtos ou de l'Arche qui avait été creusé à main d'homme. C'est dans ce port que débouchait le canal, et les fonds vaseux que l'on constate de nos jours en cet endroit en justifient l'emplacement contesté par le Dr Néroutsos et M. Breccia. Pourquoi ne pas admettre que, de l'embouchure du canal, le Kibôtos touchait à l'Heptastade?

Trois aqueducs souterrains reliaient le canal aux citernes de la ville. Il y avait encore en 1798 deux cent sept citernes en activité et plusieurs puits. Mais le canal lui-même n'était plus qu'un fossé boueux, à demi comblé par le limon du Nil et les poussières de la ville et des faubourgs, qui demeurait à sec neuf mois sur douze. Il se jetait dans la mer par une dérivation souterraine formant un quatrième aqueduc. Si l'on s'en rapporte au mode de construction de ces ouvrages, on peut attribuer les quatre aqueducs souterrains de la ville aux Grecs et l'aqueduc central de l'Heptastade aux Romains, ces derniers ayant toujours préféré aux canaux établis sous la terre les grandes arcades apparentes aboutissant à un château. Il me semble logique de croire, avec Pline, qu'après avoir détruit la canalisation d'eau de Pharos, César la fit reconstruire.

Digitized by Google

Les vestiges d'un canal qu'on aperçoit à l'est de la Porte Canopique doivent se rapporter à l'ancien canal signalé par M. de Maillet dans sa quatrième lettre, qui, d'Alexandrie, suivait la côte à ciel ouvert jusqu'à Canope et Héraclée «jusqu'aux Biquiers», que nous appelons Aboukir.

On remarquera aussi le Cirque placé, sur l'interprétation du témoignage de Strabon, au sud de la colonne Dioclétienne non loin du Paneum consacré au dieu Pan.

Deux passes commandent l'entrée du Port Eunoste : la passe des djermes où des barques, à la pointe de Ras el-Tine, et la Petite Passe, ou passe des corvettes, que prennent de nos jours les voiliers qui vont en Syrie.

Planche XIX. — La planche XIX n'appartient pas à la *Description de l'Égypte*. Elle fut relevée sur les ordres de Bonaparte par les soins de l'amiral Brueys dès son arrivée à Alexandrie et adressée au Directoire avec la lettre suivante, qu'il m'a paru intéressant de reproduire :

«A bord du vaisseau l'*Orient*, en rade d'Abouqyr, le 21 messidor an VI (9 juillet 1798).

«Le 19 messidor, ayant été reconnu que les vaisseaux ne pouvaient pas entrer dans le port, à cause du peu de profondeur qu'il y a à l'entrée, je mis sous voile pour aller mouiller à la rade de Béquiers, avec treize vaisseaux et trois frégates.

«Cette position est la plus forte que nous puissions prendre dans une rade ouverte, où l'on ne peut pas s'approcher assez de terre pour y établir des batteries, et où deux escadres ennemies peuvent rester à la distance qui leur convient.

«Il est fâcheux qu'il n'y ait pas à Alexandrie un port où une escadre puisse entrer; mais le port vieux tant vanté est fermé par des récifs hors de l'eau et sous l'eau qui forment des passes fort étroites et entre lesquelles il n'y a que vingt-trois, vingt-cinq et cinquante pieds d'eau : la mer y est ordinairement élevée; d'où l'on voit qu'un vaisseau de 74 canons y serait fort exposé, d'autant qu'il serait brisé un quart d'heure après avoir touché. J'ai offert, pour satisfaire au désir du général en chef, dix mille francs au pilote du pays qui ferait entrer l'escadre; mais aucun n'a voulu se charger que d'un bâtiment qui tirerait au plus vingt pieds d'eau.


Digitized by Google

« J'espère cependant qu'on parviendra à trouver un passage dans lequel nos 74 pourront entrer; mais ce ne peut être que le fruit de beaucoup de peines et de soins; alors on pourra entrer sans beaucoup de danger. Le fond en dedans des récifs va en augmentant jusques à quinze brasses; mais la sortie sera toujours très longue et très difficile, et dès lors une escadre y serait très mal placée. »

En dehors des renseignements qu'elle donnait à la navigation, l'importance de cette lettre ne se peut contester quand on songe qu'elle fut écrite quelques jours avant la bataille navale d'Aboukir.

Brueys s'est attaché spécialement à relever les trois passes par lesquelles on pouvait tenter de pénétrer dans la rade du Vieux Port. Ces passes, au nombre de trois, comprenaient la passe de l'Ouest ou grande Passe actuelle, la passe du centre ou passe du Boghaz, et la petite passe ou passe des corvettes. La plus profonde et la plus praticable était celle du centre, ayant 5 à 6 brasses d'eau au minimum et la seule accessible à ses vaisseaux privés de leur batterie. Les deux autres passes, par leur fond de 3 à 4 brasses et leur direction sinueuse au milieu des récifs, en rendaient l'abord impossible. La quatrième passe, passe des djermes, accessible exclusivement aux chaloupes, et que nous avons signalée sur la planche précédente, ne figure pas sur celle-ci.

La difficulté de la sortie, qui obligeait des bâtiments mouillés au port d'attendre des mois entiers un vent favorable pour quitter la rade, retint Brueys d'y pénétrer. L'Histoire se souviendra qu'il n'eut connaissance du résultat des travaux de la commission chargée par ses soins de relever les passes du Vieux Port qu'alors qu'il l'avait déjà quitté, se trouvant à Aboukir depuis le 7 juillet au soir.

D'ailleurs il tenait à se réserver la liberté de ses mouvements, se défendant d'être pareil à ces vieux fiacres qu'on remise quand ils ne transportent plus de voyageurs.

Cette liberté, dont il entendait conserver la prérogative, eût été irrémédiablement compromise si, embouteillé dans la rade d'Alexandrie, il eût placé son escadre sous le canon des vaisseaux anglais manœuvrant en dehors de la ligne des récifs ou dans le Nouveau Port.

Il préféra lever l'ancre et mettre à la voile pour la baie d'Aboukir, où l'attendaient Nelson et la mort.

Digitized by Google

Planche XX. — La planche XX est la reproduction du canevas trigonométrique qui servit à calculer les éléments du relevé d'Alexandrie et de ses environs. Une base de 663 m. 50 cent., mesurée par les ingénieurs Jomard, Bertre et Coraboeuf entre l'enceinte de la ville et la colonne Pompée, permit l'établissement de cinq triangles qui déterminèrent les positions du Phare, du Pharillon et des points principaux et donnèrent notamment la distance entre les forts Crétin et Caffarelli. Tous les relevés partiels exécutés au graphomètre, à la boussole et à la planchette, après avoir été réunis et coordonnés entre eux, furent rattachés aux points du canevas trigonométrique par les ingénieurs des ponts et chaussées. On comprend aisément que personne avant eux n'eût les moyens d'atteindre à un semblable effort.

Planche XXI. — On voit nettement les deux forts Caffarelli et Crétin sur la planche XXI, et légèrement vers le nord est la redoute de Cléopâtre élevée par l'expédition française à l'emplacement de l'ancienne gare de Ramleh.

Qu'Alexandrie apparaît, de l'Anse du Marabout à l'Anse d'Aboukir, située sur une étroite langue de terre au milieu de ses palmiers, de ses citernes et de ses ruines, le dos appuyé à ses lacs et les pieds dans la mer. Sur un si mince espace, que de générations ont passé, ne laissant sur le manteau du voyageur qui s'en va vers Canope que la poussière des siècles!

Au temps de Strabon, c'était surtout par le canal que les Alexandrins s'y rendaient pour célébrer les panégyries. La renommée de ces mystères remontait à une époque très antérieure à la fondation de la cité des Lagides, puisque Anacréon, six cents ans avant Jésus-Christ, avait, dans sa trente-huitième ode, déjà chanté «Canope aux nombreuses amours».

Tout le long du voyage, sur le pont des felouques, des groupes d'hommes et de femmes dansaient librement au son de la flûte, sans aucune retenue. La nuit, les galères illuminaient de leurs feux les palmeraies bruissantes.

En sortant de la Porte Rosette on rencontrait d'abord Éleusis ou Éleusine, où certains faisaient escale et inauguraient les bacchanales dans des hôtelleries agréables.

Peu après Éleusis, bifurquait l'embranchement du canal qui menait à

Digitized by Google

Schédia et l'autre branche suivait alors à peu de distance le rivage de la mer en passant par Nicopolis, la Petite Taposiris et enfin Canope. Après Canope, le canal continuait jusqu'à Aboukir et aboutissait au cap Zéphyrium, sur la pointe duquel s'élevait un temple en l'honneur d'Aphrodite.

Il est certain que les mystères célébrés à Canope n'offraient rien de sévère ni de triste et attiraient de toutes parts une multitude de pèlerins que ni la licence ni la bonne chère n'effrayaient. Je vous défie bien, lecteur, d'en parcourir dans le petit ouvrage du regretté Père Faivre [1] le délicieux tableau sans éprouver de leur disparition quelque obscur regret.

«Te souvient-il, dit Micyle au Cynique dans les *Dialogues* de Lucien, te souvient-il des mystères d'Éleusine?»

A Canope même la foule s'écrasait dans le temple de Sérapis où s'opéraient de merveilleuses guérisons; au temple d'Osiris s'organisaient les rites du dieu dont la barque sacrée descendait par le fleuve jusqu'au sanctuaire d'Héraclée. L'Égypte entière et ses symboles, la germination du blé, la fécondation céréale, présidaient à ces fêtes. Elles persistèrent jusqu'au IVe siècle de notre ère et ne disparurent définitivement qu'au Ve, sous la fureur des chrétiens.

Au sud de Canope s'étend le lac Madieh, ou passage, qui prit son nom de la coupure faite par la mer dans la digue de pierres qui protégeait le lac contre les envahissements marins. Lorsqu'on s'en venait de Rosette par la côte, pour se rendre à Alexandrie, on pouvait franchir la passe soit par un bac attaché par une corde à chacune des rives, soit à cheval ou à mulet. Mais par les jours de mauvais temps le passage devenait impraticable, et il arrivait même que la digue se rompait. On devait alors prendre une barque et traverser le lac ou attendre le rétablissement de la digue. Les bandes de Bédouins pillards qui infestaient ces bords en rendaient le parcours hasardeux.

Une seconde digue de six à sept pieds d'épaisseur séparait le lac Madieh du canal qui alimentait d'eau douce Alexandrie. Cette digue fut ouverte par l'armée anglo-turque, le 13 avril 1801, aux eaux de la mer, qui se déversèrent avec impétuosité dans le lit desséché du lac Maréotis qu'elles

---

[1] Père J. Faivre, *Canope, Ménouthis, Aboukir*. Société Archéologique d'Alexandrie, 1917, traduit en anglais par le Dr Alex. Granville en 1918.

Digitized by Google

mirent soixante-six jours à remplir. Par cette mesure qu'imposaient les nécessités militaires, les Anglais mirent l'aile gauche de leur armée assiégeant Alexandrie à l'abri du péril d'être tournée.

La violence des courants pénétrant dans le lac Maréotis emporta la vieille digue indiquée sur la carte à l'ouest du canal, et les champs de trente à quarante villages se trouvèrent ensevelis.

Je ne sais pourquoi la planche XXI porte le 19 avril 1801 pour date de la coupure de la digue, d'autant plus que Gratien le Père, dans son *Mémoire sur les lacs et les déserts de la Basse-Égypte,* donne celle du 4 avril, également erronée. C'est celle du 13 avril qui doit être tenue pour exacte.

Planche XXII. — La planche XXII, extraite des *Souvenirs du général Bertrand,* fixe le plan du débarquement de l'armée française à Alexandrie le 1er juillet 1798. Les préparatifs en avaient commencé la veille, l'escadre étant arrivée le 29 juin, au coucher du soleil, en vue de la côte égyptienne. Nelson n'avait abandonné ses eaux que depuis vingt-quatre heures, se dirigeant vers Chypre, à la recherche de la flotte ennemie.

A cause de l'incertitude des fonds, les transports français mouillèrent à quatre kilomètres du cap Marabout sous la protection des treize vaisseaux de ligne ancrés quatre kilomètres plus au nord. Les troupes descendirent dans les chaloupes fortement ballottées par les vagues. C'était le soir du 30 juin. La nuit rapidement couvrait la mer et la presqu'île escalabreuse. Seuls les flots éclairaient de leur écume la crête des brisants. Bonaparte ayant quitté le vaisseau amiral, l'*Orient,* à bord d'une galère maltaise, surveillait la manœuvre. A une heure du matin il se jeta dans un canot et accosta à la plage. On dit que, harassé de fatigue et brisé par les émotions de la traversée, il se roula dans son manteau et dormit deux heures sur le sable. A son réveil on comptait déjà 5000 hommes à terre, qu'il passa en revue. Puis, désireux de surprendre avant l'aube Alexandrie, les divisions Kléber, Bon et Menou, formées en trois colonnes, ayant Bonaparte à leur tête, sans chevaux et sans artillerie, marchèrent vers la ville. Elles arrivèrent au pied des remparts au lever du soleil. A peu près un millier de janissaires défendaient la vieille cité. Ils durent se replier après trois assauts, qui coûtèrent aux vainqueurs quarante morts et deux cent cinquante blessés.

Digitized by Google

L'après-midi, Bonaparte et son état-major pénétraient dans Alexandrie par la Porte Rosette, que le général Bon et sa brigade avaient rompue à coups de hache. Vers le soir, le calme était rétabli.

Tout le jour et le lendemain, dans l'anse du Marabout, sur la plage d'Ajamy, les grenadiers et leurs canons continuèrent de descendre.

Planches XXIII et XXIV. — Ces deux planches, placées par Louis Reybaud dans son *Histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Égypte,* ne sont que des réductions des cartes dressées par cette Expédition même. Elles ont été placées par l'auteur dans son ouvrage pour suivre les opérations militaires qui amenèrent le départ des Français.

Les ouvrages de défense construits par eux y sont relevés avec soin et il y a certains détails intéressants à noter. Ainsi sur la carte XXIII, des moulins figurent dans l'île de Pharos. J'ai souvent eu à soutenir des discussions sur les moulins. Ce n'est pas que j'aime les discussions, mais j'aime beaucoup les moulins à vent que les Arabes ont inventés. Et qui ne les aimerait comme moi, s'il les voyait chaque jour, sur les collines de Dékhéla dont ils sont les émousses, tendre vers le soleil leurs rameaux en lambeaux? Que j'en ai vu mourir sans secours espérable, quand le vent déchirait leurs claires tarlatanes! Mais la pitié des hommes va aux animaux; elle ne va ni aux hommes ni aux moulins. Parmi mes contradicteurs il n'en est pas de plus irréductible que M. de Herreros, le vice-président de la Société d'Archéologie alexandrine, qui prétend que les moulins peuvent mourir, ayant longtemps vécu; or les moulins, en Égypte, ne datent que de l'expédition de Bonaparte. A son arrivée, le pays ne possédait aucun moulin à eau et seul, l'unique moulin à vent que vous voyez indiqué par erreur, au pluriel, sur cette carte, dans l'île de Pharos, y avait été construit quelques années auparavant par un habitant de Rhodes; les autres vinrent après que les Français en eurent bâti deux, près du Kaire.

Les indigènes les plus pauvres employaient des meules à main, que leurs femmes tournaient; les autres, plus aisés, les faisaient tourner par leurs ânes. Je sais à Rosette, à Damiette et à Alexandrie des maisons dans la cour desquelles on voit encore l'emplacement des meules.

Sur la planche XXIV les moulins de la carte précédente se trouvent avec raison réduits à l'unité. De nombreuses batteries défendent le rivage

Digitized by Google

de l'île où le lazaret s'installe. On s'étonne un peu de retrouver ici l'enceinte des Arabes telle qu'on pourrait l'admettre, si l'on ne savait pas que certaines parties en furent abattues en 1798 lors de la prise de la ville. Les éditeurs ont négligé de mettre leur plan à jour. Par contre, on leur doit quelques changements peu heureux, comme celui de remplacer sur la planche XXIII le mot citerne par celui de puits, qui signifie tout autre chose.

Planche XXV. — L'enceinte des Arabes me paraît bien plus fidèlement inscrite sur la planche XXV. On y voit aussi une ancienne ville indiquée dans Pharos.

Mais pas plus sur cette carte que sur les autres on ne trouve trace des ouvrages de protection dont Flavius Josèphe, au quatrième livre de son *Histoire de la Guerre des Juifs,* a écrit avec une netteté remarquable, sans confusion possible : «Pour défendre cette île de la violence de la mer on l'a environnée de quais dont les murs sont très épais; mais lorsque la mer, dans sa fureur, s'irrite de plus en plus par cette opposition qu'elle rencontre, ses flots qui s'élèvent les uns sur les autres rétrécissent encore l'entrée du port et la rendent plus périlleuse». Saint-Genis, qui ne cite qu'imparfaitement ce passage, a cru que Flavius Josèphe se méprenait. Néanmoins il admet que le fond sur lequel ces maçonneries reposaient a pu se trouver autrefois à la portée des constructeurs, auxquels il accorde d'ailleurs qu'ils connaissaient, pour fonder en mer, des méthodes aussi sûres que les nôtres. Dans ces conditions, j'incline à croire que les môles retrouvés par M. Jondet peuvent bien être les quais de défense signalés par l'historien juif, dont le témoignage me paraît important, encore que discutable.

Le plan de Chaussard a été dressé d'après celui levé par les ingénieurs civils et militaires de l'armée d'Orient que le traducteur de l'*Histoire des expéditions d'Alexandre* n'a modifié qu'en quelques parties. Il est regrettable que ses modifications ne se soient pas étendues à l'Heptastade, dont il adopte la même direction erronée. Par contre, il a faussé, en le rapprochant du littoral, l'emplacement du Sérapéum.

En dépit de la paucité des renseignements contrôlables que nous possédons sur l'Heptastade, nous savons par Strabon que cette digue, fondée par enrochements, protégeait un aqueduc qui reliait le continent à l'île de Pharos en se dirigeant vers sa partie occidentale, ne laissant seulement

Digitized by Google

que deux passages navigables du Grand Port dans l'Eunoste. Chaussard a cru, sur la foi de D'Anville, que l'Heptastade joignait l'île à l'occident de la Tour du Phare et non pas vers l'extrémité occidentale de l'île, D'Anville ayant prétendu que Strabon avait écrit par erreur *occidentale* au lieu d'*orientale*. De plus, nous savons aussi que deux châteaux fortifiés défendaient l'Heptastade à chacune de ses extrémités. Or lorsqu'on a voulu établir, il y a quelques années, les fondations de l'immeuble des Tribunaux mixtes, on a retrouvé, en creusant, les fondations de la forteresse qui fermait l'entrée de l'Heptastade du côté du continent. Si l'on admettait la thèse de D'Anville, l'Heptastade partirait de ce point pour aller se jeter dans les eaux du Grand Port, tandis qu'en s'en rapportant à Strabon, l'Heptastade suivrait parallèlement, à une centaine de mètres à l'ouest, la rue du Midan. Les recherches entreprises plus tard par Mahmoud pacha el-Falaki l'amenèrent à ce dernier résultat, qu'il a consigné sur son plan (planche XXXVII) en donnant à l'Heptastade la seule direction qui convienne.

Pour justifier son opinion, D'Anville consacra les pages 55 à 63 de ses *Mémoires* à de savantes dissertations qui concordaient à diminuer d'un cinquième la longueur du stade[1]. Il en était arrivé à rétrécir tout Alexandrie. Je le regrette pour D'Anville.

Planches XXVI et XXVII. — Les deux planches XXVI et XXVII, extraites de l'excellent ouvrage que le capitaine Walsh consacra aux opérations militaires anglaises qui amenèrent le départ d'Égypte de l'armée de Bonaparte, serviront à suivre le détail de ces opérations. Dans son *Journal*, le capitaine Thomas Walsh a fait preuve d'une modération et d'une impartialité auxquelles on ne peut que rendre hommage. Une traduction française en parut, à Paris, en 1823, chez le libraire Collin de Plancy, précédée d'une introduction élogieuse pour l'auteur.

Il y a, dans l'*Atlas*, interversion probable des deux planches, le titre de la planche XXVI se rapportant à la planche XXVII et réciproquement. De

---

[1] D'Anville réduisit à 76 toises le stade olympique usité du temps de Strabon, qui en comptait 95. J'ai déjà dit que la toise valait 1 m. 949 mill. El-Falaki donne pour longueur du stade olympique 165 mètres, et pour longueur du stade romain 147 m. 95 cent. Le mille romain valait 10 stades.


Digitized by Google

plus, sur les deux titres, la date 1801 doit être substituée à 1802, le combat du lac Madieh ayant eu lieu le 13 mars 1801, celui du camp des Romains ou de Canope le 21 mars 1801 et la capitulation définitive d'Alexandrie, le 2 septembre de la même année.

Je ne retrouve pas ici, non plus, les planches du combat du 13 mars et celle du débarquement du major général Coote au cap Marabout.

Walsh nous apprend que le fort Marabout occupait la petite île voisine de la pointe du cap d'Ajamy et que, du milieu de cette île, s'élevait encore, en 1801, une belle tour carrée et blanche telle que l'a dessinée Vivant-Denon. Il affirme également que les Français réparèrent le piédestal de la colonne Pompée endommagé par quelques maraudeurs indigènes qui tentèrent de renverser la colonne coiffée par les soldats d'un bonnet phrygien, qu'un officier de la marine anglaise enleva au moyen d'un cerf-volant.

Le jugement du capitaine anglais sur les fortifications françaises mérite d'être retenu.

« Les forts Cafarelli et Crétin, qui de loin nous semblaient formidables, dit-il, ne répondirent pas à l'opinion que nous en avions conçue, lorsque nous les vîmes de plus près.

« Le principal ouvrage de défense était le phare, misérable édifice, qui communiquait avec la ville au moyen d'une caponnière formée par deux faibles murailles qui s'étendaient du Phare à la mer. Ce Phare était une tour carrée, peu élevée, entourée d'une double enceinte et d'un double fossé, de construction turque, remis en état par les Français. La meilleure défense du Phare consistait dans son artillerie vraiment formidable composée de belles pièces en bronze, venues de France, et coulées sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Il contenait, en outre, un bon nombre de mortiers, et sur les faces du côté de la mer on avait disposé des fourneaux pour faire rougir les boulets. Plusieurs boulets en pierre, jadis en usage chez les Turcs, se trouvaient encore dans le fort. Tous les prisonniers qu'on nous avait faits depuis l'ouverture de la campagne y avaient été confinés et ne pouvaient pas se louer du traitement qu'ils y avaient reçu.

« La redoute de Cléopâtre et celle de Pompée étaient deux bons ouvrages, mais les autres fortifications ne signifiaient absolument rien. Elles ne consistaient qu'en ouvrages de campagne, ou en vieilles tours qui

Digitized by Google

s'écroulaient sous le poids de leur artillerie; ces ouvrages n'avaient été calculés que pour arrêter des Arabes ou d'autres troupes sans discipline.

«Alexandrie n'aurait pu tenir que dix à douze jours contre une attaque méthodique et bien dirigée.»

On sait que malgré l'incapacité du général Abdallah Menou, Alexandrie résista du 10 août au 2 septembre.

Planche XXVIII. — Durant de nombreuses années la physionomie de la ville ne changea guère jusqu'au gouvernement de Mohamed Aly. Le relevé dressé par Henry Salt, en 1806, nous la présente telle que la quittèrent les Français en 1801. On aimerait voir figurer sur cette planche la légende explicative des lettres qu'on y trouve.

Une notice très intéressante sur Salt par le Dr Alexander Granville a paru dans le bulletin n° 16 de la Société Archéologique d'Alexandrie, accompagnée de son portrait et de la photographie de sa tombe.

Henry Salt naquit le 14 juin 1780 à Lichfield, dans le comté d'York, et mourut à 47 ans, le 29 octobre 1827, à Dessouk, sur la route d'Alexandrie au Caire. Sa vie fut celle d'un travailleur infatigable et d'un ardent voyageur qui, malgré les ennuis d'une santé défaillante, réalisa de nobles travaux.

La planche XXVIII est extraite de l'ouvrage de Lord Valentia en 3 tomes in-4° publié à Londres, en 1809, avec un grand luxe de gravures et de plans. Henry Salt avait accompagné l'auteur dans ses voyages aux Indes et en Égypte en qualité de secrétaire et de dessinateur. Le texte du troisième volume de Lord Valentia relatif à l'Abyssinie, entièrement écrit de la main de Salt, attira l'attention de l'Europe savante sur son nom. En même temps que Lord Valentia, Salt fit paraître un album de grand format contenant vingt-quatre planches en couleurs des principaux sites et des monuments qu'il avait visités. Il fut alors chargé par la Grande-Bretagne d'une mission en Abyssinie. A son retour en Angleterre, il en publia la rédaction, qui parut en 1814 ornée d'illustrations et de cartes dans le même goût que les *Voyages* de Lord Valentia, dont le sien formait le complément. Un libraire parisien, Pierre-François Henry, donna la traduction française de ces divers voyages.

Le 8 décembre 1815, au moment de repartir pour Le Kaire, où son

Digitized by Google

gouvernement lui décernait le titre et les fonctions de Consul général d'Angleterre, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France le nomma son correspondant.

En Égypte, Salt sut rapidement se faire estimer des hommes qui l'approchèrent et il mérita la considération de Mohamed Aly, qui lui fit remettre, à l'occasion de son mariage, de superbes châles de Cachemire pour sa femme. Rappelons que c'est par son entremise que le Vice-Roi fit parvenir à l'amiral Sir Sidney Smith, comme un gage de son souvenir et de son amitié, la plaque d'or très précieuse trouvée dans les ruines de Canope, qui portait l'inscription grecque : « Le roi Ptolémée, fils de Ptolémée et d'Arsinoé, Dieux Adelphes, et la reine Bérénice, sa femme et sa sœur, ont consacré ce temple à Osiris ».

Parmi les renseignements que lui doivent la géographie et l'histoire, il ne faut pas oublier qu'Henry Salt, l'un des premiers, a proposé quelques heureuses explications des hiéroglyphes égyptiens et qu'il a établi, d'après les observations de Bankes, que sur le fronton du temple de Médinet-Abou le cartouche de Ptolémée avait remplacé celui des Pharaons antérieurs. Ces considérations servirent depuis à déterminer l'âge des anciens monuments égyptiens.

En 1824, il fit imprimer, à cinquante exemplaires, un poème *L'Égypte*, qui parut à Alexandrie. Je regrette bien que le D[r] Granville, qui rapporte le fait, ne nous en ait pas donné quelques passages. L'*Annual Register* affirme qu'il laissa à sa mort une fortune de 200.000 talaris.

Des trois enfants nés de son mariage, une seule fille lui survécut, dont le nom est gravé sur son tombeau.

Son corps transporté à Alexandrie y fut enseveli en grande pompe par les siens. C'est là maintenant qu'il repose dans l'ancien cimetière anglais, au milieu des fleurs et de la ville qu'il aima.

Dans sa notice, l'excellent D[r] Granville nous apprend que Salt ayant rencontré Giovanni Belzoni réduit à la pauvreté, le tira de la misère en lui confiant l'exécution de ses fouilles archéologiques. Je dois ajouter que Belzoni s'en montra peu reconnaissant et prétendit, dans la relation amère de ses voyages, avoir toujours travaillé seul et avec succès en dépit de la concurrence même de Salt, des tracasseries des brigands piémontais et turcs et de la haine dont il prétend que le poursuivait M. Drovetti,

Digitized by Google

consul de France, dans la maison duquel il avait été hospitalisé à son arrivée en Égypte. «M. Salt, dit-il, aurait eu la complaisance de rembourser tous les frais que j'avais eus pour ouvrir la pyramide; mais je le refusai positivement, ne trouvant pas juste qu'un autre payât les dépenses d'une entreprise à laquelle il n'avait pas eu la moindre part.» A la suite du récit des voyages de G. Belzoni, on lit avec intérêt les notes et observations de sa femme qu'il traînait après lui, déguisée en homme et nourrissant un curieux amour pour les caméléons.

Le Dr Granville évoque en même temps l'étonnante figure du capitaine génois Caviglia qui, ayant déblayé le Sphinx de ses sables, s'empressa de l'en recouvrir et fit perdre ainsi tout le fruit de ses travaux. Le comte de Forbin, alors en Égypte, reconnut dans cette détermination toutes les marques d'une jalousie et d'un égoïsme inexcusables. Caviglia s'en défendit, plus tard, en prétendant qu'il avait voulu empêcher les femmes arabes de détruire le temple voisin du sphinx en y prélevant des amulettes. Sa sollicitude attentive veillait sur l'avenir. Il ne mérite pas celle du Dr Granville.

On remarquera sur cette carte XXVIII le terrain cédé à la Quarantaine dans l'île de Pharos, et déjà signalé sur la planche XXIV. L'usage n'en devint rigoureux que sous le règne de Mohamed Aly, qui doit être considéré comme le fondateur de cet établissement.

Donnons un adieu, avant de tourner la page, au vieux canal d'Alexandrie que nous voyons ici pour la dernière fois avant de disparaître, pour suivre, en 1819, un nouveau cours légèrement modifié sous le nom de canal Mahmoudieh. Il figure encore, en 1806, sous le nom de Calish. Est-ce sûr, après tout, que le dessinateur de la carte Vaticane l'ait confondu avec celui du Kaire? Peut-être dois-je des excuses à Comminelli de Maceriis? Ne serait-il pas plus sage de ma part de les lui faire avant qu'elles me soient imposées?

La naissance de ce canal est si obscure qu'elle se confond avec les premiers âges de Rhacôtis, quand seuls quelques pâtres peuplaient cette pauvre bourgade, en des temps si reculés que le nom de Rhacôtis même paraît incertain, les auteurs arabes l'appelant Raqoûdah. Rhacôtis relevait alors du royaume de Marea, situé sur les bords du lac Maréotis, riches en vignes et en vergers.

La juridiction de ce royaume s'étendait du Saïs à la Cyrénaïque.

Digitized by Google

Il comprenait la région maritime d'Alexandrie et la contrée environnante jusqu'aux limites du pays. Un de ses plus anciens rois fut Sâ, fils de Misraïm qui bâtit une ville et lui donna son nom. La Basse-Égypte fut partagée en quatre-vingt-cinq nomes répartis en quatre cantons. Les trois frères de Sâ, Kobt, Ochmoûn et Atrib, régnaient sur le restant de l'Égypte.

Et il est rapporté dans l'*Abrégé des Merveilles* qu'« Alexandrie était une ville de cette nation; elle s'appelait Raqoûdah. On plaça quinze nomes sous sa dépendance, on y installa les grands prêtres, et, dans ses temples, on dressa plus d'idoles d'or que dans aucun autre. Il y eut dans cette ville cent idoles d'or. » L'une d'elles représentait une jeune femme en train de sourire, et personne ne la regardait sans que ses chagrins ne cessassent aussitôt. Ces statues régaliennes étaient consacrées aux étoiles.

Je ne puis m'étendre davantage sur les premiers temps fabuleux. J'aurais souhaité écrire toute l'histoire des descendants de Sâ. Il y en eut un, Kalkan, qui par des enchantements magiques, pouvait parcourir les airs et s'asseoir au sommet de la pyramide occidentale. Les Coptes racontent même qu'il y resta si longtemps que d'autres princes s'emparèrent de ses États.

A mesure que des relations s'établirent avec les peuples voisins, les Égyptiens semblent avoir utilisé Rhacôtis ou Raqoûdah comme une marche douanière chargée de prélever un tribut sur les marchandises que les Rhodiens débarquaient à Pharos et qui par Rhacôtis pénétraient en Égypte.

Et cet état de choses persista, avec des fortunes diverses pour la vieille ancêtre alexandrine ruinée et reconstruite plusieurs fois, jusqu'au jour où le Macédonien l'éleva, selon Mas'oûdi, « sur un bras du Nil. La plus grande partie du fleuve pénétrait dans ce canal et arrosait les campagnes d'Alexandrie et de Mariout. Le pays de Mariout, en particulier, était cultivé avec le plus grand soin et offrait une suite non interrompue de jardins jusqu'à Barkah dans le Mogreb. Les bâtiments qui descendaient le Nil arrivaient jusqu'aux marchés d'Alexandrie, dont les quais étaient formés de dalles et de blocs de marbre. Plus tard des éboulements ont bouché ce canal et empêché l'eau d'y entrer; d'autres obstacles encore n'ont pas permis, dit-on, de nettoyer le canal et de donner un libre cours à l'eau. Depuis lors les habitants boivent l'eau de puits, car ils sont à une journée environ du fleuve. »

Digitized by Google

Le voyageur venu pour notre joie de Bagdad, le bon Mas'oûdi à la barbe blanche, l'incomparable écrivain des *Prairies d'Or,* nous donne, au neuvième chapitre de son livre, ce précieux document sur le canal d'Alexandrie au xe siècle. Ce sont les paroles mêmes de Mas'oûdi que Maqrizi a reproduites dans sa *Description topographique* et que tous les historiens ont citées après lui. Elles établissent le fait que, déjà à l'époque d'Alexandre, une communication avec le Nil existait.

Ce canal s'embranchait sur la bouche Canopique aux environs de Schédia à 25 kilomètres d'Alexandrie. Son cours, très sinueux, suivait le lac Maréotis. Aux approches d'Éleusine une dérivation bifurquait vers Canope. Il traversait Alexandrie par un aqueduc souterrain débouchant en aiguade dans le port Kibôtos.

En 1806 les ans n'avaient pas ajouté à sa gloire. Malgré divers recreusements tentés par les khalifes, nous le retrouvons dans la même condition déplorable que celle relatée par Mas'oûdi.

Treize ans plus tard, il appartenait au Grand Mohamed Aly de le débarrasser définitivement de ses sables et de le rendre à la navigation en modifiant légèrement son cours vers l'embouchure. Le chiffre des ouvriers employés à cette réfection n'excéda jamais cent mille hommes, contrairement à l'opinion de M. Briggs, exprimée dans sa lettre à Sir Sydney Smith, qui portait ce chiffre à deux cent cinquante mille. Un témoin oculaire mieux renseigné affirme qu'un plus grand nombre que cent mille n'auraient pu sans confusion être répartis sur les douze lieues qui séparent Foua d'Alexandrie, et qu'avec les moyens de transport dont on disposait leur travail eût été sans fruit et leur subsistance impossible.

H. de Vaujany, renchérissant encore, a poussé le nombre des fellahs employés à plus de trois cent mille. Il fixe la longueur du canal à 78 kilomètres et sa largeur à 32 mètres. «En 1842, ajoute-t-il, une écluse construite à chaque extrémité du canal facilita la navigation; sept ans après, M. d'Arnaud bey installa à l'Atfeh les premières machines hydrauliques.»

Mohamed Aly appela le canal Mahmoudieh, du nom du sultan régnant Mahmoud, en hommage à son souverain. Une inscription de marbre placée près de la ville de Foua mentionne la date de son établissement et le nom du Vice-Roi dont il est l'ouvrage. Les frais s'élevèrent à près de 8 millions de francs.

Digitized by Google

Avec Mohamed Aly l'Égypte se réveille de son sommeil séculaire. Elle secoue pour toujours la cendre de ses tombeaux. L'ère des grandes entreprises commence, qui n'est pas encore achevée. M. Thédenat-Duvant, consul de France à Alexandrie en 1822, écrivait que, comme Périclès et Médicis se sont associés à la renommée des Praxitèle et des Michel-Ange, comme Mécène a partagé la gloire des Muses latines et s'est assis sur le Pinde à côté d'Horace et de Virgile, le Vice-Roi musulman, par la protection dont il a favorisé les arts et les sciences, par l'appui qu'il a donné au commerce et à l'agriculture, mérite de s'asseoir au fronton de l'Égypte nouvelle entouré de la reconnaissance de tous ses sujets.

L'histoire a ratifié ce jugement. Elle a placé Mohamed Aly parmi les hommes les plus remarquables que l'Orient ait produits.

Planches XXIX et XXX. — On lui doit la mise en état du port actuel, et sur son rivage la construction du nouveau phare et celle du palais de Ras el-Tine, la fondation de l'Arsenal, l'établissement de la Quarantaine et d'un Conseil de santé et la création de plusieurs hôpitaux.

La planche XXIX représente l'état des lieux ne possédant à cette époque, pour accostages, que deux appontements de bois, et la planche XXX le projet des nouveaux travaux relatifs à l'Arsenal, dressé par l'ingénieur français Lefébure de Cerisy, appelé par le Vice-Roi à la direction des travaux du port. A Lefébure de Cerisy revient l'honneur d'avoir le premier fait franchir à des vaisseaux de 74 construits en Égypte la passe du Boghaz, qui donna tant d'inquiétude à Brueys. Michaud notait à ce sujet dans sa *Correspondance d'Orient* : « Il n'y a pas un mois qu'on a lancé à la mer un vaisseau de quatre-vingts canons; tout cela tient de l'enchantement; aussi l'ingénieur qui dirige les travaux passe-t-il pour un magicien. Au dernier vaisseau qu'on a mis à la mer, les Arabes disaient que les anges tiraient le bâtiment avec des cordes invisibles; M. de Cerisy jouit du plus grand crédit auprès du Pacha, qui l'a laissé maître absolu de l'Arsenal. On y emploie douze ou quinze cents ouvriers, qui reçoivent deux ou trois piastres par jour. »

Il faut lire dans Clot-Bey l'énumération détaillée des ouvrages exécutés par Cerisy, malgré la calomnie et les intrigues dont il fut l'objet. Sur une plage naguère sablonneuse et dénudée s'élevaient, au départ de cet

Digitized by Google

ingénieur, quatre cales en maçonnerie et leurs avant-cales pour vaisseaux de premier rang, trois cales pour frégates et bâtiments inférieurs, le tout parfaitement protégé au fond d'un bassin défendu contre l'action des vents et l'action de la mer. Des magasins, des ateliers, des hangars, un ponton de carénage, complétaient le tableau de ces installations. M. Mougel, ingénieur des ponts et chaussées, qui succéda à Lefébure de Cerisy, dirigea la construction du premier bassin de radoub.

Planche XXXI. — Sur la planche XXXI, relevée en 1825 et mise à jour en 1833, le capitaine Smyth a omis de rapporter les dernières modifications du bassin de l'Arsenal terminé lors de la revision de son plan. J'ai lieu de croire que ces additions, qu'il prétend avoir faites, ne furent pas très importantes.

On appréciera surtout sur cette carte les deux vues placées à son sommet. Je regrette vivement pour ma part que M. Jondet n'ait pas introduit dans l'*Atlas* un plus grand nombre de ces vues, parfois si expressives et si ingénieusement vivantes, que leur grâce réjouit et repose les yeux du lecteur.

L'œuvre du capitaine Smyth méritait d'être signalée pour les sondages très précis exécutés dans les deux ports. Il est probable que son travail a servi de base aux opérations plus complètes de Le Saulnier de Vauhello.

Planche XXXII. — Le capitaine de corvette Le Saulnier de Vauhello, plus minutieux que son prédécesseur, n'a pas négligé de relever le nouveau Phare, l'Arsenal de la Marine, le Bassin de carénage, le Palais de Mohamed Aly, l'entrée du Mahmoudieh, tous les récents travaux.

En mer, je lui sais gré de s'être inquiété des noms que portaient les récifs fermant la rade et de nous les avoir conservés. Alors que Smyth se contenta de les indiquer sommairement par les désignations génériques d'écueils, de rochers, etc., nous devons à Vauhello les noms d'Aboubakar, El Hout, El Dublan, Ikvan, El Kelb, El Kot, El Fara, El Garbi, dressés tels que des chiens cerbères à l'entrée du Vieux Port. Plusieurs ont de nos jours disparu, condamnés à porter le poids d'un brise-lames sur leurs épaules.

Les directions des passes sont pour la première fois balisées et indiquées

Digitized by Google

aux navigateurs par rapport au rivage. Je m'étonne néanmoins de constater que pour la passe des corvettes la direction à suivre étant «celle du cinquième moulin par l'angle nord-est de Mexi», je ne trouve sur la côte Mexienne aucun moulin. Je n'y vois qu'une tourelle et la partie élevée du Fort Mexi. En allant vers la ville il y a encore beaucoup d'autres forts. Il n'y a pas de moulin. Sur le rivage oriental, non loin du Pharillon, le lazaret de Pharos est transféré près d'un débarcadère.

Dans la rade même des sondages très serrés révèlent les meilleurs mouillages et la nature des fonds.

Planche XXXIII. — Le lieutenant-colonel Napier a dressé un plan d'Alexandrie en 1841, en s'attachant surtout à la ville des Arabes. Il y commit la même erreur, que j'ai déjà signalée, en fixant à 1802, au lieu de 1801, la date de l'inondation du lac Maréotis. A part quelques retouches, son plan se rapproche étrangement de celui de 1798. Il reconnaît avoir utilisé les sondages de Smyth. Je ne connais pas ses *Mémoires*. S'ils ressemblent à sa carte, ils manquent d'originalité.

Il y eut pourtant des Napier célèbres. Un, entre autres, le vice-amiral Sir Charles-John Napier, dont plusieurs se souviennent.

Planche XXXIV. — La planche XXXIV fait double emploi avec la planche XXXI du capitaine W. H. Smyth dont elle ne forme qu'un extrait. Une particularité à retenir : en H, les villas modernes qui naissent au cœur de la vieille cité.

Planche XXXV. — On peut apprécier, *de visu,* sur cette carte, les heureux changements et les bénéfices que les institutions de Mohamed Aly apportèrent à la ville. La population passe sous son règne de 8.000 à 100.000 habitants. Les maisons couvrent l'île de Pharos, envahissent toute la largeur de l'isthme qui la relie au continent et, brisant l'enceinte nord des Arabes, se répandent au delà.

En 1849, à la mort du Vice-Roi, Alexandrie offre à peu près la physionomie fixée sur cette planche. Des rues larges régulièrement tracées, des jardins soigneusement entretenus sur des espaces hier en friche, qu'on nettoie de leurs décombres, l'enceinte ruinée nouvellement reconstruite, des allées plantées d'arbres qui vont jusqu'au Rond-Point, l'eau

Digitized by Google

du Canal généreusement distribuée, le Port ouest rendu au commerce, la sécurité assurée à tous, tels sont les avantages dont une administration intérieure aussi prudente qu'énergique a doté Alexandrie. L'élan est donné, qui ne s'arrêtera pas.

Les consulats s'installent, les hôtels s'ouvrent, les restaurants et les cafés. Charles Müller n'oublie ni le Théâtre, ni le Couvent des Lazaristes (qu'il confond avec celui des Jésuites, qui ne vinrent qu'en 1862), ni la maison des Saraffes. Non seulement la ville, mais les environs même, sont relevés avec un soin scrupuleux. La Quarantaine ne quittera plus le rivage de Chatby que pour être transférée au Mex, et les cimetières prennent déjà l'emplacement qu'ils occupent encore.

Enfin apparaît la ligne ferrée d'Alexandrie au Kaire, entreprise en 1854.

On reprochera à Müller d'avoir désigné Fort Crétin la redoute Cléopâtre et Gouvernement ce qu'il eût mieux valu appeler Gouvernorat.

Mais ce sont là vétilles dont on ne peut se soucier. Son travail demeurera pour cette époque un document très précieux.

« Les mœurs des villes vivantes sont plus curieuses à observer que les restes des cités mortes, écrivait à son père Gérard de Nerval, débarqué à Alexandrie au printemps de 1843. Les gens au milieu desquels nous vivons sont d'une douceur admirable. »

Gérard de Nerval rencontra au Kaire Gautier d'Arc, le consul de France qui devait conduire Nerval aux Pyramides, mais que la maladie obligea à revenir à Alexandrie, siège du consulat. « Nous avons donc perdu, continue Gérard, sa société et celle de sa maison, qui était fort agréable. Mais les connaissances que nous avons faites par lui et par nos lettres de recommandation nous restent et nous rendent encore le séjour de la ville intéressant. M. Perron, le directeur de l'École de Médecine, M. Linant, l'ingénieur en chef, et M. Lambert, le directeur de l'École militaire, nous ont comblés d'amitiés, nous invitant à des dîners, à des soirées et même à des spectacles, car il y a un spectacle où l'on n'est reçu que par lettres d'invitation. M. Linant est le seul de ces Messieurs qui ait une maison quasi orientale. Nous avons été étonnés, en allant en soirée chez lui, de rencontrer, outre sa dame, qui est Syrienne et vêtue à la mode de ce pays, quatre à cinq jeunes personnes blanches ou cuivrées, vêtues de costumes très brillants. Nous pensions d'abord qu'on nous avait introduits par

Digitized by Google

mégarde dans le sérail du maître de la maison, mais nous avons appris ensuite que c'étaient ses filles, et filles à marier. On peut dire qu'il y en a de toutes les couleurs.» Dans une autre lettre, Gérard parle aussi de M. Tardieu, administrateur de la ferme modèle du Pacha, et de M. Lubert. Il ajoute: «Je me suis aussi rencontré avec le fameux Clot-Bey». C'est du même Clot-Bey connu par son ouvrage (voir planches XXIX et XXX) dont Flaubert dira plus tard : «Clot-Bey m'a l'air d'un excellent b..... dans toute la force du terme. C'est en Égypte qu'il faut venir pour l'apprécier. Ce qu'il a fait est énorme, je vous assure.»

On sait que Flaubert se trouvait à Alexandrie depuis le 15 novembre 1849. Malgré son humeur bougonne, l'Orient l'enchantait. «Je l'ai aperçu, écrit-il, dans une grande lumière d'argent fondue sur la mer.

«La mer, le ciel, tout était bleu. Le sérail du Pacha se détachait en blanc à l'horizon. En approchant de terre, du côté des catacombes et des bains de Cléopâtre, nous distinguâmes un homme à pied, avec deux chameaux qu'il poussait devant lui. Dans le port, quelques Arabes assis, jambes croisées sur les pierres, pêchaient à la ligne de l'air le plus pacifique du monde. Nous avons passé à l'arrière d'un petit brick portant écrit le nom de Saint-Malo et l'on a lâché les ancres. Toute une flottille de canots pleins de portefaix, de drogmans, de cawas des consuls, s'est ruée autour de nous; ç'a été un bon charivari de paquets, de gueulades; on s'embarrassait dans les longues pipes, dans les cordages, dans les turbans; on jetait les malles de par-dessus le bord dans les canots, le tout assaisonné de coups de trique sur les épaules des fellahs.»

Dès le soir de son arrivée, Flaubert descend la rue Franque derrière une procession aux flambeaux, on fêtait la circoncision d'un enfant. Dans les culs-de-sac, où les masures de guingois s'enfonçaient dans des coins de mystère, les fanaux de résine jetaient leurs feux tremblants sur la foule bigarrée.

Le matin d'un autre jour, il déjeunait chez M. Gallis, l'ingénieur en chef, avec son ami Soliman pacha, et M. Linant dont il vante l'intelligence.

«Demain, dit-il, nous devons faire une partie sur l'eau avec plusieurs dames qui danseront au son du tarabouch, avec des crotales et leurs coiffures de piastres d'or. Avant-hier, nous fûmes chez une femme qui nous présenta à deux autres. L'appartement, délabré et percé à tous les vents, était éclairé par une veilleuse, on voyait un palmier par la fenêtre sans

Digitized by Google

carreaux, et les deux femmes turques avaient des vêtements de soie brochée d'or. C'est ici qu'on s'entend en contrastes, des choses splendides reluisent dans la poussière. »

Le soleil d'Alexandrie dissipait le brouillard de ses rodomontades. Mais la visite de la colonne Dioclétienne réveilla sa verve atrabilaire. « Un certain Thompson, de Sunderland, a sur la colonne Pompée écrit son nom en lettres de six pieds de haut. Cela se lit à un quart de lieue de distance. Il n'y a pas moyen de voir la colonne sans voir le nom de Thompson, et par conséquent sans penser à Thompson. Ce crétin s'est incorporé au monument et le perpétue avec lui. Que dis-je? Il l'écrase par la splendeur de ses lettres gigantesques. N'est-ce pas très fort de forcer les voyageurs futurs à penser à soi et à se souvenir de vous? Tous les imbéciles sont plus ou moins des Thompson de Sunderland. Combien, dans la vie, n'en rencontre-t-on pas à ses plus belles places et sur ses angles les plus purs? Et puis c'est qu'ils nous enfoncent toujours; ils sont si nombreux, ils sont si heureux, ils reviennent si souvent, ils ont si bonne santé. En voyage on en rencontre beaucoup, et déjà nous en avons dans notre souvenir une jolie collection, mais comme ils passent vite, ils amusent. Ce n'est pas comme dans la vie ordinaire, où ils finissent par vous rendre féroce. »

Quoi qu'il en soit, le désespoir s'empara de lui au moment de partir. Le 5 janvier 1850 il répondait à sa mère : « Tu me demandes si l'Orient est à la hauteur de ce que j'imaginais. A la hauteur, oui, et de plus il dépasse en largeur la supposition que j'en faisais. J'ai trouvé dessiné nettement ce qui pour moi était brumeux. Le fait a fait place au pressentiment, si bien que c'est souvent comme si je retrouvais tout à coup de vieux rêves oubliés...

« Adieu, mosquées; adieu, femmes voilées. Adieu, bons Turcs dans les cafés, qui tout en fumant vos chibouks vous curez les ongles des pieds avec les doigts de vos mains.

« Quand reverrai-je un palmier? Quand remonterai-je à dromadaire? »

Rentré, dès son retour, à Croisset, dans les brumes normandes, Flaubert, pour se consoler, écrivit *Salammbô*.

Planche XXXVI. — On ne passera pas de la planche XXXV à la planche XXXVI sans être frappé du développement pris par la ville en dix an-

Digitized by Google

nées. Sa population de 100.000 habitants en 1854 atteint le chiffre de 250.000 en 1866.

Cette carte, l'une des plus importantes d'Alexandrie, relevée sur les ordres d'Ismaïl pacha par son astronome, Mahmoud pacha el-Falaki, avec tous les soins et la précision qui distinguent les travaux de ce savant, se trouve malheureusement réduite au point que la lecture de la légende en est rendue très difficile.

Dans le port Eunoste figure déjà le projet du Môle d'Abri et des nouveaux quais à grande profondeur que devait approuver, quatre ans plus tard, la Commission officielle du 27 avril 1869.

Les grandes artères que nous avons vues ébauchées dans la carte précédente traversent la vieille enceinte arabe dans sa totalité et atteignent jusqu'aux faubourgs.

De nombreux jardins naissent sur la rive orientale du Mahmoudieh. Dans les terrains du Gabbari, au milieu d'un site agréablement décoré de voluptueux ombrages, et non loin du palais de Saïd pacha, précédemment relevé par Müller, le premier champ de courses s'organise.

De toutes parts s'étend la campagne égyptienne flabellée de palmiers à travers laquelle, jusqu'à Ramleh, s'en va le chemin de fer.

Mais ce n'est réellement qu'avec la carte suivante que nous pourrons constater l'importance des découvertes d'El-Falaki.

Planche XXXVII. — Cette reconstitution.de l'antique cité d'Alexandre a été adoptée de nos jours, avec de très légères modifications, par la plupart des archéologues. Tous ont rendu hommage à l'esprit clairvoyant dont elle est animée. La forme de la ville évoque bien l'idée de la chlamyde macédonienne à laquelle les historiens l'ont comparée : une chlamyde de 30 stades de longueur sur une largeur de 10 stades. Les fouilles de Mahmoud pacha lui ont révélé l'existence de dix-huit rues principales pavées en dalles grises ou noires de 30 centimètres sur 50 avec une épaisseur de 20 centimètres, posées sur une couche de béton parfaitement damé. Ces dalles, de la même nature que les pierres de taille de la troisième pyramide de Ghizeh, proviennent des carrières d'Assouan ou des montagnes avoisinantes. Les parties de pavage ancien mises au jour ont permis d'établir le parallélisme de sept rues longitudinales coupées à angles droits par onze rues

Digitized by Google

transversales. La largeur des rues est de 7 mètres à part la Voie Canopique et la voie perpendiculaire aboutissant au cap Lochias, larges chacune de 14 mètres. La Voie Canopique est éloignée de 294 mètres de chacune des deux rues longitudinales voisines, et les autres rues longitudinales toutes équidistantes entre elles de 278 mètres. Les rues transversales sont équidistantes entre elles de 330 mètres. Indépendamment de ces dix-huit rues il y a encore, figurées sur le plan, cinq autres rues transversales intermédiaires éloignées les unes des autres de 110 et de 96 mètres. Toutes ces rues sont en ligne droite. Les pavages les mieux conservés gardaient, en certains points de l'axe de la chaussée, la trace d'un renflement central ainsi que celle d'un égout latéral destiné à l'évacuation des eaux.

Le tracé de l'enceinte de l'ancienne Alexandrie, qui suit sensiblement celui donné par Gratien le Père (voir planche XVIII), doit être tenu pour plus exact que celui de l'ingénieur français, car Mahmoud pacha el-Falaki réussit à retrouver par ses fouilles plusieurs tronçons importants des anciennes maçonneries de fondation. A l'enracinement du cap Lochias il a découvert, presque au niveau de l'eau, des massifs larges de 5 mètres construits en moellons rejointoyés par un mortier de chaux et de briques pilées. Les restes de ces murs se voyaient encore en 1872 de A en B sur une longueur de 300 mètres. De B jusqu'en G, sur une étendue de 2 kilomètres, les mêmes murs furent également découverts et les matériaux utilisés à de nouvelles constructions; d'autres fouilles lui révélèrent en divers points la présence des fondations du mur avec toujours la même largeur. Le tracé des remparts sur cette planche XXXVIII a été obtenu en rejoignant ces points.

Quant à la partie de l'enceinte qui longe la mer, du cap Lochias au port Eunoste, Mahmoud pacha l'a découverte à 2 ou 3 mètres au-dessous des eaux, en suivant, par un temps très calme, tous les détours dans une barque. Mahmoud pacha suppose que cette partie de l'enceinte a été construite «sous forme de quai pour la commodité des chargements et des déchargements des bateaux qui arrivaient dans le port jusqu'aux degrés du quai, comme le dit Strabon».

Quoi qu'il en soit, il convient de retenir que c'est précisément à la profondeur de 2 m. 50 cent. que M. Jondet a retrouvé la digue extérieure de Pharos.

Digitized by Google

L'une des plus importantes innovations de cette planche est celle de l'emplacement assigné au Muséum et au Sôma, au centre de la ville, innovation unanimement approuvée aujourd'hui. On doit également à cet ingénieux astronome d'avoir, avec autant de sagesse, situé le Sérapéum au pied de la colonne Dioclétienne conformément au témoignage de Ruffin qui, habitant Alexandrie dans la seconde moitié du IVe siècle, affirmait qu'on montait à cet édifice par un escalier de cent marches. On lui doit encore d'avoir déduit du silence de Strabon et d'Ammien Marcellin sur la colonne Pompée que cette colonne devait appartenir au Sérapéum, dont elle n'a pu être détachée qu'à la destruction du temple par Théophile.

Les raisons qu'il allègue pour justifier la présence du corps d'Alexandre le Grand dans le Sôma doivent inciter tous ceux que cette question intéresse à la lecture de son mémoire. Il place le Sôma non loin du Paneum, appelé de nos jours Kom el-Dick, à l'endroit du monticule Kom el-Démas formé des décombres d'anciens caveaux où se trouve aujourd'hui la mosquée Nabi Daniel, qui sert de sépulture aux membres de la famille sultanienne. Au-dessous de ces sépultures, Mahmoud pacha pénétra, un jour, dans des corridors souterrains qu'il ne put parcourir à cause de leur longueur. La richesse des matériaux employés aux maçonneries de la crypte «et bien d'autres indices» le confirmèrent dans l'idée que ces corridors devaient aboutir au tombeau d'Alexandre. Il se proposait de continuer ses investigations, lorsqu'un ordre supérieur prescrivit de murer toutes les issues. D'autres témoins, cités par M. Alexandre Max de Zogheb dans ses captivantes *Études*[1], sont venus appuyer l'opinion de Mahmoud pacha el-Falaki.

Longtemps encore, sous la colline Kom el-Démas, le conquérant macédonien, plus illustre par les villes qu'il a bâties que par celles qu'il a détruites, reposera embaumé dans son cercueil de verre, tel que le vit César, entouré des écrits sacrés des temples de l'Égypte que l'empereur Sévère fit enfermer avec lui, après que l'eut dépouillé de son sarcophage d'or le prince Cybiosactès, l'amant de Bérénice.

M. Alexandre de Zogheb a judicieusement établi que près de cette tombe en existait une autre aussi fameuse, celle de Cléopâtre ensevelie dans le

[1] *Études sur l'ancienne Alexandrie,* Ernest Leroux, éditeur, Paris 1909.


Digitized by Google

Sôma avec Marc Antoine. Les corps de tous les Lagides doivent, également, y dormir. Le promeneur de la rue Fouad Ier qui prend, en montant vers la gare, la rue de l'ancien consulat de France, se doute-t-il qu'il foule, en marchant, une terre riche de dépouilles chargées de tant d'éclat?

El-Falaki a indiqué à proximité du rivage le Théâtre qui servit de citadelle à César, et à l'extrémité d'une chaussée le Timonium où Marc Antoine vécut ses derniers jours. Par les vents du nord, quand la mer s'agite, on la voit quelquefois déferler, dans le Port Est, sur les derniers vestiges de ce temple et sur les brisants de l'île Antirrhodos. A l'est de cette île s'abritait le Port exclusivement réservé à l'usage des rois. Jules César avait établi son camp tout autour dans la plaine à l'ouest du Théâtre, à 1200 mètres au delà du cap Lochias, et sur les hauteurs qu'on voit au nord de la rue Canopique.

A l'extrémité de la pointe orientale de Pharos, El-Falaki, conformément à la tradition, a placé l'ancien Phare sur un îlot de 200 mètres sur 230 mètres d'étendue relié à l'île par une digue maçonnée. L'ouvrage de Sostrate s'élevait, selon Mas'oûdi, sur un piédestal de verre en forme d'écrevisse bâti sur un rocher au milieu de la mer. La tour portait l'inscription «Sostrate, fils de Dexiphane de Cnide, aux Dieux Sauveurs, pour les navigateurs».

Comme le nom de Ptolémée Philadelphe n'y figurait pas, le malicieux Lucien a prétendu que l'architecte avait caché l'inscription définitive sous un vernis provisoire qui portait le nom du Lagide. Mas'oûdi affirme que le phare servait de sentinelle par le moyen du miroir qu'il portait à son sommet et qui permettait d'apercevoir les navires arrivant de Rome à une distance où la vue ne pouvait atteindre. «Sa hauteur, dit-il, dans *Le livre de l'Avertissement et de la Revision,* est aujourd'hui (année 332 de l'hégire) de 230 coudées environ; elle était anciennement à peu près de 400 coudées[1].

«Il a été ruiné avec le temps et par l'effet successif des tremblements de terre et des pluies. L'édifice se compose de trois parties superposées. Jusqu'à une limite voisine de la moitié et plus haute que le tiers, il a un plan

(1) La coudée usitée pour la mesure des monuments valait o m. 450 mill., la coudée royale de l'ancienne Égypte o m. 525 mill., la coudée grecque o m. 463 mill., la coudée romaine o m. 444 mill. et la coudée des Arabes o m. 480 mill.


Digitized by Google

carré, et est bâti de pierres blanches. Cette partie a environ 110 coudées. Au-dessus, le plan devient octogone et les matériaux sont les briques et le plâtre, sur une hauteur de 60 et quelques coudées; tout autour est un espace où l'on peut circuler. La partie supérieure est arrondie. Ahmed, fils de Touloun, émir de Misr, d'Alexandrie et de Syrie, restaura une portion du phare, et il le surmonta d'un dôme en bois auquel on accédait par l'intérieur au moyen d'une pente en limaçon unie et sans gradins. Dans le côté oriental du phare est une tablette en plomb portant une inscription grecque; la hauteur de chaque caractère est d'une coudée et sa largeur est d'un empan; cette tablette est placée à environ 100 coudées au-dessus du sol. L'eau de la mer baigne la base de l'édifice. L'angle occidental exposé aux flots ayant été ruiné, fut rebâti par Abou'l Djeïch Khomarouyeh fils d'Ahmed fils de Touloun. La distance entre le phare et la ville d'Alexandrie est aujourd'hui d'environ un mille.

« L'édifice s'élève à l'extrémité d'une langue de terre enserrée des deux côtés par la mer, à l'entrée du port d'Alexandrie. Il ne s'agit pas ici de l'ancien port, car l'ancien port est dans la vieille ville et les vaisseaux n'y font pas escale, à cause de son éloignement des quartiers fréquentés. »

Nous ne possédons pas de meilleure description du phare que celle donnée par Mas'oûdi au xe siècle. Il nous a laissé en même temps le témoignage qu'à cette époque le port Eunoste était abandonné.

Au IIIe siècle de l'hégire, Ibn Khordadbeh, dans son *Livre des Routes et des Provinces,* a placé le phare d'Alexandrie parmi les quatre merveilles du monde, les trois autres étant : 1° à Rome, un arbre miraculeux sur lequel une grive faisait pousser les olives en nombre suffisant pour les besoins de la saison; 2° dans les pays des Adites, une statue de métal d'où jaillissait l'eau pendant les mois sacrés; et 3° en Espagne, le cavalier de bronze, qui, le bras étendu, semblait dire du geste : « Derrière moi, il n'y a plus de routes frayées; quiconque s'aventure au delà, périra sous le dard des abeilles ».

Ces brillantes images attestent le prestige qui s'attachait au Phare.

PLANCHE XXXVIII. — Un réseau de triangulation de 80 kilomètres sur plus de 30 a servi de base à cette carte, dont les détails furent relevés à la planchette depuis Taposiris jusqu'à Canope. Les sommets des triangles ont

Digitized by Google

été rapportés à la méridienne qui passe par la Porte Rosette et à sa perpendiculaire.

Mahmoud pacha a déterminé sur cette planche les emplacements des villes et villages anciens qu'il a pu reconstituer. Ainsi on remarquera que Canope, au lieu de s'étendre entre la Petite Taposiris et Aboukir, ainsi que l'ont située Gratien le Père et le Père Faivre, s'éloigne légèrement vers l'est, entre le Cap Zephyrium et Kom Ahmar, sur un terrain actuellement recouvert par la mer.

Pour ingénieuse qu'elle soit, la solution proposée par El-Falaki ne reposant que sur l'interprétation des textes d'Étienne de Byzance et de Strabon, on ne peut, pour départir ces différentes hypothèses, s'en rapporter qu'aux fouilles futures que M. Breccia nous laisse espérer.

La planche XXXVIII comprend tous les environs d'Alexandrie jusqu'à Damanhour, identifiée avec l'ancienne Naucratis, la ville la plus commerçante de l'Égypte, qu'Hérodote visita cinq cents ans avant Jésus-Christ. Les Grecs y avaient élevé des autels à leurs dieux. Le plus renommé portait le nom de temple d'Hellénion. Des quatre quartiers qui forment Damanhour, le plus important s'appelle encore Naucraha.

Sur les confins occidentaux du lac Maréotis, des môles, des quais et des bassins détruits entourent les ruines de Maréa. Aïeule d'Alexandrie, la ville aux abondants vignobles jouissait d'un port lacustre conséquent. A l'époque romaine, dans l'une des nombreuses villas des bords du lac encadré de treilles, Horace y vint chanter les beaux yeux de Lydie. Maqrizi, même au xve siècle, parle d'un vin fameux, le vin Maréotique.

A 15 kilomètres à l'ouest de Maréa, Mahmoud pacha a placé Taposiris, dont le nom se retrouve dans celui d'Abousir que les Arabes lui ont donné. Au sommet d'une colline d'où l'œil embrasse un incomparable paysage oriental composé des vagues de la mer et des vagues des sables, on peut s'asseoir à l'ombre des derniers soubassements d'un temple d'Osiris. On a devant soi, un peu à gauche, la Tour des Arabes qui figure également sur la carte. Hermann Thiersch a prétendu que cette tour avait servi de phare et qu'elle n'était que la maquette du grand phare d'Alexandrie. Les alentours renferment de nombreux vestiges d'hypogées et d'habitations.

En remontant vers le nord, on arrive au promontoire Chersonèse que désigne de nos jours le nom de Marabout ou le nom d'Ajamy. La ligne du

Digitized by Google

chemin de fer s'arrêtait, non loin de là, au Mex, bifurquant vers le Mariout.

L'œuvre de Mahmoud pacha el-Falaki mériterait d'être mieux connue. Sa sagacité attentive s'est exercée avec bonheur à la reconstitution de la ville antique. Il a, le premier, s'appuyant sur des textes et le résultat de ses fouilles, identifié des emplacements ignorés. Le temps a confirmé la plupart de ses hypothèses, que quelques-uns, après lui, s'attribuèrent. Ce serait le moindre hommage à lui rendre que de rééditer son mémoire devenu introuvable.

PLANCHE XXXIX. — Placez-vous, en ouvrant cette carte, au bas de la rue Chérif pacha devant l'église anglaise. Descendez la place Mohamed Aly. Vous passez devant l'okelle Abro, la poste française, l'Hôtel Péninsulaire et Oriental, le consulat belge, l'okelle anglaise. Vous vous arrêtez à la rue transversale qui sépare cette okelle de sa voisine, l'okelle française, et, regardant à votre droite, vous voyez devant vous, non loin du rivage, l'Hôtel d'Angleterre. C'est là qu'en 1869, après une traversée orageuse à bord du *Mœris,* Théophile Gautier descendit. Je ne vous entraînerai pas à suivre les péripéties pittoresques de ce voyage historique que Gautier a relatées dans son livre *L'Orient.* Théophile Gautier venait en Égypte invité à l'inauguration du Canal de Suez parmi la multitude de personnages, hommes de lettres, savants, artistes de tous les pays, qui furent traités par le Khédive Ismaïl «avec une hospitalité et une magnificence dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire»[1]. L'auteur du *Roman de la Momie,* que Baudelaire traitait de magicien de la langue française, ne justifia jamais mieux cette excessive louange que dans les pages colorées des rayons du soleil égyptien.

«Notre logement, écrivait-il à propos de l'Hôtel d'Angleterre, encadrait dans sa large fenêtre un grand morceau de mer et un pan du ciel où voltigeaient les mouettes. Les vagues, dont le dernier pli venait se briser en écume sur les rochers au pied de l'hôtel, balançaient en ce moment quelques barques à voile dont la manœuvre nous amusait et nous consolait un peu de ne pouvoir courir la ville comme nos compagnons. Nous devions, le

---

[1] FERDINAND DE LESSEPS, *Souvenirs de quarante ans,* 2 vol. in-8°, *Nouvelle revue,* Paris 1887.


Digitized by Google

lendemain même à 9 heures du matin, prendre la voie ferrée pour le Kaire et nous avions besoin, pour réparer nos forces, d'un peu de repos sur un plancher moins mobile que celui du navire. Nous restâmes donc là, admirant le bleu glauque de la mer, assis dans notre fauteuil jusqu'à l'heure du dîner, qui fut servi dans une immense vérandah ornée de lataniers et de plantes tropicales aux larges feuilles, aérée par les brises de la rade, sur laquelle ses baies prenaient jour. »

Il n'y passa qu'une nuit. Le matin suivant il quitta sa chambre par le vaste escalier à la rampe peinte en vert et, montant dans une calèche, il se rendit à la gare du Kaire, alors à Gabbari, «par une nouvelle voie récemment ouverte à travers une forêt de dattiers, dont les racines, parfois mises à nu, s'accrochaient bizarrement aux talus de la tranchée». C'était la rue Ibrahim, ou rue du Pont Neuf, à laquelle nous avons restitué son ancien nom de rue des Sœurs et dont une partie figure en pointillé sur la planche. Il emportait d'Alexandrie le sentiment que pour n'être pas tout à fait une ville orientale, elle en conservait le caractère plus que ne le disaient les étrangers.

Peut-être emportait-il encore ce plan annexé par Millie à son guide-indicateur.

Depuis 1868, que de changements survenus! Où sont les cafés du Pélican et d'Athènes, les hôtels d'Amérique, de Pesth et Abbat, les okelles Dümricher, Gibara, Soliman bey et Anastasi?

La vieille cité turque, les magasins de l'Arsenal, les ateliers et le bassin de carénage, le bureau de l'Administration supérieure (aujourd'hui Direction des Ports et Phares), le bureau des passeports et les bâtiments de l'Ancienne Douane sont ici avec précision indiqués, mais on aimerait voir, au delà de l'avenue de la Gare, au delà du Jardin Arménien, du boulevard Ramleh et de la rue Rosette, cette carte s'étendre.

Planche XL. — Le projet des premiers travaux à exécuter dans le port Eunoste fut dressé par la Commission officielle du 27 avril 1869. Cette Commission présidée par Linant bey, Ministre des Travaux publics, comprenait en outre quatre ingénieurs égyptiens, trois anglais, un russe et six français.

Depuis l'abandon du Port Est aux fonds insuffisants, l'aménagement du

Digitized by Google

Port Ouest s'imposait. Dès 1862 un projet se rapportant surtout à la construction d'une nouvelle Douane avait été présenté par M. Lucowich. M. Linant avait également conçu un programme de travaux comprenant la construction de quais à grande profondeur abrités par un môle de protection dirigé de l'appontement du chemin de fer vers l'angle ouest du bassin de l'Arsenal. M. Stœcklin avait modifié ce dernier projet en enracinant le môle de protection à l'angle ouest du bassin de l'Arsenal pour le diriger vers l'appontement du chemin de fer, en y ajoutant la construction d'un petit môle pour protéger l'entrée du nouveau bassin. Dans une seconde solution moins restrictive, il indiqua d'éloigner la jetée d'abri à la pointe de Ras el-Tine en la dirigeant vers la côte. M. Cordier avait imaginé un projet plus onéreux en proposant de creuser dans le lac Maréotis tous les bassins désirables.

En décembre 1864, le projet Linant, repris en partie, était modifié par Sciama bey, qui proposait en même temps l'amélioration des passes.

Tous ces projets avaient été abandonnés.

Le 16 juin 1868, une convention passée entre le Gouvernement égyptien d'une part et M. William Bruce Greenfield et Cie de l'autre, confiait à cette dernière Maison l'exécution des travaux d'aménagement du Vieux Port. La commission officielle du 27 avril 1869 fixa le programme de ces travaux.

On les voit tracés en rouge sur la planche XL, dessinée par le capitaine Mansell, commandant le *Tartarus*. Tous les membres de la commission la signèrent.

Ces travaux comprenaient l'établissement de quais à grande profondeur et la création d'un nouveau bassin de carénage destiné aux navires de commerce, la construction d'un môle d'abri et celle d'un brise-lames.

Jusqu'à cette date les navires fréquentant le port d'Alexandrie n'opéraient le chargement et le déchargement de leurs marchandises qu'au moyen de chalands amarrés le long du bord, l'absence de quai ne permettant pas aux vaisseaux d'accoster au rivage.

Planche XLI. — Linant bey établit le cahier des charges à imposer à l'entreprise Greenfield et dressa un plan détaillé des travaux arrêtés par la Commission officielle du 27 avril 1869. C'est ce plan que reproduit

Digitized by Google

partiellement la planche XLI, puisque nous n'y voyons pas figurer le brise-lames.

Planche XLII. — En 1870 le môle d'abri et le grand brise-lames étaient commencés. Le môle d'abri figure déjà amorcé sur cette carte.

On appelait à cette époque quais de la douane, des appontements en bois ne permettant que l'accostage des mahonnes.

La première pierre des quais à grande profondeur ne devait être posée qu'un an plus tard, le 15 mai 1871, par le Khédive Ismaïl pacha.

Planche XLIII. — La réception définitive des travaux eut lieu le 9 août 1880. Plusieurs changements survenus en cours d'exécution avaient modifié les résolutions primitives. L'un des plus heureux fut certainement la nouvelle direction donnée au môle d'abri vers le phare, qui permit l'élargissement de la surface d'eau du port intérieur, que la première solution restreignait étrangement. On voit sur cette planche XLIII le quai B formé des enrochements jetés dans la direction abandonnée.

La construction du grand brise-lames était terminée depuis 1874, celle du bassin de radoub définitivement écartée.

La nature du sol avait imposé d'autres modifications dans le profil des quais à grande profondeur, qu'on remplaça par une digue de moellons pourvue en avant d'appontements métalliques sur colonnes remplies de béton.

Les dépenses s'élevèrent à 75.284.600 francs. M. Du Port, ingénieur du gouvernement, dirigeait les travaux. On peut, en comparant cette planche avec la précédente, en saisir facilement l'importance.

Planche XLIV. — Le 11 juillet 1882, à 7 heures précises du matin, l'amiral anglais Sir Seymour fit ouvrir le feu contre les forts égyptiens placés sur le rivage. Au cinquième coup de canon, les batteries des forts répondirent. Alors Alexandrie, le port, les cuirassés et l'horizon se couvrirent de fumée. On n'entendit plus que le courroux des chiens de bronze qui hurlaient au-dessus de la mer.

La veille, tous les navires de commerce, y compris le yacht du maréchal ottoman Derwish pacha, avaient quitté la rade. Les bateaux égyptiens *Mahroussa* et *Mohamed-Aly* avaient été remorqués dans l'arsenal. La flotte

Digitized by Google

française ne laissant que deux canonnières, le *Bisson* et l'*Hirondelle,* hors de portée du canon, s'était éloignée dans la nuit.

Dans la ville, à peu près déserte, occupée par l'armée égyptienne ne restaient que quelques Européens qui n'avaient pas voulu croire au bombardement ou que leur devoir empêchait de partir. Les autres s'étaient embarqués sur les vaisseaux.

Du haut du fort Napoléon, Arabi pacha assistait à la lutte.

Dès le début, les cuirassés *Alexandra, Sultan, Superb* et *Inflexible* avancent vers le fort Ras el-Tine jusqu'à une distance de 1800 mètres environ. Ils manœuvrent ensuite vers le fort Pharos, sur lequel convergent leurs feux. Dans ce mouvement, le cuirassé *Téméraire* vient les appuyer. Derrière eux se tiennent les canonnières *Condor, Decoy, Bittern, Cygne* et *Beacon.* Le *Monarch,* l'*Invincible* et le *Pénélope* s'attaquaient au fort du Mex. Le pavillon de l'amiral flottait sur l'*Invincible.* Son yacht, le *Hélicon,* qu'on a oublié sur la carte, prenait ses ordres et les transmettait aux autres unités.

Tandis que sous les obus anglais les forts égyptiens volaient en poussière, les projectiles égyptiens tombaient pour la plupart à mi-chemin des cuirassés, au milieu des flots qui rejaillissaient en siphon. Quelques-uns qui touchèrent les cuirassés en rebondirent comme des balles caoutchoutées.

Il faut entendre ici un témoin oculaire, M. Scotidis, attaché à la Légation hellénique :

«On devait admirer, dit-il, la bravoure et la fermeté des artilleurs égyptiens et en même temps plaindre ces victimes d'Arabi pour l'imprudence et l'audace qu'ils montraient en vain. La plupart des forts étaient sans parapets, les canons les plus importants renversés et entourés de centaines de cadavres. A travers l'épaisse fumée qu'un vent léger chassait quelques moments, ces braves soldats, qui auraient pu servir leur patrie en d'autres circonstances, apparaissaient comme des héros se défendant contre une attaque de géants.

«Après une heure, le bruit des canons diminua un peu. Les nuages de fumée qui couvraient l'horizon commencèrent peu à peu à se résoudre. Nous parvînmes alors à voir la flotte anglaise enveloppée de toute sa splendeur et les forts d'Alexandrie affreux et presque effondrés. C'était chose terrible de voir l'*Inflexible,* l'un des plus grands cuirassés d'Angleterre, qui, à demi plongé dans la mer au milieu de deux autres cuirassés devant

Digitized by Google

le fort de Ras el-Tine, apparaissait comme un monstre marin. Il était affreux d'entendre le bruit qui, provenant de la détonation de ses gigantesques canons, retentissait pendant deux minutes aux côtes d'Alexandrie, comme le fracas de la foudre; et surtout au moment où, par une étincelle électrique, tous les trois cuirassés vomirent en même temps leurs projectiles contre le fort de Ras el-Tine.

« Vers 8 heures, la poudrière de Marsa el-Kanat, qui était une batterie du Mex, fit une explosion terrible.

« Vers 9 heures, un grand combat avait lieu entre le fort de Pharos, d'un côté, et les cuirassés le *Superb*, l'*Alexandra* et le *Sultan*, de l'autre. Les Égyptiens continuaient à résister là avec une fermeté et une capacité admirables; quelques-uns de leurs boulets attaquèrent les cuirassés; et un obus dirigé adroitement contre l'*Alexandra* éclata sur elle, fit sauter la chambre du commandant et tua un officier et dix matelots. »

M. Scotidis s'étend ensuite sur la destruction du fort Marabout, qui commença vers 10 heures par le *Condor* sous les ordres de Lord Beresford. Deux heures après, le *Bittern*, le *Beacon*, le *Decoy*, venaient soutenir le *Condor*, et la destruction du fort était complète à 1 heure de l'après-midi. Au même moment sautait la poudrière de Silsileh, proche de Ras el-Tine.

Le feu diminua alors sensiblement d'intensité. Le fort Pharos tirait ses derniers coups. A 6 heures du soir le bombardement s'arrêta.

M. Scotidis ajoute : « Toutes les fortifications étaient anéanties, quatre cents canons égyptiens détruits et la plupart des artilleurs tués ». La flotte anglaise comptait une dizaine de morts et vingt-huit blessés seulement.

« Ce fut à ce résultat qu'aboutit l'imprudente politique d'Arabi. Mille Égyptiens étaient enterrés ce jour-là sous les ruines des forts, et leurs enfants maudiront pour toujours l'homme qui les sacrifia à son ambition et à sa vengeance [1]. »

La nuit fut calme. La ville s'endormit dans une dense obscurité, que traversaient de temps à autre les rapides pinceaux des projecteurs anglais.

Le lendemain, 12 juillet, le bombardement reprit très intermittent à 8 heures du matin, sans riposte de la part des assiégés. Il cessa définiti-

---

[1] SCOTIDIS, *L'Égypte contemporaine et Arabi pacha*, Paris, Marpon et Flammarion, 1888.

Digitized by Google

vement à 11 heures, le drapeau blanc ayant été hissé au mât du Ministère de la Marine.

L'après-midi, l'armée égyptienne se retira sur Kafr-Dawar, et Alexandrie fut livrée à l'incendie et au pillage.

Le 13 juillet, à 3 heures du soir, 200 marins anglais débarquèrent sous le commandement du capitaine Cambel, qui plaça un détachement à la porte de Moharrem-Bey et un autre à la porte Rosette.

Quelques matelots américains, grecs et russes vinrent également protéger leur consulat.

Lord Beresford fut nommé préfet de police et la loi martiale établie. Puis progressivement, les troupes anglaises occupèrent la ville.

Planche XLV. — Depuis le 14 juillet, bien que destitué par le Khédive, Arabi pacha, rebelle à son souverain, tenait Kafr-Dawar à la tête de son armée. On sait que cette rébellion se termina par l'anéantissement de l'armée dans les champs de Tell el-Kébir et qu'Arabi pacha n'échappa à la mort que par la clémence du vice-roi Tewfick.

Pour agir efficacement contre Arabi, les Anglais concentraient leurs forces à Ramleh. Dans le milieu du mois de juillet arriva de Chypre un premier corps de troupe. C'est près de Fleming que les bataillons campèrent. On voit sur cette carte, en rouge, les positions occupées. A l'ouest de la première défense, une grande redoute fut constituée sur le canal Mahmoudieh près du jardin Antoniadis, et l'on y plaça quatre canons et quelques mitrailleuses. Les forts du Mex furent remis en état pour se défendre des excursions des Bédouins. Du côté de la mer il y avait la flotte. La protection d'Alexandrie était ainsi assurée, contre une attaque possible d'Arabi, par quatre mille hommes placés sous le commandement des majors généraux Sir Alison, Earl et Graham. On se borna de part et d'autre à quelques escarmouches jusqu'au 20 août, date à laquelle la concentration anglaise étant terminée, toute l'armée de Sir Garnet Wolsely se transporta, par mer, à Port-Saïd.

Planche XLVI. — Il ne faut pas attribuer au bombardement l'incendie dont Ulisse Calvi a relevé les ravages. Les canons très précis de Sir Beauchamp Seymour démolirent les fortifications; les incendiaires brûlèrent

Digitized by Google

la ville. L'incendie allumé le 12 dura jusqu'au 21. Sans la répression énergique de Lord Beresford, toute Alexandrie eût été détruite. Le tribunal militaire anglais, installé en B au palais Tositza, jugeait immédiatement les malfaiteurs saisis sur le fait. La sentence rendue, on les fusillait, liés en A à un arbre de la place des Consuls, et on les enterrait au pied.

Le vendredi 14 juillet la cité offrait un spectacle lamentable. La rue Franque, la place Mohamed Aly, la rue Chérif pacha, la rue de la Poste italienne, la rue des Sœurs, la rue Attarine, étaient en flammes. Sur les trottoirs se répandaient les marchandises abandonnées par les voleurs. Les rares Européens demeurés sous le bombardement n'avaient échappé qu'en très petit nombre à la rapacité des pillards. Le courageux voyageur allemand Schweinfurth, réfugié, je crois, à l'okelle Abro marquée sur le plan par le chiffre 7, ne fut sauvé des assassins que grâce au dévouement de Zulficar pacha, le grand maître des cérémonies du palais du Khédive. M. Violetti, le rédacteur du *Phare d'Alexandrie* et le compagnon de Schweinfurth, périt massacré le lendemain à Kafr-Dawar.

Les marins anglais, aidés des matelots américains, des matelots grecs, des matelots allemands et russes, éteignirent l'incendie.

Le calme et les habitants revinrent peu à peu.

Par la volonté expresse du vice-roi Tewfick manifestée depuis le 7 août, toutes les victimes de ces déprédations, à quelque nationalité qu'elles appartinssent, furent indemnisées d'une manière équitable. La somme allouée atteignit le chiffre de 106.795.236 francs. Malgré toutes les précautions prises, quelques familles s'estimèrent lésées; d'autres, hélas! datent leur fortune de 1882.

Planches XLVII et XLVII *bis*. — Cinq ans après il ne restait rien de ces ravages. De nouveaux immeubles s'élevaient sur les ruines des anciens. La gare des voyageurs, jusqu'alors à Gabbari, avait été rapprochée du centre de la ville et transportée à l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, ainsi qu'on peut le voir sur ce plan dressé par le Service de l'Inspection de l'Ouest, sous la direction du Tanzim.

Des immeubles de plus en plus nombreux envahissaient l'ancienne enceinte de la ville et en diminuaient les jardins. L'ordre revenu, les nouveaux

Digitized by Google

quais du port permettaient au commerce une expansion considérable. La cité se pare pour les jours à venir.

Les curieux de l'histoire pourront consulter avec fruit sur la planche XLVII *bis* l'agrandissement de la légende de la planche XLVII et suivre dans leurs variations successives les noms des mosquées, des églises, des synagogues et des rues.

Planche XLVIII. — On a ajouté sur cette planche, extraite des cartes de l'Amirauté anglaise, la ligne des quais construits par les soins de la Municipalité de 1901 à 1904 et celle du brise-lames de 1913 à 1916.

En rapprochant les sondages de l'Amirauté exécutés en 1898 de ceux relevés par Marquese de la Garde en 1713 (voir planche XI), on constatera que, notamment vers le côté ouest à l'abri du fort Kaït-Bey et vers la partie est à l'abri de l'épi que forme le cap Lochias, le port antique s'est considérablement ensablé.

Planche XLIX. — De l'examen des planches XLIII et XLIX ressortent les améliorations apportées au port d'Alexandrie de 1880 à 1900.

En vingt années la largeur du môle à charbon a passé de 30 mètres à 90; le quai J a été prolongé d'un nouveau quai désigné ensuite par la lettre K; sur la côte de Gabbari, des accostages à faible profondeur, protégés par des digues de blocs naturels, permettent le déchargement des mahonnes; le réseau des voies ferrées s'étend; les magasins de la Douane se multiplient; une route charretière s'en va vers le Mex.

On aperçoit dans le bassin de carénage le dock flottant métallique muni de pompes d'épuisement. Ce dock, en usage depuis 1865, aurait déjà pu figurer sur la planche XLII.

En 1890 furent construits au Mex les deux phares-baliseurs de la passe du Boghaz. Leur allumage eut lieu en 1894. En même temps cette passe, dont les fonds ne dépassaient pas 23 pieds, fut approfondie à 30 pieds et sa direction rendue rectiligne. Sa largeur fut uniformément portée à 300 pieds.

M. Chevalier dirigea les travaux du port de 1893 à 1897. M. Henri Thuile, mon père, les dirigea de 1897 à 1900. Après sa mort, M. Gun, chargé de l'intérim, en céda la direction à M. Malaval en 1901. Les

Digitized by Google

attributions de ces différents ingénieurs étaient placées sous le contrôle de Sir George Morice pacha, Directeur général de 1879 à 1901.

Planche L. — Ce plan d'Alexandrie, relevé par la Municipalité de 1892 à 1902, exigea dix années de travail et coûta plus de 13.000 livres égyptiennes.

On y remarquera cette courbe harmonieuse que dessinent du fort Kaït-Bey à Silsileh les nouveaux quais du Port Est. Leur construction, commencée en 1900 et achevée en 1904, occasionna à la ville une dépense de 367.694 livres égyptiennes. Peu de cités peuvent s'enorgueillir d'un panorama comparable à celui qu'offre à la rêverie du passant cette promenade enchantée, soit que le matin dispose ses mousselines sur la rade, soit que le soleil dore de tous ses feux l'étincellement de la mer libyque.

Au lieu de leur nom donné à une ruelle, c'est sur ce quai que les Ptolémées devraient avoir leur statue.

Comme on peut le constater par cette planche, les habitations ont maintenant de tous côtés débordé l'Heptastade. Elles couvrent l'enceinte arabe et atteignent jusqu'au canal. Les anciennes fortifications ont disparu. Sur leurs dernières ruines les enfants vont courir dans les parcs.

La vieille Alexandrie a dénoué sa ceinture.

Planche LI. — Aucune planche ne représente mieux que celle-ci les capacités possibles du port. Du 1er au 3 avril 1915, 137 navires de commerce et transports militaires, dont quelques-uns, tels que le *Minnewaska*, le *Californian*, *La Savoie* et *La Provence*, jaugeaient de 20.000 à 30.000 tonnes, accostèrent le long des quais ou s'abritèrent dans sa rade. Il faut ajouter à ce nombre 77 voiliers qu'on relégua en partie dans le voisinage de Ras el-Tine et en partie dans le coude nord-ouest du brise-lames extérieur.

Les noms des steamers, pour la plupart anglais ou français, figurent sur la carte doublement historique, puisqu'elle fixe l'instant de la plus haute activité du port d'Alexandrie et un moment plein d'angoisse de la lutte éternelle de la civilisation contre la barbarie.

Planche LII. — Lorsqu'en 1912 M. Jondet publiait dans le bulletin n° 14 de la Société Archéologique d'Alexandrie la révélation de ses décou-

Digitized by Google

vertes d'anciens travaux submergés au nord de l'île de Pharos, il apportait des documents dont personne jusqu'à lui n'avait soupçonné l'existence. Une étude plus complète a formé en 1916 le tome IX des *Mémoires présentés à l'Institut Égyptien.*

Dans cette étude l'auteur se défendait de toute interprétation historique et exposait simplement des constatations précises. Il n'attachait à ses conclusions que la valeur d'une hypothèse.

Depuis, M. Raymond Weill, en 1919, dans le tome XVI du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, et M. C. Autran, dans ses *Phéniciens* parus en 1920, se sont accordés pour reconnaître dans ces maçonneries maritimes un port d'origine égéenne. M. Weill en place la construction entre 2000 et 1500 avant Jésus-Christ[1]. Tout d'abord je dois dire que l'étude de M. Weill est très concise et que plusieurs de ses raisons motiveraient un examen plus considérable que celui que m'autorisent ces *Commentaires.*

Dans le livre de M. Autran il y a plus de lyrisme. Je ne me permettrai donc que quelques réflexions personnelles.

---

[1] M. A. Souleyre, dans une récente notice très documentée : *Les niveaux marins de la plaine de Bône*, parue en décembre 1921, ramène la création du port de Pharos entre le XIIe et le Xe siècle. Il en attribue la fondation à une puissance égéenne. Pour tentantes que soient les conclusions de ce savant ingénieur, j'ai le regret de ne pouvoir les partager. Ses observations sur le niveau de la Méditerranée sont d'autant plus à retenir qu'elles contredisent celles de Suess et de Cayeux. M. Souleyre admet un relèvement brusque des eaux «du niveau −2,50 de la Grèce au niveau +3 mètres à l'est de Pouzzoles». Cette hauteur d'eau de 2 m. 50 cent. au-dessus d'ouvrages anciens submergés a été constatée à Leucade, à Amphissa, à Bône par M. Souleyre, à Gythion par Négris, en Crète par Spratt, à Pharos par M. Jondet et à Alexandrie par Mahmoud pacha el-Falaki. «De la Scandinavie à l'Afrique du Nord, écrit M. Souleyre, les faits s'accordent pour qu'on reconnaisse que le niveau de la mer n'a pas la stabilité qu'on lui a prêtée.» Mais n'y aurait-il pas lieu de rattacher les observations de M. A. Souleyre à la loi générale énoncée par De Launay dans son *Histoire de la Terre*? «Rythmique ou non, causé par une influence astronomique ou par de simples changements de structure (qui, en tout cas, sont sans cesse intervenus), le balancement des mers à la surface de nos continents est un fait incontestable et dont tous les sédiments étudiés par notre stratigraphie portent l'empreinte manifeste.» Je le crois, pour ma part.

Digitized by Google

Le silence unanime que tous les historiens auraient gardé sur l'existence d'un port considérable au nord de Pharos paraît en premier lieu inquiétant. Si la création de ce port pouvait se placer entre les années 2000 et 1500, comment se fait-il qu'Homère, «le survivant de l'époque Mycénienne» comme l'appelle M. Autran, n'en ait pas plus longuement parlé? Les poèmes homériques ne datent que de cinq siècles après. Il me semble que si l'ouvrage même avait disparu, le souvenir en aurait au moins subsisté. On ne peut soutenir que l'allusion du Grand Ménélas, au chant IV de l'*Odyssée,* s'adressant à Télémaque et se plaignant d'avoir été retenu vingt jours entiers par les dieux, faute de vent nécessaire pour sortir de la rade de Pharos, puisse se rapporter à un port septentrional de l'île. Si le port avait été situé au nord de l'île, directement ouvert sur la pleine mer sans la contrainte de suivre des passes, la sortie n'en eut pas été si malaisée. Or nous savons que la sortie du port Eunoste en était beaucoup plus difficile que l'entrée. C'est à cause de cela qu'on l'appelait Eunoste ou «du bon retour». Ce port Eunoste était placé à la pointe occidentale de l'île du côté du midi. D'ailleurs, il n'a jamais été employé qu'à cette époque. Tout de suite après la fondation d'Alexandrie il devient le Port Vieux, celui qu'on ne fréquente plus. Si le port Eunoste n'a pas été utilisé avant Homère et jusqu'à Alexandre, qu'on me dise à quelle époque il a jamais été utilisé.

On peut également déduire de Quinte-Curce une autre observation importante. Quinte-Curce nous dit qu'Alexandre, au retour du temple de Jupiter-Ammon, enchanté des oracles qui, selon Justin, avaient eu de si bonnes raisons de paraître favorables, conçut l'idée de fonder une grande ville à laquelle il voulait donner son nom. Après avoir examiné les lieux, il se décida pour l'île de Pharos. Ensuite, revenant sur son idée et craignant de ne pouvoir donner à sa ville toute l'extension désirable, il préféra s'en tenir à l'emplacement actuel et choisit tout l'espace compris entre le lac et la mer. On ne peut croire de la part du Macédonien à de telles hésitations qu'en admettant pour l'île de Pharos une tout autre étendue que celle d'aujourd'hui.

Or la superficie de l'île à cette époque, nous la connaissons exactement grâce à M. Jondet, qui a retrouvé sous l'eau les murs de protection dont Flavius Josèphe affirme qu'on l'entoura pour la défendre de la violence de la mer (voir précédemment planche XXV). Si vous regardez maintenant

Digitized by Google

la planche LII, vous comprendrez alors les tergiversations d'Alexandre.

Flavius Josèphe désigne nettement cette enceinte protectrice comme formée de murs de quai d'une épaisseur considérable. Ce qui l'a surtout frappé, c'est la violence de la mer en cet endroit. Il me semble en effet peu logique de supposer que les anciens se soient laissés aller à y construire un port dépourvu de toute défense naturelle et exposé sans palliatif à l'action de la mer et des vents. Si leurs méthodes de construction leur permettaient de fonder un port à l'endroit le plus exposé d'une côte, pourquoi alors choisir Pharos, où l'on pouvait justement s'abriter?

Je ne crois pas à l'existence d'un port au nord de l'île. Les avantages à en retirer ne le justifiaient pas. Et puis quels avantages? Celui des grands fonds de la fosse occidentale. Les hommes de ces temps n'en avaient pas besoin. M. Autran signale avec raison «la faible portée de leurs navires». De plus, ces fonds n'existaient pas. M. Jondet explique la submersion des ouvrages de Pharos par le glissement des couches de sédiment de l'île sur un substratum rocheux solide. Je pense avec M. Weill qu'il convient d'ajouter à cette cause l'enfoncement général de toute la côte constaté à Chatby par M. Breccia, au nilomètre de Kom el-Gizeh par M. Daressy, aux nécropoles du littoral de Pharos et du Mex par M. Jondet lui-même. Les couches sédimentaires ne forment pas sur le substratum une égale épaisseur uniformément répartie. Quant au substratum, il présente une surface très variable dont les points bas, disposés en cuvettes, reçoivent forcément une plus grande épaisseur de dépôts meubles. Ce n'est qu'à l'heure du glissement que l'érosion de la mer se montre d'autant plus sensible que la couche de sédiment est plus épaisse.

On ne doit attribuer qu'à une plus grande désagrégation du matelas sablonneux les fonds plus prononcés de la fosse occidentale. Nulle part ailleurs l'immersion des maçonneries n'atteint une pareille profondeur d'eau. Si ces quais n'ont pas été tous construits sur le littoral de l'île, pourquoi faut-il que ce soit précisément au droit de la fosse occidentale que ces quais se sont le plus enfoncés? On en arrive à admettre que ces constructions ont reposé sur le rivage dont elles ont suivi la fortune. Si les fonds de cette fosse avaient existé au moment de la construction des quais, nous retrouverions aujourd'hui ces quais immergés à la même profondeur que les autres, puisqu'ils auraient originairement dû être établis inévitablement plus haut.

Digitized by Google

La différence de niveaux existerait dans la hauteur de construction des murs et non dans leur enfoncement.

L'examen de cette planche LII impose à l'esprit une autre considération qui paraît encore plus frappante lorsqu'on a devant les yeux la carte complète de Pharos telle que M. Jondet l'a publiée dans son ouvrage. Il est en effet surprenant de constater que ces môles suivent fidèlement les contours de l'île qu'ils environnent. La disposition donnée à ces ouvrages convient certainement mieux aux murs de défense d'une côte qu'aux môles d'abri d'un port.

C'est pourquoi je laisserai sans les suivre MM. Weill et Autran remonter jusqu'aux Phéniciens [1], jusqu'aux Crétois, jusqu'aux Cariens, jusqu'aux Mysiens, jusqu'aux Lydiens [2], jusqu'aux Lélèges [3] pour trouver les premiers organisateurs de ce port. Je ne me mêlerai pas de décider entre les Ha-Nebou ou les Haou lesquels furent les baladins ou les seigneurs de la Mer. Sous le masque de la Phénicie sémitique, que M. Autran dégage à son aise le pur visage de la Phénicie égéenne. Pour moi, Pharos n'a rien reçu des dons prestigieux dispensés sans mesure par les illustres navigateurs Kadmos et Phoinix partis de la côte syrienne. Cariens et Lyciens [4], Crétois et Pamphyliens [5], peuples errants de la mer aux siècles minoens,

---

[1] Hérodote rapporte, d'après les Perses, que les Phéniciens auraient ravi Io fille d'Inachos, roi d'Argos, attirée à leur bord par l'achat de quelques marchandises. Mais les Phéniciens prétendent qu'Io l'Argive «fut en la compagnie du maître du navire, et depuis se sentant grosse et craignant ses père et mère, de sa bonne volonté monta sur mer avec aucuns Phéniciens, pour que sa faute ne fut découverte». Hérodote n'entend pas disputer entre les deux versions.

Les Crétois, par représailles du rapt d'Io, enlevèrent de Tyr Europe, et de Colchos Médée. Tout Carien que soit Hérodote quand il parle de Crète, il l'appelle la patrie des voleurs.

[2] Mysus et Lydus étaient frères de Carès. Le dernier roi des Lydiens de la branche de Lydus fut Candaule, de plaisante mémoire.

[3] Les Lélèges, noms des premiers Cariens, obéissaient à Minos et lui fournissaient des navires armés.

[4] Les Lyciens, appelés autrefois Termiles, sont originaires de Crète. Ils ont pris leur nom de Lycus fils de Pandion, Athénien.

[5] Les Pamphyliens issus des Troyens suivirent sur les mers Amphilocus et Calchas.

Digitized by Google

la rancune de votre courroux légendaire poursuivra-t-elle jusqu'à Memphis l'infortuné Dédale? Vos âmes de héros vengeront-elles sur lui les larmes d'Ariane délaissée à Naxos? Au lieu de ces fureurs, que n'avez-vous retenu Phèdre?

« Dans le monde des empires antéhelléniques, conclut sagement M. Raymond Weill, la Crète tient assurément une place très centrale, mais peut-être pas aussi exclusivement que nous sommes portés à l'imaginer à l'heure actuelle. »

M. Jondet, au cours de son mémoire, exprimait clairement l'idée que la construction des digues submergées avait nécessité la mise en exploitation des carrières de Dékhela et du Mex et nécessité l'emploi d'une main-d'œuvre et d'un matériel que seuls les maîtres de l'Égypte avaient eu la possibilité de fournir.

Les blocs et les moellons qui constituent ces digues sont de même nature, c'est-à-dire de calcaire tendre, que ceux provenant des carrières du pays. Les matériaux employés ont été choisis de fort volume appareillés entre eux sans mortier. Dans les jetées d'entrée le massif paraît avoir été formé de deux murs bien distincts reliés par du sable. On conviendra que pour des ouvrages maritimes ce procédé semble au moins hasardeux. On trouvera d'ailleurs dans le mémoire de M. Jondet tous les renseignements désirables auxquels je ne puis que renvoyer le lecteur. Je signalerai en terminant l'analogie que l'on peut établir entre le dallage qui recouvre certains de ces murs et les tronçons de l'enceinte de la ville découverts sous l'eau par Mahmoud pacha el-Falaki (voir planche XXXVII), qui rapporte qu'ils étaient construits « sous forme de quai pour la commodité des chargements et des déchargements des bateaux ». De l'enfoncement identique de 2 m. 50 cent. d'eau relevé au-dessus des tronçons des quais d'enceinte de la ville et de 2 m. 50 cent. d'eau relevé par M. Jondet au-dessus de la plupart des jetées submergées, on en pourra déduire l'identité d'époque de construction.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de M. Jondet restera au-dessus des attributions qu'on en peut faire. Il a le premier apporté les éléments permettant de reconstruire intégralement la topographie de l'île à l'arrivée d'Alexandre. Il a donné aux géologues des repères établissant le mouvement du sol dans un temps connu. Il est et demeurera le résurrecteur de Pharos.

Digitized by Google

Planche LIII. — La planche LIII se subdivise en deux parties : la partie A comprend la ville et la côte occidentale; la partie B, la côte orientale.

Dans la partie A figurent tous les récents travaux du port exécutés de 1900 à 1917. Ces travaux sont nombreux. Ils ont amené une complète transformation de la physionomie de l'ancien port et de sa rade. Si les premiers trafiquants du port Eunoste revenaient, ils ne reconnaîtraient plus leurs mouillages.

Le brise-lames extérieur, prolongé de 600 mètres, et la nouvelle jetée de la Quarantaine, d'une longueur de 415 mètres, tout en rétrécissant l'entrée du port, lui ménagent une meilleure protection. Le môle d'abri, dont la largeur passe de 90 à 130 mètres, devient le bras principal du bassin à charbon comprenant sept accostages à grande profondeur. Des voies ferrées en desservent les terre-pleins, et six transbordeurs à vapeur venus d'Amérique assurent aux bateaux charbonniers un déchargement quotidien minimum de 350 tonnes par transbordeur.

Une cale de radoub en maçonnerie de béton d'une longueur de 158 mètres, creusée dans le rocher de Gabbari, permet de recevoir des navires de 7 mètres de tirant d'eau.

A l'ouest de la passe du Boghaz est aménagée une nouvelle passe d'une largeur de 100 mètres et de 10 m. 67 cent. de profondeur.

Le commerce des bois, déplacé de l'intérieur du port, se centralise entre la cale de radoub et la jetée de la Quarantaine. Neuf nouveaux accostages à 9 mètres de profondeur y sont affectés, ainsi que les terre-pleins en arrière de ces quais gagnés sur la mer par l'arasement de la colline d'Om-el-Koubebeh. Un brise-lames intérieur, construit en avant des quais à bois, les protège contre l'action des grosses mers.

A l'ouest de ce brise-lames, sur le désir du Service Quarantenaire, à l'enracinement de la jetée fermant le port, un bassin muni d'un quai reçoit les bâtiments chargés de bestiaux.

Le commerce des pétroles a également été éloigné de la ville et concentré à Gabbari, à l'est de la cale de radoub. Des quais à petite profondeur et deux appontements lui ont été affectés.

Dans le port intérieur les anciens môles J et K ont été élargis et pourvus de magasins, le bassin de l'Arsenal complètement transformé, et enfin

Digitized by Google

le môle énorme du quai E a été créé de toutes pièces et ses vastes terre-pleins conquis sur la mer.

Si l'on ajoute à ces divers ouvrages la construction d'un sémaphore à Kamarieh, celle de nombreux magasins pour la Douane, le pavage et le drainage des routes charretières le long des quais, le dragage des fonds sablonneux de la rade, le balisage des passes, l'extension du réseau des voies ferrées, on atteint un total de dépenses voisin de 3.000.000 de livres égyptiennes.

De 1901 à 1911 ces travaux ont été dirigés par M. B. Malaval, ingénieur des ponts et chaussées, qui a introduit dans la construction des quais à grande profondeur une méthode nouvelle très économique, qu'on lira, succinctement exposée, dans son volume sur le port d'Alexandrie [1]. Le départ de M. Malaval n'a laissé en Égypte que d'affectueux regrets. Je désire qu'il en trouve ici le témoignage.

Depuis le 1er juillet 1911, M. Jondet lui a succédé comme Ingénieur en Chef des Travaux maritimes d'Égypte et remplit jusqu'à ce jour cette tâche. On lui doit, en outre, la création du port de Suez [2]. Le contre-amiral Sir Massie Blomfield exerça les fonctions de directeur général de l'Administration des Ports et Phares de 1901 à 1908. Le contre-amiral H. R. Robinson lui succéda de 1908 à 1920. Depuis 1920, ces hautes fonctions sont remplies par Grogan pacha.

La partie B de la planche LIII s'étend jusqu'à Ramleh. On peut aisément se rendre compte de l'importance que cette côte a prise par les nombreuses villas qui la couvrent. L'été, les habitants du Kaire qui ne partent pas en Europe y viennent chercher un délassant refuge au bord de l'*Ouadj Ourit.*

Planche LIV. — On distinguera, marqués à l'encre rouge sur ce plan, les projets conçus par M. Jondet pour l'amélioration du port. Ceux que cette question intéresse voudront bien s'en référer au *Projet d'amélioration* publié par cet ingénieur, en 1921, à la Société sultanieh de Géographie.

---

[1] B. Malaval et G. Jondet, *Le Port d'Alexandrie,* le Kaire, Imprimerie nationale, 1912.

[2] Gaston Jondet, *Le Port de Suez,* le Kaire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1919.


Digitized by Google

*
* *

Telles sont, brièvement commentées, les 54 planches qui composent l'*Atlas d'Alexandrie.* J'aurais aimé y voir quelques cartes anciennes antérieures au xve siècle.

Plutarque, au premier livre de sa *Vie de Thésée,* nous affirme qu'il en existait, puisqu'il nous dit que les géographes qui décrivent la terre en figure ont accoutumé de supprimer aux extrémités de leurs cartes les régions qu'ils ne connaissent pas et d'en indiquer les motifs dans la marge.

Anaximandre, disciple de Thalès, dressa une carte générale de la terre. Ératosthène corrigea la carte d'Anaximandre et Hipparque corrigea celle d'Ératosthène. Cette carte a été reproduite par Gosselin dans sa *Géographie des Grecs analysée.* Ératosthène a fait dresser à Alexandrie d'autres cartes et des sphères armillaires.

La complaisance et le soin avec lesquels Strabon nous décrit ses voyages au cours des dix-sept livres de sa *Géographie* peuvent faire présumer que son ouvrage n'a pas paru sans des cartes, qu'il serait très important de retrouver.

La *Géographie* de Claude Ptolémée, enrichie sans doute des antiques trésors que le géographe Marius avait déposés à la Bibliothèque d'Alexandrie, trésors que Marius avait ravis à Tyr et qui étaient les relations des périples phéniciens, contenait des cartes qu'Agathodémon exécuta sous sa direction.

Une reconstitution de ces cartes, au nombre de 27, a été gravée par Gérard Mercator, à Cologne, en 1578 dans son fameux ouvrage *Tabulæ geographicæ ad mentem Ptolemæi restitutæ et emendatæ.* C'est la meilleure édition connue, dont toutes celles qui suivirent ne furent que des copies.

Quelle que soit la valeur de ces planches, celles d'Alexandrie figureraient avec honneur dans l'*Atlas historique.* On y devrait en même temps ajouter les cartes arabes d'Edrisi, le plus grand géographe du moyen âge.

Edrisi avait fabriqué pour le roi de Sicile Roger II une table ronde en argent, sur laquelle était gravé tout ce que l'on connaissait des diverses parties du monde. Le roi Roger donna à Edrisi un bourg en récompense.

Digitized by Google

Edrisi composa en même temps un traité de Géographie universellement estimé, qu'Amédée Jaubert a traduit en français et que pendant trois siècles et demi tous les cartographes de l'Europe n'ont fait que plagier.

Jean-Melchior Hartmann a remporté en 1791 le prix de l'Académie de Gœttingue pour la publication de son ouvrage *Commentatio de geographica Africa Edrisiana*, qui constitue la meilleure description de l'Afrique tirée d'Edrisi. Peu d'études géographiques atteignent à la hauteur de celle-là.

Hartmann a découvert beaucoup de choses neuves sur la patrie et l'époque d'Edrisi, qu'il a heureusement su mettre en valeur. On ne doit plus séparer son nom de celui du géographe arabe.

« Edrisi, écrit un contemporain, établit le premier point de contact entre la géographie des Latins et la géographie des écoles musulmanes. Ptolémée n'a décrit qu'une partie du monde, mais Edrisi a décrit tout l'univers. »

On connaît également les cartes géographiques d'Abou-Zeïd el-Balkhî, qui forment principalement son livre *Les figures des Climats* composé en 921 et dont un exemplaire se trouve à Berlin.

La bibliothèque Bodléienne possède un précieux manuscrit de Mohammed el-Mazini qui, né à Grenade en 1080, s'en vint en Égypte en 1114 et rédigea une *Géographie* d'après ses voyages.

Zakariya el-Qazwini a composé en 1232 une Géographie historique contenant la description des « Monuments des contrées ».

Yâqoût er-Roumî, qui résida longtemps à Alexandrie, nous a laissé un *Dictionnaire de géographie* qu'il acheva à Mossoul en 1224, mais je ne sais s'il contient des cartes.

On doit retrouver encore soit en Espagne, en Angleterre ou en Allemagne, bien d'autres cartes arabes que j'ignore. Il serait surprenant qu'il n'y en ait plus à Constantinople. Et au Caire, à el-Azhar?

Parmi les voyageurs venus en Égypte jusqu'au XVIII[e] siècle, quelques cartes extraites de leurs récits auraient peut-être pu augmenter le nombre de celles reproduites par M. Jondet. Elles s'offrent aux addendas d'une seconde édition.

Je ne citerai que pour mémoire :

Benjamin de Tudela (navarrais), au XII[e] siècle. En 1160 il écrivit en hébreu l'*Itinéraire* de ses voyages.

Digitized by Google

Une mauvaise version latine en fut faite par Arias Montanus en 1575. Baratier a traduit en français l'*Itinéraire* de Tudela en 1734 et y a ajouté de savantes dissertations et des notes.

Jean Hayton, prince arménien, Seigneur de Gorighos en Cilicie. Arrivé en Égypte en 1307, il est l'auteur de *De Tartaris*, ou *Histoires orientales*, qui renferme un grand nombre de faits curieux.

Jean de Mandeville, chevalier anglais, débarqué à Alexandrie en 1327. Son ouvrage parut en 1499 à Londres sous le titre *The Voiage and travaile of Sir John Mandeville Knight.*

Otto de Nyenhusen en 1332. On l'appelle encore Guillaume de Boldensele. C'était un moine allemand de l'ordre des Frères prêcheurs. Le récit de ses pérégrinations fut imprimé aux frais du cardinal de Talleyrand.

Léonard Frescobaldi passa par Alexandrie et se rendit au Kaire en 1384.

Jean d'Anglure en 1395. Descendant d'Oger Saladin d'Anglure. Il avait pris le nom de Saladin en souvenir du Khalife auquel il devait la liberté et la vie. Sa rançon fut de porter pour armes «d'or semé de grelots d'argent, soutenus de gueules», au lieu de celles qu'il portait, qui étaient «d'or à la croix ancrée de sable» et de donner le nom de Saladin à tous les aînés mâles qui descendraient de lui.

Au xve siècle :

Ghillebert de Lannoy en 1421.

Pero Tafur (castillan), en 1436, sur lequel, dans une spirituelle conférence, M. de Herreros nous a révélé de si amusants détails.

Jean de Village, en 1447, vint apporter au Soudan d'Égypte les présents de Jacques Cœur.

Bernard de Breydenbach, doyen de la cathédrale de Mayence, arriva en 1483 accompagné du comte de Solms, qui mourut à Alexandrie, et de Félix Faber, qui publia un journal de ses observations.

Georges Lengherand, de Mons, en 1485.

Le chevalier Arnold de Harff, de Cologne, en 1496.

Au xvie siècle :

Pietro Martire d'Anghiera, milanais, chargé en 1501 d'une mission de son gouvernement auprès du Soudan.

Vincent Leblanc, marseillais, débarque en 1567 à Alexandrie. En

Digitized by Google

1583 il épouse l'une des plus terribles femmes du monde telle que pour la fuir il se remet à voyager.

Ses *Aventures*, dont Bergeron avait entrepris la publication, parurent à Paris en 1649 sous le titre : *Les Voyages fameux du sieur Vincent Leblanc, Marseillais, qu'il a faits depuis l'âge de douze ans jusques à soixante.*

De Villamont, angevin, visita le Kaire et Alexandrie en 1589 et publia en 1596, à Paris, les *Voyages du sieur de Villamont en Europe, Asie et Afrique.*

Au XVII[e] siècle :

Le poète anglais George Sandys, arrivé à Alexandrie en 1610. Son ouvrage, enrichi de cartes finement gravées, parut à Londres sous le titre *Sandys travels containing an history of the original and present state of the Turkish Empire. The former flourishing and present state of Alexandria.* L'écriture de cette relation paraît particulièrement agréable et les observations de Sandys toujours intéressantes.

Pietro della Valle visita l'Égypte en 1614. Il appartenait à une noble famille romaine. Ses aventures et ses amours avec les belles Maani et Mariuccia ont été longuement racontées par Gœthe dans son *Divan oriental.* «C'est ce voyageur, dit Gœthe, qui m'a donné les premières et les plus claires notions sur la vie et les mœurs de l'Orient.»

Les récits de ce distingué gentilhomme parurent d'abord en italien à Rome en 1650. Une traduction française en fut publiée en 1661 à Paris en 4 volumes in-4°. Il y en a eu une réimpression en 1745 à Rouen, en 8 volumes in-12. Ces voyages furent traduits en hollandais (Amsterdam 1664) et en allemand (Genève 1674).

Della Valle a relevé un grand nombre de plans et de dessins.

Vincent de Stochove, gentilhomme flamand né à Bruges, résida en Égypte de 1630 à 1633. Il passa par Alexandrie en compagnie de Fermanel, conseiller au Parlement de Rouen, de Fauvel d'Oudeauville, Maître des comptes à Rouen, et du sieur Beaudoin de Launay.

En 1643 parut à Bruxelles le *Voyage du Levant du sieur de Stochove, fait ès années 1630-1633.*

Le libraire Jean Wite fit paraître à Rouen en 1664 un recueil des observations des sieurs Fermanel et Fauvel sur leur voyage, et il y ajouta ce qui lui parut le plus remarquable dans le livre de Stochove, sous le titre

Digitized by Google

Le voyage d'Italie et du Levant de MM. Fermanel, Fauvel, Beaudouin et de Stochove.

Cornélius de Bruyn traversa Alexandrie en 1681. L'édition la plus complète de ses *Mémoires* parut en 1725 à Rouen sous le titre *Voyage du Levant.* Elle forme cinq volumes in-4° ornés de nombreuses tailles-douces, dont plusieurs se rapportent à Alexandrie. Pour son originalité et sa saveur le texte mérite d'être retenu.

Je signalerai enfin comme ayant paru au XVIIe siècle les 19 cartes d'Afrique, très soigneusement exécutées, que Nicolas Sanson d'Abeville, le créateur de la géographie en France, publia en 1656.

Pour les XVIIIe et XIXe siècles, la gerbe glanée peut largement suffire.

Quant aux reconstructions de l'Alexandrie antique, l'*Atlas* possède les deux études les plus importantes.

On aurait néanmoins pu y joindre celle du Dr Néroutsos, celles de MM. Botti et Breccia, qui chacune ont leur point de vue particulier.

D'ailleurs M. Jondet, dans sa préface, se défend modestement d'avoir voulu constituer une œuvre sans lacune, et il suffit que dans un travail de ce genre chaque époque soit représentée.

*
* *

Me voici arrivé à la fin de ces *Commentaires;* l'idée qui m'a guidé, celle surtout de faire connaître et de faire aimer l'Égypte, est la même qui animait Maqrizi lorsqu'il écrivait : « L'Égypte a été le lieu de ma naissance, le pays où jouaient les hommes de mon âge; c'est le séjour de mes amis et de mes compagnons, la patrie de ceux qui me sont chers et de mes connaissances de passage; le nid dans lequel ont poussé mes ailes et où a perché ma misère, et c'est de ce nid-là seul que l'âme aime à se souvenir ».

H. THUILE.

Digitized by Google

MÉLANGES.

I. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Le Ministère des Travaux publics du Gouvernement égyptien a publié récemment, entre autres importantes contributions, les trois suivantes :

1° E. B. H. WADE (Director of Research), *Report on Investigations into the Improvement of River Discharge Measurements,* Part I (Cairo, Government Press, 1921 = Physical Department Paper no. 4).

2° H. E. HURST (Controller), *Report on the Work of the Physical Department for the year ending March 31, 1920* (Cairo, Government Press, 1921).

3° E. B. H. WADE and P. A. CURRY, *Report on a Method of measuring small Differences in Longitude* (Cairo, Government Press, 1921 = Physical Department Paper no. 5).

*
* *

Le Ministère des Finances du Gouvernement égyptien a publié en juillet 1921 le *Bulletin n° 1* de la série de ses *Rapports préliminaires relatifs à la recherche du pétrole dans la presqu'île du Sinaï,* dont nous avons annoncé dans notre précédent numéro l'apparition des *Bulletins n°s 2 à 8.* Il a pour auteurs MM. W. F. HUME, T. G. MADGWICK, F. W. MOON et H. SADEK, et a pour titre : *Petroleum Research, Bulletin n° 1, Preliminary geological Report on Abu Durba (Western Sinai).*

*
* *

Le Ministère des Finances a fait paraître, en outre, en 1921, *The Soils and Water Supply of the Maryut District, West of Alexandria,* by W. F. HUME and F. HUGHES, *with Appendix on Results of Dry-Farming Experiment at Bahig,* by H. M. HEALD.

Digitized by Google

*
* *

La géologie de l'Afrique du Nord-Est (Cyrénaïque, Libye et Égypte) fait l'objet d'incessantes études de la part des savants italiens, au premier rang desquels il convient de mentionner M. G. Stefanini, de Florence, à qui l'Institut d'Égypte a cru devoir témoigner sa reconnaissance en se l'attachant à titre de membre correspondant. Voici l'énumération de quelques-uns parmi les plus récents travaux de cet actif géologue :

1° *Gli sbocchi dell'Africa del N. E. sull'Oceano Indiano* (Firenze, 1917, estratto dalla *Rivista geografica italiana,* anno XXIV, fasc. I-VII);

2° *Echinidi cretacei e terziari d'Egitto raccolti da Antonio Figari bey* (Roma, 1919, 2ª parte);

3° *Geologia della Libia. — Rassegna bibliografica per il periodo anteriore all'occupazione italiana* (Firenze, 1921, estratto dall'*Archivio bibliografico Coloniale* (*Libia*), anno III, febbraio 1920, e anno IV, luglio 1921);

4° *Sulla costituzione geologica della Cirenaica.* I : *Terreni eocenici.* — II : *Terreni oligocenici, miocenici e postpliocenì* (*Reale Accademia Nazionale dei Lincei,* vol. XXX, serie 5ª, 1° semestre, fasc. 1-2 e 5, marzo e luglio 1921).

*
* *

Les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris* ont publié, le 10 octobre 1921, avec une carte-croquis, une étude particulièrement bien documentée du lieutenant-colonel Jean Tilho sur *La frontière franco-anglo-égyptienne et la ligne de partage des eaux entre les bassins du Nil et du lac Tchad.*

II. — GÉOGRAPHIE HUMAINE ET ÉCONOMIQUE.

Le Ministère des Finances de l'Égypte a fait paraître en 1921, par l'intermédiaire du Département de la Statistique générale, trois publications de première importance :

1° *Annuaire statistique de l'Égypte pour l'année 1920* (2 vol. en français et en arabe);

Digitized by Google

2° *The Census of Egypt taken in 1917* (2 vol. en anglais et en arabe, 1920 et 1921); le volume I porte le sous-titre suivant : *Village Returns showing the Area, Density, Number of occupied Dwellings, Sex, Religion, Civil Status, Literacy and Blindness*, et le volume II est divisé en huit chapitres respectivement intitulés : *Occupation, Nationalities, Age, Literacy, Birthplaces, Infirmities, Languages spoken, Housing*.

Une étude d'ensemble, exposant la marche des diverses opérations du recensement de 1917 et les principales conclusions auxquelles ses résultats ont donné lieu en les comparant avec les chiffres fournis par les recensements décennaux antérieurs, a fait l'objet, le 9 janvier 1922, d'une communication à l'Institut d'Égypte de la part de M. le Dr I. G. Lévi, contrôleur du Département de la Statistique générale au Ministère des Finances; cette étude paraîtra dans le prochain volume du *Bulletin de l'Institut d'Égypte*.

3° *Annual Return of Births, Deaths and Infectious Diseases registered in Egypt during the year 1920* (1 vol. en anglais et en arabe).

III. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

M. Edmond Vignard a fait connaître, en août 1920 et en octobre 1921, dans les tomes XVIII et XX du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, le résultat des recherches préhistoriques auxquelles il s'est livré depuis une dizaine d'années à Nag-Hamadi (Haute-Égypte).

En 1920 il a publié ses observations sur une station appartenant à l'époque aurignacienne supérieure, au lieu dit «Champ de bagasse de la Sucrerie»[1], et en 1921 il a étudié les industries paléolithiques de «*la carrière de la sucrerie de Nag-Hamadi*», dite Abou'l-Nour[2]. De nombreuses planches illustrent ces deux utiles contributions à la préhistoire de la vallée du Nil.

---

[1] *Une station aurignacienne à Nag-Hamadi (Haute-Égypte), station du champ de Bagasse* (avec 16 planches et 2 cartes) = tome XVIII, p. 1-20.

[2] *Stations paléolithiques de la carrière d'Abou el-Nour, près de Nag-Hamadi (Haute-Égypte)* (avec 19 planches et 2 cartes) = tome XX, p. 89-109.

Digitized by Google

*
* *

Les *Notes sur l'Isthme de Suez* de M. Jean Clédat, que j'ai déjà eu l'occasion de signaler[1], continuent à paraître. Le tome XVIII du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire* en a publié quatre nouveaux chapitres (numérotés de XII à XV)[2], consacrés respectivement aux sources dites *Ayoun Mousa* à 20 kilomètres environ au sud-est de Suez, — au *Chîhôr* biblique, qui est le des hiéroglyphes, — à la station militaire romaine de *Tacasarta,* — enfin au «*Mur royal*» (du récit des Aventures de Sinouhit), que l'auteur identifie à la ville frontière bien connue *Zarou* = *Sile* = *Tell Abou Ṣêfeh,* à 2 kilomètres environ à l'est d'El-Qantara et du canal de Suez.

IV. — ETHNOGRAPHIE.

L'égyptologue viennois Hermann Junker a prononcé le 30 mai 1920 devant l'Académie des Sciences de Vienne une conférence sur *la Première apparition des Nègres dans l'Histoire,* qui a été publiée en anglais dans le VIIe volume de *The Journal of Egyptian Archæology* (p. 121-132). Il m'a paru intéressant d'en reproduire ici les conclusions :

«We find it quite clear, in the first place, that in the oldest periods the Negroes came in contact with the civilization of Egypt. Further, the assumption made hitherto, that as far back as the Old Kingdom they had penetrated into Nubia and had become neighbours of Egypt, has proved to be untenable. Indirectly, we may perhaps infer the presence of the blacks in the transitional period before the Middle Kingdom, since thenorthward trend of the Kushites in that epoch is doubtless to be attributed to pressure from the Negro tribes in the South. But at this time, as previously, the Nubians are true Hamites [not Negroes].

«The great victories of the New Kingdom brought Egypt, at about 1500 B. C., for the first time in direct contact with the Blacks, whose *habitat* is

---

(1) Voir *Bulletin de la Société sultanieh de Géographie*, t. IX, p. 288-293.
(2) Cf. pages 167-197.

Digitized by Google

to be sought south of the 4th Cataract. At the same time we meet them on the coast of Somaliland, at about the same latitude. The territory of the Negroes proper thus extended at that time almost exactly as far as at present, or only a little further northward.»

*
* *

M. Maurice Delafosse, ancien Gouverneur des Colonies, professeur à l'École coloniale et à l'École des Langues orientales vivantes, a publié récemment, dans la collection Payot, une monographie des *Noirs de l'Afrique* (1 volume relié de 160 pages, avec 4 cartes), que les spécialistes de l'ethnographie du continent noir ont très favorablement accueillie. Divers comptes rendus élogieux en ont déjà paru, entre autres celui de M. Maurice Besson, dans le n° 1 (janvier) de l'année 32 (1922) du *Bulletin de l'Afrique française*.

H. Gauthier.

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

L'Africa Italiana (*Bollettino della Società Africana d'Italia*). — Anno XL (1921), fasc. III (maggio-giugno):

L. Sbrana Bivio, *La valorizzazione della Tunisia (contin.)*.
P. M. Gorini, *La motoaratura in Cirenaica*.

Fasc. IV-V (luglio-ottobre 1921):

Luigi Cufino, *Annotazioni alla flora dei dintorni di Tripoli d'Africa.*
Giovanni Pisani, *La situazione commerciale in Eritrea.*

L'Afrique française. 1. *Bulletin mensuel du Comité de l'Afrique française et du Comité du Maroc.* — 31e année (1921), n° 9 (septembre):

Afrique équatoriale française : *La délimitation Ouadaï-Darfour.*

N° 10 (octobre) :

Possessions britanniques. — Afrique orientale : *Nouveaux chemins de fer* (avec 3 cartes du Trans-Nzoia Railway, du Trans-Zambèze et de l'Accès ferré au lac Nyasa).

N° 11 (novembre) :

Échos : *L'homme-singe d'Afrique.*

32e année (1922), n° 1 (janvier) :

Lucien Hubert, *Les questions internationales africaines (Maroc, Tripolitaine, Égypte, Éthiopie, Togo, Cameroun).*

X..., *Le programme aérien africain* (avec une carte du projet gouvernemental français de routes aériennes nationales).

Digitized by Google

2. *Renseignements coloniaux et documents.* — 31e année (1921), n° 7 (juillet):

M. Delafosse, *Sur l'orientation nouvelle de la politique indigène dans l'Afrique noire.*

Nos 11 et 12 (novembre et décembre) :

A. Chartier, *Le cercle des Tagouanas. Étude ethnographique* (avec une carte).

N° 12 (décembre) :

Martin Camille, *Le territoire de Tanganyika sous le mandat Britannique* (avec une carte).

Commandant Ed. de Martonne, *La cartographie de Madagascar de 1910 à 1920.*

La situation des colonies anglaises de l'Afrique tropicale, d'après M. Winston Churchill.

32e année (1922), n° 1 (janvier) :

Georges Bruel, *L'exploration du Sahara oriental par le commandant Tilho.*

Bollettino della Reale Società Geografica Italiana. — Serie V, vol. X (1921), n° 6 (giugno) :

Pompilio Schiarini, *Cufra secondo due recenti visitatori europei.*

Notizie ed Appunti : *Sul clima di Cirene. — Il cotone dell'Uganda.*

Nos 8-9 (agosto-settembre) :

Notizie ed Appunti : *Produzione di fosfati in Egitto.*

N° 12 (dicembre) :

Notizie ed Appunti : *Il cotone nell'Uganda. — Delimitazione tra l'Uadai e il Darfur. — Censimento della Costa francese dei Somali. — Il bestiame nella Somali Italiana. — La cartografia di Madagascar. — L'Allevamento bovino nella Rhodesia.*

Bulletin de l'Institut d'Égypte. — Tome III, Session 1920-1921 :

V. M. Mosséri, *La chlorose de la canne à sucre en Égypte* (avec 5 planches).

Digitized by Google

V. M. Mosséri et Ch. Audebeau bey, *Quelques mots sur l'histoire de l'Ezbeh égyptienne* (avec une planche).

V. M. Mosséri, *Le sébakh des koms ou sébakh koufri* (avec une planche).

Bulletin de la Société Royale belge de Géographie. — 44e année (1920), fasc. III.

A. de Poortere, *Le coton au Congo belge.*

Chronique géographique. — Afrique : *Les variations du niveau du Tanganyika et la vallée de la Loukouga.*

Congo (*Revue générale de la Colonie belge. Algemeen tijdschrift van de Belgische Kolonie*). — 2e année, tome I, n° 5 (mai 1921) :

C. R. Lagae, *Les procédés d'augure et de divination chez les Azande.*

C. Camus, *Une société secrète au Congo.*

Em. Bouche, *De Bena Mitumba's* (*Kattanga*).

Ed. de Jonghe, *A propos de la politique religieuse. — Le respect de la coutume.*

Mélanges. — *Les missions chrétiennes et le travail en Afrique. — La protection des indigènes au Congo. — Le développement économique du Congo pendant la guerre.*

2e année, tome II, n° 1 (juin 1921) :

A. Rutten, *Démographie congolaise.*

Th. Simar, *L'unité de l'histoire coloniale.*

Al. Samain, *Zeden en gebruiken der Baluba's.*

Frans Jaussen, *Le commerce extérieur du Congo belge pendant l'année 1919.*

Van Schingen S. J., *La circoncision chez les Bayanka et les Basuku* (*Kwango*).

F. M. C. Vermoessen, *Sur la Vitalité des formations forestières dans le Bas et Moyen-Congo.*

Mélanges. — *Ethnologie : Organisation politique et sociale de l'Urundi.*

N° 2 (juillet 1921) :

G. Vitta, *Kinshasa.*

Th. Jesse Jones, *L'éducation des nègres.*

Dr Schwetz, *Un voyage d'études au Lomami.*

E. P. Six, *De geheime Mani-Sekte te Boma.*

Digitized by Google

N° 3 (août 1921) :

A. de Jaeger, *Polygamie et natalité chez les Yakoma.*

J. van Wing, *Fetichisme bij de Bakongo.*

Comte R. de Briey, *Le problème des transports au Congo belge.*

Mélanges. — *Ethnologie : Le folklore au Ruanda.* — *Voies de communication : L'historique du chemin de fer du Cap au Caire.*

N° 4 (novembre 1921) :

V. Roelens, *Le respect de la coutume indigène.*

E. Legrand, *Les missionnaires catholiques du Kwango et les institutions indigènes.*

E. Conrad, *Société secrète de Tambwe.*

Engels, *Note sur le couteau de jet.*

Mélanges. — *Ethnologie : Les illusions sociologiques.*

N° 5 (décembre 1921) :

P. Colle, *L'organisation politique des Bashi.*

F. Ladame, *Le droit des indigènes sur les mines de cuivre du Katanga.*

Em. Bouche, *Vertellingen van de Bena-Mitumba's (Katanga).*

M. Renier, *Le système de culture des Bantous en évolution au Moyen-Congo.*

3e année, tome I, n° 1 (janvier 1922) :

Engelt, *A propos de chefferies indigènes.*

E. Michel, *La soie indigène.*

E. Bittremieux en J. Bruynseels, *De Legende der halve menschen.*

P. Guilmin, *Quelques coutumes matrimoniales des peuples de l'entre Congo-Ubangi.*

J. Pieraerts, *A propos de l'Heritiera Littoralis Ait.*

Mélanges. — *Questions économiques : A travers le Congo.* — *L'Union minière du Haut-Katanga.* — *Société belge industrielle et minière du Katanga.*

Voies de communication : La convention nouvelle relative au chemin de fer du Bas-Congo. — *Modification de l'accord établi avec la Compagnie des Grands-Lacs.*

Ethnographie et Anthropologie : Un nouvel homme fossile.

Digitized by Google

The Geographical Journal. — Volume LVII, nº 6 (June 1921) :

Edward Heawood, *The World Map before and after Magellan's Voyage.*

Reviews : *The Siwi Language,* by W. Seymour Walker (London, 1921) [H. H. Johnstone].

The Monthly Record : *French exploration in the Western Sahara.*

Vol. LVIII, nº 1 (July 1921) :

Rev. J. W. Arthur, *Mount Kenya.*

Reviews : *The south African Commonwealth,* by Manfred Nathan (London, 1919) [F.R.C.]. — *Empire and Commerce in Africa,* by Leonard Woolf (London, 1920) [F. R. C.].

Vol. LVIII, nº 2 (August 1921) :

Mrs. Rosita Forbes, *Across the Libyan Desert to Kufra.* — J. H. Driberg, *The Lango District, Uganda Protectorate.*

Reviews : *Chasses et recherches zoologiques en Afrique orientale anglaise, 1913,* par J. Babault (Paris, 1917) [R. B.].

The Monthly Record : *Lake Tanganyika and the Lukuga Outlet.*

Nº 4 (October 1921) :

W. F. Hume, *The Egyptian Wilderness.*

Reviews : *The Backbone of Africa,* by Sir Alfred Sharpe (London, 1921) [P. H. L.].

The Monthly Record : *Changes of name in the Tanganyika Territory.*

Nº 5 (November 1921) :

E. J. Wayland, *Some account of the geology of the Lake Albert Rift Valley.*

Reviews : *Sun, Sand, and Somalis,* by Major H. Rayne (London, 1921) [H. G. C. S.].

Nº 6 (December 1921) :

T. Alexander Barns, *The Highlands of the great Craters, Tanganyika Territory.*

P. H. Lamb, *Notes on a Visit to Lake Chad.*

Digitized by Google

REVIEWS : *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar,* publiée sous la direction de MM. A. GRANDIDIER, CH. ROUX, H. FROIVEDAUX et G. GRANDIDIER (tome IX, Paris, 1920) [E. A. B.].

Vol. LIX (1922), n° 1 (January) :

F. W. H. MIGEOD, *Notes on the Seasons in Equatorial Africa.*

REVIEWS. — AFRICA : *The Tanganyika Territory (formerly German East Africa); Characteristics and Potentialities,* by F. S. JOELSON (London, 1921, 256 p., Sketch-Map and Illustrations) [L. F. I. A.].

THE MONTHLY RECORD. — AFRICA : *The Tanganyika Territory. — The Darfour-Wadai Boundary. — Motor expedition across the Sahara.*

LA GÉOGRAPHIE (*Bulletin de la Société de Géographie*). — Tome XXXV, n° 5 (mai 1921) :

E. DUBUC, *Richesses archéologiques du pays des Nemenchas* (avec un croquis et deux gravures dans le texte).

MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE. — *Afrique : Les premières ambitions coloniales du roi Léopold II. — Les tsétsés en Afrique occidentale.*

Tome XXXVI, n° 1 (juin 1921) :

MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE. — *Afrique : La faune malacologique des îles Mascareignes.*

Tome XXXVI, n° 2 (juillet-août 1921) :

Ce numéro, de 150 pages, est tout entier consacré au *Centenaire de la Société de Géographie de Paris, 1821-1921,* célébré du 4 au 7 juillet 1921. Notre Société a eu l'honneur d'être associée aux solennités de cette célébration, et notre Secrétaire général a prononcé, au banquet de clôture de ces fêtes, dans la grande salle du Palais d'Orsay, un toast de circonstance, qu'il fit suivre de la lecture du télégramme par lequel Sa Hautesse le Sultan l'avait chargé « de présenter en son nom ses félicitations à S. A. I. le prince Roland Bonaparte et de lui exprimer ses vœux de prospérité pour la Société de Géographie qu'il préside avec tant d'éclat ».

Digitized by Google

N° 3 (septembre-octobre 1921) :

L^t-col. JEAN TILHO, *L'exploration du Sahara oriental. Mission Tilho. Carte du Tibesti, du Borkou et de l'Ennedi* (avec 1 carte hors texte).

N° 4 (novembre 1921) :

MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE. — *Afrique : L'union sud-africaine : Éléments ethniques et sociaux. — Géologie de l'Afrique orientale.*

N° 5 (décembre 1921) :

PAUL DURANDIN, *La production du Pétrole dans le Monde. — Quelques données numériques.*

L'ILLUSTRATION. — 79e année, n° 4084, du 11 juin 1921, p. 557-562 :

CHARLES MICHEL, *Côte de la mer Rouge au Nil. A travers les plateaux éthiopiens et la vallée du Nil Bleu* (avec une carte, un profil du terrain de Djibouti à Rosaires et 13 illustrations).

THE JOURNAL OF THE ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE OF GREAT BRITAIN AND IRELAND, vol. L, 1920 :

G. W. MURRAY, *The Nilotic Languages. A comparative Essay.*
NEVILLE JONES, *On the Implement-bearing Deposits of Taungs and Tiger Kloof in the Cape Province of South Africa* (with plate II A).

Vol. LI (1921, January to June) :

JUXON BARTON, *Notes on the Suk Tribe of Kenia Colony.*
C. G. SELIGMANN, *The Older Palæolithic Age in Egypt* (with Plates I-IV).
HON. CHARLES DUNDAS, *Native Laws of some Bantu Tribes of East Africa.*

RIVISTA GEOGRAFICA ITALIANA E BOLLETTINO DELLA SOCIETÀ DI STUDI GEOGRAFICI E COLONIALI IN FIRENZE, annata XXVIII (1921), fasc. XI-XII (novembre-dicembre).

NOTE E COMMUNICAZIONI. — L. RICCI, *L'area e la popolazione della Somalia francese.* — LEONARDO RICCI, *Nota complementare sull'idrografia della Cirenaica.*
NOTIZIE — STATISTICA : *La popolazione dell'Egitto.*

Digitized by Google

The Scottish Geographical Magazine. — Vol. XXXVII, n° 3 (July 15, 1921) :

Reviews : *The Backbone of Africa* [H. R. Wallis].

Geographical Notes : *Mrs. Forbes' Journey to Kufra.*

Vol. XXXVIII, n° 1 (January 16, 1922) :

The Rift Valleys of East Africa (with illustrations), compte rendu par [H. M. C.] de l'ouvrage considérable du Prof. J. W. Gregory, *The Rift Valleys and Geology of East Africa,* an account of the origin and history of the Rift Valleys of East Africa and their relation to the contemporary earth movements which transformed the geography of the world. With some account of the prehistoric stone implements, soils, water supply, and mineral resources of Kenya Colony. With many maps and illustrations (Pp. 479, London, 1921).

New Books. — Africa : *Manual of Portuguese East Africa,* compiled by the Geographical Section of the Naval Intelligence Division, Naval Staff, Admiralty.

Sudan Notes and Records. — Vol. IV (1921), n° 2 (July) :

Dr. A. Reisner, *Historical Inscriptions from Gebel Barkal.*
S. Hillelson, *Arabic Proverbs, Sayings, Riddles and Popular Beliefs.*
J. E. M. Mellor, *Notes on four Sudan Solitary Wasps.*

Notes. — Scientific Research Committee. — Correspondence.

N° 3 (October) :

Capt. H. Lynes, *Notes on the Natural History of Jebel Marra.*
S. C. Dunn, *Native Gold Washings in the Nuba Mountains.*
Capt. V. H. Fergusson, *The Nuong Nuer.*
C. G. Seligmann, *Note on Dreams.*

Notes. — Scientific Research Committee. — Correspondence : *The Kababish. — A Hausa Symbol. — The Sign of the Cross. — The Eastward Drift of Sudd Obstructions.*

Digitized by Google

UNITED EMPIRE (*The Royal Colonial Institute Journal*). — Volume XII (New Series), n° 6 (June 1921) :

H. B. McKERROW, *Cotton growing within the Empire.*

N° 7 (July 1921) :

F. B. SMITH, *Agriculture in South Africa.*

N° 8 (August 1921) :

REVIEW : *The Backbone of Africa,* by Sir ALFRED SHARPE (London, 1921).

H. GAUTHIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

PUBLICATIONS ORDINAIRES.

	Prix en P.T.	
Programme de travail	5	l'exemplaire.
Bulletin, t. VIII, fasc. 1, 2, 3, 4 (1917-1918)	15	le fascicule.
— IX, — 1-2, 3-4 (1919-1920)	15	—
— X, — 1-2 (1921-1922)	15	—

PUBLICATIONS SPÉCIALES.

G. Foucart, Directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire. — *Questionnaire préliminaire d'Ethnologie africaine* (éditions française et anglaise) (1918)	30	l'exemplaire.
G. Jondet, Ingénieur en chef des travaux maritimes d'Égypte. — *Le Port de Suez* (1919) (tome I des *Mémoires*)	150	—
G. Jondet. — *Le Port d'Alexandrie : Projets d'amélioration* (1921)	15	—
G. Jondet. — *Atlas historique de la Ville et des Ports d'Alexandrie* (1921) (tome II des *Mémoires*)	200	—
G. Foucart et Adolphe Cattaui bey. — *La Société sultanieh de Géographie : son œuvre [1875-1921]* (1921).	15	—
G. Douin, Lieutenant de vaisseau. — *La flotte de Bonaparte sur les côtes d'Égypte* (tome III des *Mémoires*).	(Sous presse.)	

N. B. — La Société tient à la disposition de ses correspondants des Bulletins des tomes I à VII (anciennes séries), au prix de P.T. 15 l'exemplaire.

Digitized by Google

CONFÉRENCES DONNÉES DEPUIS NOVEMBRE 1921.

---

6 MARS 1922 :

Capitaine M. H. Davidsen, de l'Armée danoise. — *Le fellah de la Haute-Egypte* (ethnologie et folklore).

17 MARS 1922 :

S. A. le Prince Haïdar Fazil. — *Le Japon.*

24 MARS 1922 :

A. M. Hassanein bey, F. R. G. S. — *Kufara Oases and the scientific results of the Kufara expedition.*

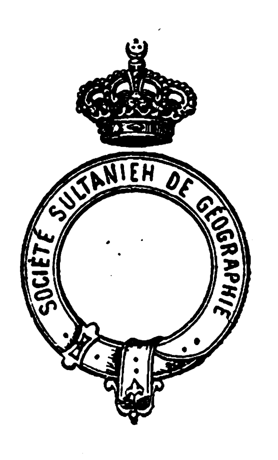
Digitized by Google



خريطة
استكشاف الطريق الموصل
من
الدابه الى الابيض
عملت بمعرفة صاغقول اركان حرب احمد
افندى حمدى تحت رياسة جناب الكولونيل
كولستون
ميرالاى اركان حرب
١٨٧٥
المقياس
١
١٠٠٠٠٠٠
صار تحكيك هذه الخرطه بمعرفة احمد
افندى نظمى ملازم ثانى اركان حرب فى شهر اكتوبر
سنة ١٨٧٥
الابيض
Carte du pays entre Debbé, sur le Nil, et Obeiyad, Kordofan — d'après une reconnaissance faite par l'Expédition sous le Commandement de Mons. le Colonel d'Etat-Major Colston-Bey de l'Armée Egyptienne
Carte dressée par M. l'Adjudant-Major Ahmed-Hamdy de l'Etat-Major Egyptien — Travaux à la campagne Mars, Avril, Mai 1875.
Gravée et imprimée au Bureau de l'Etat-Major Général au Caire Janvier 1876.
echelle 1/1,000,000

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

TOME XI. — 3e ET 4e FASCICULES.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE

D'ÉGYPTE



IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE
45, RUE CHEIKH YOUSSEF, AU CAIRE

DÉCEMBRE 1922

Digitized by Google

SOMMAIRE DES TROISIÈME ET QUATRIÈME FASCICULES :

Digitized by Google

VOYAGE AU DJEBEL SHAÏB

PAR

M. FERNAND BISSON DE LA ROQUE.

M. George Foucart m'a chargé, en janvier 1922, de reconnaître les abords du Shaïb et de faire l'ascension de cette montagne.

Le djebel Shaïb se trouve dans le désert entre le Nil et la mer Rouge, à 27° de latitude et 33° 5 de longitude. Son sommet (2181 mètres) est de beaucoup le plus élevé de la chaîne granitique qui suit la côte occidentale de la mer Rouge.

J'ai constaté que cette montagne fait entièrement partie du bassin de la mer Rouge. Elle n'est abordable avec une caravane que par l'est. Son ascension n'est possible que par les chutes de l'Ouady Samyouk. Son sommet s'est affaissé et a formé une cuvette, où des dépôts d'eau ont créé un ouady qui s'est ouvert une chute à deux niveaux différents et à deux époques éloignées.

Ayant Kéneh comme point de départ et de retour, j'ai fait dans le désert de l'est un circuit de 525 kilomètres en vingt-six jours, dont cinq d'arrêt, avec une caravane de sept chameaux qui faisaient le kilomètre en un quart d'heure.

A l'aller, j'ai suivi jusqu'à l'entrée de la région granitique la piste d'Abou Shaar (Myos-Hormos)[1]. J'ai remonté ensuite tout l'Ouady Ghazâ, où j'ai reconnu dans sa partie basse des mines d'or d'époque pharaonique et dans sa partie haute des tombes pré-islamiques d'un type connu dans la presqu'île sinaïtique et en Palestine.

Arrivé sur les hauteurs qui se trouvent en face du versant sud du Shaïb, j'ai voulu entreprendre le tour de cette montagne par l'ouest et le nord, pour ensuite l'aborder par l'est, le seul côté praticable avec des chameaux.

---

[1] J. Couyat, *La route de Myos-Hormos et les carrières de porphyre rouge*, dans le *Bulletin de l'Inst. franç. d'Archéol. orient. du Caire*, t. VII (1910), p. 15 à 33. Cette piste avait comme embranchements : la piste du Fatiri qui prend à Sagiéh et la piste des mines d'or de l'O. Ghazâ qui prend au Bab el Mukheinig.



Après l'ascension du Shaïb je suis allé à Safaga, et j'ai regagné Kéneh par une des pistes antiques de la mer Rouge à la courbe la plus rapprochée du Nil.

A environ 50 kilomètres au nord du groupe de pistes de la route dite du Hammamat[1], un autre groupe de pistes avec inscriptions quitte la côte par l'Ouady Gasus (voir Schweinfurth, *Inschriften im Uadi Gasûs,* 1885), passe au Wassif où se trouvent de nombreuses marques et inscriptions, puis dans la région des mines d'or du Semna et descend ensuite vers le Nil par l'Ouady Gidami, garni d'inscriptions sémitiques, hiéroglyphiques et grecques, publiées en grande partie dans les *Proceedings S. B. A.,* t. XXVI, p. 72 à 74, et t. XXXI, pl. 51 et 53.

Cette ligne est-ouest, garnie d'inscriptions, traverse une ligne de stations paléolithiques (Rabah, Wassif et Hammama), que signale M. Sterns dans *Harvard African studies,* I, 1917.

J'ai effectué mon retour par cette région en gagnant le Wassif par l'O. Safaga, puis en passant par les O. Semna et Gidami et en regagnant l'O. Kéneh par l'O. Um Sélimat.

CARNET DE ROUTE.

5 JANVIER 1922 (1er JOUR).

Itinéraire : du lieu dit *Beit el Ababda,* qui se trouve à 1500 mètres à l'est de la gare de Kéneh, à 1 kilomètre au nord du Bir Aras.

Durée de la marche : 5 h. 30.

Distance parcourue : 21 kilomètres.

Nous suivons l'Ouady Kéneh à travers une plaine de cailloutis, sans aucune végétation. Le djebel el Gir à l'est. A l'ouest, les deux pics du djebel Shahadin qui s'écartent au long du parcours. Au nord, la ligne du plateau d'Aras se détache au-dessus d'un premier plan de collines aux sommets également plats.

---

[1] J. Couyat et P. Montet, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât,* dans les *Mémoires de l'Inst. franç. du Caire,* t. XXXIV (1913).

Digitized by Google

6 JANVIER (2e JOUR).

Itinéraire : l'Ouady Kéneh, du djebel Aras aux ruines d'el Heïta.

Durée de la marche : 8 heures.

Distance parcourue : 30 kilomètres.

L'Ouady Kéneh, dans cette partie au nord du Bir Aras, est assez garni de végétations dans ses nombreux lits. Ce sont des buissons verts, des tamaris (pl. I, fig. 1) qui poussent sur de petites dunes formées de plantes mortes mêlées au sable, ou la plante *handal* qui rase le sol et donne comme fruit des boules contenant des graines utilisées en pharmacie. Quelques familles de Bédouins vivent là avec chèvres et chameaux, et font de place en place du charbon de bois.

Deux heures avant d'arriver au site d'el Heïta on aperçoit au loin le djebel Shaïb. Puis le fort d'el Heïta [1] captive le regard.

Les ruines romaines d'el Heïta (pl. I, fig. 2). — Sur une colline, un fort construit en briques crues sur soubassement en galets. Sa longueur est

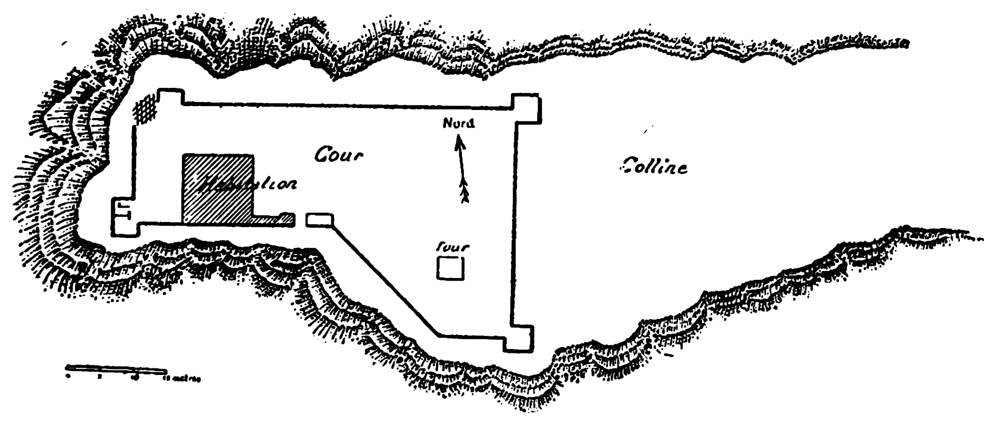


Fig. 1. — Fort romain d'el Heïta.

d'environ 60 mètres. Sa partie la plus large a 35 mètres. Aux quatre coins, une tour carrée de 4 mètres (fig. 1).

[1] Ce poste commandait, face à Kéneh et à la vallée du Nil, la route de Myos-Hormos et ses embranchements pour Fatiri et pour les mines de Ghazâ.

Digitized by Google

Au pied de cette colline, sur la partie face au Ouady Kéneh, les ruines d'un khan, également romain, construit de même en briques crues sur soubassement en galets (fig. 2).

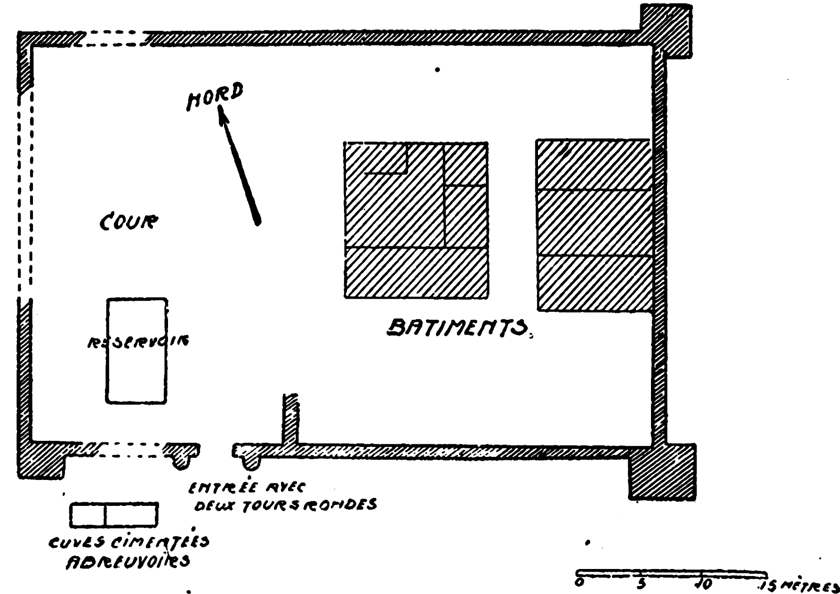


Fig. 2. — Khan d'el Heïta.

7 JANVIER (3e JOUR).

Itinéraire : des ruines d'el Heïta aux ruines d'el Sagiéh.

Durée de la marche : 4 h. 45.

Distance parcourue : 19 kilomètres [1].

Nous quittons l'Ouady Kéneh aussitôt la colline d'el Heïta passée, et nous coupons au court dans un désert de sable avec dunes caillouteuses. Après une heure de marche et une dune élevée contournée, apparaît à l'horizon, dans la direction est, la chaîne granitique dont les nombreux pics se profilent en bleu-gris sur un ciel pâle. Ce panorama s'éclipse un moment pour reparaître, après de nouvelles dunes contournées, plus étendu et plus majestueux. Une fois la quatrième heure de marche passée, on

[1] M. J. Couyat (*La route de Myos-Hormos,* dans le *Bulletin de l'Inst. franç. d'Archéol. orient. du Caire,* t. VII (1910), p. 22) indique pour le trajet 27 kilomètres. Il a dû suivre les ouadys, d'abord celui de Kéneh puis son affluent l'Ouady Negaheir.

Digitized by Google

aperçoit une butte régulière formant rectangle, puis, sur la partie haute de cette butte, vers le nord, se découvrent quelques ruines. Nous arrivons au site dénommé « el Sagiéh », variante phonétique de Sâkyéh. Cette appellation paraît avoir été donnée aux ruines par suite d'une installation de

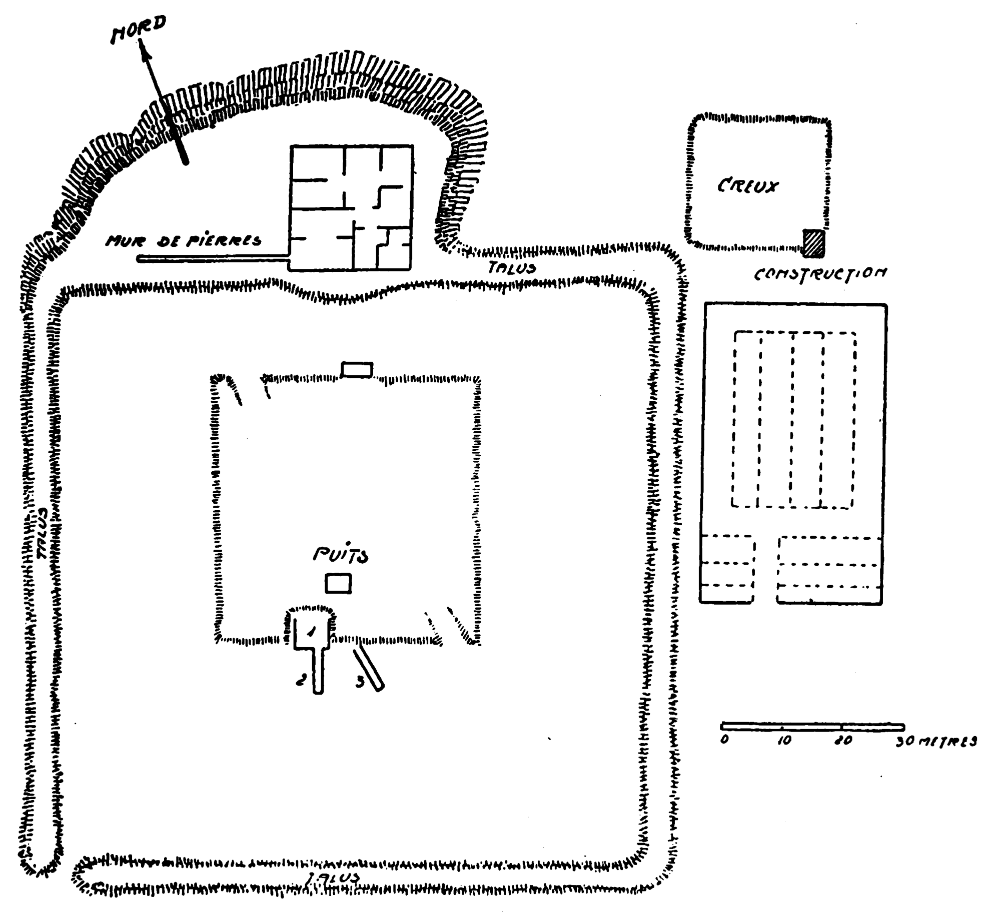


Fig. 3. — Enceinte et ruines d'el Sagiéh.

prise d'eau qui y fut faite il y a un petit nombre d'années. Cette installation moderne, dont il reste un puits et différentes conduites d'eau construites en pierres cimentées, paraît avoir utilisé des restes anciens. Elle fut faite dans et sur les bords d'un trou antique qui se trouve creusé à l'intérieur d'une ceinte en talus et qui servait, peut-être, dans l'antiquité de réservoir à eau (fig. 3).

Digitized by Google

Les ruines d'el Sagiéh se trouvent dans une enceinte au carré, d'environ 100 à 110 mètres, limitée par un talus élevé d'environ 3 mètres (pl. II, fig. 3). A l'intérieur de cette enceinte, un creux également carré, d'environ 45 mètres de côté, d'une profondeur de 10 mètres, avec deux descentes, l'une sur le côté nord, l'autre à l'angle sud-est[1] (pl. III, fig. 5).

La partie ouest du côté nord de l'enceinte est adossée à une colline naturelle dont le sommet, fort peu supérieur à celui du talus, est garni de ruines d'une construction en pierres dégrossies (pl. II, fig. 4). C'est un rectangle de 22 mètres de côté, contenant de nombreuses chambres, le tout élevé en petits blocs de pierre de la taille d'une brique courante, posés sans aucun ciment.

A l'est et en dehors de l'enceinte, un autre rectangle de 45 mètres sur 30 mètres garni de pierres formant de longs rectangles ayant l'apparence d'un emplacement de parc pour animaux (pl. III, fig. 6).

A l'intérieur de l'enceinte et dans les ruines de la construction en blocs de pierre, j'ai recueilli de nombreux types de poterie d'époque pharaonique[2]; entre autres, la poterie fine d'un rouge pâle et la poterie rouge à gros grains avec partie centrale d'un noir violet. On trouve également sur ce site de la poterie d'époque romaine et de la poterie moderne.

8 JANVIER (4e JOUR).

Itinéraire : des ruines d'el Sagiéh aux ruines du Ouady Ghazâ avec passage du Bab el Mukheinig.

Durée de la marche : 5 heures jusqu'au Bab el Mukheinig, et 3 heures de là aux ruines du Ouady Ghazâ.

Distance parcourue : 18 kilomètres d'el Sagiéh au Bab el Mukheinig, et 10 kilomètres du Bab el Mukheinig aux ruines du Ouady Ghazâ.

1re partie du trajet. — Nous traversons une plaine qui s'étend du nord au sud. Elle est limitée à l'est par la chaîne granitique et à l'ouest par la

[1] Cf. Weigall, *Travels in the Upper Egyptian deserts*, 1909, p. 97, et photographie de la partie sud du trou, pl. XVII (vue prise du haut de la descente nord). Le nom est écrit «el Sargieh».

[2] Voir p. 138 la série de poteries recueillies sur ce site.


Digitized by Google

chaîne calcaire que suit l'Ouady Kéneh. De cet endroit la chaîne granitique paraît d'un bleu gris; son sommet est dentelé. La chaîne calcaire est de teinte rouge-brun avec un sommet uniformément rectiligne.

2e PARTIE DU TRAJET. — Nous entrons par le Bab el Mukheinig dans la région granitique. Nous quittons ensuite, après un quart d'heure de marche, la piste connue et très fréquentée de Kéneh à Abou Shaar (Myos-Hormos), pour prendre le premier ouady à droite, l'Ouady Ghazâ.

Nous marchons sur de la poussière de granit d'un rose tendre, parsemée de pierres vertes et rouges. Une ligne sinueuse de touffes jaunes, c'est-à-dire de plantes desséchées, indique le lit du ouady. Les collines rocheuses de droite et de gauche offrent à l'œil des teintes rouges, vertes et brunes.

9 JANVIER (5e JOUR).

RUINES DU OUADY GHAZÂ (fig. 4 et 5). — A 10 kilomètres à l'est du Bab el Mukheinig se trouvent deux groupes de constructions en petits blocs de pierre dégrossis et assemblés sans aucun ciment. Le groupe A, qui est le mieux conservé, donne dans sa partie ouest une cour avec pièces rectangulaires sur trois côtés. Dans la partie est de ce groupe subsiste une entrée avec long couloir et quelques chambres. Ces ruines de logement n'offrent aucune trace de toiture. Le groupe B a été dévasté par les lits du ouady. J'y ramasse de nombreux échantillons de poterie d'époque romaine et d'époque pharaonique [1].

A 300 mètres au sud-est du groupe A, entre un des lits du ouady et la colline de bordure, se remarque une enceinte en talus (groupe C) semblant protéger une dépression actuellement comblée par le sable. Ceci me rappelle en petit ce que j'ai vu à Sagiéh et ce que je suppose être une prise d'eau avec réservoir.

Ce site donne l'impression d'une installation minière composée de casemates d'ouvriers, d'ateliers et magasins [2]. J'envoie mon guide reconnaître

---

[1] Voir p. 139 la description des échantillons de poterie recueillis.

[2] Le plan que je donne du groupe A n'a comme prétention que celle de donner une impression de la disposition. Mon relevé a été trop rapide pour être complet.


Digitized by Google

s'il n'y a pas des mines ou carrières dans la région, et peu après il revient en me disant : « J'ai trouvé des mines d'or ».

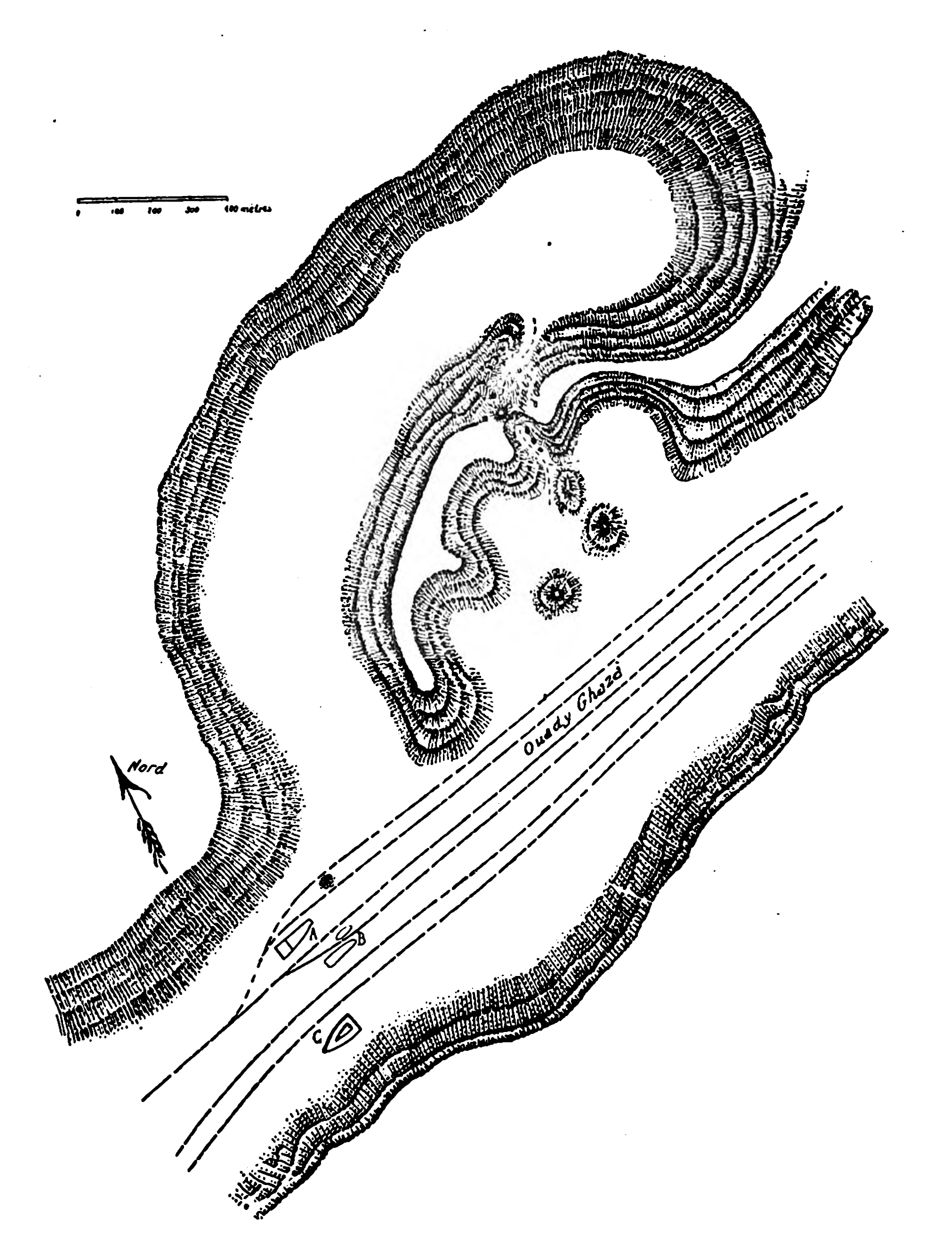


Fig. 4. — Site des mines d'or du Ouady Ghazá.

Digitized by Google

Je pars avec lui en amont du site des ruines et, à environ 1500 mètres au nord-nord-est, dans un cirque de collines rouges et vertes (pl. IV, fig. 7)

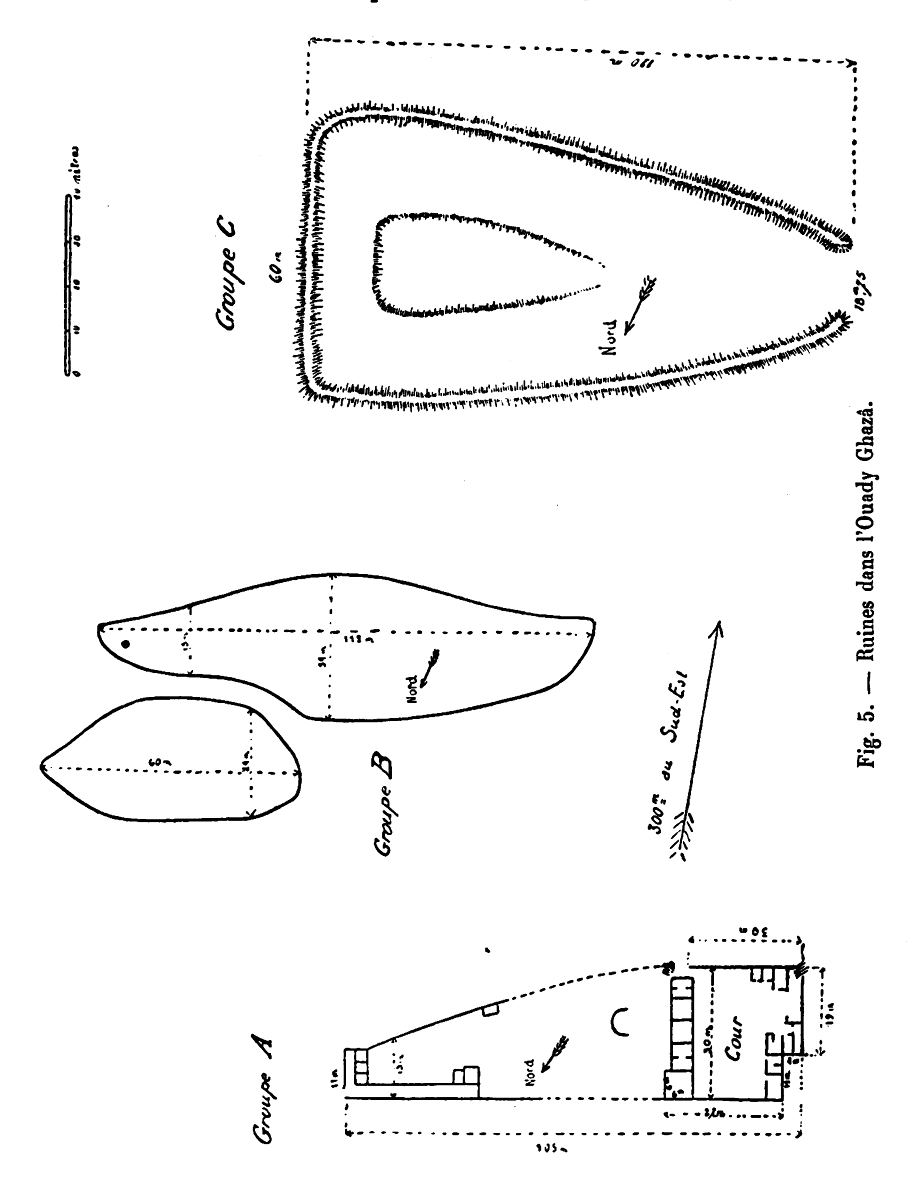


Fig. 5. — Ruines dans l'Ouady Ghazâ.

nous trouvons des sentiers qui nous mènent à de petites cavernes au fond desquelles se trouve une roche de nature minéralogique susceptible de contenir effectivement du minerai d'or.

Digitized by Google

Les trous creusés s'étagent le long de deux ravins sur les versants d'une colline qui sépare l'Ouady Ghazâ d'un de ses fort petits affluents. Au sommet (pl. IV, fig. 8), d'où partent ces deux ravins, je trouve un cercle de pierres de 3 mètres de diamètre où subsiste un morceau de mortier en granit rouge[1] et où je ramasse un morceau de poterie de couleur rouge-brun, à extérieur non poli, à intérieur ondulé et d'une épaisseur de 0 m. 01 cent.[2].

10 JANVIER (6e JOUR).

Itinéraire : des mines d'or du Ouady Ghazâ au Galt Um Disi.

Durée de la marche : 6 heures.

Distance parcourue : 24 kilomètres.

Nous remontons l'Ouady Ghazâ aux lignes sévères mais aux couleurs riantes. Nous suivons maintenant un lit sans traces de piste. En effet, quelques beaux arbres indiquent que cette partie de l'ouady est peu fréquentée par les Bédouins. La carte du *Survey* est pour ce parcours incomplète, de nombreux débouchés d'affluents sur la droite et quelques cirques sur la gauche n'y sont pas indiqués.

Le vent pur et frais des hauteurs commence à nous atteindre.

Nous quittons l'Ouady Ghazâ pour gagner, par un des cirques de gauche, les gorges d'Um Disi[3].

Le site est grandiose mais sévère. Il est difficile de remonter la gorge principale par suite de chutes où l'eau a rendu les parois du granit glissantes. Les eaux des sommets se déversent par trois branches. Au point de

---

[1] Sur le mode d'exploitation des mines d'or en Égypte, voir Diodore, liv. III, chap. xii, cité d'après Chabas, *Inscriptions des mines d'or,* 1862, p. 28.

[2] Les Messieurs du Département des Mines ont bien voulu me signaler comme stations de mines d'or connues dans le district de Kéneh : Fatira, Semna, Eridia et Atallah.

La carte géologique, *Arabian desert,* Sheet 4, $\frac{1}{1,000,000}$, 1910, indique bien des mines d'or dans cette région, mais le point n'y est pas déterminé.

[3] Galt Um Disi — *Galt* (plur. *goulat*), mot dialectal qui signifie «nappe d'eau de pluie»; *Disi* serait, d'après mon guide, une plante basse qui servirait à faire des nattes.

Digitized by Google

jonction de ces chutes se trouve quelque végétation parmi les éboulis, entre autres un palmier de 3 mètres.

Des hauteurs environnant ces gorges la vue est bornée dans les directions nord, est et sud par un ensemble de montagnes qui s'étendent dans toute la partie restée en blanc sur la carte du *Survey*.

L'ascension de toutes ces hauteurs granitiques est pénible par suite de la nature des parois en granit qui sont tantôt lisses, tantôt fendillées, tantôt composées d'un amas d'éclats.

11 JANVIER (7e JOUR).

Itinéraire : du Galt Um Disi au massif d'Um Anfei par l'Ouady Ghazâ et l'Ouady Atilmi.

Durée de la marche : 5 heures.

Distance parcourue : 20 kilomètres.

En regagnant l'Ouady Ghazâ nous passons à côté d'un cimetière musulman de Bédouins de la région et voyons paître des ânes magnifiques d'une espèce petite et trapue à la physionomie très éveillée.

Après une heure de marche nous retrouvons l'Ouady Ghazâ, que nous continuons de remonter. Ce ouady est devenu fort étroit, c'est maintenant une sorte de défilé. Un temps nuageux augmente encore la variété des teintes des différents plans de collines et montagnes granitiques.

Le parcours est agrémenté par les cris des perdrix du désert qui courent sur les rochers.

De place en place de beaux arbres au bois blanc, le *Mail* dont la semence *Yazal* sert en droguerie.

Nous allons chercher une passe pour atteindre la région du Shaïb.

Par l'Ouady Atilmi nous atteignons le massif d'Um Anfei, à l'angle sud-ouest duquel se trouve une butte couverte de tombes d'un type sinaïtique (pl. V, fig. 9 et 10).

Cette butte se place sous le chiffre 4 de 1747 (djebel Um Anfei) sur la carte du *Survey*, édition 1921.

Ces tombes sont en forme de *mastaba*, construites en blocs de pierre avec, au sommet, des dalles simplement dégrossies, placées à plat dans le

Digitized by Google

sens de la largeur. Elles ont 0 m. 70 cent. de haut, 3 mètres de long et 1 mètre de large (fig. 6)[1].

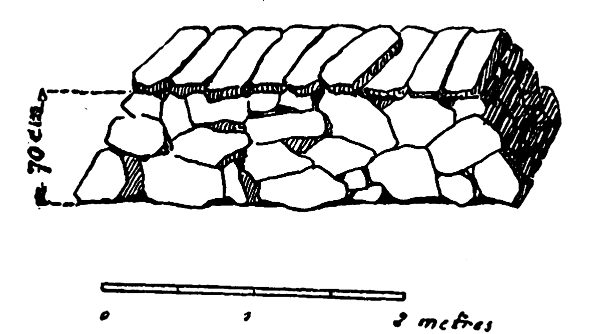


Fig. 6. — Type de tombes pré-islamiques dans l'Ouady Atilmi.

12 JANVIER (8e JOUR).

Je vais reconnaître la passe d'Um Anfei et constate l'impossibilité de la franchir avec une caravane.

Du sommet de cette passe on a une vue extrêmement étendue : d'un côté la mer bleue encadrée de collines rouges avec, en bas, l'Ouady Um Anfei; de l'autre côté, au delà d'une barre de montagnes, la plaine qui s'étend vers le djebel Abou Had. Ces deux étendues de vue sur deux bassins différents sont d'un effet puissant.

13 JANVIER (9e JOUR).

Itinéraire : du versant ouest de la passe d'Um Anfei à la passe Zergâ, au sud-est du Shaïb, par le Ras el Ghazâ.

Durée de la marche : 7 h. 1/4.

Distance parcourue : 29 kilomètres.

Nous rejoignons l'Ouady Ghazâ, et après trois heures de marche je remarque de nouvelles buttes couvertes de tombes. Certaines d'entre elles

---

[1] Ces tombes, dont le type se trouve également dans la presqu'île sinaïtique, en Arabie et en Palestine, sont certainement pré-islamiques, mais de date non encore déterminée (renseignements obtenus du R. P. Vincent). Sur les types de tombeaux en pierres brutes dans ces régions, voir la *Revue Biblique,* 1re série, 1901, p. 278 et seq.

Digitized by Google

sont identiques à celles en forme de *mastaba* trouvées dans l'O. Atilmi; d'autres, de hauteur similaire, sont constituées par des tas ronds de pierres sans aucune dalle au sommet, ayant à la base un diamètre d'environ 1 m. 50 cent. L'une de ces tombes rondes est garnie sur un côté d'un petit cercle de pierres (pl. VI, fig. 11)[1]. Un assez grand nombre de ces sépultures semblent avoir été transformées.

Nous passons le Ras el Ghazâ et jouissons d'une vue étendue sur les montagnes du Fatiri et le djebel Abou Kharif. Nous obliquons vers l'est pour atteindre les hauteurs qui se trouvent en face du versant sud du Shaïb. Bientôt les pics de cette montagne se détachent en gris perle sur le ciel bleu (pl. VI, fig. 12). Je fais dresser ma tente près du point culminant du O. Fatiri el Zergâ et vais reconnaître une descente vers l'Ouady Abou Abid et le Shaïb. Cette descente[2] ne me paraît pas praticable pour une caravane. De ces hauteurs on jouit d'une vue splendide sur la mer Rouge, qui s'encadre dans un premier plan de montagnes.

14 JANVIER (10e JOUR).

Itinéraire : des hauteurs en face du versant sud du Shaïb à l'Ouady Um Anfei par le col d'Um Anfei.

Durée de la marche : 8 heures.

Distance parcourue : 30 kilomètres.

Voulant visiter la région au nord du Shaïb et y chercher un passage, nous retournons sur nos traces d'hier, que nous quittons bientôt pour suivre le pied ouest du djebel Abou Abid.

Après quatre heures de marche nous atteignons la descente du col d'Um Anfei. Cette descente est très praticable, nous l'avons faite en 3/4 d'heure.

Nous suivons l'Ouady Um Anfei et campons dans l'axe de la passe de ce nom, de l'autre côté de laquelle nous nous trouvions il y a deux jours.

Mon intention est de chercher demain un passage vers l'est dans les montagnes.

---

[1] Le R. P. Bovier-Lapierre me signale des tombes de ce type sur les collines à l'est de la gare de Chellâl, Assouân.

[2] Je désigne sur ma carte cette descente comme passe du Zergâ.


Digitized by Google

15 JANVIER (11e JOUR).

Itinéraire : départ des collines du Ouady Um Anfei en un point dans l'axe de la passe d'Um Anfei. Marche de la caravane vers le nord, avec exploration à pied des collines à l'est, afin d'y chercher un passage. A 20 kilomètres au nord du col Um Anfei, nous passons facilement vers l'est et allons camper au pied des dernières collines qui barrent à l'ouest la large bande sablonneuse de la côte de la mer Rouge. Arrêt sur une ligne entre la pointe est du djebel Um Arakâ et le phare d'Hurghada [1].

Durée de la marche : 8 h. 30.

Distance parcourue par la caravane : 30 kilomètres.

D'après la carte, je comptais trouver un passage vers l'est à hauteur du djebel el Faleg. Je fais suivre à ma caravane les ouadys sud-nord qui se trouvent le plus près des collines de l'est. Ces ouadys sont des ramifications du O. Um Anfei. Pendant cette marche j'explore les hauteurs à l'est de la vallée, et lorsque je suppose un passage possible, j'envoie mes hommes à la recherche d'une piste dans la montagne.

Nous allons le long de collines de granit en décomposition, à travers un terrain ondulé parsemé de pierres. De temps en temps les pics du Shaïb pointent au-dessus des autres montagnes. Je suis par moment des oiseaux qui me guident par leurs cris. A un moment donné une femme apparaît; elle se sauve. Bientôt des chiens aboient. J'envoie deux de mes hommes à la recherche de quelqu'un qui pourrait nous servir de guide. Mais toute la famille s'est sauvée parmi les collines, laissant leurs chameaux paître à l'abandon. On n'entend plus les chiens, et il faut chercher nous-mêmes la bonne voie. Mais peu de temps après j'aperçois au nord la plaine sablonneuse. Nous marchons maintenant parmi des rochers de teinte jaune. La pointe nord-ouest du massif d'Um Arâka est passée. Deux collines rouges terminent la barre de l'est et nous pouvons passer avant d'atteindre ces collines.

La zone des granits est franchie. Peu à peu apparaissent à l'horizon les montagnes d'Abou Shaar, puis la mer, puis enfin les montagnes de la

[1] Mes hommes disent *Kharghada*.

Digitized by Google

presqu'île sinaïtique distantes d'au moins 100 kilomètres. L'île de Gefatin se détache en blanc sur l'azur de la mer. Nous sommes maintenant sur le sable, dans le désert plat qui descend en plage jusqu'à la mer.

Ce soir, du campement, nous voyons s'allumer deux phares à Hurghada, l'un rouge, l'autre blanc. La lune se lève sur la mer.

16 JANVIER (12e JOUR).

Itinéraire : après une marche d'une heure vers l'est, nous nous dirigeons plein sud en suivant une ligne passant par les différents caps que donnent les collines le long de la côte. Arrêt et campement à hauteur du djebel Oman.

Durée de la marche : 7 heures.

Distance parcourue : 28 kilomètres.

Tout le long du parcours nous traversons des chutes d'ouady et doublons des caps qui forment taches noires sur le sable, le ciel et l'eau.

Le panorama de l'ouest est grandiose. Nous avons vue sur le Doukhan et sur le Qattar. J'étudie avec grand intérêt sur place les excellents panoramas que donne le Dr Hume dans *Central Portion of the Eastern Desert.*

Les montagnes sinaïtiques se perdent peu à peu dans la brume.

De longs bancs de sable parsèment la mer.

Le Shaïb commence à apparaître.

Ne pouvant pas atteindre le Bir Um Delfa ce soir, je dresse mon campement après le quatrième grand ouady traversé.

17 JANVIER (13e JOUR).

Itinéraire : du djebel Oman au Ouady Abou Erin (Shaïb) par le Bir Um Delfa.

Durée de la marche : 5 h. 30.

Distance parcourue : 22 kilomètres.

Nous marchons parmi des collines noires au-dessus desquelles apparaît de temps en temps le Shaïb blanc.

Digitized by Google

Au Bir Um Delfa (pl. VII, fig. 13) mes hommes font leur toilette après avoir fait boire les chameaux.

A l'entrée de cette gorge d'Um Delfa où se trouvent des filets d'eau, il y a un petit plateau formé d'alluvions sur lequel se voient des ruines de constructions en blocs de pierre dont beaucoup ont des parties rondes. Ces constructions m'ont paru avoir été remaniées dans des temps fort rapprochés. En effet, ce bir est extrêmement fréquenté par les troupeaux. La poterie que j'ai vue dans ces ruines d'habitations, d'abris et de tombes m'a paru être d'époques très récentes.

Nous quittons le Bir Um Delfa et pénétrons dans l'enceinte du Shaïb par l'Ouady Um Anab. Au pied du djebel Um Delfa, dans l'entrée de la région du Shaïb, se trouve, en partie écroulé, un petit mastaba en blocs de pierre, de l'apparence des tombes signalées plus haut [1], mais qui me paraît avoir été remanié et où je n'ai trouvé aucune trace de dalles.

Nous remontons l'Ouady Abou Erin et je fais placer le campement à l'entrée des chutes de l'Ouady Samyouk (fig. 7).

18 ET 19 JANVIER (14e ET 15e JOURS).

CAMPEMENT AU PIED DU SHAÏB

AU POINT DE JONCTION DU TORRENT SAMYOUK ET DE L'OUADY ABOU ERIN.

Le premier jour j'explore les Ouadys Abou Abid et Abou Erin, qui forment fossés sur les côtés nord, sud et est du Shaïb, et j'essaie, sans résultats, l'ascension en trois points différents de la façade sud sur le côté qui se déverse dans l'O. Abou Abid (pl. VIII, fig. 15).

Le second jour, j'entreprends l'ascension par les chutes de l'Ouady Samyouk [2] en suivant dans les éboulis une piste de gazelles. C'est une gymnastique continue parmi les blocs gris glissants, les cassures rouges à points blancs formant bon escalier et les pierres vertes fermes (pl. VII, fig. 14).

---

[1] Voir p. 123.

[2] Mot dialectal, équivalant au mot arabe *tin*, c'est-à-dire «figuier». Il y a en effet quelques figuiers sauvages dans la partie basse de cet Ouady Samyouk.

Digitized by Google

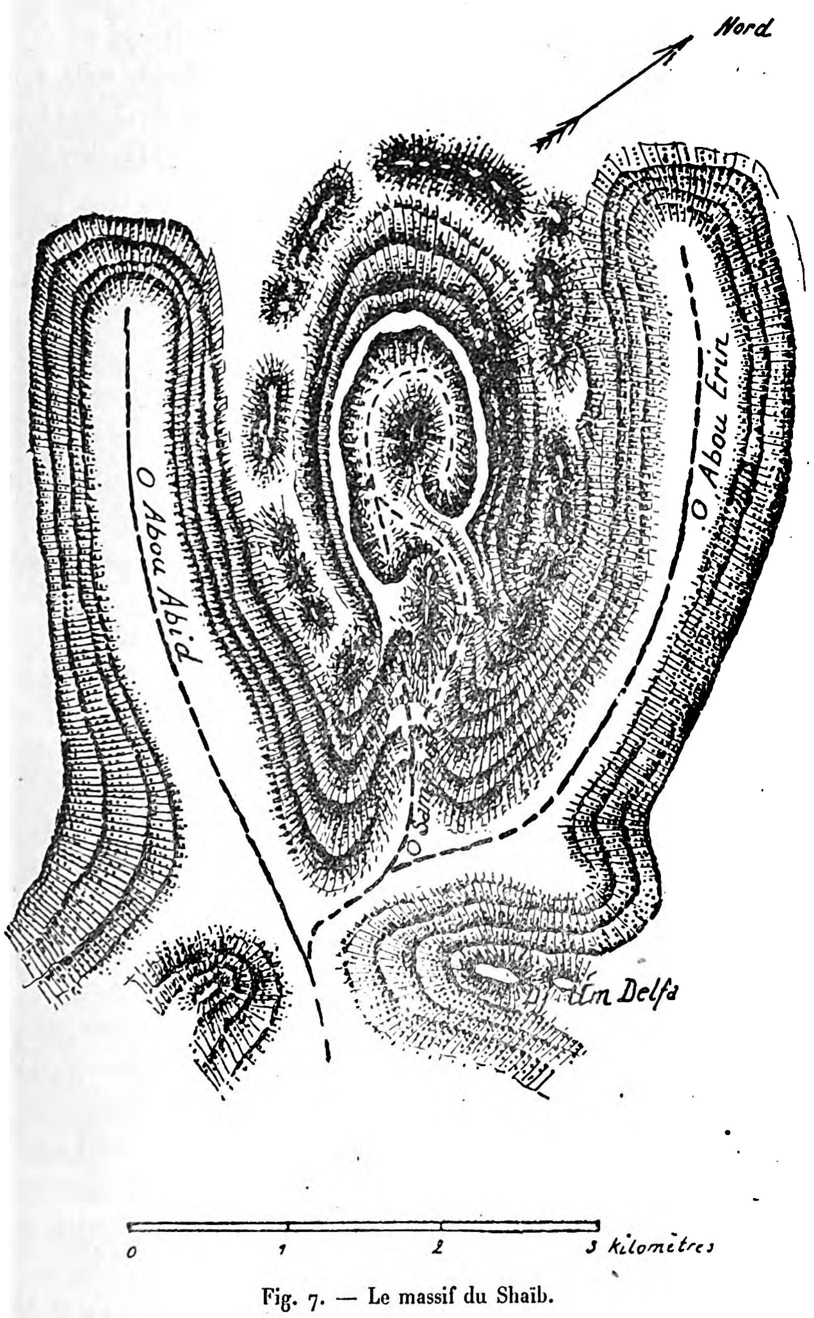


Fig. 7. — Le massif du Shaïb.

Digitized by Google

De temps en temps un dépôt d'eau, un peu de sable, un arbuste. Aux trois quarts de la montée on rencontre une brèche à droite qui est devenue la chute actuelle des eaux. Cette brèche est impénétrable par suite de trop gros blocs éboulés. Par contre, en continuant à monter droit vers l'ouest, on arrive à une partie des chutes abandonnée des eaux où le rocher fendillé est relativement facile à escalader.

En deux heures j'ai atteint le sommet de l'ancienne chute du Samyouk. Je vois devant moi une pente rapide, un creux étendu et des pics tout autour. Aussitôt je grimpe sur le pic qui se trouve à ma droite et alors je découvre l'ensemble du sommet de la montagne. Je suis sur le sommet est du Shaïb, entre une chute ancienne et la chute actuelle des eaux.

Face à l'ouest j'ai devant moi une cuvette dans laquelle serpente un ouady garni de végétation. Les bords de cette cuvette se découpent en groupes de pics tout autour. Seul le côté est, où je me trouve, a deux entailles placées à deux niveaux très différents. La compréhension de ce sommet de montagne s'impose dès ce premier coup d'œil. Le sommet s'est affaissé, les eaux ont découpé les bords, ont fait nappe dans le centre et ont fini par s'ouvrir une sortie vers l'est. Mais cette sortie ayant résisté à un certain niveau, les eaux se sont ouvert un passage sur le même côté mais un peu plus au nord, et ce nouveau passage a rejoint dans la descente la chute ancienne.

Je descends dans la cuvette; je me promène dans le lit sableux de cette partie haute de l'Ouady Samyouk, parmi les nappes d'eau, les buissons et des blocs de granit. Des nappes d'eau claire et fraîche dans des creux de rochers, des *demoiselles* voltigent. Quelques plantes odorantes. Je me trouve donc dans une oasis à 1500 mètres d'altitude, entourée de tous côtés d'une chaîne de montagnes aux pics multiples. Aucune trace humaine, si ce n'est de tout petits foyers qui ont servi, sans doute, à exploiter sur place les arbres du ouady.

Au milieu de la cuvette se trouve un pic de rocher qui a résisté au travail des eaux, mais qui est beaucoup moins élevé que les pics du pourtour. Je monte sur ce rocher du centre pour avoir un panorama complet de tout le pourtour de la cuvette.

Dans toutes les directions les pics en groupe se détachent sur le ciel. Entre ces groupes, des brèches faciles d'accès vous invitent à l'escalade.

Digitized by Google

Pour grimper aux sommets de ces brèches, des sortes de sentes en pente douce où les éclats de la roche sont relativement caillouteux. Ce ne sont plus les éboulis, les blocs énormes, les parois lisses et verticales des versants extérieurs de la montagne; ce sont des pentes de roches décomposées et poussiéreuses. Je choisis la brèche nord-nord-ouest, qui me paraît la plus haute et que domine le pic le plus élevé de la montagne.

En une heure d'une marche très lente je suis en haut; la vue s'étend au nord vers les massifs du Qattar, du Doukhan, etc.

En somme, à moins, peut-être, de monter par une des *cheminées* sur l'un des pics, la vue du haut des brèches se trouve forcément limitée par les autres brèches et par les pics du pourtour de ce sommet de montagne.

Je redescends dans l'ouady et commence à 15 heures la descente des chutes du Ouady Samyouk. La descente est plus difficile que la montée, car les pistes à travers les éboulis se distinguent beaucoup moins. En trois heures et quinze minutes je suis en bas, dans la partie du ouady où quelques figuiers sauvages ont donné ce nom dialectal de Samyouk à ce tracé des eaux provenant du massif granitique.

20 JANVIER (16E JOUR).

Itinéraire : du Shaïb vers Safaga par le désert de la côte jusqu'à un point à hauteur et à l'est du djebel el Magal.

Durée de la marche : 7 h. 1/2.

Distance parcourue : 30 kilomètres.

L'après-midi nous atteignons une région de monticules noirs et bruns, puis le granit reprend en monticules à reflets violets.

Le ciel est aujourd'hui chargé de sable, la chaleur est lourde.

21 JANVIER (17E JOUR).

Nous gagnons la mer en cinq heures et demie de marche, puis, en deux heures de temps, nous atteignons le port de Safaga, ayant fait environ 28 kilomètres.

A 8 kilomètres au nord de Safaga la plage où nous avons fait halte est garnie de coquillages variés.

Digitized by Google

22 JANVIER (18e JOUR).

Repos à Safaga, où je suis reçu très cordialement par la colonie anglaise.

Je fais, grâce à l'obligeance de la Direction de la Compagnie des Phosphates, provision d'eau de mer distillée et d'un chargement de vivres.

23 JANVIER (19e JOUR).

Nous suivons la voie ferrée des gisements de phosphate, d'abord vers le sud le long de la côte, puis vers l'ouest, en remontant l'Ouady Safaga dans sa partie hors des montagnes.

Après sept heures de marche, nous atteignons la sortie des montagnes de l'ouady et la bifurcation de la voie ferrée vers le djebel Gasus. Nous remontons encore pendant une petite heure l'Ouady Safaga, où se continue la voie ferrée, et à 24 kilomètres de Safaga nous campons pour la nuit.

24 JANVIER (20e JOUR).

Itinéraire : d'un point à 8 kilomètres en amont du débouché du Ouady Safaga sur la côte de la mer Rouge au Bir Wassif.

Durée de la marche : 5 h. 30.

Distance parcourue : 22 kilomètres.

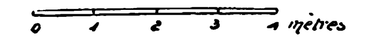
Nous suivons la voie ferrée de la Compagnie des Phosphates jusqu'au terminus et la piste postale de Safaga-Kéneh jusqu'à la jonction du Ouady Wassif au Ouady Safaga. Le terminus de la voie ferrée se trouve à 1 h. 30 de marche du Bir Wassif. La piste postale Safaga-Kéneh a comme itinéraire : O. Safaga, O. Gidami, O. Um Sélimat.

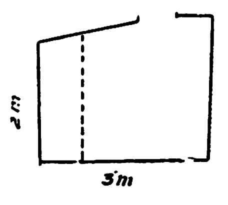
Entre des collines brunes le lit du Ouady Safaga est vert mais reçoit plusieurs affluents au lit rose. De temps en temps apparaissent les hauteurs violettes du djebel Wassif.

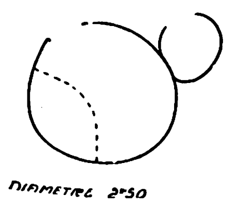
Vers le point terminus de la voie ferrée nous traversons un cirque de collines à phosphate, collines jaunes pâles avec filets blancs, et pénétrons dans un défilé où nous trouvons à 8 kilomètres des ruines d'habitations qui s'étendent sur une longueur d'environ 500 mètres en une ou parfois deux

Digitized by Google

rangées (pl. VIII, fig. 16). Ces habitations, construites en blocs de pierre, sont pour la plupart de forme ronde, de 2 m. 50 cent. de diamètre, avec une ou deux entrées (fig. 8).







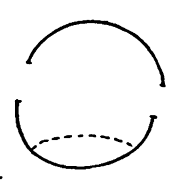


Fig. 8. — Types d'habitations en ruines au Wassif.

Vers le milieu de ce village en ruines prend une branche de l'ouady dans laquelle on trouve généralement de l'eau. Au débouché de cet affluent, sur une paroi de rocher, se remarquent trois inscriptions superposées en trois écritures différentes : trois signes en écriture *x* [1], le cartouche de Darius Ier en hiéroglyphes [2], et en grec le nom d'un habitant de l'Oasis [3].

A 600 mètres dans cette branche du Wassif, commencent de nombreux groupes de graffiti, marques ou inscriptions en écriture *x*. Tous ces signes se détachent en blanc sur le rocher vert. Ce sont de simples traits obtenus à la pointe.

25 JANVIER (21e JOUR).

Itinéraire : des ruines du Wassif aux ruines d'*el Maʿamal,* en aval du Bir Semna, par la passe Kab Bushud.

---

(1) . Dans Petrie, *The formation of the Alphabet* (1912), le premier signe se retrouve dans le n° 30 et le 3e dans le n° 26.

(2) , forme orthographique que l'on rencontre souvent dans les inscriptions du Ouady Hammâmât, voir H. Gauthier, *Le Livre des Rois d'Egypte,* IV, p. 145 et suivantes.

(3) ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ ΚΛΕΟΜΕΝΟΥΣ ΟΑΣΙΟΣ.

Digitized by Google



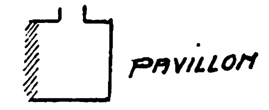


Fig. 9. — Ruines d'el Ma'amal en aval du Bir Semna.

Durée de la marche : 7 heures.

Distance parcourue : 26 kilomètres.

Nous quittons le défilé du Wassif aux rochers bruns et au cailloutis d'un bleu verdâtre, passons par la région garnie de collines noirâtres appelée Kab Bushud et gagnons l'Ouady Semna par son affluent l'Ouady Weira.

Nous remontons l'Ouady Semna, et à environ 2 kilomètres nous atteignons les ruines appelées par les Bédouins *el Maʿamal* «la fabrique» et désignées par Schweinfurth comme étant l'*Hydreuma römische station* (fig. 9).

Nous avons là un mur d'enceinte en talus de 3 mètres de base, élevé en blocs de pierre avec remplissage en cailloutis et sable (fig. 10).

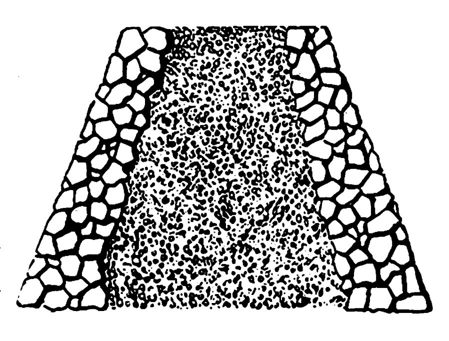


Fig. 10. — Coupe du mur d'enceinte des ruines d'el Maʿamal.

Dans cette enceinte, une cour, un trou et de nombreuses chambres construites en petits blocs de pierre.

26 JANVIER (22e JOUR).

Itinéraire : des ruines d'el Maʿamal en aval du Bir Semna, à la partie supérieure du Ouady Merkh, en passant par les ruines en amont du Bir Semna.

Durée de la marche : 7 heures.

Distance parcourue : 28 kilomètres.

Le sous-sol du Ouady Semna contient, paraît-il, de l'eau à une faible profondeur. Un puits a été creusé récemment à environ 10 kilomètres en amont des ruines d'el Maʿamal par une compagnie anglaise qui fit, près de là, des essais d'exploitation de mines d'or au djebel Doubbân.

A 4 kilomètres en amont de ce puits se trouve un creux comblé, bien que protégé par un talus. Ce creux me paraît être un ouvrage de prise

Digitized by Google

d'eau d'époque pharaonique, et je le range dans la série que j'ai signalée plus haut : Sagiéh, mines d'or du O. Ghazâ et aussi el Ma'amal.

Bientôt après, par la percée du O. Abou Kelb, nous jouissons d'une vue splendide sur le Shaïb.

Nous passons du versant de la mer Rouge dans celui du Nil et campons dans la partie haute du Ouady Merkh.

27 JANVIER (23e JOUR).

Itinéraire : de la ligne de partage des eaux des deux bassins, mer Rouge et vallée du Nil, jusqu'à la partie moyenne du Ouady Gidami, par les passes du djebel Ria el Gerra et du djebel Gidami, avec arrêt au Deïr Gidami.

Durée de la marche : 7 heures.

Distance parcourue : 28 kilomètres.

Nous passons le dernier massif granitique par le couloir pittoresque du djebel Ria el Gerra et celui du djebel Gidami. Ces passes dans le granit rose peuvent être regardées comme les portes de l'Ouest.

Entre ces deux couloirs de montagne, dans une petite plaine de sable se trouve, au sud-ouest, un cercle parfait en blocs de pierre, d'un diamètre de 4 m. 50 cent. et d'une hauteur de 0 m. 40 cent.

Nous suivons l'Ouady Gidami, et dans une partie fort large du ouady s'élève une construction rectangulaire de 31 m. 50 cent. sur 24 mètres que l'on appelle le *Deïr Gidami* (fig. 11).

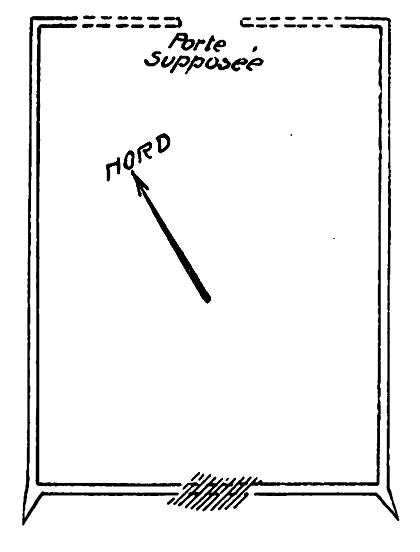


Fig. 11. — Deïr Gidami.

Il ne reste que des murs d'enceinte en gros blocs de granit rouge, très légèrement en talus et d'une épaisseur de 1 m. 20 cent. à mi-hauteur. Aux angles sud et ouest le mur forme épi à la base.

Digitized by Google

Nous arrivons bientôt après dans la région du grès nubien, où les collines du Ouady Gidami prennent l'aspect de petites falaises.

28 JANVIER (24e JOUR).

Itinéraire : de la partie moyenne du Ouady Gidami à sa partie basse, c'est-à-dire dans la région des inscriptions.

Durée de la marche : 5 heures.

Distance parcourue : 20 kilomètres.

Une chamelle met bas un fœtus, ceci retarde le départ d'une demi-heure.

Sur les parties basses et lisses des falaises de grès nubien, des séries de graffiti se détachent en blanc sur fond brun. Ces graffiti sont légèrement en entailles sur ces parois très friables. Ce sont des suites de croquis représentant des caravanes de chameaux chargés, des gazelles; ou bien ce sont des inscriptions sémitiques, hiéroglyphiques et grecques. Ces inscriptions sont publiées dans les *Proceedings S. B. A.* par Stanley A. Cook, d'après copies de Newberry de 1896, au tome XXVI, 1904, p. 72 à 74, et par Green, au tome XXXI, 1909, pl. LI et LIII.

Les falaises se décomposent, l'ouady s'élargit, la région des inscriptions est franchie; nous installons le campement pour la nuit.

29 JANVIER (25e JOUR).

Itinéraire : de la partie basse du Ouady Gidami à la partie moyenne du Ouady Um Sélimat en traversant l'Ouady Hamama.

Durée de la marche : 7 h. 30.

Distance parcourue : 30 kilomètres.

Nous gagnons l'O. Um Sélimat par ce que mon guide appelle l'Ouady Um Ouyssoun «la mère des marques», où Schweinfurth signale sur la carte une inscription copte que je n'ai pas trouvée, mais où j'ai vu quelques marques gravées sur le calcaire tendre accompagnant des figurations de chameaux.

Digitized by Google

Après avoir contourné des collines garnies de nombreux silex, nous descendons l'Ouady Um Sélimat, ouady large, aux collines basses, aux lits caillouteux et sans aucune végétation.

30 JANVIER (26e JOUR).

Itinéraire : de la partie moyenne du Ouady Um Sélimat à Kéneh.

Durée de la marche : 4 h. 30.

Distance parcourue : 18 kilomètres.

Dans la première partie du parcours l'œil est attiré par les découpures de la façade sud du djebel el Gir où se trouvent des carrières antiques. Puis, après avoir doublé le cap sud-sud-est appelé Ras Um Solimat, la verte vallée du Nil apparaît, et cela n'est pas un mirage.

Ensuite, après 1 h. 20 de marche, nous doublons des dunes de sable recouvertes de cailloux, et les minarets de Kéneh s'élèvent au-dessus de la ligne sombre des palmeraies.

Dernier campement le soir à l'emplacement désigné *Beit el Ababda*, à 1500 mètres à l'est de la gare de Kéneh.

DESCRIPTION DES TESSONS DE POTERIE
RECUEILLIS SUR LES DIFFÉRENTS SITES.

SAGIÉH.

1. Grosse poterie rugueuse aux parois rouges avec milieu d'un violet noirâtre, d'une épaisseur de o m. 02 cent.
2. Morceau de plat en terre rose avec la paroi intérieure et la paroi extérieure vernissées d'une teinte rouge. A l'intérieur, sur le rebord et sur la partie plate du fond, des lignes noires peintes à la main.
3. Morceau de goulot d'une poterie très fine et très lisse, de teinte rose, avec extérieur vernissé, d'une épaisseur de o m. 003 mill.
4. Fond de vase avec rebords, d'un diamètre extérieur de o m. 05 cent. 1/2 de teinte rose.
5. Pied conique.

Digitized by Google

6. Poterie rose, dont l'intérieur est ondulé et l'extérieur peint en blanc, d'une épaisseur de o m. 01 cent.
7. Poterie très légèrement ondulée d'un violet noirâtre, avec extérieur rose, d'une épaisseur de o m. 01 cent.
8. Morceau de vase avec anse, de couleur brune, et de o m. 01 cent. d'épaisseur.
9. Poterie brune avec ondulations étroites à l'extérieur, d'une épaisseur de o m. 005 mill.
10. Poterie brune avec ondulations moyennes à l'extérieur, d'une épaisseur de o m. 01 cent.

MINES DU OUADY GHAZÂ.

11. Morceau de poterie trouvé dans le cercle de pierres au sommet de la colline où se trouvent les mines d'or. Poterie d'un rouge-brun dont l'extérieur n'est pas poli et dont l'intérieur est en ondulations très larges, d'une épaisseur de o m. 01 cent.

MORCEAUX RECUEILLIS DANS LE GROUPE B (RUINES AU OUADY GHAZÂ).

12. Morceau de poterie épaisse d'un intérieur violet avec une paroi rose et l'autre peinte en blanc, d'une épaisseur de o m. 02 cent. 1/2.
13. Anse de vase de couleur rose, ayant o m. 13 cent. de hauteur.
14. Pied de vase en terre rose, de forme arrondie avec petit creux extérieur.
15. Col de vase à rebord arrondi, d'une teinte rose. Épaisseur du col, o m. 008 mill.; épaisseur du rebord, o m. 018 mill.
16. Fond de vase de forme conique, de o m. 01 cent. d'épaisseur, avec milieu brun, côtés rouges et peinture blanche à l'extérieur.
17. Morceau de bol, de o m. 003 mill. d'épaisseur, avec extérieur d'un vernis brun.
18. Morceau de la partie haute d'un vase brun foncé avec ondulations et rebord plat de o m. 02 cent., et d'une épaisseur de o m. 005 mill.
19. Morceau de poterie brune avec intérieur noirâtre et extérieur non poli, d'une épaisseur de o m. 007 mill.
20. Morceau de poterie rose avec extérieur peint en blanc, d'une épaisseur de o m. 007 mill.


Digitized by Google

21. Morceau de poterie non cuite avec à l'extérieur des lignes de petites entailles et à l'intérieur de larges ondulations. Épaisseur, o m. 01 cent.

BIR UM DELFA.

22. Morceau de poterie granuleuse d'un violet noirâtre au milieu et de teinte rouge sur les parois, ayant o m. 01 cent. d'épaisseur.
23. Morceau d'une poterie lisse de couleur brune, avec des ondulations à l'intérieur. Épaisseur, o m. 005 mill.
24. Morceau d'une poterie à extérieur rose avec enduit blanc et intérieur violet avec ondulations. Épaisseur, o m. 012 mill.

WASSIF.

Poteries brunes avec ondulations à l'intérieur et extérieur vernissé.

OUADY SEMNA, *EL MAʿAMAL*, EN AVAL DU BIR SEMNA.

25. Poteries brunes avec ondulations à l'intérieur et extérieur vernissé, d'une épaisseur de o m. 01 cent.

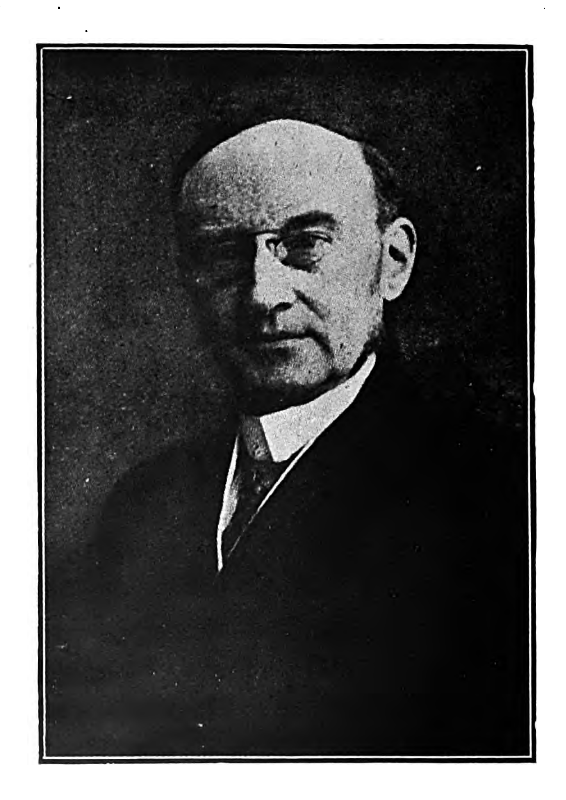
RUINES EN AMONT DU BIR SEMNA.

26. Morceau de poterie rugueuse, à milieu d'un violet noirâtre et à parois roses, d'une épaisseur de o m. 015 mill.
27. Fond de vase en terre rose. Le fond est à rebord et a o m. 05 cent. 1/2 de diamètre.
28. Morceau de poterie avec milieu blanchâtre, extérieur rose foncé et intérieur rose pâle, d'une épaisseur de o m. 01 cent.

Bisson de la Roque.

Digitized by Google

Digitized by Google



CHARLES DE LA RONCIÈRE.

Digitized by Google

CHARLES DE LA RONCIÈRE.

«Je ne me lasserai pas de citer le nom de M. Charles de la Roncière, car c'est plaisir, dans la période d'abaissement où nous vivons, de saluer au passage ces historiens dont le talent, la science et l'honnêteté ne sont égalés que par l'indépendance.»

Ainsi s'exprime M. Maurice Maindron dans un opuscule intitulé *Hommes et Choses du vieux temps;* et de fait, parmi les hautes personnalités de la géographie historique, nul ne tient une place plus autorisée.

Charles de la Roncière, né à Nantes le 24 octobre 1870, entra à l'École des Chartes, d'où il sortit en 1892 avec le n° 1. Sa thèse de sortie fut signalée comme remarquable au Ministre de l'Instruction publique. Membre de l'École française de Rome de 1892 à 1894, il fut aussitôt admis à la Bibliothèque nationale, où depuis 1910 il occupe les fonctions de conservateur en chef du département des imprimés, cartes et plans.

Auteur de plus de 200 articles publiés dans des revues scientifiques, l'œuvre capitale de M. de la Roncière est son *Histoire de la Marine française,* dont les cinq premiers volumes ont paru chez Plon.

Ce magnifique ouvrage a obtenu à l'unanimité, en 1901 et 1911, le grand prix Gobert de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, décerné à l'ouvrage «*le plus savant et le plus profond* sur l'Histoire de France», et en 1920 le tome V recevait le grand prix Gobert de l'Académie française, décerné à l'ouvrage «*le plus éloquent* sur l'Histoire de France». Signalons encore le prix Jomard de la Société de Géographie de Paris, la médaille d'or de la Ligue maritime et coloniale, etc., et, sans froisser la modestie de M. de la Roncière, ses nombreuses décorations, parmi lesquelles la Légion d'honneur et l'Ordre du Nil.

Lors de la célébration du Centenaire de la Société de Géographie de Paris, notre Société royale de Géographie d'Égypte exprima à l'illustre savant son grand désir de le compter parmi ses collaborateurs et lui demanda une étude sur la *Cartographie médiévale africaine* en vue du Congrès

Digitized by Google

projeté pour 1925. Cette démarche était faite sur l'initiative et sous les auspices de Sa Majesté Fouad Ier, Roi d'Égypte, toujours soucieux de donner du relief aux Sociétés savantes de Son Pays.

M. de la Roncière tint à répondre au vif intérêt témoigné par notre Souverain et à la confiance que mettait en lui notre Société. L'ouvrage qu'on lui demandait de préparer exigeait des recherches dans toutes les bibliothèques du monde et dans les archives de Gênes, Florence, Madrid, Barcelone, Majorque, etc.; bref, trois ans d'études étaient nécessaires pour la mise sur pied d'un tel monument.

Avec une abnégation digne d'un homme de science de sa valeur, M. de la Roncière mit de côté tous ses travaux en cours, y compris la suite de son *Histoire de la Marine française* arrêtée à l'époque de Louis XIV, et se consacra corps et âme au nouveau travail pour lequel il se passionna et qu'il désire aussi complet que possible.

En savant consciencieux il ne se fie qu'aux documents examinés par lui-même et contrôlés à la lumière de la science; ces documents il ira lui-même les étudier sur place, et il s'impose des voyages à Rome, à Florence, à Milan, à Gênes, à Naples, à Barcelone, à Majorque et à Londres. A Gênes il s'agissait de trouver des renseignements sur les voyageurs qui ont été en Afrique au moyen âge, et c'est au milieu des milliers de registres de l'Archivio Nazionale, cette mine merveilleuse, qu'un coup de sonde heureux met au jour plusieurs documents de la fin du XIIIe siècle sur l'expédition des Vivaldi entreprise pour circuir l'Afrique. Du coup cette expédition pourra être mise en lumière.

A Florence les découvertes ne furent pas de moindre importance : c'est un planisphère de 1351, c'est une carte magnifique de Giovanni di Carignano, et une autre datée de 1457 qui aurait servi de guide à Malfanti pour sa relation de voyage dans le Touât. C'est encore un planisphère de Jayme Bertran daté de Majorque 1482, qui montre de façon palpable la collaboration des Arabes à la confection des cartes occidentales, une bonne partie des noms de localités ont en effet leur doublet en arabe. Si l'on avait pareil document pour le XIVe siècle, quel appoint capital ce serait pour la thèse de l'origine arabe de la cartographie européenne!

Une série de relations de religieux fournit des notions intéressantes sur les connaissances relatives aux sources du Nil en 1470.

Digitized by Google

Alors que les géographes du Nord, anglais, hollandais, allemands, français, étaient empêtrés dans les légendes des bestiaires et des traditions antiques, les connaissances pratiques en fait d'astronomie des Arabes, des Juifs et des Génois allaient révolutionner la cartographie. Ces savants, Arabes d'Afrique et d'Espagne, juifs de Provence et de Catalogne et Génois, vont donner à la *géographie positive* dès le début du XIVe siècle une base solide. M. de la Roncière consacrera à cette importante question toute nouvelle pour la science un chapitre intéressant de son ouvrage.

Les archives de Barcelone permettront de résoudre plusieurs problèmes et d'éclaircir une foule de points encore obscurs, comme celui de savoir s'il n'y a pas enchaînement de la cartographie catalane à la cartographie génoise. Ces cartographes catalans n'appartiennent-ils pas, comme tout le fait supposer, à une même école juive, cette école si remarquable apparentée à la science arabe et qui se perpétuera dans les cartes arabes du XVIe siècle?

L'ouvrage de M. de la Roncière, dont plusieurs points ont déjà fait l'objet de communications importantes à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, formera un grand volume de 200 pages de nos *Mémoires*, abondamment documenté d'illustrations et de cartes, la plupart inédites.

Nous devons à l'obligeance de l'auteur la nomenclature suivante, qui indique la division de son travail :

LA DÉCOUVERTE DE L'AFRIQUE
AU MOYEN ÂGE :
CARTOGRAPHES ET EXPLORATEURS.

ORIGINES DE LA CARTOGRAPHIE MODERNE.

I. Les mappemondes des Croisades : les légendes des bestiaires. (Figure : Mappemonde de la cathédrale de Hereford.)

II. Révolution de la cartographie : l'astronomie arabe.

III. Les cartes loxodromiques : la boussole italienne.
(Figures : Carte arabe maghribine et carte pisane.)

Digitized by Google

L'ÉNIGME DU PREMIER VOYAGE DE CIRCUMNAVIGATION.

I. Le départ de Gênes des Vivaldi (1291).
II. L'escadrille génoise de Perse et la cartographie persane.
III. A la recherche des Vivaldi dans l'océan Indien.
(Figure : Mappemonde génoise de Giovanni di Carignano.)

LES ÎLES ÉTERNELLES OU FORTUNÉES.

I. La légende de saint Brandan et les légendes arabes.
II. Découverte des Canaries par le Génois Lanzaroto Malocello (1312).
III. Découverte des Açores par le Génois Nicoloso di Recco (1341).
(Figures : Mappemondes d'Angelino Dulcert, des frères Pizzigani.)

L'AFRIQUE OCCIDENTALE AU MOYEN ÂGE.

I. La connaissance qu'en eut l'Antiquité.
II. Les villes mortes du Sahara.
III Première description du Sahara (vers 1314).
(Figure : Le Sahara de la mappemonde de Giovanni di Carignano.)
IV. Le commerce muet de l'or.
V. Le Napoléon du Soudan : Moussa Ier, roi de Mali (1307-1332).
VI. L'art européen au centre de l'Afrique.
VII. Le circuit d'Ibn Batoutah (1352-1353).
VIII. Un planisphère perdu, dont le *Libro del Conosgimiento* est le reflet.

L'ÉCOLE CARTOGRAPHIQUE DES JUIFS DE MAJORQUE.

I. L'ère juive du Sahara.
II. La science hébraïque au moyen âge.
III. Fondation d'une école cartographique à Majorque par le baigneur juif Abraham Cresques et son fils Jaffuda.
(Figure : L'atlas catalan de Charles V.)
IV. Cartographes juifs convertis et camouflés de noms catalans. (Figures : Mappemondes de Mecia de Viladestes et Gabriel de Vallsecha.)
V. Influence de l'école juive de Majorque sur la découverte du monde. (Figures : Mappemondes de Florence, Rome, New-York.)

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS EUROPÉENNES DU SAHARA.

I. Relation du Génois A. Malfante datée du Touât (1447).
II. Voyage du Florentin Benedetto Dei à Tombouctou (vers 1471).
III. Voyage du Français P. Imbert à Tombouctou (1618).
(Fac-similés : Lettre de Malfante, — Chronique de Benedetto Dei à Munich.)

Digitized by Google

LES NAVIGATIONS FRANÇAISES AUX CÔTES D'AFRIQUE.

I. L'amiral Louis de La Cerda, «prince de la Fortune» (1344).
II. L'énigme des navigations dieppoises aux côtes de Guinée (1364).
III. Jean de Béthencourt, «roi des Canaries» (1402).
IV. Le sanatorium de «l'Isle Vert» et la mystérieuse maladie de Louis XI.
(Portraits ou vues.)

L'ÉPOPÉE AFRICAINE DES PORTUGAIS.

I. L'Infant Henri le Navigateur.
II. La route de Tombouctou par l'ouëst.
III. Les historiens des découvertes : Dioguo Gomez, Alvise de Cà da Mosto, Uso di Marc.
IV. Une révolution cartographique : graduation des cartes en latitudes.
V. Les prohibitions portugaises : les aventures d'Eustache de La Fosse (1480).
VI. Dioguo Cam et la découverte du Congo.
VII. Vasco de Gama et le périple africain.
(Figures : Planisphères de Modène, Milan, Londres (?), etc.)

LES SOURCES DU NIL.

I. Le paradis terrestre et le prêtre Jehan. (Figure : la carte de Guillaume Fillastre à Nancy, 1427.)
II. L'Abyssinie de Fra Mauro et ses sources. (Figure : Mappemonde de Fra Mauro à Venise.)
III. Le routier arabe de la mer Rouge par *le Lion de la mer.*

Tel est le plan de cet ouvrage, qui éclaire d'un jour nouveau l'histoire de la géographie médiévale en apportant une moisson abondante et insoupçonnée de renseignements si difficiles à réunir.

La Société royale de Géographie d'Égypte est heureuse d'adresser ici à M. Ch. de la Roncière l'expression de sa reconnaissance pour cette contribution de haute valeur, dont l'édition sera pour elle l'objet de soins tout particuliers grâce au haut appui et à la libéralité de Sa Majesté le Roi Fouad I[er].

ADOLPHE CATTAUI
Secrétaire général de la Société royale de Géographie d'Égypte.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES MINES D'ÉGYPTE[1]

PAR

S. E. ISMAÏL SIDKY PACHA
MINISTRE DES FINANCES.

En présentant le conférencier, le Secrétaire général expose en quelques mots l'importance des régions dont il va être parlé, importance entrevue par les anciens Égyptiens dès la Ve dynastie et qui n'a pas échappé au Grand Méhémet-Ali. Le Réformateur de l'Égypte moderne comprit aussi que la mise en valeur de ces vastes territoires désertiques de la côte orientale était susceptible d'accroître la richesse de l'Égypte. C'est donc à juste raison qu'Ismaïl pacha Sidky veut attirer l'attention de ses concitoyens sur ce champ d'activité si intéressant, surtout depuis la découverte des puits de pétrole.

Puissent ses observations et ses encouragements stimuler l'initiative de quelques-uns, dont les efforts seront certainement récompensés par le succès.

La parole est donnée au conférencier qui, après un court préambule, expose en termes très clairs l'historique de ce désert, qui devrait être l'objet de toute notre attention, comme il avait été l'objet des soins de nos ancêtres, ceux-ci avaient su en retirer les riches métaux et les pierres précieuses; ce désert fut pendant de longs siècles le rempart naturel de cette antique vallée et offre un merveilleux champ d'excursions et d'entraînement pour tous les jeunes.

« Savez-vous, dit-il, quelle est la plus ancienne carte connue dans l'Histoire?

« C'est la carte des mines d'or de l'Égypte, tracée sur le fameux papyrus conservé au Musée de Turin. Ce document et d'autres prouvent le grand

---

[1] Conférence faite (en arabe) à la Société royale de Géographie d'Égypte le jeudi 5 mai 1922.


Digitized by Google

soin que nos ancêtres avaient apporté à la découverte et à l'exploitation des mines. L'Histoire nous enseigne que de nombreuses dynasties égyptiennes avaient beaucoup encouragé les travaux de prospection et de mise en valeur des mines, et qu'elles les firent prospérer pendant des milliers d'années. Puis vinrent les Ptolémées, les Romains et les Arabes pendant les treize premiers siècles de l'ère chrétienne. On trouve encore, près des mines, des traces des travaux entrepris par les Romains.

«Il y eut ensuite une période d'arrêt qui vit tarir la production des mines égyptiennes. Mais à peine le Grand Mohamed-Ali eut-il étendu son autorité sur l'Égypte et entrepris de la rajeunir qu'il s'intéressa tout particulièrement aux mines. Nous possédons les relations des investigations précieuses entreprises par MM. Cailliaud, Russinger et L. de Bellefonds en 1830, Figari et Mitchell Stevart en 1886 et Floyer en 1888. Mais les recherches de ces savants sont généralement demeurées dans le domaine de la théorie, et aucun résultat pratique n'avait été en fait obtenu jusqu'au début de ce siècle.

«Quant à ces vingt dernières années, elles furent exceptionnellement fécondes dans notre histoire minière, tant au point de vue des investigations faites que des résultats pratiques obtenus. Durant cette période, en effet, on a découvert un certain nombre de sources pétrolifères dont le produit suffit à peu près aux besoins actuels du pays; de même qu'on a découvert des gisements de manganèse et de phosphate et des gisements moins abondants d'or, de plomb, de zinc, d'aluminium, de magnésie, de péridot, etc.

«La plupart de ces sources et de ces mines se trouvent sur les côtes, asiatiques ou africaines, de la mer Rouge.»

En matière de concessions, la règle suivie est que la société ou le particulier intéressé demande au Gouvernement un permis de prospection pour les minéraux à exploiter. En général, ce permis se rapporte à une grande superficie afin de faciliter les investigations. Dès que l'intéressé a découvert l'emplacement convenable, il en demande la location, et son permis n'a plus d'effet sur le territoire sortant des limites de l'emplacement désigné.

Les principales conditions pour l'obtention d'un permis sont le payement d'une taxe de L. E. 25, pourvu que la superficie ne dépasse pas un rectangle d'un mille de long sur un demi-mille de large. La durée du

Digitized by Google

permis est fixée à un an, mais il est renouvelable d'année en année moyennant le payement de la même taxe et à la condition que le prospecteur prenne, sous tous les rapports, soin de la superficie indiquée. Il lui est défendu d'aliéner son permis, ou de céder, sous n'importe quelle forme, les droits qui en découlent pour lui. Il doit avoir un bureau en Égypte. Enfin, d'autres stipulations ont trait à la conservation du terrain, à la manière de procéder aux recherches, au droit de contrôle du Gouvernement quant à la bonne exécution des obligations imposées.

Les conditions les plus importantes relativement aux locations consenties sont que le terrain concédé doit être rectangulaire et ne doit pas dépasser une superficie de 320 feddans, que sa longueur ne soit pas supérieure au double de sa largeur, que le concessionnaire paye un loyer de L. E. 1 par feddan et par an, que le bail ne peut dépasser une durée de trente ans et que le Gouvernement prélève 2 o/o sur le chiffre des revenus.

Il est formellement stipulé que le permissionnaire ou le locataire n'a pas le droit de s'approprier les antiquités qu'il pourrait découvrir en cours de travail.

Ces deux catégories de contrat régissent tous les permis de prospection et toutes les concessions accordées aux sociétés ou aux particuliers, sans aucune différence ni aucune exception. Des conventions spéciales, toutefois, ont été passées en ce qui concerne certaines mines, par exemple celles du pétrole.

Ces permis et locations sont accordés par le Département des Mines, relevant du Ministère des Finances.

I. — LE PÉTROLE.

L'usage du pétrole remonte très loin dans l'histoire. Hérodote a décrit les sources du pétrole d'Ardéricca, près de Babylone, ainsi que les sources de Zante. Dans l'histoire ancienne de la Chine et du Japon on relève que le pétrole était en usage dans les premiers siècles. Il fut connu pour la première fois au Japon au VIIe siècle, sous le nom de «eau enflammée». Le pétrole fut connu en Italie au XIIIe siècle; vers la fin de ce même siècle,

Digitized by Google

il fut question du pétrole de Bakou et, au XVIe siècle, du pétrole de Galicie. En Amérique il fut connu, pour la première fois, en 1595. Il en fut question dans un ouvrage de Sir Thomas Raleigh.

C'est en 1886 que le pétrole fut découvert en Égypte; il le fut par hasard par une société qui recherchait le soufre. Mais ce ne fut que dans le courant de ce siècle que cette découverte donna des résultats pratiques.

Deux mots de comparaison, en passant, au sujet du pétrole et de la houille.

On sait que le pétrole est produit en moins grande quantité que la houille. Sa production mondiale n'a pas dépassé 72 millions de tonnes, contre un milliard de tonnes de houille.

Ces deux combustibles se différencient quant à l'origine : celle de la houille est connue, ses dépôts sont faciles à préciser, vu la divulgation des secrets de sa formation. Pour ce qui est du pétrole, son origine est inconnue : c'est un liquide répandu à travers les couches de la terre — on ne sait ni où ni comment il s'est formé. Ils se différencient également quant à cette particularité : les couches houillères sont stables, et c'est ce qui rend aisée l'extraction de la houille, cependant que le pétrole est tellement mobile et se déplace si fréquemment qu'on l'a nommé le «migrateur» : enclin à la migration, il se transporte des profondeurs les plus éloignées vers des couches plus rapprochées de la surface de la terre, pour deux causes :

1° les couches inférieures sont saturées de l'eau qui rejette l'huile vers les couches supérieures;

2° le pétrole est mélangé d'un gaz volatile poussé par sa nature même à monter vers la surface de la terre.

Le pétrole, combustible indépendant par lui-même, diffère suivant les localités et les circonstances; il diffère à un tel point qu'il est à peu près impossible d'établir une ressemblance entre une qualité et l'autre. C'est ainsi que le pétrole recueilli à Hurgada est une matière lourde, contenant peu de kérosine (huile d'éclairage) et de benzine, mais beaucoup de mazout que l'on emploie pour le chauffage des machines; par contre, à Gemsa, la matière recueillie est légère, riche en benzine et en kérosine

Digitized by Google

qui sont les deux principaux éléments constitutifs du pétrole. Si donc l'on ajoute à la mobilité des couches du pétrole, l'ignorance où nous sommes de sa véritable origine et le mystère de sa formation, on se rend compte de la difficulté de la tâche de ceux qui le cherchent. Les traces que l'on pourrait trouver parfois à la surface du sol peuvent être aussi bien les indices d'une grande quantité se trouvant au-dessous de cette surface que les vestiges de couches disparues. Si l'on veut pousser plus avant les investigations, il faut creuser dans le sol un puits perpendiculaire pouvant atteindre 3000 pieds de profondeur, sans être absolument certain qu'on y découvrira du pétrole. Dans l'affirmative, la quantité peut être abondante et pleine de promesses, comme aussi elle peut être négligeable. Même abondante, elle peut ne l'être que pour une courte période et ensuite tarir, faisant ainsi perdre le fruit des efforts déployés.

Chaque puits creusé par les sociétés ou le Gouvernement ne coûte pas moins de L.E. 10.000; des dizaines de puits creusés à grands frais n'ont rien donné, ou bien on les vit vite tarir, de telle sorte que des centaines de milliers de livres ont été perdues dans ces entreprises en Égypte.

*
* *

Abou Zanima fut le premier port visité lors de la tournée que fit le conférencier. C'est là que se trouvent les mines de manganèse dont il sera parlé bientôt. D'Abou Zanima on se dirige vers Abou Derba, sur le littoral asiatique du golfe, où des essais sont entrepris par le Gouvernement pour l'exploitation d'une zone pétrolifère.

Ces essais et ceux entrepris par la suite dans la région d'Abouchaar sont faits conformément à la ligne de conduite que le Gouvernement a décidé de suivre en 1918, c'est-à-dire par exploitation directe par l'État, le produit obtenu devant être ensuite envoyé à Suez pour y être raffiné dans l'usine en voie d'installation par le Gouvernement.

Les puits d'Abou Derba sont encore à leur période d'essai. Ils sont au nombre de huit, le dernier ayant été achevé le 25 mars 1922. Dans cinq de ces puits on ne trouve qu'une petite quantité de pétrole et à des profondeurs relativement faibles. Trois autres ont dû être abandonnés, n'ayant donné aucun résultat. Du rapport de l'expert que le Gouvernement envoya

Digitized by Google

dernièrement dans cette région, il résulte qu'il y a grand espoir de découvrir à Derba un champ de pétrole susceptible de donner des quantités appréciables.

Les cinq puits actuellement en activité donnent en moyenne 5 tonnes par jour, qui pour le moment servent à faire fonctionner les pompes puisant le pétrole au fond des puits ainsi que les machines perforant le puits que l'on est en train d'établir à Abouchaar.

Cette exploitation occupe une quarantaine de personnes entre ouvriers et directeurs de travaux, ces derniers sont des Anglais, les ouvriers sont des Égyptiens.

D'Abou Derba, le conférencier se rendit à Safaga sur la rive africaine de la mer Rouge, à 40 kilomètres environ de Kosseir, région où se trouvent d'importantes mines de phosphates. De là il se rendit à Hurgada, la zone pétrolifère la plus importante et d'où provient la presque totalité du pétrole extrait en Égypte.

Hurgada, ou Ghardaka, située sur une presqu'île désertique dont quelques collines coupent la monotonie, est entourée d'une chaîne de hautes montagnes dont la plus élevée, le djebel Chayeb, atteint 2.200 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La concession en est donnée à l'Anglo-Egyptian Oilfields Co. Quarante-quatre puits y ont été creusés; dix-huit ont dû être abandonnés et vingt-six sont en cours d'exploitation.

La matière extraite de ces puits est lourde et principalement composée de mazout. Les puits de cette zone sont très profonds mais de grande production. Certains d'entre eux produisent 50 tonnes par jour. L'un de ces puits a fourni depuis 1913 environ 93.000 tonnes. La production moyenne de l'ensemble des puits est de 600 tonnes journellement, soit environ 200.000 tonnes par an. C'est en 1913 que le premier puits fut foré dans cette région, et ce puits continue jusqu'à présent à fournir journellement 42 tonnes en moyenne.

La compagnie poursuit ses prospections dans la vallée, en quête d'emplacements propices où elle pourrait établir de nouveaux puits.

C'est avec plaisir que l'on constate l'activité de cette compagnie, qui a mis la vie dans cette immense vallée, en y établissant des chemins de fer, des routes, des habitations pour les ouvriers et les directeurs de travaux,

Digitized by Google

des maisons confortables éclairées à l'électricité, une mosquée, un hôpital, un club, une école, un emplacement pour les sports, un cinéma, bref tout ce qui peut rendre la vie agréable et facile.

Cette société emploie un moyen très ingénieux pour le fonctionnement de ses machines motrices, à savoir, la captation du gaz s'échappant de l'orifice des puits. De la sorte chaque puits fournit lui-même le combustible nécessaire à actionner les pompes qui en retirent le pétrole.

Dernièrement on installa un appareil d'invention américaine. Cet appareil sert à isoler l'eau mélangée au pétrole au moment où ce dernier sort du puits et qui en gêne l'utilisation. Cette isolation a lieu au moyen d'un fort courant électrique qui traverse le pétrole à l'état brut.

Le pétrole est transporté des puits et déversé dans des dépôts locaux et ensuite dans un dépôt général près du quai d'embarquement au moyen de tuyaux traversant la zone dans tous les sens, et atteignant une longueur totale de 150 kilomètres. La compagnie emploie huit cents ouvriers égyptiens, dont les salaires s'élèvent à 43.000 livres par an.

*
* *

Abouchaar, sis à 4 kilomètres de Hurgada, constitue la seconde zone où des essais d'exploitation sont entrepris par le Gouvernement dans l'espoir de découvrir du pétrole en qualité appréciable.

C'est en février passé qu'on y a commencé le creusement d'un puits dont la profondeur atteint maintenant 1200 pieds. On n'a pas encore découvert le pétrole, mais quel que soit le résultat du creusement de ce puits, il y a grand espoir de découvrir une zone pétrolifère précieuse dans une localité comme celle-ci, toute proche de Hurgada, et qui présente les caractéristiques générales de ces zones.

Le puits est creusé suivant les méthodes modernes les plus perfectionnées : Au fur et à mesure que l'opération avance, les parois du puits sont consolidées par l'introduction de tuyaux appropriés qui viennent s'emboîter l'un dans l'autre. C'est là un travail très délicat et très difficile : le trou doit être parfaitement perpendiculaire pour ne pas entraver l'emboîtement des tuyaux au fur et à mesure qu'ils sont descendus en terre à des profondeurs prodigieuses.

Digitized by Google

*
* *

Gemsa a acquis une grande célébrité en 1914. Il est situé sur le littoral africain à l'extrémité méridionale du golfe de Suez. La concession en est donnée également à l'Anglo-Egyptian Oilfield Co.

C'est le premier endroit où le pétrole fut découvert en Égypte par hasard, en 1886, par une société qui y cherchait du soufre. Or le soufre ne s'y trouvait qu'en petite quantité ne permettant pas une exploitation commerciale. Mais des surfaces tachées de pétrole y furent repérées, ce qui indiquait la possibilité d'en trouver dans les profondeurs du sol. Le Gouvernement s'en occupa sérieusement. Il fit faire des investigations, qui lui coûtèrent 100.000 livres, sans aucun résultat, de telle sorte qu'il ne les poussa pas plus avant. Par la suite, diverses sociétés obtinrent des concessions pour l'exploitation de cette zône, en dernier lieu, ce fut l'Anglo-Egyptian Oilfield Co.

Gemsa atteignit son plus haut degré de prospérité en 1914, depuis lors son étoile a pâli et sa production s'est presque épuisée.

Vingt-deux puits y avaient été creusés en 1914, dont six seulement avec succès. Sur ces six puits, trois s'étant taris, il n'en fonctionne plus que trois à l'heure qu'il est.

Un fait extrêmement curieux se produisit en 1914 dans l'un de ces puits. Une source y surgit soudain, et le premier jour on put en extraire *quatre mille tonnes* de pétrole. Tous les efforts faits pour maîtriser le courant furent vains, et la plus grande partie du liquide se déversa dans la mer et sur les flancs des collines environnantes. La force de déversement était telle que l'un des ouvriers fut mortellement atteint par les gaz qui s'en dégageaient. Bien que le rendement de cette source se fût affaibli par la suite, elle n'en produisit pas moins de 20.000 tonnes durant la première année. La production continua à décroître sensiblement, pour n'être plus, aujourd'hui, que de 10 tonnes par jour.

Le second des trois puits en activité à Gemsa est souvent inondé d'eau. Il arrive que pendant trois mois consécutifs il n'en sort que de l'eau, suivie d'un courant de pétrole qui dure deux mois, puis c'est de nouveau de l'eau qui sort, etc.

Digitized by Google

A l'heure actuelle, la production totale de Gemsa est de 50 tonnes par jour. La matière produite est relativement légère et riche en kérosine et en benzine, elle est ainsi de meilleure qualité que celle obtenue à Hurgada.

Gemsa est situé au centre de la grande zône où il y eut, dans le passé comme dans le présent, de multiples recherches pour le pétrole. Ces recherches, faites toutes par des sociétés anglaises, se sont étendues jusqu'à l'île de Jubal et les régions de Malhamed, de Gisoun, de Ramin, de Ras el-Bahr, de Ras el-Dib et de Zeitieh. Six puits ont été perforés dans l'île de Jubal, mais ont dû être abandonnés. Dans les autres régions on n'a pas encore obtenu de résultats intéressants.

A Zeitieh des travaux sont entrepris par deux sociétés concessionnaires qui y dépensent des sommes considérables.

D'autres régions où l'on croit qu'il existe du pétrole sont situées dans la presqu'île du Sinaï, à l'est du canal de Suez. Des investigations y sont faites en ce moment, mais on n'en connaît pas encore le résultat.

*
* *

C'est à Suez que l'Anglo-Egyptian Oilfield Co. a installé la grande usine où elle raffine le pétrole extrait de ses diverses exploitations et à côté de laquelle le Gouvernement est entrain de monter sa propre raffinerie pour le pétrole provenant soit des champs qu'il exploite directement, soit des redevances en nature qui lui sont données par les compagnies pétrolières en guise de participation aux bénéfices.

On emploie deux méthodes pour raffiner le pétrole : 1° la distillation, ou 2° la condensation.

Dans le premier cas on fait chauffer le pétrole brut dans d'immenses récipients en fer d'une capacité de 30 à 50 tonnes jusqu'à ce que ses éléments les plus légers se soient vaporisés et aient passé, après réfrigération, dans un réservoir spécial. Dans cette phase de l'opération la benzine et la kérosine se séparent de la masse du liquide chauffé, en raison de leur densité relativement légère, la benzine passant avant la kérosine. Le résidu, si on ne désire pas lui faire subir un second raffinage, constitue ce qu'on appelle le mazout.

Digitized by Google

Dans le second cas, on fait passer le pétrole brut sous une légère pression, à travers un récipient en fer installé sur un four en briques rouges et dans lequel on maintient une chaleur dépassant légèrement le degré d'ébullition des éléments les plus légers du pétrole brut. De là, le pétrole brut passe dans un condenseur, où la pression cesse mais où la chaleur est maintenue. Dans ce nouveau récipient, la benzine et le pétrole se condensent, tandis que le mazout va se déverser dans ses réservoirs. Pour séparer la benzine du pétrole, il suffit de les exposer à un degré de chaleur qui fait évaporer celle-là et la fait passer dans un autre récipient, où elle se condense, tandis que le pétrole demeure dans le premier récipient.

Mais après cette opération, ces deux produits ne peuvent encore être envoyés sur le marché à cause de leur couleur trouble et de la mauvaise odeur qu'ils dégagent, il faut les raffiner de nouveau au moyen de procédés chimiques. Ils laissent ainsi une sorte de mazout qui est vendu sous cette dénomination mais qui n'est pas de bonne qualité, par suite de sa densité et de sa viscosité. On peut en extraire deux sous-produits : l'huile Diezel, légère et de première qualité, et le goudron dont on se sert pour l'asphaltage des rues. On en retire aussi de la paraffine, par des moyens chimiques également, à base de soufre.

D'après les statistiques, la production du mazout égyptien a pu jusqu'à présent faire face aux besoins du pays. Mais si, comme cela est à prévoir, les machines qui en font usage deviennent plus nombreuses par suite du développement de l'industrie, de la transformation du système de chauffage des pompes servant à l'irrigation et au drainage, l'équilibre entre la production et la consommation sera rompu, à moins que de nouvelles sources de pétrole en rapport avec l'augmentation de nos besoins ne soient découvertes.

Quant à la redevance, le Gouvernement la perçoit comme suit :

De 1905 à 1910, elle était de 25 millièmes par 100 gallons. Par suite de la variation des prix du pétrole, la part proportionnelle du Gouvernement sur les bénéfices des compagnies variait aussi : en 1905, elle était de 5 o/o sur les revenus de la société; en 1910 elle tomba à 1 1/2 o/o.

De 1910 à 1920, la redevance fut portée à une proportion variant entre 5 et 10 o/o de la valeur de la production du pétrole brut. En 1920,

Digitized by Google

elle fut portée à 12,5 o/o pour les sources peu abondantes et à 25 o/o pour les sources riches.

D'après les dispositions des contrats passés dernièrement, le Gouvernement a le droit de percevoir cette redevance en nature. L'Anglo-Egyptian Oil Co., concessionnaire des sources de Hurgada et de Gemsa, étant la seule société extrayant du pétrole et payant une redevance à l'État, le Gouvernement a décidé de percevoir cette redevance en nature : elle s'élève au 5 o/o de la production de la compagnie.

Dans les autres pays, la part de l'État s'établit comme suit :

Aux États-Unis, elle varie entre 12,5 et 25 o/o pour le pétrole de bonne qualité, et entre 12,5 et 20 o/o pour le pétrole de qualité inférieure, cette qualité étant en rapport avec la quantité produite. Habituellement, la redevance est calculée sur la base de 12,5 o/o.

En Russie, la fraction du chiffre de la redevance est en rapport progressif avec la production. Elle varie entre 25 et 70 o/o.

En Roumanie, elle est fixée par voie de négociation. Elle équivaut en moyenne au 10 o/o de la production, mais le pétrole est frappé d'une surtaxe à l'exportation.

En Galicie, elle varie entre 6 et 22 o/o.

Dans l'île de la Trinité, elle est de 2 shellings par tonne, ou 10 o/o de la valeur de la production.

En Birmanie, elle est de 5 shellings par tonne ou 5 à 10 o/o de la valeur de la production.

En Perse, elle est de 26 o/o des bénéfices nets.

*
* *

Il n'y a pas de doute que de grands progrès ont été réalisés dans l'exploitation des sources de pétrole, et l'avenir nous permet d'espérer des progrès encore plus appréciables.

Telle est la situation aujourd'hui.

Le Dr Schweinfurth fit en 1877 sur le pétrole de Djebel el-Zeit une communication récemment publiée par la Société royale de Géographie d'Égypte à titre documentaire; le savant voyageur dit à ce propos [1] :

---

[1] Voir plus haut, p. 5-9 du présent volume.


Digitized by Google

« . . . . . Mais, après de vains efforts pour capter les prétendues sources à leur origine et en extraire en masse le liquide qui ne paraissait à la surface que dans certains puits creusés à quelques mètres de profondeur dans le rocher qui longe la côte, on dut bientôt abandonner complètement l'espoir de la possibilité d'exploiter ces trésors naturels sur lesquels on avait déjà fondé de si grandes espérances, mais qui, paraît-il, offrirent un rendement insuffisant.

« Cette question paraissait donc abandonnée à tout jamais lorsque, à mon grand étonnement, j'apprends qu'on se dispose à tenter de nouveaux essais et de nouvelles recherches dans le même but.

« L'intérêt que je porte au développement des ressources de l'Égypte m'engage à entrer dans quelques détails sur la nature du pétrole de la mer Rouge afin d'éviter, si possible, de nouvelles désillusions et des dépenses inutiles à un pays qui trop souvent déjà a été exploité par des projets de nature illusoire et trompeuse et s'est engagé dans des entreprises coûteuses et stériles parce qu'elles étaient imparfaitement étudiées. Lors même que ce que je vais dire serait inexact, car je serais heureux, tout le premier, de voir l'Égypte trouver dans ces sources de pétrole une véritable richesse, je crois néanmoins devoir rendre compte de ce que j'ai vu sur le lieu de l'une des deux provenances, à l'appui de mes assertions, et citer l'avis d'autorités irrécusables en cette question purement géologique, afin de bien convaincre que dans aucun cas le pétrole du littoral de la mer Rouge ne sera pour l'Égypte l'occasion d'un bénéfice sérieux. »

Les résultats acquis et qui viennent d'être exposés donnent un démenti flagrant à de telles conclusions. Peut-être verrons-nous bientôt notre production de pétrole non seulement suffire à tous nos besoins, si grands qu'ils deviennent, mais aussi nous permettre d'en exporter sur les marchés étrangers.

II. — LE FERRO-MANGANÈSE.

L'endroit le plus important où l'on trouve du manganèse en Égypte est situé dans la presqu'île du Sinaï, à l'est du port de Zanima. Il y est en contact avec une couche de roches calcaires placée elle-même entre deux couches épaisses de pierres sablonneuses, ou grès.

Digitized by Google

Ce minerai est facile à découvrir en raison de sa couleur foncée que l'on aperçoit du premier coup d'œil.

Les restes pétrifiés se trouvant dans la couche calcaire indiquent que leur présence remonte à la période houillère à laquelle remontent également les gisements houillers dans le Nord de l'Europe.

On n'est pas d'accord sur l'origine de ce minerai. On croit qu'il s'agit d'eaux minérales riches en ferro-manganèse élevées là par suite des soulèvements géologiques et déversées dans les fissures causées par ces grands soulèvements. En passant à travers les roches calcaires, elles auraient produit une opération chimique qui transforma le carbonate de chaux en carbonate de fer et en carbonate de manganèse. Celui-ci, demeurant dans les fissures des roches, se serait transformé en oxyde de ferro-manganèse, tel qu'on le voit actuellement.

Les mines d'Abou Zanima sont situées à 11 milles du port près du sommet d'une montagne, faisant partie d'une chaîne de montagnes longeant le littoral de la mer. Une voie ferrée, installée par la Sinaï Mining Co., concessionnaire de la mine, conduit au pied de la colline. Du point où s'arrête le chemin de fer une ligne aérienne conduit jusqu'à la mine. Elle avait été posée par une compagnie allemande. C'est une merveille d'installation, d'une simplicité de fonctionnement remarquable, transportant les wagonnets sur cette longue distance d'une crête de colline à l'autre, au-dessus de vallées atteignant jusqu'à 450 mètres de profondeur. Deux câbles parallèles, auxquels sont suspendus les wagonnets, transportent le minerai du sommet de la montagne jusqu'au point terminus de la voie ferrée, où il est déchargé dans d'autres wagons qui le transportent dans un grand dépôt près du port. Les wagonnets chargés descendent par leur propre poids du haut de la montagne et font remonter les wagonnets vides sans aucun besoin de force motrice.

Du dépôt, le minerai est chargé directement à bord des bateaux au moyen de petits wagons circulant électriquement sur un pont surplombant le lieu d'amarrage des bateaux.

Les Turcs et les Allemands avaient occupé ce point pendant la guerre et y avaient occasionné quelques dégâts, qui ont été facilement réparés.

La société occupe actuellement 1200 à 1600 ouvriers égyptiens. Ils ont pour chefs des Européens et touchent 10 piastres chacun par jour, à

Digitized by Google

la condition que les denrées alimentaires leur soient fournies aux mêmes prix qu'à Suez. Dans ce but, la société a contracté avec des entrepreneurs pour la fourniture à ses ouvriers de ces denrées alimentaires aux prix de Suez. C'est d'ailleurs le système adopté dans la plupart des mines. La société possède une installation complète, soit à la mine même soit au port, pour tout ce qui concerne les machines, les dépôts, les moyens de réparations et d'éclairage, etc. Le port d'Abou Zanima est relié aux autres points du territoire égyptien par la poste et le télégraphe.

Le manganèse est surtout employé dans l'industrie de l'acier. On en extrait aussi certains produits pharmaceutiques, mais en petite quantité. La production de manganèse d'Abou Zanima est exportée, notamment en France et en Allemagne.

Le Gouvernement a délivré des permis de prospection pour le manganèse affectant une superficie de 9195 feddans. Mais les concessions ne s'étendent pas à plus de 510 feddans. De toutes les sociétés prospectrices ou concessionnaires, toutefois, seule la Sinaï Mining Co. a obtenu des résultats pratiques.

Dans les endroits où le minerai se trouve en quantités abondantes comme à Abou Zanima, les profits sont considérables. La main-d'œuvre n'est pas chère, le transport n'est pas difficile et l'on n'a pas besoin de creuser profondément dans le sol pour trouver ce produit. Il est vrai que l'eau est rare, mais elle peut être transportée de Suez assez facilement.

Depuis 1918, la production de la société s'établit comme suit :

1918...........	27.498 tonnes.	1920...........	77.562 tonnes.
1919...........	48.734	1921...........	55.065

A l'heure actuelle la production de la société est en moyenne de 300 tonnes par jour, soit de 100.000 tonnes par an. Son installation lui permet de tripler cette quantité. La vente a lieu par convention, et le prix s'établit suivant la richesse du minerai en pyroxyde.

Digitized by Google

III. — LE PHOSPHATE.

Il existe des couches de phosphate calcaire dans différentes parties du territoire égyptien, comme en Algérie et en Tunisie où ce produit joue un rôle économique considérable.

Ici on en trouve dans la région de Safaga, sur le littoral de la mer Rouge, dans celle de Kosseir, située sur le même littoral, ainsi que dans les régions d'El-Korn, d'El-Hamama et d'El-Sibaiya situées près du Nil, dans les parages des oasis Kharga et Dakhla.

Le phosphate brut sert à la fabrication des engrais chimiques, et le corps le plus particulièrement utile pour cette fabrication c'est le tricalcique contenu dans une proportion de 30 à 75 o/o dans le phosphate brut. Les meilleures qualités de phosphate pour les engrais sont celles qui contiennent au moins 58 o/o de ce produit, ce qui est le cas du phosphate égyptien actuellement obtenu.

L'Égypte est placée dans une situation avantageuse pour l'exportation du phosphate dans les pays d'Orient situés au delà de la mer Rouge, car la position même de ses mines lui permet d'économiser les frais de transit à travers le canal de Suez que sont obligés de payer les phosphates provenant du Nord de l'Afrique. Cette considération suffit à elle seule à assurer un facile débouché au phosphate excédant les besoins de l'Égypte.

Les États-Unis sont les plus grands producteurs de phosphate au monde. Avec la Tunisie, ils fournissent plus de la moitié de la production mondiale, évaluée à 7.000.000 de tonnes.

Pour transformer le phosphate en engrais on le traite à l'acide sulfurique et l'on en obtient le superphosphate. Il y a d'ailleurs plusieurs méthodes pour la fabrication de l'engrais. D'après les expériences faites, la pulvérisation du phosphate de certaines régions égyptiennes, avec adjonction de quelques autres matières, donne de bons résultats comme engrais. Ce procédé a été adopté par la Société de Safaga, qui dénomme l'engrais ainsi obtenu : *Ephos basic phosphate.* La Société italienne, concessionnaire des mines de phosphate de Kosseir, installe en ce moment les machines nécessaires pour la fabrication de ce même produit. Toutefois, cette société suit une autre méthode dans la région d'El-Sibaiyeh qui rentre dans sa

Digitized by Google

concession : elle traite le phosphate au calcaire pour fabriquer un engrais appelé téhaphosphate.

Le prix de l'acide sulfurique n'a pas permis d'installer en Égypte des usines pour la fabrication du superphosphate. Une petite usine fonctionne néanmoins actuellement à Alexandrie.

La consommation locale du phosphate est minime par rapport à la production, c'est pourquoi l'excédent doit être exporté.

Voici le chiffre de la production du phosphate égyptien depuis qu'on a commencé à en extraire, c'est-à-dire depuis 1908 :

1908..........	700 tonnes.	1915..........	82.998 tonnes.
1909..........	1.000	1916..........	125.008
1910..........	2.397	1917..........	115.732
1911..........	12.013	1918..........	31.147
1912..........	70.918	1919..........	29.365
1913..........	104.450	1920..........	114.813
1914..........	71.945	1921..........	122.024

Avant la guerre, la plus grande partie du phosphate égyptien était envoyée au Japon. En 1914, ce pays nous acheta toute notre production. Pendant la guerre, il importa tout ce que le prix élevé du fret et la pénurie des moyens de transport nous permit d'exporter. En 1916, par exemple, nous n'exportâmes que 30.526 tonnes sur une production totale de 125.008 tonnes.

Dans le courant de 1921 les mines de phosphate occupaient 1912 ouvriers égyptiens et 93 Européens. Les superficies concédées pour l'exploitation du phosphate atteignaient 2.389 feddans, tandis que les permis de prospection s'étendaient à 20.408 feddans.

Ainsi qu'il a été dit, les sociétés les plus importantes exploitant le phosphate égyptien sont : la Société italienne, concessionnaire des mines de Kosseir et d'El-Sibaiyeh et la société anglaise, dirigée par M. Crookston, concessionnaire des mines de Safaga.

Cette dernière société appartient presque entièrement à M. Crookston, qui possède d'autres mines de phosphate en Tunisie. Deux de ses parents dirigent ses affaires en Égypte.

L'exploitation de la société est divisée en deux : la première est située

dans le port même de Safaga, elle comprend les bureaux, les dépôts, les maisons d'habitation des chefs et employés de la société, une clinique, un petit *kouttâb* installé par l'Administration des Frontières, des machines pour l'éclairage électrique, d'autres pour la condensation de l'eau de mer afin d'en obtenir de l'eau potable, les grands moulins servant à pulvériser le phosphate, un petit chemin de fer électrique installé sur un pont et qui permet de charger directement dans les bateaux, etc.; la seconde se trouve sur le lieu même des mines, à 30 kilomètres du port auquel elle est reliée par une voie ferrée installée par la société. La mine même est sise sur un point entouré de montagnes et connu sous le nom d'El-Howeitat. Mais la société est en quête d'autres gisements et elle en a déjà découvert quelques-uns. Elle est en train en ce moment de les relier à son centre d'activité par des lignes de chemin de fer. Il a été constaté que la qualité de phosphate obtenue dans l'une de ces nouvelles mines est des meilleures et qu'elle est même supérieure à celle obtenue à Howeitat. M. Crookston a dépensé non moins de 275.000 livres pour ces installations et la mise en marche de son industrie.

En ce moment, les travaux d'extraction sont arrêtés à cause des grands stocks que possède la société et du mauvais état du marché, le prix de la tonne étant de 35 francs, ce qui n'est pas très rémunérateur. Pendant la guerre cette société, comme beaucoup d'autres, a réalisé des bénéfices importants qui la rendent à même de supporter les périodes de crise.

Il faut noter que la formation des couches de phosphate remonte à la période houillère, où elle semble avoir été causée par la mort d'une quantité considérable de poissons et leur tassement au fond de la mer, puis par le soulèvement et le déplacement de ces couches par suite des grands bouleversements terrestres. On en voit la preuve dans les squelettes pétrifiés de poissons, de requins notamment, que l'on trouve dans les couches de phosphate.

*
* *

Le conférencier s'occupe ensuite des autres mines égyptiennes de moindre importance quant aux résultats économiques, et nous décrit brièvement les gisements d'or, de plomb, de zinc, de péridots, de nickel, de

Digitized by Google

soude, d'aluminium, de magnésie, de matières colorantes et d'argile dont l'extraction se poursuit en quantités plus ou moins intéressantes. D'autres minéraux ne sont pas exploités, tels que le cuivre, la mobidinite, la chromite, la magnésite, le talc, l'asbeste, l'émeraude, la turquoise, l'améthyste, le soufre et quelques autres.

IV. — L'OR.

Les mines d'or égyptiennes sont à la fois petites et d'une exploitation difficile. Elles sont situées au fond du désert, ce qui rend les communications malaisées et le transport de l'eau coûteux, de telle sorte que leur exploitation ne couvre pas les frais.

Cinq mines ont été creusées en 1904 par le Nile Valley Mining Co. à Om-Cariat. Elles ont produit, dans l'espace de cinq ans, la somme de 100.000 livres. D'autres mines ont été creusées à Om-Rouss. Elles ont produit en deux ans 30.000 livres. En 1907, la société dénommée John Taylor and Son creusa cinq petites mines à Baramia. Elle y en ajouta d'autres en 1911 et en 1917. Mais elles furent épuisées en 1919, après avoir produit pour une valeur de 151.000 livres.

La mine d'Oum el-Touyour fut exploitée d'une façon intermittente, mais depuis 1912 on n'en a pu retirer que pour une valeur de 11.237 livres.

En 1914, une petite société reprit l'exploitation de la mine Atallah. En 1918, elle l'avait épuisée après une production de 38.317 livres.

En 1916, le Gouvernement fit procéder à des essais, par les soins de M. Hooker près des anciennes mines, mais il n'a pas obtenu de résultats satisfaisants.

En 1919, les mines d'or occupaient 194 ouvriers égyptiens et 11 Européens. En 1920, ces chiffres tombèrent respectivement à 37 Égyptiens et 2 Européens.

La production totale de l'or fut d'abord de 2705 onces; cette production augmenta progressivement jusqu'à atteindre 6287 onces en 1916, puis elle faiblit à cause du renchérissement général causé par la guerre et de la difficulté du travail; elle fut nulle en 1921.

Digitized by Google

V. — LE PLOMB ET LE ZINC.

Ces minéraux n'ont été exploités que par une seule société française qui avait repris l'exploitation de l'ancienne mine de Djebel Roussas en 1912 et la continua pendant quatre ans. Elle en retirait une sorte de plomb mélangé de zinc et l'envoyait en Grèce, où on le faisait fondre.

La production du plomb fut de 3515 tonnes en 1912; de 7156 tonnes en 1913; de 4909 en 1914 et de 2988 tonnes en 1915. Grâce à son expérience, la société extraya tout ce qu'il était possible d'extraire, en réalisant de grands bénéfices.

D'autres gisements de plomb furent découverts à Safaga et à Wadi Homar, près d'Assouan, mais sans importance économique.

VI. — LE PÉRIDOT.

C'est à l'île Saint-Jean, dans la mer Rouge, que se trouve le péridot. Cette mine fut exploitée par S. A. l'ex-Khédive. L'île Saint-Jean a une superficie de 1200 feddans. Elle est formée d'un rocher de péridonite atteignant, à son sommet, une hauteur de 230 mètres, et dans les filons sinueux duquel on trouve le péridot. Lorsque, au début de la guerre, S. A. l'ex-Khédive cessa le travail dans cette île, la concession en fut donnée à la Sea Mining Co. Depuis 1914, toutefois, cette société n'en a rien retiré.

VII. — LE NICKEL.

Le nickel existe dans deux filons voisins de ceux du péridot auxquels je viens de faire allusion et dont la largeur respective varie entre deux et trois pieds.

De l'analyse faite par l'Institut Impérial de Chimie à Londres il résulte que ce nickel contient une quantité non négligeable de platine. La Sea Mining Co. a également la concession du nickel. Jusqu'à présent on n'en extraya qu'une seule tonne en 1912 et 233 tonnes en 1914, qui furent toutes exportées en France.

On évalue la quantité de nickel que l'on pourrait obtenir immédiatement entre 5000 et 6000 tonnes.


Digitized by Google

VIII. — LA SOUDE.

Les sels de soude sont tellement répandus en Égypte qu'ils sont devenus une calamité pour les cultivateurs et pour beaucoup de terrains de culture. Les plus importants sont le chlorate, le sulfate et le carbonate. Le premier se trouve dans les lacs du littoral méditerranéen; les deux autres se trouvent généralement ensemble, notamment dans le Wadi Natroun et dans les lacs el-Harara, dans la Béhéra.

Il semble que la région de Wadi Natroun soit la plus ancienne au monde où l'on ait découvert les sels de soude. La concession en est donnée aujourd'hui à l'Egyptian Salt and Soda Co., qui en extraie les cristaux de soude, la soude en poudre ainsi que le nitrate et le sel.

Quant aux mines de Harara, elles sont situées aux limites occidentales du Delta. La concession en est donnée à MM. Blatner and Co. Ils en retirent une quantité de soude employée pour la lessive et d'autres pour les drogueries.

La production de la société a été de 3527 tonnes en 1917; de 3486 tonnes en 1918; de 1431 tonnes en 1919; 1981 en 1920 et de 563 tonnes en 1921.

IX. — L'ALUMINE ET LA MAGNÉSIE.

Elles se rencontrent dans les oasis Kharga et Dakhla. Les Romains exploitaient les premières. Mais il semble que la magnésie n'a été découverte que récemment. Les travaux continuent à la recherche de ces deux produits dans les oasis de Kharga seulement, parce qu'elles sont reliées à la vallée du Nil par une voie ferrée qui facilite les transports. L'extraction de l'alumine s'y est relativement développée depuis la guerre en raison de la diminution des importations de l'alun et de la possibilité de son remplacement par l'alumine.

X. — LES MATIÈRES COLORANTES.

Les principales matières colorantes existant en Égypte dérivent de l'oxyde de fer, que l'on rencontre dans certaines de nos montagnes. De

Digitized by Google

l'oxyde de fer anhydrique on extrait les couleurs الاجور, le rouge indien et le rouge de Venise. De l'oxyde de fer hydrique on retire la collection des ocres, tels que le bleu de Sienne, le chrome, qui varie entre le rouge, le brun et le jaune pâle.

Ces produits s'emploient à l'eau et à l'huile ainsi que dans l'industrie du badigeon, et sont d'une grande fixité.

Les anciens employaient des teintures dérivant du fer, nul doute qu'elles existaient en Égypte et qu'elles y étaient exploitées aux époques anciennes. Néanmoins, les qualités obtenues actuellement ne peuvent pas concurrencer celles des produits importés de l'étranger.

Labib Nessim Effendi fit de sérieuses recherches concernant l'oxyde rouge et l'ocre, et trouva près d'Assouan des qualités d'oxyde rouge d'assez bonne qualité. Il a commencé l'installation d'une usine près de Hélouan pour la transformation de ce produit. C'est une entreprise intéressante qui laisse entrevoir la possibilité d'exporter, si l'on continue à trouver une matière première de bonne qualité.

CONCLUSION.

Tel est l'aperçu rapide de ce qu'on peut dire aujourd'hui des richesses minières d'Égypte.

Il incombe au Gouvernement, aux personnes instruites et expérimentées, aux capitalistes ainsi qu'aux sociétés concessionnaires, de ne pas perdre les avantages qu'on peut retirer de ces richesses qui constituent une partie importante de la fortune publique.

L'agriculture absorbe toutes les activités et cependant nous ne cultivons presque qu'un seul produit. Qu'une crise survienne ou qu'une calamité frappe notre coton et nous nous trouvons aussitôt dans la plus pénible des situations. Il est à craindre qu'un jour ne vienne où l'agriculture ne puisse plus suffire à nos besoins lorsque notre population augmentera et que nous serons trop à l'étroit dans notre pays.

Dans ces conditions, et puisque les minéraux existent en Égypte en quantités profitables, nous avons le devoir de travailler dès maintenant à en découvrir et à en exploiter les trésors. Il suffira de dire que la production minière totale du pays atteint une valeur de 1.500.000 livres par an,

Digitized by Google

pour donner une idée de l'importance de cette industrie. Et encore n'est-ce là qu'une partie minime de ce que l'on pourrait obtenir si nos mines étaient rationnellement mises en valeur. Il s'agit surtout :

1° de trouver un débouché pour un grand nombre d'ouvriers égyptiens;

2° de suffire aux besoins du pays en fait de pétrole et de phosphate produits en Égypte;

3° de réserver aux Égyptiens, qui y ont plus de droit que les autres, la plus grande partie des profits résultant de l'industrie minière;

4° de faire profiter le Gouvernement de ces entreprises par les redevances payées par les industriels et les concessionnaires de mines et dont le produit augmentera ses revenus et profitera à toutes les classes de la population.

Or, en ce qui concerne le premier point de vue, il est virtuellement réalisé, puisque nous avons vu effectivement que des milliers d'ouvriers égyptiens sont employés dans les industries dont il a été parlé. Ils y reçoivent de bons salaires et vivent dans un état de bien-être à l'abri de la misère et du désœuvrement.

Quant au deuxième point de vue, le Gouvernement était parvenu pendant la guerre à le réaliser également : nos sources pétrolifères suffirent à nos besoins de combustible au moment où l'usage du charbon était devenu difficile à cause de son prix très élevé et de la difficulté des transports. Mais ce but n'avait été atteint qu'au moyen de conventions provisoires et individuelles dues aux efforts du Gouvernement; elles n'étaient pas basées sur une politique générale déterminée. Aussi, le devoir de l'État est-il aujourd'hui de s'efforcer d'atteindre ce but en toutes circonstances.

Quant à la nécessité de faire profiter les Égyptiens de leurs richesses minières, malheureusement rien n'est fait dans ce sens.

De toutes les sociétés concessionnaires aucune n'est égyptienne, et leurs capitaux ne comprennent aucune part de capital égyptien; il en résulte que tous les profits s'en vont aux étrangers. Il est à souhaiter que les capitalistes égyptiens dirigent une partie de leur activité vers l'industrie minière, car les capitaux égyptiens ont le droit de profiter en première ligne de ces entreprises lucratives, ne fût-ce qu'en s'associant aux capitaux étrangers.

Digitized by Google

Il faut se garder de méconnaître les mérites des sociétés minières opérant en Égypte : elles sont vraiment dignes d'éloges. Elles ont risqué de grands capitaux évalués jusqu'à présent à plus d'un million de livres, dans des régions inconnues dont elles découvrent les trésors; et si aujourd'hui on exploite en Égypte des sources de pétrole et des mines de métaux divers, le principal mérite en revient à ces sociétés.

Comment ne pas reconnaître l'énergie de ces hommes et de ces femmes d'Europe, habitués à la civilisation, vivant là dans l'isolement et la monotonie et, malgré cela, tranquilles et heureux, entièrement consacrés à leurs pénibles travaux avec une persévérance et un dévouement des plus admirables?

C'est là un grand enseignement dont chacun doit faire son profit.

Enfin, en ce qui concerne le quatrième point de vue (faire profiter le Gouvernement et la nation des redevances payées par les industriels et les concessionnaires des mines), il n'a été réalisé jusqu'à présent que dans une certaine limite. Le Gouvernement s'efforce d'augmenter dans une mesure raisonnable le montant de ces redevances afin qu'il soit mieux en proportion des bénéfices des sociétés et plus conforme à la part légitime du pays dans les profits des concessionnaires.

*
* *

Dans la mer Rouge elle-même, que de richesses insoupçonnées dont ne profite pas l'Égypte : les poissons comestibles et les fruits de mer, sans oublier les perles!

Cette ressource manquant de moyens de transport ne peut être encore utilisée. Il est évident que le Gouvernement ne peut pas rester indifférent à une exploitation profitable à la fortune publique, exploitation des plus importantes, car la valeur du poisson consommé en Égypte et provenant soit de la Méditerranée, soit des lacs égyptiens, soit du Nil, atteint 1 million 600.000 livres par an. La mise en valeur de la mer Rouge, à ce point de vue, n'aura pas seulement pour résultat d'augmenter la fortune publique, mais aura en outre des avantages hygiéniques. Avec l'augmentation de l'offre, le prix du poisson diminuera et sa consommation deviendra accessible à beaucoup de classes modestes qui en sont privées.

Digitized by Google

En terminant son intéressante conférence, Ismaïl pacha Sidky rend hommage à Sa Majesté le Roi Fouad Ier, dont la sollicitude et le généreux appui n'ont jamais fait défaut au relèvement économique de Son pays, relèvement qui ne peut se réaliser que dans le calme d'une concentration de tous les efforts.

Le conférencier est chaleureusement applaudi par un nombreux auditoire, parmi lequel se trouvaient S. E. le Président du Conseil, S. E. le Grand Chambellan, le Chef du Cabinet Royal, tous les ministres, les membres de l'Institut d'Égypte, les hauts fonctionnaires et la plupart des personnalités égyptiennes et étrangères.

Digitized by Google

CAIRO

ORIGIN AND DEVELOPMENT.

SOME NOTES ON THE INFLUENCE OF THE RIVER NILE AND ITS CHANGES

BY

C. J. R. HASWELL.

Cairo is situated at the apex of the Nile Delta. This site has obvious strategic and administrative, as well as commercial and industrial advantages which have justified the existence of an important town since ancient times.

MEMPHIS.

The oldest town in the vicinity was Memphis, which was situated south of Cairo on the western bank of the Nile (see Plan No. I).

The former more southerly position of the apex of the Delta is partly responsible for the more southern site of Memphis. The reason for Memphis being situated on the western bank lies in the probability that the river, at that time, had a pronounced western bend near this site. The Egyptians were dependent for their water supply on the river, and it was important that towns should be established on an outward bend where on silting — such as would be probable on an inner bend — would be likely to take place.

The assumption that there was a pronounced western bend near Memphis is borne out by the position of the Giza Pyramids and of the town of Heliopolis. It is reasonable to assume that the Pyramids were erected


Digitized by Google

on a site near to the river, as the stone was transported by river from the Toura Gebel on the eastern bank. A pronounced bend near Memphis would naturally produce a more accentuated bend near the Pyramids, which would in turn cause a more pronounced eastern bend near to Heliopolis, where history shows that a main branch of the Nile existed.

The assumption of the existence of this western bend near Memphis finds further justification in the historical fact that a stone spur was thrown into the river at Memphis. The reason for the spur was protection against erosion, which would not have taken place if the bend had been directed eastwards. No spur protection would then have been required.

Assuming the course of the river to have been as outlined above, the site of Memphis would be geographically the most suitable point for a town near the apex of the Nile Delta. The construction of the Memphis spur tended to diminish the westward bend, and was probably mainly responsible for training the river to a course closer to Babylon and away from Heliopolis.

BABYLON.

The town of Babylon, which subsequently took the place of Memphis, came into existence near the Fortress of Babylon known as Kasr el Shama. The site of the Fortress of Babylon, which was of Persian origin, is geographically explained by the prominent and strategically commanding position of El Rasad heights, on which the original Persian fortress was placed; and also by the proximity of the mouth of the Khalig el Kebir — to-day the Khalig Street traversing Cairo from south to north — which, together with the *Amnis Trajanus,* formed a water communication between Egypt and the Red Sea.

Professor Butler, in his publication *Babylon of Egypt,* states, as one of his conclusions, that it seems established that Babylon was « a great town extending far enough northward of El Rasad to touch with its outlying suburbs the southern environs of the mighty but decaying city of Heliopolis ». He considers it definitely established, from the descriptions of Ptolemy, that the *Amnis Trajanus* flowed actually through Babylon. This

Digitized by Google

would mean that the present older parts of Cairo, on both sides of the Khalig Street, were occupied by the town of Babylon.

As, however, the areas west of the Khalig were subject to partial flooding during high Nile, it is difficult to imagine any continuity of inhabited quarters. Again, it is definitely stated that on the east side, at the time of the Fatimite invasion, there existed, on the site afterwards occupied by Kahira, only the Gardens of Kafour and isolated Coptic religious edifices.

Would it not be reasonable to suppose that, if the areas on both sides of the Khalig had been occupied by the town of Babylon, the discovery of traces of the old buildings would have been recorded by Makrizi and other historians; and is it not therefore likely that during the time prior to the first Arab invasion, the town of Babylon lay mainly in the vicinity of the Fortress?

Present knowledge on the subject is vague and unsupported by definite data such as would justify reliable statements as to site, extent and population of the town of Babylon; it is known, however, that, with the establishment of Babylon, the town at the apex of the Nile definitely became displaced from the western to the eastern side of the river, and nearer to the present Cairo.

FUSTAT.

The advantages of the site of Babylon led Amr ibn el Ass to place his new Arab town of Fustat near to it and to the mouth of the Khalig, which was situated at that time somewhere near the present Sayeda Zenab square. Fustat actually developed between these two points.

Fustat although subsequently coexistent with El Kahira, of Fatimite origin, was burnt down and, like Memphis, ceased to exist as a centre of population at the apex of the Delta.

EL KAHIRA.

Such has not been the fate of the Fatimite town El Kahira, which continues to this day the nucleus of the present town of Cairo.

At the time of the Fatimite invasion the eastern bank of the Nile passed close to Kasr el Shama (see Plan No. II); from there to Sayeda Zenab; then,

Digitized by Google

turning and striking due north past the port of Meks (to-day the Station Square), finally turned in a north-easterly direction to the village of Minyet el Sireg.

Gohar entered Fustat towards the end of May A. D. 969 — before the Nile had begun to rise. He thus had ample time to observe the flooding of the low-lying areas west of the Khalig, and naturally selected the more elevated areas east of the Khalig as the site for his new town — El Kahira. There was indeed little choice in determining the site; the new city was to be near the Khalig, and to Fustat, and the only available position was the one north of Sayeda Zenab.

The Khalig, during the Fatimite period, ceased to be used as a water communication with the Red Sea, and has since only been used to provide water to the town of El Kahira.

Originally projected as a government centre, El Kahira tended first to join Fustat or Misr, then to spread northwards, southwards and across the Khalig, and gradually, with the establishment of the new government centre of the Ayoubites in the Citadel, to become the commercial and industrial centre of the capital of Egypt.

Ravaisse published an interesting topographical study of Fatimite Cairo, and the plan of El Kahira (Plan No. III), is mainly an enlarged and revised copy of his plan, with slight modifications based on the more correct survey plans of the town now available. The new plan includes, however, indications of what remains to-day of the old town wall, of Fatimite origin.

The total area included within the Fatimite City walls is nearly 400 acres. Very important changes in the Nile took place between A. D. 900 and A. D. 1200 when the eastern bank became displaced from the Sayeda Zenab square which was the beginning of the Khalig at that time, to a position close to Roda island, leaving only a small channel, such as exists to-day, between Roda island and the main bank.

During this period the extension of the Khalig to the new river bank became necessary in order to ensure the water supply of the town. The seemingly unnatural bend adopted immediately west of the Sayeda Zenab square was probably due to higher levels, as can be seen from the extract from the contour plan of the town (see Plan No. IV).

Digitized by Google

This displacement of the eastern bank provided new town extension areas, which, with the areas included in the new town wall, built by Salah ed Dine, at the end of the XII[th] century, included an area of about 3,520 acres. Unfortunately, it is to-day practically impossible to establish any kind of accurate plan showing built up areas, or to estimate even approximately, the total population of the town at that date.

According to Makrizi the island of Bulaq made its appearance in the beginning of the XIV[th] century. The existence of this island, and the continuation of the silting on the eastern bank of the Nile, possibly led to the idea of creating further town extension areas, by joining the island of Bulaq to the main-land. This argument would account for the big stone bank which Nasr Mohammed built across what was previously the main channel of the Nile, between the island Geziret el Fil and the island of Bulaq.

Unhappily little data exist with regard to this important engineering work, which resulted in the definite junction and addition of Bulaq to the main-land, and in the large increase to possible building areas immediately north of the old village of Om el Danin. The eastern river edge, as formed at that time, has so far not altered to any appreciable extent, and will in all probability remain definite and final.

The obstruction to water-borne traffic on the Khalig el Kebir caused by the numerous bridges, as also the wish to facilitate water supply to the reclaimed area, led to the establishment of a new channel, the Khalig el Nasri (about A. D. 1387). This, together with the Khalig el Zakar, provided a new water communication with the northern portion of the Khalig el Kebir.

Taking the stone bank between Bulaq and Minyet el Sireg as the northern limit, the available area for town extension was increased by about 2,400 acres. The net increase to possible building area due to silting of the Nile and the junction of Bulaq, between A. D. 900 and A. D. 1338, was about 3,530 acres.

The narrowing down of the river, between Kasr el Shama and Roda island, brought about a diversion of the water channel north of Giza, which caused erosive action on the eastern bank near Bulaq. To counteract this, a stone bank, directed from Bulaq downstream towards Embabeh, was constructed. Makrizi tells us that 23,000 boat-loads of stone were thrown


Digitized by Google

into the river, each boat containing about 250 c. m. of stone, the total quantity of stone immersed amounting therefore to nearly 6,000,000 c. m.

The reliability of these figures is, however, doubtful, since the greatest depth to-day at the narrowest part of the main Nile channel at Cairo is about R. L. (-10). Even supposing that the spur had extended as far as Embabeh bank, and that the depth of water was the same across the whole width of the river — an assumption which is most unreasonable — only about 1,000,000 c. m. would have been required. In all probability only a comparatively small quantity of adequately sized rubble stone was used, and the greater part of the material thrown into the river consisted of small sized stones and débris, which were swept away as soon as they were put in.

The effect of the spur on the river was to direct the main branch towards the western bank of the Nile, the channel between Bulaq and the Gezira island thereby becoming of secondary importance in size. Both the eastern and western banks as formed at that date, with the western bank passing along the three fixed points, Giza, Dokki and Embabeh, remained approximately the same up to the time of Napoleon's invasion.

During the XIXth century however the main channel again reverted to the eastern bank leaving, between the western main-land and the island of Gezira, only the narrow Bahr el Aama, and providing large new residential building areas, east of Dokki, which are gradually now being built up.

Other river training works carried out in mediæval times are not here mentioned, as they caused no appreciable changes to the banks of the Nile and did not affect the development of the City of Cairo.

C. J. R. Haswell.

Digitized by Google

MÉLANGES.

I. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Un savant suisse, Alfred Kaiser, a publié dans les *Mitteilungen der Thuringer Naturforschenden Gesellschaft* de 1922, Heft 24, une étude d'ensemble sur la péninsule du Sinaï, principalement envisagée au point de vue physique, *Die Sinaïwüste* (avec 1 carte et 12 figures dans le texte). Ce travail de 106 pages comporte les subdivisions suivantes :

Geschichtliches (histoire).
Die Landschaft (aspect général).
Forschungsreisen (voyages d'exploration).
Geologisches (géologie).
Bergbau (mines).
Klima (climat).
Die Bevölkerung (population).
Tier- und Pflanzenleben des Meeres (faune et flore marines).
Die Wüstenflora (flore désertique).
Die Tierwelt (faune).
Schlussbemerkungen (conclusions).

*
* *

Le Ministère des Travaux publics du Gouvernement égyptien a édité, depuis l'apparition de notre dernier Bulletin, deux contributions nouvelles à la connaissance du pays :

1° H. E. Hurst (Controller), *Report on the Work of the Physical Department for the year ending March 31, 1921* (Cairo, Government Press, 1922).

Digitized by Google

2° E. B. H. WADE (Director of Research), *Report on Investigations into the Improvement of River Discharge Measurements,* Part II (Cairo, Government Press, 1922 = Physical Department Paper no. 6).

[La 1re partie de ce travail a été annoncée dans notre précédent fascicule; voir ci-dessus, p. 95.]

*
* *

Le Ministère des Finances du Gouvernement égyptien, poursuivant ses précieuses recherches sur la paléontologie et les richesses minérales de la vallée du Nil et des contrées adjacentes, a donné trois nouveaux ouvrages :

1° *Survey of Egypt. — Geological Survey. — Palæontological Series no. 5 : Catalogue des Invertébrés fossiles de l'Égypte représentés dans les collections du Musée de Géologie au Caire,* par R. FOURTAU. — *Terrains crétacés.* — 3e partie : *Échinodermes (supplément)* (Cairo, Government Press, 1921).

[Ce volume est le dernier qui aura paru sous la plume du regretté Fourtau, décédé subitement en Italie au cours de l'été 1921, avant même que l'impression en fût terminée.]

2° *Petroleum Research, Bulletin no. 10 : Topography and Geology of Northern Sinai,* Part I, Session 1919-1920, by F. W. MOON and H. SADEK (Cairo, Government Press, 1921).

3° *Mines and Quarries Department. — Report on the mineral Industry of Egypt* (Cairo, Government Press, 1922).

*
* *

Une intéressante étude sur l'illustre géologue et minéraliste français DOLOMIEU (1750-1801) vient d'être publiée par l'Institut d'Égypte, dont elle forme le tome III des *Mémoires* (le Caire, 1922, VIII-140 pages in-4° et 1 carte hors texte).

Elle se compose de cinq mémoires, dont un inédit, laissés par ce savant sur les recherches qu'il entreprit à Alexandrie et en Basse-Égypte pendant

Digitized by Google

les quelques mois qu'il passa en 1798-1799 dans ce pays, où il avait accompagné l'armée du général Bonaparte. Ces manuscrits ont été retrouvés par M. A. Lacroix, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris, et confiés à l'Institut d'Égypte pour être publiés : M. G. Daressy, Secrétaire général dudit Institut, s'est chargé de les annoter et «d'en faire la charpente d'une notice sur tout ce qui se rapportait à Dolomieu durant sa résidence en Égypte, en puisant dans les écrits de ses collègues, dans les comptes rendus des séances de l'Institut [d'Égypte[1]], quelques indications sur ses déplacements, ses faits et gestes».

Le mémoire inédit est celui auquel M. Daressy a donné la première place (voir pages 7-45) et qui est le plus important des cinq : c'est «un recueil de notes sur Alexandrie et sa région, considérées au double point de vue géologique et archéologique».

Les quatre autres, déjà publiés en leur temps, traitent respectivement de la constitution du sol d'Alexandrie, — des causes de la destruction naturelle des monuments d'Alexandrie, — de l'agriculture en Basse-Égypte, — enfin du nilomètre de l'île de Rodah.

II. — GÉOGRAPHIE HUMAINE ET ÉCONOMIQUE.

Au Ministère des Finances du Gouvernement égyptien nous devons les deux volumes suivants :

1° *Département de la Statistique générale. — Annuaire statistique de l'Égypte, 1921, 13e année* (Imprimerie nationale, le Caire, 1922, 2 vol., l'un en français, l'autre en arabe).

2° *Statistical Department. — Annual Return of Births, Deaths, and Infectious Diseases registered in Egypt during the year 1921* (Cairo, Government Press, 1922, 1 vol. en anglais et en arabe).

---

[1] Dont Dolomieu avait été désigné par Bonaparte comme membre dès la première promotion de 36 membres sur les 48 qui devaient le composer.

Digitized by Google

III. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Le Ministère des Waqfs d'Égypte vient de faire paraître, après six années d'interruption due à la guerre mondiale, le 32e fascicule du *Bulletin du Comité de Conservation des Monuments de l'Art arabe* (le Caire, 1922).

Ce gros volume, qui ne comprend pas moins de 872 pages in-8°, est divisé en trois parties :

I. — *Service de Conservation des monuments : exposé des travaux exécutés de 1915 à 1919,* avec 72 notices historiques, par M. A. Patricolo, Architecte en Chef du Comité;

II. — *Service du Musée arabe et des Fouilles,* par M. Ali Bahgat bey, Conservateur du Musée arabe;

III. — *Procès-verbaux des séances du Comité et Rapports de la Section technique.*

En 1918 fut promulguée par le Gouvernement de Sa Hautesse le Sultan Fouad Ier la loi si nécessaire et si longtemps attendue relative à la protection des monuments de l'époque arabe, dont les effets bienfaisants se sont déjà fait sentir.

*
* *

Le Musée de l'Art arabe du Caire a publié en 1921, à la librairie E. de Boccard à Paris, et sous les auspices du Comité de Conservation des Monuments de l'Art arabe, le résultat des fouilles qu'il a exécutées de 1912 à 1920 dans les ruines de l'ancienne Al Fousṭâṭ, la première capitale de l'Égypte musulmane. Ce volume, attendu avec impatience par tous ceux qu'intéressent l'histoire, la géographie et l'archéologie de l'Égypte arabe, est dû à la collaboration d'Aly Bahgat bey, l'érudit Conservateur du Musée de l'Art arabe du Caire, et d'Albert Gabriel, architecte diplômé du Gouvernement français, docteur ès lettres, le distingué collaborateur de l'École française d'Athènes aux fouilles de Délos. Il constitue un grand in-4° de x-128 pages et 32 planches hors texte en phototypie, comptant de très nombreux dessins, plans et croquis incorporés dans le texte.

Digitized by Google

Après un préambule consacré à l'historique des fouilles dans les *kôms* d'Al Fousṭâṭ, un premier chapitre traite de l'histoire de la ville fondée par le général du khalife ʿOmar, ʿAmr ibn el ʿÂs, dès l'an 20 de l'Hégire (640 de J.-C.), immédiatement à l'est de la ville grecque de Babylone (le Vieux-Caire actuel); cette ville disparut en 562 H. (1166 après J.-C.) dans un immense incendie et ne fut plus, dès cette époque, qu'un monceau de décombres. Viennent ensuite un chapitre II, consacré à la *topographie* de la partie fouillée, — puis un chapitre III intitulé *Plan d'ensemble et aspect de la ville,* — une description des *maisons à cour centrale* (chap. IV et V), — un chapitre VI traitant plus spécialement de la *technique* (fondations, maçonnerie de briques, dallages, travaux d'assainissement et distribution hydraulique), — un chapitre VII étudiant les nombreux fragments de revêtements en plâtre, décorés d'ornements en relief trouvés au cours des fouilles. — Enfin le dernier chapitre s'occupe des questions de *chronologie*.

*
* *

M. Jean Clédat continue à publier ses *Notes sur l'Isthme de Suez* (cf. *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire,* tome XXI, 1922, p. 55-106) :

§ XVI. — Les deux zones du territoire syro-égyptien;
§ XVII. — Géchouri et Gérizî.

IV. — ETHNOGRAPHIE.

On lit dans *La Géographie* (Bulletin de la Société de Géographie de Paris), tome XXXVII, p. 114, janvier 1922, l'indication suivante :

« *Soudan.* — C. G. Seligman va diriger pour la troisième fois une expédition dans le Soudan anglo-égyptien. Il se propose d'étudier les tribus de la province de Mongalla et surtout celles qui se trouvent le long de la rive est du Nil; ce sont : les Bari, les Ascholi, les Modi et les Latuka. A M. et Mme Seligman se joindra M. S. Hillelson (*Nature,* Londres, 1er décembre 1921). »

Digitized by Google

Les résultats de cette nouvelle campagne des distingués savants, qui ont déjà tant fait pour la connaissance des peuples du Soudan et du Centre africain, seront attendus avec impatience de tous ceux qui s'intéressent à l'ethnographie du continent noir.

*
* *

Le 17 février 1922, sous la présidence du prince Roland Bonaparte, M. Maurice Delafosse, Gouverneur honoraire des Colonies, Professeur à l'École des Langues vivantes et à l'École coloniale, a prononcé devant la Société de Géographie de Paris une conférence sur *Les populations noires de l'Afrique* (voir *La Géographie,* tome XXXVII, n° 4, avril 1922, p. 451-467).

*
* *

Le même M. Delafosse, auteur d'un récent et utile petit livre sur *Les Noirs de l'Afrique* (voir ci-dessus, p. 99), a résumé dans le numéro d'avril-juin 1922 du *Journal asiatique,* p. 234 et suiv., les progrès accomplis par les linguistes dans le domaine des idiomes négro-africains au cours du dernier siècle, et surtout depuis l'apparition du livre magistral de Cust, *Modern languages of Africa,* paru en 1883. Sans insister sur ce sujet, qui sort un peu du cadre des études purement géographiques, nous recommandons vivement la lecture du travail de M. Delafosse, dont un court résumé a été donné dans le numéro d'octobre 1922 du *Bulletin du Comité de l'Afrique française,* p. 459-460.

H. Gauthier.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

L'Afrique française. — *Renseignements coloniaux et documents.* — 32e année (1922), n° 3 (mars).

Pages 72-83 : traduction des principaux chapitres du travail de l'avocat Ettore Ceriani sur *Koufra* (oasis de Libye), paru dans l'*Africa Italiana* de mai 1920 et dont *La Nuova Italia,* journal quotidien paraissant en Libye, a reproduit de nombreux passages en octobre 1920.

Cette très intéressante étude complète sur certains points particuliers le rapport du maréchal des logis Laurent Lapierre, paru dans le fascicule d'avril 1920 des mêmes *Renseignements coloniaux.*

Page 83 : Bibliographie. Compte rendu de l'ouvrage de Georges Douin, lieutenant de vaisseau, *L'attaque du Canal de Suez* (1 vol. in-8° de 400 pages, Paris, Delagrave).

N° 4 (avril) :

Pages 85-94 : Récit du capitaine Enrico Petragnani, paru dans l'*Italia in Oriente* (Tripoli d'Afrique) de février 1921 : *Quattro anni di prigionia nel Fezzan.* — Trad. française : *Quatre ans de captivité au Fezzan.*

N° 10 (octobre) :

Pages 273-284 : Pierre Tap, *Le Mozambique* (étude géographique complète de cette importante colonie portugaise, avec une carte dans le texte).

Pages 285-288 : *La mise en valeur de l'Érythrée.*

Bollettino della Reale Società Geografica Italiana. — Serie V, vol. XI (1922), ni 5-6 (maggio-giugno).

Notizie ed Appunti. — Geografia generale : *La produzione mondiale del petrolio nel 1921* (p. 252).

Africa : *Missione zoologica svedese nell'Africa centrale* (p. 355).

Digitized by Google

Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, VII[e] série, tome I[er] (1920), fasc. I, II et III.

Page 30 : R. Decary, *La sculpture chez les Antandroy de Madagascar.*

Page 70 : S. Zaborowski, *A propos de la correspondance sur les pygmées.*

Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie, n° 18 (1921).

Ugo Monneret de Villard, *Il Faro di Alessandria, secondo un testo e disegni arabi inediti da Codici Milanesi Ambrosiani* (25 pages et 10 planches).

Congo (*Revue générale de la Colonie belge*). — 3[e] année, tome I, n° 1 (janvier 1922) :

Pages 44-48 : P. Guilmin, *Quelques coutumes matrimoniales des peuplades de l'entre Congo-Ubangi.*

Mélanges. — Page 81 : *Un nouvel homme fossile.*

N° 2 (février 1922) :

Pages 161-180 : B. Tangue, *L'exploration de l'Ubangi* (1884-1891).

Pages 181-193 : D[r] J. Maes, *Armes de jet des populations du Congo belge.*

Mélanges. — Page 240 : *Le respect des coutumes indigènes.* — Page 244 : *Le foyer monogamique.* — Page 251 : *L'évolution des races et la Sociologie coloniale.*

N° 3 (mars 1922):

Pages 337-352 : P. Colle, *Les clans au pays des Bashi.*

Pages 353-355 : H. Vanderyst, *La polyandrie existe-t-elle au Congo?*

Pages 366-394 : B. Tangue, *L'exploration de l'Ubangi* (suite et fin).

N° 5 (mai 1922) :

Pages 677-693 : M[gr] Classe, *Le Ruanda et ses habitants.*

Pages 713-727 : Ch. du Bus de Warnaffe, *Le mouvement pan-nègre aux États-Unis et ailleurs.*

3[e] année, tome II, n° 1 (juin 1922) :

Pages 8-42 : R. Anthoine, *La mise en valeur des champs aurifères de Kilo-Moto, par la « Régie industrielle des Mines ».*

Digitized by Google

N° 2 (juillet 1922) :

Pages 216-228 : H. Vanderyst, *Système de culture des Bantu.*

N° 3 (octobre 1922) :

Pages 349-353 : Bernard, *Une société secrète chez les Babali* (population indigène du territoire d'Avakubi, appelée aussi « Babaïe »).

Pages 354-365 : Al-Samain, *Proverbes Baluba.*

The Geographical Journal. — Volume LIX, n° 2 (February 1922) :

Reviews : *Twenty-Five Years in East Africa,* by Rev. John Roscoe (Cambridge, 1921). — *A South African Geography,* by Prof. E. H. L. Schwarz (London, 1921). — *The Rift-Valleys and Geology of East Africa,* by J. W. Gregory (London, 1921).

The Monthly Record : *An ancient Gold-Mine in Arabia.*

Correspondence : *The African Rift Valleys,* by R. D. Oldham.

N° 3 (March) :

The Monthly Record : *The Zanzibar Protectorate,* 1893-1920. — *The African Rift Valleys :* Errata.

Correspondence : *Remains in Uganda : Possibly Maanthinle,* by E. J. Wayland.

N° 4 (April) :

Sir Philip Brocklehurst, *Across Wadai.*

The Monthly Record : *Vegetation Belts in North-Eastern Zululand.*

Correspondence : *Routes in Middle Arabia,* by Douglas Carruthers.

N° 5 (May) :

Douglas Carruthers, *Captain Shakespear's Last Journey* [*in Arabia*].

T. Alexander Barns, *The Mokoto Lakes, Western Rift Valley.*

Reviews : *The Sudan in Evolution,* by Percy F. Martin (foreword by Sir R. Wingate) (London, 1921). — *In the Heart of Bantu-land,* by Dugald Campbell (London, 1922).

The Monthly Record : *An Ascent of Kilimandjaro,* by C. W. H.

Digitized by Google

N° 6 (June) :

Douglas Carruthers, *Captain Shakespear's Last Journey* [*in Arabia*] (continued).

Major C. G. Lewis, *A Survey of the Euphrates Valley from Deir ez-Zor to Aleppo.*

Reviews : *Recollections of Adventures : Pioneering and Development in South-Africa, 1850-1911,* by H. W. Struben (Cape-Town and Oxford, 1920).

The Monthly Record : *The Rainfall of South Africa. — Swedish Scientific Expedition to the Lake Kivu Region.*

Vol. LX, n° 1 (July 1922) :

Lieut.-Commander A. S. Elwell-Sutton, *The Tigris above Baghdad.*

Arnold Hodson, *Notes on Abyssinian Lakes.*

The Monthly Record : *Ecology of Desert Plants in Egypt.*

N° 2 (August) :

Reviews : *Savage Sudan : its Wild Tribes, Big Game and Bird Life,* by Abel Chapman (London, 1921).

An Introduction to the Flora of Natal and Zululand, by J. W. Bews (London, 1921).

The Soul of Central Africa, by the Rev. John Roscoe (London).

Wild Bush Tribes of Tropical Africa, by Cyril Claridge (London, 1922).

The Monthly Record : *The navigation of the Tigris above Baghdad.*

N° 3 (September) :

C. F. Rey, *Abyssinia and Abyssinians To-Day.*

Major D. Hay Thornburn, *The Pibor River.*

Reviews : *The Agricultural and Forest Products of British West Africa,* by Gerald G. Dudgeon (2nd edit., London, 1922).

Correspondence : *The Mokoto Lakes,* by Alfred Sharpe.

N° 5 (November) :

F. W. H. Migeod, *Some Notes on the Lake Chad Region in British Territory.*

E. G. Sarsfield Hall, *Darfur.*

Digitized by Google

REVIEWS : *The Wonderland of the Eastern Congo : the Region of the Snow-crowned Volcanoes, the Pygmies, the Giant Gorilla and the Okapi,* by T. ALEXANDER BARNS, with an Introduction by Sir H. H. JOHNSTON (London and New York, 1922, Illustrations).

LA GÉOGRAPHIE (*Bulletin de la Société de Géographie de Paris*). — Tome XXXVIII, n° 1 (juin 1922) :

Pages 65-66 : *XIe Congrès international de Géographie* (le Caire, 1925).

N° 2 (juillet-août 1922) :

Pages 137-164 : *Au Lac Tchad. Mission Bruneau de Laborie* (*1920-1922*) (avec une carte et 3 gravures dans le texte) (*à suivre*).

THE JOURNAL OF THE ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE OF GREAT BRITAIN AND IRELAND. — Volume LI (1921), July to December.

Pages 310-342 : The Late F. W. HASLUCK, *Heterodox Tribes of Asia Minor.*

Pages 370-384 : E. TORDAY, *Culture and Environment : Cultural Differences among the Various Branches of the Batetela* (Congo).

Pages 419-427 : J. TOM BROWN, *Circumcision Rites of the Becwana Tribes.*

REVUE DU MONDE ÉGYPTIEN (le Caire). — Tome II, 1922, n° 2 (janvier) :

EDMOND BÉCHARA, *Les Industries en Syrie.*

JEAN M. N. KAHIL, *Les douanes en Égypte et en Syrie.*

N° 3 (février) :

ÉLIE SIDAWI, *Le grand Mouled de Sidi Ahmed el-Badawi* (I).

EDMOND BÉCHARA, *Les Industries en Syrie et au Liban.*

N° 5 (avril) :

ÉLIE SIDAWI, *Le grand Mouled de Sidi Ahmed el-Badawi* (II).

Nos 9-10 (août-septembre) :

ÉLIE SIDAWI, *La Foire juive.*

SÉLIM GANDOUR, *Les mines d'or du Soudan.*

Digitized by Google

N° 11 (octobre) :

Sélim Gandour, *La terre de Gessen.*

Rivista geografica italiana e Bollettino della Società di studi geografici e coloniali in Firenze. — Annata XXIX (1922), fasc. I-III (gennaio-marzo).

Pages 21-31 : Leonardo Ricci, *Centri abitati e popolazione nomade in Cirenaica* (à suivre).

The Scottish Geographical Magazine. — Vol. XXXVIII, n° 2 (April 15, 1922).

Pages 122-123 : Compte rendu de l'article du Dr W. F. Hume, *The Egyptian Wilderness,* paru dans *The Geographical Journal* d'octobre 1921 (voir ci-dessus, p. 105 du présent Bulletin).

New Books : Pages 131-132 : Elihu Grant, *The People of Palestine* (Philadelphia and London, 1921, 2nd edition).

Pages 133-134 : John Roscoe, *Twenty-Five Years in Africa* (Cambridge University Press, 1921).

Pages 135-136 : G. Cyril Claridge, *Wild Bush Tribes of Tropical Africa* (1922), with Illustrations and Map.

N° 3 (July 15, 1922) :

New Books : Pages 195-196 : Ewald Banse, *Wüsten, Palmen und Bazare* (Braunschweig, 1921). C'est le récit de voyage d'un Allemand en Égypte et en Libye au printemps de 1914, — puis à Tripoli, en Tunisie, en Algérie et au Maroc.

Pages 197-198 : Rev. John Roscoe, *The Soul of Central Africa : A general account of the Mackie Ethnological Expedition* (London, 1922).

N° 4 (October 15, 1922) :

New Books (brefs comptes rendus des trois ouvrages suivants) :

1. *The Wonderland of the Eastern Congo,* by T. Alexander Barns, with an Introduction by Sir Harry Johnston (New York, 1922);

2. *Les Noirs de l'Afrique* (Paris, 1922), par Maurice Delafosse.

3. *Africa in the Making,* by the Rev. H. D. Hooper, with Illustrations, Maps and Bibliography (London, 1922).

Digitized by Google

Sudan Notes and Records. — Vol. IV (1921), n° 4 (December) :

C. A. Willis, *Religious confraternities of the Sudan.*
J. E. M. Mellor, *A note on the Ruff.*
C. E. Lyall, *Rights, Dues and Customs, White Nile Province.*
Secret Societies of the Southern Sudan.
Notes. — Scientific Research Committee. — Correspondence. — Review.

Vol. V (1922), n°s 1-2 (April-July) :

I. — J. W. Crowfoot, *Wedding Customs (Sahara).*
R. Cottam, *Kanahia Laniflora.*
H. A. MacMichael, *Pottery Making (Blue Nile).*
F. Addison and D. Dunham, *Alem. A Meroitic site.*
Province Notes. — Notes. — Scientific Research Committee. — Correspondence : *History of the Arabs (Sudan).*

II. — J. G. Fleming, *Kassala.*
C. T. Madigan, *Description of old Towers (Red Sea Province).*
J. E. Crowfoot, *A Note on the Date of Towers.*
A. E. Robinson, *The Mamelukes in the Sudan.*
Natural History Notes.
Range and Nesting Habits of Spanish Sparrow.
Scientific Research Committee. — Review. — Notes. — Correspondence.

United Empire (The Royal Colonial Institute Journal). — Vol. XIII (New Series), n° 3 (March 1922) :

M. Horn, *Belgian Colonial Administration in the Congo.*

N° 5 (May 1922) :

Evans Lewin, *Native Administration in Tropical Africa.*

N° 6 (June 1922) :

A. Wigglesworth, *The Fibre Industry in East Africa.*
H. E. Tempany, *Mauritius To-Day.*

Digitized by Google

Nº 7 (July 1922) :

Major Sir Humphrey Leggett, *The Economic Problem of British Tropical Africa*.

Nº 8 (August 1922) :

Sir Harry Wilson, *From Fort Jameson to Beira (Trans-Zambesia Railway)*.

H. Gauthier.

Digitized by Google

CONGRÈS DU CAIRE

(1925).

DOCUMENTS.

Digitized by Google

Digitized by Google

AGENZIA DIPLOMATICA
DI S. M. IL RE D'ITALIA.

N° 2216.

Caire, le 31 décembre 1921.

Monsieur le Secrétaire général,

En réponse à votre communication en date du 30 courant, j'ai l'honneur de vous informer que j'aurai soin de faire parvenir, par l'entremise du Ministère des Affaires étrangères, à la *Reale Società Geografica Italiana* la lettre que vous lui adressez au nom de la Société Sultanieh de Géographie au sujet de la réunion au Caire, en 1925, d'un Congrès de Géographie et d'Ethnologie.

Je puis vous assurer que tout mon appui vous est acquis pour la réalisation d'une si belle initiative et que, à cet effet, je me suis déjà mis en rapport avec le Ministère Royal des Affaires étrangères ainsi qu'avec le Président de la Société italienne de Géographie.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre d'Italie,
Negrotto Cambiaso.

Monsieur Adolphe Cattaui bey,
Secrétaire général
de la Société Sultanieh de Géographie. Le Caire.

Digitized by Google

AGENZIA DIPLOMATICA
DI S. M. IL RE D'ITALIA.

Le Caire, le 25 janvier 1922.

Monsieur le Secrétaire général,

Faisant suite à ma communication du 31 décembre dernier, j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint copie d'une lettre que le Président de la *Reale Società Italiana di Geografia* vient d'adresser à S. E. le Ministre royal des Affaires étrangères concernant la réunion d'un Congrès de Géographie et d'Ethnologie au Caire en 1925, à l'occasion du Cinquantenaire de la Société Sultanieh de Géographie.

Je suis très heureux que le désir que vous avez exprimé à ce sujet ait été, en principe, accueilli avec sympathie par mon Gouvernement, et je serai à votre entière disposition pour les démarches ultérieures que la Société Sultanieh croira devoir faire auprès du *Comité exécutif du Xe Congrès international de Géographie,* en conformité des indications fournies par l'Amiral Thaon di Revel.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre d'Italie,
Negrotto Cambiaso.

Monsieur Adolphe Cattaui bey,
Secrétaire général
de la Société Sultanieh de Géographie. Le Caire.

Digitized by Google

REALE SOCIETÀ GEOGRAFICA

ROMA

M DCCC LXVII.

TEL. N° 21-92.

Roma, 4 gennaio 1922.

Eccellenza,

Tosto ricevuto il suo telegramma n° 86306/2198 del 16 dicembre u. s., ho convocato i membri della cessata Giunta Esecutiva del X° Congresso Internazionale di Geografia (Roma 1913) affinchè esaminassero la questione che sorge dal passo fatto dalla Società sultaniale di Geografia del Cairo, col far conoscere il suo desiderio che l'XI° Congresso abbia a tenersi in quella capitale in occasione del Cinquantenario della Società stessa in marzo del 1925.

Secondo una deliberazione del Congresso di Ginevra (1908) intesa a stabilire la continuità fra un congresso e l'altro, la detta Giunta aveva già dal 1915, rimessi i suoi poteri al Comitato Ordinatore del Congresso successivo che, per deliberazione del Congresso di Roma, avrebbe dovuto tenersi a Pietrogrado nel 1916. Dato, però, l'isolamento della Russia che ancora perdura, e in presenza d'una domanda che, per quanto preliminare, è concreta, la Giunta, ritenuta la convenienza di ristabilire la continuità fra i congressi, venuta a mancare per forza maggiore, ha riconosciuto essere, più chè facoltà, dovere suo di riprendere temporaneamente i poteri già deferiti al Comitato di Pietrogrado e di comprendervi eccezionalmente — data l'eccezionalità del caso che mette il Congresso di Pietrogrado nella impossibilità di radunarsi e funzionare — anche la facoltà di esaminare una proposta intesa a scegliere una diversa sede per l'XI° Congresso.

Ciò posto, mi è grata informare l'E. V. chè, ove la Società sultaniale presenti una proposta formale indirizzandola alla Giunta Esecutiva del X°

Congresso internazionale di Geografia, presso la Reale Società Geografica Italiana, questa è s'in d'ora disposta a accoglierla con ogni migliore simpatia assumendosi anche di darne avviso a tutte le società geografiche del mondo e altri Istituti affini interessati a questi periodici convegni internazionali della scienza geografica. E a suo tempo, cioè quando presso la Società sultaniale siasi costituito al Comitato Ordinatore del Nuovo Congresso trasmetterà ad esso, secondo la deliberazione di Ginevra, i poteri che oggi ha riassunto, in forza della necessità di risolvere il caso eccezionalissimo, per il quale un Congresso già deliberato non ha potuto avere luogo.

Sono poi particolarmente lieto che siasi potuto adottare un provvedimento che, mentre pone termine, nel modo più conveniente per l'Istituto stesso dei Congressi Geografici internazionali alla sosta nel corso regolare di queste riunioni scientifiche, dovuta alla guerra, viene a secondare anche il desiderio personale di S. A. il Sultano, e quello degli Egiziani, verso i quali l'Italia non può che nutrire sentimenti cordiali.

Con ogni ossequio.

Il Presidente,
Firmato : Thaon di Revel.

A S. E. il Marchese della Torretta,
Ministero degli Affari Esteri.
Roma.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE.

Le Caire, 3 février 1922.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous informer que notre Société, fondée par Son Altesse le Khédive Ismaïl pacha en 1875, célébrera au cours de 1925 son Cinquantenaire. Sa Hautesse le Sultan, à qui la Société Sultanieh de Géographie doit sa réorganisation, a daigné exprimer le désir de donner à cette commémoration un éclat tout spécial, et c'est sur Sa Haute initiative que nous sollicitons le privilège de convoquer au Caire, en 1925, le prochain Congrès international de Géographie.

Nous n'ignorons pas que suivant décision du dernier Congrès de Rome tenu en 1913, ses pouvoirs ont été transmis au Comité d'Organisation du congrès suivant qui devait avoir lieu en 1916 à Pétrograde. Les circonstances n'ont pas permis à ce projet d'être réalisé; nous pensons donc que vous trouverez la possibilité de rétablir en faveur du Caire le nouveau lien qui constituera normalement la continuité entre votre dernier Congrès et celui que nous projetons.

Au nom de Sa Hautesse le Sultan et au nom de la Société Sultanieh de Géographie, je vous adresse l'expression de toute notre gratitude pour le bon accueil que vous voudrez bien réserver à notre requête.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma très haute considération.

Le Secrétaire général,
ADOLPHE CATTAUI.

Giunta esecutiva
del X° Congresso internazionale di Geografia
presso
la Reale Società Geografica Italiana
a Roma.

Digitized by Google

AGENZIA DIPLOMATICA
DI S. M. IL RE D'ITALIA.

N° 201.

Le Caire, le 3 février 1922.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

En réponse à votre lettre en date d'aujourd'hui, je m'empresse de vous informer que je me ferai un plaisir de transmettre, par le prochain courrier, à la *Giunta Esecutiva del X° Congresso internazionale di Geografia presso la Reale Società Geografica italiana* la requête que vous venez de lui adresser au sujet de la réunion en 1925 d'un Congrès de Géographie et d'Ethnologie.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre d'Italie,
NEGROTTO CAMBIASO.

Monsieur Adolphe Cattaui bey,
Secrétaire général
de la Société sultanieh de Géographie. Le Caire.

Digitized by Google

Telephone :
Kensington 26-48.

ROYAL GEOGRAPHICAL SOCIETY
KENSINGTON GORE
LONDON S. W.

March 7th, 1922.

Your Excellency,

The President and Council have received the note of His Highness the Sultan of Egypt, which was transmitted to the Society by your good offices. In this note, His Highness signifies his intention of marking the fiftieth anniversary of the foundation of the Sultanieh Geographical Society, by the promotion of an International Congress of Geography to meet at Cairo in 1925 and invites the Royal Geographical Society to send representatives.

The President and Council will be obliged if you will be so good as to convey to His Highness the Sultan, the thanks of this Society for his note, and that you will assure him that the Society wishes the project every success and hopes that it may be possible at a later date to nominate representatives to attend the Congress.

I have the honour to be, Your Excellency's obedient servant.

Secretary,
Arthur Hinks.

H. E. Field Marshal Viscount Allenby, G. C. B., etc.
H. B. M. High Commissioner for Egypt.


Digitized by Google

TEL. 21-92.

REALE SOCIETÀ GEOGRAFICA

ROMA

M DCCC LXVII.

Rome, le 23 avril 1922.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ SULTANIEH DE GÉOGRAPHIE,
LE CAIRE.

En réponse à votre estimée du 3 février, j'ai l'honneur de vous remettre ci-jointe la résolution adoptée par la Commission exécutive du X[e] Congrès international de Géographie (Rome 1913) au sujet de la proposition dont la lettre elle-même est l'objet.

La procédure exceptionnelle qui a été suivie n'est que trop justifiée par la nature exceptionnelle des circonstances qui ont interrompu le cours normal de la succession des congrès internationaux de géographie, et aussi par la nécessité de reprendre au plus vite possible ce cours dans l'intérêt de la science.

Nous nous félicitons, partant, de ce que votre honorable Société nous ait fourni l'occasion de rendre un service à la science géographique, d'autant plus que cela nous permet en même temps de donner à la Société égyptienne, dont l'histoire et les mérites nous sont fort bien connus, une nouvelle preuve de sympathie.

En attendant la constitution du Comité d'Organisation du XI[e] Congrès, dont nous vous prions de vouloir bien nous informer au plus vite possible, communication de la résolution adoptée par la Commission exécutive du X[e] Congrès sera donnée aux Sociétés de Géographie, aux Gouvernements, etc., aux soins de la Commission.

Le cours normal de la succession des congrès sera par cela même rétabli d'une façon publique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire général,
RONCAGLI.

Digitized by Google

COMMISSION EXÉCUTIVE

DU X[e] CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE

(ROME 1913).

SESSION EXTRAORDINAIRE.

Aux Chefs de Gouvernement;
Aux Directeurs d'Instituts géographiques et scientifiques officiels;
Aux Présidents de Sociétés géographiques et Instituts savants se rattachant à la Géographie;
Aux Recteurs d'Universités et autres Instituts d'Instruction supérieure;

Messieurs,

Par suite de la résolution adoptée dans la séance du 3 avril 1913 par le Corps des Délégués au X[e] Congrès international de Géographie (Rome, 1913), Saint-Pétersbourg avait été proclamé siège du XI[e] Congrès en 1916.

La guerre et la révolution russe ayant empêché la convocation du Congrès, une interruption inopinée s'est produite dans la suite normale des congrès internationaux de géographie, et il est impossible d'en prévoir la fin.

Déjà depuis 1918 une proposition visant à mettre fin à cette interruption fut avancée, mais sans qu'on pût trouver le moyen de vaincre les difficultés qui en empêchaient la mise en exécution.

Tout dernièrement des pourparlers eurent lieu entre la Société sultanieh de Géographie du Caire et la Reale Società Geografica Italiana dans le but d'acheminer vers une solution la situation anormale qui s'était produite.

En vue de la célébration de son cinquantenaire en 1925, la Société égyptienne fit parvenir à la Reale Società Geografica Italiana l'expression de son vif désir de voir le XI[e] Congrès siéger au Caire à cette occasion, étant donnée l'impossibilité de le convoquer à Petrograd.

Par suite de cette proposition, qui ouvrait un champ pratique à la reprise de la succession des congrès, la Reale Società Geografica Italiana

Digitized by Google

décida de remettre la question à la Commission exécutive du Xe Congrès, qui seule était censée avoir la compétence nécessaire pour adopter une solution exceptionnelle du problème exceptionnel qui se présentait.

La Commission exécutive s'étant de nouveau réunie en session extraordinaire sur l'invitation du Président de la Reale Società Geografica Italiana et ayant reconnu la nécessité de reprendre cette succession dans l'intérêt de la science, aussi bien que la possibilité qui se présentait de le faire, étant donnée l'initiative de la Société égyptienne, décida de reprendre les pouvoirs déjà transférés au Comité d'Organisation de Saint-Pétersbourg dès l'année 1915, jusqu'au jour où elle serait de nouveau en mesure de les remettre au Comité d'Organisation du XIe Congrès pouvant agir comme tel.

Comme conclusion de l'examen de la situation au point de vue des faits et des principes établis par les congrès précédents, la Commission adopta la résolution suivante :

Étant donné que :

1. *En avril 1915, la Commission exécutive, se conformant à la résolution du IXe Congrès (Genève 1908), remettait ses pouvoirs au Comité d'Organisation du XIe Congrès, qui venait d'être constitué à Saint-Pétersbourg,*

et que :

2. *La Russie, isolée depuis 1917 par suite de la révolution, politiquement et socialement agitée à l'intérieur, économiquement exténuée et ravagée par les maladies et la famine, ne peut être considérée comme étant en mesure de participer à des assemblées scientifiques internationales; et que d'ailleurs on ne saurait prévoir la fin d'un pareil état de choses.*

Attendu que :

3. *Le principe duquel s'inspirait la résolution de Genève concernant la transmission des pouvoirs d'un Comité d'organisation à l'autre, est celui d'assurer la succession régulière des congrès internationaux;*

et que :

4. *L'interruption qui s'est produite ne pourrait se prolonger sans préjudice de la Science,*

La Commission exécutive, dans le but de renouer sans délai cette succession,

Digitized by Google

5. *Ayant pris connaissance de la demande qui lui a été adressée par M. le Secrétaire général de la Société sultanieh de Géographie du Caire, par laquelle, sur la haute initiative de Sa Majesté le Roi Fouad, elle sollicite le privilège de convoquer le prochain Congrès international de Géographie au Caire, en 1925, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de sa fondation,*

A décidé :

6. *De reprendre les pouvoirs déjà remis, en 1915, au Comité d'Organisation du Congrès de Saint-Pétersbourg, en vue de l'impossibilité de fonctionner où se trouve ce dernier;*

7. *D'accueillir la demande de la Société sultanieh de Géographie du Caire; de déclarer par conséquent cette capitale de l'État indépendant d'Égypte, siège du XIe Congrès international de Géographie en 1925, et d'inviter ladite Société à constituer le Comité d'Organisation du Congrès, en lui donnant notice de la constitution dès qu'elle sera effectuée, afin de lui remettre, aussitôt que possible, les pouvoirs qu'elle a dû reprendre suivant une procédure tout à fait exceptionnelle, en vue de la situation exceptionnelle de Petrograd, et dans l'intérêt de la Science.*

En outre, dans le but d'éviter toute incertitude qui pourrait se présenter à l'avenir, elle estime nécessaire de rappeler que :

8. *Les langues allemande, anglaise, française et italienne seront également et exclusivement les langues officielles du Congrès;*

9. *A la clôture du XIe Congrès, lorsqu'il sera question de choisir le siège du XIIe Congrès, tout droit de Petrograd devra être réservé dans le cas où cette capitale russe serait reconnue par le Congrès lui-même comme étant en mesure de recevoir un congrès scientifique international et d'en assurer le fonctionnement.*

Communication de la présente résolution sera donnée aux gouvernements, aux sociétés de géographie et aux autres institutions scientifiques se rattachant à la Géographie, ayant intérêt à la connaître.

Pour la Commission exécutive :
Le Secrétaire général,
COMMANDANT RONCAGLI.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE.

Le Caire, le 8 mai 1922.

A L'AMIRAL COMTE THAON DE REVEL

PRÉSIDENT DE LA «REALE SOCIETÀ GEOGRAFICA»

ROMA.

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre par laquelle Votre Excellence a bien voulu communiquer à notre Société la décision prise par la *Giunta esecutiva* du Xe Congrès international de Géographie, décision aux termes de laquelle cette honorable Commission adhère à la demande qui lui a été présentée et fixe au Caire le siège du XIe Congrès international de Géographie.

Notre Comité me charge de l'agréable mission de remercier Votre Excellence de l'exquise courtoisie avec laquelle votre Société a accueilli notre requête et lui a donné une suite qui témoigne de l'intérêt qu'elle porte à l'avancement des Sciences et de la sympathie qu'elle nourrit à l'égard de notre Pays, sympathie d'autant plus précieuse qu'elle nous est un sûr garant de la réussite d'une entreprise que nous devons à l'initiative éclairée de Sa Majesté le Roi d'Égypte.

Je vous prie, Excellence, d'être notre interprète auprès des membres de la *Giunta esecutiva* du Xe Congrès de Géographie pour leur exprimer toute notre gratitude.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

Le Secrétaire général,
ADOLPHE CATTAUI.

Digitized by Google

EXTRAIT

DU JOURNAL OFFICIEL DU 1ER JUIN 1922.

49E ANNÉE. — 7 JUIN 1922. — N° 52.

ORDONNANCE ROYALE N° 39 DE 1922 PORTANT CRÉATION D'UN COMITÉ D'ORGANISATION EN VUE DU XIe CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE ET D'ETHNOLOGIE QUI SE RÉUNIRA AU CAIRE EN 1925.

Mon cher Adly Yeghen pacha,

A l'occasion du prochain cinquantième anniversaire de la Société royale de Géographie d'Égypte, fondée en 1875 par Notre illustre Père le Khédive Ismaïl, il Nous a plu de commémorer cet événement en invitant le XIe Congrès international de Géographie et d'Ethnologie à tenir ses assises au Caire en 1925.

Prenant en considération l'importance de cette double solennité au point de vue de l'œuvre intellectuelle de Notre Pays et de l'avancement des sciences, et appréciant les hautes qualités que Nous vous connaissons, il Nous a plu de vous confier la Présidence du Comité d'Organisation du Congrès précité en collaboration avec les membres dont les noms suivent :

LL. EE. Moustapha Maher pacha, Ministre de l'Instruction publique et membre du Comité de la Société royale de Géographie d'Égypte.

Yehia Ibrahim pacha, ancien Ministre de l'Instruction publique et membre du Comité de la Société royale de Géographie d'Égypte.

Mahmoud Fakhry pacha, ancien Ministre des Finances et membre du Comité de la Société royale de Géographie d'Égypte.

MM. George Foucart, Président de la Société royale de Géographie d'Égypte.

Pierre Lacau, Vice-Président de la Société royale de Géographie d'Égypte et Directeur général du Service des Antiquités.

Adolphe Cattaui bey, Secrétaire général de la Société royale de Géographie d'Égypte.

Digitized by Google

MM. GASTON JONDET, Ingénieur en chef des Travaux maritimes d'Égypte et membre du Comité de la Société royale de Géographie d'Égypte.

GEORGES DARESSY, Secrétaire général du Service des Antiquités et membre du Comité de la Société royale de Géographie d'Égypte.

HENRI GAUTHIER, Inspecteur en chef du Service des Antiquités et membre du Comité de la Société royale de Géographie d'Égypte.

S. E. LE GOUVERNEUR DU CAIRE.

MM. LOUTFI BEY EL-SAYED, Directeur de la Bibliothèque Royale.

ALY BEY BAHGAT, Conservateur du Musée Arabe.

Dr BRECCIA, Conservateur du Musée gréco-romain.

Prof. PACHUNDAKI, Directeur de l'Institut royal d'Hydrobiologie.

Dr GRIFFINI, Bibliothécaire de Sa Majesté le Roi.

WELDON, Directeur du Service de l'Arpentage.

HASWELL, Directeur du Service du Tanzim du Caire.

RAIMONDI, Ingénieur en chef du Service des Ponts (Ministère des Voies et Communications).

Dr WALTER INNES BEY, Directeur du Laboratoire de l'École de Médecine.

Dr HURST, Contrôleur du Physical Department.

Dr I. LÉVI, Contrôleur du Département de la Statistique générale de l'État.

Dr HUME, Directeur du Musée Minéralogique.

G. DOUIN, Lieutenant de vaisseau, Contrôleur de la Navigation à la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez.

MOHAMED TALAAT BEY HARB, Directeur de la Banque Misr.

H. NAUS BEY, Directeur général de la Société générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Égypte.

ROBERT S. ROLO, Administrateur du Crédit Foncier Égyptien et de la National Bank of Egypt.

MOHAMED FAHIM EFFENDI, Inspecteur au Ministère de l'Instruction publique.

HUSSEIN KAMEL SELIM EFFENDI, Professeur à l'École secondaire Khédivieh.

Puisse Dieu couronner vos efforts de succès et vous aider à réaliser le bien du Pays!

FOUAD.

Digitized by Google

CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE

ET D'ETHNOLOGIE

XIe SESSION — LE CAIRE 1925.

COMITÉ D'ORGANISATION.

CIRCULAIRE N° 1.

M

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'en vertu de la décision prise le 30 avril 1922 par la Commission exécutive du X[e] Congrès international de Géographie siégeant à Rome, le XI[e] Congrès tiendra ses assises au Caire sous la dénomination de *Congrès international de Géographie et d'Ethnologie* dans le courant de 1925, cette même date coïncidant avec la célébration du Cinquantenaire de la Société royale de Géographie d'Égypte, fondée par S. A. le Khédive Ismaïl en 1875.

SA MAJESTÉ FOUAD I[er], Roi d'Égypte, a daigné accorder à cette double solennité Ses augustes auspices et désigner comme suit le Comité d'Organisation du Congrès, sous la présidence de S. E. ADLY YEGHEN PACHA, ancien Président du Conseil des Ministres :

LL. EE. MOUSTAPHA MAHER PACHA, Ministre de l'Instruction publique.
YEHIA IBRAHIM PACHA, ancien Ministre de l'Instruction publique.
MAHMOUD FAKHRY PACHA, ancien Ministre des Finances.

MM. GEORGE FOUCART, Président de la Société royale de Géographie d'Égypte, Directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale.
PIERRE LACAU, Vice-Président de la Société royale de Géographie d'Égypte, Directeur général du Service des Antiquités.
ADOLPHE CATTAUI BEY, Secrétaire général de la Société royale de Géographie d'Égypte.
GASTON JONDET, Ingénieur en chef des Travaux maritimes d'Égypte, membre du Comité de la Société royale de Géographie d'Égypte.

Digitized by Google

MM. Georges Daressy, Secrétaire général du Service des Antiquités, membre du Comité de la Société royale de Géographie d'Égypte.

Henri Gauthier, Inspecteur en chef du Service des Antiquités, membre du Comité de la Société royale de Géographie d'Égypte.

S. E. le Gouverneur du Caire.

MM. Loutfi bey el-Sayed, Directeur de la Bibliothèque Royale.

Aly bey Bahgat, Conservateur du Musée Arabe.

Dr Breccia, Conservateur du Musée gréco-romain.

Prof. Pachundaki, Directeur de l'Institut royal d'Hydrobiologie.

Dr Griffini, Bibliothécaire de Sa Majesté le Roi.

Weldon, Directeur du Service de l'Arpentage.

Haswell, Directeur général du Service du Tanzim du Caire.

Raimondi, Ingénieur en chef du Service des Ponts (Ministère des Communications).

Dr Walter Innes bey, Membre de l'Institut d'Égypte.

Dr Hurst, Contrôleur du Physical Department.

Dr I. G. Lévi, Contrôleur du Département de la Statistique générale de l'État.

Dr Hume, Directeur du Département Géologique du Service de l'Arpentage.

G. Douin, Lieutenant de vaisseau, Contrôleur de la Navigation à la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez.

Mohamed Talaat bey Harb, Administrateur-Délégué de la Banque Misr.

Naus bey, Directeur général de la Société générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Égypte.

Robert Rolo, Administrateur du Crédit Foncier Égyptien et de la National Bank of Egypt.

Mohamed Fahim eff., Inspecteur au Ministère de l'Instruction publique.

Hussein Kamel Selim eff., Professeur à l'École Khédivieh.

Le Secrétariat général, auquel vous êtes prié d'adresser toute communication ou adhésion, accueillera avec gratitude toute suggestion de nature à assurer le succès de ce Congrès.

Veuillez agréer, M....., les assurances de notre parfaite considération.

Pour le Comité d'Organisation,

ADRESSE : Rue Cheikh Youssef, n° 45. — LE CAIRE.

NOTA BENE. — Des circulaires ultérieures vous indiqueront la date précise du Congrès (probablement vers le 10 mars 1925) ainsi que les arrangements avec les compagnies de chemin de fer et de navigation, qui rendront particulièrement aisé le voyage des Congressistes et leur séjour en Égypte.

Digitized by Google

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

N° 747.

Le Caire, le 10 juin 1922.

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la circulaire que vous avez bien voulu me transmettre par votre lettre du 5 juin courant et qui est relative à la convocation au Caire du XI[e] Congrès international de Géographie et d'Ethnologie.

J'ai pleinement apprécié la haute importance qu'une telle solennité a pour le Pays, et ce Ministère va sans retard adresser des invitations aux divers gouvernements étrangers à l'effet de s'y faire représenter.

Je serais reconnaissant à Votre Excellence de vouloir bien me faire parvenir, en vue de les joindre à ces invitations, vingt-cinq exemplaires environ de la circulaire susvisée.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances de ma haute considération et de mes meilleurs sentiments.

Le Président du Conseil des Ministres,
Ministre des Affaires étrangères,
A. SAROIT.

Son Excellence Adly Yeghen pacha,
Président du Comité d'Organisation
du XI[e] Congrès international de Géographie
et d'Ethnologie.

Digitized by Google

TÉL. 21-92.

REALE SOCIETÀ GEOGRAFICA

ROMA

M DCCC LXVII.

Rome, le 12 juin 1922.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE,
LE CAIRE.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

En réponse à votre estimée du 26 mai, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus le texte de la résolution prise par la Commission exécutive du Xe Congrès international de Géographie, concernant la transmission des pouvoirs au Comité d'Organisation du XIe Congrès, avec prière de vouloir bien les remettre à Son Excellence le Président dudit Comité.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression réitérée de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général,
RONCAGLI.

Digitized by Google

COMMISSION EXÉCUTIVE

DU Xᵉ CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE

(ROME 1913).

SESSION EXTRAORDINAIRE, SÉANCE DU 10 JUIN 1922.

RÉSOLUTION :

Attendu que :

Suivant communication de M. le Secrétaire général de la Société royale de Géographie d'Égypte, à la Reale Società Geografica Italiana, le Comité d'Organisation du XIᵉ Congrès vient d'être constitué au Caire, par rescrit royal du 23 mai 1922, sous le titre : *Comité d'Organisation du XIᵉ Congrès international de Géographie et d'Ethnologie* et sous la Présidence de Son Excellence Adly Yeghen pacha, ancien Président du Conseil des Ministres.

La Commission,

tout en remarquant la forme inusitée du titre adopté pour qualifier le Congrès, en ajoutant au titre traditionnel la spécification relative à la branche ethnologique de la géographie,

a décidé :

à dater de ce jour, tout pouvoir concernant l'organisation et l'exécution du XIᵉ Congrès international de Géographie est transmis au Comité d'Organisation dudit Congrès, siégeant au Caire, auquel toute correspondance devra être adressée concernant les préliminaires et l'exécution du Congrès.

Il est par cela même sous-entendu que la Session extraordinaire de la Commission exécutive du Xᵉ Congrès est close.

Rome, le 10 juin 1922.

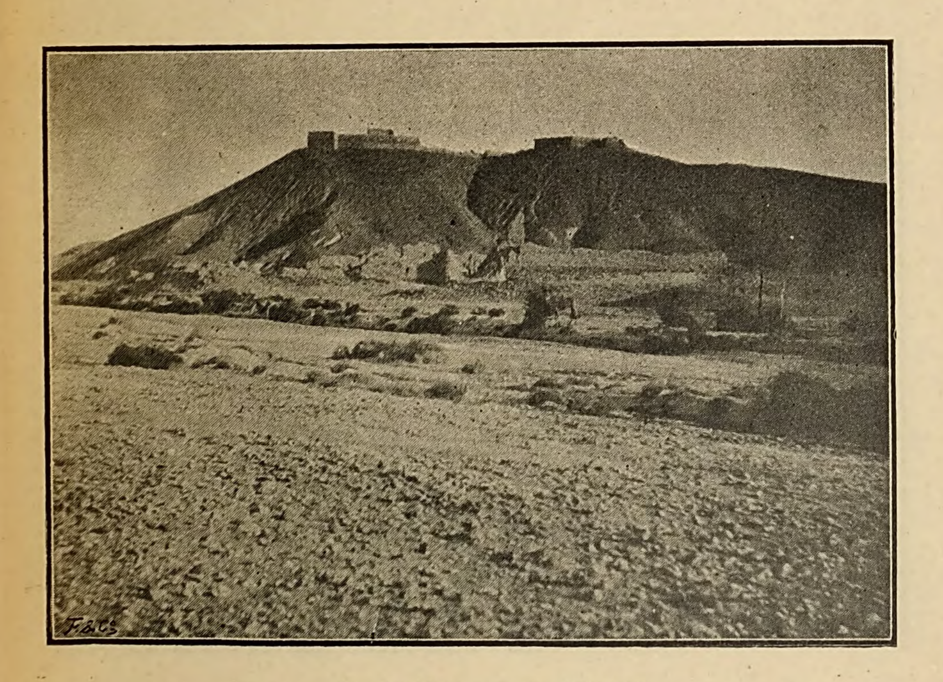
Pour la Commission exécutive :
Le Secrétaire général,
RONCAGLI.


Digitized by Google

Digitized by Google



1. — Ouady Kéneh.



2. — Fort et khan romains d'el Heïta.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

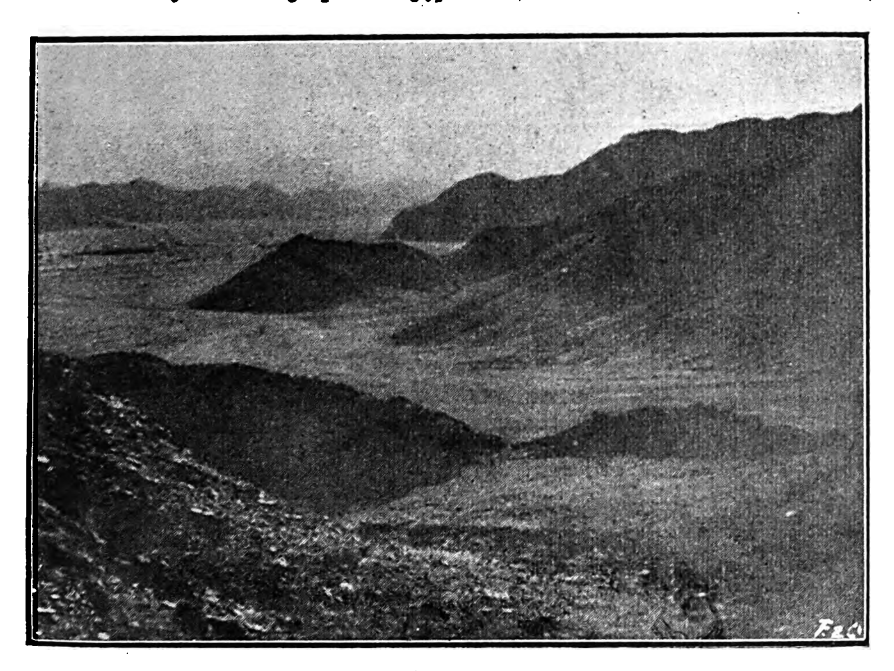


5. — El Sagiéh, le puits et le creux, partie sud-sud-est.

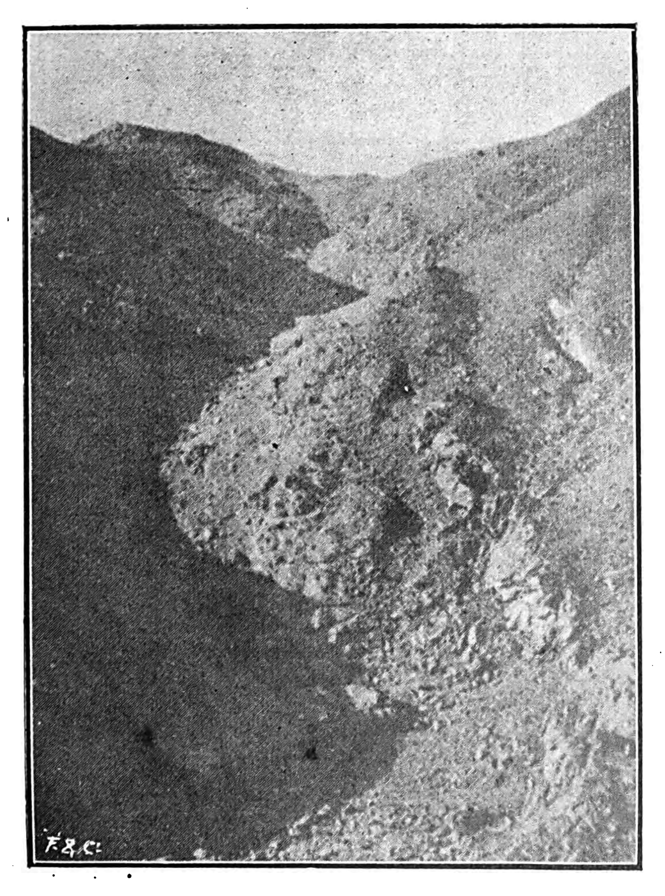


6. — El Sagiéh, parc pour animaux.

Digitized by Google



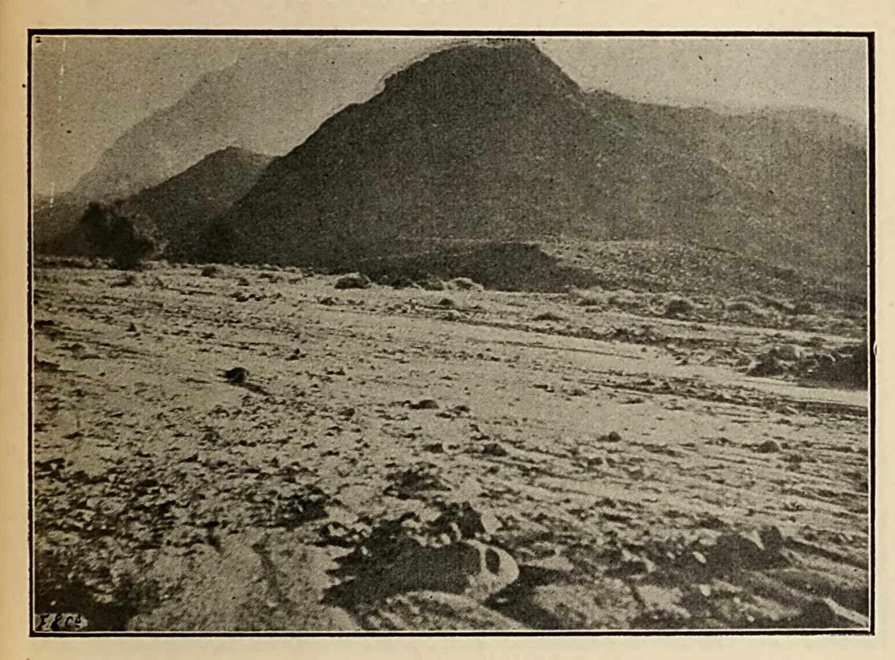
7. — Ouady Ghazâ, vu de la gorge sud des mines.



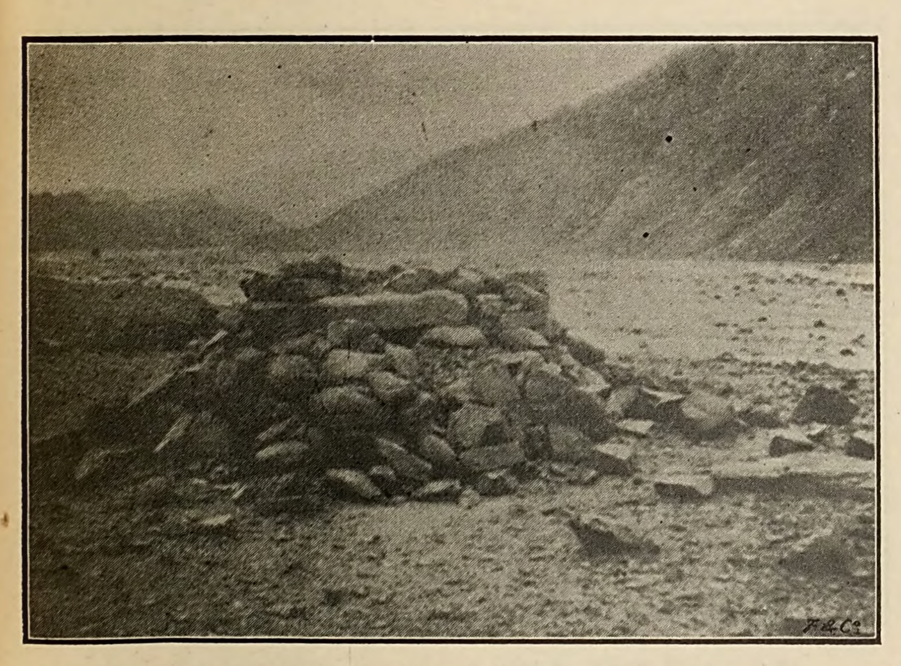
8. — La principale gorge des mines d'or.

Digitized by Google

Digitized by Google

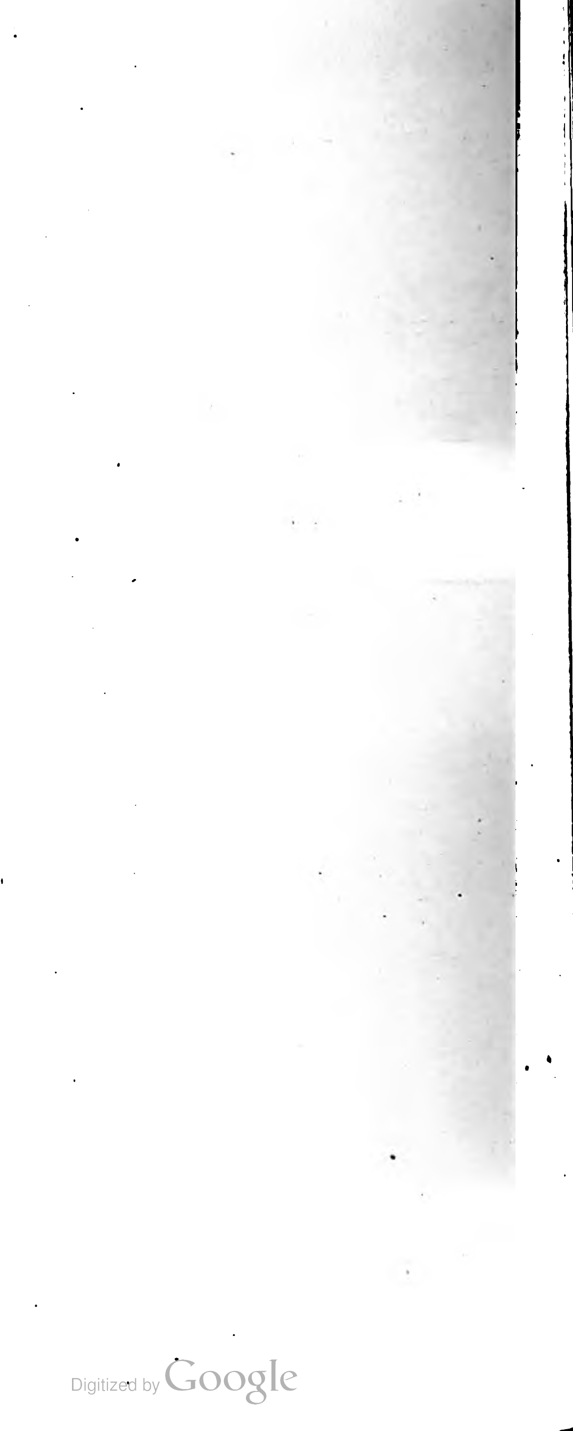


9. — Ouady Atilmi,
le djebel Um Anfei au fond et la butte des tombes au premier plan à droite.

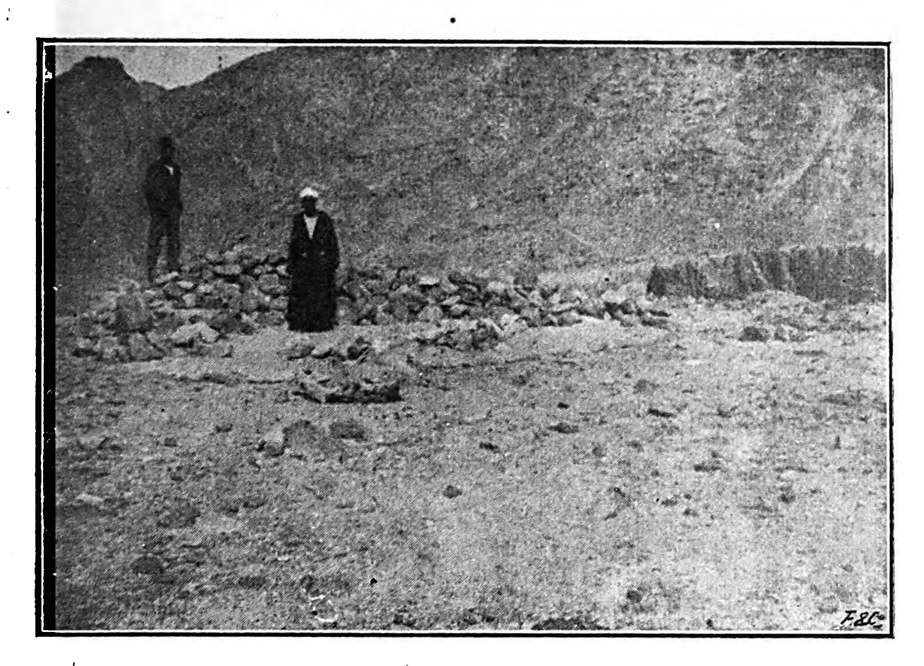


10. — Une des tombes dans l'Ouady Atilmi, prise dans sa largeur.

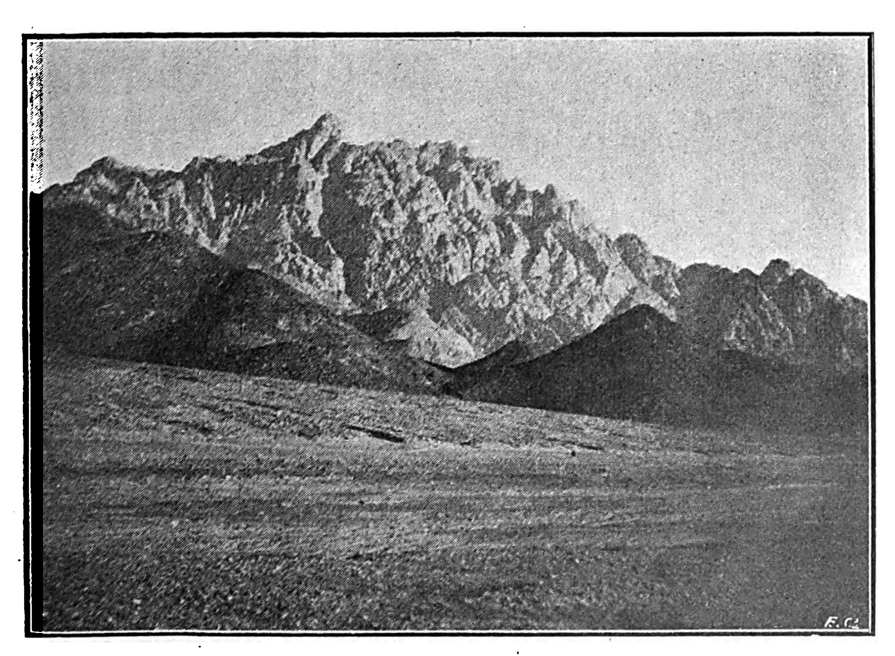
Digitized by Google



Digitized by Google

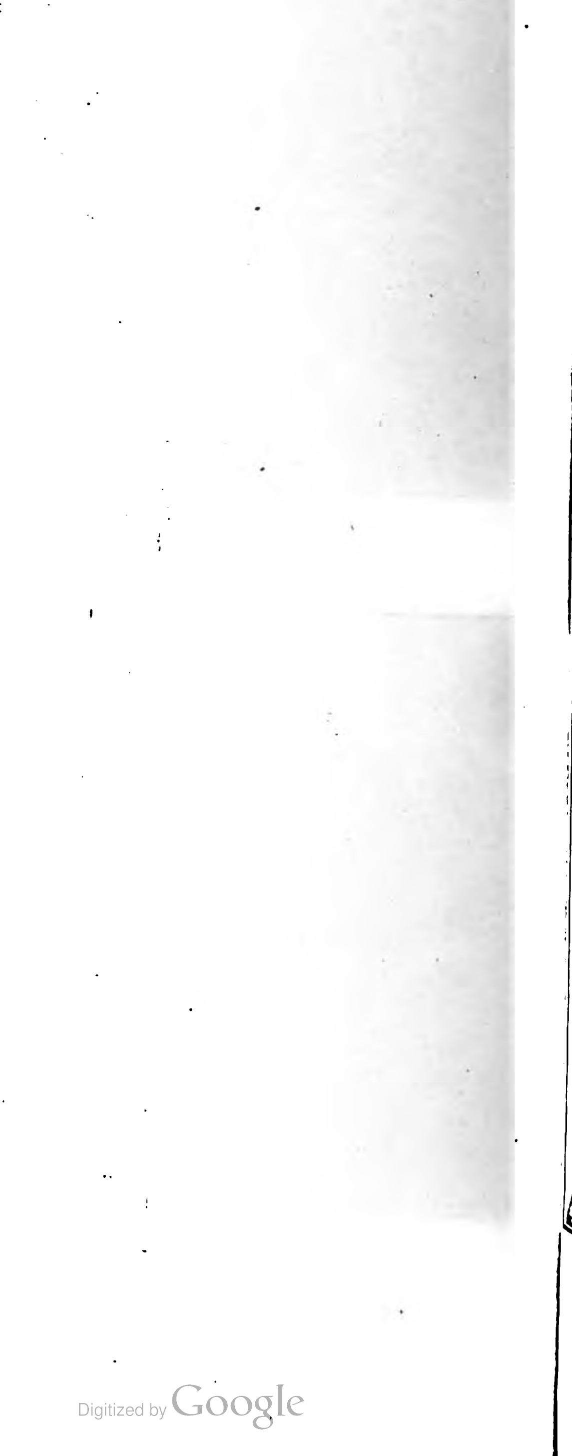


11. — Une tombe remaniée, au Ras el Ghazâ.

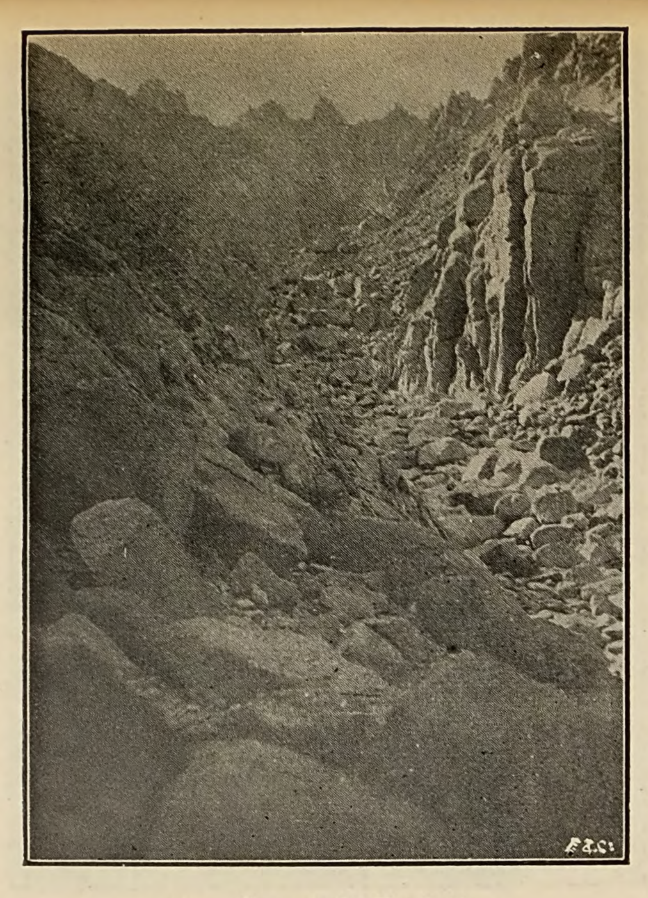


12. — Le djebel Shaïb, face sud, vue prise de l'Ouady Fatiri el Zergâ.

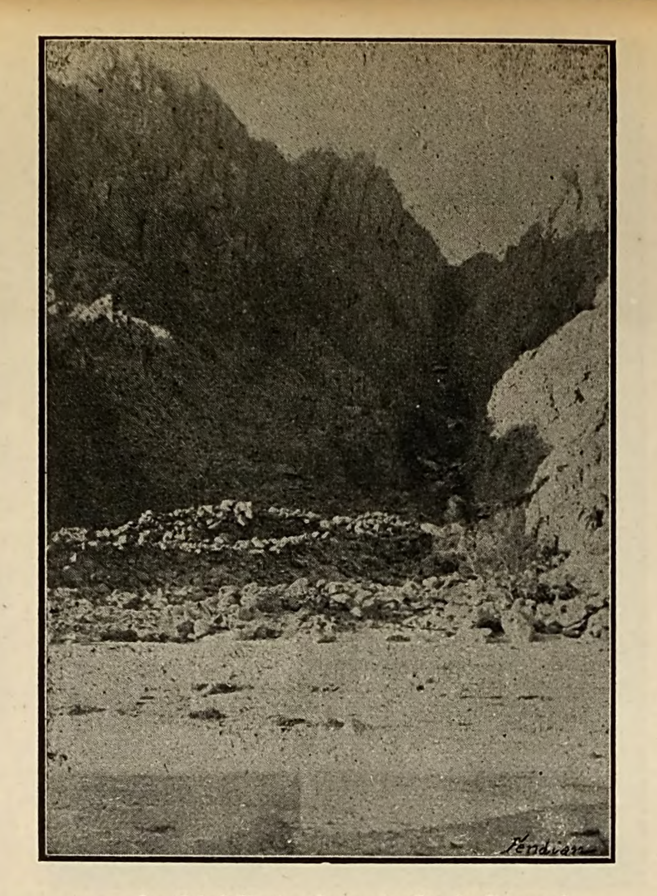
Digitized by Google



Digitized by Google



13. — Gorge du Bir Um Delfa.



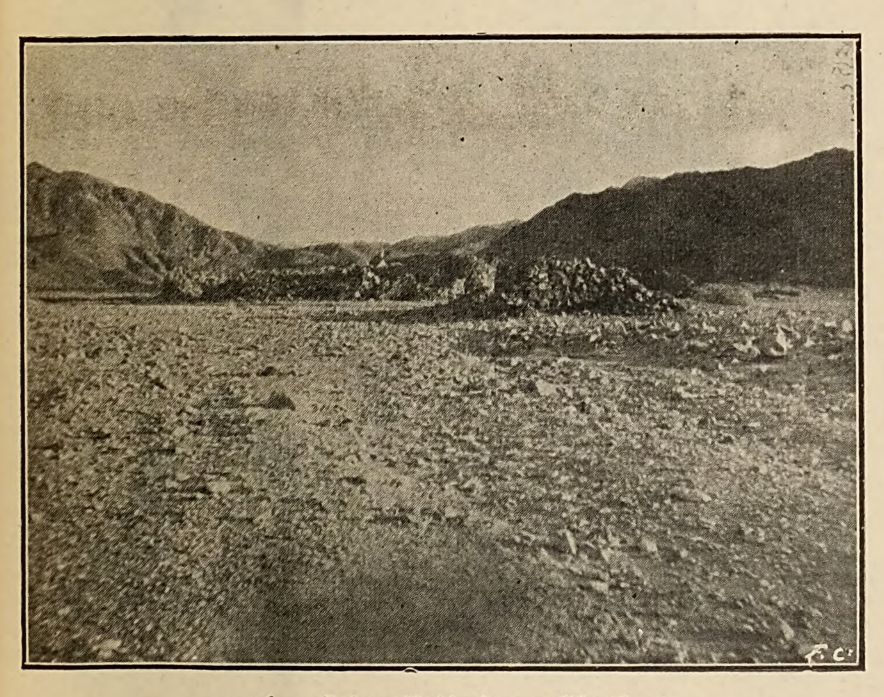
14. — Le djebel Shaïb, chutes du Ouady Samyouk.

Digitized by Google

Digitized by Google



15. — Le djebel Shaïb, côté sud. — Essai d'ascension.



16. — Ruines d'habitations au Wassif.

Digitized by Google

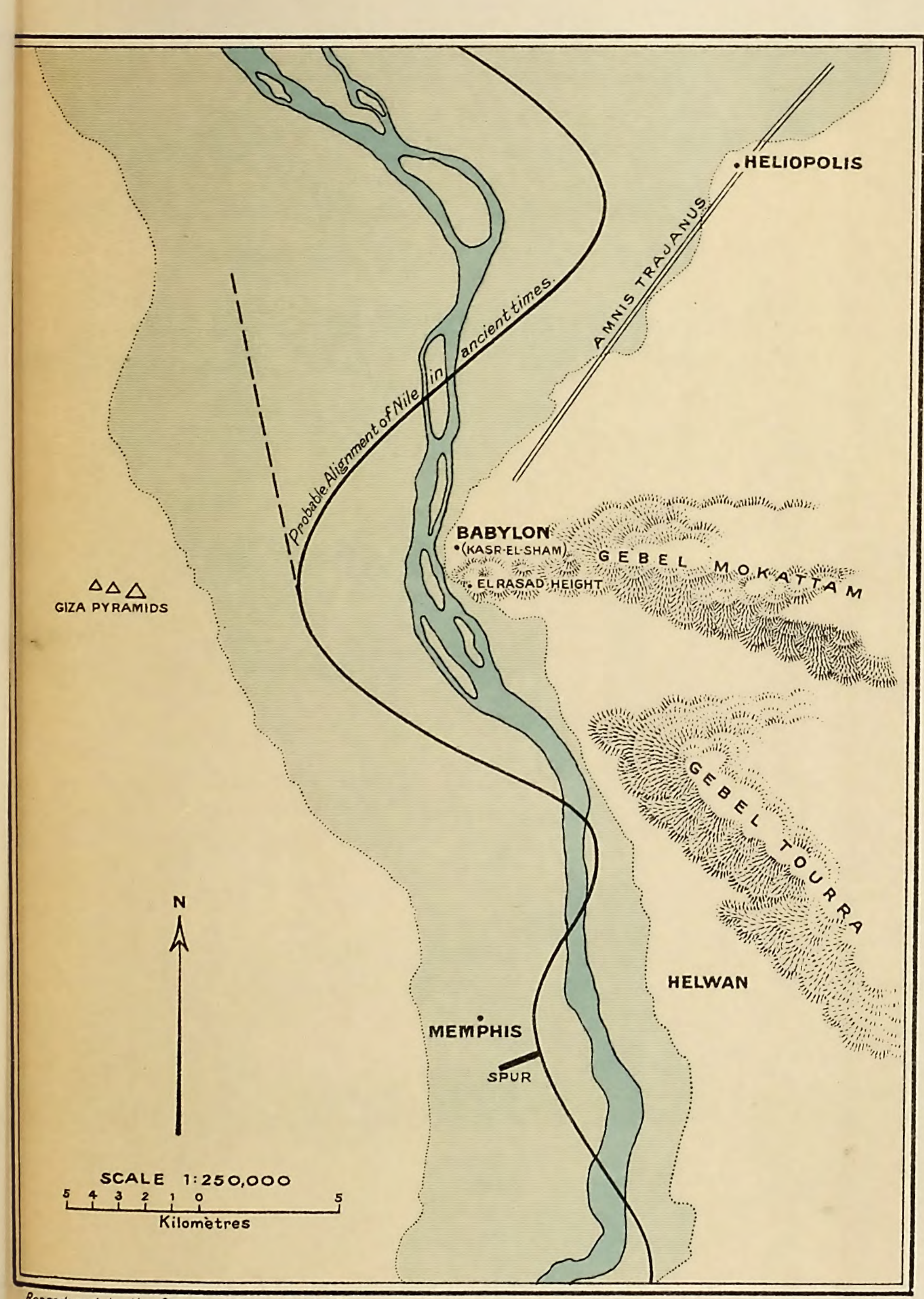
Digitized by Google



Carte d'un voyage au djebel Shaïb, d'après celle du «Survey of Egypt» (éd. 1921).

Digitized by Google

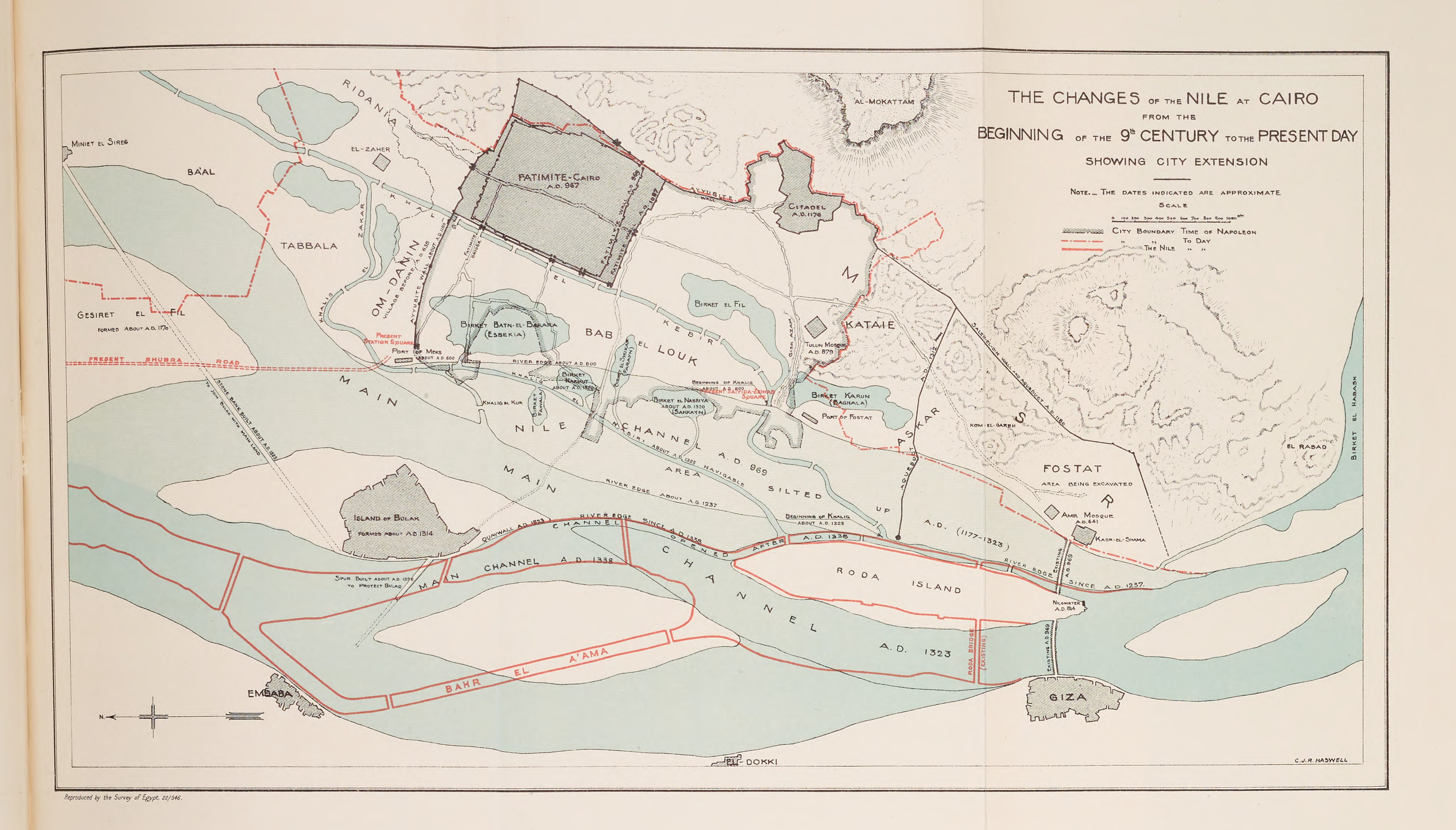
Digitized by Google



Reproduced by the Survey of Egypt, 22/546.

Digitized by Google

Digitized by Google

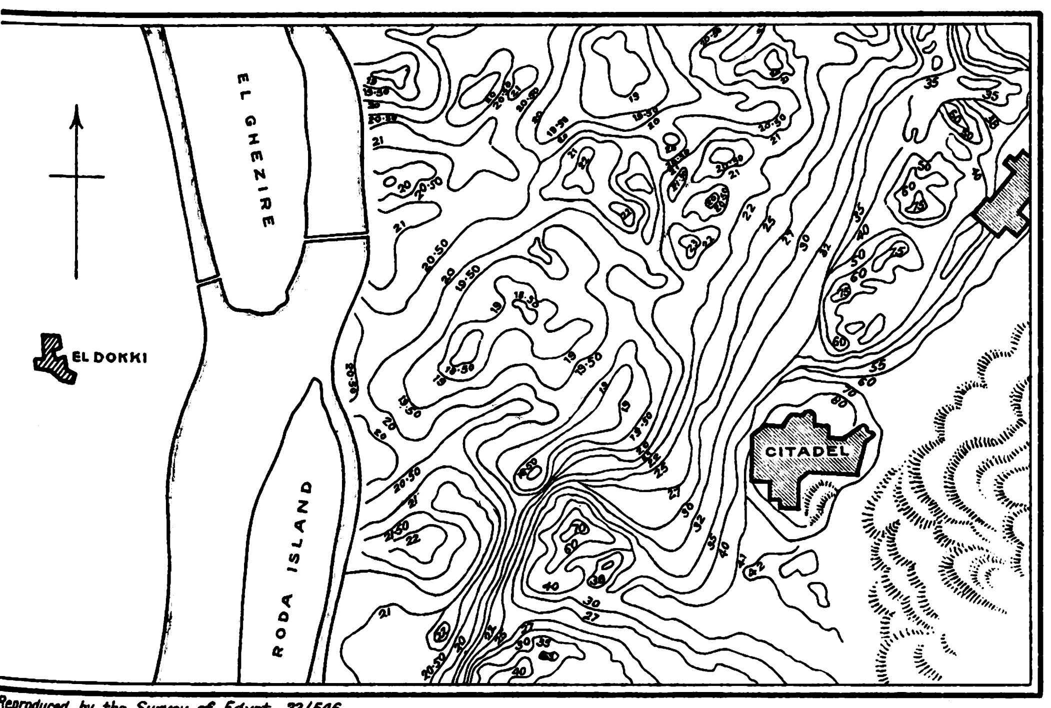


Reproduced by the Survey of Egypt. 22/546.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRACT FROM CONTOUR PLAN OF CAIRO

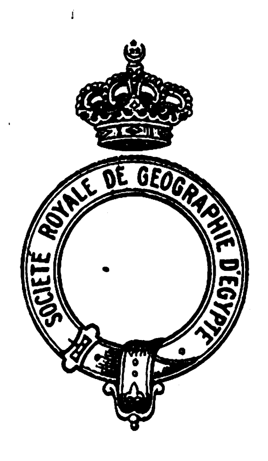


Reproduced by the Survey of Egypt, 22/546.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

EN VENTE À LA SOCIÉTÉ :

	Prix en P.T.
Mémoires :	
G. Jondet, Ingénieur en chef des travaux maritimes d'Égypte. — *Le Port de Suez* (1919) (tome I des *Mémoires*)................	150
G. Jondet. — *Atlas historique de la Ville et des Ports d'Alexandrie* (1921) (tome II des *Mémoires*)..........................	200
G. Jondet. — *Le Port d'Alexandrie : Projets d'amélioration* (1921)...	15
H. Thuile. — *Commentaires sur l'*Atlas historique d'Alexandrie (1922).	15
G. Douin, Lieutenant de vaisseau. — *La flotte de Bonaparte sur les côtes d'Égypte. Les prodromes d'Aboukir* (1922) (tome III des *Mémoires*).	200
J. Raimondi. — *Le désert oriental égyptien. — Du Nil à la mer Rouge* (tome IV des *Mémoires*)........................	(Sous presse.)
G. Foucart et Adolphe Cattaui bey. — *La Société sultanieh de Géographie : son œuvre [1875-1921]* (1921)....................	15

Quelques collections du Bulletin depuis l'origine de la Société (1875) sont réservées aux membres de la Société.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE

D'ÉGYPTE

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE

D'ÉGYPTE

TOME XII



IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE
45, RUE CHEIKH YOUSSEF, AU CAIRE

1923

Digitized by Google

Digitized by Google

TOME XII. — 1er ET 2e FASCICULES.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE

D'ÉGYPTE



IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE
45, RUE CHEIKH YOUSSEF, AU CAIRE

JUIN 1923

Digitized by Google

SOMMAIRE DES PREMIER ET DEUXIÈME FASCICULES :

Digitized by Google

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

PRÉSIDENT :

M. George Foucart
Directeur de l'Institut français d'archéologie orientale.

VICE-PRÉSIDENT :

M. Pierre Lacau
Directeur général du Service des Antiquités de l'Égypte.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

M. Adolphe Cattaui bey.

TRÉSORIER :

Provisoirement M. Adolphe Cattaui bey.

MEMBRES :

LL. EE. Ibrahim Yehia pacha, Président du Conseil des Ministres.
Mahmoud Fakhry pacha, ancien Ministre des Affaires étrangères.
Moustafa Maher pacha, ancien Ministre de l'Instruction publique.
MM. Georges Daressy, Secrétaire général du Service des Antiquités de l'Égypte.
Henri Gauthier, Inspecteur en chef du Service des Antiquités de l'Égypte.
Gaston Jondet, Ingénieur en chef des Travaux maritimes d'Égypte.
C. J. R. Haswell, Directeur général du Service du Tanzim du Caire.
J. Raimondi, Ingénieur en chef du Service des Ponts.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE

CLASSÉS SUIVANT L'ORDRE DES DATES DE LEUR ÉLECTION.

MEMBRES RÉSIDANTS :

LL. EE. Hussein Wassef pacha, ancien Membre de l'Assemblée législative.
Joseph Aslan Cattaui pacha, ancien Membre de l'Assemblée législative.
le comte Sakakini pacha.

MM. Naus bey, Directeur général de la Société générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Égypte.
César Adda, Avocat.
Saleh Gawdat bey.
Marius Schmeil, Fondé de pouvoir de la Caisse Hypothécaire d'Égypte.
F. Pellegrin, Ingénieur.
Garcia de Herreros, Juge au Tribunal mixte d'Alexandrie.

LL. EE. Adly Yeghen pacha, ancien Président du Conseil des Ministres.
Mahmoud pacha Samy, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Communications.

M. le comte César Caprara, Secrétaire général de la Caisse de la Dette publique.

Sir Reginald Oakes, Bart, Ingénieur, Directeur général de la Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases Co.

M. Abd el-Maguid Omar bey, Sous-Directeur de l'École Polytechnique.

S. E. Morcos Simaïka pacha, ancien Membre de l'Assemblée législative.

Digitized by Google

MM. Abd el-Hamid bey el-Sahn, Inspecteur au Ministère des Finances.
John Anagnastopoulo, Agent d'assurances à Alexandrie.
S. E. Boghos pacha Nubar.
MM. André Bircher.
Élie Mosséri.
Idris Ragheb bey.
E. Manusardi, Avocat.
Elias bey Awad, Avocat.
LL. EE. le sénateur Adamoli, Commissaire-Directeur de la Caisse de la Dette publique.
Hussein Rouchdi pacha, ancien Président du Conseil des Ministres.
Abd el-Khalek Sarwat pacha, ancien Président du Conseil des Ministres.
MM. George Cattaui, Attaché au Cabinet de S. M. le Roi.
Raph. Green.
LL. EE. Chahine pacha, Médecin particulier de S. M. le Roi.
Col. Castle Smith pacha, Aide de camp de S. M. le Roi.
Abbas Kamel Daramalli pacha.
MM. Sadek bey Wahba, 1er Chambellan de S. M. le Roi.
Mohamed bey Serour, Avocat.
S. A. le Prince Aly Haïdar Fazil.
S. E. Ahmed Talaat pacha, ancien Ministre de l'Instruction publique.
MM. J.-B. Piot bey, ancien Président de l'Institut d'Égypte.
Toussaint Caneri.
Sir Ibrahim Fathy pacha, K. C. M. G., ancien Ministre de la Guerre.
MM. Mohamed Talaat bey Harb.
le comte Nicolas J. Debbané.
Dr Hafez bey Afifi.
Maurice Cattaui.
Fouad Abaza bey.
Joseph Nahas bey.
Walter Berla bey, Codirecteur du Banco di Roma au Caire.
Prof. D. E. Pachundaki, Directeur de l'Institut royal d'Hydrobiologie.
Dr Ahmed Issa bey.
Dr Englaender.

Digitized by Google

MM. Dr Lotsy.
Fleuri.
Prof. G. Arvanitakis.
Robert Rolo.
Élie Gallico.
Léon Suares.
Hassan Sabry bey, Avocat.
Habib bey Antonius.
Mohamed Mahmoud Khalil bey, Avocat.
Abd el-Kawi Ahmed bey, Ingénieur.
LL. EE. Mohamed Mahmoud Suliman pacha.
Mohamed Choukri pacha, ancien Ministre de la Justice.
Naguib Ghali pacha, ancien Ministre de l'Agriculture.
Ahmed Hilmy pacha, ancien Ministre de l'Agriculture.
MM. Fouad Kamel bey, Secrétaire de l'Assemblée législative.
Ahmed bey Kamel.
Enrico Nahman.
Raphaël Toriel.
le capitaine Varigault.
le baron Robert Pfyffer.
le comte Patrice de Zogheb.
A. W. Jennings Bramley bey, Directeur de l'École de Police.
F. van den Bosch, Procureur général près les Juridictions mixtes.
LL. EE. Abd el-Hamid pacha Moustapha, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Travaux publics.
Mansour pacha Chakour.
MM. Osman Fahmy bey.
Tewfik bey el-Sawi, Chef du Cabinet européen de S. M. le Roi.
S. E. Mohamed Hilmy Issa pacha, Moudir de la province de Gharbieh.
M. Abd el-Hamid bey Badawi, Secrétaire général du Conseil des Ministres.
S. E. Mahmoud pacha Fahmy.
MM. Hussein Labib Eff.
Cherif bey Sabry.
M. Caloyanni, Conseiller à la Cour d'Appel indigène.

Digitized by Google

M. J. Green, Avocat.

LL. EE. Maurice de Cattaui pacha.

Emine Yehia pacha.

Ismaïl Sidky pacha, ancien Ministre des Finances.

Mohamed Moheb pacha, Ministre des Finances.

Mohamed Ibrahim pacha, ancien Ministre des Wakfs.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE

D'ÉGYPTE.

THE ETHNOGRAPHICAL COLLECTION OF THE ROYAL GEOGRAPHICAL SOCIETY CAIRO.

INTRODUCTION.

The Museum of the Royal Society was instituted about 48 years ago at a most opportune time to benefit by the fruits of Central African exploration, and by facilities afforded for the collection of objects, by the expansion of Egypt in the Sudan and beyond it, under the Khedive Ismail Pasha.

The Museum suffered however, like all other old African ethnological collections, by the lack of care taken, apparently, to note the provenance of objects collected : a shortcoming on the part of donors of objects to the Museums in bygone days

Digitized by Google

which has been of great loss to science. It has of course to be remembered in extenuation that the horizon of ethnography, in the development of comparative ethnology, has only comparatively recently become as wide as it is with the growth of knowledge, and the value realised of implements and art work for elucidating racial and cultural questions.

Here, as elsewhere, objects received were very inadequately registered and catalogued : the object vaguely described when its nature was not obvious, never sketched, and the provenance very rarely given. Yet the explorers themselves, the donors or collectors of the objects, were in intimate contact with the (then) Khedivial Geographical Society; addressed its meetings, and one of the most illustrious, Dr. Schweinfurth, was President.

There is evidence also that proper care was not always taken to label the objects properly when the exact provenance was known. Objects bear signs of having been labelled — the tickets pinned, nailed or gummed on — and accident or insects have caused their disappearance. Objects bear numbers — some several — which have no correlative entry in the catalogue sheets (for no book was used) and entries in the lists have no object, sometimes, to correspond with them. The system of placing labels near objects on the case walls has had its obvious consequence in the course of years.

These facts are detailed not in order to belittle the labours of those who amassed and arranged the valuable collections in the cases of the Museum, but to indicate the difficulties which have had to be coped with in cataloguing the exhibits afresh after many years of desuetude, and to account for lacunæ of information in the catalogue.

Digitized by Google

*
* *

The chief donors to the Museum have been, first and foremost, H. E. Mukhtar Pasha, État-Major General of Cairo (who presented the valuable collection of Dervish arms and accoutrements from Darfur, besides other objects from the Sudan, Bahr el Ghazal, Somaliland, Abyssinia, and Northern Uganda); the Italian colony of Eritrea, Col. du Chaillé Long, the Chevalier Santino, General Stone Pasha and Mason Bey. More recently Dr. Innes Bey, Bonola Bey, M. Abib, Mr. G. D. Hornblower, Mr. G. Wainwright, Miss Adair, and M. Paraviccini, have contributed to the collections.

1.

Digitized by Google

LIST

OF ABBREVIATED REFERENCES.

A. Duchesne Fournet, *Mission en Éthiopie*, vol. II.
B. Revoil, *La Vallée du Darrar.*
B_1. Cecchi, *Da Zeila alle frontiere del Caffa.*
C. Schweinfurth, *Cœur d'Afrique.*
D. Paulitschke, *Ethnologie Nordost Afrika.*
E. Bonola, *Le Musée de Géographie et d'Ethnologie*, 1899.
F. Yunker, *Reisen in Afrika.*
F_1. Von Franz Xaver Gayer, *Durch Sand, Sumpf und Wald.*
G. *Handbook to the Ethnographical Collections. British Museum.*
H. Naghtigal, *Sahara et Soudan.*
I. Baker, *Ismailia.*
J. *The Anglo-Egyptian Sudan* (vol. I).
K. *Archives suisses d'Anthropologie générale.*
L. Adaman, *Deutsche Kamerun Expedition* (*Passargo*).
M. Johnston, *The Uganda Protectorate.*
M_1. Johnston, *George Grenfell and the Congo.*
N. Casati, *Equatoria.*
O. Slatin, *Fire and Sword in the Sudan.*
P. Michel, *Vers Fashoda* (*Mission de Bonchamps*).
Q. Oldman (*Illustrated Catalogue of objects*).
R. *Bulletin de la Société khédiviale de Géographie.*
S. Stearn's Sketchbook (original drawings. British Museum Library of Ethn.).
T. Robecchi Bricchetti, *Somalia et Benadir.*
U_1. *Italian List of objects destined for the Geog. Soc. collection, from Eritrea.*
U_2. *État des objets prêtés au Musée par l'État-Major.*
U_3. *Liste des objets reçus* (*Musée Soc. khédiviale de Géographie*).
V. Roscoe, *The Baganda.*
W. Stanley, *In Darkest Africa.*
X. Buchta, *Die Oberen Nil-Lander* (Album of photographs of African types).

Digitized by Google

Y_1. *Annales du Musée du Congo (Musée Tervueren). Ethnologie et Anthropologie.* Série III.

Y_2. *L'État indépendant du Congo à l'Exposition Bruxelles Tervueren.*

Z_1. *Anglo-Egyptian Sudan Handbook (Intelligence Dept.,* 1911).

Z_2. *Report of the Wellcome Research Laboratories.*

B. M. British Museum.

H. M. Horniman Museum, London.

P. R. Pitt Rivers Museum, Oxford.

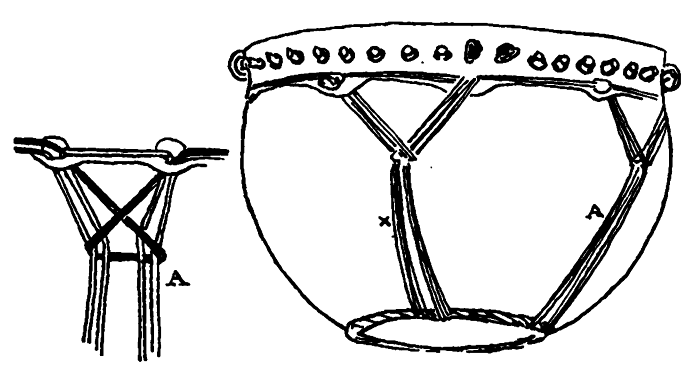
Measurements are given in centimetres unless otherwise stated.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 1.



x Extra lashings

(124)

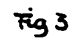
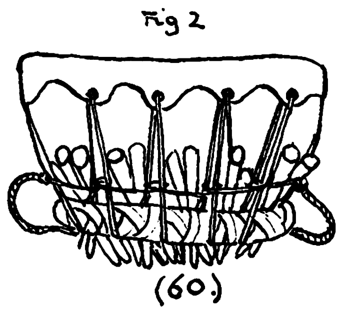
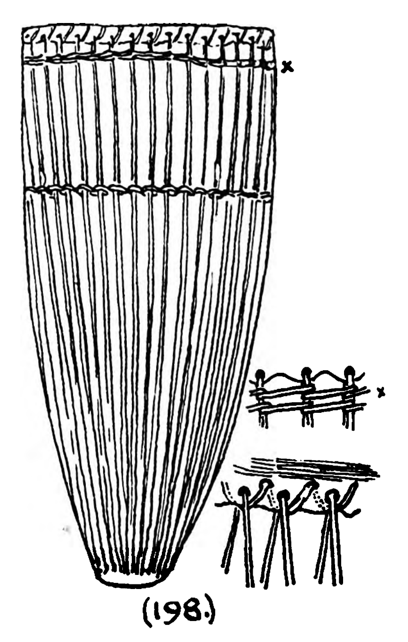

Fig 3

Fig 2

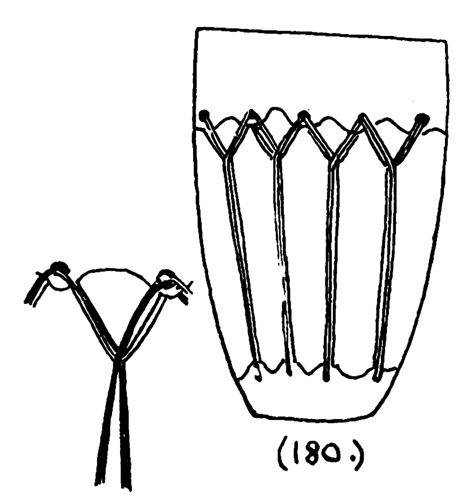


(60.)

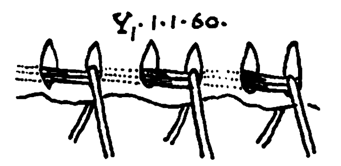


(198.)

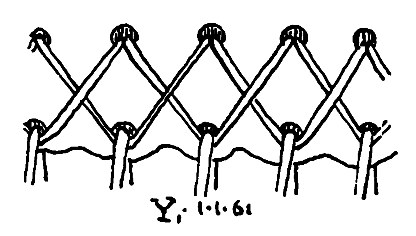
Fig 4



(180.)



Congolese drum lashings



S. of E. 23/182

Digitized by Google

CATALOGUE
OF THE ETHNOGRAPHICAL MUSEUM
OF THE
ROYAL GEOGRAPHICAL SOCIETY OF EGYPT

BY E. S. THOMAS.

MUSICAL INSTRUMENTS.

123. Copper kettle-drum from Darfur (diam. 49 × 32 high). The bottom is perforated with a small hole. The rim is furnished with copper pegs which engage holes in the edge of the leather. The lashings of stout white leather thong are braced over a thong ring under the drum, and are looped zigzag-wise through pairs of holes in the leather margin. Two flat edged oval rings (3 × 4) are set in the plane of the pegs 120° apart through the leather. They have not been used as handles as remains of these, of twisted thong, are fastened diametrically through holes in the leather edge.

The copper is stamped, and bears, cut in Arabic, the inscription «Malek Mohammed Fadl Allah Baliyeh, 1277 (circ. 1862)». — Gift of État-Major.

124. Copper kettle-drum from Darfur (diam. 60 × 35) of similar type and form to No. 123, but flattened and narrowed at the brim (Fig. 1). There are four pairs of rings among the copper pegs. Drum is braced to a hide bracing ring by lashings through holes wide apart passing up and down in W-form. The lashings are pulled together by a thong running horizontally through the holes.

This drum is stated (E., 24) to have belonged to one of the Emirs of Darfur.

Digitized by Google

60. Small kettle-drum of primitive type (diam. 32 × 30) carved out of wood (Fig. 2). The white leather skin is braced over a leather-wound bracing ring of twigs over the base. The tightening is effected by driving in pegs behind the bracing ring, which are strained back by a thong looped about the lashings in pairs. A well-made twisted red leather cord is attached as a handle.

Provenance Abyssinia, being probably the war drum referred to in U_1, 6.

198. Large drum from Magungo (N. Unyoro, Uganda) (diams. 46,9 1/2, height 105) of semi-elliptic section hollowed out of wood (Fig. 3). The leather is bound in position by lashings through holes in the margin and through a stout leather pad at the base. There are two rows of holes in the leather, the upper falling intermediately. The lashings pass through the lower holes, and a thong through the upper holes and under the lashings to relieve the strain on the leather edge. A double row of thongs below the edge of the leather binds the lashings together at each turn. Two stout thongs are twisted round the lashings about 30 cms. down the body.

A stout leather-bound thong handle is fixed near the rim to the thong bands. In the span of the handle are extra turns of binding about the lashings to relieve the tension of lifting. — Gift of Mason Bey.

180. Drum from Uganda of the same type as No. 198 (diams. 36, 22, height 45) (Fig. 4). The lashings are threaded in Y-form, and a second thong passes through the holes and under the angle of the Y between the lashings. There are no thong bands about the lashings.

59. Cylindrical drum (diam. 24 × 41) hollowed out of a log, roughly filed over the surface (Fig. 5). The stout leather faces are braced by thongs laced through edge holes. Three other thongs pass round the body looping the lashings together irregularly to tighten the drum. Each face has a pattern painted upon it in red brown : one concentric circles with radii, the other a multipointed star. A handle of twisted thong is attached axially. A small hole is bored in the drum on the opposite sides of central vertical diameter.

Digitized by Google

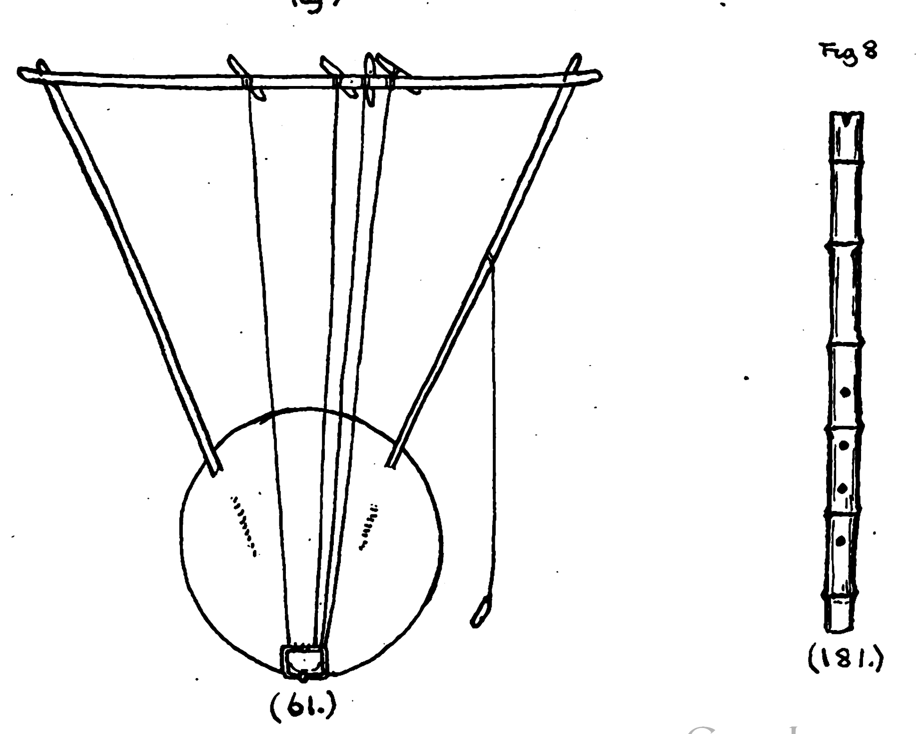
Fig. 5.

(59.)

Fig 6.

(224.)

Fig 7



(61.)

Fig 8

(181.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Provenance probably Massawa littoral (U_1, 9) Eritrea. The cylindrical drum is not characteristic of the peoples of Abyssinia or Nilotic tribes, among whom the kettle-drum and the type of Nos. 180 and 198 above are commoner.

224. Azande harp (straight length of stem 35, of belly 34) with skilfully carved end, surface polished and stained red brown (Fig. 6). The stem curves towards the belly which it meets near the bend. It terminates with a carved head of whimsical expression; flat face and plaited hair. Over the brow are two small copper clamps probably for the insertion of plumes or other decorations. The belly is boat shaped below and of violin form above, with out-turned points, and the neck is socketed into it. The sounding board is of leather which neatly wraps the whole body, extending 12 cms. up the stem to which it has been closely fitted by wrapping it with string (afterwards removed) when moist.

The leather covering is stitched up the back. The five strings (now replaced by cotton thread) are attached to short sticks under the leather.

Five clean holes are neatly bored in the stem, but the pegs are missing.

The leather sounding board has two round holes (2 1/2 cms.) pierced in it diagonally near the margin and is stiffened beneath by a midrib of bamboo(?), the ends lodged between the leather and margin of the belly. The neck is bound with a cord for suspension near the base. — Gift of État-Major.

This type of harp is common in C. and S. C. Africa and the Sudan (cf. R., IX, 1, 2, 122). C. I. 412 and C. II, 29, shew similar Azande instruments, and, F. I. 141, a very similar Nubian example. Its manufacture in the Congo is described Y, I, 1, p. 128 et seq.

61. Lyre (59 height, 47 between arms, 23 diam. of body) consisting of a body formed of a wooden bowl ornamented with incised concentric ring pattern, diverging arms, and a cross-piece (Fig. 7). The sounding board is of parchment stretched well over the belly where it is braced drum-like to a leather ring over the base. The arms pass under the leather and are socketed into the cross-piece. There were eight strings, of different thicknesses, tied to an European buckle fixed to the bowl rim. The

Digitized by Google

other ends are bound round the cross-piece and over wooden pegs. By slipping the pegs round, the instrument is tuned, as in Sudan examples. The strings and lashings are of gut. A plectrum of leather is tied to one of the arms.

Provenance unknown, but the instrument is of Abyssinian (proper) form (A., pl. XXIII). This plate also shews a square bodied lyre.

The oblong, square, and round forms of lyre prevail in the Sudan and among the Nilotic tribes. It is called by various names *kissan, bagana* (Abyssinia), *kurbe* (Dor), *tohmu* (Mittu), *rebaba, kiserka* (Sudan).

181. Whistle, or pipe, of maize stalk from Magungo, N. Uganda (67 cms.) with four holes 1 cm. diameter and 4 cms., apart. A triangular notch at the mouth end (Fig. 8).

This instrument is figured M., II, 663.

361. Whistle of dark yellow cane (25 cms.) closed at one end by the cane knot (Fig. 9). The open end is cut slantwise to an angle on two sides. The rim, below the knot, has been pierced for a string.

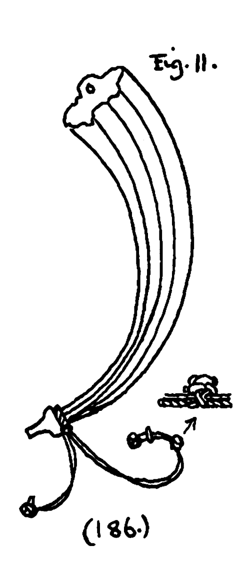
362. Whistle of the same type (25 cms.) but narrower (Fig. 10). Above the knot it is decorated with a cross-hatched zigzag band, with a line of short slanting curves above it. The pattern is ruddled.

U_2 refers to No. 362 as « flûte Magungo », No. 361 bears a label « amulette contre la maladie » in which connection c. p. Z_2.'08, p. 46 which describes a whistle used by the Burun as a charm to cure disease, attract game, and protect from the assaults of wild beasts. It is sometimes tied to a lyre. The Burun wear it slung on their backs.

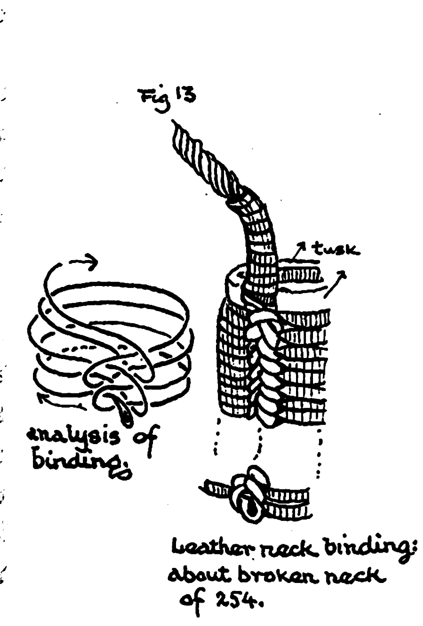
186. Oxhorn bugle from Fazogli, curved length about 42 cms. (Fig. 11). The horn is shaved down into nine concave faces converging as far as the phalange of the incurved conical mouth-piece. The horn is very thin at the mouth. To the neck is attached a baldric of double fine twisted brown leather, bound to it by a plaited lace. One end terminates in a loop between elaborate knots with a slide, the other in a toggle button, so that the horn can be carried on the arm. A label designates this object as a salt carrier

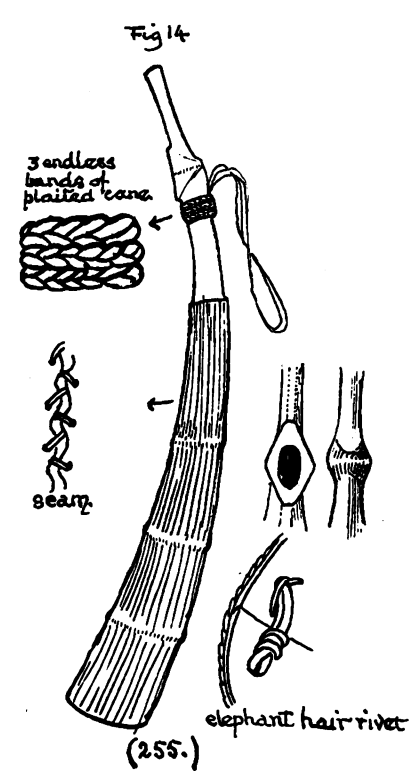
Digitized by Google











Digitized by Google

Digitized by Google

as well as a horn. A hole in the now ragged mouth rim shews that a cap was once attached as a cover when used for salt.

187. A similar horn (curved length 37 cms.), without baldrick. The eight faces are more carefully cut than No. 186 and the mouth-piece is longer.

B. M. has similar objects to Nos. 186, 187, from Abyssinia whence these perhaps came to Fazogli.

252-257 are ivory horns carved out of elephant tusk of types common among Southern tribes where the elephant abounds. Loose labels with the names Bahr el Ghazal, Darfur, and Kordofan lay among them in their case.

252. Ivory side-horn (length 59, mouth 7 1/2 × 6) of rich yellow colour, with transverse ribs (Fig. 12). The raised oval mouth-piece is carved 2 1/2 cms. from the tip.

253. White ivory side-horn (73 × 11 × 10) ridged on the convex side. The raised mouth-piece is diamond shaped with oval hole. The neck is shaped to the mouth-piece, and flattened at the back (Fig. 15). Two leather thong loops are bound on below the mouth-piece with string.

254. Yellow ivory horn (56 × 10 × 8), the top broken off above a neatly bound and plaited thong wrapping (Fig. 13), securing a double lanyard of twisted brown thong to which a leather cap, fitting over the mouth of the horn, is attached. The lanyard extends beyond the wrapping and may have held another cap. The horn smells slightly of snuff. It was evidently used as a receptacle.

255. Large ivory side-horn (89 × 10 × 9 1/2) (Fig. 14) wrapped with leather (string sewn) 57 cms. up from the mouth; evidently after the horn had cracked as it is rivetted with elephant hair in several places near the mouth. Two bands under the leather form ridges which are ornamented on each side with a string pattern of lightly tooled lines. The

Digitized by Google

same pattern ornaments the mouth end of the sheath, the top and the middle. A looped thong is neatly bound on under the side mouth-piece with turns of stout plaited cane. The mouth-piece is diamond shaped with large oval hole. The ivory behind is cut downwards from the diamond edge to a ridge round the neck. The tusk is bevelled in front and ridged behind.

256. Pale yellow ivory side-horn (63 × 11 × 10). The surface is planed round the neck from the sides of the diamond shaped mouth-piece. It is flattened behind and the diamond edges chamfered. The side hole is large and diamond shaped (Fig. 15). The pipe above the mouth-piece is broken off. There are signs that the neck had binding upon it.

257. Pale ivory horn (75 × 12 × 9 1/2). The diamond shaped side-hole has been covered over with a 5 1/2 cms. leather band (the borders leather stitched) probably on account of a crack in the upper part of the horn.

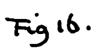
The B. M. examples of side-horns of these types are Dor and Mangbettu. The similar Tervueren examples figured Y_1, I. I, pl. XIII are mostly from the Welle district and Equatorial Congo regions. The plaiting of the neck wrapping of No. 254 is the same work as the binding of the bell from Darfur No. 125 (see below). This horn may be from Darfur therefore (see page 11, line 8).

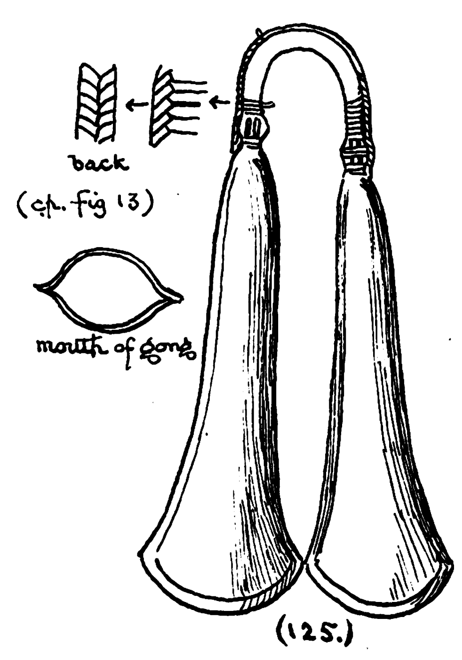
An interesting description of the making of these trumpets is given Y_1, I. I, p. 92 et seq.

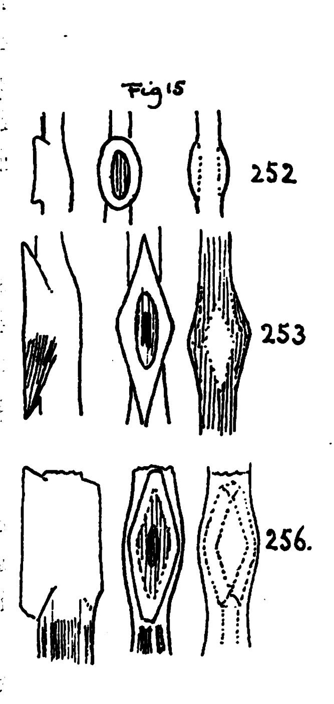
125. Double iron gong (bells 45 high × 17 × 12, and 42 1/2 × 15 × 11) from Gebel Marra, Darfur (55 cms. high) made of bent iron plates with edges welded (Fig. 16). They are united by a curved iron spring. Each is lentoid in section, and has a stout iron rim. At the junction with the gong each end of the spring is of disc shape, with slit holes. Gongs and spring are of a piece. The spring is (was) neatly covered with cane binding plaited along the upper edge.

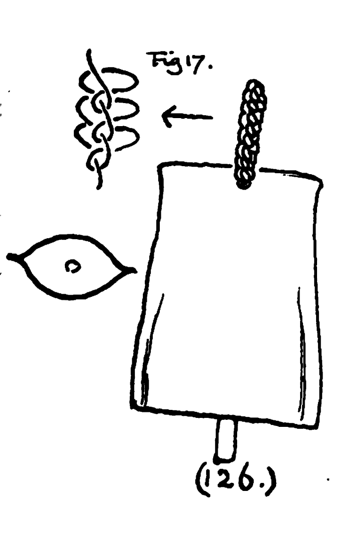
Gongs of this type single and double are common among the Nilotic tribes (Azande example : K., III, 1, 12) and in the Congo where, it is

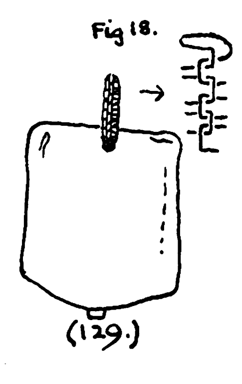
Digitized by Google

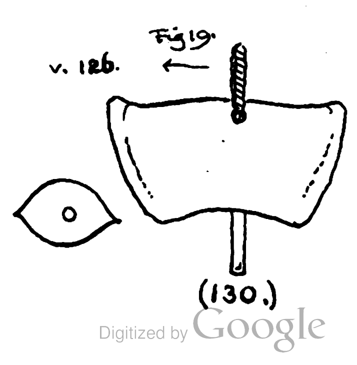






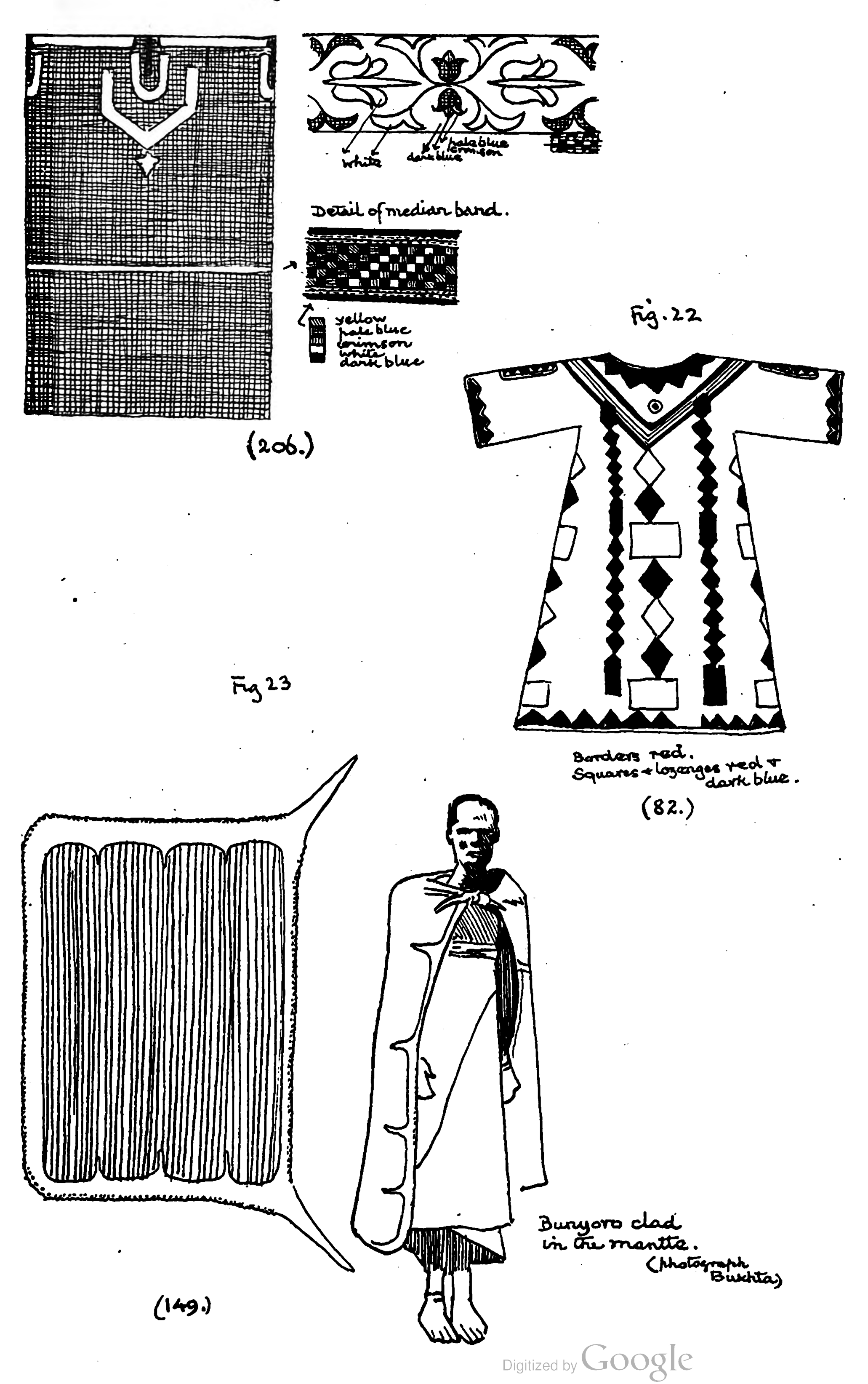






Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

stated (Y_1, I. I. 67), they are struck with a drum-stick. In our example the gongs touch, and emit a loud sound when agitated.

126-130. Iron bells (called cowbells E. 25) from Gebel Marra, Darfur; made of bent plates with edges welded. Through the top passes an iron ring from which the tongue, a rod of iron, hangs. In some cases the ring is covered with leather, plaited on in a kind of blanket stitch (Figs. 17 to 19). The bells are of lentoid section and vary in length from 18 cms. (No. 126) to 7 1/2 cms. (No. 130). No. 130 (Fig. 19) is biretta shaped, the rest oblong in outline.

For similar Azande forms, vide F., I, 382; C., II, 29, and Congo Y_1, I. I, pl. III and IV, and page 31 where their making is described.

FOOD.

The only item under this section is No. 201 consisting of a number of sausage shaped rolls (10 cms. length) hollowed as though rolled on a stick. Apparently made of fine ground meal. Now of a dark honey colour.

Provenance Harrar. Gift of Bonola Bey.

CLOTHING.

206-207 (180 × 112 and 195 × 120). Two dark blue abayas or tobes, women's robes from Harrar. Shaped like an inverted bag open at the top and slit at the corners for head and arms. Arm and head holes are bound at edges with green and yellow cord, and bordered with bands of green red yellow and blue embroidery. Breast and back are also ornamented with bands of embroidery, and a narrow ring of needle-work runs round the skirt about halfway down. The work is of floral design in No. 206 (Fig. 21), and lozenge pattern in No. 207. In both the breast is lined with red material. — Gift of État-Major.

82. A dervish *jibbeh* (111 cms. long) (Fig. 22) of double white cotton stuff on which are stitched pieces of red and blue cotton cloth in lozenge and oblong pattern, with border at neck and hem of inverted triangles.

Digitized by Google

The sleeves are shorter than elbow length. The breast (only) has been pierced by a bullet. The front is smeared with dark stains as though wearer had wiped his sword upon it.

205. Two large fringed coarse cotton shawis or robes (530 × 85 cms.) with narrow red border at each end. From Harrar. — Gift of État-Major.

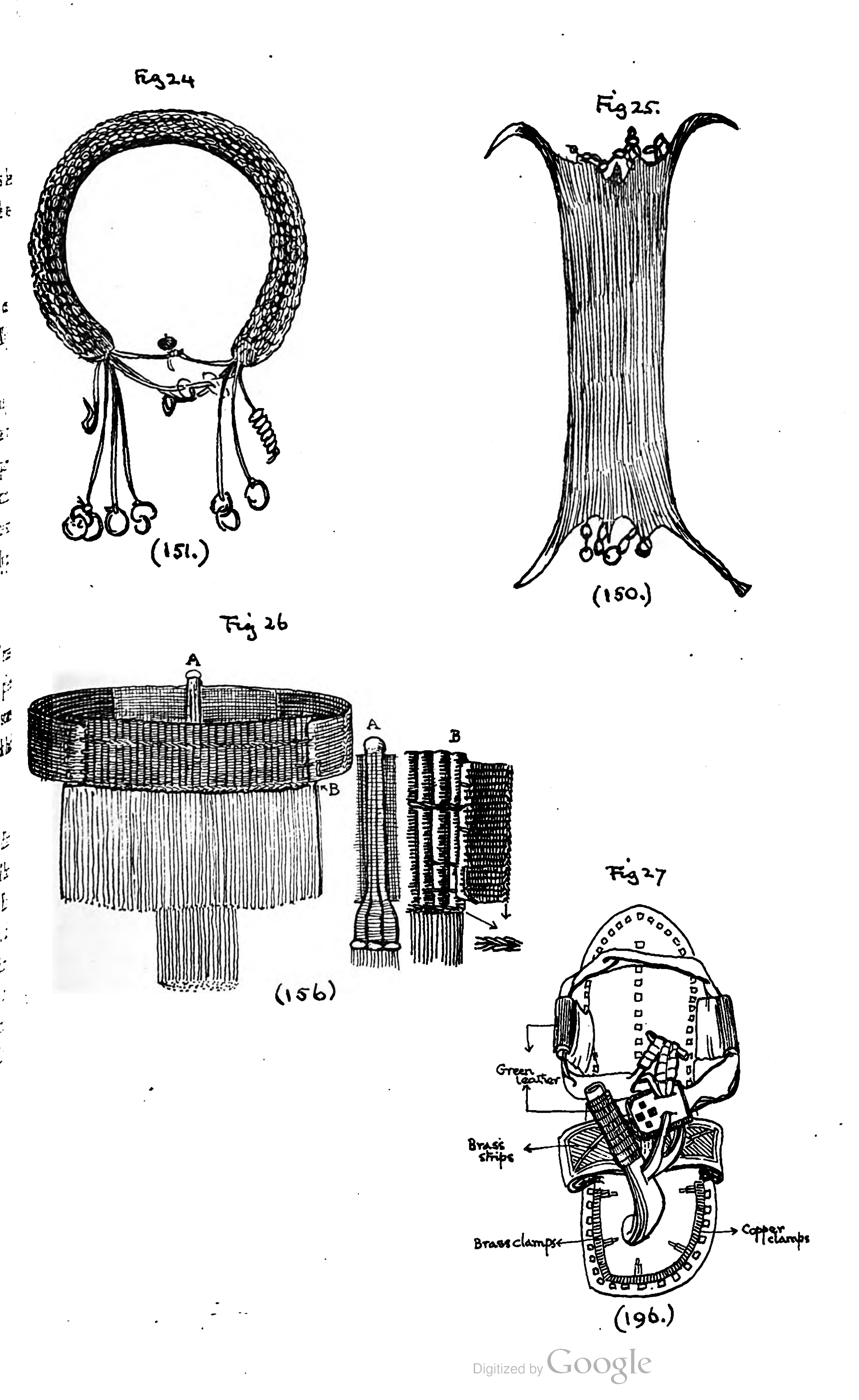
149. Mantle of fine white antelope skin from Unyoro Uganda (129 × 124 cms.) (Fig. 23). The two lower corners are rounded and the two upper prolonged into tie pieces. The leather is soft and finely prepared. The edge is cut into small scollops each carefully perforated. The mantle is composed of four pieces very neatly and finely sewn together. The surface is peeled except for a margin. Bad places have been very deftly patched. — From Magungo, Unyoro, N. Uganda.

146, 147, 148. Examples of bark cloth (M'bugu) from Uganda of russet colour (170 to 200 × 160 to 170 cms.). They are made of several pieces very neatly sewn together and patched in bad places. The surface is scored with fine lines made by the mallet (see No. 161) with which the thick bark is beaten out thin.

151. Belt worn by Acholi maidens (N.-E. Albert Nyanza) 38 cms. diam. × 6 cms. thick (Fig. 24). The core is of grass bandaged with layers of bark cloth bound with string, and covered with cowries in eight rows. Each cowrie is pierced and they are sewn on their backs through the holes, the string being laid along the shell mouths. The belt is shaped like a horse collar. To the ends are attached a number of slender thongs to which are tied iron rings, a small iron bell rattle and a string of cowries. A large seed tied to one thong serves as a button and engages a loop on another thong.

150. Waistcloth of well prepared dark hide (68 × 27 cms.) oblong in form with corners extended into straps (Fig. 25). The short sides are ornamented with loops of iron and brass, of various sizes and makes. A chain unites two of the straps at one side.

Digitized by Google



Digitized by Google

Probably Bunyoro (from Magungo). A similar garment is worn by the Madi (F., III, 430) and by the Shilluk (leopard skin X., 29).

156. Bari maiden's apron skirt (Fig. 26) very strongly and neatly woven and constructed of good ruddled string. It is essentially composed of a belt (76 cms. circumference × 7 1/2 to 8 wide), with string fringe in front and heavy string tassel-tail behind. Forepart is woven of coarse string as weft over finer warp composed of groups of strings which form the apron fringe (13 cms. deep) hanging below. The offtake of the fringe is secured along the belt margin by a border of loop stitching. The sides of the belt are of finer webbing than the front and are made, with the back, separate from the front. They are set with the triple warpthreads horizontal.

The surface is worked over on the outside with vertical lines of loop stitches. The back part of the belt is woven with single strands of the cords which, taken in threes, form the warp in the narrower side areas above described. The thick tail of strings (22 cms. long) is fixed in the middle of the back piece; the threads hang from six string-coiled cylindrical rings with bound rims, united in two rows of three. Each set of three forms a calyx to a stalk composed of the top ends of the strings bound together and securely fastened to the belt, one «stalk» on each side of it. The stalks meet over the upper rim of the belt where they unite under a leather button. Some of the tail threads pass in small groups through little cylindrical iron beads. The belt was evidently sewn up with string on one side after being put on.

This garment is figured F., I, 289. Costume is also worn by Shir (P. R.) (N.-E. Lado border).

157. Similar to No. 156, but with long leather straps behind instead of a string tall (belt 75 cms. circumference × 7 to 7 1/2 width. Fringe 15 cms. strap tails 67 cms.). Work is not quite so fine as No. 156. Five strings are attached to the side piece on one side and pass through the contiguous side of the apron, terminating in knots. These can be drawn tight when the garment is put on.

Assigned by a label to Magungo (Unyoro). — Both aprons probably *gift of Ét* at-Major.

Digitized by Google

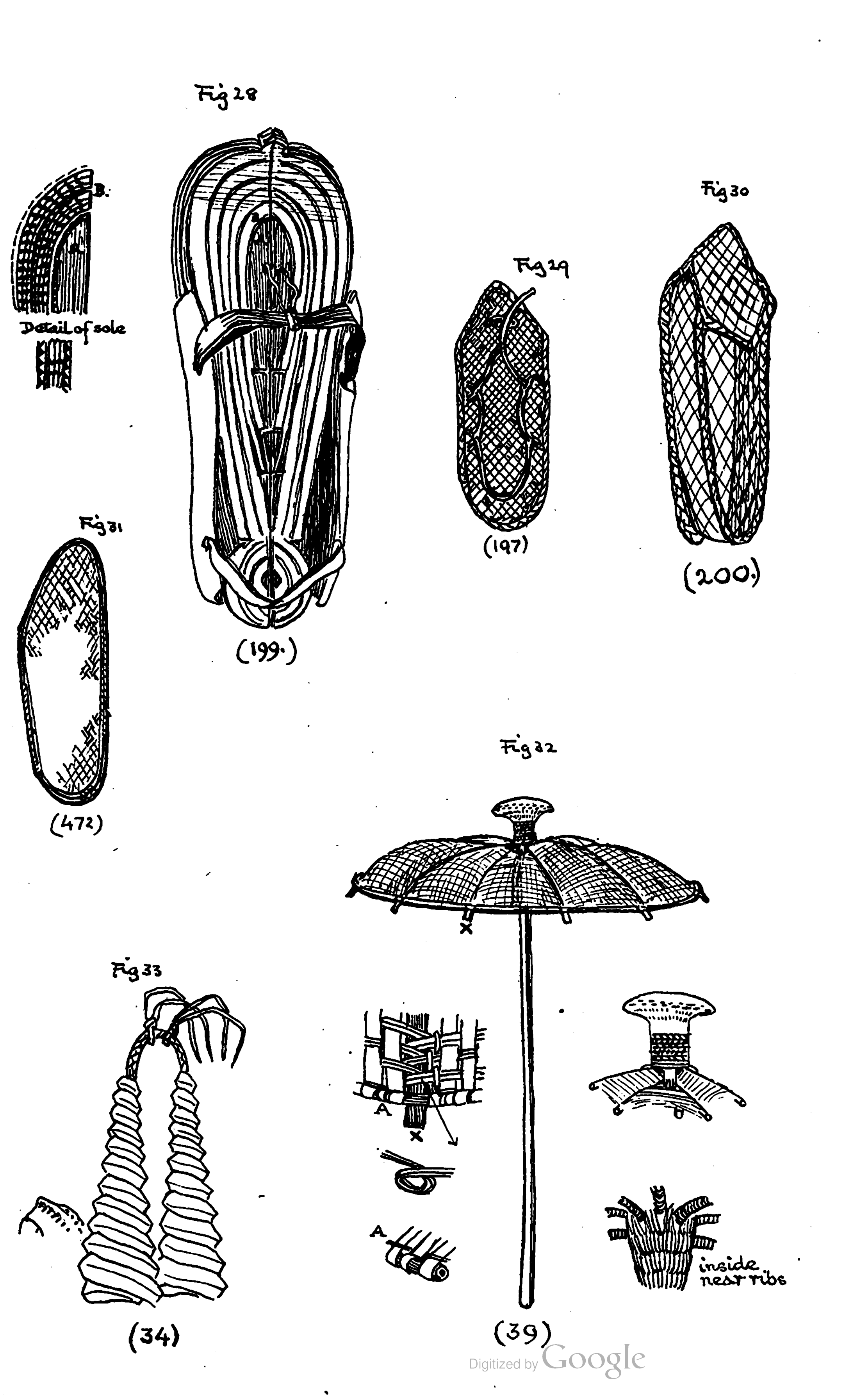
196. Pair of child's leather sandals from Abyssinia (17 cms. long) of complicated construction (Fig. 27). The sole is straight on the inner side and is sewn with fine brass strip. The elongated top of the toe piece is bound with green parchment over and under a brass strip. It is fastened to the heel strap by a double thong, the ends of which pass through a square leather tongue (one end of the heel-strap) and are attached in two bars to a short leather crossbar which lies on the instep. The tongue has four square cruciform holes cut in it and is backed by a thin plate of greened brass. A strip cut out of the heel-strap at the other end is also bound to the short crossbar. The toestrap is ornamented with layers of fine brass strip. The supports springing from the sole which hold the heelstrap are covered at the top with green parchment.

199. Woman's sandal (Somali) (28 cms. long) of white leather, stoutly and beautifully constructed (Fig. 28). The sole upcurves at the toe and is formed of some ten layers of good white leather. The toe is symmetrically rounded and has a small triangular projection in the centre. The heel is rounded to a narrow junction with the sole, and the curve is followed in concentric circles of stitches in the heel. A blackened raised median line traverses the length of the sole. Five bands of stitches run in stepped lines round the sole and the symmetrical figure on either side of the median line left bare of stitches, is coloured brown. The surface of the stitched areas is very neatly and skilfully notched into bands and borders, concealing the stitches completely. The uppers on either side of the instep are formed by wings left uncut upon four of the inner sole leathers. The toe- and heel-straps are of brown leather. The underside of the sandal is sewn in stepped lines of narrow parchment tape, and a line of five deep cut triangles set point to base, ornaments the centre, and serves also perhaps to give resilience and grip to the ground in walking. The lines of stitches follow those on the upper side. Reference U_2, 4.

197. Pair of palm-leaf sandals (28 × 11) (Fig. 29), edges bound with bast : pointed toes and rounded heels.

200. Shoe, roughly plaited of palm-leaf strip (28 × 12 cms.) (Fig. 30). The toe is pointed. Uppers and sole border finished with bast binding.

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

200 A. Same type of shoe, but larger (33 × 12).

Provenance of above Nos. 197-200 A Abyssinia, probably Harrar.

All above examples of footwear are gift of État-Major circ. 1874.

472. Ancient Egyptian sandal (29 × 10) XVIII[th] dynasty (date assigned 1400 B. C.) of bast, plaited slantwise and not at right angles as in the above examples. Edge is formed of leafrib bent and wrapped in leaf. It is much damaged and nothing remains of the toe or heel pieces (Fig. 31).

Gift of G. D. Hornblower, Esq., 1918.

39. Palm-leaf umbrella (57 diam., 102 total height). The ribs are of seven pieces of cane fastened rigidly to the handle forming fourteen ribs (Fig. 32). A warp of double thin grassleaf is looped round these concentrically over which palm-leaf is woven. The point of the stick has a disc-topped knob which is woven over and through the frame with fine basketwork, covering the rib bases where it is finished off with a binding of canvas and string. Two lines of narrow pink-stained cane strips are plaited in forming a cross on both sides of the umbrella surface. A band of the same fine strip, black and pink, is plaited about the neck of the knob.

Provenance Eritrea (Bizen Monastery, Tigré). — Gift of the Eritrean Colony (U_1, 2).

ORNAMENT.

34. Danakil (Afar) ear-rings in the form of double cones (7 to 9 cms. long) of spirally wrapped brass strip united by a cord of plaited palm-leaf knotted inside (Fig. 33). The cords ride over the back of each ear, and a brown leather thong supports the weight and connects them over the head (B_1, 104).

Provenance Assab (U_1, 32).

37. Necklace (26 × 1) of opaque glass beads threaded in vertical rows of three (a red between two white) horizontally between two strands of fine twisted leather (Fig. 34). A small white-spiralled dark brown triton shell forms a toggle at one end to engage a loop at the other.

Probably Danakil (D., pl. V).

Digitized by Google

38. Necklace (50 cms.) of large *multifiori* venetian glass beads mostly opaque, interspersed with coloured glass facetted beads (Fig. 35). It carries a small oblong leather pectoral (amulet?) of fourfold brown leather tightly sewn up, ornamented with a double hour-glass pattern worked in red yellow white and black beads, on one side.

Provenance Eritrea? (not found in U_1). Perhaps Somali (B_2, 47).

36. Necklace (24 cms.) of shell and beads (Fig. 36). The three spacers are of long oval pieces of white shell through which six rows of beads are strung. The beads are opaque red glass with two large white beads in the centre of each of the twenty-four short rows formed by the spacers. Outside the spacers on each side the six beaded strings are gathered to a knot. The thread is of twisted fibre.

Provenance Eritrea : probably Danakil (D., pl. V).

106. Bangle of ivory (7 1/2 and 6 1/2 diam. × 3 1/2) cut out of a section of tusk (Fig. 37). The surfaces are concave meeting in an edge. This ornament is worn by both Shilluk (F., 1. 264, and X., 29) and Dinka (B. M.).

192. Five ebony bangles (diams. 7 1/2 and 8 1/2 × 1 1/2) flat topped and phalanged. They are smooth finished but roughly shaped, inner and outer rings not being concentric.

Provenance Fazogli (Fang or Jebelawi?).

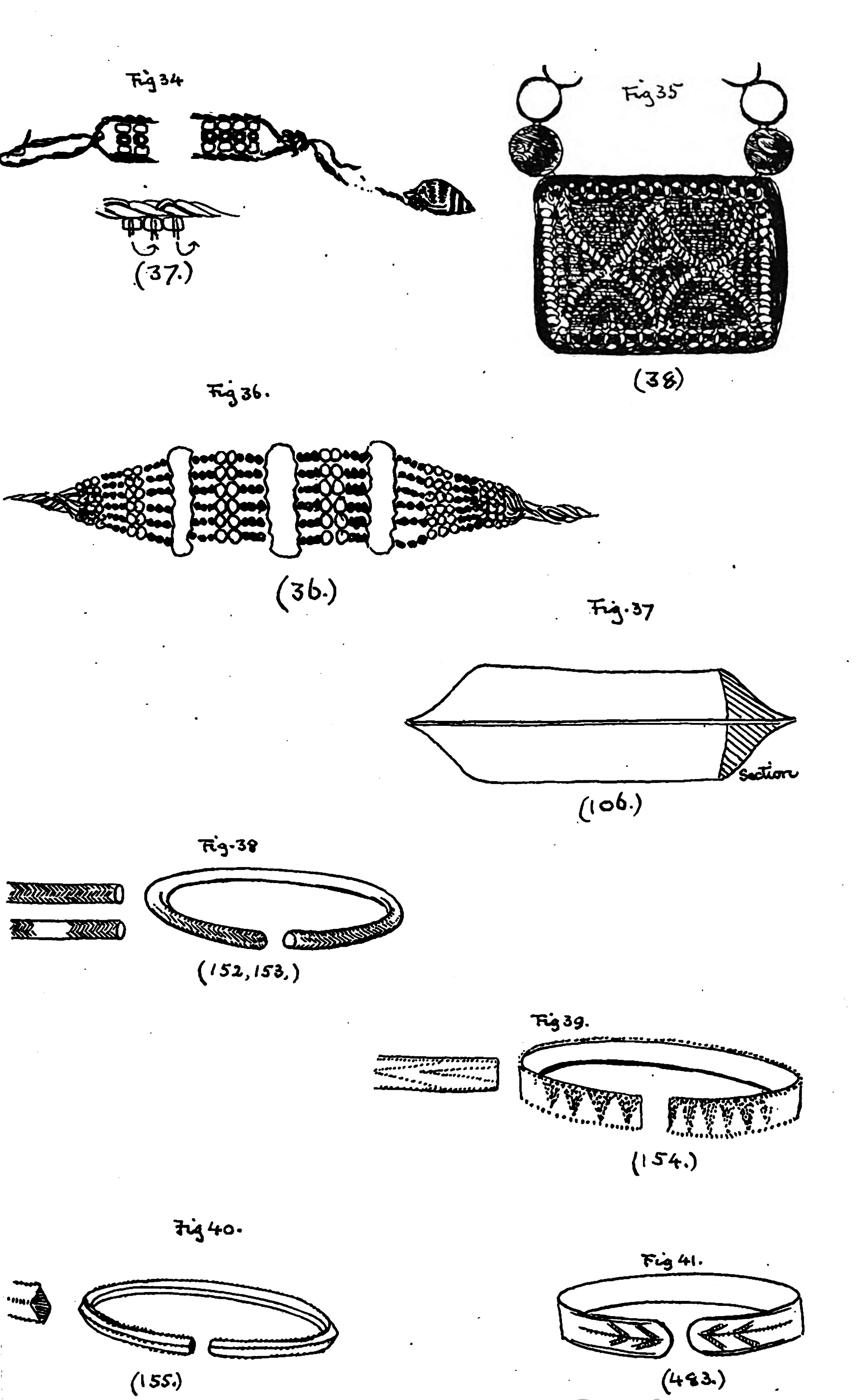
152. Twenty small bracelets (4 1/2 to 5 1/2 diam.) ten of copper- and ten of similar brass wire (Fig. 38). The wire is bent into a circle with ends almost touching. Ornamented with triple lines of fine parallel cuts forming groups of zigzag pattern.

Provenance probably N. Uganda.

153. Eight similar brass bracelets.

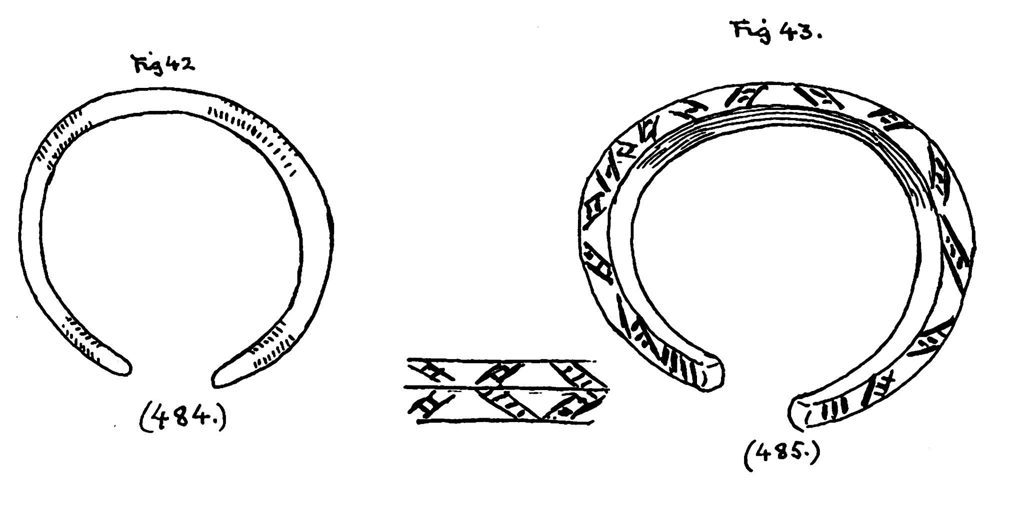
154. Three bracelets (diam. 5 1/2 × 5 to 7 mm. wide) of flat copper band, the ends slightly separated (Fig. 39).

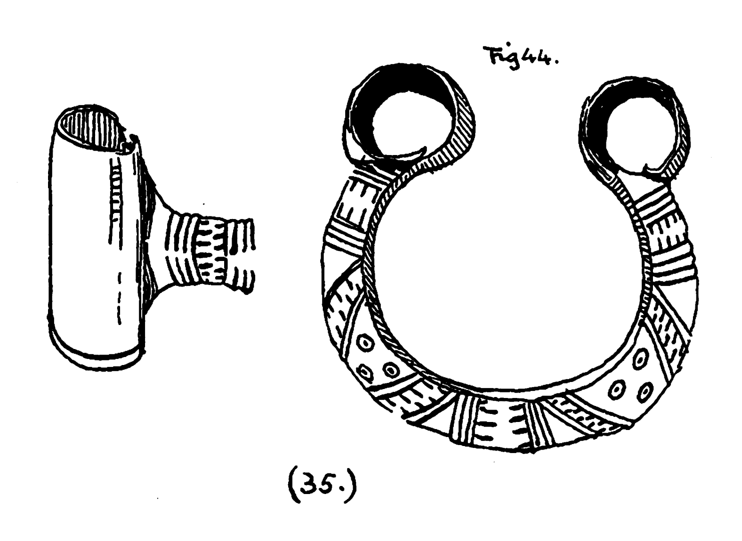
Digitized by Google

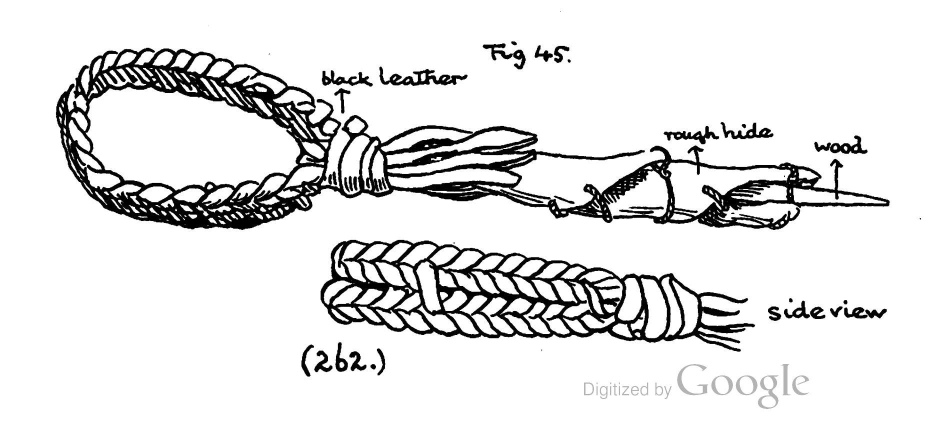


Digitized by Google

Digitized by Google







Digitized by Google

Digitized by Google

Edges are imbricated and outer surface ornamented with punched patterns : consisting in two of them of triangles and in the third of chevrons.

Provenance probably N. Uganda.

155. Two brass wire bracelets (5 cms.) of diamond section, ends slightly separated (Fig. 40). The three exterior edges are imbricated. One has a dotted line ornament along the surface.

Provenance probably N. Uganda.

483. Bracelet (5 1/2 diam. × 1 wide) of flat bright iron band; ends bent round not meeting (Fig. 41). Ornamented with a lightly incised line of hatched chevrons, and a hatched circumferential central line.

484. Oval bracelet (7 1/2 diam. × 6 × 6) of round iron tapering to the ends, which do not touch (Fig. 42). Ornamented with irregular triple groups of incised transverse lines.

485. Irregular oval bracelet (7 × 6 1/2 × 1) of rhomboid section, ends not meeting (Fig. 43). Ornamented on the outer faces with deep roughly incised and formed zigzags : the pattern on the two faces forming diamonds together in places. Ends scored with vertical lines.

Provenance of Nos. 483-485 probably N. Uganda (Unyoro).

35. A pair of heavy brass bracelets of solid metal (Fig. 44) oval in form (9 to 9 1/2 external diam. 7 1/2 internal diam., depth 2 1/2). Ends are separated 3 cms. Ends of bracelet widen and expand into flat plates springing from inner surface. These are curved back into tubes. Bracelet is triangular in section. Outer surface is ornamented with incised bands and bends and ring centred lozenges. The pattern is not identical on the two bracelets.

Provenance Assab (Danakil) (D., VIII; B_1, 108).

262. Arm ornament made of two plaits of thin strips of buffalo hide, sewn together at intervals and bent to form a flat oval ring (Fig. 45). The ends are bound upon a stick covered with a twist of rough skin stitched


Digitized by Google

up with string. The object is thus racquet shaped. Total length 32. Ring dimensions 6 × 11 × 4 deep.

Provenance Magungo, N. Unyoro, Uganda. Labelled «buffalo hide bracelet used for a game».

ARMOUR AND WAR-DRESS.

62. A suit of chain mail of early norman type (Fig. 46). The short sleeves are intact, but lower part much torn. External dimensions about 100 × 60. It is formed of rows of flat steel rings alternately uniform and rivetted, dimensions 16 to 18 and 14 to 16 mms. diam. respectively. The ends of latter are beaten out and rivetted in one, two or three places. Mail is edged with smaller rings and the neck has a «roll» collar of 5 mm. ring mail. The rings are stamped with *guilloche* pattern on one side for the most part, and on the other with an Arabic charm inscription of at least two types. That most commonly occurring appeals to the «hollow rings» as a protection against weapon strokes and curses, but the text cannot be made out clearly owing to the overlap. The inscribed links are mostly at the back of the mail. Some of the many rents and holes in the mail have been patched with wire, string, and poor links.

This mail, which belonged to a Darfur Emir (E., 25), and all the following examples under this section are stated to have been taken at the battle of Manwashy, Darfur, 1874.

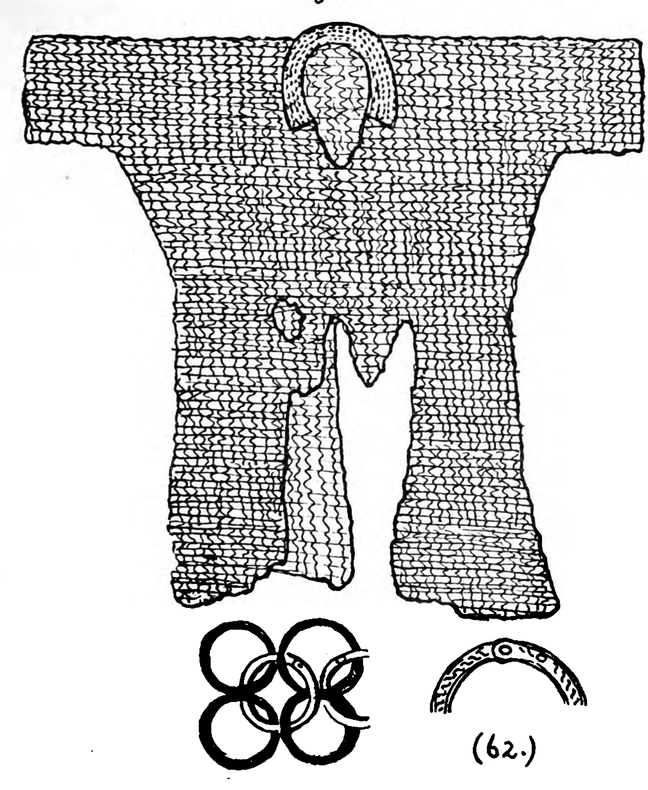
487 (1-24). Twenty-four coats of chain mail (Fig. 47) probably from Darfur (battle of Manwashy). The majority are rusty, but most of them are in good condition though none are quite free from holes and rents. One (No. 7) is bright and appears to have been of recent manufacture.

The coats vary in width from 74 to 120 cms. and in length from 85 to 115 cms. On the average they are broader than they are long.

The smallest is 74 broad by 87 (No. 15) and the largest 110 broad by 115 long (No. 12). The rings of six of them are flattened, the rest are round. All are single rivetted. Only two (Nos. 11 and 13) have no obvious collars. In four (Nos. 1, 5, 19, 21) the collars are of the same sized rings as the coats. In six (Nos. 2, 7, 8, 10, 20, 23) the collars of small

Digitized by Google

Fig 46.



(62.)

Fig 47.

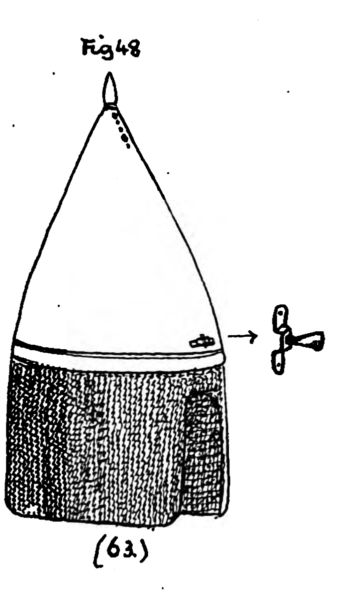
Sleeve of N°22

(487. N°6.)

Digitized by Google

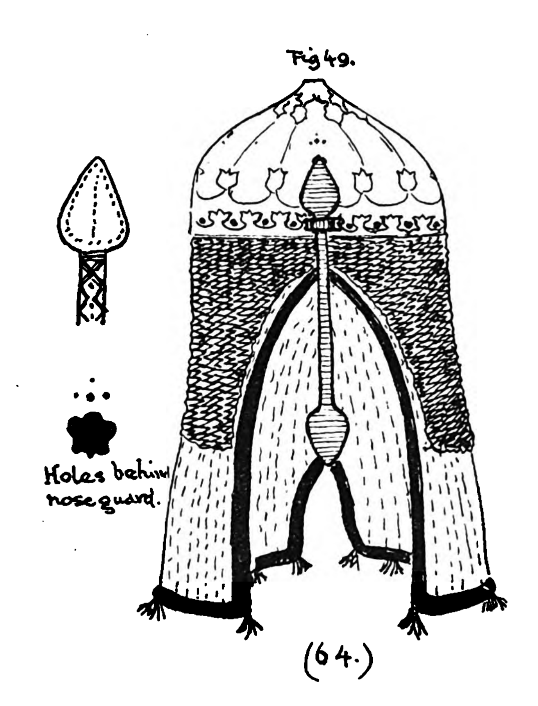
Digitized by Google

Fig 48



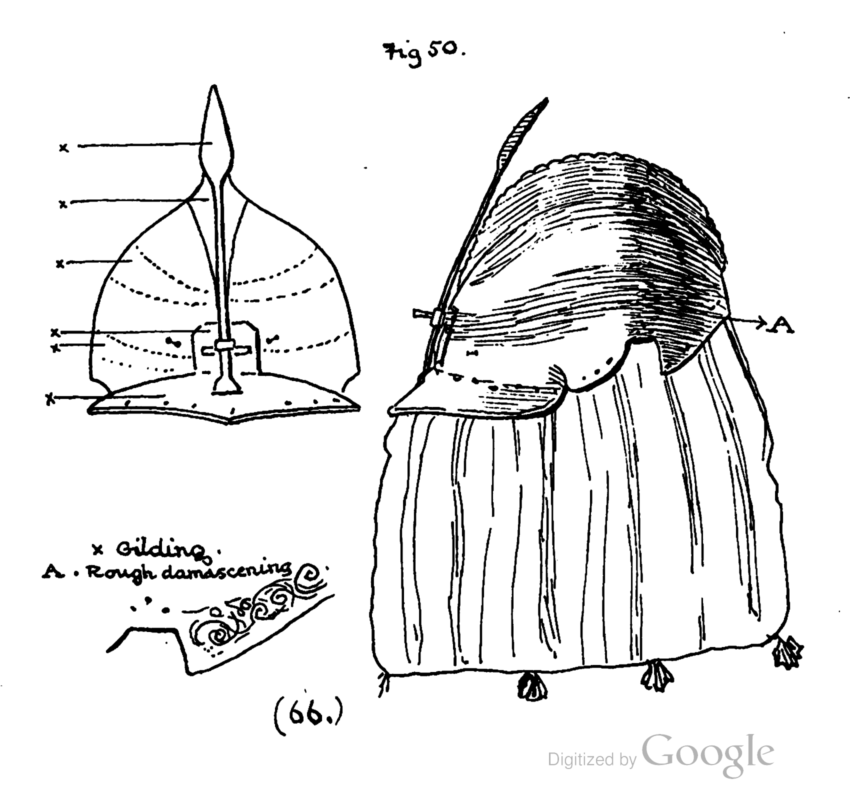
(63.)

Fig 49.



(64.)

Fig 50.



(66.)

Digitized by Google

Digitized by Google

rings are narrow, in the rest (the majority) they are some 5 to 8 cms. broad and « rolled » in form. Six of these are edged with small brass rings (Nos. 2, 3, 9, 16, 18, 24). The coat rings vary in size from 12 mms. to 6 mms. (the average about 9 mm.) and the oval collar rings from 4 × 5 mms. to 8 × 9 mms. (the average about 4 1/2 mm. by 5 1/2). In No. 22 the skirt and sleeves are edged with a deep border of small links like the collar.

63. Heavy conical round gilt-steel helmet (Fig. 48) with spike (20 × 1/2 diam. × 30 high). Noseguard is missing but screw-clamp is *in situ* at the rim. The helmet is made in three pieces, the rim being rivetted to the two welded halves of the casque. A fringe (14 cms.) of fine 5 mm. chain mail hangs from the rim. It is open in front and divided behind. Holes in front and behind near the spike, now rivetted up, have doubtless served to carry plumes.

This helmet is of norman type and may have gone with the mail No. 62.

64. Heavy steel flat domed helmet (23 diam. × 14 high) of beautiful design and proportions, with arabesque pattern in relief on the surface (Fig. 49). The spike is missing. The curved nose-piece works in a clamp and has a spade head at both ends. The sides and front of body are pierced for plumes. The rim is ornamented with a damascened band punched and cut into patterns and rivetted on. Wire-wrapped rings fasten a 15 cm. fringe of chainmail to the casque. The helmet is thickly quilted inside, the padding extending into flaps over the shoulders, to which the fringe is sewn. Pompons of red and pale blue edge the quilting which is bound with green stuff.

65. Plain rimless round-domed spiked helmet (otherwise of same type as No. 64) apparently beaten out of a single plate (diam. 21 1/2 × 16 high). The spike is based on a rosette. Noseguard is spade-headed at both ends. A fringe of coarse bent linked mail (14 1/2 cms.) is at the sides and fine rivetted link mail (9 cms.) at the back. The helmet is quilted with shoulder flaps as in No. 64, which are covered with blue and red striped silk.

Digitized by Google

Three large crimson pompons are sewn to each side. A loop of silk cord is attached inside for suspension.

66. Steel gilt and damascened helmet clearly European, and stated (E., 25) to be Portugese (Fig. 50). It is shaped to the head and crested, with a peak in front pierced for noseguard, which is arrowshaped. Gilding and damascene work roughly executed, extend in bands over the surface of helmet peak and crest which is scolloped, cock's-comb wise, on the top. The peak has been pierced for the attachment of quilting with shoulderflaps as in previous examples. Quilting is covered with red and blue striped silk. Four dark crimson pompons below each flap. Surface of quilting much worn.

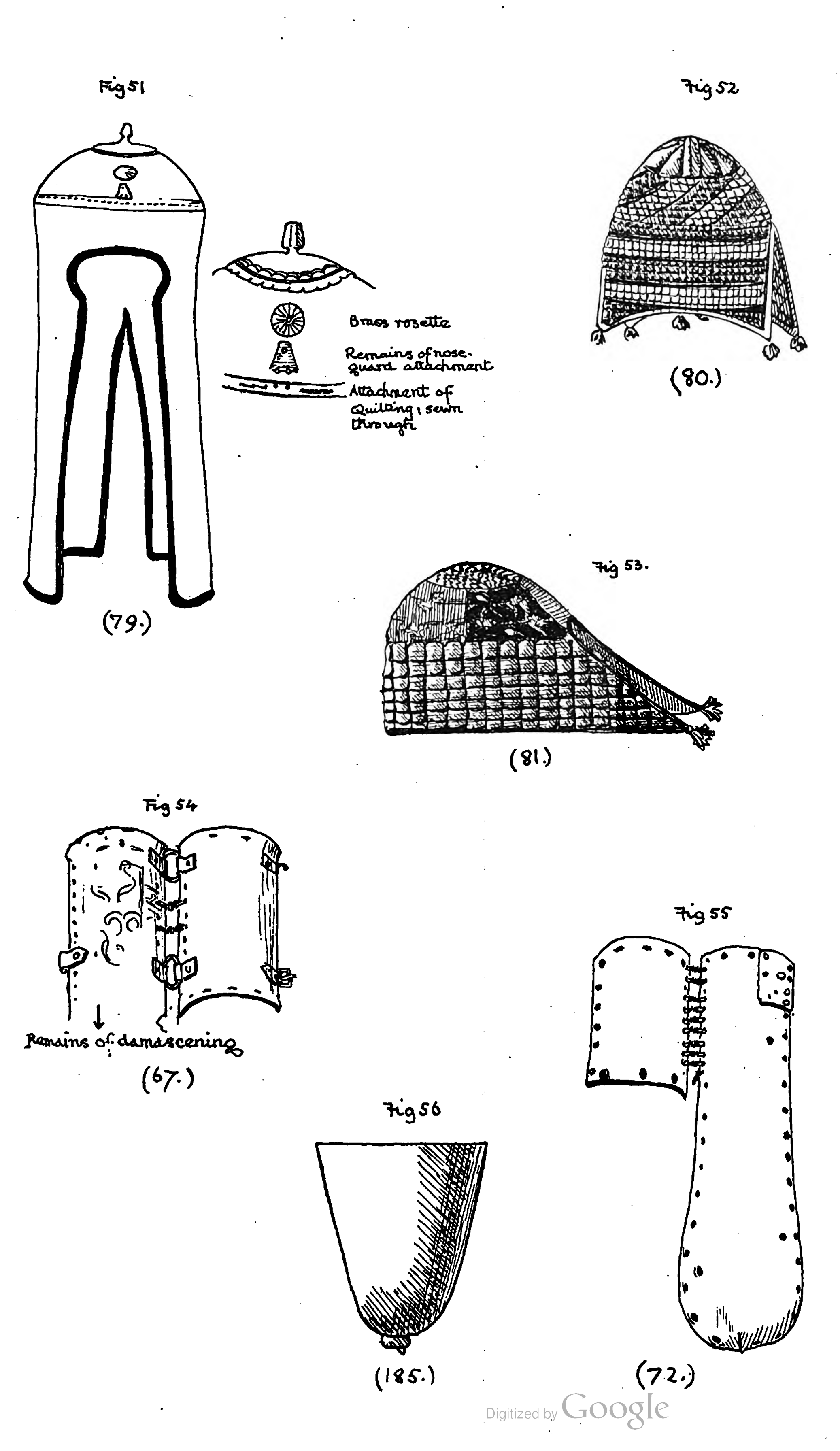
78. Iron tinned shallow domed casque (20 cms. diam.) with cylindrical iron rod fixed through brass centre plate. Noseguard missing. Quilting and shoulder flaps as in above examples but of much greater length. Quilting is covered with striped brown and maroon material and edged with indigo strip.

79. Casque of similar form to above, but more domed (Fig. 51). A knob replaces the spike, rising from a scollop-edged plate with incised zigzag lines round it cut upon the casque surface. The noseguard is rivetted to the helmet. Over it is a brass disc with incised rays. Shoulder flaps of same form as above.

80. Quilted head-dress of padded cotton (Fig. 52) conical in form (29 cms. length). The crown is covered with mauve silk at the top, the rest of it (with the two shoulder flaps) with grey, yellow-green and mauve flowered silk, the prevailing effect being green with mauve stripes. Pale blue edging with six crimson pompons.

81. Thickly quilted helmet of print and plain cotton stuffs (Fig. 53). The neckpad runs forward into long points tipped with blue and white pompons. The crown is covered with patchwork of flowered cotton material. The edges are bound with indigo stuff.

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

67 to **72** are iron brassards varying in length from 32 to 35 cms. The guard extends to the elbow, and has a hinged piece to fasten at the wrist with straps. No. 67 (Fig. 54) is chased and No. 71 has chain mail at the wrist end. Nos. 67 and 72 alone have wrist piece attached (Fig. 55). All are perforated round the edge for mail attachment. Several are rivet-patched. The chasing on No. 67 consists of much effaced Arabic characters and floral scrolls with border of Arabic letters.

UTENSILS AND FURNITURE.

A. — HOUSEHOLD VESSELS.

184. Approximately hemispherical bowl of rhinoceros horn (10 diam. × 5 high) neatly smoothed and turned to about 2 mm. thickness at rim.

185. Turned rhinoceros horn cup (9 1/2 diam. × 9 high) semi-elliptical in long section (Fig. 56). The stand is broken off short.

These two objects are stated to be from Fazogli (E., 25) on the Abyssinian border. Horn cups are also used by the Abyssinians (A., XVIII). The belief that rhinoceros horn has the property of neutralizing the effects of poison is prevalent in Africa and wellknown.

264. Round bowl of black ware (13 1/2 diam. × 12 1/2) roughly globular in form (Fig. 57). Surface is grey black, mat and uneven : partially smoothed. The rim is rounded outside and recurved inside. The bottom is round; inside surface streaked longitudinally with slightly indented stick-marks.

265. Bottle or vase of blackware (diams. of body and mouth 15, 8 1/2 × 15 1/2 high) well made and shaped, with a higher polish than No. 264 (Fig. 58). The lip is recurved inside and rounded outside. An edged band encircles the base of the neck, with hatched lines on both faces. The bottom is rounded, and surface fairly smooth though striated horizontally.

Both the above vessels are typical Uganda ware, but these examples must be milk-bowls of the Akka pygmies (U_2, 79) brought by Col. Long from Uganda.

Digitized by Google

261. Beaker (6 1/2 diam. × 17 high) from Uganda of rich black highly glazed ware (Fig. 59). Almost cylindrical in form, the vessel tapers in thickness towards the rounded rim. The rim surface is plain for 2 1/2 cms., as is the rounded base. Below the plain collar is a narrow crosshatched band. Between it and the polished base the area is divided into two bands in which are large chevrons pointing in opposite directions in the two bands; chevrons being alternately crosshatched and left polished. A very beautiful example (unfortunately damaged) of the high standard of skill displayed in the craft.

To obtain the lustrous black polish the pot is held on a stick over a fire of dry plaintain leaves and grass which produce a pungent highly carbonaceous oily smoke which penetrates the clay pores and gives a fine hard black glaze which takes a high polish when the surface is rubbed with bark cloth (V., 402).

225. A yellow ivory vase (Fig. 60) shaped out of elephant tusk cut in at base to meet the deeply fluted conical foot (mouth 12 1/2 × 10 1/2; base 12 × 10; height 41 1/2).

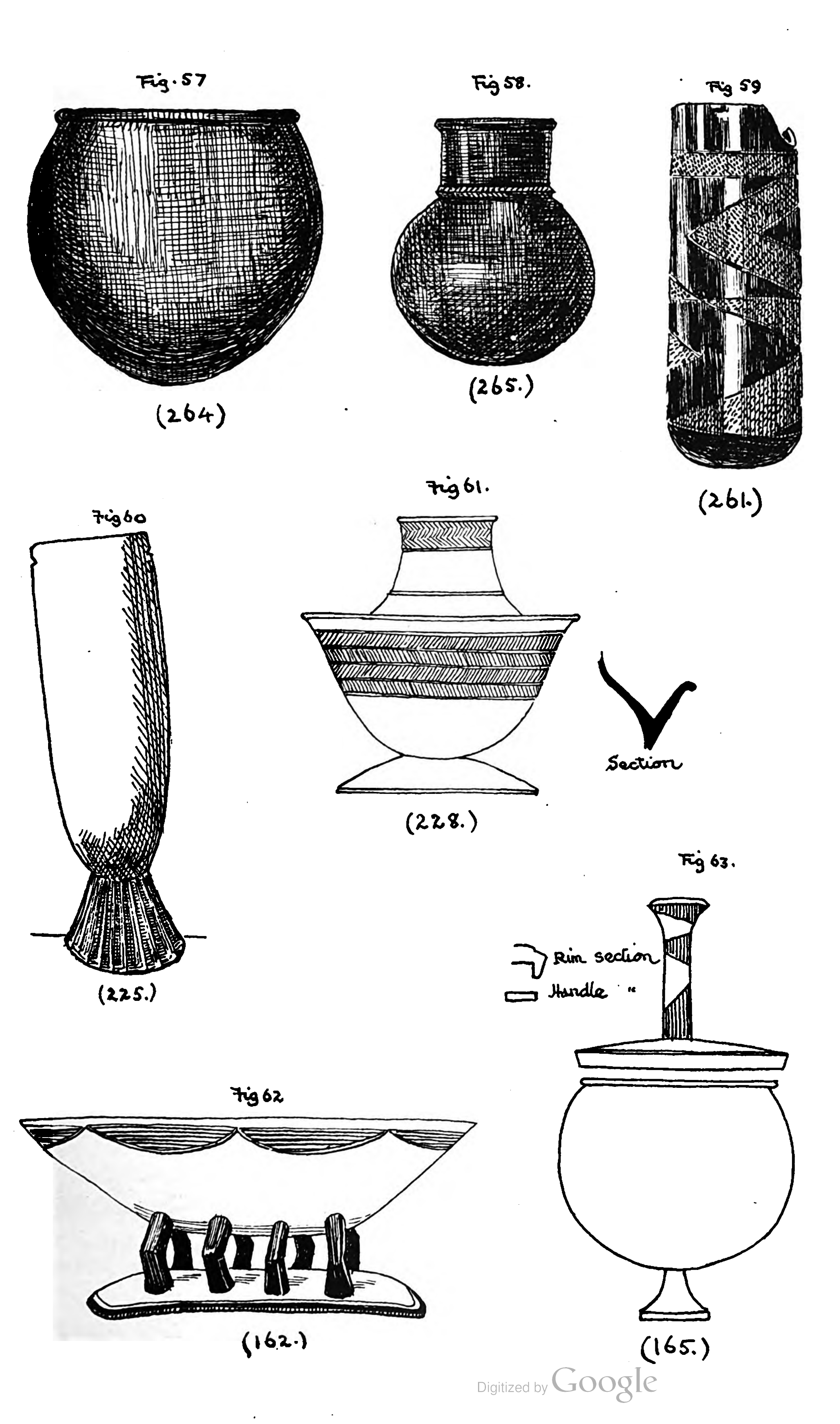
Provenance Zande (Nyam Nyam).

228. A curious vessel of light wood carved and polished brown red (Fig. 61). Shape is that of a pot in a deep basin with a foot; all carved out of one piece; thickness being 1/2 cm. or less. The basin rim has been cracked, rivetted with wire and rebroken. The rim of vessel and basin are outcurved. The neck is ornamented with three bands hatched in alternate directions. Surface of basin a little below the rim is similarly hatched with plain spaces between the bands (total height 26; diams. of vessel and basin 9 and 26; basin 15 1/2 high).

Provenance unknown. G. 205 figures pottery vessel of this type from Uganda.

162. Large oval wooden bowl (54 cms. long) supported on eight outbent legs springing in two lines from a wooden base (Fig. 62). All carved out of one block. A wave pattern shaded with blackened cross lines under the rim. The legs and rim of base are also blackened.

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

The type of vessel is produced by Uganda peoples and the Acholi, the number of legs varying.

Provenance probably Magungo, N. Uganda.

163. Spherical wooden milk bowl with wide mouth (16 1/2 diam. × 15 high).

The small concave-conical foot is rounded beneath so that it does not stand. It is marked beneath with a black cross.

Provenance Magungo, Unyoro, N. Uganda.

164. The cover of above; flat concave-conical in shape with an insloping phalanged rim which fits the bowl very accurately. The cover has been so carved from the block that the core is in the centre : from which the flat handle springs tapering upwards in thickness. The bowl and cover, carved of good timber, are beautifully shaped and finished. The lid is much damaged by worming.

165. Wooden bowl of more oval body and rounder bottom that No. 163, with flat lip (height and diam. 16 1/2 cms.) (Fig. 63). The small foot is strongly outcurved and flat beneath. The cover is almost flat with a straight incut phalanged rim, which fits the bowl very accurately. The handle is flat and straight-edged, curving outwards and cut to an edge at the top. The whole has been very accurately cut so that the handle (17 cms. long) springs from the core of the wood and so seems to be of different harder timber which has unlike the cover not been wormed.

The surface of the handle is marked by cuts into three truncated triangles with alternate surface blackened.

From Magungo, Unyoro, N. Uganda.

166. Hemispherical wooden bowl of dark brown colour (Fig. 64) cut centrally from the core of a block of wood, supported on four bent legs springing from a round solid base. The whole cut in one piece (height 15 1/2 cms.). The bowl (diam. 15 cms.) is hemispherical and roughly hollowed out, though the surface is smooth.

The object is very badly wormed.

Provenance Uganda, probably Magungo.


Digitized by Google

191. Shallow ovoid dish (51 × 11) of heavy wood roughly fashioned, about 1 cm. thick at the edge. The utensil is of common «natural» shape. This example is probably Somali.

45. Gourd (23 × 16 × 10 1/2 deep) cut longitudinally and perforated at the stalk base for string attachment (Fig. 65). It is patterned in black burnt lines. A crosshatched band encircles the mouth, and broad bands form a cross axially over the base. In each space between the arms is a star. The four square arms of the cross are roughly quadrisected by diagonals. Meridianal triangles so formed are left plain; the others are crosshatched. The central square under the base is similarly quadrisected. A crosshatched band encircles a small central square whose opposite quarters are marked with parallel lines.

Provenance Eritrea. U_1 7 assigns this object to the «nomad tribes», presumably Beni Amer and Hadendoa.

115. Round gourd of orange red colour (16 1/2 × 18 1/2) split longitudinally and perforated for suspension (Fig. 66). A crosshatched band of burnt lines encircles rim from which spring three meridianal lines, feathered at top and bottom, on each side. At each end of long axis is an arrowheadlike design of multiple lines.

On the bottom of the gourd is a cross with footed arms and a V with barred point.

The designs suggest conventional representations of growing plants.

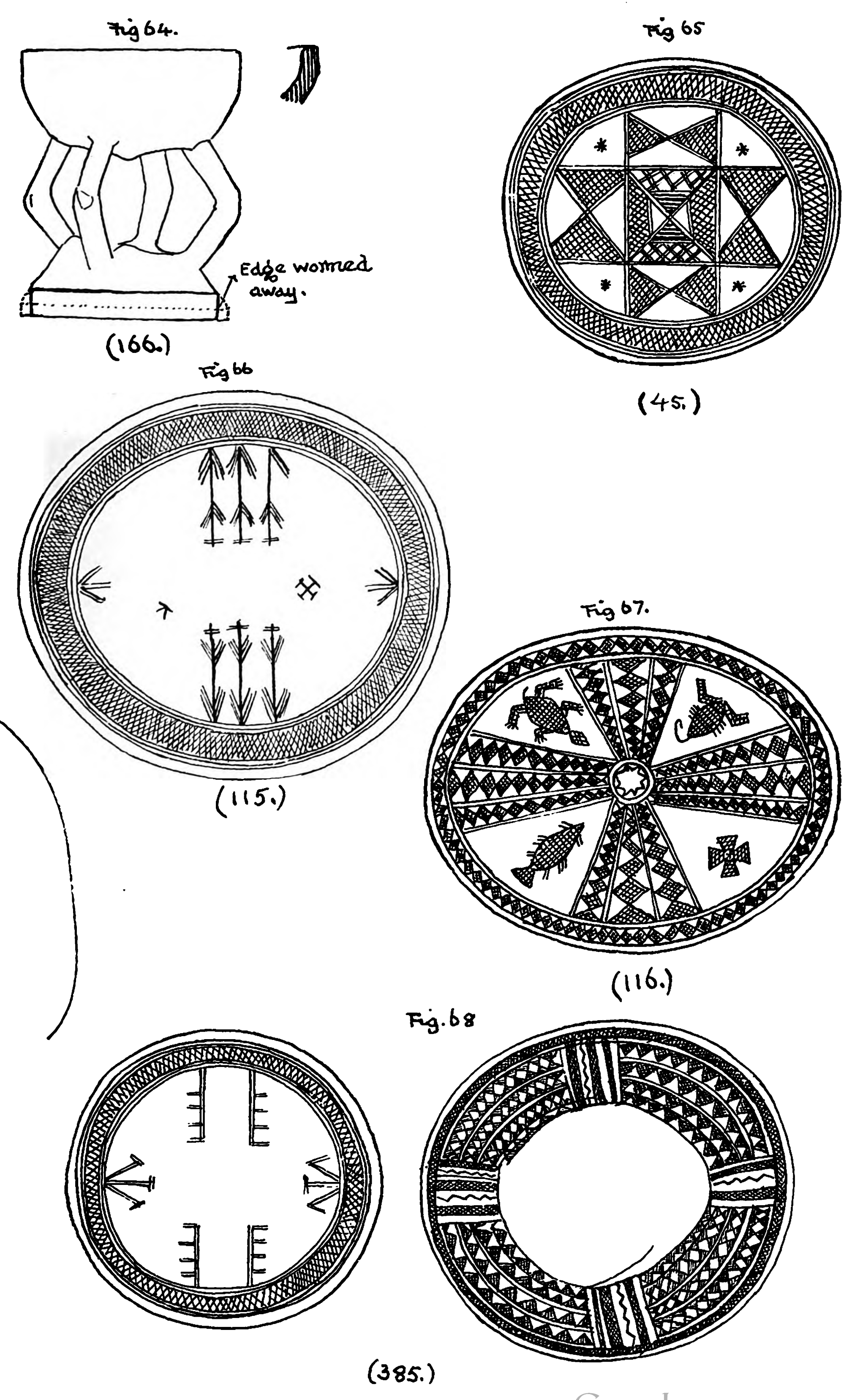
Provenance probably Sudan.

116. Orange red round gourd split longitudinally (14 × 17 deep) artistically ornamented with blackened incised line decoration (Fig. 67). Marginal and axial bands (the latter triple) are filled with crosshatched lozenges. In the four empty spaces are designed a fish, tortoise, scorpion, and maltese cross respectively. Centrally on the base is a seven pointed star in a double circle. The work is skilfully and carefully executed.

Provenance Abyssinia (probably item U_3, 3).

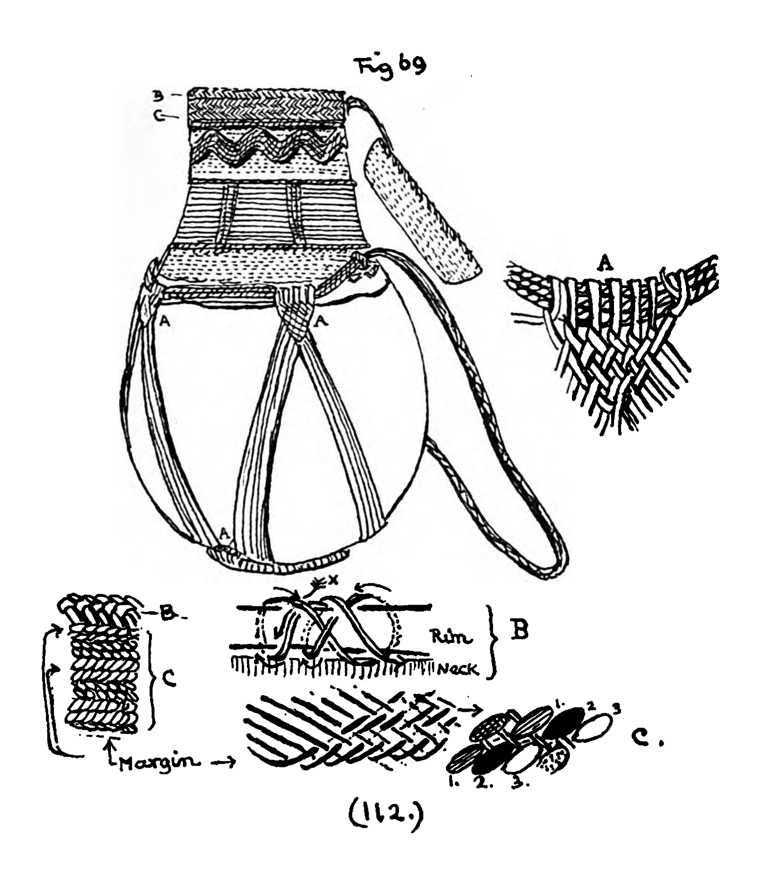
117-118. Round small plain gourds (diams. 13 1/2, 9) split transversely. Provenance Kordofan.

Digitized by Google

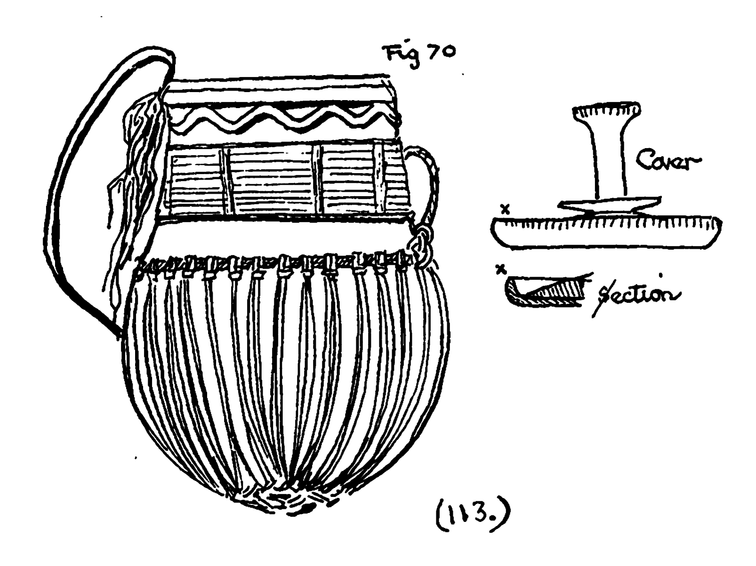


Digitized by Google

Digitized by Google



(112.)



(113.)

Digitized by Google

Digitized by Google

385. Two large oval gourds (Fig. 68) tied together: one dark red (23 × 21 × 11 deep) ornamented, in blackened incised lines, with checquered rows of plain and crosshatched triangles, the other (20 × 15 × 11 deep) buff coloured patterned in burnt line with a zigzag ornamented marginal band from which spring designs probably representing growing plants. The latter gourd is of much coarser workmanship than the former.

These are probably the gourds tied together referred to in a letter from Dr. Innes Bey (R. G. S. archives) and described as ornamented gourds bought at Omdurman which he queries «Nyam Nyam».

B. — CARRIER VESSELS.

112. Water- or milk vessel (12 mouth diam. × 30 high) (Fig. 69) the body formed of an ovoid gourd to which a neck of spiral basket-work is sewn of very fine workmanship. The lid is a rimmed disc of basket-work attached from its centre to the vessel's rim by a cord of leather webbing. The rim of the vessel is covered with plaited fine leather strip passing through the fabric. A plaited web of the same fine leather encircles this beneath in a band, continuing below the band in a zigzag pattern. It is sewn on to the basket by long stitches inside. Below that the neck is wrapped for 4 1/2 cms. with narrow leather strip; the upper and lower margins being edged with twisted strip which was bound in by the basket-work stitches during the construction of the basket-work. The turns of the leather strip were similarly stitched over and bound on while the basket-work neck was being made. The stitches are neatly arranged to fall in seven vertical bands of triple lines across the leather binding.

A plaited leather cord sling passes round the waist of the vessel over a narrow leather apron, basket-stitched on at the junction with the gourd body. A band of five narrow strips of leather pass zigzag wise up and down across the gourd over the waist cord and over a leather ring about the base of the gourd. The strips are very neatly interplaited where they cross one another at the angles.

113. A similar vessel to the above (15 1/2 diam. × 25 high) in form, but entirely constructed of fine coiled basket-work (Fig. 70). The same

Digitized by Google

design and technique employed in the leather-work, but the body support straps are of single thong closely ranged and loopknotted at the waist band, cross-braced across the bottom of the vessel, and bound round over and over like drum lines. A tassel of fine cords is attached to the rim at one side. The lid of line basket-work is shallow domed with an upturned rim. The reelshaped handle appears to have been sewn on with leaf stitches. It does not fit the vessel.

These two vessels are very strongly and lightly constructed and evidence remarkable skill and deftness in leather- and basket-work.

They are the work of Baggara Arabs and are from Omdurman. — Donor Dr. Innes Bey.

193. A round wooden waterbottle of spheroidal cross section (Fig. 71) with phalange feet on the curve on the base. The neck rises out of a crescent shaped phalange.

The whole is carved out of one piece of light wood, and is ornamented on the curved circular faces with concentric circles (18 × 10 × 24 high).

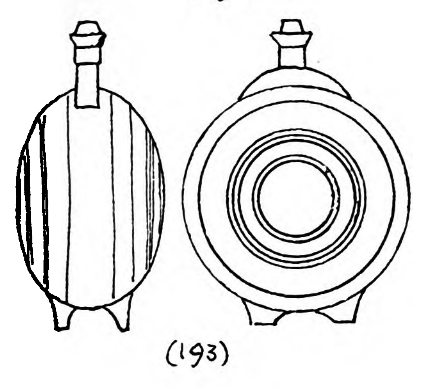
This object, from Somaliland, is an Italian wine- or water bottle (H. M.) (it contains dark resinous fragments suggesting wine). The same form is used in the Peloponese (P. R. M.).

189. Somali milk vessel (Fig. 72) of basket-work; spiral cane fibre bound with string (median diam. 20, height 71). Two cones set base to base represent the form, the lower truncated. The cover is conical and is furnished with a ring top to enable it to stand as a beaker. The string binding forms a design of zigzags and stripes over the surface of the vessel. The body also has a ring foot which is tightly covered with parchment. The lower part of the body is laced over with fine double thongs like a drum, which pass over a leather band about the angle of the body. The lashings are woven over basketwise for 2 or 3 cms. at top and bottom. A long white leather sling is attached to the band, and two shorter straps also. A leather collar loosely encircles the cover and is sewn to these straps and to the sling.

The collar has loop- and lash-terminals to enable the beaker cover to

Digitized by Google

Fig 71.



(193)

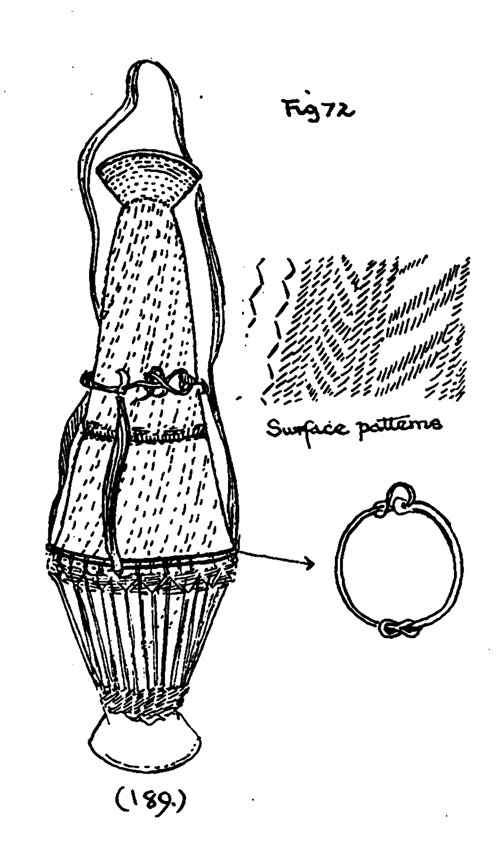
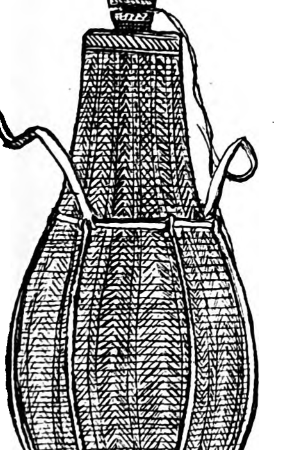
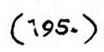
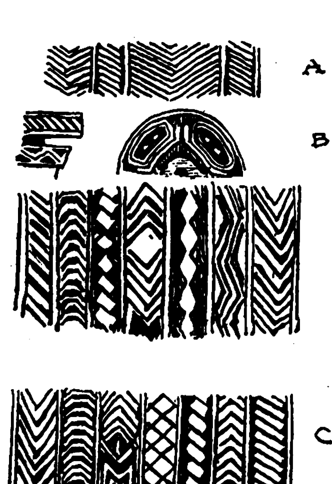


Fig. 73



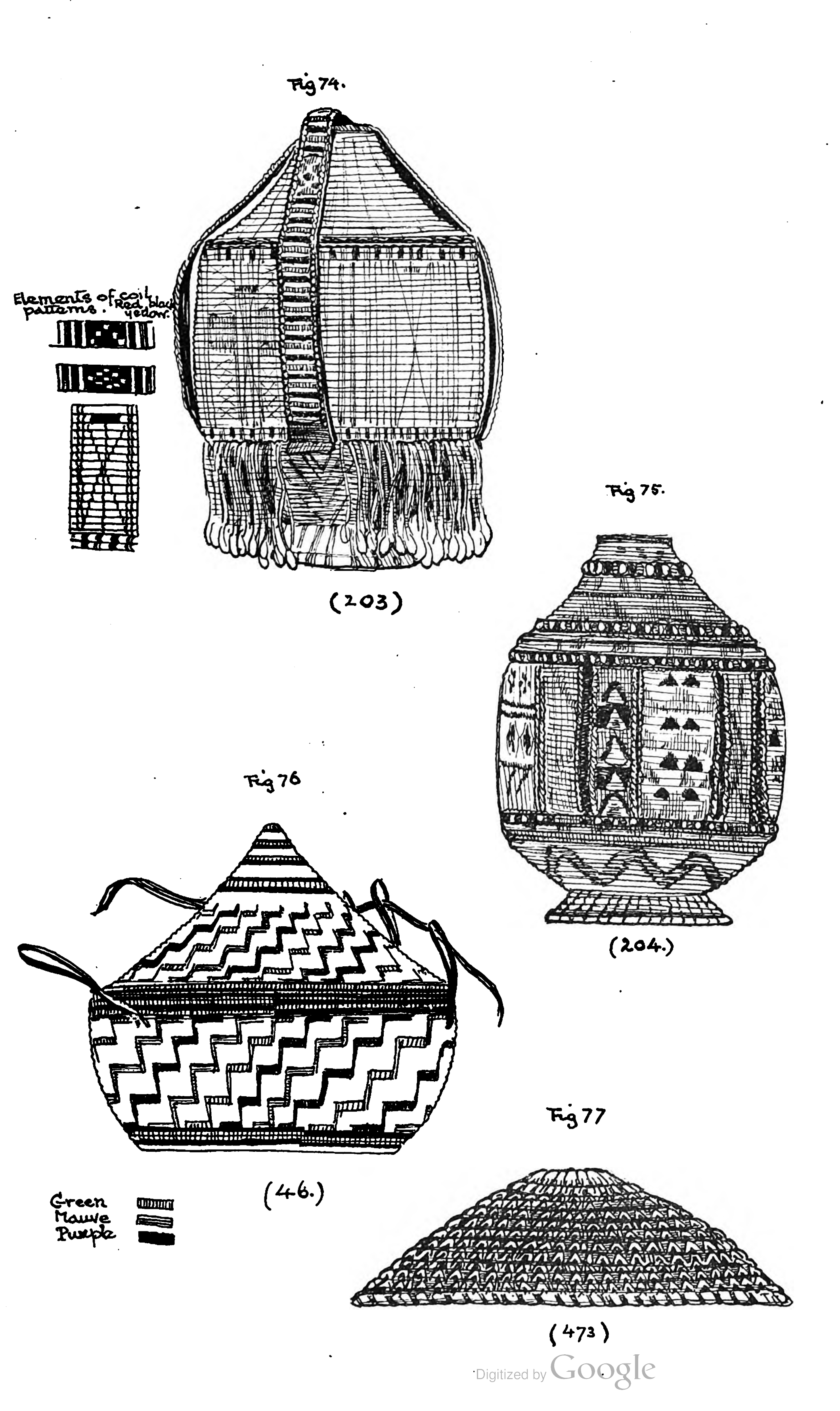




A. Design on body
B. " " stopper
C. Designs on neck

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

be released. A remarkable example of skilled work combined with artistic feeling and serviceableness.

Gift of État-Major.

195. Gourd bottle (diam. 12 1/2, height 25 1/2) (Fig. 73). The mouth rim is of wood very neatly fitted; 1 cm. outside, and 3 1/2 cms. inside the neck. A ring foot, leather covered, has been sewn to the base with cane thread. The base of the gourd has been removed and a drum base of finely woven cane has been fixed in its place by the ring foot. The mouth rim is ornamented with a carefully cut pattern of parallel lines. The surface of the body is chevroned over with fine lines in relief, running into various designs up the neck. The wooden stopper is conical, cut in so as to leave a disc at the top. The edge of this is ornamented like the neck rim. The top surface bears a cruciform pattern of raised marginal ovals with a central boss. Six thin good leather thongs are attached over the body to an upper and lower ring drumwise, to the former of which is fastened an armsling. An object of considerable artistic interest. Probably Somali (T., 612).

Gift of État-Major.

C. — BASKETRY.

203. Cylindrical Somali basket (diam. 24 × 35 high) (Fig. 74) with conical cover and base. Spiral basketry covered with fine yellow, red, brown, and black grass leaf forming intricate patterns. From the lower rim of the body hangs a fringe of twisted leather with shell bobs. Two broad straps of leather overlaid with lines of bead ornament (black, red, and white) pass crosswise over the lid. The whole is extremely finely wrought.

Baskets of this form and technique were made by the Ancient Egyptians. An example with fine grass leaf overlay is in the Cairo Museum (Room T, case A).

204. Somali basket of the same type as No. 203 (diam. 22 × 32 high), but without fringe and straps (Fig. 75). The coils are patterned in colour in broad design. The body is overlaid with bead ornament (orange, red,

Digitized by Google

white, and black) and narrow bands of 7 mm. beads are about the top and bottom of the body and cover. A very handsome object of coarser work than No. 203.

Both baskets are the gift of the État-Major.

46. Covered basket of coiled basketry (Fig. 76). The body is round and bowl shaped and the cover concave-conical (diam. 33 × 30 high). Very strongly made.

The coil wrapping forms a stepped pattern of alternating lines of mauve, blue-green and dark purple upon the natural buff of the leaf. The cover is phalanged. Narrow black leather straps are looped through the basket in four places and take a narrow thong to tie the lid down.

47. Covered basket (diam. 25 1/2 × 20 1/2 high) of same type pattern and technique as No. 46.

The colours are restricted to mauve and dark purple, and the steps of the pattern are in double lines.

These two baskets are doubtless Eritrean, although not definitely indicated in U_1. The shape is shown (A., XIX) as Danakil.

473. A small Ancient Egyptian coiled basket-lid of delicate construction (diam. 8 1/2 × 3 high) (Fig. 77). The leaf is not very closely wrapped. At the top (beginning) it is strengthened by lapping the leaf over several coils through a hole in the centre which doubtless once held a loop.

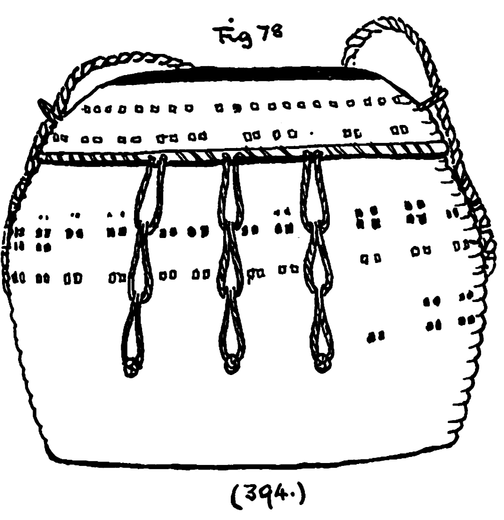
The date is given as 1400 B. C. (XVIIIth dynasty).

Gift of Mr. G. D. Hornblower (1918).

394. Covered oval basket of coiled basketry (diams. 31 × 53 × 34 high) of pale buff leaf, barrel shaped in cross section (Fig. 78). The rims of mouth and lid are bound with leather. Bands of blue-green, and red cotton are worked into the fabric and exposed on the surface in small double squares. The oval centre of the lid is covered with a piece of red woollen material. A handle of twisted palm fibre cord passes over the basket lengthwise through cord loops at the ends of the lid. The lid is hinged to the body by three cord loops. It is secured when closed by nine loops of cord

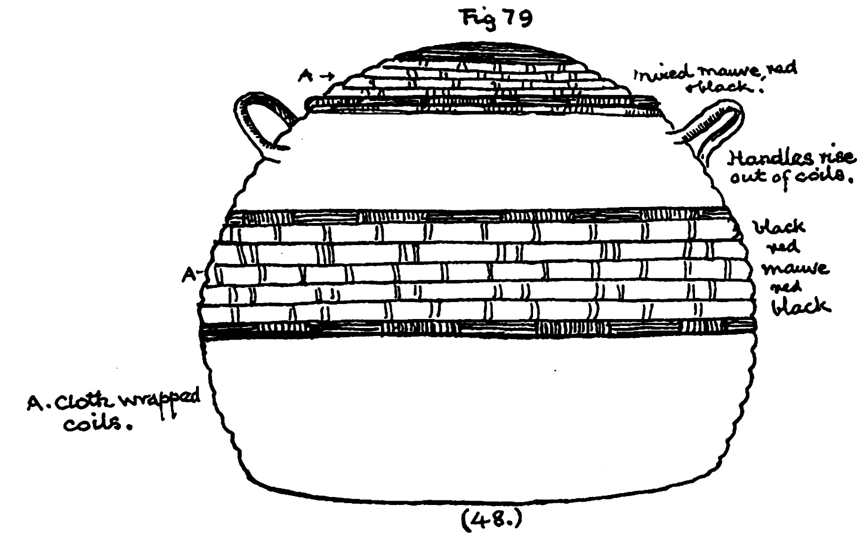
Digitized by Google

Fig 78



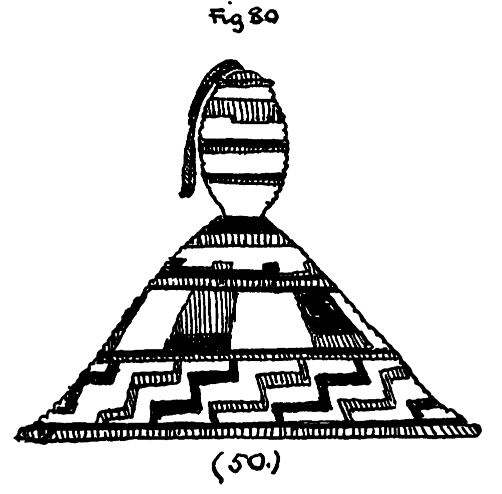
(394.)

Fig 79



(48.)

Fig 80



(50.)

Digitized by Google

Digitized by Google

arranged in three rows of three. The top row is upon the basket lid. The loops engage one another in column successively, and the three lowest loops fasten upon rope buttons.

Provenance Dakhla Oasis. — Gift of M. Silvestri.

48. Round cauldron-shaped covered basket (diam. 22 × 24 1/2 high) of coiled basketry strongly and heavily constructed (Fig. 79). The rims of mouth and lid are bound with coloured leaf strip in alternate sections of purple and blue-green. A zone, similarly edged encircles the belly of the basket. In the zone the coils are wrapped with red, black, and purple cloth. Two basket-work handles are attached near the rim. The shallow lid is phalanged and fits neatly. The middle of the lid is covered with black cloth. The coils of the lid have had strips of black, red, mauve, and blue-green material wrapped in but little remains of them.

Provenance probably the same as No. 394 (Dakhla Oasis), although exhibited originally among Eritrean objects.

49. Conical ball-topped food tray cover of coiled basketry (diam. 28 × 21 high) closely and strongly made. A stepped pattern of mauve and purple in alternate bands runs diagonally over the buff surface up to a band of barred rings below the oval ball handle which contains stones or seeds as a rattle. There are the remains of a leather loop at the top of the ball.

50. Food tray cover (diam. 27 × 20 high) of same shape and design as No. 49 (Fig. 80). A red cotton cord loop is attached, through the ball handle.

51. Food tray cover (Fig. 81) (diam. 30 × 16 high) similar to Nos. 50, 51, but much flatter. A wide shallow step-pattern covers the surface. The ball handle is phalanged about the top. There has been a leather loop at the top.

These three covers (Nos. 49-51) are of form figured as Galla (A., XIX), but the step *motif* is not shown or mentioned. They are probably from Eritrea.

Digitized by Google

54. Food tray (diam. 53 × 8 deep) of coiled basket-work (Fig. 82) stoutly made of coarse material, decorated with concentric bands of mauve and blue-green with oblongs of mauve, blue-green, and purple forming a cogged pattern. A loop of slender leaf cord is attached at one side.

Probably from Eritrea.

55. Food tray (diam. 38 × 5 deep) of coiled basket-work (Fig. 83) of the same technique and colour as above. A large irregular six pointed star of the pale buff natural leaf colour is outlined on a mauve and blue-green background, the latter colour forming a central band on the mauve. Two stars of the natural buff tint follow the outline of the central star, upon the coloured ground.

The end of the outer coil is bent over into a handle.

Probably from Eritrea.

56. Shallow food tray of coiled basketry (diam. 42) with shallow re-entrant central boss : ornamented with concentric bands of blue-green and purple with cogged pattern about the centre (Fig. 84).

Probably from Eritrea.

52. Food tray cover of coiled basketry (diam. 38 × 13 high) of shallow dome form, blunt pointed. The colour, pattern, and technique are the same as No. 56 except that it is ornamented with bands of purple and russet lustrous grass leaf. It is insect-pitted like No. 56 of which it is probably the cover (Fig. 84).

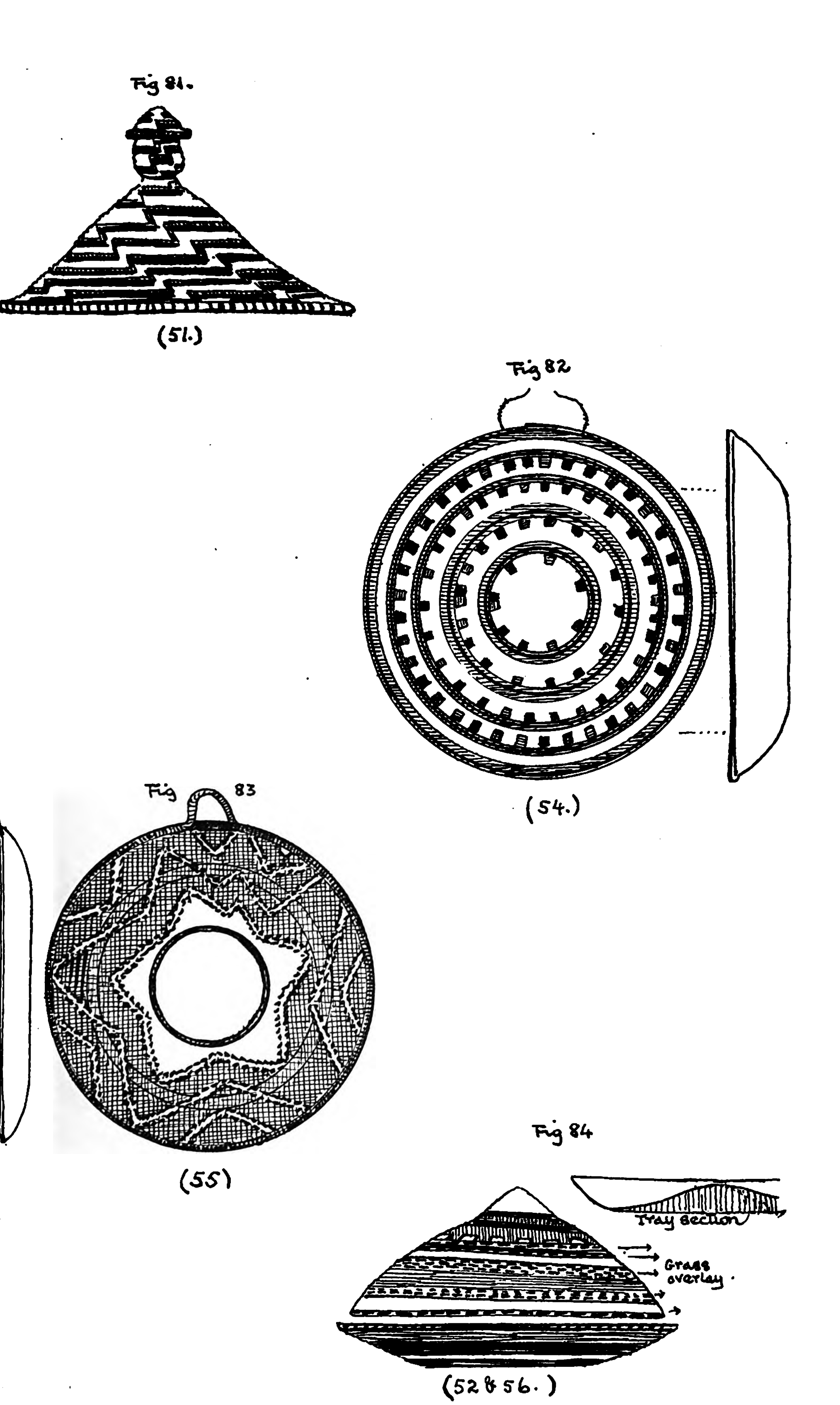
Probably from Eritrea.

53. Food tray cover of coiled basketry (diam. 31 × 21 high) conical in form with steeper rounded peak (Fig. 85). The coils (as seen inside) are banded with purple and mauve. The outer surface is overlaid with faded grass leaf; mauve, green and russet stitched on with cane strip.

Probably from Eritrea.

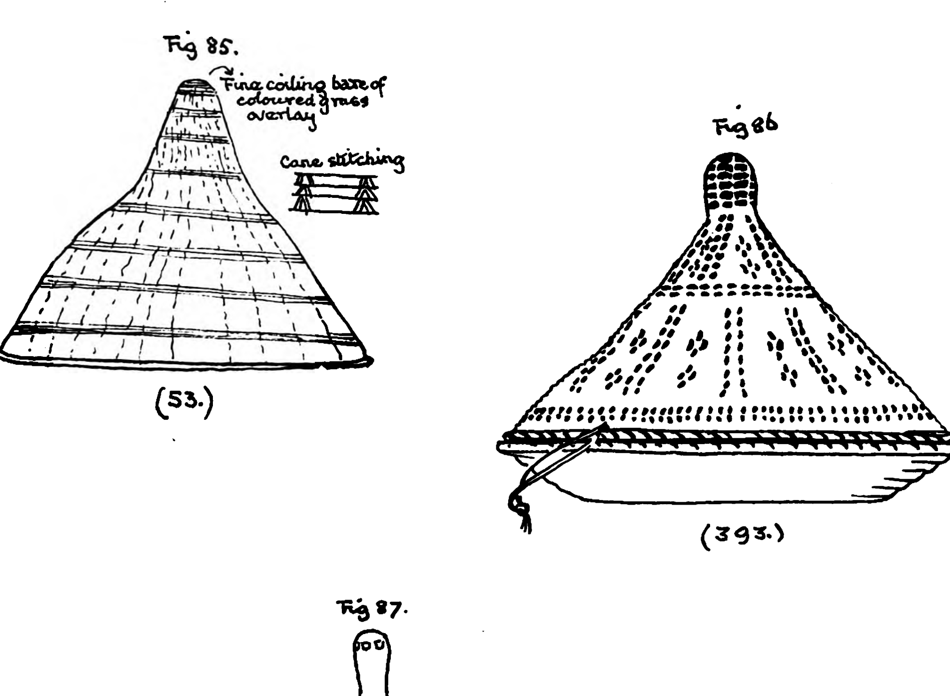
121. Shallow conical food tray cover of coiled basketry (diam. 31 1/2 × 12 1/2 high) terminating in a small hollow cylindrical handle : orna-

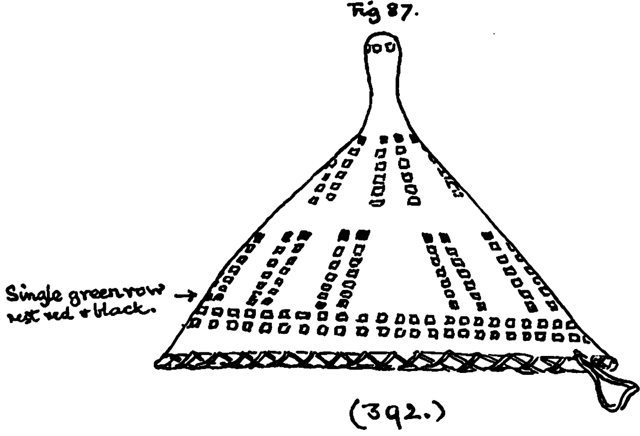
Digitized by Google

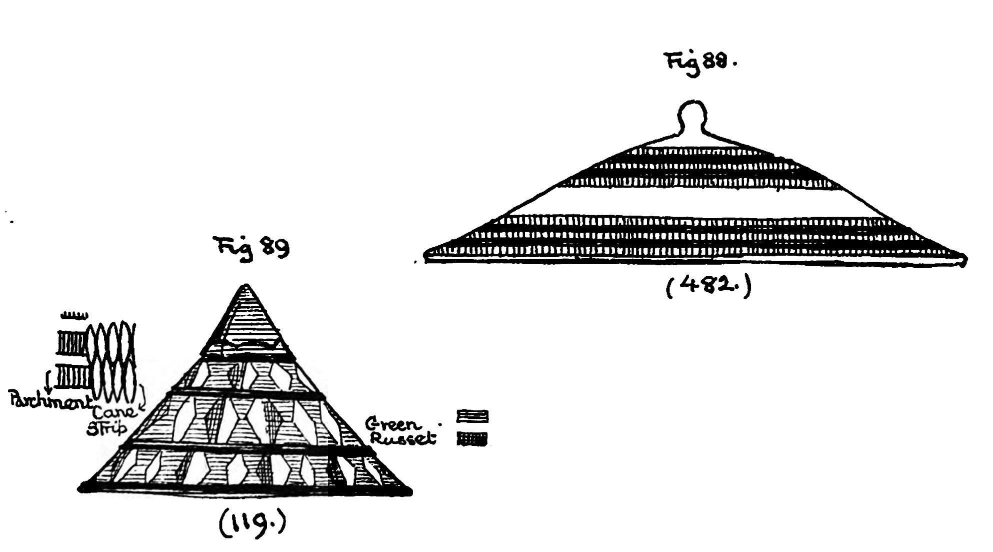


Digitized by Google

Digitized by Google







Digitized by Google

Digitized by Google

mented with bands of blue-green and mauve in alternate lines, and a band of these colours in alternate sections about the base.

Although the colours appear to be the same as those described above as Eritrean, the material used seems to be coarser and has taken the dye more dryly.

Found with Sudan objects and probably from the Sudan.

393. Shallow food tray of coiled basket-work (diam. 44) (Fig. 86) with conical cover (diam. 41 × 24 high) of the same material and technique as the Dakhla basket No. 394.

Strips of red cloth are woven in forming small squares arranged in bands, stripes and lozenges over the surface. The top is elongated into a cylindrical handle, ornamented with close set stripes of the red material. The edges of cover and tray are strengthened with leather lacing.

392. Conical tray cover (diam. 32 × 23 high) of similar form to No. 393, but more domed and with knoblike handle (Fig. 87). Black and green cloth strip has been used as well as red. The ornamentation is of stripes and bands.

Próvenance of both the above probably Dakhla Oasis.

482. Large food tray cover (diam. 82 × 22 high) of shallow dome form with terminal knob (Fig. 88). Ornamented with rings of alternate indigo-green and mauve in two zones. In colour and design it is very like No. 121, and the provenance is probably the same, viz. Sudan.

119-120. Two conical food tray covers or *tabaqas* (diam. 23 1/2 × 13 high and 22 × 12 1/2 respectively) of coiled basketry. The effective pattern is of lozenges and/or hexagons of russet and yellow on a pale blue-green background, between dark brown bands. The green is thin green parchment wrapping. The coils are not interwrapped by the parchment but wrapped separately. The green parchment is overwrapped with lines of the yellow grass in places in No. 119 (Fig. 89). The tips are covered with caps of green parchment.

Digitized by Google

Figured F., I, 160 and described as used to protect the food from the evil eye.

Provenance probably N.-E. Sudan.

476 (1 to 3 inclusive). Three shallow food trays of coiled basket-work (diams. 42, 39, 38 1/2 respectively) of pale buff, pink and brown leaf (Fig. 90). The centres are covered with leather and the rims strengthened with leather lacing. The *motif* of ornamentation is the same in all three: a white disc at the centre, a segmented pink and white band between brown borders, six chequered alternate pyramids (inverted) of brown and white, and brown and pink squares on backgrounds of pink, and white respectively. A zone of pink, brown, and white rings encircle them.

477. Food tray of coiled basketry (diam. 39) (Fig. 91) of same type as No. 476 and same technique and colour. The pyramids are of smaller chequers and have cores of the same colour as the background.

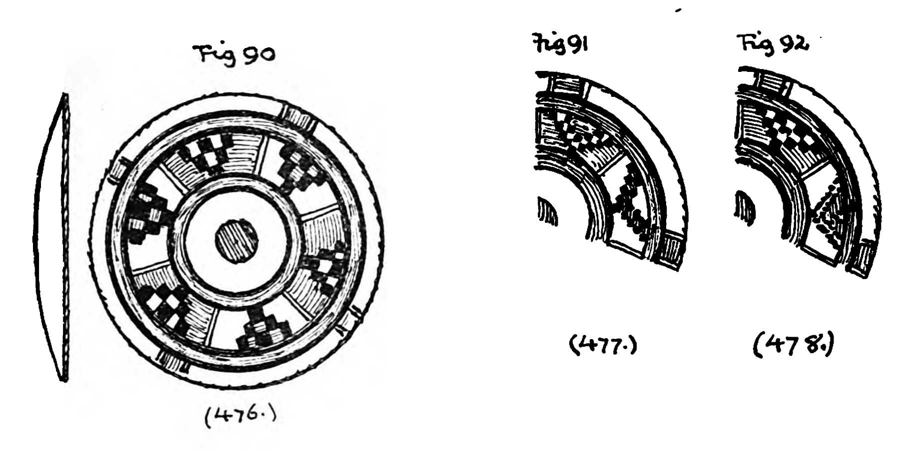
478. Food tray of the same type as No. 476 (diam. 39) (Fig. 92). The motif is that of alternate large and small pyramids of types used in Nos. 476 and 477: the small pyramids have a black and white outline and pink core.

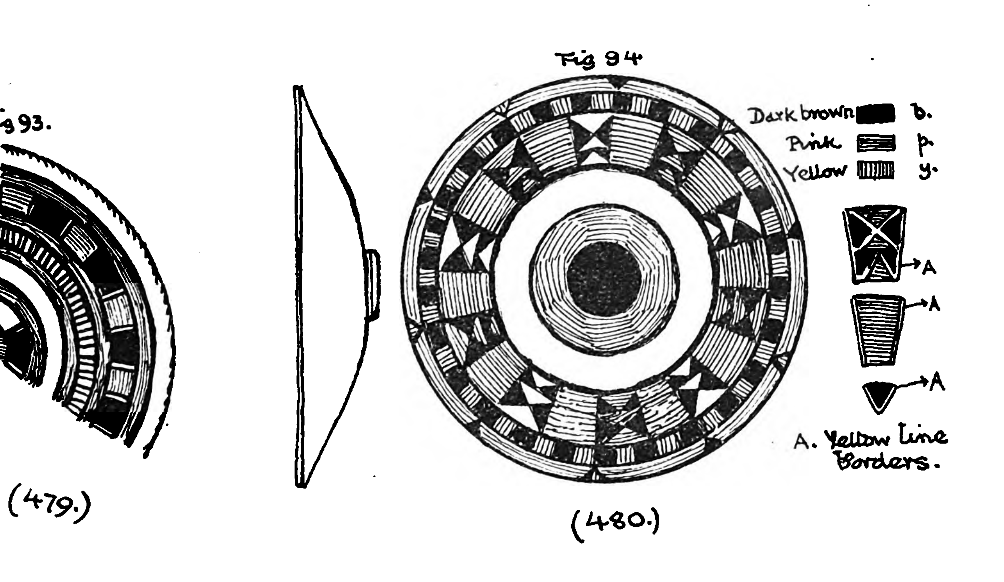
479. Food tray (diam. 45) (Fig. 93) of same type as No. 476, but ornament consists of banded and chequered rings only, with a plain band, and a black and buff band about the central area. The centre lacks the leather pad.

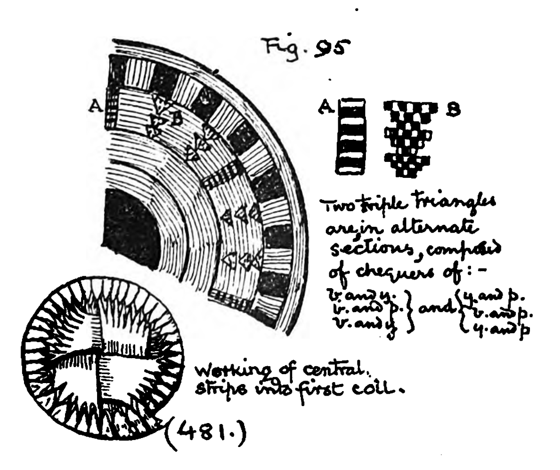
A ring foot is made of two turns of coil.

480. Food tray (diam. 48) with ring foot like No. 479, and of same type, but flatter and stiffer (Fig. 94). A new colour and material, shiny gold-brown leaf, is used. The edge is bound with dark brown or black leaf. Instead of a central pad of leather, four broad strips of dark brown leaf cover the middle. The chief motif of the pattern is a segmented band of alternate black and pink oblongs containing three superposed triangles; alternate sets white and pink. A band of alternate black, and gold brown squares encircles these.

Digitized by Google



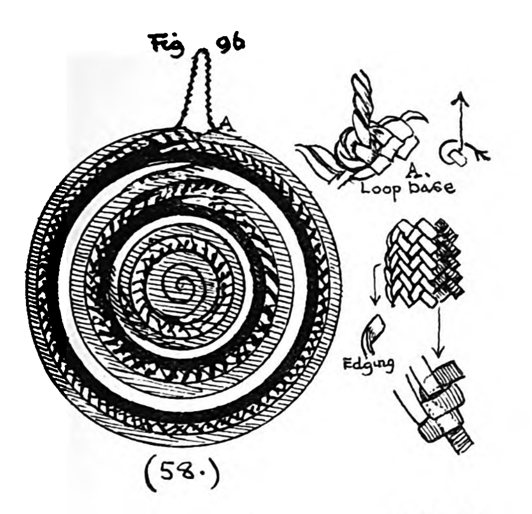




Digitized by Google

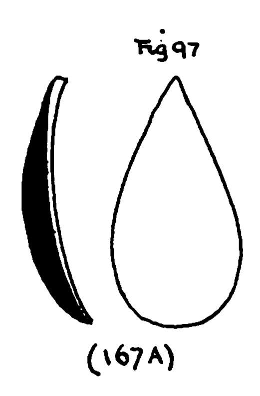
Digitized by Google

Fig 96



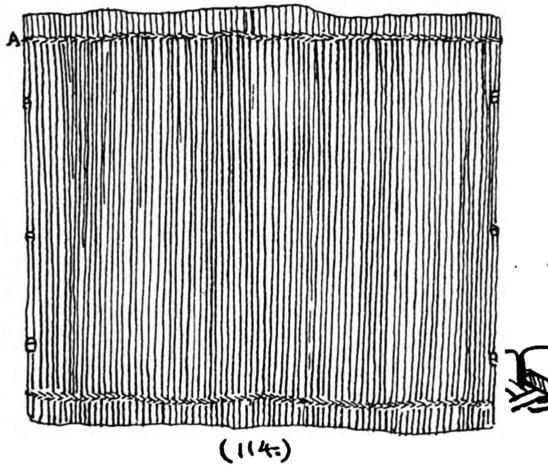
(58.)

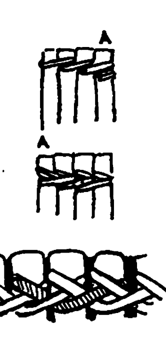
Fig 97



(167A)

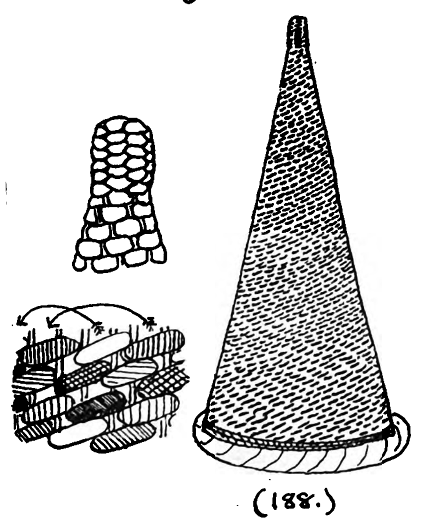
Fig 98.





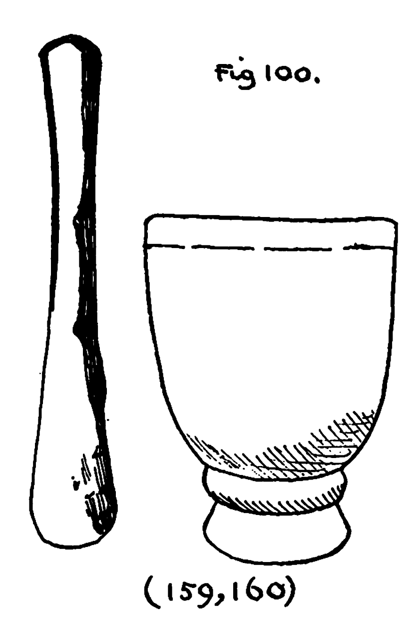
(114.)

Fig 99



(188.)

Fig 100.



(159,160)

Digitized by Google

Digitized by Google

481. Food tray with ring foot of same type as No. 480 (diam. 44 1/2) (Fig. 95). The plain triangles of No. 480 are replaced by (faded) lines of black, yellow, and pink chequered triangles. The technique of the central area of broad leaf strip is seen plainly here. Each of the four strips is frayed out at both ends. These are overwrapped wheelwise by the wrapping turns of the first coil.

All the above (Nos. 476 to 480 inclusive) are the gift of the Chevalier Santoni and therefore probably from the N. Sudan.

57. Food mat (diam. 39) constructed of narrow varicoloured leaf strips, red, black and white, plaited into flat bands (1 1/2 to 2 cms. broad) which are coiled from the centre and plaited together. A plaited looped handle emerges from the end of the last coil.

58. Food mat, similar to the above but smaller (diam. 32) (Fig. 96).

Flat trays of this type are used in Somaliland (B. M.), but the provenance of these appears to be Eritrea (U_1). Similar trays are used in Haussaland (L., 468). Also in Harrar where they serve as wall decorations (A., XIX) and in the Sudan.

D. — MISCELLANEOUS UTENSILS.

167 (A, B, C). Three spoons (about 9 1/2 long) cut out of gourd shell. A. alone is undamaged (Fig. 97). C. is bored at the pointed handle end for suspension.

From Magungo, Unyoro, N.-W. Uganda. — Gift of État-Major.

114. *Merissa* beer filter mat (45 × 43) made of lengths of smooth yellow reed canes sewn through close together on three strings tied over the outer pieces (Fig. 98). Ends on both sides are lashed together.

Provenance Sudan.

Merissa is brewed from ground durra (maize), malted and left to ferment under cold water. It is made throughout the Sudan, in Somaliland and Abyssinia, and by the Hamitic tribes between the Sudan and Abyssinia.

3.


Digitized by Google

158. Conical filter, or strainer of basket-work (diam. 22 × 50 high) neatly woven of thin bast upon fine cane ribs (Fig. 99). The mouth is finished off with a 2 cm. ring band of broad bast, strengthened above with two turns of bast-bound cane.

Provenance Fazogli (Blue Nile, Somali border).

The technique employed is the same as that of the food mats Nos. 57 and 58 (Fig. 96) and of the leather band about the neck of the milk vessel No. 112 (Fig. 69, C). It was used in Ancient Egyptian basketry (Cairo Museum, Room T, cases A, C, R).

159. Wooden mortar (diam. 20 × 25 high), cupshaped with conical foot beneath a raised band, carved out of a block of soft timber (Fig. 100). Rough finish on the outside.

160. Mottled ebony pestle belonging to No. 159 (length 41) much cut and worn.

Provenance Magungo, Unyoro, Albert Nyanza N.-E. bank.

(To be continued.)

Digitized by Google

LE LATUKA.

CHAPITRES ET SECTIONS DU «QUESTIONNAIRE» TRAITÉS DANS LE PRÉSENT TRAVAIL.

CHAPITRE I. — Les conditions de milieu.

Section 1. L'habitat et ses habitants.
— 2. Le monde sensible, vu par les indigènes.

CHAPITRE II. — L'Individu.

Section 3. Traitement du corps.
— 4. La parure du corps.

CHAPITRE III. — Vie matérielle.

Section 1. Stade dit «de la cueillette».
— 2. Chasse.
— 4. Vie pastorale. Élevage et animaux domestiques.
— 5. Agriculture.
— 6. Le feu.
— 7. Alimentation.

CHAPITRE IV. — Habitation.

Section 1. Généralités.
— 3. Habitations permanentes.

CHAPITRE V. — Métiers — Occupations — Industries.

CHAPITRE VI. — Stades de la vie individuelle et vie familiale.

Section 2. Naissance.
— 4. Enfance.
— 5. Adolescence et puberté.
— 6. Mariage.
— 8. Groupe familial.
— 10. Mort et Religion de la Mort.

Digitized by Google

CHAPITRE VII. — VIE COLLECTIVE.

SECTION 1. Généralités.
— 2. Divisions du peuple ou de la tribu, classes ou castes.
— 5. Organismes.
— 6. Les chefs.
— 10. Relations de la collectivité avec l'étranger.

CHAPITRE VIII. — MANIFESTATIONS DE LA VIE ÉCONOMIQUE.

SECTION 3. Transports par eau.
— 5. Poids, mesures, monnaies.
— 7. Démographie sommaire.

CHAPITRE X. — ÉLÉMENTS DE LA VIE JURIDIQUE.

CHAPITRE XIII. — LANGAGE, LITTÉRATURE, NOTATIONS ÉCRITES.

Digitized by Google

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES D'ETHNOLOGIE AFRICAINE.

LE LATUKA[1]

(TRADUIT DE L'ANGLAIS).

L'ordre suivi est celui du Questionnaire préliminaire *de la* Société. *Les numéros et le texte en gros caractères reproduisent les intitulés de ce questionnaire.*

CHAPITRE PREMIER.

LES CONDITIONS DE MILIEU.

SECTION 1. — L'habitat et ses habitants.

1. Le pays. Aspect général.

Les Latuka habitent la partie sud-est de la province de Mongalla (Soudan anglo-égyptien) entre le 4° et le 5° de latitude nord et le 31° et 32° de longitude est.

---

[1] Ces notes sont tirées des sources suivantes :

1° Major the Hon. Fitz. R. R. Somerset, *The Lotuko* (*Sudan Notes and Records*, vol. I (1918), p. 153 et seq.);

2° Lord Raglan (formerly Hon. Fitz. R. R. Somerset), *Le langage lotuko* (*Bulletin of the School of Oriental Studies, London Institution*, vol. II, Part 2);

3° Observations personnelles de l'auteur, S. Hillelson, Education Department, Sudan Government Service, alors qu'il était attaché au Dr C. G. Seligman, chef de l'Anthropological Expedition (hiver 1921-1922).

Pour la littérature ancienne, se référer aux travaux de Sir Samuel Baker et d'Emin Pacha, travaux que l'auteur de ces notes n'a pu consulter.

Le Dr C. G. Seligman, F. R. S., publiera probablement une monographie de cette tribu.

Digitized by Google

2. Indications sommaires de géographie générale — Situation — Limites naturelles — Frontières politiques.

Ils appartiennent au district Torit de cette province, à l'exception de quelques centaines d'individus qui, pour des raisons administratives, se trouvent dans le district Opari.

4. Indications sommaires sur les particularités géologiques (sol et sous-sol). Orographie, hydrographie, climatologie.

La partie centrale du pays est une plaine semée de montagnes de granit et de gneiss, s'étendant à 2.000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Au nord-est se trouvent les montagnes Lafit (6.000 pieds), au sud-ouest le Imatong (8.200 pieds) et au sud-est le Dongatolo.

Les rivières principales sont le Kinati et le Ghos (Koss); de plus, il y a beaucoup de cours d'eau qui charrient une quantité considérable d'eau durant la saison d'hiver, mais qui tarissent après les pluies. La saison des pluies dure d'avril à octobre; pendant le reste de l'année les pluies sont rares.

5. Aspects principaux du pays. Fertilité du sol. Richesse économique générale. Répartitions de la végétation.

Le pays est peu populeux et sans développement; une grande partie est à l'état de forêt vierge. Les indigènes n'ont pas de difficulté à se procurer la nourriture suffisante à leurs besoins, à moins que les pluies ne soient exceptionnellement insuffisantes.

6. Cartographie et bibliographie de la région soumise à l'enquête.

Cartes : Survey Department Sudan Government $\frac{1}{250.000}$, Sheet 78 N.
Intelligence Department War Office $\frac{1}{100.000}$, Sheet NB, 36 [1].

---

[1] Pour la bibliographie, voir les remarques à la note précédente.

Digitized by Google

8. Nom sous lequel le peuple étudié est habituellement connu en ethnologie — Variantes orthographiques et autres.

L'appellation *Latuka* est employée par Baker et Emin pacha. Lord Raglan écrit *Lotuko.*

10. Noms des principales familles ou des groupements possédant le pouvoir politique, militaire, sacerdotal, etc.

La population est homogène, et aucune autre tribu ne se rencontre dans le district dont il est question. Il est possible que quelques-unes des communautés, considérées maintenant comme Latuka, soient d'origine différente, par exemple les Latuka de Imatong. Lord Raglan croit que le clan Igagu représente une race indigène Latuka, les autres clans étant des accroissements ultérieurs (*Sudan Notes and Records,* vol. I, p. 154)[1].

11. Population sédentaire, immigrée, nomade, flottante.

Tous les Latuka sont sédentaires, et il n'y a aucun élément flottant ni immigrant dans le district.

12. Occupations prédominantes.

L'occupation prédominante est l'agriculture et l'élevage des chèvres et des moutons; le bétail n'y est pas abondant. La chasse est une occupation favorite. Il n'y a pas de divisions entre les classes professionnelles ou castes.

13. Populations voisines. Parentés (voir aussi au chap. VII).

Les voisins des Latuka sont les suivants : à l'ouest, les Lokoia; au nord, les Berri (plus correctement Pari), desquels ils sont séparés par une étendue de terre inhabitée; à l'est, les Boya, les Langu et les Dodinga; au sud, les Acholi.

Les Lokoia, les Langu et les Latuka ont de grandes affinités linguistiques : on peut, en effet, dire qu'ils parlent la même langue, avec seulement des

---

[1] Pour ce qui concerne les clans, se référer aux nos 662 et seq. ci-dessous.



variations dans le dialecte. Dans un sens plus général, la langue des Latuka se rapproche des idiomes du groupe Bari-Massai qui forme une subdivision de la famille des langues niloto-hamithiques (comparer D. Westermann, *The Shilluk People*, p. 35).

Il est impossible de dire à présent si ces ressemblances linguistiques correspondent à des affinités de races.

14. Renseignements fournis par les indigènes sur : *a*) les origines légendaires de la race dominante et des diverses fractions ethniques; *b*) les traditions sur les migrations, immigrations, invasions, conquêtes, émigrations; *c*) les indices de chronologie. Manière de fixer dans le temps un événement remarquable d'ordre historique (et notamment par le souvenir d'un cataclysme, *d'une apparition de comète* ou *d'une éclipse de soleil*).

Possibilités de synchronismes obtenus par divers moyens d'enquête.

(On indiquera, si possible, en regard de cette documentation directe, les hypothèses actuelles de la science, soit dans ce qui a déjà paru à ce sujet, soit d'après les vues personnelles de l'enquêteur.)

Les Latuka, comme tribus, n'ont pas de traditions d'origine étrangère. Il y a cependant des histoires se référant aux migrations des clans individuels, et il y a des raisons de croire que les clans ne se sont unis qu'à une époque relativement récente.

Au village de Tarangole, qui est le siège d'un chef important du clan Igagu, il est courant dans l'histoire que Tarangole fut habité, à l'origine, par le clan Ijoghok, qui y mena une existence sauvage, vivant d'herbes et de racines, jusqu'au jour où le clan Igagu vint lui apprendre à labourer la terre et à élever le bétail.

Les traditions des Igagu sont concentrées autour de leurs vieilles bases à Lugurun et à Imatarit. Ils disent que leur premier ancêtre, Asang, apparut miraculeusement dans le Khor-Ataraba près de Lugurun, tombant du ciel sous forme de pluie. A une période qui, d'après leur généa-

Digitized by Google

logie, a dû s'écouler depuis une centaine d'années, ils étaient commandés par un chef nommé Ngalamitiko, qui figure souvent dans leurs traditions (cf. folklore).

17. Densité actuelle de la population. Tendance à augmenter ou à diminuer. Recensements, ou, à leur défaut, évaluations dans la mesure du possible, avec divisions rationnelles (voir aussi au chapitre VIII, à la section 7, *Démographie*).

Lord Raglan estime le nombre des Latuka à environ 40.000 personnes. Les listes dressées par l'Administration donnent un total de moins de 6.000 mâles adultes.

SECTION 2. — Le monde sensible, vu par les indigènes.

26. Alliances avec l'homme, légendaires ou tenues pour exister encore.

27. Même question au point de vue des rapports sexuels, fabuleux ou actuels. Hommes ou femmes pouvant se changer en animaux et réciproquement. Êtres issus de ces rapports.

28. Examen de ces mêmes faits spécialisés dans une tribu, un clan, un groupe social, une caste, une famille, des individus déterminés. (Noter toutes les circonstances.)

29. Protection générale de l'homme par tels animaux et réciproquement.

Les Latuka sont divisés en plusieurs clans appelés *kang*, et l'on croit que chacun d'eux a une relation spéciale avec un animal. Ainsi le clan Igagu est associé avec le crocodile, les clans Lowudo et Lomini avec l'éléphant, etc. En mourant un homme se change ou se transforme en l'animal associé à son clan. Il n'est pas permis de tuer ou manger l'animal du clan, et l'on croit

Digitized by Google

que l'animal ne s'attaquera pas à l'homme au clan auquel il appartient. Il est douteux que le peuple donne une grande importance à cette croyance.

Le présent auteur connaît un cas où un jeune homme d'Igagu à Tarangole tua un crocodile et n'eut pour toute conséquence que les réprimandes de son père.

C. — Objets inanimés de la nature, supposés pourvus de la personnalité directe ou indirecte (par animisme, dynamisme, etc.).

Examiner :

43. Les roches détachées, pierres ou cailloux, *les pierres précieuses, translucides ou brillantes. Pierres d'aimant, et pierres à feu.*

44. Les conglomérats métalliques (masses ferrugineuses, pépites, etc.).

45. Les rochers, pics, sommets, grottes, cavernes; les collines, montagnes et *volcans*. Esprits et « hommes blancs » des hauts lieux.

46. Les cours d'eau, et plus spécialement leurs points remarquables, tels que sources, rapides, cataractes, tourbillons, etc.; les étangs, lacs, marais et lagunes.

47. La mer et les diverses parties du littoral maritime (caps, pointes, golfes, baies, etc.).

48. La brousse, la forêt; les espaces désertiques, et en particulier les sables mouvants, les trombes de sable (leurs génies, etc.).

Digitized by Google

Reprendre pour toute la série les diverses particularités faisant l'objet, à la question des animaux, des n°s 19 à 41, avec les suppressions et appropriations évidentes.

Une sainteté spéciale s'attache à certains cailloux (généralement au quartz) qui forment une partie des accessoires des *faiseurs de pluie*. Ceux-ci sont transmis de père en fils (ou fille) dans les familles des *faiseurs de pluie*, et habituellement on a peur de les posséder ou même de les toucher. Si de tels cailloux sont accidentellement trouvés, celui qui les trouve doit les apporter immédiatement à un « faiseur de pluie », sinon il sera atteint de maladie ou frappé de mort. Cette croyance est commune à la plupart des tribus voisines, comme les Bari, Lokoia, Langu et Acholi.

E. — Le monde supérieur au plan terrestre.

On demande autant que possible le classement des réponses dans l'ordre suivant :

51. La lumière. Plusieurs espèces? Liée au soleil, à la lune, aux étoiles, ou constituant une chose ou une force *en soi*? Lumière matinale tenue pour distincte du reste? L'aube, l'aurore, le crépuscule considérés comme des entités ou des « puissances » distinctes? Les ténèbres constituant une masse matérielle? La lumière cause productrice du retour du soleil ou de la marche de certains astres?

52. Le soleil; son lever, sa course, son coucher, ses routes supposées. Le soleil quotidien supposé être toujours le même être? Autres idées ou particularités. Son éloignement; ses dimensions.

53. Lune. Ses phases et en particulier la *lune nouvelle;* ses forces, ses vertus, son action sur les divers êtres ou diverses substances du plan terrestre.


Digitized by Google

54. Autres astres. Planètes (si on les distingue des étoiles), constellations, etc. Leurs noms. Leur mythologie (alliances, familles, courses, etc.).

55. Influences supposées sur ce qui vit sur le plan terrestre. *Astrologie* (voir aussi à *Astronomie*, chap. XI).

Relations spéciales entre certains astres et certains êtres; *avec certaines pierres rares* ou certaines substances.

56. La voûte céleste, *sa texture*, sa composition, sa structure, ses plans, ses dimensions et son éloignement du plan terrestre.

57. Consacrer ici, s'il y a lieu, une section spéciale pour tout ce qui a trait à la voie lactée.

Les Latuka croient en une force invisible appelée Najok, une forme neutre (épelée aussi Naijok). Les idées se rapportant à sa nature et à ses pouvoirs sont encore vagues; le mot peut être traduit «dieu» ou «chance» et exprime généralement les Pouvoirs de l'Invisible. On le conçoit spécialement comme cause de la mort ou de la maladie. Linguistiquement, il est identique à Juok, nom du dieu Shilluk qui se trouve aussi dans d'autres langages nilotiques dans le sens du mot «Esprit» et conceptions similaires. Il n'est pas démontré que les sacrifices faits dans les occasions variées, telles que le commencement et la fin de la saison des cultures, les funérailles, etc., soient d'aucune façon associés avec Najok.

CHAPITRE II.

L'INDIVIDU.

SECTION 3. — Traitement du corps.

112. *Coloriage du corps.* Noter ici simplement les modes matériels : *a*) les substances employées (*pemba*, *n'gula*, noir

Digitized by Google

de fumée, jus de plantes, etc.); *b*) la façon de les appliquer; *c*) le dispositif du coloriage, total ou partiel. Pour les circonstances, les idées, croyances, rites, etc., indiquer ici les renvois aux diverses sections concernant la chasse, la pêche, le deuil, la guerre, l'initiation, les sociétés secrètes, les danses, les diverses cérémonies du culte, etc., où ces points seront examinés comme il convient. *L'attention est particulièrement attirée sur l'importance du sujet.*

L'ocre rouge est souvent employée pour orner le corps, elle est aussi appliquée sur les plaies.

SECTION 4. — La parure du corps.

A. — Tête.

127. Coiffures proprement dites (calottes, bonnets, pièces de tissu, coiffures en forme de chapeaux, mitres, casques, etc.).

En temps de guerre, les hommes portent un casque de cheveux humains cousus et emplâtrés avec de l'ocre rouge; il est décoré d'ornements d'airain et d'une touffe de plumes d'une espèce d'oiseau tisserand (*weaver bird*).

B. — Le corps.

129. Cas de nudité totale, exception faite des amulettes, talismans ou objets se rattachant à la série dite des ornements (indiquer les classes d'âge, de sexe, de condition).

En général, les hommes sont entièrement nus (excepté quand ils ont été sous l'influence des Arabes ou des Européens); les femmes portent une large peau de mouton tannée par derrière et une plus petite par devant.

134. Accessoires du costume sous forme d'*ornements* et de *parures* mobiles placés soit sur le corps soit sur le vêtement.

Parmi les ornements se trouvent : bracelets et chevillères de fer ou d'airain, brassières d'ivoire, colliers en fil de métal tordu et plusieurs

Digitized by Google

espèces de perles ou autres substances, dont les plus dignes de mention sont celles faites avec l'écorce des œufs d'autruche et les coquilles d'escargot.

Les ornements particuliers aux femmes sont des franges pour la taille et des morceaux de bois ou de verre enfoncés dans les lèvres.

CHAPITRE III.

VIE MATÉRIELLE.

SECTION 1. — Stade dit «de la cueillette».

203. Miel sauvage (détailler les modes employés pour traiter les abeilles, pour s'emparer du miel, etc.). — Coquillages d'eau douce (huîtres et moules d'eau douce, etc.); d'eau de mer. — Alimentation tirée de petits animaux divers de la brousse.

Le miel sauvage est trouvé en quantité considérable et employé comme mets.

SECTION 2. — Chasse.

208. Les territoires et le terrain de la chasse. Notice descriptive (aspect, limites). Délimitations, ses modes. Caractéristiques (brousse, désert, forêt, lagunes, marais, terrains divers).

La chasse joue un grand rôle dans la vie latuka. Il est permis à toute la population active d'un village de sortir à des heures convenables pour chasser le gibier. Ils entourent le gibier et le frappent avec les lances. Des trappes circulaires d'épines (*spike traps*) sont employées pour attraper les girafes, et d'autres animaux sont capturés dans des trous couverts d'herbe.

Digitized by Google

Le pays est riche en gros gibier, comprenant : éléphants, buffles et plusieurs espèces d'antilopes. Les chiens sont aussi employés pour la chasse.

SECTION 4. — Vie pastorale. Élevage et animaux domestiques.

236. Pasteurs. Classes professionnelles? Castes? Condition sociale des pasteurs.

Il n'y a pas de classe pastorale séparée.

238, 1. Les troupeaux. Les espèces. Composition-type d'un troupeau et de son personnel de pasteurs et d'auxiliaires (femmes, esclaves, enfants, etc.).

Les Latuka gardent beaucoup de chèvres, un peu moins de moutons et très peu de bétail. Sir Samuel Baker, qui a visité le pays (1860-1870), parle de leurs grands troupeaux de bétail, et il semble que le nombre en a été énormément réduit depuis sa visite; cette cause est, pour la plus grande part, attribuée à l'accroissement des maladies apportées par la mouche tsé-tsé. Une seconde raison se trouve dans les attaques des marchands d'esclaves, quoique ces derniers ne se soient jamais installés dans le pays Latuka, comme ils l'ont fait chez les Bari, dans la province de Bahr-el-Ghazal.

238, 2. Animaux auxiliaires. Chiens de garde, bêtes de somme, etc.

Les chiens sont employés pour la chasse et comme chiens de garde.

242. Droit pastoral. Délimitation des terrains de pâture. Droits des chefs. Animaux. — *Marques de propriété.*

Des coupures sont faites aux oreilles des chèvres, pour marquer la propriété.

Digitized by Google

245. Oiselleries et poulaillers. Entretien de la volaille (poules, canards, pintades, etc.). *Pigeonniers* (*description*).

Une espèce inférieure de volailles se trouve dans tous les villages latuka; on n'y prête pas grande attention.

246. Animaux sauvages gardés en captivité. Causes; motifs. Idées, croyances ou superstitions à ce sujet.

On garde parfois les singes pour l'amusement.

SECTION 5. — Agriculture.

251. Importance relative dans la vie économique du peuple étudié.

La source principale d'alimentation est l'agriculture; la garde des troupeaux et la chasse sont d'importance secondaire.

252. Classes sociales se livrant à l'agriculture; castes, tribus, catégories d'âge, de sexe, de condition. Serfs, esclaves, etc.

Il n'y a pas de classe agricole séparée; en général chacun travaille à la terre pendant la saison des cultures. Le labourage est fait par les hommes seulement, ensuite, hommes et femmes travaillent ensemble avec la houe, excepté parmi les tribus des montagnes, où généralement les femmes n'emploient pas la houe. La plupart des travaux agricoles ainsi que le battage des récoltes sont faits par les femmes, exception est faite pour les hommes nouveau mariés, qui aident à battre le grain de leurs beaux-pères.

254. Vie agricole générale considérée dans le cycle annuel. Calendrier agricole (*noms indigènes*). Dictons, proverbes s'y référant.

Fêtes agricoles (époques seulement). Relations avec l'année astronômique (*donner les noms indigènes*).

Digitized by Google

Le calendrier latuka est basé sur les saisons agricoles; le suivant contient les noms des mois donnés par Lord Raglan.

MOIS.	SIGNIFICATION.	MOIS ANGLAIS.
Lólong	soleil.	Novembre.
Ípipyu	propre (herbe brûlée).	Décembre.
Siriimainyekári	donne de l'eau à ton oncle.	Janvier.
Chámodok	ophtalmie.	Février.
Kirómo	commencement des cultures.	Mars.
Láinyim	sésame.	Avril.
Látaghas	été.	Mai.
Lōwes	?	Juin.
Longórōn	plein.	Juillet.
Awéte	?	Août.
Apílimá	blé mûr.	Septembre.
Lómomo	?	Octobre.

Les six premiers mois composent la saison appelée *mámeȳu* (hiver), les six derniers forment la saison *nátaghas* (été).

255. Caractère de la propriété agricole. Personnelle ou collective. Temporaire ou définitive. Réattributions périodiques de la terre (indiquer les renvois à *Propriété* au chapitre IX). Répartition des produits. Prélèvements, taxes, etc. Leurs bénéficiaires (mêmes renvois).

La terre est considérée appartenir à celui qui l'a nettoyée le premier. A la mort d'un homme, sa veuve peut se servir de ses terres pendant un an; après ce délai, elle passe aux héritiers mâles.

En plus de ce vrai droit de possession et de l'emploi du terrain, il existe un certain droit vague de propriété, investi à un individu appelé *monye megi* (possesseur de terrain). A peu près tous les terrains cultivés, rivières, montagnes, etc., auprès desquels les villages ont longtemps existé, ont leur *monye,* dont les privilèges sont héréditaires. Quoiqu'il ne reçoive aucune partie du produit de la terre, sa présence est nécessaire aux cérémonies et sacrifices qui accompagnent les opérations d'agriculture. On observe que le *monye megi* n'appartient pas à la même tribu (*kang*) que le chef (*kobu*) de son district. Par exemple, à Tarangole, où le chef est

Digitized by Google

Igagu, le possesseur du sol est du clan Ijoghok (comparer à cet égard la tradition donnée ici sous le n° 14). On peut deviner que les propriétaires du sol sont les descendants d'une tribu ancienne qui avait été dépouillée de son terrain, mais qui garde ses privilèges cérémoniaux et rituels. Il n'est pas évident qu'ils aient aussi des bienfaits matériels. Selon Lord Raglan, un homme du Kang Lomini possède à peu près tous les terrains riverains à Torit, et il a le pouvoir de gâter les semences de ceux qui cultiveront là sans lui avoir payé un mouton. Le propriétaire d'un étang de poissons, près de Torit, peut faire dévorer par un crocodile celui qui y pêche sans avoir payé sa dîme. Les indigènes constatent pourtant qu'aucune portion des produits agricoles n'est donnée au *monye megi* à titre de droit.

256. Outillage agricole : instruments, outils, engins aratoires (houes, pioches, hachettes, couteaux, bêches, charrues, etc.). Mobilier agricole. Emploi des animaux.

Les outils employés pour la culture sont : la hache et la houe (se référer au n° 252).

257. Série des espèces cultivées (donner les noms indigènes; les époques des phases de culture; le rendement moyen; l'importance relative économique, etc.).

Les semences sont : la doura, les arachides, le sésame et le maïs. Les sections montagneuses produisent aussi le *telebun,* le *duhn,* les patates douces et une certaine quantité de *yam* et de tabac.

258. Aspect matériel de l'agriculture en ses diverses phases : *d*) *irrigation :* donner dans le plus grand détail tous les modes, tous les engins, avec le plus de croquis possible. Noter les procédés mécaniques de l'élévation du liquide. Dispositif des canaux, rigoles, etc. Clôture, ouverture, etc.

Il y a certains endroits où l'irrigation est faite par de petits canaux débouchant des ruisseaux des montagnes et employés spécialement pour quelques semailles, comme celles des patates douces.

Digitized by Google

258. *g*) époques des récoltes des diverses espèces. Nombre de récoltes annuelles d'un même terrain pour une ou plusieurs sortes de produits.

Se référer au n° 254.

SECTION 6. — Le feu.

267. Instruments (allume-feu à violon — sans violon, etc.); *donner leur croquis.* Décrire les modes de fabrication.

268. Instruments; manipulation et obtention du feu par : *a*) friction, *b*) sciage, *c*) giration, *d*) percussion.

269. Substances. Les pierres à feu. *Leurs noms indigènes.* Matières formant amadou. Matériaux servant aux allume-feu en bois; bois spéciaux employés; *leurs noms indigènes.*

Le fait le plus important ici est la cérémonie du feu, qui prend place périodiquement à une distance de quatre, neuf et seize ans selon les différentes informations. A cette occasion, deux bâtons droits sont coupés. S'ils étaient fragiles ou tordus, les hommes et les femmes de la prochaine génération le seraient aussi. Tous les feux des villages sont éteints et rallumés avec le feu fait de ces bâtons. Cette cérémonie coïncide avec l'initiation des garçons (*laduri*) dans les classes d'hommes (*monyumegi*). Cet acte de production du feu par le frottement de deux bâtons est appelé *mongópiro.*

SECTION 7. — Alimentation.

A. — Espèces de nourriture.

273, 1. Sa base principale : végétale ou animale (donner les listes des aliments normaux pour la population-type. Indiquer les provenances. Donner les noms indigènes. Établir les proportions habituelles de l'alimentation végétale et animale respectivement).

Digitized by Google

Les principaux aliments sont de nature végétale. La viande est seulement consommée à l'occasion des sacrifices ou lorsqu'elle est le produit de la chasse. Les termites sont appréciés en leur temps.

B. — Préparation des aliments.

277. Cuisine; cuisson — Ustensiles et instruments.

Les noms suivants d'ustensiles de cuisine sont donnés par Lord Raglan :

Casserole : *natobok;* bassine : *nakos;* louche : *nepyere;* instrument pour délayer : *neperi.*

E. — Condiments et excitants.

286. Le sel ordinaire. Emplacements (salines, marais salants, etc.). Moyens de se le procurer. Emploi. Transport. Rôle monétaire dans la vie économique (et renvoi au chapitre de la vie économique).

Il ne semble y avoir aucune source naturelle (de sel).

Le sel est obtenu directement ou indirectement des marchands arabes ou européens, et constitue un article d'échange très utile.

F. — Stupéfiants.

291. Tabac, chanvre, plantes opiacées et substances diverses. Modes de consommation. Instruments employés.

Le tabac est cultivé par les peuplades des montagnes. Il est employé en grande quantité par les hommes et les femmes. Il est généralement fumé dans des pipes de manufacture locale consistant en un creux d'argile et un tuyau de roseau. Ils mâchent aussi le tabac.

G. — Boissons.

292. Liste des boissons normalement ou exceptionnellement consommées par les indigènes, *à l'exclusion de toute importation*

Digitized by Google

d'origine étrangère. Donner d'abord l'énumération, en distinguant en usage normal et usage exceptionnel (bières de mil et de céréales quelconques, laits fermentés ou non provenant de certains arbres ou fruits, vins de palmes, alcools tirés de certains fruits, etc.).

A part l'eau, le breuvage le plus important est la bière de doura (latuka : *nábalu*, arabe : *marīsa*).

CHAPITRE IV.

HABITATION.

SECTION 1. — Généralités.

310. Situation générale, habituelle ou normale de l'habitation-type. Emplacements ordinaires.

Le type normal d'emplacement est le village formant un groupe d'enclos, dont chacun correspond à une maison familiale. Autrefois on préférait les endroits inaccessibles des montagnes pour se garder contre les attaques.

Ces dernières années, beaucoup de villages des montagnes se sont déplacés pour s'établir au pied des collines.

SECTION 3. — Habitations permanentes.

320. Description du plan ordinaire de l'habitation-type. Logement des divers habitants. Séparation par sexe ou par condition (hommes, femmes, enfants, parents, serviteurs, esclaves). Salles communes. Dépendances *intérieures* et pièces à destination particulière.

La maison familiale comprend deux ou trois huttes et quelques hangars, entourés d'une forte palissade en ébène ou en bambou. Chacun a sa bergerie à côté de sa maison.

Digitized by Google

321, 1. Constructions appartenant à des individus d'une classe ou d'une profession particulière ou à destination spéciale : *a*) habitations de prêtres, féticheurs, médecins, forgerons (la forge est à décrire chapitre v, section 10)..Maisons de «tambours de langage», etc.; *b*) magasins, dépôts de provisions, ateliers, boutiques, moulins, lavoirs, etc.; *c*) cases ou édifices servant à des conseils, des assemblées de chefs ou de notables; à des manifestations d'une vie de caractère juridique (*maisons d'ordalie*, par exemple), politique ou social; à loger les étrangers de passage, des captifs de guerre, des esclaves, etc.

Chaque village a plusieurs (2 à 5) places de danse avec un bloc de poutres d'ébène (*stake*) auxquels les tambours sont attachés. D'un côté se trouve une grande maison dans laquelle on garde les tambours et où dorment les célibataires et visiteurs. D'un autre côté, on plante habituellement un figuier sous lequel on place une plate-forme en troncs d'arbres, où les hommes s'asseyent la nuit. Les maisons des tambours (*nadufa*) jouent un grand rôle dans la vie commune. A l'initiation des adultes, chacun devient membre d'un *nadufa* particulier, et chaque *nadufa* a son propre nom et son chef. L'organisation de la communauté pour la guerre, la chasse et la culture est basée sur cette institution. Dans les coins des rues, il y a des plates-formes où les femmes et les enfants se réunissent.

Dans plusieurs villages on trouve des structures de séries de plates-formes, faites en fort bambou et placées les unes au-dessus des autres; le nombre peut s'élever même à sept. Cette structure est généralement bâtie auprès d'un des *nadufas* et sert d'espèce de tour d'observation.

326. L'eau : fontaines, citernes, puits, abreuvoirs. Utilisation : tuyauterie ou rigoles, roues, engrenages, cordes, pots et récipients de toute nature, instruments quelconques rentrant dans la catégorie des engins se rattachant au principe de la pompe.

Digitized by Google

Il n'y a pas de citernes ou de puits dans les villages. Pendant la saison de sécheresse, l'eau doit souvent être transportée à longues distances, de trous creusés dans les lits des cours d'eau. Dans les maisons, l'eau est gardée dans des pots du même type que ceux nommés *burmas* par les Arabes du Soudan, et ressemblant aux *ballās* égyptiens.

328. Objets de caractère vénérable ou sacré non compris dans les listes précédentes des amulettes, phylactères, talismans, « fétiches » ou idoles (par exemple les reliques d'ancêtres, ou les objets leur ayant appartenu, les autels domestiques, etc.).

Les objets sacrés ne se trouvent pas dans les maisons ordinaires. Les « faiseurs de pluie » possèdent des pierres de pluie, comme il est mentionné au n° 43, et certaines lances sacrées employées pour la cérémonie de la pluie (il y a des lances remarquables en ce qu'elles ont deux lames). Les cailloux de pluie sont gardés dans de petits vases fabriqués en terre.

332. Mobilier — Meubles et objets placés dans une habitation-type (description pièce par pièce, si possible) — Ustensiles et objets destinés à la cuisine (voir aussi à *Alimentation*).

N. B. — Pour les meubles, donner principalement des détails sur : le lit (ou ses équivalents), la literie, les accessoires (exemple : les *chevets* pour la tête); le foyer et son emplacement; les sièges ordinaires ou d'apparat; les équivalents des armoires ou commodes sous forme de coffres *ou de récipients en vannerie* (avec renvois à la boissellerie-menuiserie, et à la vannerie, au chapitre v); nattes et tapis (voir à ce même chapitre, en n'indiquant ici ces objets que sous leur aspect de pièces du mobilier); accessoires tels que porte-armes, porte-flèches, meubles du type étagères, etc.; les tables; les meubles destinés à resserrer ou à accrocher les ustensiles, outils, instruments, armes diverses.

Il n'existe pas de meubles, à proprement parler. Voici quelques-uns des objets vus dans une hutte latuka : cruches d'eau, casseroles, paniers, peaux de moutons et d'antilopes tannées et employées comme paillassons, petits tabourets de bois du type africain habituel. La seule espèce de

Digitized by Google

meuble adoptée sous l'influence européenne, est un pliant ou chaise de pont, dans laquelle une peau d'antilope remplace la toile de chanvre du siège. Quelques-uns des chefs se servent de ces chaises.

CHAPITRE V.

MÉTIERS — OCCUPATIONS — INDUSTRIES.

361-370. Poterie-Céramique.

Les Latuka ne se font pas remarquer par leur adresse dans la poterie. Cette industrie n'est pas universelle : par exemple l'important village de Tarangole n'a pas de poterie à lui; il obtient les pots de la peuplade de Chalamini.

451. Métallurgie. — Généralités.

N. B. — Le fer a été adopté comme type de l'enquête. Les modifications appropriées devront être faites pour le cuivre. Prière d'indiquer à part (avec numérotage suivi des lettres B, C, etc.) ce qui se rapporterait au plomb ou à d'autres métaux de provenance indigène. Il est entendu que tout ce qui a trait aux métaux importés par la civilisation n'a à être noté que sous la forme d'indications réduites au minimum indispensable, et comme il a été dit à propos des industries indigènes.

Importance relative du métal dans la vie du peuple examiné. Gisements du métal. Caractéristiques. Teneur (analyses) de la magnétite, oligiste, limonite, etc.

Les observations faites ci-dessus s'appliquent aussi aux travaux du fer; il est travaillé d'une façon primitive par les Latuka de Chalamini, qui apprirent l'art des Bari (et peut-être d'autres sources encore) dans une époque relativement récente. De nos jours, on obtient des trafiquants les métaux et une certaine partie des objets de fer. Les objets qu'on fabrique sont : les lames de lances et les houes.

Digitized by Google

452. *Noms indigènes du métal.*

Les noms des métaux des Latuka sont : fer, *mainyagu;* airain, *nakyanoti,* Les autres métaux sont inconnus.

CHAPITRE VI.

STADES DE LA VIE INDIVIDUELLE ET VIE FAMILIALE.

SECTION 2. — Naissance.

485, 1. *Dation du nom.* Nom unique ou plusieurs noms? Règles ou usages concernant le choix du ou des noms : indiquant la filiation maternelle ou paternelle? un lien ou une dépendance avec un clan, une tribu, une collectivité quelconque? avec certains ascendants paternels ou maternels? avec une famille ou avec certains ancêtres?

En plus du nom original donné par les parents à la naissance d'un individu, il acquiert, dans le cours de sa carrière, un nombre de sobriquets se rapportant à quelques incidents auxquels il a pris part, ou à quelque trait particulier. Un homme est connu et interpellé par un de ses sobriquets; il peut en avoir même cinq. Le plus important est le *nom de lance* qu'un homme acquiert après avoir tué un homme ou une femme et qui décrit les circonstances de l'acte; exemple : tueur d'un homme assis près du feu, tueur d'un fuyant, etc. Tous les « noms de lance » se terminent par la syllabe « *moi* ».

SECTION 4. — Enfance.

496. Y a-t-il un rituel ou une cérémonie quelconque marquant, à un âge donné de l'enfant, son passage dans une « classe d'âge » distincte de la petite enfance? Quels sont les

Digitized by Google

signes établissant que le temps est venu (dentition, moyens tirés de la mantique; contrôle par un calendrier de son âge exact, etc.)? Examiner notamment s'il y a à ce moment changement de nom, remise de certains objets ou «fétiches», certaines considérations ou offrandes, et à qui (cf. n° 501).

Les garçons et les adolescents qui ne sont pas encore reçus dans la classe des hommes sont appelés *laduri*. Il n'y a pas de degrés d'âge dans cette classe.

SECTION 5. — Adolescence et puberté.

503, 1. *Camps d'initiation collective, avec rites et enseignement secret.*

Quoique le passage de l'état de garçon, *laduri*, à celui de *monyumegi*, homme, soit marqué par des cérémonies d'initiation, il ne semble pas que l'isolement dans des camps d'initiation et des formes spéciales d'instruction soient employés.

SECTION 6. — Mariage.

511. Liberté accordée aux jeunes filles nubiles de disposer d'elles-mêmes. Restrictions en ce qui concerne certaines familles. Moralité moyenne constatée à cet égard.

Les femmes ont une indépendance considérable, et c'est la règle de se faire courtiser avant le mariage.

B. — Règles générales du mariage.

512. Âge ordinaire (sexe masculin, sexe féminin).

Un homme peut se marier lorsqu'il est apte à payer le prix de la mariée.

516, 1. Interdictions (et obligations) concernant l'*endogamie et l'exogamie*. (Règles et tableaux à dresser avec le plus grand soin.) Raisons alléguées à ces règles par les indigènes.

Digitized by Google

2. Interdictions entre sédentaires et nomades. Entre certaines professions ou certaines classes sociales; entre certaines tribus ou certains peuples (considérés soit comme de même race, soit comme d'une race étrangère ou impure, par exemple les Pygmées).

Les Latuka ne se marient pas entre eux dans les clans. Les membres des clans Lowudo, Lomia ou Lomini peuvent se marier seulement dans le clan Igagu ou vice versa.

517. Sanction en cas d'infraction à l'une de ces interdictions (impuretés, expiations, pénalités diverses). Sort des enfants.

La coutume mentionnée au n° 516 est quelquefois violée; mais si la femme est stérile ou que les enfants meurent, l'infracteur considère qu'il n'a que lui-même à blâmer.

C. — Préliminaires du mariage. — Formalités, cérémonial.

520. Termes et modalités des accords ordinaires. Payements aux parents de l'épousée; apports ou engagements quelconques pouvant être qualifiés de «dot». Rites et constatations.

Le prix habituel payé pour une femme est de 70 moutons ou leur équivalent en autre chose. Le père de la mariée en garde à peu près la moitié et distribue le reste parmi ses parents et ceux de la mère de la mariée.

F. — Polygamie.

La polygamie n'est pas commune, quoique la loi ou les coutumes ne l'interdisent pas. Comme le prix de la mariée est élevé, peu d'hommes ont les moyens d'avoir plus d'une femme à la fois.

G. — Rapports avec les beaux-parents.

541. Situation de la femme vis-à-vis des différents membres de la famille du mari (et en particulier vis-à-vis du père et du



frère aîné) — Usages, coutumes, rites en certaines cérémonies. *Interdictions diverses.* Participation de la femme au culte des morts de la famille du mari.

542. Mêmes questions concernant le mari (et en particulier vis-à-vis de la *belle-mère*).

Les belles-mères sont traitées avec un grand respect; des formes particulières de langage doivent être employées lorsque les gendres s'adressent à elles.

Un manque de respect apporté à la mère de la part du mari suffit pour que la femme obtienne le divorce. Il est de coutume que les jeunes gens travaillent aux cultures, etc., de leurs beaux-pères pendant environ deux ans après leur mariage.

SECTION 8. — Groupe familial.

B. — Les membres de la famille.

576. Jusqu'à quel degré suit-on la parenté? Théorie et pratique. Filiations et généalogies. Principes directeurs. Parenté établie en ligne directe féminine. *Idem* masculine. En ligne collatérale féminine. Modes divers.

Tous les membres d'un même clan se considèrent comme consanguins.

SECTION 10. — Mort et Religion de la Mort.

A. — Aspect matériel.

614. Funérailles du type moyen. Cortège. — Assistants. — Troupes de professionnels (pleureuses, danseurs et bouffons, etc.). Cérémonial dans toutes ses phases (pour le rituel, ne donner ici que les indications, avec les renvois nécessaires aux n°s 1130-1137).

Digitized by Google

Les formes les plus marquées des rites funéraires sont les danses du matin (*naburyu*) et les danses du soir (*nelanga*), qui se font sur les places de danse du village, le jour de l'enterrement. A ces cérémonies le corps mort est symboliquement représenté sous forme de cadavre artificiel nommé *nametere*, ce qui est une représentation du corps humain, fait en bambou et en herbe et indiquant sommairement le corps et les membres. Après les cérémonies des funérailles, le *nametere* est brûlé.

617. Traitement spécial de ceux ayant succombé d'une façon particulière : *tués par la foudre*, par immersion, par chute d'un arbre, d'un rocher, par blessures causées par un animal.

Les hommes tués dans des batailles ne sont pas enterrés mais laissés à l'endroit où ils sont tombés, même s'ils sont à proximité du village et qu'il n'y ait pas de difficulté au relèvement du corps.

620. Cas de « secondes funérailles » après un certain laps de temps.

Noter avec soin les règles présidant à sa durée, et toutes les particularités des premières, puis des secondes funérailles, en renvoyant au culte funéraire (voir ci-dessous) pour la période intermédiaire.

Sous cette rubrique on peut mentionner la coutume d'exhumation Latuka. Après l'enterrement, le corps n'est pas laissé en permanence dans le tombeau, l'usage voulant qu'on le déterre après un certain laps de temps, et alors le squelette et les os sont réunis dans une urne et exposés, soit sous un arbre, soit sous un rocher. On ne porte aucun intérêt au sort de ces os ainsi exposés. La période qui s'écoule entre l'enterrement et l'exhumation varie de six mois à trois ans. L'usage est établi sur la croyance qu'une maladie dans une famille est causée par la mort d'un proche (spécialement du père), et l'exhumation est pratiquée dans les cas de maladies attribuées aux morts. Les indigènes ne précisent pas si on laisse le corps tranquille dans le cas où il n'y a pas de maladie demandant son exhumation. De fait, chaque famille est destinée à être atteinte de maladies tôt ou

Digitized by Google

tard, et par conséquent, l'exhumation est presque toujours pratiquée, quoique le laps de temps entre les funérailles et l'exhumation puisse varier. Dans le cas de mort des chefs «faiseurs de pluie», le corps exhumé n'est pas exposé. L'urne est placée dans une espèce de tombe ancestrale, ou, d'après un récit, dans la maison de la mère du chef défunt, ou encore à proximité. Il existe une tombe ancestrale des chefs d'Igagu à Luguen. Les urnes contenant les os sont simplement recouvertes d'une herbe épaisse et de broussailles. Près de là, il y a une hutte apparemment inhabitée. Les indigènes montrent une grande vénération pour cet endroit, et seuls les membres de la famille des «faiseurs de pluie» osent l'approcher. Lorsqu'on visite les restes, on fait une offrande de doura et d'une plante ressemblant à un concombre sauvage et nommée en latuka *naulusa*.

626. Êtres vivants placés dans le tombeau et enterrés ou sacrifiés. Animaux. *Persistances. Survivances ou souvenirs du sacrifice humain.* Compagnons du chef, femmes, serviteurs, esclaves. *Simulacres ou substitutions.*

C'était une coutume, jusqu'à des temps récents (et peut-être existe-t-elle encore), de tuer un homme du clan de Lomini, à la mort d'un chef «faiseur de pluie» d'Igagu et de l'enterrer avec celui-ci. On n'a pu constater si une coutume analogue est pratiquée à la mort d'un «faiseur de pluie» appartenant aux autres clans.

629. Crainte des fantômes, esprits, revenants. Précautions prises aux divers moments énumérés en A, et notamment au départ de la demeure du mort, ou, plus tard, en cette même demeure (distinguer en pratiques, croyances et formulaires).

Les idées sur les esprits des morts sont inconnues aux Latuka. Ils croient que le mort a pris la forme d'un animal et qu'il peut visiter ses enfants dans leurs rêves, mais aucune image visuelle ne s'associe à de tels rêves.

Digitized by Google

630. Idées sur le *rôle néfaste des morts pour les maladies* des hommes ou des animaux, pour la survenance de prodiges célestes, de cataclysmes, ou d'afflictions diverses (mêmes détails dans le même ordre).

Bien qu'on ne croie pas aux esprits, on attribue souvent la maladie à l'influence des morts (voir au n° 614).

640, 1. Idées sur les causes et les origines de la mort en général (renvoi à la section 5 du chapitre II).

L'origine de la mort est vaguement associée au dieu *Najok* (se référer au n° 51).

CHAPITRE VII.

VIE COLLECTIVE.

SECTION 1. — Généralités.

662. Spécifier s'il existe une ou plusieurs organisations sociales superposées au groupe familial, en procédant du simple au composé (clan, tribu, peuple, nation, etc.).

Après le groupe familial, l'organisation la plus importante est le clan (*kang*), qui peut être défini comme un groupe exogame dont les membres sont consanguins et sous le même totem, le terme totem signifie ici l'animal en lequel les individus du clan se transforment après la mort (se référer aux n°s 26-29); d'autres éléments de totémisme ne semblent pas exister sous une forme définiment développée.

Digitized by Google

Ce qui suit est une liste des clans connus, existant avec leurs animaux totems :

1.	*Kidongi*...........	Le totem de ces cinq clans est le crocodile.
2.	*Merábat*..........	
3.	*Igágu*............	
4.	*Lēdong*...........	
5.	*Katáng*...........	
6.	*Ijoghok*............	a pour totem un serpent appelé *amunu*.
7.	*Labálwa*...........	— éléphant.
8.	*Lowūdo*............	— éléphant.
9.	*Lómini*............	— éléphant.
10.	*Lómia*.............	— insecte ou ver non identifié, il est appelé *leguru* et attaque les plants de doura.

Les n°s 1-5, qui ont le crocodile pour totem, sont considérés comme des subdivisions d'Igagu, mot employé à la fois dans un sens particulier et général. De même les n°s 6-10 sont considérés comme des subdivisions de Lomia, bien que ce fait soit douteux, puisqu'il n'y a que trois totems différents dans ce groupe (se référer cependant à ce que l'on dit au sujet des mariages mixtes (intermarriage) au n° 516).

L'origine des clans est obscure. Les clans Lomia et Lowudo existent toujours comme désignations territoriales dans le pays Latuka, et l'on peut supposer que les clans étaient jadis séparés en tribus. Mais à présent l'organisation du clan est tout à fait indépendante des divisions territoriales et politiques, et les clans comme tels n'ont pas de chefs politiques. Dans un village ou district typique de Latuka, les membres de plusieurs clans vivent côte à côte. Aucune des activités collectives de la tribu n'est basée sur cette organisation du clan, qui n'affecte la vie individuelle que de deux façons :

1° Il ne peut épouser une femme appartenant à son propre clan;

2° Il considère tous les membres de son clan comme consanguins.

Lorsque les tribus se battent entre elles, un homme n'attaquera pas intentionnellement son frère de clan, mais si, dans le feu de la bataille il en tuait un, il ne serait pas blâmé.

664. Description d'ensemble du régime social. Idées et traditions indigènes sur son ancienneté. Traces encore distinctes

Digitized by Google

d'états sociaux antérieurs. Causes des modifications (conquête, superpositions de races, compénétrations, unifications de caractère politique, etc.).

665. La collectivité examinée correspond-elle essentiellement à la notion du clan, de la tribu, de la peuplade, ou de la nation? Repose-t-elle sur le fondement d'une collectivité autochtone, ou sur celui d'une aristocratie conquérante? Se rattache-t-elle, en sa structure intime, à une organisation du type patriarcal, disparue ou encore existante; à une organisation du type chasseurs ou pêcheurs, etc.?

666. Est-elle fondée sur la communauté de langue, de cultes (voir chap. xv), de descendance historique? Le concept de *race* existe-t-il? Sur quel critérium repose-t-il, d'après les indigènes?

Le système moderne du gouvernement se rattache-t-il au type despotique, monarchique, féodal, fédéral, communal, etc.? (Il est entendu que le terme «moderne» signifiera, en cas de modifications apportées par l'occupation des civilisés, l'état de choses qui existait immédiatement avant cette occupation.)

Il n'est pas facile de définir la nature de la communauté des Latuka, vu l'absence de traces des forces d'union politique; on peut la considérer comme étant fondée sur la communauté de langage et de coutumes. Le langage des tribus voisines de Lokoïa et de Langu n'est qu'une variété du dialecte des Latuka, mais évidemment ce sont des tribus distinctes parce que leurs coutumes sont différentes en plusieurs points importants. Il n'y a aucune indication démontrant que les Latuka aient été jamais unis sous un même chef, et avant l'arrivée du Gouvernement la guerre entre les tribus était, en effet, plus commune que rare.

Digitized by Google

667. En cas de collectivité composite, spécifier à cette place: *a*) les éléments ethniques et leurs noms exacts en langue indigène; *b*) les langues parlées par les diverses fractions; *c*) les récits, légendes et traditions relatifs aux migrations, conquêtes, etc., de ces divers éléments. (Donner les renvois nécessaires aux généralités du chapitre I. Les redites sont moins à craindre que les omissions.)

Les faits qui semblent tendre à une origine mixte ont été mentionnés aux n[os] 10 et 162 (*sic*), 662.

SECTION 2. — Divisions du peuple ou de la tribu, classes ou castes.

669. Classes ou castes de caractère professionnel réel *ou apparent* (chasseurs, pêcheurs, pasteurs, marchands, forgerons, etc.). Vérifier si ces groupements correspondent à des divisions ethniques, soit dans le passé, soit dans le présent.

Il n'existe pas de division entre les classes professionnelles ou sociales. Certaines fonctions, comme celles de chef de la propriété du sol (se référer au n° 255) et d'exécution de certains sacrifices, sont héréditaires, mais toute la vie commune est essentiellement basée sur l'égalité.

673. Esclavage.

L'esclavage est inconnu.

SECTION 5. — Organismes.

679. Assemblées ou conseils d'anciens ou de notables, de parents du chef, de chefs des familles de la race dominante. Leurs attributions; leurs pouvoirs. Existe-t-il des organismes équivalant à des spécialisations d'activité d'ordre administratif, politique ou judiciaire?

Digitized by Google

680. Y a-t-il des officiers ou magistrats chargés de représenter le pouvoir central dans l'exercice de certaines fonctions déterminées?

681. Existe-t-il des rouages administratifs ou judiciaires, des organisations correspondant à un service public, des groupes ayant dans leurs attributions, par délégation du chef ou de la collectivité, des activités correspondant à ce que serait un département du commerce, des transports, des douanes, des revenus publics, etc.?

682. Organisation financière (simple énoncé et renvoyer pour le détail au chapitre VIII).

683. Divisions et organisation de caractère territorial au point de vue fiscal, des régimes politiques divers, etc. (régions, provinces, districts, etc.), ou fondées sur les divisions naturelles du territoire : le littoral, les lagunes, les marais, forêts, montagnes, pâturages, plaines, etc.).

684. Organisations d'anciens et de notables avec grades et hiérarchies et comportant un caractère demi-religieux (les *m'paras* des Warega, par exemple).

685. Placer ici les récits ou légendes se rapportant à l'institution de ces divers organismes ou de ces diverses charges ou fonctions.

Les organisations politiques sont si peu développées qu'aucune de ces questions n'est soulevée.

SECTION 6. — Les chefs.

686. Leurs titres en langue indigène. — Type auquel se ramène essentiellement leur pouvoir : chef d'une aristocratie,

Digitized by Google

despote isolé, descendant et représentant de l'ancien chef du clan, réel ou mystique; chef militaire; chef religieux (examiner, en particulier, les cas de cumul de ces deux dernières qualités, et ceux où les deux pouvoirs coexistent avec des représentants distincts).

Le nom du chef latuka est *kobu*. Le prestige d'un *kobu* est en partie établi sur le fait qu'il est le descendant d'une longue lignée de chefs (remontant au cas d'Igagu, ancêtre mystique qui tomba du ciel sous forme de pluie), et surtout sur ses fonctions religieuses, dont la principale est celle de «faiseur de pluie». Lord Raglan constate que parmi les Latuka les chefs ont toujours eu un grand pouvoir politique, c'est-à-dire parmi les Latuka distincts des autres tribus du district, où le *kobu* a rarement quelque pouvoir en dehors de ses fonctions de faiseur de pluie (*Sudan Notes and Records*, vol. I, p. 155). L'organisation politique est cependant si primitive que le fait cité ci-dessus mérite d'être étudié. En premier lieu, il n'y a pas (et il n'y a probablement jamais eu) un chef souverain des Latuka ou d'une grande partie de cette tribu. L'influence d'un chef latuka (généralement comme règle) s'étend sur quelques villages, et son prestige est sujet aux fluctuations, selon son succès ou son insuccès dans la production de la pluie. Les pouvoirs gouvernementaux, tels que les fonctions de la justice, le commandement de guerre, le pouvoir de taxe, existent à peine sous forme indéfinie, quoique en raison de son prestige personnel, un chef puisse exercer tous ceux-ci. Le succès dans les raids peut naturellement consolider son prestige politique.

Sous le système actuel, le chef institué ou reconnu par le Gouvernement est fréquemment le même que le *kobu* traditionnel. L'expérience prouve qu'il a souvent une très faible prise sur le peuple.

688. Modalités d'accession au pouvoir. Hérédité (ses modes); élection ou ratification de la vocation héréditaire par une assemblée; désignation par une autorité de caractère surnaturel, ayant ou non des représentants humains. Modalités diverses.

Digitized by Google

Le poste de *kobu* est strictement héréditaire, et pour être tout à fait reconnu, un *kobu* doit descendre de « faiseurs de pluie », des côtés paternels et maternels. C'est pourquoi les *kobus* désirent épouser comme femme principale la fille d'un *kobu*.

Il existe cependant des exceptions à cette règle. Ex. Achilili, un faiseur de pluie du district de Torit, est le fils d'une femme qui n'est pas de famille de « faiseurs de pluie ». Il y a des cas où les frères des *kobus* régnants se saisirent, par la force, du pouvoir de chef, ou essayèrent de faire ainsi.

689. Aptitude des femmes à exercer les fonctions de chefs. Organisation générale. Conditions. Célibat. Rôle de l'époux au cas de leur mariage. Particularités diverses.

Les femmes sont capables d'assumer la fonction de « faiseur de pluie », et à présent (1918) il y a trois femmes *kobu* dans le district. Une chefesse de Tapeng eut un grand prestige il y a quelque vingt ans.

694. Importance religieuse du chef. Donner dans le plus grand détail tout ce qui précède le moment où il prend la place de son successeur (jeûne, déguisements sacrés, coloriage du corps, prise d'insignes, etc.) (au cas où il est « faiseur de pluie », renvoyer à ce qui est dit de ce rôle à propos de l'agriculture). Relations avec les féticheurs constitués en corps ou avec les collectivités ayant déjà un caractère de sacerdoce. Son intervention en certaines circonstances de la vie religieuse.

Le *kobu*, étant un chef essentiellement religieux, occupe le rang le plus important dans les rituels ou fonctions cérémoniales de la vie commune de ses camarades. Parmi celles-ci on peut citer :

1° Les cérémonies des faiseurs de pluie;

2° Les sacrifices avant la culture et après la récolte du blé;

3° Le houement et la plantation, cérémonial d'un lot spécial de terrain avant la culture;

4° Les cérémonies du feu et de l'initiation (se référer au n° 267).

Digitized by Google

SECTION 10. — Relations de la collectivité avec l'étranger.

770. Aptitudes générales à l'imitation pure et simple ou à l'assimilation réelle.

Le temps pendant lequel les Latuka ont été en contact avec le monde extérieur (représenté par les Arabes et les Européens) a été si court et l'influence si faible, qu'une réponse définie (à l'imitation des races civilisées) serait prématurée. On pourrait dire qu'ils montrent une plus forte inclination à adopter les choses nouvelles, que certaines tribus conservatrices, les Dinka et les Nuer, mais ils sont moins adaptables que leurs voisins, les Acholi.

CHAPITRE VIII.

MANIFESTATIONS DE LA VIE ÉCONOMIQUE.

SECTION 3. — Transports par eau.

Il n'y a pas de rivières navigables dans le pays Latuka.

SECTION 5. — Poids, mesures, monnaies.

814. *Monnaie.* Monnaie sous forme d'un être humain, d'un animal ou d'une substance quelconque prise comme unité : *a*) esclave, bœuf, mouton, chèvre, poule, pigeon, etc.; *b*) produits non fabriqués : coquillages, mesures d'une substance, de fruits, d'un produit de la terre, etc.; *c*) *idem* fabriqués : barres et pains de sel et de sucre, pièces d'étoffe; verroteries; objets en métal, tels que fers de lances, flèches, couteaux,

Digitized by Google

houes, anneaux, bracelets, etc.; *d*) lingots, barres, croisettes. *Donner les tables d'équivalences.*

Dans le cas du prix de la mariée, le montant est payé en moutons ou en chèvres. Les houes et les lances constituent aussi un moyen d'échange.

SECTION 7. — Démographie sommaire.

819. Population. Données statistiques. Mouvement de la population dans la mesure où on peut le contrôler (indiquer les possibilités actuelles, les obstacles à l'établissement de statistiques sérieuses, soit d'ordre matériel, soit d'ordre politique ou religieux).

Se référer au n° 17.

CHAPITRE X.

ÉLÉMENTS DE LA VIE JURIDIQUE.

---

862. Exercice individuel du droit de vengeance? familial? Vengeance du sang *obligatoire*? *Prix du sang* (en grand détail).

Quiconque tue une personne avec préméditation, ou accidentellement, paye une fille aux parents du mort. Les compensations de blessures sont payées en moutons.

Un certain individu nommé Lopil trouva quelqu'un qui essayait de lui voler ses moutons; il le chassa et, en retournant chez lui, il fut tué par une personne inconnue. Ses parents déposèrent contre Lopil, qui se reconnut responsable (*Sudan Notes and Records*, vol. I, p. 158).

Digitized by Google

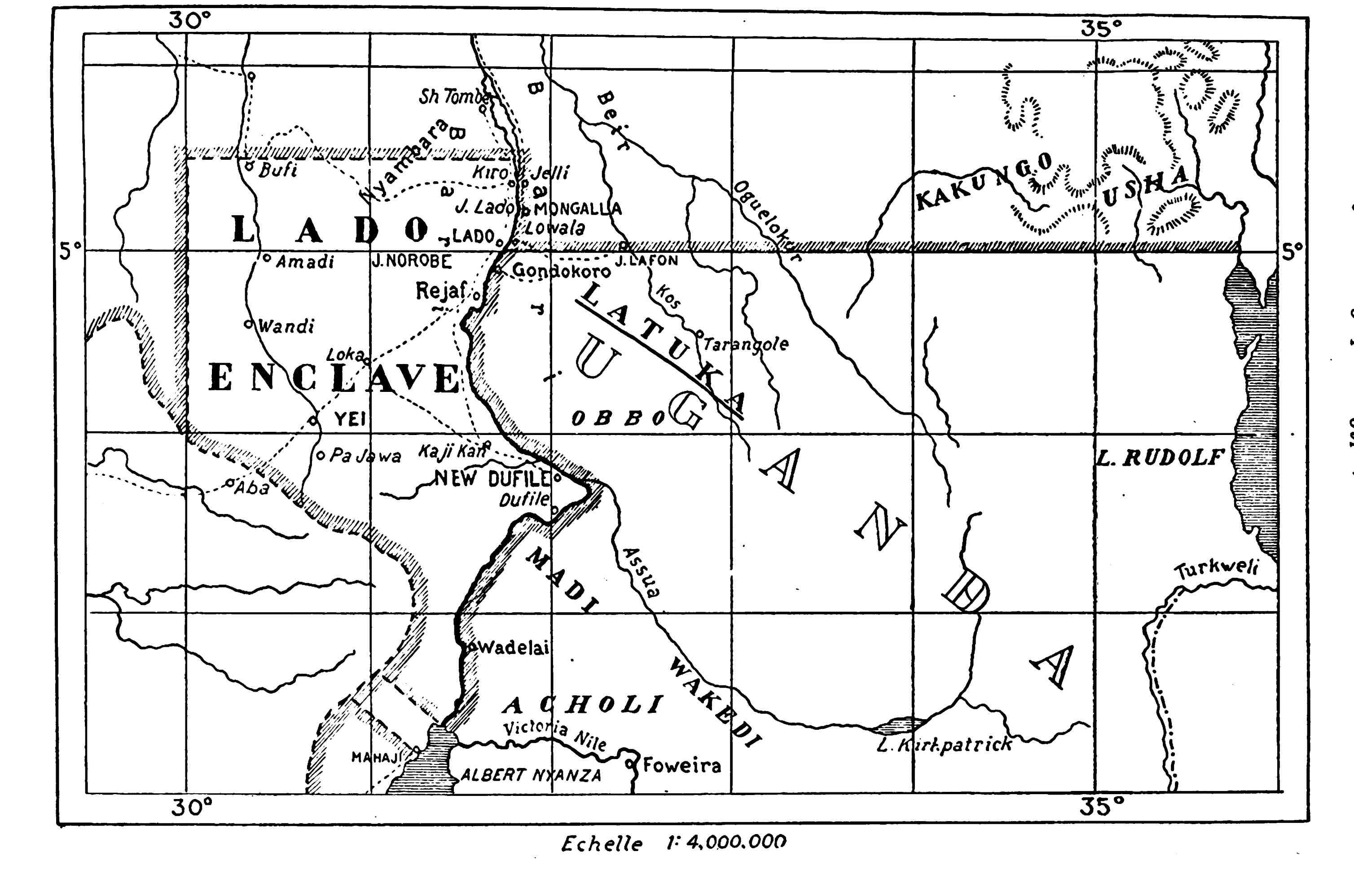
CHAPITRE XIII.

LANGAGE, LITTÉRATURE, NOTATIONS ÉCRITES.

1038. Pour le cas où la langue examinée n'a pas encore été l'objet de publications de dictionnaires, ou au moins de vocabulaires d'une certaine étendue, on désirerait, *à titre de premières indications*, les répertoires suivants, même si une partie en figure déjà dispersée dans les divers chapitres qui précèdent: noms de nombre de 0 à 20; les dizaines, centaines et milliers. Noms de sexe, d'âge, de parenté; noms des parties du corps; noms des diverses particularités de la géographie physique, du monde céleste, des phénomènes météorologiques; *noms des couleurs*. Épithètes qualificatives de forces ou faiblesses d'ordres divers, de poids, de dimension. Verbes correspondant aux principales activités ou opérations des sens, aux principaux actes de la vie familiale, sociale et religieuse.

Le langage latuka forme le sujet d'une courte publication de Lord Raglan (*Bulletin of the School of Oriental Studies, London Institution,* vol. II, Part 2).

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

AU
PAYS DES CHRYSANTHÈMES

RÉCIT DE VOYAGE[1]

PAR

S. A. LE PRINCE HAÏDAR FAZIL.

LE PACIFIQUE.

Partis de Vancouver le 13 octobre 1921, un «mercredi», vers les 5 heures de l'après-midi sur le vapeur l'*Impératrice d'Asie,* de la Compagnie C. P. R., nous atteignîmes Victoria vers le tard dans la nuit. Quelques passagers s'embarquèrent de là. Nous y étions servis par des Chinois propres et attachés à leur service. Les premiers jours tout alla à souhait, nonobstant un léger tangage marqué. Le 18 octobre, un lundi, ayant gagné vingt-quatre heures en faisant le tour de la terre du côté occidental, il nous fut officiellement annoncé à bord que le lendemain serait un «mercredi» en place d'un «mardi» 19, ce qui nous faisait donc bel et bien deux mercredis dans une semaine... Du train où nous allions je ne désespérais certes pas d'atteindre du reste, un beau matin, même celle des quatre jeudis!

Dans la nuit du 20, un vent formidable, suivi d'une averse diluvienne, se déchaîna incontinent. Le plus grand des océans se mit à gémir, à miauler et à hurler de telle façon que notre navire de 16.500 tonnes, de 175 mètres de long, à trois cheminées et jeune de sept ans, ne fut plus qu'une cupule microscopique abandonnée à l'emportement des lames gigantesques. Le front du commandant s'assombrit; celui-ci veilla, durant deux jours,

[1] Conférence faite à la Société sultanieh de Géographie le vendredi 17 mars 1922.

Digitized by Google

avec tous ses officiers, jusqu'à l'aube sur la dunette. Nous frisions, paraît-il, ne l'ayant su que bien après, un cyclone qui avait déjà englouti deux bateaux avant nous et comme il ne s'en était présenté qu'une seule fois depuis trente ans. Nous eûmes donc la chance de nous trouver, par le plus heureux des hasards, sur le bord d'un fléau ayant diminué d'intensité. Je savais que l'amplitude des vagues du Pacifique (nom qu'on lui a donné à tort, du reste) dépassait 100 mètres de hauteur et 200 de large. J'en eus cette fois la preuve palpable en voyant plusieurs lames se dresser à tribord et cachant, pour un bon moment à mes yeux, totalement l'horizon. Ce navire, qui avait plus de 58 mètres, à partir de la ligne de flottaison jusqu'au grand tillac, sans compter les mâts, représentant encore une vingtaine de mètres en plus, descendait complètement dans des creux inimaginables où il se trouvait entièrement dissimulé, et remontait, de même, tel un fétu de paille. C'est au sein de cet effroyable chaos que j'ai pleinement ressenti le néant de la vie humaine, sa vanité enfantine et sa folie de s'entêter en sa haine indéracinable contre son prochain. Rien ne vaut la peine de rien, sauf l'amour transcendant de l'humanité! Sur ces profondeurs, allant jusqu'à des 9.800 mètres et plus, la crainte s'effaça de mon cœur, mon être entier fusa presque avec la nature et, installé devant la porte largement ouverte du grand dôme des salons protégés des deux côtés par une partie du pont couvert, je contemplais en biais ces défilés de montagnes liquides à crêtes écumeuses, dont quelques-unes éclataient... cependant que le reste dévalait en troupeaux monstrueux devant moi. Partie de je ne sais quel point de l'immensité, cette horde indisciplinée de sommets et de pitons accourait avec une fureur et comme avec l'émulation réciproque d'être toujours d'une tête plus haute que ses voisines. C'était à la fois terrifiant et splendide à voir!... La pluie cessa, le soleil fit son apparition, mais le vent rugissait toujours. De 474 milles que nous avions fait la veille, nous descendions d'un seul coup à 361, c'est-à-dire à 113 milles en moins, et le lendemain en ayant fait 371, le surlendemain 448... le temps se calmait donc heureusement. Les flots s'apaisèrent. Il faisait presque délicieux à l'approche des Kouriles, et c'est par un calme plat que nous jetâmes l'ancre la nuit du 24 en vue de Yokohama. Le lendemain 25 octobre, à peine débarqués nous regagnions, sains et saufs, le Grand Hôtel.

Digitized by Google

LE JAPON.

Mon cousin a ainsi exprimé son impression personnelle sur le Japon moderne : «C'est un immense arsenal, a-t-il dit, peuplé de 70 millions d'hommes malléables et soumis aux ordres d'une élite, qui les pétrit à sa guise». Je partage pondérément cette pensée, sans toutefois omettre certains points où l'initiative individuelle joue un rôle essentiel en harmonie avec les merveilleuses qualités ancestrales dont la masse est empreinte.

Le Japon est le pays de l'amour, de la poésie et de l'héroïsme! Il faut bien s'approcher de son cœur pour en sentir l'essence odorante. Un vers superbe d'un de ses grands poètes, et qui me fut offert par un très serviable Japonais, M. T. Nakagava, notre aimable interprète à Kiôto, sur papier doré avec sa traduction, dit ceci : «Si quelqu'un vous demandait quelle est précisément l'âme de Yamato, répondez-lui : C'est le parfum de la fleur du cerisier sauvage au soleil du jour!». En effet, les Nippons sont nés paysagistes, artistes jardiniers, laqueurs émérites et bardes délicats. Ils ont une âme altérée des beautés de la nature, un œil de lynx pour dessiner finement sur des panneaux, un cerveau baigné d'une lueur symbolique pour édifier des temples. Ces derniers sont généralement construits sur des élévations en terrasses superposées, et leur ensemble adossé à des flancs de montagnes verdoyantes où des forêts de cryptomérias géants les baignent de leur ombre. Ah! le divin pays avec ses gracieuses musumés se prosternant jusqu'à terre devant vous... sa musique bizarre et déconcertante pour les profanes... son saké, liqueur nationale faite avec du riz distillé, la moins alcoolisée du monde... ses arbres nains... sa religion sans dogme, libre, tolérante et simple, ne consistant que dans l'adoration des âmes ancestrales, et enfin le charme ensorcelant de sa propreté immaculée. J'avoue avoir aimé ce pays tout rempli de grands héros de petite taille, avec ses quatre mille îles (dont près de cinq cents d'habitées) dispersées telles des émeraudes, des rubis, des topazes et des brillants... tombés du pont flottant des cieux, quand Izanami et Izanagi s'amusèrent à agiter les flots, du bout de leurs lances en diamant, lesquels s'engrumelèrent pour donner naissance à ces multitudes de bijoux.

De prime abord, en débarquant à Yokohama, vous ne voyez rien de toutes ces délices, morales et matérielles, que vous cache soigneusement

Digitized by Google

le Japon. Ce port, d'une entrée fort ordinaire, est d'un aspect décevant. Ses maisons de style horriblement modernisé, ses rues boueuses, ses trams électriques d'une laideur indescriptible et la plupart de ses habitants évolués, travestis dans ce costume grotesque et incommode dont l'Europe a, hélas! affublé le monde entier, font que la couleur locale semble, pour un instant du moins, totalement éclipsée... Mais inutile!... chaque peuple conserve aux pieds de ses dieux lares les coutumes qui lui sont chères... Un vestiaire adapté au climat, à l'ambiance, aux habitudes patriarcales depuis des millénaires ne se détruit pas en un jour, et en circonvoisinant davantage, vous voyez alors finalement apparaître le kimono large où le corps se meut à l'aise, les *getas* et les sandales laissant les pieds dans leurs formes naturelles au grand air, la façon accroupie de s'asseoir sur des nattes neigeuses, ce qui vaut cent fois mieux que d'être empalé sur une chaise et tout le confort oriental, en un mot, du chez soi... s'épanouissant avec une grâce à faire envie aux civilisés les plus difficiles.

A peine avions-nous laissé nos bagages au Grand Hôtel, bâtiment mixte dont je vous épargnerai la description désolante, que, nous jetant dans les pousse-pousse, appelés des *rikchos,* et traînés par des hommes dénommés des *kouroumayas,* nous nous lancions à fond de train afin de retrouver le Japon. On nous charria d'abord à travers des quartiers modern-style que je ne regardai même pas en passant. Quelques instants après, un sympathique bruissement de patins, appelés les *getas,* s'élevait dans les airs. Des petites dames japonaises apparurent avec leur coiffure magistralement édifiée et piquée de longues épingles, portant leur bébé sur le dos... des milliers de Nippons chaussés de sandales, pieds nus mais d'une extrême propreté, d'autres ayant des chaussons blancs, munis d'un compartiment pour le pouce, hissés sur leurs *achidas* ou planchettes posées sur deux plaques de bois de 6 centimètres de haut, vêtus de leurs costumes nationaux, trottinaient au milieu de leur bazar. Enfin je respirai!... Mon cœur se consola légèrement de sa première déconvenue, en songeant que je n'avais pas fait une si longue route pour ne voir en Extrême Orient que la continuation fastidieuse de cette vie européenne, si mal plagiée du reste et dont nous commencions à en avoir une indigestion.

Le soir nous allâmes assister à la danse des «Gheshas» dans la plus belle maison de thé de la ville.

Digitized by Google

Les Gheshas ne sont pas des courtisanes; ce sont même quelquefois des jeunes filles de très bonne famille, choisies parmi les plus jolies évidemment, dont les parents, tombés dans la misère, les envoient comme danseuses-chanteuses, sachant soigneusement servir le thé, composant des poèmes délicats pour leurs amants, projetant la lueur de leurs minois charmants et leurs gazouillis d'oiseaux-mouches, dans les dîners que font les riches japonais, et aidant, de la sorte, leurs père et mère. Plus tard, quand elles ont fini de s'amasser une dot, elles font ou un riche mariage ou alors une liaison fortunée. Ce sont des artistes ayant la liberté totale de disposer de leurs petites personnes quand le cœur leur en dit. Il ne manque du reste presque jamais d'adorateurs à ces fleurs de l'Amour. C'est dans ces recoins qu'on voit le plus souvent se dérouler toutes ces petites historiettes, de soupirs discrets et divins, par lesquels palpite et s'affine l'âme nipponne.

Une fois arrivés devant l'entrée de cette maison en bois, à un seul étage (comme toujours), aux fenêtres soigneusement closes, aux vitres en papier d'où filtre une lumière blanche, aux étranges lanternes suspendues de chaque côté de la porte, on nous mit par-dessus nos souliers des espèces d'espadrilles pour ne pas en salir le plancher immaculé! On remarque, en montant les escaliers, que l'intérieur sentait le savon, le nettoyé, l'astiqué... et un peu le musc, le benjoin, l'ambre, la bergamote, le foin coupé... Une fois arrivés au premier étage, la dame de la maison tira une porte à glissoire et nous introduisit dans une pièce tapissée de petites nattes luisantes où se trouvait une table basse autour de laquelle on disposa de larges coussins en soie, où nous nous installâmes. Pas un meuble, sauf dans le *tokonoma,* sorte de niche à surélévation, deux ou trois chrysanthèmes mauves et blancs, triangulairement posés dans un beau vase en bronze, et sur le panneau un simple rouleau suspendu, représentant un énorme bonze ventru dessiné à l'encre de Chine. En bien examinant la salle, je remarquai le fini de sa menuiserie et l'extrême délicatesse des assemblages du plafond. Cinq minutes après, un petit brasero fut apporté par une Ghesha merveilleusement mise et ressemblant à ces grands papillons multicolores des tropiques. Elle nous fit une révérence en se prosternant jusqu'à terre et que je rendis de mon mieux, puis se mettant à deux genoux et riant de bon cœur, elle nous souhaita le bonsoir. Je lui répondis

Digitized by Google

en japonais, ayant déjà appris quelques mots dans sa langue, ce qui rendit du reste ma présence cent fois plus intéressante. Puis un second papillon, aussi brillamment diapré que le premier, vint en voltigeant déposer à son tour un plateau en laque garni de deux tasses en faïence, d'une théière et d'une assiette pleine de friandises. Après avoir posé ce gros fardeau, qui fatiguait ses ailes diaphanes, elle baissa à son tour, selon l'usage antique et solennel, son front jusqu'à terre et se mit à nous servir. Ce thé se prend sans sucre, il est légèrement verdâtre et on ne l'adoucit qu'en mordant, de temps en temps, à un gâteau ou à un bonbon. Pendant que nous étions à le déguster, la vieille dame prit un *samisen,* sorte de guitare, et se mit à nous chantonner un air national. Les deux lépidoptères, augmentés d'un troisième à ailes roses saupoudrées d'argent, se soulevèrent alors très légèrement, installèrent, en un clin d'œil, un large paravent doré et sans dessin en face de nous, puis déployant de leurs menottes fines trois ravissants éventails, commencèrent à exécuter leur délicieuse chorégraphie. Rien de plus décent, de plus charmant, de plus artistique et de plus mignon que cette danse, où la silouhette japonaise, se découpant nettement sur ce fond d'or étincelant et évoquant en vous le souvenir d'une peinture des célèbres Horonubi et Hotomaro venant subitement de s'animer! Pendant que l'instrument battait la mesure, elles chantaient des vers en se mouvant en des attitudes d'une esthétique adorable avec des gestes infiniment câlins. Que disaient-elles? Hélas! je ne le saurai jamais, mais voici des vers analogues que j'ai recueillis ailleurs et qui expriment également les plus doux sentiments de l'âme.

L'azur est un océan,
Les nuages sont ses vagues...
Le croissant est une barque
S'en allant pour se cacher
Dans des bosquets d'étoiles.

Des cerisiers en fleurs
Le temps n'est pas passé...
Pourquoi vivent-elles encore,
Puisque les yeux qui les regardent
Ont atteint à l'apogée de l'Amour?

Digitized by Google

Si les larges flots lointains
Pouvaient se changer en fleurs,
Je te les offrirais, de ma main,
Toutes en une gerbe... ô mon bonheur!...

L'unique peuple ayant réellement compris et résolu le problème du féminisme, c'est bien le Japonais. La femme nipponne est une «femme» dans toute l'acception qualitative de ce terme. Elle est l'idéal des mères, des maîtresses de maison et de la grâce. Sa douceur, son humilité, sa patience inaltérables sont les vertus essentielles de ce chrysantème pensant, qu'il serait déplacé de comparer à la rose orgueilleuse de nos contrées, puisqu'il ne répand son arome si subtil qu'avec une si discrète modestie. Un Japonais la comparant à l'or disait, avec raison, qu'elle en avait non seulement la teinte, mais l'incorruptibilité! C'est un fruit tout mignon dont la saveur morale prime largement l'apparence. Elle n'est pas la science infuse... Dieu merci!!! encore moins pédante et bas bleu... grâce au ciel!... mais elle sait hautement remplir tous ses devoirs. A la voir de prime abord, elle n'a rien de l'ampleur majestueuse et de la plastique marmoréenne des beautés occidentales. Phidias l'eût chérie sans la prendre pour modèle... mais Pausias et Zeuxis l'eussent certainement fait poser dans son kimono resplendissant, afin de peindre la candeur souriante de ce minois dont les yeux bridés laissent filtrer une lumière de bonté infinie... Le Japon est certes le plus aimable des pays, mais c'est à travers ce sourire ensorcelant qu'il devient adorable!

*
* *

Le lendemain, mercredi 26 octobre 1921, nous partons en automobile, par un temps pluvieux, pour un environ appelé Kamakoura. La campagne est très belle, malgré le mauvais temps. Chaque phase de la nature a son charme. Les feuilles des arbres ont déjà commencé à prendre une teinte rouge et or. Les habitations sont communes, mais en les fixant bien on s'aperçoit alors de la gracilité des formes de la construction japonaise dont s'est imprégnée la plus humble chaumière. Ce peuple, artiste d'intuition et possédant une éducation achevée en dehors de toute influence européenne, est d'une originalité sans pareille. Quoiqu'il ait l'air d'avoir tout

Digitized by Google

modernisé chez lui, il conserve encore jalousement sa vie privée et son art.

Nous voici, après une heure d'auto, devant la porte sacrée du grand Bouddah ou Daïbutsu. Trois *toriis*[1] ou entrées surmontées d'un toit à bouts recourbés en permettent l'accès. Après avoir gravi quelques marches et fait une vingtaine de pas, la statue sacrée, d'abord dissimulée derrière les branches, finit enfin par apparaître. C'est un géant de 15 mètres de haut, placé au milieu d'un jardin plein d'arbres et de verdure. Son corps forme un temple. Sa base est un immense socle en granit. Il est entièrement de bronze, assis dans l'attitude rituelle, les jambes croisées, les deux mains se touchant des revers et les pouces formant un angle. Il symbolise les idées essentielles du bouddhisme. Les yeux bridés, comme ceux de ses enfants, aux paupières mi-closes, sont d'or pur. L'expression de sérénité répandue sur son visage annonce la parfaite connaissance ainsi que la maîtrise de toutes passions. Il leur a enseigné que la mort n'est pas et que l'être se survit indéfiniment dans d'autres existences, jusqu'au jour où il atteint le nirvâna; que la vie personnelle n'est rien, mais que le but est dans la Vertu ascendante. Il a confirmé que le mal est dans le désir, et qu'en le supprimant on touche au bonheur. Il les a incités à la bonté, à la pitié, à la douceur envers tout ce qui vit et respire. En fusant avec le shintoïsme il en a écorné les angles rudes. Il a commandé de répondre sans cesse par l'amour à la haine en proclamant cet apophtegme sublime : «Je suis toi, tu es moi!». Il leur a dit aussi : «O homme, tu n'as pas fait ton devoir sur la terre tant qu'il reste un malheureux». C'était un prince de la tribu des Çakyas qui naquit au sein d'un palais opulent. Il quitta tout, trône, puissance, trésors, pour s'illuminer. Il disparut un jour pour ne plus jamais y revenir. Sa pensée, gigantesque et morale, envolée par delà l'Himalaya, ces monts qu'il domina de sa grandeur cinq siècles avant le Christ, convertit à sa loi apaisante et sereine plus d'un

---

[1] Les *torii* sont des portiques, en bois ou en pierre, composés de deux colonnes verticales et d'une troisième, horizontalement posée par ses extrémités sur les tablettes des deux autres. C'est un passage ayant exactement la forme de la lettre grecque alphabétique π (*pi*). Ils servaient, à l'origine, de juchoirs aux coqs sacrés, à très longues queues et frères de ceux qui forcèrent la déesse Amaterasou à sortir de sa caverne.

Digitized by Google

tiers de l'humanité! L'Asie presque entière est heureusement placée sur sa doctrine infiniment consolante. Si les dogmes représentent des servitudes, il en est de sublimes auxquelles notre conscience se soumet avec délice. Il a ouvert à larges battants les portes de la félicité éternelle, c'est-à-dire de la grande Aumône, à toutes les âmes ulcérées sur cette terre de misère et de souffrance. C'est en s'absorbant dans la lueur divine qu'il a fait pressentir et comprendre aux cœurs brisés les mystères de l'infini. J'ai bu à sa fontaine sacrée, ayant la forme d'un coffre, l'eau lustrale dans un des petits godets destinés aux pèlerins. Nous avons ensuite passé dans l'intérieur du colosse par une petite ouverture du côté gauche, à fronton très bas, afin d'obliger les hommes à se courber en y pénétrant. L'intérieur forme un temple très curieux. En effet, est-il un temple plus sublime et plus beau que le corps humain pour contenir le feu sacré? Dans des placards vitrés sont posées des châsses et des statuettes représentant ses différentes incarnations, devant lesquelles crépite la flamme d'une veilleuse. Un escalier en bois, d'une trentaine de marches, conduit jusqu'aux deux fenêtres qu'on lui a pratiquées sur chacune des omoplates. On voit de là les morceaux d'os dessinant l'arrière de ses sclérotiques. Un prêtre nous a vendu, au départ, des réductions de l'œuvre, des cartes postales, et selon la coutume de politesse ancestrale, où l'on doit toujours transformer un acte de vente en une sorte d'offrandes mutuelles, il nous a fait cadeau d'un portrait du Grand Maître de la sagesse et de la bonté, replié en rouleau sur deux baguettes. J'ai songé tout joyeux, en quittant ce lieu délicieusement calme, que j'avais eu l'insigne honneur de m'incliner devant un soleil illuminant la conscience et la route de plus de 500.000.000 de semblables à travers notre nuit sans bornes.

A cinq minutes de là nous sommes devant le Temple de Kwannon. C'est la déesse de la miséricorde. Il se trouve sur une élévation d'où une vue charmante s'étend sur la mer du côté de Misaki. On y accède par plusieurs escaliers en pierre. Sur la première plate-forme s'élève une petite chapelle, et sur la dernière à droite, une sorte de hangar où se trouve suspendue une énorme cloche de bronze. Un des jeunes néophytes nous promène dans l'édifice principal. Après avoir visité quelques châsses, nous arrivons devant une énorme porte, dont les battants sont à triples vantaux repliés et se trouvant exactement à l'abside. Il y fait noir. Après avoir

Digitized by Google

franchi la surélévation du seuil, nous voici dans une pièce sombre, étroite et très haute. Je n'y distingue encore rien. Des cierges sont allumés, çà et là, aux pieds d'un colosse. Le prêtre me dit à voix basse de lever la tête. Deux veilleuses sont suspendues au plafond, et je vois maintenant que l'homme les a mis au niveau du visage de l'idole par le moyen d'une corde à poulie, la figure dorée et calme de la secourable aux malheureux, de la mère des orphelins, des captifs, de tous les oubliés... la sainte et rédemptrice aux mille bras séchant toutes les larmes, et dont le sein est un foyer d'amour. Dans une de ses cent mains elle tient un chapelet, dans l'autre une crosse ou un sceptre. Son front est couronné d'un soleil. C'est une statue monoxyle. Elle a été sculptée sur un seul tronc de camphrier ayant 10 mètres de haut et elle est toute en laque doré. Il en découle une impression de majesté et de tendresse qui vous imposent, sans cependant vous effrayer. Ayant pris dans le tas un cierge à base trouée, et après l'avoir allumé, je l'ai respectueusement piqué à l'une des dents de la tringle qui se trouvait à ses pieds. Il m'est impossible de vous décrire l'impression de gloire et de dignité se dégageant de la prestance de cette œuvre grandiose, encastrée dans cet étroit réduit, et semblant dire à tous les mortels : « J'ai beau être, malgré ma taille, dans ce lieu resserré et obscur, mon âme est un océan et mon cœur une étoile! ».

YOKOHAMA.

Yokohama est un des plus grands ports du Japon sur le Pacifique. Il a 447.423 habitants. C'était un village de pêcheurs à l'époque où le roi de Hollande annonça au shogoun que les États-Unis étant entrés en pourparlers avec les autres puissances, pour que les étrangers eussent un libre accès dans ce pays, il devait donc s'attendre, d'un jour à l'autre, à la surprise d'une expédition navale américaine sur ses côtes. En effet, c'est en 1854 que le commandant Perry vint y jeter l'ancre. Le *Bakufu*, ou le seigneur, impuissant et affolé, leur permit d'abord de s'établir dans une localité appelée Konagava se trouvant au fond d'une baie, vis-à-vis. Puis comme la position stratégique de ce lieu était importante, vu que l'étranger pouvait facilement communiquer avec les provinces hostiles de l'intérieur, on revint sur cette offre, pour leur proposer plutôt Yokohama. Après maints

Digitized by Google

tiraillements, la supériorité de son ancrage aplanit la difficulté dans la question de l'échange. Tout ce que l'on y voit est récent, ne datant que du grand incendie de 1866. Son eau lui arrive de la rivière de Sagamigawa, qui est à 28 milles de distance. Les travaux importants de son port furent achevés en 1896. Les trams électriques entrèrent en circulation en 1905. En 1911 sa population étrangère comptait 3.500 Chinois, 1.590 Anglais et 813 Américains. Kamakura, dont je viens de parler plus haut, et qui jadis était la capitale de l'Est japonais, n'est plus à son tour qu'une petite plage estivale. La vie est ainsi faite... Le bonheur des uns fait le malheur des autres.

Partis de Yokohama en automobile, à 10 heures du matin, nous arrivons à Tokio vers midi moins un quart. La densité de la population — 143 hommes par kilomètre carré — est telle qu'il n'y a pas un espace de vide durant tout notre trajet. Ce sont des villages et des bourgs se succédant continuellement les uns aux autres, et c'est, on peut le dire, presque à travers un bazar ininterrompu que nous atteignons la capitale. Nous n'y faisons que déjeuner à l'Hôtel Impérial, sans y demeurer, et quittons Tokio à 3 h. 1/2 pour la ville sainte de Nikko, dont les Japonais ont l'habitude de dire avec raison :

Qui n'a pas vu Nikko,
Ne peut pas dire Kekko [1].

Sur la place de la Gare du Nord, où nous sommes arrivés un quart d'heure à l'avance, se trouvent en rangs serrés, de quatre par quatre, une centaine d'écolières auxquelles on distribue du poisson salé. L'édifice est d'une architecture terriblement moderne. Il ressemble à un vieux crapaud aplati sur le sol. On pourrait l'appeler la station «Tom-Pouce», tant il est le nabot gibbeux et l'affreux avorton du style misérable de notre siècle de platitude et de néant artistique.

Les wagons sont propres et munis de deux bancs parallèles garnis de velours rococo, allant d'un bout de la pièce à l'autre. L'on s'y trouve installé comme dans un omnibus. De larges fenêtres vitrées vous permettent de contempler le paysage à l'aise. Un Nippon, sa dame et leurs trois

[1] *Kekko* signifie magnifique.


Digitized by Google

enfants, dont deux filles de 6 à 8 ans et un garçon de 2 ans pouvant à peine se tenir debout. Le père avale, de temps à autre, une gorgée de son apéritif et s'amuse à donner une tranche de sa mandarine à son fils. La mère, installée à deux genoux, à la mode orientale, couche l'une des petites sommeillant à présent sous sa couverture, et s'occupe à faire manger l'autre; puis, sans gêne aucune et sans couvrir ce sein (qu'on ne saurait voir!!!) comme le font bien des mères et des nourrices chez nous, allaite publiquement le bébé. Les enfants au Japon tètent parfois jusqu'à l'âge de 4 ans. Tout au bout, deux jeunes fiancés ou mariés, très bien de leurs personnes, entament une causette qui semble fort tendrement se dérouler. Ce sont des soupirs discrets, des regards langoureux... mais sans rien d'indécent. Pays adorable, où l'on ne s'embrasse du reste jamais... où les bouches ignorent ce bruissement exquis... où en un mot le baiser — s'il y existe par hasard — n'est qu'un récent article d'importation. Ici l'on se respire... l'on se hume... l'on se renifle!... (et heureusement que les gens y sont très propres!) ce sont les seules façons d'atteindre l'ultime extase de l'étreinte. La belle se tient à genoux auprès de son seigneur et maître, dans son superbe kimono broché; sa coiffure est artistement arrangée et elle semble, à l'instar des chattes, regarder de ses yeux mi-clos vaguement l'horizon, tandis que l'amant, aux prunelles attendries, à moitié étendu, suit ses faits et gestes avec un constant intérêt. C'est vraiment une rare aubaine que de tomber, le premier jour de notre pérégrination, sur un couple de pigeons aussi gracieusement assortis et roucoulant de pair au cœur même du Japon. Vis-à-vis d'eux, quel contraste, Seigneur Dieu! un vieillard cacochyme tousse, crache, râle en se faisant masser le dos par sa vieille épouse! Eux aussi, il y a de cela plus d'un demi-siècle, ont dû être jeunes, amoureux et beaux! J'ai sous les yeux les deux extrêmes de l'état psychologique et physiologique du monde... les deux saisons adjacentes de l'année — l'hiver et le printemps — les deux conditions du bonheur et du malheur dans la vie : la santé et la maladie... tout cela se faisant vis-à-vis et se souriant très doucement parfois! Le train grimpe perpétuellement une âpre montée. Sa marche se ralentit par instants, et finalement à 8 heures nous atteignons Nikko. Entassés dans une auto étroite avec nos bagages incalculables, nous voici très gracieusement reçus par le personnel sur le palier de l'hôtel. C'est une immense maison en

Digitized by Google

bois, portant le nom de la ville, nouvellement construite et ayant une vue magnifique sur la Sainte-Montagne. Pas un nuage dans ce ciel, d'une transparence cristalline, où l'œil ne constate qu'un brasillement d'étoiles!

Ce matin, vendredi 28 octobre 1921, réveillé par un soleil admirable, j'aperçois de ma fenêtre la Sainte-Montagne se dressant dans une voûte bleu tendre. Tout est vert autour de nous.

A travers des allées bordées de pins, de cèdres, de cryptomérias, nous suivons la route qui conduit à ces « temples » somptueux. Nous voici maintenant devant les murs des deux palais de Takeda et de Tacheraga. On les passe pour atteindre un *torii,* ou entrée, en granit de Kyou-Shiou, et qui est l'offrande des shogouns. La pierre fut tirée des carrières du daïmio de Shikuzen en 1618. La hauteur totale du portique est de 8 mètres et le diamètre de chaque colonne est de 1 m. 50. L'un des supports est couvert d'inscriptions chronogrammatiques. A gauche s'élève une pagode, très gracieuse de forme, ayant 32 mètres de hauteur, avec des toits superposés par étage, et mesurant un peu plus de 4 mètres sur chacun de leurs côtés. Ce monument, offert comme ex-voto en 1659 par Sakaï-Vasaka-Kami, un des chefs de la famille des Tokugawa, est tellement bien entretenu qu'il semble encore d'hier, nonobstant ses quatre siècles d'existence. Aucun peuple au monde ne prend soin de ses édifices religieux comme le Japonais. Aimer à ce point son passé, c'est sublime! Le Japon s'est transformé, certes, en s'européanisant, surtout au point de vue de sa défense nationale; mais sa plus frappante commutation, après cette heureuse réussite, fut de revenir, de jour en jour, à l'endroit de sa foi et de sa vie privée, à ses coutumes ancestrales. Savoir ainsi conserver ses antiques usages intacts, ses monuments sans poussière, tout en s'adaptant au présent pour sauvegarder l'avenir, est un triomphe d'adresse unique dans les annales des peuples orientaux. Tout autour de la pagode et au premier plan se trouvent des cigognes, des faisans, des cailles, etc., délicatement sculptés et peints. L'ensemble de l'édifice est d'un rouge sang de pigeon, entièrement en laque et suggérant une impression de magnificence et de splendeur. Son sommet se termine par une énorme pique entourée d'anneaux en fer, diminuant graduellement de largeur à distances égales. Une autre pagode, à un étage, enfouie dans les arbres, lui fait vis-à-vis : c'est l'O-Kari-den. Elle est destinée à la garde de l'auguste image de Iyeyasu, le plus grand

Digitized by Google

homme que le Japon ait produit comme administrateur et politicien, chaque fois que l'on répare le grand temple où elle se trouve exposée. Taciturne comme Guillaume de Nassau, inexorable comme Richelieu, soupçonneux comme Louis XI, mais d'un génie d'égale grandeur, l'édifice moral dont il dota sa patrie dura 250 ans, pendant lesquels elle vécut en paix. Avant de se jeter sur les rangs adverses, ce héros avait l'habitude d'ôter son casque et de s'entourer la tête d'un mouchoir : «Voici, s'écriait-il, l'heure de nouer solidement les cordons de son casque». Par le *torii* une route dallée vous mène au pied d'un escalier surmonté d'un portique appelé le Ni-ô-mon, ce qui signifie les «deux rois». Deux gigantesques statues de Ni-ô occupent les niches de cette entrée : Ama-Inou et Komma-Inou. Aux sommets des piliers et aux extrémités des angles sont sculptés des animaux mythologiques appelés *Baku.*

Ce portique franchi, l'on se trouve dans une cour entourée d'une palissade peinte en rouge sang de bœuf, où sont disposés trois jolis édifices. Rangés en lignes brisées, ils sont destinés à servir de vestiaire et de garde-meuble pour les instruments et les ustensiles à l'usage des cérémonies religieuses en l'honneur de Iyeayasu. Ils contiennent aussi des reliques lui ayant appartenu. La troisième construction est remarquable par les éléphants sculptés de la main du grand artiste Hidari-Jingoro et les dessins faits par le célèbre Tan-yu. A gauche de l'entrée se trouve un pin quadricentenaire appelé *Koyamaki,* devenu un totem pour la simple raison que Iyeayasu le transportait avec lui au fond de son palanquin, quand ce n'était encore qu'un arbuste. A côté se trouve un temple dont le fronton exhibe en sculpture coloriée un groupe de trois singes appelés les *Koshin.* Puis apparaît sous de tranquilles ombrages l'*On-Chozuya,* pavillon surmonté d'un toit japonais, supporté par douze colonnes et contenant la fontaine sacrée taillée dans un seul bloc de granit. Il fut édifié en 1618. Sur la frise s'ébat un dragon sculpté et peint, et sur la même rangée se trouve le Kyazo, où l'on garde la collection des manuscrits bouddhiques dans un large casier octogonal. Nous montons ensuite un escalier nous conduisant à une seconde cour, entourée d'une balustrade. A l'intérieur sont des lions en pierre, sculptés dans l'attitude du saut et présentés par Yemitsu. Ils n'ont rien de particulier, et cependant Yemitsu aurait dit que parmi tout ce travail inouï de la construction des temples, ayant duré

Digitized by Google

douze ans consécutifs, ces deux félins étaient encore ce qu'il y avait de plus admirable à voir (personnellement je fus incapable d'en comprendre la splendeur). A droite se trouvent une cloche ainsi qu'un candélabre de bronze, présentés par le roi Luchu, et une seconde cloche offerte par le roi de Corée. Un petit trou qu'elle a sur l'un de ses côtés l'a fait dénommer : « celle mangée par les mites ». A gauche, un candélabre de style européen envoyé par les Hollandais au XVIII[e] siècle, et enfin la tour du gong faisant pendant à une autre tour.

A l'extrémité de la plate-forme, du côté gauche, se dresse le temple de Iyeayasu, dédié à Horaji-Min-Yakuchi, le saint patron de Iyeayasu. C'est pour cela que les insignes bouddhiques furent laissés intacts, nonobstant les influences shintoïstes ayant grandement modifié les autres temples. Nous montons encore quelques marches et nous sommes sur une seconde plate-forme, où se trouve alors le plus beau portique que j'aie jamais vu, appelé le *Yomeï-Mon.* Il est presque entièrement peint en blanc. L'ayant traversé, on pénètre dans une autre cour où les prêtres bouddhistes récitent leurs prières liturgiques, deux fois l'an, aux grandes fêtes. A droite se trouve une estrade où l'on a l'habitude d'exécuter la danse des *Kagura.*

Avant de continuer notre description des lieux, parlons un peu de la *Kagura.* C'est tout simplement une danse accomplie par des jeunes filles habillées en prêtresses, dont le costume blanc et la coiffe rappellent exactement ceux de l'ordre des Carmélites. Elles ne sont pas plus professes que les prêtres. Cette chorégraphie a pour objet de raviver le souvenir des trémoussements d'Uzumé devant la grotte d'Amaterasou, déesse du soleil. La scène représente l'histoire des dieux topiques que voici :

Izanami et Izanagi, signifiant le « mâle qui convie », la « femelle qui convie », mirent au monde, avec les îles japonaises, cette déesse ainsi que son frère *Susanoo,* l'« auguste-mâle-bouillonnant ». Ce dernier ayant maltraité sa sœur, celle-ci s'enferma furieusement dans une grotte, laissant ainsi la terre dans les ténèbres. Mais Uzumé, la divine aux yeux bridés, se mit à exécuter une telle danse, en ballottant son ventre énorme, que le rire éclatant des dieux étonna tout en dépitant Amaterasou, qui se dit : « Comment le monde peut-il encore connaître la gaieté en l'absence de ma lumière? ». Elle sortit donc de sa cachette pour voir celle dont on louait si joyeusement la splendeur. Les dieux avaient, entre temps, suspendu un

Digitized by Google

miroir martelé de leurs mains devant la caverne. Elle y rencontra son image éblouissante, et pendant qu'elle s'oubliait à s'admirer ils bloquèrent incontinent l'antre. Au temple de Shinto-Naïhu-Yamada on peut encore voir la psyché d'Amaterasou, le glaive de Susanoo et le sceau sacré, offerts en ex-voto par l'ancêtre de tous les mikados, Jimmu-Tenno-Ninigi-No Mikoto, petit-fils de la déesse elle-même!

La prêtresse chorégraphe qui était là, émaciée, pâle et d'un certain âge, se leva lentement, prit d'une main une sorte de long hochet à grelots, qu'elle agita d'abord avec lenteur, et déployant un éventail de l'autre, elle exécuta une sarabande se terminant par une promenade en divers sens. Puis elle revint devant nous et toujours de son éventail, qu'elle pliait et dépliait successivement, nous donna la bénédiction avec ses souhaits de joie, de bonheur et de longue vie au moment de l'offrande... Vis-à-vis se trouve un autel où l'on brûle du bois de cèdre durant la prière. A gauche est le *Mikachi-do,* contenant les palanquins pour les processions. Au milieu de tout cela se trouve le *Karamon,* porte magnifique dont les colonnes en bois furent importées de la Chine. L'on y voit s'entrelacer des dragons au sein des bambous et des fleurs de prunier. Deux statues de philosophes chinois remplacent cette fois les horribles gardiens habituels, et ont des visages pâles d'ascètes. L'on est conduit de là à la terrasse où s'élève le grand temple (cette merveille des merveilles), somptueusement décoré à l'intérieur tout en laques multicolores, orné de panneaux peints, d'un phénix immense, sculpté dans un bois précieux... et plus loin, des lions sur fond d'or, des bêtes chimériques, puis comme fleurs... des chrysanthèmes, des roses, des glycines, des pivoines, des fleurs de pommier et de cerisier... en un mot une orgie de splendeurs inouïes pour les yeux!... Les trois pièces composant ce lieu sacré s'appellent : *Go-hidin, Go-Naïjin* et *Go-Naï-Naïjin.* L'art japonais bouddhiste y a atteint son summum dans le coloris, la sculpture et la chrysographie. C'est bien le Parthénon de la terre nippone.

A toute cette superposition de chefs-d'œuvre architecturaux, des montagnes couvertes de milliers de cèdres et de cryptomérias tricentenaires forment un fond d'émeraudes incomparable. C'est sous l'égide de cette forêt divine, projetant son ombre apaisante et douce, que vibre et rayonne la foi japonaise. Nous passons maintenant par une porte où se trouve sur le

Digitized by Google

fronton cette merveille de Hidari Jingoro appelée le chat endormi. Il l'aurait sculpté de la main gauche. Après avoir gravi deux cents marches, nous arrivons enfin devant la tombe de l'immortel Iyeyasu. C'est une pagode faite d'un mélange d'or et de bronze. Et plus loin, nous arrêtant devant une balustrade, nous constatons encore un autre édifice contenant le corps du shogoun Iyemistu. Nikko, pour terminer, est le nom du district montagneux qui est à peu près à 250 kilomètres au nord de Tokio. Il est à 600 mètres d'altitude. C'est une résidence estivale des riches Tokioyens ayant des villas soit à Nikko, soit à Chousengi, qui est à 7 milles de là. Dans un rayon de 25 kilomètres, il y a près de quarante-huit cascades. L'endroit est renommé à cause des couleurs splendides de ses feuillages automnaux. Le premier nom de Nikko fut *Fouto-Arayamo,* à cause des ouragans périodiques, provenant d'une vaste caverne dénommée Nan-Taï-zan, en automne et au printemps. Son fondateur est le très saint Kobo-Daï-chi (820 avant J.-C.). C'est là que sur un pont flottant il atteignit à la «Vérité»!...

Le 29 octobre 1921. — Ce matin, par la route d'Urami, nous avons visité la cascade homonyme. L'on y arrive, après trois quarts d'heure d'automobile, par une montée assez raide, dans une gorge granitique et sévère dont le terminus est une chute bouillonnante de 12 mètres de hauteur. Les arbres ont repris leurs teintes automnales et cuivrées. Les dômes des feuillages, rouge sang, jaune d'or, roux et rosâtres, se déroulent avec des tons délicieusement variés à travers la verdure immuable des pins et des cèdres-chênes, châtaigniers sauvages, érables, ifs, se confondent mélodieusement sous la mélancolie d'un ciel pommelé. Les rochers à travers lesquels le torrent s'est frayé une passe semblent pasticher l'esquisse d'un cañon en miniature. Assis dans une baraque dominant ce tableau champêtre d'où le son harmonieux du courant se répand autour de moi, je m'y suis attardé à déguster quelques petits godets de saké. La tenancière de la buvette s'appelle Massé. C'est une vieille dont la politesse parfaite ne diffère aucunement de celle de ses nobles et jeunes congénères, car cette grâce de l'exquise bienséance est une fleur spéciale du terroir japonais. Voilà un site que je me promets de revoir un jour, si je suis encore de ce monde!

Ayant quitté Nikko le 29 octobre à 3 h. 30, nous arrivons à Tokio

Digitized by Google

à 8 heures du soir. Le 30 au matin nous visitons le Musée Impérial. Il est assez intéressant dans son genre, comprenant les sections chinoises, malaises, Aïnos; celle des objets préhistoriques, de la musique, des costumes (fort intéressante), des bronzes, des chars, de l'histoire naturelle, très restreinte, mais riche en marsupiaux, singes, lémuriens, monotrèmes, paradisiers et surtout alors au point de vue ichtyologique. Cette dernière partie est d'un intérêt palpitant, vu les formes bizarres et infiniment variées des poissons japonais.

De là, nous nous dirigeons vers un temple. Pour y arriver il nous faut traverser à pied un long bazar, entièrement illuminé, de part et d'autre, par des globes électriques, où divers marchands vendent toutes sortes de choses. Nous nous arrêtons devant une boutique d'instruments de musique pour écouter gentiment jouer les artistes qui en font la réclame. L'on entend sur le gravier le crépitement des milliers de sandales, de socques, de *getas,* de sabots, d'*achidas*... et tout ce monde grouillant, parfumant l'air par des senteurs d'héliotrope ou de verveine, propre comme du cristal lavé à l'eau courante, va, vient ou s'arrête d'un air souriant et tranquille. De temps à autre une femme passe portant son bébé sur le dos, dans l'*agambo-wo-obu*. On voit surgir de ce sac une petite tête aux sourcils obliques, au petit nez charmant et à la bouche en cœur que je ne peux m'empêcher de caresser.

Tout au bout dans un large parc se dresse l'édifice religieux appelé l'Asaka-Kwannon, mais il ferme malheureusement à 5 heures, et il est déjà plus de la demie. Une pagode de cinq étages, pareille à celle de Nikko, mais moins riche et moins grande, s'élève à droite, et sur un petit édifice en forme de lanterne une centaine de pigeons roucoulent. Des arbres très hauts, des pelouses soyeuses, un ex-voto en bronze, comme souhait de longue vie heureuse à l'Empereur, surplombe une place où le peuple s'assoit sur des bancs. Cela forme à la fois square et esplanade de temple. Les fidèles attardés montent jusqu'au haut du narthex et s'inclinent simplement en signe d'adoration. Cette mimique entre chien et loup rappelle aussi bien le signe de la croix que l'oraison de la fatiha lue, les mains levées, par les musulmans. Certes il n'y a qu'un Dieu habitant également toutes les consciences partout, et il serait si facile aux hommes de s'adorer entre eux!

Digitized by Google

Aujourd'hui, 31 octobre 1921, je me réveille par un temps superbe. Phébus baigne à flot ma chambre donnant sur la rivière Kauwa. Je range mes notes de bonne heure, en attendant de visiter la capitale nipponne. C'est, paraît-il, l'anniversaire de naissance de Sa Majesté le Mikado, auquel je souhaite, avec le jeune Prince héritier, qui nous honora l'année dernière de sa présence en Égypte, longue vie, bonheur et joie (comme nous les souhaitèrent tant de fois ces bons Japonais) avec tout son peuple, si propre, si poli, si sympathique. Le soleil même, c'est-à-dire Amaterasou, s'est mis de la partie pour dorer cette date heureuse, sur ces îles d'émeraudes, d'amour et d'héroïsme!

A notre sortie de l'hôtel, nous allons visiter le Jardin Zoologique, dont je ne vous dirai rien, sauf qu'il n'existe pas d'ophidiens et d'arachnides venimeux. Le Japon en est exempt, comme de punaises du reste. Le plus heureux des pays! dirions-nous, s'il n'y avait pas tant de typhons et de tremblements de terre... sans omettre les épouvantables incendies qui le dévorent de temps en temps.

Entrons maintenant dans le «Salon d'Automne». Il est indéniable que, dans les deux sections de la sculpture et de la peinture, l'on ressent un effort louable et un résultat satisfaisant. C'est par de nobles efforts qu'ils furent obtenus. L'influence occidentale y a planté sa griffe légèrement empoisonnée. On y reconnaît, au premier coup d'œil, des disciples de Mercier, de Gérome et de Falguière... mais c'est surtout le genre de Rodin qui prédomine. Je ne le regrette pas, pour ma part, étant un des plus grands admirateurs du maître prestigieux, mais en y mettant très humblement aussi certaines réserves. Il y a bien quelques statues de femmes japonaises costumées, de prêtres bouddhistes affublés de leur kimono, mais tout le reste est nu. Ils sont, morphologiquement parlant, constitués d'une façon entièrement différente. Rien de cette forme harmonieuse, de cette plastique aux lignes ondulées, aux contours d'un galbe exquis, aux chairs roses, fermes et blanches dont nos yeux aiment à voir la sveltesse adorable. Ici le corps est d'une complexion replète, grasse, rondelette... aux genoux ourlés, aux seins bouffis, au postérieur renflé, à l'abdomen légèrement ballonnant. Il s'en dégage néanmoins, quand la figure est gentille et sympathique, un ensemble non dépourvu de quelque attrait.

Un proverbe oriental dit : «Il n'y a de beau que ce que l'on aime». Les

Digitized by Google

préférences de chaque peuple, à l'endroit de l'esthétique, demeureront indiscutables. Pourquoi? Le goût est-il une éducation topique suggérée par l'habitude? Je le crois. Seulement n'ayant pas assez de place pour développer mes idées sur le Beau, je dirai toutefois qu'accoutumé depuis ma jeunesse aux splendeurs corporelles dont la Grèce antique a charmé mes yeux, ma mentalité façonnée à l'admiration de cette race blanche que je trouve éblouissante et merveilleuse... je n'arrive pas, hélas! à me laisser fasciner par la conformation des peuples colorés différemment constitués. Quant à l'homme, quoique plus musculeux et plus solidement bâti, il ne rappelle, à son tour, par aucune partie de sa stature cette suprême élégance d'un Apollon ou d'un Hermès. Il y avait bien là un athlète du type Aïnos de grandeur naturelle, accroupi et dressant ses deux bras noueux, en pierre polychrome. Il représentait évidemment une assez belle pièce myologique, mais ce n'était qu'un être difforme auprès de l'Hercule Farnèse ou du Lanceur de disque. Puis une œuvre plus petite, alors en marbre, où une femme à genoux et repliée en tas, appuyée à une motte de terre, échevelée et cachant son visage entre les mains, se tenait en une attitude éplorée et pensive. La pose compliquée, donnant moins de prise à l'endroit des détails, m'a légèrement suggéré, à distance, l'impression d'être une assez gracieuse Européenne.

Dans la section de la peinture ce sont en général les impressionnistes et les décadents dont ils ont le plus subi l'influence néfaste. Il y avait bien là quelques paysages se rapprochant du classicisme des Millet, des Daubigny, des Troyon, des Jules Dupré et des Théodore Rousseau... sans omettre quelques teintes à la John Constable, et Turner... puis des sujets d'aquarelle, genre japonais, pour panneaux et paravents, tombés dans un hideux enchevêtrement d'art nouveau. Ce qui m'a quelque peu plu dans ce Salon à l'état embryonnaire, c'est le portrait d'une vieille Japonaise assise, sur un fond obscur où brillaient des têtes de clous, et dont le visage seul, éclairé par une vive lumière, rappelait soi-disant le genre de Rembrandt.

Le Japon n'est pas plus le fils de la Grèce, de Rome et de la Renaissance italienne, que nous ne sommes et ne serons jamais les siens pour l'Art. On peut s'assimiler les sciences beaucoup plus rapidement que la littérature, la sculpture, la peinture et la musique. Ainsi les Européens

Digitized by Google

ont beau s'essayer dans les arts japonais, ils n'arrivent qu'à reproduire des pastiches d'ordre inférieur. Leurs meilleurs imitateurs demeurent sans cesse, à ce point de vue, au-dessous d'un laqueur, d'un ébéniste ou d'un céramiste oriental. Le Japonais, qui a l'âme artistique, ne manquera certainement pas de produire un jour quelques hommes de talent dans les arts occidentaux. C'est aujourd'hui un enfant qui tâtonne. Ce qu'il aurait de mieux à faire, à mon humble avis, ce serait de revenir plutôt sur ses pas, afin de ne pas totalement égarer, à travers les siècles, le génie de son art national. Il n'est pas suffisant de savoir uniquement construire des dreadnoughts, fondre des canons et abaisser son industrie au niveau de la camelote européenne, pour devenir une grande nation évoluée, riche et conquérante. Quand on a comme le Japon le respect de son passé, au point de vue du sentiment patriotique, il faut se souvenir que la noblesse, l'honneur et la majesté de la patrie doivent reposer sur les trépieds de la Vérité, de la Beauté et de l'Art des ancêtres. Il faut donc, s'il a vraiment souci de cela, que détruisant les croûtes qu'il expose dans ses foires modernes, il recrée, par la puissance de son génie héréditaire, ces «maîtres» inouïs d'autrefois sachant mourir de fatigue sur une boîte en laque ouvragée (dont les plus simples ébahissent les grands artistes de l'Europe), et d'autres s'éteignant de consomption dans un recoin de temple superbe, en burinant un phénix au plumage bigarré sur un bois précieux, ou un chrysanthème inimitablement épanoui sur un fond d'or. Athènes et Rome sont très loin de Tokio... mais Nikko et Kiôto sont à la portée de sa main!

Aujourd'hui 1er novembre 1921, je commence par remercier le très honorable et très gracieux Sir Charles Elliot, ambassadeur d'Angleterre à Tokio, pour toutes ses obligeances à mon égard.

L'après-midi, une visite au musée du baron Okura m'émerveille. C'est une admirable collection thibétaine-coréenne, chinoise et japonaise, où rien ne manque et qui lui coûta des années d'études et de recherches patientes pour la constituer. Il serait très long de la décrire, et je dirai simplement, pour vous en donner une idée, que le Musée Impérial lui-même ne représente qu'un assemblage de second ordre par rapport au sien. Il l'aurait gracieusement offert à son pays. C'est du reste un geste digne d'une âme de poète, d'artiste et de patriote.

Digitized by Google

LES TOMBES DES SAMOURAÏS.

Rien n'est plus impressionnant, plus simple et plus auguste que ce lieu sacré où dorment leurs héros! Toute la nouvelle religion japonaise du Buschido, c'est-à-dire de l'héroïsme ancestral, s'appuie avec une force formidable sur ce passé sublime. Toutes les leçons de l'honneur, du devoir et de la morale s'élèvent de ces sépulcres vivants journellement visités par des milliers d'hommes qui vont y brûler des encens et déposer leurs cartes de visite, comme chez leurs plus chers amis. Je n'ai pu m'empêcher d'adresser à mon tour ces quelques modestes vers à la sublime mémoire de ces grands « maîtres » du dévouement.

AUX SAMOURAÏS ILLUSTRES!

Aux quarante-sept Ronins immortels!

Nobles Chevaliers de ces temps héroïques,
Qui versâtes un sang si pur pour l'avenir,
Même un humble étranger près de ce souvenir
Divin se sent ému, sur vos tombes magiques!

Vous avez, par des traits touchants et magnifiques,
Créé ce lien d'amour qui seul peut réunir
En un faisceau puissant un peuple... et l'assainir
Et le fortifier dans ses exploits épiques.

Le Temps, ce destructeur, vous grandira toujours;
Cependant qu'il dissout les monuments de pierre,
Il respecte, étonné, l'invisible prière...

C'est dans l'âme embrassée, au grand soleil des jours,
De tous les Japonais, vous aimant à l'ivresse,
O Martyrs généreux, que vous vivrez sans cesse!

Maintenant je me permettrai de vous raconter en détail cette histoire de Samouraïs, afin de vous expliquer totalement ce que je viens de dire :

Vous savez, Mesdames et Messieurs, que la forme honorable du suicide au Japon s'appelle le hara-kiri, ou le *suppuku*. Cette coutume, qui nous paraît étrange (vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà), a pourtant

Digitized by Google

une majesté tragique, et existe dans ce pays depuis un temps immémorial. Je dirai d'abord que la pendaison et l'emploi d'une arme à feu sont considérés, en l'occurrence, comme la plus grande des lâchetés. Seule la femme a le droit de se tuer en s'enfonçant un poignard dans la gorge.

Maintenant voici comment se passe la terrifiante cérémonie du *suppuku*. Celui qui va s'immoler, pour une raison ou pour une autre (stimuler la conscience d'un supérieur vers le bien, protester contre une ignominie, racheter des fautes graves, ou qu'on le lui ait imposé), fait d'abord choix d'un second, très souvent d'un de ses plus chers amis, dont la fonction s'appelle le *kaïshya-ku-nin*. Ce devoir à remplir est d'autant plus louable qu'il consiste à seconder l'amitié dans un instant suprême. La victime s'habille d'un vêtement spécialement destiné à cet usage et se met à deux genoux devant un simple plateau en bois blanc où se trouve un poignard de 40 centimètres. La délicatesse avec laquelle il doit délier les cordons de sa blouse, s'approprier la lame et donner le signal usité pour se faire décoller, doivent s'exécuter dans le calme le plus absolu... tout au plus avec un léger sourire sur les lèvres. Il commence par se faire une incision horizontale d'une vingtaine de centimètres sur le ventre, allant de gauche à droite, et avec la main restée libre il avertit l'assistant, qui d'un seul coup de sabre alors lui tranche la tête.

Cet usage, quoique très vénéré, a heureusement diminué d'intensité (je parle ici en qualité d'étranger), sans pourtant disparaître. Les hara-kiris de l'illustre général Nogi et de Mme Nogi sont les exemples les plus récents. C'était, du reste, un descendant de Samouraï qui suivit son empereur, avec un héroïsme extraordinaire, dans la tombe, après l'avoir veillé durant quarante jours. L'enthousiasme que cet acte sublime déchaîna est tel que sa tombe est devenue, à l'heure qu'il est, un lieu de pèlerinage pour tout le peuple. Dernièrement encore, lorsque j'étais au Japon et que le premier ministre fut assassiné dans la gare de Tokio, son secrétaire se jeta sous une locomotive en marche, en s'écriant : «Je ne veux plus vivre dans un pays où l'on tue les innocents». C'était encore un hara-kiri d'un genre différent, moderne si l'on veut, mais plein d'une idée noble.

Revenons maintenant à nos Samouraïs Ronîns.

Le seigneur Asano ayant été invité à la cour du mikado et n'en connaissant pas bien les usages, pria le ministre Kira de vouloir bien les lui

Digitized by Google

apprendre. Ce dernier, voyant qu'il n'y avait rien à soutirer du rustique Asano, alla jusqu'à lui dire un jour : «Seigneur, les cordons de mes sandales se sont déliés; voudriez-vous bien vous charger de les nouer?». Asano, tressautant de colère, tira son sabre, mais ne put atteindre l'ennemi éclipsé. Ce sacrilège d'avoir voulu tuer un homme, sous le toit d'un dieu, le fit condamner à se faire hara-kiri. A sa mort on lui confisqua tous ses biens, on maltraita sa famille, ses vassaux se dispersèrent et devinrent des «chevaliers errants», c'est-à-dire des *Ronîns*. L'infâme Kira, sûr d'être un jour ou l'autre vengé par les quarante-sept Samouraïs, se faisait garder de près par ses hommes et sortait rarement de chez lui. Mais voyant que les serviteurs du daïmio défunt n'étaient que de pauvres hères incapables d'un acte énergique, et ne songeant déjà plus à leur maître, il fit donc relâcher un peu sa surveillance. En effet, depuis près de deux ans ces pauvres diables allaient mendiant sur les routes, et même un soir que l'un d'entre eux s'était étendu, à moitié ivre, sur une borne, un Samouraï d'une contrée différente qui l'y rencontra, lui cracha à la face en lui disant : «Lâche! est-ce ainsi que l'on venge son maître?». L'autre ne répondit même pas; mais par une nuit d'orage et de tempête de neige, les quarante-sept amis, qui s'étaient concertés depuis belle lurette sur l'exécution de Kira, attaquèrent son château, le prirent d'assaut et, le traquant dans le fond d'une pièce où il s'était caché en tremblant, se prosternèrent alors devant lui, en disant : «Seigneur, daignez instantanément vous ouvrir le ventre!». A l'hésitation du bonhomme, ils se préparaient déjà à l'occire, lorsque enfin il accéda. Le hara-kiri exécuté en due forme, ils lui tranchèrent la tête, qu'ils portèrent sur le tombeau de leur maître Asaka, après l'avoir soigneusement lavée à une fontaine voisine, sur laquelle se trouve l'inscription suivante : «C'est là que la tête fut lavée; n'y trempez ni les mains ni les pieds». La vasque est du reste recouverte, depuis ce jour, d'un grillage métallique. Quelque temps après ils se firent tous *suppuku* sur le tombeau de leur maître, à leur tour, pour s'excuser d'avoir tant retardé la vengeance et manqué, par là, à un devoir sacré.

Le Samouraï qui les avait traité de lâches, ayant entendu ce fait illustre, vint à son tour demander pardon devant leurs mausolées de les avoir injustement soupçonné de bassesse et s'immola sur leurs tombes. Cela se passait au XVIIIe siècle. C'est le 2 novembre 1921 — date à jamais mémo-

Digitized by Google

rable pour moi — que j'ai l'insigne honneur d'être au milieu d'eux, en cette demeure où un silence religieux règne partout. L'on y entre par un large portique auquel un temple shintoïste fait vis-à-vis. A gauche se dresse le Musée sacré où sont très précieusement gardées les reliques. Par un chemin étroit on atteint un escalier d'une quinzaine de marches, vous conduisant dans cette nécropole où l'encens de ce peuple fidèle ne s'est certainement pas éteint un seul jour depuis deux siècles!...

LE *GOHONBEN*, OU TOMBEAU DU DEUXIÈME SHOGOUN.

C'est un temple de trois cents ans, attenant au Parc de Shiba-zo-djo-odji au cœur même de Tokio. L'on y entre par un large portique et l'on monte par une pente vous menant à l'issue, après laquelle se trouve ce bloc de temples bouddhiques merveilleux. Le *Gohonben* du deuxième shogoun est très beau. Quatre énormes colonnes de granit laqué soutiennent la toiture. Dans l'intérieur se trouve une châsse en forme de pagode en laque ouvragé, une table devant l'autel, deux lanternes de chaque côté et des fleurs de lotus d'or dans des vases en bronze. Du plafond richement peint pend un baldaquin en or ou en chrysocale. Des pendentifs énormes en bronze ciselé et des vases de jade vert sont posés çà et là. Puis, passant par un second portique, on arrive à un autre temple plus grand, ayant une toiture en bois sculpté, où s'ébattent des chimères et des dragons dorés énormes au milieu de fleurs et d'animaux versicolores. Le comble, les lucarnes, l'épi, la crête et les fleurons sont d'une richesse et en même temps d'une sobriété admirables. Mais ce qui m'a le plus ravi c'est, je vous l'avoue, l'*Ancestral Hall* ou tombeau du second Tokugawa Shyogûn se trouvant dans une autre pagode à deux toits superposés. L'intérieur est comme toujours tout en laque, et juste au milieu de la pièce se dresse, sur un socle de granit, la même forme de pagode qu'à l'extérieur, mais en réduction. En un mot, le contenant et le contenu ont exactement la même forme. La petite pagode est toute en laque doré, sculpté et fouillé. Le temps y a passé sa patine, et le dieu que les fidèles viennent adorer, en psalmodiant des prières, dort sous ce chef-d'œuvre somptueux et éclatant devant lequel j'ai salué son âme!

Digitized by Google

*
* *

L'après-midi, toujours du 2 novembre 1921, nous visitons le Musée Commercial. Au premier sont exposés dans des vitrines des vases, des théières, en un mot toute la céramique et l'argenterie moderne. Rien n'y vaut les objets du passé, mais en revanche le travail et les formes surtout sont intéressants à regarder. Au second, ce sont les étoffes, les nappes, les kimonos, les couvertures de table et la soierie, qui n'a peut-être rien perdu de sa valeur. Dans une vitrine se trouvent des boîtes en laque, des étagères à tiroirs en bois ayant pour anneaux des trèfles métalliques, et tout cela est très finement incrusté de caractères japonais en nacre. Plus loin, des paniers, des paravents, encore des vases, de larges plateaux bordés d'argent et des coffrets bizarres. Puis vient la vitrine des objets en laque rouge, vert, vert doré. Ensuite les cristaux, les faïences, les plats d'argent ciselés, toute une collection de très jolis braseros japonais. Tout cela est charmant, plus consciencieusement exécuté que la plupart des pacotilles de l'Europe... mais c'est presque en route pour devenir très prochainement, comme partout, de la pure et bonne camelote moderne. Voilà le résultat que l'on obtient quand on est forcé de se civiliser.

L'EXPOSITION DES CHRYSANTHÈMES.

Aujourd'hui 4 novembre 1921, nous visitons l'exposition des chrysanthèmes au Shiba-Parc. La désillusion que nous avions ressentie, dans une première exposition au Palais de... dont j'ai oublié le nom, s'évanouit et fait place à une admiration méritée.

Les Japonais savent parfaitement exposer, mais à leur façon, qui est du reste charmante. Dans un bel emplacement se trouve un immense hangar circulaire, dont le toit est en chaume et le fond de roseau; chaque compartiment, avec sa balustrade en bambou géant, est divisé en larges pièces où sont exposées ces fleurs nationales. Au milieu de ce vaste cercle se trouvent encore des huttes de construction identique, disposées parallèlement, deux par deux, et en contenant encore des milliers d'autres.

Digitized by Google

Ce genre de composées, de la tribu des anthémidés, porte son nom à cause de la couleur d'or que présente son type primitif. Il y en a de jaunes, de violets, de roses et blancs, de panachés, de bombés en bouton, de lilas clair, de renonculiformes, de laiteux, de crémeux, de cuivrés, d'ombellés, de tuyautés, de ceux à fleurs planes, à fleurs larges, à longs rayons étalés, etc. C'est une pluie de variétés, de genres, d'espèces, se déployant avec une grâce exquise à l'infini. Les fleurs sont presque toutes soutenues par une rondelle en papier disposée comme une gangue. Il y en a de tout petits ressemblant à des marguerites, mais jaunes et tachetés de sang, des blancs au cœur d'or disposés en gerbes triangulaires renversées. La façon dont on les avait accrochées était très poétique. Plus loin et dans le centre il y en avait de taillés en palmettes, d'autres en vase, d'autres enfin en pyramide et en dôme. J'en ai compté jusqu'à 250 sur un seul pied — jaune doré — et 561 sur un autre qui était exposé tout seul. Nous avons vainement cherché les géants de l'arrière-saison, que l'on appelle les doubles et les triples, mais il n'y en avait pas. Cependant je trouve dans un ouvrage d'horticulture que le chrysanthème japonais est celui qui possède le plus remarquable développement au point de vue de ses capitules et qu'il est unique par la disposition merveilleuse de ses fleurons. Nous nous sommes donc trop hâtés, comme toujours du reste, dans nos jugements préconçus de conclure que le Japon n'était pas encore arrivé à produire des chrysanthèmes aussi grands que ceux d'Europe. Un botaniste nous affirme pourtant que c'est le seul pays battant sur ce point le record mondial.

Tout à côté, dans une seconde section, on avait étalé une collection d'arbres nains séculaires. Il serait un peu long d'expliquer ici la manière de procéder à laquelle j'avais assisté à Yokohama, pour produire les lilliputiens! Un chêne minuscule, ratatiné par l'âge, mais rappelant exactement, nonobstant sa petitesse, ses congénères géants, se tortillait dans un vase posé devant un paravent doré. Ce fond brillant accentuait encore davantage ses formes menues, comme l'on voit parfois toutes les feuilles d'un arbre se dessinant nettement, une à une, sur le fond d'un couchant d'or. A 10 mètres plus loin il y avait une imitation admirable de forêt, se déroulant dans une large assiette carrée en bronze et à fond plat. Les troncs se dessinaient avec leurs branches, comme lorsqu'on aperçoit les grands à travers l'éloignement. Je suis parti de là enchanté d'avoir constaté, une fois

Digitized by Google

de plus, que l'éducation héréditaire de savoir artistiquement arranger un paysage réside intacte dans l'âme poétique du Nippon délicat!

Cette journée m'inspire le sonnet suivant :

MON VOYAGE AU JAPON.

Ce voyage au Japon est un rêve charmant!
Tout y est du mignon le délicat emblème,
Les hommes sont petits et les femmes de même,
Il y faut toujours vivre avec un cœur d'amant!

Éventails, kimonos, arbres nains, paravent!
Saké, liqueur de riz réchauffante qu'on aime,
Et bue en des godets au pied d'un chrysanthème,
La fleur nationale échevelée au vent!

Des temples somptueux où le dragon attaque
L'hydre sur le fronton du grand portique en laque,
Où la pagode pourpre, en sa forme de tour,

Aux cinq toits retroussés, d'une ligne si pure,
Sous des cèdres géants exhibe sa structure
Étrange, en ce pays d'héroïsme et d'amour!

Ajoutons un mot sur la capitale, avant de lui faire mes adieux. Tokio se nommait *Yedo* jusqu'en 1868. Elle est située au sud-est de Nippon — la plus grande des quatre îles principales — à l'embouchure même du Soumida-Gava, fleuve de 300 kilomètres, prenant sa source dans les montagnes de Kokusi-Daké, et après avoir parcouru vers l'est la chaîne de l'Asama, la vallée de Tsitsibu, arrosé Koumagaï, côtoyé Ourava et Itabasi, vient se jeter par Tokio dans la baie homonyme. Elle possède 2.347.442 habitants. C'est en réalité une immense agglomération de bourgades agglutinées, rayonnant un peu dans tous les sens, jointes entre elles par des ponts ou *bâchis*, et s'entre-croisant par des bois, des champs de riz, des jardins et des canaux. La plus grande partie des constructions sont d'architecture japonaise. Un seul ou deux étages, tout au plus, à toits courbes recouverts de tuiles grises. Aucun monument important n'en orne les places. Ils ne sont pas prodigues de statues comme en Europe, dont tous les coins et recoins sont farcis de têtes impossibles, appartenant à des gens qu'on a

Digitized by Google

laissé mourir de faim et auxquels personne ne fait plus attention après leur mort. Là, les hommes éminents vivent dans l'âme de la masse, non exhibés aux regards étrangers, sauf à de rares exceptions près. Je crois qu'à part Ito, Nogi, Yamagata et Togo, il n'a été dressé de monuments à personne. Le Palais Impérial s'élève au cœur même de la ville, dans une espèce de château-fort, entouré d'une douve large de 30 mètres. C'était l'ancienne habitation fortifiée du shogoun. L'enceinte a près de 10 kilomètres carrés. Les soubassements sont faits d'énormes moellons non cimentés. La bâtisse impériale, qui est toute en bois, ne diffère aucunement de la plus modeste chaumière que par ses dimensions seulement et se dissimule sous les arbres d'un parc superbe. Tout autour se trouvent les ministères et les légations. L'unique boulevard rappelant ceux de l'Europe par ses importantes bâtisses s'appelle le *Ginza.* Ses trottoirs sont en briques. Il y existe une faculté d'ingénieurs, beaucoup de lycées, des écoles primaires et une très sérieuse université. Une vaste cathédrale russe, qui avait été rasée durant la guerre de l'année 1905, fut gracieusement réédifiée aux frais de l'État. C'est un acte caractéristique à l'endroit de l'inviolable courtoisie japonaise. Une Bibliothèque nationale contient les plus anciens manuscrits du Nippon. Il y existe une très belle société de géographie, des imprimeries et enfin des chantiers de construction. Dans la ville industrielle sont les fabriques de laques, d'émaux, de porcelaines, de faïences et de machineries. L'ancrage de la baie étant défectueux, tous les bateaux de gros tonnage s'arrêtent à Yokohama, à 30 kilomètres au sud. Je vous ai déjà parlé des temples du Shiba-Parc, des tombeaux et des musées datant du XVIIe siècle. Ils ont un jardin botanique de second ordre et très négligé. Cela est d'autant plus étonnant que ce sont des horticulteurs émérites. La ville est devenue presque impraticable par les travaux incessants qu'on y exécute. Elle est fort laide dans son ensemble, comme panorama, et du haut du splendide musée du comte Okura, voici l'effet qu'elle m'a produit : Tokio, vue d'une certaine élévation, est un immense pâté fuligineux et informe, suggérant plutôt l'impression d'un campement que d'une ville. Ses revenus, jadis de 6.000.000 de yen seulement, ont doublé depuis le conflit russo-japonais. L'adaptation du tramway électrique date de 1911 et la relie à ses environs. Elle demeure, malgré ses désavantages, une cité fort intéressante dans ses détails.

Digitized by Google

KIÔTO.

Nous quittons ce matin 4 novembre, à 9 heures, Tokio pour la Mecque du Japon : Kiôto la Sainte! C'est la ville aux mille temples, à 380 kilomètres sud-ouest de la capitale, dans la province de Yamazéro et possédant 670.357 habitants, statistique 1921. Arrosée par le Kamo-Gava, elle a été durant des siècles la capitale de l'Empire. En 1868 elle ne devint qu'un *fû,* c'est-à-dire un chef-lieu du département de Saïko.

J'apprends à la gare l'assassinat du premier ministre Inkashi-Hara, poignardé par un des employés des voies ferrées d'Osaka, appelé Kinichi-Nakoka, âgé de 19 ans.

Notre charmant interprète à Kiôto, M. Nakagava, qui parle un peu le français, nous mène visiter le lendemain un temple bouddhiste, datant de trois siècles, où sont les chefs-d'œuvre de l'école de l'illustre Kano.

Nous nous arrêtons un moment devant la porte du temple ouverte à deux battants, où toute une foule de prêtres et de fidèles agenouillés psalmodient, sur une intonation analogue à celle que l'on entend chez nous avant le *zikr* (1). Les voix, d'abord basses, s'élèvent, s'enflent et atteignent maintenant l'intensité d'un vent qui gémit à travers un océan agité. De la tour du gong arrive, par intervalles, la vibration d'un son douloureux qui vous émeut. Un bonze du dernier rang tient, comme les autres, son bréviaire ouvert de la main droite, à hauteur de la tête, et frappe de suite, de la gauche, avec une régularité et une adresse prestigieuse, sans se tromper une seule fois, de la mailloche sur une tablette de métal pour diriger la prière, dont l'accélération a atteint son maximum d'intensité. Têtes découvertes nous nous tenons respectueusement debout au dehors. Tout au fond, dans la pénombre du sanctuaire et sur l'autel, je vois scintiller un magnifique bouddha en laque dorée, installé au milieu des encens et des vases pleins de fleurs, dans l'attitude rituelle et déversant, du haut de son trône de lotus, la clarté de son sourire ineffable et divin. Des lumières brasillent dans de grands candélabres posés sous ses pieds, et je me dis, en continuant ma visite, que toute la «Vérité», tout le secret, tout le mystère

(1) Le *zikr,* chez les musulmans, est l'«invocation» à haute voix des noms de Dieu.

Digitized by Google

ne résident depuis l'éternité que dans l'amour, le dévouement et la charité mutuelle entre les êtres. Seul l'homme est le temple de Dieu, il n'en existe point d'autres. Qu'il s'appelle Abraham, Moïse, Confucius, le Bouddha, le Christ ou Mahomet, c'est lui seul qui a su ravir, par l'esprit infini de son corps périssable, toute la splendeur de la lueur éternelle!

Nous passons ensuite dans les appartements des prêtres, nos espadrilles aux pieds, au milieu d'un chant ininterrompu d'oiseaux s'élevant de dessous nos pas, car tout ce parquet a été, paraît-il, exécuté de façon à simuler cette vocalise. C'est du reste la raison pour laquelle on a dénommé ces assemblages gazouillants le « Plancher des rossignols ». Puis arrive une série de pièces admirables, se succédant les unes aux autres, toutes laquées, dorées et fleuries. Sur des panneaux triséculaires se déroulent des dessins et des peintures d'une délicatesse indicible. Voici celle où les profès recevaient la vêture. Les plafonds sont d'une richesse inouïe, les cloisons d'or, les plinthes et les frises d'ébène. Plus loin c'est la chambre des chrysanthèmes peints par le célèbre Nava-Massa. Ils sont légèrement emboivés, mais n'ayant néanmoins rien perdu de leur grâce première. Ils exhibent encore une exquise vieillesse à travers la buée des siècles.

Partis de là, nous voici escaladant à présent les marches interminables d'un autre temple. Sur un monticule, que l'on atteint par un escalier assez raide, on nous montre la seconde plus grande cloche du Japon, datant de 300 ans, en nous disant que son aînée, pesant 75 tonnes, se trouve à Osaka. Ce lieu saint s'appelle le Kyo-Mizo. L'entrée est entièrement tapissée d'azalées. Des pins séculaires entourés de balustrades versent leur ombre apaisante sur une vasque en bronze couverte, où se trouve l'eau lustrale. De la haute terrasse se déroule à l'infini le panorama de la ville immense dont les toits d'ardoise étincellent au soleil couchant d'un éclat métallique. Elle contient, me dit l'interprète, neuf cents temples bouddhiques et cent seulement de shintoïstes. Nous redescendons par d'autres escaliers, ayant traversé un pont entouré de tombes, et après avoir longé une allée, nous sommes au pied d'une chapelle, taillée à vif dans le roc. Là se trouvent accrochés, comme autour de la châsse de saint Janvier à Naples, des milliers d'ex-voto. Les femmes enceintes y viennent, paraît-il, implorer une heureuse délivrance, et les stériles la fécondité.

Aujourd'hui 6 novembre nous visitons le *Kin-Ka-Kouzi,* temples et

Digitized by Google

palais du shogoun Achka, cachés au fond d'un jardin dont l'étang contient des carpes centenaires et des cyprins de toutes formes. Une montagne verdoyante s'élève en face, tel un immense cabochon d'émeraude. Le shogoun l'aurait fait entièrement couvrir de soie blanche, à la visite du mikado, pour lui présenter le simulacre d'un jour de neige ensoleillé, au plein cœur de l'été. Une petite cascade, tarissant vers l'automne, est au fond d'une allée. M. Nakagava me dit qu'on y amène les petits enfants dès qu'elle se remet à couler, pour leur donner en exemple l'indomptable énergie des carpes sachant surmonter un torrent tumultueux, et c'est ainsi qu'on leur apprend à s'élever toujours.

CHEZ LES MARCHANDS D'ANTIQUITÉS.

On y entre généralement par une petite cour, sans être obligé, cette fois, de se déchausser, où se trouvent des statues de daims, de cerfs, de bouddhas en bronze, avec un tas de belles lanternes de temples, des motifs de fontaines... et l'on passe finalement à l'intérieur par une entrée souvent étroite où sont alors exposés, dans des vitrines courant sur le pourtour des pièces, les objets d'art. Ils ont dans la salle des ventes une table centrale entourée de fauteuils, de chaises et de tabourets, où l'on s'installe pour le triage. Trois ou quatre serviteurs vont et viennent continuellement avec des boîtes en bois de diverses dimensions qu'ils tirent d'armoires spéciales où l'on enferme les pièces les plus rares et les plus belles. Ce sont, en général, des vases, des brûle-parfums, des boîtes en laque et de très délicates statuettes. Les plafonds sont d'une boiserie à carreaux, où s'entrelacent, dessinés et peints, des dragons et des fleurs. On a toujours l'habitude de vous offrir à profusion du thé et des confiseries. Certains gâteaux sont même des réclames où se trouve inscrit le nom du commerçant. Le vendeur japonais est fin, rusé, retors, mais comme toujours le plus poli des hommes.

Il serait fastidieux et fatigant de vous décrire, un à un, tous les temples somptueux que nous visitâmes à Kiôto. Je passerai donc sommairement en revue les plus importants et n'exposant que leurs parties les plus intéressantes.

Digitized by Google

Parlons d'abord brièvement du *Hirako-Mao* avec son merveilleux portique en bois ouvragé et supporté par quatre énormes colonnes aux bases en bronze sculpté. Il date d'une quarantaine d'années environ, et il est composé de deux corps de bâtiment reliés entre eux par une passerelle recouverte d'un toit très artistique, au milieu de laquelle se trouve un formidable cordage enroulé, que les pèlerins visitent avec vénération. Après information j'appris (avec étonnement) que ce câble, formant un tas d'un mètre de hauteur, avait été exécuté avec les tresses des femmes japonaises dont les maris étaient partis pour la guerre et offert en ex-voto afin qu'ils revinssent sains et saufs dans leurs foyers. Ce monticule capillaire faisant dix-huit tours de ronds m'ébahit presque autant que le fondement de sa raison d'être. Disons, pour féliciter les Japonais, qu'aucun pays au monde n'a vu pareille ardeur de la part des épouses, désirant follement revoir leur seigneur et maître. C'est un cas unique dans l'histoire universelle du conjungo! Puis vient le temple de Nachion-Bangi. Il a été bâti par Toyo-Homi-Hidoyoshi, surnommé le Napoléon du Japon. Il était, paraît-il, très haut de taille — c'est-à-dire 1 m. 70, ce qui dans ce pays représente un cas rare; et il était tellement laid qu'on le surnomma par déférence : le Singe; je dis par déférence, car ce dernier est un animal sacré. Il aurait conquis la Corée en 1585.

Au temple de San-Juï-San-Gendo se trouve alors un bouddha en bronze admirablement exécuté, et tout autour 1.001 bouddhas ayant onze autres en réduction sur leurs têtes. Chacun d'eux a cent bras, et l'on passe à travers cette infinité de dieux avec ébahissement et respect. Ils furent sculptés dans le bois des arbres du parc d'un mikado appelé Gonizonow, et quand j'eus demandé au guide la raison d'être de cette multiplication géométrique de créateurs, il me fut simplement répondu : «Oh! ce n'est rien... que pour ses migraines!!!».

LE JARDIN JAPONAIS.

Ayant gracieusement demandé, le lendemain 6 novembre, à visiter le jardin d'un riche Japonais, par l'intermédiaire de notre guide de Kiôto, l'on nous mène chez M. Ichida, qui nous permet, très affablement, de nous promener à l'aise dans le sien.

Digitized by Google

L'âme de Kobori[1] semble flotter sur les branches!... A peine entré, j'en ai déjà les yeux ravis! Nul peuple au monde ne possède à ce degré le culte de la nature... Ce n'est pas vouloir dire par là qu'il n'existe pas de magnifiques parterres et des parcs superbes en Europe ou ailleurs. Mais la différence ici, c'est que depuis près d'un millénaire la chose est basée sur des principes patriotiques et religieux, poétiques et sentimentaux. Chez nous c'est le goût, l'harmonie des tons et le caprice qui dictent les arrangements. Chez eux, c'est presque une codification horticole, c'est toute une poésie soumise à des règles de versification immuables qui en opèrent l'ordonnance accomplie. Aucune profusion de fleurs (on peut même dire qu'il n'en existe pas), aucun aménagement dû au hasard et aux changements lunatiques de l'esprit. La cacophonie visuelle en est absente et tout s'y déroule selont le rythme d'une inspiration dont les règles font l'objet d'une grammaire spéciale. L'amour de la nature fuse dans leur cœur, en un amalgame heureux, avec toutes les vibrations des plus nobles sentiments patriotiques. C'est un peuple jovial ayant toujours pu se consoler du néant de la vie par une existence qu'il sait rendre infiniment sobre et douce. La cause essentielle étayant le fond de leur caractère bienveillant est de ressentir profondément que sur cette terre des dieux ils vivent en face de montagnes de jade et de jaspe, près des rivières de diamant, sous une lune argentant des paysages divins, et qu'enfin cette immensité paradisiaque, dans sa splendeur, est le patrimoine de tout le monde.

Ce jardin paraît interminable, tout en étant grand comme la main. Pourquoi semble-t-il s'étendre indéfiniment sur chacun de ses côtés, n'ayant l'air de se limiter qu'au pied des montagnes verdoyantes bornant là-bas l'horizon? Et pourtant lorsqu'on a parcouru ses sentes sinueuses, passé à travers ses bouquets de verdure touffue, côtoyé ses pins, franchi ses ponts aériens reliant les deux bords d'un bassin où s'ébattent des cyprinidés aux diverses formes monstrueuses, on aboutit finalement à la haie basse et invisible le séparant d'une immense prairie extérieure soigneusement dissimulée. C'est seulement alors que l'on se rend compte de son exiguïté. Cet encadrement merveilleusement maquillé, fait de façon à créer un effet d'optique illusoire longuement prémédité, est d'une adresse

[1] Kobori fut le créateur du jardin japonais.

Digitized by Google

inconcevable. Des pruniers, des cerisiers, des érables, etc., sont plantés de façon à s'harmoniser en créant une gamme ascendante de coloris ravissant les regards. De rares chrysanthèmes sont dispersés çà et là, comme par oubli... car il faut, nous dit-on, que ce jardin ait l'air d'avoir un peu poussé tout seul... Tout y est pourtant étudié, jusqu'aux moindres détails au sein de cette quasi-négligence voulue... et pas un rocher, pas une forme de branche n'a manqué d'être légèrement retouchée afin de gracieusement orner l'horizon. De grêles bouquets de bambous s'alignent un peu partout, et le gazon n'est tout simplement qu'une mousse veloutée. Il y a de ces recoins tortueux en forme de labyrinthe, d'autres en forme de cachettes, perdus sous des feuillages, comme au sein d'un bois sauvage où des couples peuvent roucouler à l'aise. Le charme fugitif de l'ensemble, avec ses teintes automnales de vieux rose, de cuivre foncé et de jaune d'or des feuilles, forme un Éden prestigieux paraissant immense en sa petitesse. Le Japonais lui-même est fluet, gracile et ténu comme son jardin, mais son courage, sa force et son héroïsme sont aussi grands que l'effet d'optique extérieur s'étendant à l'infini, quand on a su pénétrer dans le fond de son cœur!

Nous partions, lorsque l'aimable propriétaire, sortant de son *uchi,* c'est-à-dire de sa maison, ce petit écrin en forme de pagode, nous remercie de nous être intéressé à son chef-d'œuvre. La courbette est profonde, mais non obséquieuse. Le Japonais, sans être un fat, a pourtant la conscience d'être un héros. Il sait dissimuler, sous l'apparence d'une extrême humilité, la séduction strictement personnelle de sa valeur.

UN PARC PUBLIC.

Le lendemain, 7 novembre, nous allons visiter un parc public, qui est tout simplement un bijou.

Ceux parmi vous qui ont été à Constantinople visiter ces lieux publics appelés Tchir-tchir, Hunkiar-sou, Kestané-sou, se trouvant dans le fond du Bosphore, une station après Buyuk-déré, à Sari-Yer, ont dû voir toutes ces dames voilées assises en rang sur des nattes derrière des grillages en bois, et plus loin, des messieurs, «Efendis, beys ou pachas», écoutant la musique et savourant des cafés, des confiseries et des verres d'eau fraîche, à même la source, sous les arbres. Eh bien, ce recoin rustique du

Digitized by Google

Japon, presque exclusivement planté d'érables aux feuillages variant depuis le vert foncé, le jaune d'or, l'orange clair et allant ainsi par gradation jusqu'au rose et au rouge sang, m'a rappelé la Turquie. La lumière, en se jouant à travers les feuilles, accentuait davantage la variation du coloris. Sur des nattes impeccables posées près de l'étang sont installés une foule de promeneurs et de jeunes filles en kimonos. Elles grignotent des sucreries en buvant du thé vert et de l'eau fraîche... La surface miroitante reflète le paysage en entier, et sur un pont aérien qui le franchit artistiquement, je m'y tiens un instant debout pour me délecter les yeux et l'âme, cependant qu'une pensée me traverse alors l'esprit : «Ah!... comme ces Orientaux sont au fond les mêmes partout!...».

CHEZ LES LAQUEURS.

De là, nous voici chez les laqueurs.

La gomme laque ou la laque (qui est une résine) provient de la piqûre d'un insecte, appelé le *Coccus lacca,* vivant sur le *Ficus religiosa,* l'*Aleurite laccifer,* le *Ficus indica,* le *Rhamnus jujuba* d'où coule la résine que l'on appelle à tort la gomme laque. Il en existe trois variétés : 1° la laque en bâton; 2° en grappes; 3° en plaques. C'est après l'avoir fait fondre dans de l'eau bouillante alcalinisée et filtrée à travers une toile qu'on l'obtient. Ses teintes varient entre le rouge et le café. C'est avec cette matière — «féminin» quand il s'agit de la gomme et «masculin» quand il s'agit des objets — que l'on prépare les coffrets, plateaux et meubles magnifiques, dont nous allons parler en détail et qui constituent les plus beaux laques du monde. Leur confection représente une œuvre de patience et de minutie. Il y a, dans cette fabrique, deux ou trois pièces se succédant et par lesquelles passent les objets, pour y être différemment travaillés. Dans la première se trouvent quatre ouvriers, installés par terre et calfatant les fentes des plateaux, boîtes, couvercles, etc., où devra s'appliquer le vernis. Ils recouvrent alors la pièce soit d'une pâte d'argile cuite, après lui avoir fait subir le frottement de la pierre ponce, soit d'une couche de toile imperméable très mince. Puis le pinceau, trempé dans le vernis, passe et repasse sur l'objet, et après l'avoir enfin enduit d'une couche d'encre ou de vermillon, on le revernit à nouveau. Il y existe aussi un placard obscur, hermétiquement fermé par deux portes à coulisse, ne de-

Digitized by Google

vant jamais manquer d'un peu d'humidité, et servant à la siccité. Avant de les y placer on leur donne encore deux autres couches de vernis, de suite essuyées et suivies d'une troisième fort légère. Après cela on les y laisse se reposer des mois entiers, quelquefois un an. Les dessins en sont très finement exécutés. Voici comment opère l'ouvrier : Une rondelle de burgaudine, passée par un cordon au pouce gauche de l'artiste, sert de palette. De la main droite il manie le pinceau avec une finesse inouïe. Toutes les couleurs doivent être chauffées au feu doux. Cet art date au Japon de temps immémoriaux. Dans la ville de Nara se trouvent les spécimens des boîtes en laque, contenant les manuscrits bouddhiques, fabriquées par le célèbre Kododaïshi. Ce sont les Tokougawa qui lancèrent la mode de ces sortes d'objets. Korin fut, paraît-il, le plus illustre des laqueurs d'il y a 300 ans. Il savait employer l'or et la nacre d'une façon miraculeuse. Aujourd'hui on est en pleine décadence, et quoique l'ouvrier soit encore un artiste hors de pair, il dégénère en travaillant sur de grosses commandes pour écouler des pacotilles à l'étranger. C'est la même différence que nous pouvons établir entre les génies de la Renaissance, ayant fait de l'art pour l'art, ou alors pour des seigneurs, comme les Médicis, les Ludovic le More, les Jules II, les Léon X qui les laissaient créer à leur guise — et ces artistes américanisés des temps actuels bâclant des portraits de milliardaires par douzaines. Les maîtres laqueurs sont généralement pauvres et, ne pouvant plus se procurer les matières premières qu'un shogoun leur fournissait jadis, ils s'exténuent à faire mal et vite pour vendre, en se servant d'ingrédients de qualité inférieure. Il serait préférable que le gouvernement et les richards aidassent les laqueurs plutôt que les artistes embryonnaires de ces horribles Salons d'Automne, ou même de Printemps!!!

Quant aux amateurs, ils préfèrent les vieux objets aux neufs, et voilà, en deux mots, les causes essentielles de la dégénérescence de l'œuvre.

LES CÉRAMISTES.

Ce sont les amateurs de thé qui ont créé la céramique. Le premier centre où cette industrie se développa s'appelle Seto-Seto-mono. C'est à partir du XVIe siècle que Chinois et Coréens vinrent y développer cet art. Le plus grand céramiste du XVIIIe siècle à Kiôto fut Minseï. Il utilisa les

Digitized by Google

peintures de Tinyou. Sa création la plus populaire est une poterie à émail roux finement craquelé, décoré de fleurs où dominent les tons bleus et verts rehaussés d'or. C'est ce qu'on appelle le vieux Kiôto.

Nous avons assisté devant l'atelier de moulage à la façon dont un ouvrier façonnait les pots. Il jonglait avec le grès de Bizen d'une manière extraordinaire. La main humaine atteint à la longue à une précision délicate qu'aucune machine au monde ne peut égaler. Les doigts guidés par la pensée imprègnent à l'objet non seulement la symétrie de la forme, mais encore la grâce et la vie.

LE CÉRÉMONIAL D'UN THÉ

PRIS DANS L'*UCHI* D'UN RICHARD JAPONAIS.

Partis de Kiôto en automobile, nous arrivâmes, après avoir traversé une forêt de bambous se déroulant des deux côtés d'une allée resserrée où s'étendait leur ombre douce et se terminant par une échappée magnifique sur d'immenses champs de culture, au pied de montagnes verdoyantes, devant le portique de notre charmant amphytrion M. Hayashi.

L'entrée de son habitation est un jardinet où un hangar latéral aboutit à sa mignonne boîte cloisonnée. Cette dernière, surmontée d'un toit d'écorce, est intérieurement tapissée de petites nattes immaculées, cousues les unes aux autres par une bande d'étoffe noire. Les séparations y sont faites de panneaux démontables. On dirait, à voir ce home, un gracieux joujou d'enfant dont tout le luxe consiste dans son exquise propreté. Les Japonais sont un des peuples les plus polis et les plus propres du monde.

Nous nous sommes déchaussés, selon l'usage, avant de poser nos pieds sur ces planchers dénués du moindre grain de poussière, et après avoir longé un couloir étroit, nous passâmes dans la chambre de réception. La pièce est relativement large et totalement dénuée de meubles. De premier abord cela évoque l'idée d'une construction primitive, mais après examen on se rend compte de la délicatesse infinie des ajustages. Certes on pense d'emblée que la chose a été exécutée à la hâte, mais en bien regardant ses plafonds d'un fini parfait, ses murs en larges feuilles de bambou tressées tel un ciste, et surtout cette absence remarquable de clous, la pensée est tout de suite ramenée à un souci minutieux d'exquise simplicité artistique.

Digitized by Google

Ce sont des nids d'oiseaux, à l'âme idéalisée, mangeant peu, vivant de presque rien et retirés dans le giron moussu de la terre natale sacrée. Ici, grâce aux parois mobiles, vous pouvez élargir, doubler ou tripler les pièces au gré de vos désirs.

. . . .

Cinq coussinets étaient disposés à terre, à distances égales et rangés de suite. Trois réchauds en bronze se succédaient entre chaque convive et dans lesquels on voyait des tiges de bambou allumées exhibant, à la surface coupée des troncs, les fins dessins de leur aubier nullement détériorés par l'ignition. Devant le *tokonoma,* ou niche de la pièce principale, destiné à l'exposition des objets d'art, se trouvait une jarre en fer battu dans un brasero de bronze. Une fois installés, après les salutations d'usage, un panneau s'entre-bâilla et nous vîmes apparaître un jeune homme agenouillé se prosternant humblement avant de pénétrer. Lentement, très lentement il fit son entrée et s'avança jusqu'au brasero, sans lever les pieds, mais les faisant constamment glisser sur le sol des orteils au talon. Il s'agenouilla, posa la boîte en laque, une espèce de brosse en fibres de bambou ressemblant à un blaireau, une cuiller très mince et longue, toujours en bambou — puis nous ayant encore salué, il s'en alla de la même façon. Quelques instants après il revint, en accomplissant le même cérémonial, avec un vase, un petit puisoir en bois à long manche et une autre boîte. Le maître de céans, quittant sa place, vint alors déployer, devant chacun de nous, un papier s'appelant *kami,* sur lequel on pose les gâteaux offerts et que l'on doit emporter après l'invitation. Cet acte est, chez eux, l'expression de la gratitude. La même feuille sert aussi à essuyer le bord de la large tasse, dans laquelle on a bu, en la passant à son voisin, car selon la tradition tous les invités doivent fraterniser en s'abreuvant dans le même récipient.

Revenons maintenant à la préparation du thé. Le jeune homme est agenouillé devant la bassine à braise. L'eau bout dans la jarre et la vapeur en fait vibrer le couvercle. Avec des mouvements d'une lenteur mesurée, mais naturelle, il puise avec le petit pichet de bois mince un peu d'eau bouillante qu'il verse dans la tasse, la rince, en jette le contenu et l'essuie soigneusement avec un morceau de linge très propre. Puis il déploie avec un calme parfait, un air passif et résigné, un léger mouchoir en soie

Digitized by Google

rose dont il nettoie la mince cuiller en bambou, replie le mouchoir, ouvre une boîte, prend un peu de thé vert en poudre qu'il verse dans le bol, y ajoute de l'eau chaude et avec la brosse touille le mélange. Chaque objet doit être exactement posé au même endroit d'où il a été pris, et les récipients mis devant nous sont toujours placés sur un même point de la natte. Ce cérémonial, d'origine chinoise, est presque devenu un culte héréditaire. L'on doit boire ce thé très condensé, à fond presque pâteux, au goût amer (mais très agréable pour moi) en tenant la *shaïa* par le bas, avec la main gauche, après l'avoir amoureusement entourée de la droite, à genoux et en l'avalant en trois gorgées successives. Ensuite on la pose à terre au même endroit où on l'avait déjà placée devant vous. C'est presque une communion par la plante avec la nature et l'infini!...

Ces tasses ou bols — appelés *shaïas* — sont en général en grès émaillé, de couleur fauve et semblant même, à première vue, assez grossièrement exécutés. Mais là encore il ne faut nullement se fier à l'apparence. Ce sont de vieux souvenirs de famille, souvent deux ou trois fois séculaires, ayant été modelés par la main du plus habile maître, afin que les sensations les plus délicates soient ressenties au toucher. Il faut qu'il ait sous sa couverte l'éclat intégral par de la couleur par rapport à la saison, et que ses flancs conservent la splendeur du craquelé subi à travers la flamme. Il y en a qui ont été vendus de 250.000 à 800.000 francs. Leurs formes primitives et rudes, leurs contours puissants, font tout l'attrait déployé dans leur destination rituelle.

Nous allons maintenant assister — chez notre hôte — aux usages de l'arrangement des fleurs dans les vases et de la façon dont on en orne les appartements. Arrive d'abord une table en bois laqué, basse, large et simple. Elle est très gracieuse. On la pose au milieu de la pièce. L'on déroule à terre une natte pleine de fleurs, de feuilles et de rameaux.

Le jeune homme de tout à l'heure s'agenouille, sort posément un sécateur d'un étui en laine rouge et taille délicatement le bas des branches, en effeuille un peu les bords et, après lui avoir très patiemment imprimé la forme triangulaire constatée qu'elles doivent prendre, les met doucement dans un large vase en bronze. Ce sont des camélias sauvages. Deux chrysanthèmes légèrement tordus par le bas, à leur tour, sont ajustés à côté d'eux... et c'est tout. Cela aurait dû être tout en effet, car au Japon il n'est

Digitized by Google

besoin que d'un seul vase pour orner une pièce, mais là, c'est comme pour nous montrer leurs différentes sortes de préparations et d'arrangements qu'on en garnit encore plusieurs autres. Il faut néanmoins que ce bouquet soit immanquablement triangulaire, devant représenter les trois symboles : le ciel, la terre et l'homme. On le pose sur une table devant un *Fushuma* lui servant de fond, et à bien considérer, c'est la façon la plus gracieuse de faire artistement admirer une gerbe. Sur ce fond blanc, ces branches métalliques à bourgeons roses et ces chrysanthèmes se dessinent jusqu'aux moindres détails. Un second vase, en forme de barque, arrive orné de deux chrysanthèmes et de branches de roseaux. Cela veut dire que le roseau pousse dans l'eau et que la nacelle en est l'évocation. Le troisième récipient, gris et ornementé de branches de cerisier d'hiver, est placé sur le *tokonoma.* Dans un quatrième vase en grès, couleur ocre, rien qu'un grand chrysanthème blanc accompagné d'une simple branche. Puis deux autres encore ayant, l'un la forme d'un croissant, l'autre d'une urne lacymale tous deux suspendus par un chaînon, le premier sur l'espagnolette d'une fenêtre, le second sur une poutre.

Ce sont peut-être les rares êtres qui, n'aimant pas la symétrie, ont toujours su néanmoins tirer d'un désordre apparent l'effet le plus délicieusement artistique. Notre hôte, avant le départ, a voulu nous faire admirer son jardin. Ici, comme chez M. Ishida, rien de ce débordement de fleurs à profusion comme dans les parcs d'Europe, où aucun style de quoi que ce soit n'existe en réalité — sinon dans ces froids jardins de Le Nôtre — et où l'art de Flore consiste à savoir harmoniser les couleurs. Le Japon, tout au contraire, est soumis à des règles presque immuables dont il ne doit pas se départir, et c'est plutôt avec des arbres à branches étiolées et à feuilles versicolores qu'il arrive à exprimer tous ses poèmes. Le jardin de M. Hayashi simule, comme l'autre, une ampleur illusoire soigneusement adaptée au paysage. Pour toutes fleurs nous découvrons avec peine deux ou trois chrysanthèmes se balançant sur leur tige. Le tout se déploie au pied de hautes montagnes. La crête de l'une d'elles a pris, sous le dernier éclat du couchant, l'apparence d'un velours couleur de feu. Tout y respire le calme, le contentement, la joie de vivre chez soi, et j'ai compris que les Japonais sont de naissance non seulement des héros, mais encore des poètes infiniment délicats!

Digitized by Google

LA MUSIQUE JAPONAISE

LE MARDI 8 NOVEMBRE 1921, À 9 HEURES DU SOIR.

Il est indéniable que les beaux-arts se développent, dans chaque nation, par une impulsion de l'âme, à la suite d'influences complexes. Nous avons été ce soir écouter un concert japonais dans la maison du célèbre professeur de musique et directrice de l'École des Kongnos — ce qui veut dire des filles musiciennes aveugles — (titre que ne peuvent recevoir que celles frappées de cécité), et où nous fûmes accueillis de la façon la plus avenante. Après nous être déchaussés à l'entrée, nous nous sommes installés sur des coussins, auprès des réchauds traditionnels, dans une large pièce à panneaux mobiles, éclairée à l'électricité. Les dames sont venues nous servir le thé après s'être prosternées devant nous. Dans des petites assiettes, ornées de papier blanc, on nous a offert des friandises. L'artiste avait déjà préparé deux superbes *kotos* en notre honneur, deux *samisens* et plusieurs flûtes. Il faut d'abord vous dire que le *koto* est un instrument en bois, ne ressemblant en rien à la harpe, à laquelle on le compare si souvent à tort. Long de 1 m. 20, large de 0 m. 50, ayant une forme quadrangulaire légèrement arquée, dix cordes soutenues par des chevalets mobiles en ivoire, à chevilles multiples sur les extrémités et posé à terre. Quant au *samisen,* c'est une guitare (si vous le voulez) à manche très long, à trois touches, trois chevilles et trois cordes, à caisse carrée et à parois en laque, dont les deux surfaces sont en peau de chatte tendue. La flûte est faite de deux pièces d'énorme bambou, ajustables et formant 0 m. 40 de longueur. Elle a quatre ouvertures sur le devant, une seule sur l'arrière, et totalement creuse. Les notes japonaises ne sont pas des signes, mais des lettres. Le cahier est posé sur un pupitre très bas, soit en bois soit en cuivre, devant lequel l'homme se met à genoux pour s'accompagner. La partition se lit de haut en bas. Les deux dames s'installèrent aussi à deux genoux devant leur *koto,* l'une à côté de l'autre, quoique les instruments fussent successivement posés. Le flûtiste, maître de la maison, se mit un peu plus loin, et la musique commença. Pour les personnes non habituées à ce genre de concert, il est évident que cela peut leur sembler déconcertant et bizarre. Il faut beaucoup de philosophie et d'indulgence pour savoir aimer et com-

Digitized by Google

prendre les peuples. Il y a là des discordances voulues ou non, interprétant très probablement des états d'âme ignorés par les profanes. Les soupirs se mêlent aux lamentations... puis c'est une note qui, ayant commencé à s'annoncer gaîment, s'arrête par un couac, ou finit par un chevrotement, un roucoulement ou un gémissement final. La flûte, si tendre parfois, si virginalement pareille à un pépiement d'oiseau ou à un trille de rossignol, quitte brusquement ses agréables gammes, par lesquelles elle avait si bien débuté, pour entonner je ne sais plus quel air n'ayant plus aucun rapport avec les soupirs des deux *kotos*. Cependant toute cette apparente dissonance doit certainement contenir des trésors, des sensations ancestrales, puisqu'il y a là des naturels qui en raffolent. Et en effet, après m'être replié sur moi-même, j'ai fait un effort pour me laisser aller à la dérive de ce flot murmurant et discord, vers l'âme du vieux Japon. L'on jouait à ce moment-là un air national très vénéré. Les visages des trois instrumentistes semblaient en extase, et quoique le flûtiste, avec ses sourcils obliques, ses yeux bridés et drôlement souriants, son nez un peu plus aplati que d'ordinaire, pour mieux souffler certainement, fût d'un comique désopilant, j'évitais donc sa vue pour m'harmoniser avec l'ensemble du trio, autant qu'il m'était possible de le faire par l'imagination. Ensuite un duo de *koto*, demandé par mon cousin, fut merveilleusement exécuté par ces dames. L'une d'elles surtout fondait, à certains moments, presque avec l'instrument, dont elle avait la maîtrise absolue. Ces vieux chants du passé aux rythmes douloureux, pénétrèrent alors un instant dans mon âme par leurs sanglots entrecoupés, et je fus soudain enveloppé par un souffle de tendresse. Leurs mains voltigeaient avec grâce sur les *kotos* palpitant d'ivresse et je les voyais à peine, se posant et se reposant avec une dextérité inouïe, telles des papillons vibrant sur les fleurs roses des cerisiers du Japon divin, au sein même de leurs jardins de rêve!...

LES PALAIS IMPÉRIAUX À KIÔTO.

Grâce à l'obligeance du très honorable Sir Charles Elliot, nous pûmes rapidement recevoir une autorisation pour l'accès des palais au Japon, et l'exquise amabilité du très honorable Sir Beilby Alston, ambassadeur d'Angleterre à Pékin, nous permit de visiter ceux de la Chine. Je leur réitère,

Digitized by Google

à tous deux, mes plus sincères remerciements et ma plus vive gratitude, ainsi qu'à Lady Alston, pour leur courtoisie.

Ce matin, jeudi 10 novembre 1921, nous partons pour les palais impériaux. Ils sont composés de trois dépendances presque voisines les unes des autres. Nous ne verrons que le parc seulement du premier palais, l'intérêt n'étant, paraît-il, d'aucun intérêt, parce qu'il est totalement européanisé. Il m'importe du reste fort peu de voir du Louis XV à Kiôto... Paris me suffit!

D'abord nous nous engageons dans une allée ombreuse, plantée de gros arbres, nous conduisant vers une porte entre-bâillée d'où s'annonce un paradis japonais! Il est immensément beau, et représente en plus grand ce que le bijou de M. Ishida étalait en plus mignon. Au bord d'un étang artificiel entouré d'arbres séculaires et d'érables aux dômes ensanglantés, trois vieilles Kiôtoyennes font la lessive. La surface de l'eau, telle un miroir, reflète fidèlement, avec les silhouettes des lavandières, le paysage en entier. Après avoir longé un sentier couvert de fins graviers, nous atteignons un pont délicatement posé ayant vue sur une cascade. Puis grimpant deux ou trois montées, nous sommes au pied d'arbres quadricentenaires et dont les racines, devenues énormes, serpentent, telles des pitons géants, sur le sol. Ce chemin mène à son tour à un grand pont de marbre, franchissant en zigzags une partie du lac. Il est surmonté d'un treillis où s'enroulent des glycines. Quand on en a trouvé le bout, l'on descend quelques marches pour s'engager en un nid de verdure vous conduisant vers le chalet où les dieux prenaient leur thé. La vue s'étend de là sur l'une des rives, où il semble d'abord qu'on ait entassé pêle-mêle de gros cailloux noirs et ronds. A première vue on les dirait dispersés sans ordre apparent, mais dès qu'on s'en approche, on constate alors, comme nous le disait notre guide, qu'ils furent tout au contraire très minutieusement choisis et délicatement posés les uns à côté des autres. Ils font l'effet de milliers d'œufs noirs pondus par des oiseaux inconnus. Chacun d'eux coûta près d'un yen, et la vue que l'on a du chalet est une des plus agréables qui soient au monde. «Il n'y a que les dieux pour savoir goûter la vie!» Tout au fond, sur la rive opposée, on nous montre aussi l'emplacement où se baignait, en improvisant des vers, une des plus célèbres poétesses du Japon. Un jardin pareil sans une Muse est un paradis sans Dieu!

Digitized by Google

Le second palais, vis-à-vis, est moderne de construction et ne diffère en aucun point de ses plus humbles congénères, la loi religieuse recommandant que l'habitation d'un mikado ait la forme et l'exquise simplicité de toutes les autres. Une très spacieuse salle de réception s'étend dans l'une des ailes. Deux trônes placés dans des espèces de kiosques surmontés d'un baldaquin, dont chaque sommet porte un phénix. L'un est pour l'empereur, l'autre pour l'impératrice. Les balustres, les colonnades, les parois sont en laque noir incrusté de bronze, et les côtés peints en rouge. A l'intérieur se trouvent une table et un fauteuil. L'on y accède par quelques marches en ébène. Le tout est soigneusement recouvert de housses jaunes, et l'employé fut obligé de les relever un peu pour nous en faire admirer le travail.

C'est là que le jour de l'avènement du nouvel empereur (comme on doit le faire du reste pour tous) le comte Okuma, à 3 heures de l'après-midi, se présenta pour féliciter le souverain debout après les prosternations d'usage et que les 70 millions de Japonais se tenant tous debout, au même instant sur tous les points de l'empire, et même de l'étranger, poussèrent d'une seule voix ce cri de *Bonzaï*, qui veut dire : mille ans de vie à l'Empereur!

Le troisième palais est celui qui est destiné au prince héritier, et c'est le plus beau. Il date du XVIIᵉ siècle. Son portique est ouvragé. L'on emploie généralement le cèdre ou le sapin pour ces sortes de travaux. L'entrée en est superbe, l'intérieur est divisé, comme toujours et partout, en pièces cloisonnées, séparées de panneaux à coulisses démontables où les plus grands artistes du Japon ont peint et sculpté avec cœur. C'est en effet une pure merveille. Il y a la salle des pins, des aigles, des paons avec un large *tokonoma*. Les planchers, comme ceux du temple bouddhique cité plus haut, simulent aussi le gazouillis des rossignols. La salle des tigres est magnifique, il y existe des chambres emboîtées les unes dans les autres, avec des portes en laque dorée, bronzée ou rouge. Un panneau dessiné par un des plus grands artistes a fait notre admiration; il ne serait pas superflu de vous en parler un peu. L'œil non exercé à voir ce genre de chef-d'œuvre demeure indifférent devant un pareil joyau. Contemplé à une certaine distance et après un moment de fixité, l'on voit ressortir petit à petit, sur ce fond légèrement emboivé, un étang où s'ébattent cigognes et canards, puis apparaissent des pins embrouillés sous la patine

Digitized by Google

séculaire, des temples se dressant sur des hauteurs, un champ à gauche se déroulant à l'infini et un ciel nuageux s'étendant sur tout cela. C'est par des lignes, des traits, l'effleurement du pinceau délicat que cette vision exquise est indiquée avec une grâce ineffable. Sur ce panneau embrumé l'on ressent l'immense amour de toutes les délices des joies et des rêveries de la vie. Voilà du pur impressionnisme!... mais ce ne sont pas nos impressionnistes qui seraient capables de frapper les cerveaux de la sorte. J'en ai vu des tableaux dans ma vie!... des écoles de toutes sortes... des paysages par milliers... rien ne m'a plus remué que cette vétusté à moitié effacée par le temps. Là on voit en effet, sans qu'un mot ni une couleur l'indiquent, la blancheur aurorale se levant sur un village de pêcheurs, l'abandon d'un hameau lointain au pied d'une montagne, la prière du soir dans un temple où le gong résonne dans l'air (tel le son de la cloche dans l'*Angelus* de Millet), et j'ai ressenti le son de l'appel bouddhique. Toute la vie humaine, toutes les sensations que la nature est capable de faire vibrer en un cœur y sont exprimées en quelques légers coups de pinceau. Je ne veux pas oublier de vous citer aussi ces dessus de portes en bois sculpté, fouillés, burinés et coloriés avec deux sujets différents sur chaque côté sur une seule et même pièce d'une épaisseur de 20 centimètres, où s'étalent des cailles, des faisans, des perdrix, des paons et des chrysanthèmes qu'on envie de cueillir. C'est dans cette chambre somptueuse que fut écrit le «Poème d'or»!

A 3 heures de l'après-midi, visite au temple d'Azaka pour assister aux danses religieuses.

Nous quittons aujourd'hui vendredi 11 novembre 1921 la sainte ville de Kiôto pour Kobé. Le train nous emporte vers 9 h. 40 vers Osaka, d'où nous changeons pour Nara d'abord, où nous sommes vers 1 heure de l'après-midi. Nous montons à l'hôtel, qui domine la ville entière, sur des *rikchos*. Nous revenons de la distribution des biscuits aux daims sacrés. Après le déjeuner nous assistons à une danse sacrée shintoïste exécutée par des jeunes filles et de là nous allons admirer le plus grand bouddha du monde. Il dépasse infiniment en proportion celui de Kamakura. Il est magistralement installé depuis 1.136 ans au fond d'un temple gigantesque dans un lieu poétique, silencieux et charmant. On a bien l'impression d'être au pied d'un dieu!

Digitized by Google

Ce matin je me réveille au « Tôr Hôtel » à Kobé. Nous y étions arrivés par la gare de Sanomya dans trois *rikchos* poussés chacun par deux hommes. Les dames japonaises y montent quelquefois à deux, mais cela n'a jamais été notre cas... hélas! Nous pouvions quelquefois à peine y entrer seul! J'étais en effet le plus gros des trois... mais les Japonais étaient tout aussi étonnés des deux autres. Ce qu'ils ont eu du mal à nous monter jusqu'à l'entrée de l'édifice se trouvant sur une hauteur et adossé à une forêt s'étendant sur deux montagnes adjacentes encombrées de pins!

Kobé est un port commercial fort actif venant après Yokohama. Il possède 592.726 habitants. Il y existe deux belles cascades, sans rien de particulier; Osaka, que nous avons visitée et qui est à une heure de là, est beaucoup plus intéressante. C'est une ville de 1.641.580 habitants. Elle a été mise en renom par le grand général et homme d'État Hideyoshi. Située sur le Yodogawa et sillonnée de canaux, elle évoque Venise la belle. Le temple bouddhiste de Tennôji exhibe la première « Kwannon » qu'on importa de la Corée. D'autres temples encore s'étendent dans la cité sainte sur des espaces où se trouvent des palais jadis habités par Hideyoshi. Dans un vaste étang l'on peut voir des quantités de tortues vivantes qu'on dirait de bronze, tant elles sont immobiles. La grande cloche est suspendue dans un immense hangar au toit ouvragé, et nous regrettâmes de n'avoir pu la photographier à cause de l'obscurité.

Kobé est notre avant-dernière étape au Japon, et demain nous devons regagner Simonoséki, d'où il faudra nous embarquer pour Fusan en Corée. En quittant ce paradis terrestre je garde au fond du cœur le souvenir affectueux et inaltérable de tous les héros qui ont intelligemment su s'attacher avec un dévouement sans bornes à un Idéal sublime!

Digitized by Google

DERNIER SONNET

ÉCRIT DANS LE TRAIN EN PARTANCE POUR SIMONOSÉKI.

TEMPLE CÉLESTE.

Nuages blasonnés sur l'horizon sanglant...
Tels les dragons d'un temple au fronton du portique,
Et dont l'ensemble forme un grand tableau vivant
D'animaux se battant sous un toit magnifique.

Champs bénis de culture où le riz tremble au vent
Tout en se déroulant sous un azur magique,
Où des monstres toujours de leurs contours mouvants
Permutent lentement les aspects symboliques!

Puis plus loin derrière eux, dans l'abîme insondé,
D'une lumière d'or largement inondé,
Le disque du soleil irradie et persiste.

On le voit à travers cet extrados géant...
Sa masse consolante, en bouchant le néant,
Fait dans ce fond de temple un miroir shintoïste!

HAÏDAR FAZIL.

Digitized by Google

MÉLANGES.

I. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Le Service Physique du Ministère des Travaux publics du Gouvernement égyptien a fait paraître en 1922 les deux nouvelles contributions suivantes, concernant l'une l'hydrologie du Nil, l'autre la climatologie de l'Égypte, du Soudan et de certaines contrées voisines :

1° E. B. H. Wade, *Report on Investigations into the Improvement of River Discharge Measurements,* Part III (Cairo, Government Press, 1922 = Physical Department Paper no. 7).

2° *Climatological Normals for Egypt and the Sudan, Candia, Cyprus, and Abyssinia* (Cairo, Government Press, 1922), 12 planches in-4° et 93 pages.

Les travaux de ce Service pour l'année 1921-1922 sont résumés dans le *Report of the Physical Department for the year ending March 31 1922,* by H. E. Hurst (Cairo, Government Press, 1923).

*
* *

Si l'on peut faire rentrer dans la géographie physique un genre de travaux qui intéressent plutôt la géographie agricole ou l'histoire naturelle, nous voudrions signaler la monographie de l'ingénieur belge Hegh sur *Les Termites* (Bruxelles, 1922), accompagnée de nombreuses illustrations et photographies. C'est une réédition en un volume unique des études remarquables sur les termites publiées naguère dans le *Bulletin agricole du Congo.* Les différentes espèces de termites y sont décrites, puis leur distribution géographique et leur classification, leur biologie et leur vie sociale, leur alimentation, la structure et le mode de construction des termitières, les rapports des colonies de termites entre elles, leurs ennemis et leurs parasites, etc.

Digitized by Google

On consultera avec intérêt, à ce sujet, l'intéressante note que S. A. le Prince Youssef Kamal a bien voulu publier en 1920 dans le tome IX du présent *Bulletin* (p. 199-200) sur *La chasse aux termites dans le Lado.*

II. — GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET ÉCONOMIQUE.

Le Service des Mines et Carrières du Gouvernement égyptien, relevant du Ministère des Finances, a publié en 1922 un exposé des ressources minières de l'Égypte : *Report on the Mining Industry of Egypt, Mines and Quarries Department* (Cairo, Government Press).

Dans l'élégante collection des *Manuels Hoepli,* le Prof. Primo Lanzoni a publié une *Geografia economica commerciale universale,* qui en est aujourd'hui à sa 7ᵉ édition, entièrement refondue par Guido Assereto (1 vol. in-16 de 590 pages, Milan, 1923).

Le Prof. Luigi de Marchi, chargé de l'enseignement de la géographie physique à l'Université de Padoue, a publié en 1922 une série de leçons faites à l'Université commerciale Luigi Bocconi de Milan, qu'il a rassemblées sous le titre général *Fondamenti di Geografia commerciale. Le condizioni fisiche e naturali dell'economia commerciale* (1 vol. in-8°, Padoue, viii-327 pages). On lira, sous la signature du Prof. Aldo Blessich, un compte rendu de cet ouvrage dans le volume XI, nᵒˢ 11-12 (novembre-décembre 1922), du *Bollettino della Reale Società Geografica italiana,* p. 500-502.

Le Prof. A. Ghisleri, de Turin, a édité en 1921 une *Geografia generale del Globo in relazione con la Geografia economica. Introduzione metodica a tutti i corsi di Geografia commerciale,* con 119 illustrazioni e Atlante di 8 tavole colorate (1 vol. in-8°, Turin, 180 pages).

Il n'est pas sans intérêt de signaler également les rééditions récentes (en 1921 et 1922) des deux traités américains suivants :

1° Gregory-Keller-Bishop, *Physical and Commercial Geography* (Ginn and Co., Boston, New-York, etc.);

2° J. Russell Smith, *Industrial and Commercial Geography* (Henry Holt and Co., New-York).

Digitized by Google

III. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Le tome III des *Orientalia* publiés par l'Institut Biblique Pontifical à Rome, paru en 1921, a pour titre *Les Hébreux en Égypte,* et il est dû à la plume autorisée du R. P. Alexis Mallon, S. J., professeur d'égyptologie au dit Institut et auteur, entre autres ouvrages, d'une excellente *Grammaire copte.* De cet ouvrage, qui compte 213 pages du format grand in-8° et 47 figures, trois chapitres surtout méritent d'être signalés ici.

Le chapitre VI (pages 90-119) traite à nouveau la question si souvent débattue de *la terre de Gessen,* où les Hébreux vinrent se fixer, à la suite de Joseph et très probablement à l'époque où les rois Hyksos gouvernaient le Delta du Nil. L'auteur s'élève contre l'opinion, formulée pour la première fois par le savant prussien Richard Lepsius et généralement admise, suivant laquelle cette région serait à placer dans le triangle formé par Bubastis (aujourd'hui Zagazig), Belbeis et Tell el-Kebir, avec Saft el-Ḥenneh comme centre. Il montre que la terre de Gessen est, en réalité, à chercher assez loin de là, à l'extrémité nord-est du Delta, sur les deux rives de la branche Pélusiaque du Nil, sa ville principale étant l'Avaris des Hyksos, la Pi-Ramessé de Ramsès II, Péluse, aujourd'hui *Tell Farama.*

Le chapitre IX (pages 147-162) étudie ensuite *la mer Rouge au temps de l'Exode* et le chapitre X (p. 162-177) est consacré à *la Route de l'Exode.* Comme conséquence de la localisation de la terre de Gessen sur le cours inférieur de la branche Pélusiaque du Nil, le P. Mallon fait partir les Hébreux de la ville même de Pi-Ramessé (Péluse), et non plus de l'entrée de l'Ouâdi Toumilât ni d'une soi-disant ville de Ramsès située au Tell Artabi actuel, comme l'ont fait la plupart des auteurs qui se sont occupés antérieurement de l'Exode. Mais ce départ à l'extrême nord du Delta n'a pas pour résultat, comme on pourrait s'y attendre, de lui faire accepter l'opinion de Brugsch et de Sir William Willcocks (victorieusement réfutée par M. Daressy), suivant laquelle le peuple élu aurait été conduit par Moïse vers la Terre promise par la route la plus courte, celle qui longeait les côtes de la Méditerranée. La sortie d'Égypte a bien eu lieu dans la région de l'isthme de Suez et dans la partie méridionale de cet isthme (Lacs Amers) en direction du désert sinaïtique. La première étape après le point

Digitized by Google

de départ, le *Soccoth* de la Bible, n'est pas, comme on l'a cru, la ville égyptienne de Thekou dans l'Ouâdi Toumilât (aujourd'hui Tell el-Maskhoutah), mais une désignation vague signifiant simplement *les tentes*, le premier campement des fugitifs ayant été établi en plein désert à l'ouest des Lacs Amers, dans un endroit isolé dont nous ignorons le site. La seconde étape, Étham, n'a rien à voir avec Edom, et doit être cherchée «sur le seuil de Sérapéum, au nord des Lacs Amers». La troisième étape, *Migdol*, n'est pas au Migdol du nord (Tell el-Ḥêr actuel), mais bien au *Migdol du sud*, que M. J. Clédat a identifié avec le fortin d'*Abou Ḥaṣa* à 25 kilomètres de Suez. Quant aux deux dernières étapes avant le passage de la mer Rouge, la Bible leur donne les noms de *Phihaḥirot* (qui n'est pas, comme on l'a cru, le *Pi-ḳerehet*, ou *Ḥat-ḳerehet*, ou *Se-ḳerehet* des monuments égyptiens, mais qui, en l'état actuel de nos connaissances, ne peut encore être ni identifiée ni localisée sur la carte) et de *Baalséphon* (ou *Baal du nord*) : cette dernière devait être un monument (sanctuaire, simple stèle?), dans le voisinage de la mer Rouge, peut-être le *Gebel ʿAttaka* actuel. Enfin, pour le point précis où eurent lieu le passage de la mer Rouge et le désastre de l'armée pharaonique, le P. Mallon déclare que c'«est un problème secondaire qui peut admettre bien des solutions». Il exclut, en tout cas, le passage au seuil de Sérapéum, et propose, soit la région des Lacs Amers (qui à cette époque rejoignaient le golfe Arabique, l'actuelle mer Rouge), soit le seuil de Chalouf (entre les Lacs Amers et Suez), soit enfin les environs immédiats de Suez.

L'*Appendice III* (p. 189-203) reproduit d'abord les principaux textes des historiens et géographes grecs, latins et arabes sur la mer Rouge et sur la région de l'isthme; il groupe ensuite tous les documents connus susceptibles d'apporter une solution au problème topographique du *Pi-ḳerehet* des anciens textes; il étudie enfin la question des marées à Suez.

*
* *

Le *Recueil d'Études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion à l'occasion du Centenaire de la Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques* (Paris, Champion, 1922) contient aussi une étude nouvelle de l'égyptologue anglais Alan H. Gardiner sur *La*

Digitized by Google

Géographie de l'Exode (p. 203-215, *The Geography of the Exodus*). Ce n'est pas ici le lieu d'exposer en détail la nouvelle théorie de M. Gardiner, qu'il avait déjà esquissée dans différents articles du *Journal of Egyptian Archæology* (tomes V et VI), et que le R. P. Mallon a acceptée dans son ouvrage précédemment signalé, *Les Hébreux en Égypte*. Je me bornerai à reproduire la conclusion de l'auteur :

« To sum up : the legend of the Exodus, in the form in which it has come down to us, assumes *first* a longish journey over Egyptian territory to the desert, *then* a short diversion in a backward direction which placed the « sea of reeds » between the Israelites and the wilderness, *finally* the crossing of the sea by the Israelites and the overwhelming of the Egyptian host by the returning waters.

« The picture accords but extremely ill with the real geographical facts, the one certain detail of which is the localization of Rameses at Pelusium.

« In any case, therefore, the geography of the Exodus must display a semi-legendary, fanciful character, exactly as the event itself, as described in the Old Testament, appears to be quite unhistorical. If the Hebrew writers had any distinct geographical theory in their minds, the easiest hypothesis is to assume that they identified Rameses with Tanis and Etham with el-Ḳanṭareh. Migdol is also displaced in a westerly direction and on the other side of Menzaleh, and Menzaleh (or whatever corresponded to it in antiquity) may be presumed to have supplied the notion of the « sea of reeds » wherein the Egyptians were drowned. »

Nous voici donc ramenés par M. Gardiner à ce qu'il appelle la théorie *septentrionale* de l'Exode, celle d'Henri Brugsch et de Sir William Willcocks (voir *Bulletin de la Société sultanieh de Géographie*, t. IX, p. 295) : Rameses ou Pi-Ramessé est Péluse, confondue dans le récit légendaire de l'Exode avec Tanis; — *Yam sūph* « la mer des Roseaux » n'est ni la mer Rouge ni le lac Baudouin, mais la partie sud-est du lac Menzaleh; — Migdol est Tell el-Ḥêr, à environ mi-chemin entre Sile (El-Qantarah) et Péluse; — Succoth n'est pas Thekou (Tell el-Maskhoutah) de l'Ouâdi Toumilât, mais est à chercher dans le nord. — Quant à Pi-haḥiroth, Étham et Baaltséphon de l'Exode, ils sont encore inconnus, mais doivent avoir été situés aussi dans la région lac Menzaleh–El-Qantarah-Péluse.

Digitized by Google

*
* *

Dans ce même *Recueil* dédié à la mémoire de Champollion, M. Jean Clédat, qui a exploré avec succès pendant plusieurs années avant la guerre de 1914, au nom de la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez, les ruines des anciennes cités de la région de l'isthme, a publié une étude intitulée *Le site d'Avaris* (p. 185-201). Contrairement à une récente identification proposée par le Dr Alan H. Gardiner, d'après laquelle la capitale des rois Hyksos aurait été *Péluse* (l'actuelle Tell Farama), M. Clédat cherche à démontrer qu'Avaris est à rapprocher de *Zarou* (l'actuel Tell Abou Seifeh), à 3 kilomètres environ à l'est du canal de Suez et de la ville de Qantarah. Le sujet est loin d'être épuisé avec les nouveaux documents et arguments exposés par M. Clédat, et l'on pourra discuter longtemps encore sur l'emplacement de cette énigmatique capitale des rois Hyksos, eux-mêmes si mal connus.

*
* *

Le paragraphe XVIII des *Notes sur l'Isthme de Suez* publiées par le même savant dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire* (tome XXI, 1923, p. 145-187) traite *De la géographie économique et historique de l'Isthme* aux époques pharaonique, grecque et romaine. Après avoir cherché à situer sur la carte le lieu d'habitation des diverses tribus de Bédouins plus ou moins nomades qui vivaient dans le désert syro-égyptien et dont les textes hiéroglyphiques nous ont transmis les noms (*Anou, Mentiou, Satiou, Ḥérouchâ, Chasou, Pedeti-Chou*), et après avoir montré que la plupart de ces noms se retrouvent dans les textes égyptiens de l'époque romaine, l'auteur constate que les mœurs et coutumes de ces Bédouins ont fort peu varié à travers les âges. Il distingue ensuite en eux deux groupes parfaitement distincts, le *Bédouin* et l'*Arabe*, le premier se livrant à l'agriculture, au commerce et à l'élevage des bestiaux, vivant sous la tente ou sous des huttes de roseaux, généralement en groupes de plusieurs familles, et habitant le *Djïfâr*, tandis que le second vit avec ses maigres troupeaux de chèvres et de moutons, retiré et caché dans les sables et les montagnes de la région de *Tîh*, indépendant et sauvage, méfiant et peu accessible à la civilisation, à l'aide surtout de rapines et de pillages sur les territoires voisins.

Digitized by Google

« Dès la plus haute antiquité nous trouvons les Égyptiens dans la région minière du Sinaï », entre la mer Morte au nord et le golfe d'Aqabah au sud; mais la Palestine n'est conquise par eux qu'à partir de la XVIIIe dynastie. Du côté de l'Europe, on peut constater dès la IVe dynastie des rapports assez suivis entre l'Égypte et *les gens des pays du nord* (les *Ḥanebou*), c'est-à-dire le monde crétois et égéo-mycénien; mais ce n'est que vers le xe siècle avant notre ère, à la fin de l'âge ramesside, que des populations grecques et sémitiques commencent à émigrer vers la côte orientale du Delta, entre Ḥenensou (Tennis?) et Rhinocorura (El-Arîche), et à s'y implanter. « C'est, dit M. Clédat, le phénomène le plus important de l'histoire économique du territoire syro-égyptien. » . . . . . « Cette colonisation grecque est un événement heureux et d'une très grande importance pour l'Égypte; c'est aussi une des causes principales, sinon la cause même, de la fortune du Djifâr. Ces étrangers, à la fois pirates et marchands, prennent peu à peu possession de la côte maritime. Ils fondent quelques comptoirs : Péluse et Kasios paraissent les plus anciens. » . . . . . « Au viie siècle les mercenaires grecs sont assez nombreux pour être employés par le roi Psamétiq Ier comme auxiliaires dans son armée. »

Les tentatives de colonisation du Djifâr par les Grecs sont intéressantes à suivre, « tant au point de vue géographique qu'économique et politique ». Ils fondent des ports à Péluse, Kasios et Ostracine, construisent des quais à Gerrha et à Rhinocorura, prolongent enfin jusqu'à Ostracine le vieux canal du Nil à Zarou (El-Qantarah).

Les Ptolémées, héritiers de la conquête d'Alexandre, en même temps qu'ils réorganisent militairement le territoire syro-égyptien, posent les premiers jalons d'une colonisation agricole, que les Romains devaient ensuite porter à son plus haut point de perfection. Puis sous la domination arabe, le Djifâr fut peu à peu abandonné et ses terres redevinrent incultes, après une vingtaine de siècles de richesse et de prospérité.

Arrivant ensuite à la partie plus proprement *géographique* de son étude, M. Clédat s'élève en ces termes contre les hypothèses du déplacement du golfe de Suez entre l'antiquité et l'époque actuelle :

« Les données géographiques que nous possédons sur la région méridionale de l'isthme sont très obscures. Depuis les travaux de l'Expédition française dans ces parages, les savants n'ont fait qu'embrouiller, pour les

Digitized by Google

résoudre, les divers problèmes historiques qui intéressent ce territoire. On a supposé des transformations physiques du sol ou des bouleversements terrestres, qui auraient complètement modifié, à une date historique mais incertaine, le fond de la mer Rouge. Naturellement cette opinion a trouvé ses contradicteurs. La question se résume ainsi : des savants admettent que le golfe, à l'époque historique, s'étendait jusqu'au lac Timsah, et même jusqu'à Tell el-Maskhoutah dans le ouâdi Toumîlât. Mais il est nécessaire d'ajouter que cette étendue a été modifiée suivant les besoins et les circonstances. D'autres, dont je suis, pensent au contraire que le golfe de Suez a toujours été, historiquement, ce qu'on le voit aujourd'hui. » M. Clédat expose longuement les arguments de tout ordre qui lui paraissent militer en faveur de cette immobilité du golfe de Suez, et conclut à l'existence de deux *Héroonpolis,* l'une *port* (sur l'emplacement de Suez), l'autre *camp* (sur l'emplacement des ruines dites Tell el-Maskhoutah), c'est-à-dire qu'il en revient à l'ancienne théorie de Rozière et de Paulin Talabot.

M. Clédat passe ensuite à l'étude des ports établis par les Égyptiens sur la côte africaine de la mer Rouge, *Taâou* = Qosseir et *Tep-Nekhabit* = Bérénice, puis à l'exposé des relations des Égyptiens avec les pays de l'encens, *Pount* et *Ta-neter,* soit par mer, soit par terre à travers le désert arabique. C'est sous le roi Ptolémée II que, selon lui, le trafic de la mer Rouge atteignit son point culminant, des traces de l'occupation égyptienne ayant été trouvées pour cette époque jusqu'au delà du détroit de Bab el-Mandeb.

Suivent certaines autres observations sur les noms hiéroglyphiques de la mer Rouge, sur l'importance du port de *Clysma* (Suez) aux époques grecque et romaine, enfin sur les bureaux de douane frontières de la région de l'isthme de Suez. Et l'auteur termine cette étude intéressante, bien qu'assez décousue, en nous annonçant un chapitre prochain concernant les voies de communication de cette contrée.

*
* *

Le Journal du Caire a publié, dans son numéro du 26 décembre 1922, sans indiquer d'où il l'a extrait, un article sur *Le Port submergé de Pharos près d'Alexandrie,* dû à M. Paul Lemoine, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, dont la dernière moitié mérite d'être reproduite ici.

Digitized by Google

Après une description aussi brève que possible des restes submergés de travaux maritimes grandioses, aux proportions énormes, découverts par M. Jondet au nord d'Alexandrie, le distingué savant exprime son opinion sur l'époque à laquelle peuvent remonter ces ouvrages dans les termes suivants :

« L'âge de ce port est actuellement indéterminé.

« Les ouvrages maritimes sont constitués par des matériaux posés sans liant hydraulique; on n'y retrouve ni pouzzolane, ni briques plates. Les ouvrages comportant du béton leur sont superposés. Il résulte de cette constatation que ces travaux sont antérieurs à la conquête romaine.

« D'autre part, les auteurs grecs sont muets à son égard et, en particulier dans Strabon, d'ordinaire si précis, on ne trouve rien qui puisse s'y appliquer; il était donc déjà submergé à son époque et sa construction remonte à une date plus reculée; effectivement Homère en parle comme d'un port commode.

« M. Jondet fait remarquer que la surface du port est bien supérieure à celle de Pharos; ce port répondait aux besoins d'un État; il était construit contre un ennemi venant du large. D'autre part, ses dimensions dépassent de beaucoup celles des ports grecs; sa colossale conception impose à l'esprit un rapprochement avec les majestueuses constructions rectilignes de Thèbes, au même plan grandiose et simple, donnant l'impression d'une puissance, ordonnée et réfléchie, bâtissant pour une durée indéfinie. La mise en place des matériaux de ce port a exigé des difficultés plus considérables que la construction des Grandes Pyramides. Aussi M. Jondet ne serait-il pas éloigné d'y voir une œuvre de Ramsès II (environ 1292 à 1225 avant J.-C.).

« Il semble qu'on peut se demander si, au contraire, ce port en pleine mer n'était pas tourné vers l'Égypte, dont il était à une journée de navigation, dit Homère, et si Pharos n'était pas l'Héligoland des côtes égyptiennes. En ce cas ce port serait peut-être l'œuvre des Pélasges préhelléniques, grands navigateurs, dont les monuments égyptiens de la XVIIIe dynastie (1540-1315 avant J.-C.) parlent déjà et qui ont combattu contre Sethos Ier et Ramsès II (XIXe dynastie).

« Il y a là une série de problèmes du plus haut intérêt pour l'histoire de tous les peuples méditerranéens, que seules des fouilles sous-marines minutieuses et très coûteuses pourront éclaircir.

Digitized by Google

«La submersion de ce port antique pose une série d'autres problèmes, d'ordre géologique ceux-là, analogues à ceux qu'a posés l'étude du port antique de Délos.

«D'une façon générale, la submersion des ouvrages est de 2 m. 50 à 4 mètres pour le grand brise-lames, de 6 m. 50 à 8 m. 50 pour le môle extérieur. Elle augmente donc avec leur éloignement du rivage, et cette seule constatation permet d'éliminer l'hypothèse d'un changement de niveau de la Méditerranée qui aurait déterminé une submersion constante.

«On est donc amené à envisager uniquement des mouvements locaux, et cela d'autant plus que l'état de conservation des ouvrages montre qu'ils ont probablement disparu par suite d'un affaissement brusque (fractures nettes des blocs), dû, soit à la compression de la vase, soit à un mouvement sismique. Or l'expérience montre que le tassement de la vase ne s'opère pas progressivement, mais que les différences de niveaux s'établissent par à-coups, après de longs intervalles de repos, sous l'action d'un poids de plus en plus considérable d'apports. Dans ces conditions, s'ils ont pu faciliter le glissement de la vase, les mouvements sismiques sont inutiles pour l'expliquer.

«D'autres considérations pourraient être invoquées pour conclure à la fixité du niveau de la Méditerranée pendant l'époque historique (étude des égouts de l'ancienne Alexandrie par Saint-Genis, etc.).

«Elles viennent, comme les précédentes, à l'appui de l'idée de M. Cayeux; il en résulte d'une façon désormais à peu près certaine, que le niveau de la Méditerranée n'a pas varié depuis 4000 ans (de — 2000 à + 2000) environ.

«Comme, d'autre part, il paraît assez bien établi que, au moins dans la région occidentale, la terrasse de 15 mètres correspond à l'époque moustérienne, il reste à savoir comment et, si possible, à quelle date s'est fait cet important changement de niveau de base entre l'époque moustérienne et les époques pharaonique ou préhellénique.

«La découverte du port submergé de Pharos ouvre un champ nouveau à l'activité des archéologues, des préhistoriens et des géologues, à la limite de leurs domaines respectifs, aussi bien par des fouilles soigneuses à Pharos que par la recherche de ports semblables dans la Méditerranée, recherche que l'emploi d'avions rendra désormais plus facile.»

Digitized by Google

*
* *

L'*Institut d'Égypte,* poursuivant la publication de ses intéressants *Mémoires,* vient de faire paraître l'importante contribution que lui avait présentée, dans sa séance du 6 mars 1922, S. A. le Prince Omar Toussoun concernant *Les anciennes Branches du Nil.* Ce sujet avait été déjà traité, il y a un siècle, par deux des savants que Bonaparte avait amenés avec lui en Égypte, Du Bois-Aymé et Lancret, le premier dans son *Mémoire sur les anciennes Branches du Nil,* le second dans sa *Notice sur la Branche Canopique,* tous deux parus au tome I[er] de la *Description de l'Égypte,* section *Antiquités.* Mahmoud pacha el-Falaki, astronome de S. A. le Vice-Roi d'Égypte, dans son *Mémoire sur l'antique Alexandrie* publié en 1866, avait touché, de son côté, quelques points concernant la branche Canopique. Mais S. A. le Prince Omar Toussoun, ayant repris à nouveau la question et ayant cherché à contrôler les données transmises par certains écrivains de l'antiquité (les historiens Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, le naturaliste Pline l'Ancien et le géographe Ptolémée) à l'aide des conditions actuelles du terrain, arriva à des résultats qui ne concordaient pas toujours avec ceux obtenus par ses devanciers. C'est l'exposé de ces résultats nouveaux que l'auteur a voulu présenter à l'Institut d'Égypte d'abord, à tout le monde savant ensuite.

Le volume, dédié à la mémoire de feu Sa Hautesse le Sultan d'Égypte Hussein Kamel, fondateur de la Société sultanienne d'Agriculture, surnommé «le Père du Fellah», ne s'occupe que des branches du Nil *à l'époque ancienne;* il compte 60 pages de texte in-4°, rempli d'observations et de conclusions nouvelles, et 13 planches hors texte d'exécution fort soignée et rendant la lecture du texte non seulement facile, mais réellement attrayante.

Après une rapide étude des mesures usitées en Basse-Égypte à l'époque gréco-romaine (le stade, le schœne et le mille romain), un court chapitre prélude à l'examen des diverses branches du Nil par la fixation de l'ancien sommet du Delta *à la pointe méridionale de l'île actuelle d'El-Warrâq.* Sont ensuite successivement passées en revue, d'est en ouest, la branche *Pélusiaque,* — puis la branche *Tanitique,* — la branche *Mendésienne,* — la branche *Phatmétique,* — la branche *Sébennytique,* — la branche *Bolbitine,* — et enfin la branche *Canopique,* qui était la plus importante de toutes

Digitized by Google

et que les Égyptiens des âges pharaoniques considéraient comme la continuation naturelle du Nil de la Haute-Égypte.

Le chapitre x, qui vient ensuite, et la planche XI sont consacrés aux branches mentionnées par le géographe Ptolémée, qui vivait au IIe siècle de notre ère. Ces branches sont, pour lui, au nombre de *six*, alors que sept siècles auparavant, Hérodote n'en avait noté que *cinq*, et qu'aux temps reculés de l'époque pharaonique les textes égyptiens n'en signalaient que *trois* (la Pélusiaque, limitant le Delta à l'est, la Sébennytique le partageant en deux parties à peu près égales, et la Canopique, le limitant à l'ouest). L'auteur attribue avec raison aux renseignements donnés par Ptolémée une valeur toute spéciale, supérieure à celle des données de Strabon, Diodore, Pline et autres, parce que c'était un géographe égyptien, né et ayant vécu dans le pays. Outre les six branches coulant dans une direction sensiblement nord-sud, Ptolémée en indique une septième, qui coupe les autres (sauf l'Agathos Daimon ou branche Canopique) transversalement, suivant un cours parallèle au littoral; Ptolémée lui donne le nom de *Butique* (car elle avait son point de départ dans le nome dont Buto était la métropole, et elle arrosait Buto); mais elle avait certainement une origine artificielle, et avait «dû être creusée dans le but de retenir par ses digues les eaux, pendant l'inondation, entre les parties hautes et basses, et aider à accélérer le dessèchement des terres, par l'évacuation des eaux de l'inondation».

L'étude des branches du Nil se termine par l'examen de ce que l'auteur appelle *les fausses bouches*, qui, suivant Pline, étaient au nombre de *cinq*, mais il est possible que la cinquième, c'est-à-dire l'embouchure du canal de Canope (qu'il ne faut pas confondre avec la branche Canopique), soit à rayer de la liste.

Le dernier chapitre, sortant un peu du cadre d'un travail consacré aux branches du Nil, traite à nouveau de *l'emplacement de la ville de Canope*, déjà étudié par les savants de l'Expédition française de Bonaparte, par Mahmoud pacha el-Falaki, par le R. P. Faivre et par M. le Dr Breccia : les ruines de la partie orientale de la péninsule d'Aboukir indiquent le site de l'ancienne Canope.

Enfin, dans les trois pages substantielles de sa conclusion, S. A. le Prince Omar Toussoun résume les résultats auxquels l'ont conduit ses études et

Digitized by Google

constate leur parfait accord avec le plan du Delta avec courbes de niveau qui est conservé au Ministère des Travaux publics au Caire.

Nous sommes heureux d'adresser à S. A. le Prince Omar Toussoun les plus vives félicitations de la Société royale de Géographie pour son précieux mémoire, et nous espérons qu'il continuera à mettre au service de notre science ses remarquables qualités de travailleur et d'érudit.

La suite de ce travail, concernant les branches du Nil *à l'époque arabe,* a été lue par l'auteur à l'Institut d'Égypte dans la séance du 19 février 1923 et fera l'objet d'un très prochain volume.

Je rappelle, en passant, que cette importante question des branches et des bouches du Nil avait fait l'objet, il y a trente ans, de deux études, assez brèves il est vrai, l'une de la part d'Amélineau (dans sa *Géographie de l'Égypte à l'époque copte,* Paris, 1893, p. 533-537, Appendice I), l'autre de la part de M. G. Daressy (*Les grandes villes d'Égypte à l'époque copte,* dans la *Revue archéologique* de 1894).

*
* *

Le tome III des *Mémoires de la Société royale de Géographie d'Égypte,* paru en 1922 et dédié par la Société à S. M. le roi Fouad Ier, son auguste Protecteur, est dû à M. le lieutenant de vaisseau Georges Douin et concerne *La flotte de Bonaparte sur les côtes d'Égypte.* Il compte VII + 152 pages grand in-4° et 8 cartes en couleurs hors texte.

L'auteur recherche les raisons du désastre que devait subir le 1er août 1798, dans la rade d'Aboukir, la flotte française, et ces raisons sont avant tout d'ordre *géographique.* « Les marins du XVIIIe siècle, nous dit M. Douin, ignoraient l'hydrographie des côtes d'Égypte, et c'est cette ignorance qui écarta l'amiral Brueys des passes d'Alexandrie et lui fit prendre à Aboukir un mouillage où la terre ne lui offrait aucune protection. » Mais, naturellement, on ne saurait rejeter sur la seule géographie toutes les fautes commises par l'amiral, qui paya, du reste, héroïquement de sa vie son imprudence.

La lecture de cet attachant récit, dont chaque détail est puisé à des sources de premier ordre, et dont l'auteur est un marin, n'intéressera pas seulement les historiens et les spécialistes des choses maritimes, mais aussi

Digitized by Google

tous ceux qui voudront savoir pourquoi le jeune et déjà glorieux Bonaparte vit, aussitôt après son débarquement en Égypte et pour la première fois, la Fortune le trahir.

IV. — ETHNOGRAPHIE ET ANTHROPOLOGIE.

M. G. Daressy a prouvé, dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* (tome XXII, 1922, p. 157-166 : *Sur trois haches en minerai de fer*), que les trois haches polies en hématite conservées au Musée égyptien du Caire et décrites dans deux volumes différents du *Catalogue général* de ce Musée (Quibell, *Archaic Objects*, nos 14252 à 14254, et Currelly, *Stone Implements*, nos 64616, 64623 et 64626) sont, en réalité, à rayer des objets égyptiens préhistoriques, qu'elles ont été envoyées du Soudan par le général Gordon pacha comme «*pierres tombées du ciel*», et qu'elles appartiennent aux monuments ethnologiques du Centre africain. Elles seraient donc mieux à leur place, à ce titre, dans les collections du Musée ethnographique de la Société royale de Géographie que dans celles du Musée de Qasr el-Nil, car elles présentent pour l'étude de la civilisation africaine un intérêt que M. Daressy laisse deviner, sans vouloir toutefois insister sur cette question.

*
* *

Dans la *Zeitschrift für Ethnologie* de 1920-1921, pages 427-430, von Lushan a imprimé le texte d'une conférence donnée peu de temps avant sa mort par l'égyptologue allemand Georg Möller, sous le titre *Die Ägypter und ihre libyschen Nachburn* (les Égyptiens et leurs voisins libyens). L'auteur pense que la race brune des *Teḥenou,* qui habitait à l'origine la Libye et qui présentait plusieurs affinités avec les Égyptiens primitifs, eut à subir à l'époque de l'Ancien Empire une double invasion : du côté du nord de la part des blonds *Temḥou* venus peut-être d'Europe (?), et du côté du sud de la part d'une race noire venue du centre de l'Afrique.

Parmi les races modernes ce seraient les Guanches des îles Canaries qui représenteraient le type le plus pur des anciens habitants de la Libye; leur façon d'embaumer le corps humain présente de remarquables analogies avec la momification égyptienne. Enfin Möller suggère que la momification fut d'abord usitée dans la partie riche en sel du désert libyque, et qu'elle

Digitized by Google

s'étendit peu à peu de la Libye à toutes les populations des deux rives du Nil.

*
* *

Nous signalons aux personnes susceptibles de s'intéresser aux questions d'anthropologie et d'ethnographie africaines les quatre ouvrages suivants, parus dans le courant de l'année 1922 :

I. Dr Leonard John Vanden Bergh, *On the Trail of the Pigmies. An anthropological Exploration under the co-operation of the American Museum of Natural History and American Universities* (London, 1922, p. xiv and 264 Illustrations).

[Voir un compte rendu de ce livre dans *The Geographical Journal,* décembre 1922, p. 434.]

II. — H. A. MacMichael, *A History of the Arabs in the Sudan and some account of the People who preceded them, and of the Tribes inhabiting Darfur* (2 vol., Cambridge, 1922, p. xxii-348 and viii-488. Map and Illustrations).

[Cet ouvrage important a fait l'objet d'un compte rendu dans *The Geographical Journal,* janvier 1923, p. 55.]

III. — C. W. Hobley, *Bantu Beliefs and Magic, with particular reference to the Kikuyn and Kamba Tribes of Kenya Colony; together with some reflections on East Africa after the War,* with an Introduction by Sir James C. Frazer (London, 1922, p. 312. Illustrations).

IV. — Maurice Delafosse, *L'âme nègre* (Paris, 1922) : petit recueil (du reste fort incomplet) de contes, fables, maximes et proverbes, qui nous font connaître le folklore africain du Sahara au cap de Bonne-Espérance et de l'Atlantique à l'océan Indien.

Nous croyons également devoir attirer tout spécialement l'attention du lecteur sur le *Source Book in Anthropology* de K. L. Kroeler et T. T. Waterman (Berkeley, 1920), qui est une sorte de «Syllabus» des textes anciens (il y en a 54) présentant quelque intérêt pour les questions concernant l'origine de l'homme et les civilisations primitives.

Digitized by Google

V. — ENCORE LA QUESTION DES TZIGANES.

Le Mouvement géographique (Bruxelles, année XXXV, n° 31, juillet 1922) a publié, sous le nom de M. R. Le Conte, une étude intitulée *Répartition géographique et importance des Tziganes.*

L'auteur les divise, quant à leur manière de vivre, en trois grandes catégories : les *nomades* (comprenant les types les plus purs de la race), — les *sédentaires,* — les *semi-nomades* (qui ne se fixent quelque part que pendant la mauvaise saison).

En ce qui concerne les tziganes d'Égypte, fort peu nombreux du reste, voici quelles sont leurs occupations principales : parmi les nomades les hommes sont forgerons, orfèvres, éleveurs de singes, et les femmes sont danseuses et chanteuses, — les semi-nomades ne sont pas représentés en Égypte, — et parmi les sédentaires, les hommes sont sensali et voleurs de profession et les femmes sont somnambules.

[Un compte rendu de cet article est donné au numéro 10 de la III[e] année de la revue mensuelle italienne *L'Universo* (éditée à Florence), pages 729-731.]

*
* *

Dans un des derniers numéros de *La Revue du Monde égyptien,* Sélim Gandour bey a étudié d'une façon plus spéciale les mœurs des bohémiens établis en Égypte et connus sous le nom de *Ghagars :* ils comportent une infinie variété de métiers populaires, se livrent à la rapine et à la maraude, volent des enfants pour les faire travailler à leur profit. Leur origine serait hindoue et la date de leur venue en Égypte remonterait environ au VI[e] siècle avant J.-C. Ils ont tous les défauts et ne croient qu'aux génies.

VI. — LE DERNIER RECENSEMENT DE L'ÉGYPTE.

Le n° 67 (novembre 1922) de *L'Égypte contemporaine* (revue de la Société royale d'Économie politique, de Statistique et de Législation) contient une fort intéressante étude sur *Le Recensement de la Population de*

Digitized by Google

l'Égypte de 1917, due à la plume autorisée de M. le Dr I. Lévi, contrôleur du Département de la Statistique et du Recensement auprès du Gouvernement égyptien et membre de l'Institut d'Égypte. Ce travail de 36 pages est beaucoup plus complet que la communication faite par le même auteur à l'Institut d'Égypte (voir le *Bulletin* dudit Institut, t. IV, 1922, p. 101).

Après avoir exposé les raisons qui militaient en 1917 pour un pareil recensement, — les travaux préparatoires et les difficultés que présentait l'opération en pleine guerre dans un pays militairement occupé, — les dépenses occasionnées par ces travaux, — le Dr Lévi arrive à la partie réellement importante de son mémoire : un aperçu des résultats généraux, lesquels sont indiqués en *vingt tableaux* fort complets.

H. Gauthier.

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Ægyptus (*Rivista italiana di Egittologia e di Papirologia,* Milano). — Anno III, 1922, n[i] 1-3.

G. Conti Rossini, *Egitto ed Etiopia nei tempi antichi e nell'età di mezzo.*
V. Giuffrida-Ruggeri, *Appunti di etnologia egiziana.*
G. Patroni, *Ancora dei pretesi Libi biondi.*
R. Bartoccini, *Quali erano i caratteri somatici degli antichi Libi?*

L'Afrique française. — 1. *Bulletin mensuel du Comité de l'Afrique française et du Comité du Maroc.* — 32e année (1922), n° 11 (novembre) :

Page 491 : Maurice Muret, *Les souvenirs de Djemal pacha; Turcs et Arabes.*

N° 12 (décembre) :

Page 536 : Camille Fidel, *L'évolution du problème libyen.*
Page 547 : *L'âge de l'air en Afrique. — Le problème africain.*

33e année (1923), n° 2 (février) :

Page 92 : Égypte. — *Le coton au Soudan* (extrait du *Times*), avec carte du futur chemin de fer vers Kassala.

Page 96 : Possessions italiennes. — *La reconquête de la Tripolitaine. — La fuite du Cheikh Senoussi. — En Cyrénaïque. — L'avenir de l'Érythrée et le port de Massaouah.*

2. *Renseignements coloniaux et documents* (1922), n° 12.

Page 321 : Maurice Delafosse, *L'Islam et les Sociétés noires de l'Afrique.*
Page 347 : *La question des voies ferrées en Érythrée* (avec 1 carte de l'Érythrée italienne).

Digitized by Google

1923, n° 2 :

Page 50 : MAURICE DELAFOSSE, *La civilisation des Noirs africains et son évolution.*

Page 73 : J. LADREIT DE LACHARRIÈRE, *Les Noirs africains.*

ANCIENT EGYPT (London), 1922.

Pages 71-74 : H. E. WINLOCK, *Heddle-Jacks of Middle Kingdom looms.* [C'est une note complétant l'article publié en 1921 dans cette même revue (p. 97) par H. LING ROTH et Mrs. G. M. CROWFOOT : le modèle trouvé par le Metropolitan Museum of Art de New-York dans la tombe de Mehenkwetré à Thèbes est le même dont se servent encore les filateurs et tisserands du Soudan.]

Pages 108-110 : NORTHCOTE W. THOMAS, *Dualism in African Religions.*

ANNALES GÉOGRAPHIQUES, 31ᵉ année (1922).

Pages 155-162 : R. CHUDEAU, *Les irrigations du Niger et la culture du coton* (discussion du rapport de M. Bélime brièvement analysé dans *The Geographical Journal,* vol. LIX, p. 223).

BOLLETTINO DELLA REALE SOCIETÀ GEOGRAFICA ITALIANA. — Serie V, vol. XI (1922).

NOTIZIE ED APPUNTI. — Page 425 : *Il petrolio e la sua produzione.*

Page 431 : *Il servizio meteorologico dell'Egitto e del Sudan.*

Page 431 : *La popolazione del territorio del Tanganica.*

Page 497 : *La carta geologica dell'Africa. — Una spedizione scientifica nell'Eritrea. — La produzione dei diamanti nel Congo Belga.*

BULLETIN OF THE IMPERIAL INSTITUTE. — Volume XIX (1921).

Pages 469-474 : P. H. LAMB, *The present Position and Prospects of cotton-growing in the Northern Province of Nigeria.*

Volume XX (1921) :

Pages 46-61 : P. H. LAMB, *Cotton growing in Nigeria.*

Digitized by Google

Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, VII[e] série, tome I[er] (1920).

Pages 146-158 : Importante étude de S. Zaborowski sur *Les Hétéens, les migrations de l'âge du bronze en Europe, le rite de l'incinération des cadavres* (présentée à la séance du 1[er] juillet 1920).

Pages 162-168 : Lieutenant Bejot, *Étude sur le tatouage en Algérie* (présentée à la séance du 15 juillet 1920). L'auteur y rappelle les précédents travaux auxquels a donné lieu la question du tatouage :

a) Pour les indigènes de la Régence de Tunis par le D[r] Bazin dans *L'Anthropologie* (numéro de septembre 1890);

b) Pour ceux de l'Algérie par Lucien Jacquot dans *L'Anthropologie* (numéro de juillet-août 1899).

Bulletin de la Société Royale belge de Géographie. — 46[e] année (1922), fasc. III.

Pages 206-265 : A. Empain, *Les Bakela de la Loto* (au centre du Congo belge), avec une carte et des illustrations. Très importante monographie, étudiant successivement le pays et les habitants, leur vie matérielle, économique, familiale, politique, juridique, religieuse, esthétique et intellectuelle.

Cairo Scientific Journal. — Volume X (1921).

Pages 1-8 : R. H. Forbes, *Siwa Oasis* (with Illustrations).

Congo (*Revue générale de la Colonie belge*). — 3[e] année, tome II, n° 4 (novembre 1922) :

Page 535 : G. Colle, *Le mariage chez les Bashi.*

Mélanges. — Page 605 : *L'ethnographie et l'histoire* (extrait intéressant de la conférence donnée, peu avant sa mort, par l'éminent ethnographe Rivers à l'*Institut Royal d'Anthropologie de Londres* sur l'unité de l'anthropologie, entendue dans le sens d'ethnologie, et ses rapports avec les sciences historiques, et qui a paru en 1922 dans le *Journal of the Royal Anthropological Institute*).


Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE. — Page 665 : Compte rendu de l'ouvrage de T. A. BARNS, *The Wonderland of the Eastern Congo* (London, 1922). « L'auteur a parcouru une région particulièrement intéressante, la région des Grands Lacs, du Tanganyika au Kivu et les montagnes qui les entourent..... Le volume de M. Barns contient de tout : des détails géographiques, des observations entomologiques, des descriptions ethnographiques, des aventures de chasse et même des remarques sur l'emploi du cinéma..... L'ouvrage est préfacé par M. Harry Johnston, qui a profité de l'occasion pour nous faire connaître, une fois de plus, ses vues sur le peuplement de l'Afrique. »

N° 5 (décembre 1922) :

Page 667 : J. PIERAERTS, *Le Quinquina.*

Page 707 : J. VAN WING, *Fetischisme bij de Bakongo.*

MÉLANGES. — Page 761 : *Encore les chemins de fer au Congo.* — Page 764 : *Les chemins de fer de l'Angola.* — Page 769 : *La géologie du Congo belge* (compte rendu du livre de M. J. CORNET, professeur à l'Université de Gand et à l'École des Mines de Mons, *Tectonique et Morphologie du Katanga,* qui a obtenu le prix décennal des sciences minéralogiques pour la période 1910-1920, décerné par la section des Sciences de l'Académie royale de Belgique).

4e année, tome Ier, n° 1 (janvier 1923) :

Page 43 : AL. SAMAIN, *Geestenboomen bij de Baluba's.*

MÉLANGES. — Page 78 : *L'interprétation du rêve chez les primitifs.*

*L'*ESPLORAZIONE COMMERCIALE (*Organo mensile della Società Italiana di Esplorazioni geografiche e commerciali e del Comitato Centrale per l'Espansione economica commerciale dell'Italia all'Estero*). — Anno XXXVII (1922), fasc. IX-X.

Pages 77-80 : Compte rendu par ANGELO NICOLA de l'ouvrage du Prof. GIUSEPPE STEFANINI, *In Somalia, note e impressioni di viaggio* (Firenze, 1922).

Digitized by Google

La Geografia. — Le numéro de janvier-février 1922 contient un exposé de l'œuvre de colonisation entreprise en Somalie italienne par le duc des Abruzzes; un très bref résumé de cet exposé a été donné dans *La Géographie,* tome XXXIX, n° 2 (février 1923), p. 240.

The Geographical Journal. — Volume LX, n° 6 (December 1922) :

Page 426 : Compte rendu par D. G. H. de l'ouvrage de H. St. J. B. Philby, *The Heart of Arabia* (London, 1922, 2 vol., Maps and Illustrations).

Reviews. — Page 434 : Compte rendu par F. R. C. de l'ouvrage du Dr Leonard John Vanden Bergh, *On the Trail of the Pigmies* (London, 1922, Illustrations and Sketch-Map). — Page 438 : Compte rendu par G. G. C. des *Principes de Géographie humaine* de feu P. Vidal de la Blache (Paris, 1922, 4 cartes en couleurs et 2 en noir et blanc).

Vol. LXI, n° 1 (January 1923) :

Pages 1-27 : C. Gillman, *An Ascent of Kilimanjaro* (read at the meeting of the Society, 27 November 1922), avec 7 photographies et 2 cartes.

Pages 27-34 : Captain R. E. Cheeseman (Secretariat of the High Commissioner for 'Iraq), *A History of Steamboat Navigation on the Upper Tigris* (avec 3 photographies).

Pages 34-41 : Major H. C. Maydon, *North Kordofan to South Dongola* (avec 1 carte).

Reviews. — Pages 55-57 : Compte rendu par C. G. S[eligmann] du livre de H. A. MacMichael, *A History of the Arabs of the Sudan, and some account of the People who preceded them, and of the Tribes inhabiting Darfur* (2 vol., Cambridge, 1922).

Correspondence. — Page 70 : C. Gillman, *Dr. Klute's Map of Kilimanjaro,* — addition au compte rendu donné par l'auteur dans *The Geographical Journal,* vol. LX, n° 4, p. 300, du livre du Dr Fritz Klute, *Ergebnisse der Forschungen am Kilimandscharo 1912* (mit 28 Abbildungen auf 8 Tafeln, 8 Textfiguren und 1 stereophotogrammetrischen Karte), paru à Berlin en 1920 (viii-136 pages).

Digitized by Google

Vol. LXI, n° 2 (February 1923) :

REVIEWS. — Compte rendu par F. R. C. du livre nouveau de Sir CHARLES LUCAS, *The Partition and Colonization of Africa* (Oxford, 1922, 228 pages, Sketch-map).

Compte rendu par L. C. W. B. de l'ouvrage de W. G. KENDREW, *The Climates of the Continents* (Oxford, 1922, XVI-387 pages, Maps and Illustrations).

THE MONTHLY RECORD. — Page 148 : *The Crossing of the Sahara by Motor. — Scientific Expedition in Eritrea.*

Vol. LXI, n° 3 (March 1923) :

THE MONTHLY RECORD. — AFRICA : Pages 224-225 : *Resources of the French Chad Territories* (exposé très bref des importants résultats obtenus par la mission BRUNEAU DE LABORIE en 1922 : voir *La Géographie*, 1922, n°s 2 et 3).

THE GEOGRAPHICAL TEACHER (London), 1922, n° 63 :

Pages 309-310 : LILY WINCHESTER, *Some problems of the Climate of Palestine.*

LA GÉOGRAPHIE (*Bulletin de la Société de Géographie de Paris*). — Tome XXXVIII, n° 4 (novembre 1922) :

Page 479 : Compte rendu par L. MASSIGNON de l'ouvrage de D. G. HOGARTH, *Arabia* (Oxford, 1922, in-16, VIII-140 pages, 1 carte au 1 : 6.500.000°). « La carte d'Arabie, qui combine, sans les différencier, les tracés inédits d'itinéraires militaires britanniques récents avec des interpolations de source indigène, est une reconstitution originale et hardie. »

Tome XXXIX, n° 1 (janvier 1923) :

Capitaine AUGIÉRAS, *Mission transsaharienne Alger-Dakar (1920-1921)*, avec 10 gravures dans le texte et 1 carte hors texte.

JOURNAL OF THE AFRICAN SOCIETY. — Volume LXXX (1921) :

T. W. H. MIGEOD, *Across Africa along the Equator* (with 1 map).

Digitized by Google

The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland. — Volume LII, 1922, July to December :

Pages 230-241 : F. W. H. Migeod, *Ugala and its dead Language* (à 10 milles au sud du lac Tchad).

Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien. — LII. Band, V-VI. Heft (1922).

Pages 197-261 : Robert Stigler, *Ethnografische und Anthropologische Mitteilungen über einige wenig bekannte Volksstämme Ugandas. I. Teil* (mit 4 Abbildungen im Texte, 5 Tafeln und 1 Karte). — Travail de première importance, où l'auteur, qui a suivi en qualité de médecin la mission Rudolf Kmunke en Ouganda d'octobre 1911 à avril 1912, publie pour la première fois les résultats de ce voyage; *onze peuplades* ont été visitées et étudiées.

Page 279 : J. Bayer, *Bemerkungen zu M. Blanckenhorn : Die Steinzeit Palästina-Syriens und Nordafrikas.*

The National Geographic Magazine (vol. XLII, 1922, n° 4), organe de la *National Geographic Society* de Washington, a publié la 4e de ses séries de cartes continentales, et cette carte représente l'*Afrique* dans sa nouvelle subdivision territoriale à la suite des traités qui ont mis fin à la guerre mondiale (voir *L'Universo,* Rivista mensile, Firenze, anno III, n° 11, novembre 1922, p. 805-807).

Piccola Enciclopedia di coltura. — Torino (1922), n° 4 :

R. Forlani, *Quel che si dovrà fare nella Libia* (p. ix-123).

Rivista Coloniale (*Organo dell'Istituto coloniale Italiano,* Roma). — Anno XVII, ni 11-12, novembre-dicembre 1922.

Pages 411-417 : Cav. Giuseppe de Angelis, *Cenni sui primi abitatori della costa libica* (extrait d'un volume à paraître prochainement, *La Cirenaica : Nella storia e coi Senussi*). Voir un bref compte rendu de ce travail dans *L'Universo,* anno IV, n° 2 (février 1923), p. 179.

Digitized by Google

Notizie e Commenti. — Pages 437-438 : *Per l'irrigazione del piano di Gezira nel Sudan* (Argonauta). — Page 444 : *Problèmes de la culture cotonnière.* Institut international d'Agriculture. Bureau des Renseignements agricoles et des maladies des plantes, p. 1-32 (avec 3 planches). Rome, 1922.

Rivista geografica Italiana (*Organo del Comitato geografico nazionale Italiano e Bollettino della Società di studi geografici e coloniali in Firenze*). — Annata XXIX (1922).

Notizie. — Geografia fisica : Page 314 : *La pioggia in Tripolitania.*

The Scottish Geographical Magazine. — Vol. XXXIX, n° 1 (January 15, 1923).

Pages 21-27 : L. W. G. Malcolm, *Huts and Villages in the Cameroon, West Africa* (with Diagrams).

Pages 32-34 : J. McFarlane, *Mr. Chisholm's Hand-Book of Commercial Geography : An Appreciation* (compte rendu de la 9e édition de l'important manuel de géographie commerciale de Geo G. Chisholm, secrétaire de la *Royal Scottish Geographical Society,* parue en 1922). — Les pages 557-564 de cette nouvelle édition, consacrées à l'Égypte et au Soudan, sont pleines de substance.

Geographical Notes. — Page 41 : *Abyssinia and the Abyssinians* (cf. l'article de C. F. Rey dans *The Geographical Journal* de juin 1922 sur les conditions actuelles de ce pays, où l'auteur a fait un séjour assez prolongé).

New Books. — Page 49 : Compte rendu de E. K. Howarth, *A Geography of the Bible* (Oxford, 1922).

Page 49 : Compte rendu de Dr George Samné, *La Syrie* (Paris, 1920).

Page 50 : Compte rendu de Percy F. Martin, *The Sudan in Evolution : A Study of the Economic, Financial and Administrative Conditions of the Anglo-Egyptian Sudan* (London, 1921).

Page 51 : Compte rendu de Dugald Campbell, *In the Heart of Bantuland* (London, 1922).

Page 59 : Compte rendu de la *Nouvelle Géographie universelle* d'Ernest Granger (Paris, 1922).

Digitized by Google

Page 59 : Compte rendu de Lucien Febvre, *La Terre et l'Évolution humaine : Introduction géographique à l'Histoire* (Paris, 1922).

Sudan Notes and Records. — Vol. V (1922), nos 3 and 4 (December) :

N° 3 :

Lieut.-Col. C. R. K. Bacon, *The Anuak.*
A. J. A., *The Southern Route to Kufra.*
J. W. Sagar, *Notes of the History, Religion and Customs of the Nuba.*
F. A. Edwards, *The Foundation of Khartoum.*
Notes. — Correspondence.

N° 4 :

Prof. G. A. Reisner, *The Pyramids of Meroe and the Candaces of Ethiopia.*
H. R. Palmer, *A Bornu Mahram and the Pre-Tunjur Rulers of Wadai.*
Yuzbashi Negib Eff. Yunis, *Notes on the Baggara and Nuba of Western Kordofan.*
J. H. Driberg, *A Preliminary Account of the Didinga.*
Notes. — Scientific Research Committee. — Correspondence.

Terra e Vita. I (1922), p. 55-62.

Silvio Egidi, *Nella Somalia Italiana.* — *L'Uebi Scebeli* (illustrations et carte).

United Empire (*The Royal Colonial Institute Journal*). — Vol. XIV (New Series), n° 3 (March 1923) :

Pages 161-166 : Sir James Currie, *Cotton growing within the Empire.*

N° 4 (April 1923) :

Pages 215-219 : Captain L. C. Reid, *The Game of Ngorongoro Crater* (à l'angle nord-ouest de la province Arusha du territoire du Tanganyika).
Page 244. — Round the Empire Notes : *Development of Cotton-Growing in South Africa.*

Digitized by Google

L'Universo (*Rivista mensile,* Firenze). — Anno III (1922), n° 11 (novembre).

Page 811 : Compte rendu par C. de l'article paru en mars 1922 dans les *Petermanns Mitteilungen* (Gotha) sur *l'exploration du désert du Sinaï* (surtout au point de vue géologique), sous le nom du Prof. D. Range.

Page 811 : Compte rendu par C. de l'article *Missione zoologica svedese nell'Africa centrale* paru dans le numéro de mai-juin 1922 du *Bollettino della Reale Società Geografica Italiana* (Roma). En novembre 1920 le prince Guillaume de Suède entreprit un voyage zoologique au Kénia et au Congo belge. Il visita les volcans Kirnuga, les lacs Victoria, Kivu et Édouard, puis le volcan voisin de Kivu, et il revint par Khartoum.

Page 812 : Compte rendu par T. de l'article de M. Blanckenhorn, *Neue Wasserbauprojekte im Jordantal* (*Nouveaux projets hydrauliques dans la vallée du Jourdain*), paru dans le numéro de juin 1922 des *Mitteilungen aus Justus Perthes' Geographischer Anstalt* (Gotha), — exposé des travaux d'irrigation entrepris sur le Jourdain par les Anglais à l'imitation de ce qu'ils ont déjà fait pour le Nil et le Tigre.

Page 815 : Compte rendu par C. de l'article de F. Eredia, *Il clima di Er-Regima* (*Cirenaica*), paru dans le numéro de juillet-août 1922 du *Bollettino d'Informazioni del Ministero delle Colonie* (Roma).

Page 867 : Compte rendu par T. de l'article de G. Gallarati Scotti, *Una regione alpina in Eritrea. Le Rore,* paru dans les fascicules VII-VIII de 1922 de *L'Esplorazione Commerciale* (Milano).

N° 12 (dicembre 1922) :

Pages 895-903 : Enrico de Chaurand de Saint-Eustache, *L'Atlante dei Tipi geografici compilato dal Prof. O. Marinelli.*

Pages 905-943 : Angiolina Codazzi, *Di un Atlante nautico di Giovanni Martines* (con 6 cartine antiche fuori testo).

Notizie ed Informazioni varie. — Page 949 : Compte rendu de l'article de B. de Laborie, *Au lac Tchad,* paru dans le numéro de juillet-août 1922 de *La Géographie* (tome XXXVIII, n° 2).

Page 950 : Quelques mots sur *La rete meteorologica in Cirenaica* (cf. *L'Africa Italiana,* Napoli, fasc. IV, luglio-agosto 1922).

Digitized by Google

Page 953 : Quelques mots sur *Il movimento carovaniero e marittimo dell'Eritrea* (cf. *Rivista coloniale*, Roma, settembre-ottobre 1922).

Page 954 : Quelques mots sur *La ferrovia del Sahara* « un nuovo progetto » (cf. *La Tribuna coloniale*, Roma, n° 42, 28 ottobre 1922).

Page 969 : Compte rendu de l'article de M. Bertrand, *Parallélisme des gisements cuprifères du Katanga et du Niari* (paru dans *Le Mouvement géographique*, Bruxelles, n° 35, 27 août 1922).

Page 972 : Compte rendu de l'article de C. F. Rey, *Abyssinians of To-Day* (paru dans *The Geographical Journal*, London, vol. LX, n° 3, septembre 1922).

Page 977 : Compte rendu de l'article du voyageur américain Frederick Simpich, *Along the Nile, through Egypt and the Sudan* (paru dans *The National Geographic Magazine*, vol. XLII, n° 4, Washington, octobre 1922, p. 379-410, 29 figures).

Pages 981-984 : Compte rendu de l'article de R. Le Conte, *La Géographie de l'Islam* (paru dans *Le Mouvement géographique*, Bruxelles, n° 46, 12 novembre 1922).

Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, 1923, n° 1-2.

Page 67 : Compte rendu par Herm. B. Hagen du livre d'Ewald Banse, *Wüsten, Palmen und Basare* (Braunschweig, 1921, in-8°).

Page 68 : Compte rendu par Georg Schweinfurth de la monographie d'Alfred Kaiser, *Die Sinaiwüste* (voir au tome XI du présent *Bulletin*, p. 177).

Page 69 : Compte rendu par Fritz Jæger de l'ouvrage de Georg Schweinfurth, *Auf unbetretenen Wegen in Ägypten* (Berlin, 1922).

Page 74 est signalée l'apparition d'une nouvelle édition abrégée du livre *Drei Jahre in der Libyschen Wüste* (expédition Kaufmann) par J. C. Ewald Falls, sous le titre *Im Zauber der Wüste. Fahrten, Entdeckungen und Ausgrabungen der Kaufmannschen Expedition in der Libyschen Wüste* (*Menasexpedition*) (Freiburg in Brisgau, xii-259 pages in-8°, 1 Karte).

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMENTO.

— La Société royale de Géographie d'Égypte a été représentée par M. Georges Cattaui au dernier *Congrès des Sciences historiques* qui s'est tenu à Bruxelles en juillet 1922. M. de la Roncière y fit une très importante communication sur l'*Énigme du premier voyage de circumnavigation médiéval.* Cette étude formera un des principaux chapitres du grand ouvrage sur *La découverte de l'Afrique au moyen âge* que l'éminent conservateur de la Bibliothèque nationale de Paris prépare depuis deux ans pour la Société royale de Géographie d'Égypte.

— Sous les auspices de Sa Majesté Fouad Ier il vient de se constituer un *Comité des recherches relatives à l'histoire de l'Égypte moderne,* dont la direction a été confiée à M. Augustin Bernard, l'éminent professeur à la Sorbonne. M. Augustin Bernard s'est adjoint comme collaborateurs MM. Pierre Lacau, Georges Douin, Adolphe Cattaui bey et un fonctionnaire du Palais. Le Comité compte faire appel aux personnalités les plus qualifiées pour la recherche des documents tant orientaux qu'occidentaux.

— A l'occasion du troisième centenaire de sa fondation, la ville de Gothenburg (en Suède) réunira du 27 juillet au 12 août prochains un congrès international ayant pour objet l'aménagement des villes. Une exposition spéciale annexée à la grande exposition dite du Jubilé, montrera aux spécialistes les méthodes employées chez les divers peuples dans le passé et de nos jours, le développement successif des grandes cités et les conceptions modernes en ce qui concerne leur hygiène et leur esthétique.

L'Égypte ne manquera certes pas de prendre part à cet intéressant congrès, d'où elle tirera des enseignements utiles. Nous pensons que M. Haswell, le distingué directeur du Tanzim, est tout désigné pour représenter le Gouvernement égyptien.

— Le Gouvernement du Soudan a adressé à la Société royale de Géographie d'Égypte une très intéressante note sur la tribu des *Dinkas*. Cette note, due à M. R. C. Mayall, D. S. O., M. C., du Service politique du Soudan, paraîtra dans notre prochain bulletin.

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google



LES PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE

SONT EN VENTE :

AU CAIRE : AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 45, rue Cheikh Youssef;

A ALEXANDRIE : à la LIBRAIRIE J. HAZAN, ancienne Librairie L. SCHULER, rue Chérif Pacha;

A PARIS : à la LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, 5, quai Malaquais;

— chez M. PAUL GEUTHNER, 13, rue Jacob (VIe);

— à la SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS GÉOGRAPHIQUES MARITIMES ET COLONIALES, 17, rue Jacob.

Digitized by Google

TOME XII. — 3e ET 4e FASCICULES.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE

D'ÉGYPTE



IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE
45, RUE CHEIKH YOUSSEF, AU CAIRE

FÉVRIER 1924

Digitized by Google

SOMMAIRE DES TROISIÈME ET QUATRIÈME FASCICULES :

Digitized by Google

LIST

OF ABBREVIATED REFERENCES.

A. DUCHESNE FOURNET, *Mission en Éthiopie*, vol. II.
B. REVOIL, *La Vallée du Darrar.*
B_1. CECCHI, *Da Zeila alle frontiere del Caffa.*
C. SCHWEINFURTH, *Au cœur de l'Afrique.*
D. PAULITSCHKE, *Ethnologie Nordost Afrika.*
D_1. *Mitteilungen der anthropolischen Gessellschaft in Wien.*
D_2. *Jahrbuch des Stadtischen Museums fur Volkerkunde*, Leipzig.
D_3. SCHMELTZ, *Catalogus van's Rijks Ethnog. Museum.*
E. BONOLA, *Le Musée de Géographie et d'Ethnologie*, 1899.
F. YUNKER, *Reisen in Afrika.*
F_1. VON FRANZ XAVER GEYER, *Durch Sand, Sumpf und Wald.*
G. *Handbook to the Ethnographical Collections. British Museum.*
H. NAGHTIGAL, *Sahara et Soudan.*
I. BAKER, *Ismailia.*
J. *The Anglo-Egyptian Sudan* (vol. I).
K. *Archives suisses d'Anthropologie générale.*
L. ADAMAN, *Deutsche Kamerun Expedition* (*Passarge*).
L_1. THONNER, *Von Congo zum Ubangi.*
M. JOHNSTON, *The Uganda Protectorate.*
M_1. JOHNSTON, *George Grenfell and the Congo.*
N. CASATI, *Equatoria.*
O. SLATIN, *Fire and Sword in the Sudan.*
P. MICHEL, *Vers Fashoda* (*Mission de Bonchamps*).
Q. OLDMAN (*Illustrated Catalogue of ethnological objects*).
R. *Bulletin de la Société khédiviale de Géographie.*
S. STEARN's Sketchbook (original drawings. British Museum Library of Ethn.).
T. ROBECCHI BRICCHETTI, *Somalia et Benadir.*
U_1. *Italian List of objects destined for the Geog. Soc. collection, from Eritrea.*
U_2. *État des objets prêtés au Musée par l'État-Major.*

Digitized by Google

U_3. *Liste des objets reçus* (*Musée Soc. khédiviale de Géographie*).
V. Roscoe, *The Baganda.*
W. Stanley, *In Darkest Africa.*
W_1. Petherick, *Travels in C. Africa.*
X. Buchta, *Die Oberen Nil-Lander* (Album of photographs of African types).
Y_1. *Annales du Musée du Congo* (*Musée Tervueren*). *Ethnologie et Anthropologie.* Série III.
Y_2. *L'État indépendant du Congo à l'Exposition Bruxelles Tervueren.*
Y_3. *Congo. Revue générale de la Colonie belge.*
Z_1. *Anglo-Egyptian Sudan* (*Intelligence Dept.*, 1905).
Z_2. *Report of the Wellcome Research Laboratories.*

B. M. British Museum.
H. M. Horniman Museum, London.
K. M. Khartoum Museum Authorities.
P. R. Pitt Rivers Museum, Oxford.

Measurements are given in centimetres unless otherwise stated.

Digitized by Google

CATALOGUE

OF THE ETHNOGRAPHICAL MUSEUM

OF THE

ROYAL GEOGRAPHICAL SOCIETY OF EGYPT

(CONTINUED)

BY E. S. THOMAS.

E. — FURNITURE.

168. Wooden stool (Fig. 101) roughly carved out of a solid block (29 1/2 high, seat 27 diam.). The base is conical. The seat is round, and is cut-in beneath with an angled hollow. The stout barrel pillar is cut into five bent legs hollowed at the axis.

The legs just above the knee, and the sloped surface of the base bear a diamond and triangle pattern. The top of the seat is hollowed slightly. A band about the edge is divided into four sections each decorated with plain and crosshatched triangles. A skeleton design (representing a plant or frog?) runs towards the middle of the seat from each section.

This is labelled as a tray-stand from the neighbourhood of Omdurman, but it is of Azande type (X., 87, 92, and 77 [Makraka]).

226. Mangbettu woman's stool (30 1/2 diam. of seat × 33 high) carved out of a solid block of dark wood (Fig. 102) of similar form to No. 168. The seat is conical in section, with a straight edge and a flat band encircling the hollowed centre. Below the flat band it is pierced with a triangular hole to form a handle. The flat (vertical) rim of the seat is ornamented

Digitized by Google

with plain and crosshatched bands and triangles (the former below the latter). A pattern of plain and crosshatched triangles also covers the flat margin of the seat and the edge of the sloping surface within the flat margin. The outline of the base is hexagonal with slightly concave sides, ornamented at the edge with a crosshatched band. A herring-bone design runs from the central pillar to the margin on two opposite sides. From a line at rightangles to these spring two curved pillars of hexagonal section; their faces crosshatched (inner sides) and ornamented with plain and crosshatched triangles. The central pillar is barrel-shaped and is cut longitudinally into four sections by deep lenticular cuts. Each part is similarly hollowed by two narrow triangular cuts (points together) top and bottom. The curved surface is grooved with horizontally gouged lines.

227. Mangbettu woman's heavy stool (30 high, base and seat diams. 23 and 30 1/2 respectively) carved out of one piece (Fig. 103). Base and top are flat conical. Both are hollowed, the latter more deeply. Both are carved on the outer slope (on cross diameters) with deep sharp radiating lines of angular fluting. The flat ring surface of the seat is crosshatched; leaving plain triangles and bends at intervals. The vertical rim is crosshatched above the four fluted areas. The stout barrel pillar is deep cut vertically and across into knobs which have been facetted so that the pillar resembles a date-palm stem. A triangular hole is cut in the seat like No. 226.

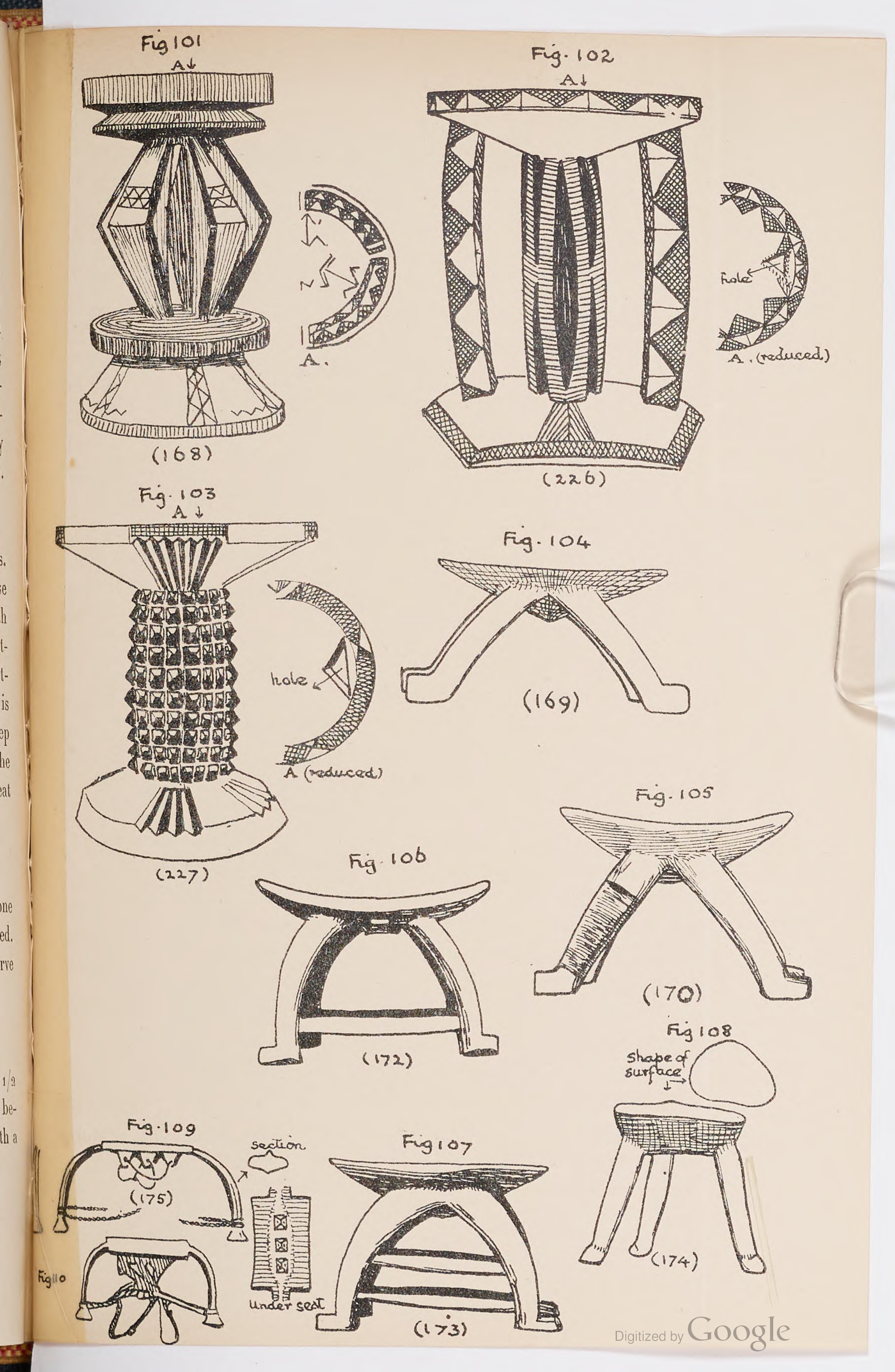
Both these pieces are fine examples of Mangbettu skill in woodcraft.

169. Four-legged Bari stool with oval seat (Fig. 104), carved of one piece (19 × 12 diam. × 14 1/2 high). Surface of seat slightly hollowed. The underside is shaped to a blunt point between the legs. The legs curve out from the base, tapering slightly towards the small horizontal feet.

The Azande use a head-rest of similar shape (Z_2, 113).

170. Bari stool (Fig. 105) with oval seat (18 × 12 1/2 diam. × 12 1/2 high) similar to No. 169, but seat is more hollowed and is rounded beneath. One leg, broken, has been spliced with string and covered with a seemless band of skin (leg or tail) of an animal.

Digitized by Google


Fig 101
A↓
A.
(168)
Fig. 102
A↓
hole
A. (reduced)
(226)
Fig. 103
A↓
hole
A (reduced)
(227)
Fig. 104
(169)
Fig. 105
(170)
Fig. 106
(172)
Fig 108
Shape of surface
(174)
Fig. 109
(175)
section
Under seat
Fig 110
Fig 107
(173)

Digitized by Google

171. Bari stool of same type as No. 169, legs less straddled (16 × 11? (damaged) × 12 high).

A cord of twisted leather is tied under the seat.

172. Stool carved out of one piece of wood (20 1/2 × 15 diam. × 13 1/2 high) similar in type to No. 169 with the addition of two bars near the feet connecting opposite pairs of legs (Fig. 106). The seat is shallow and slightly hollowed. A ridge traverses the under side of the seat in direction perpendicular to the leg-bars.

Probably Bongo (Jur) (F., I, 498).

173. Oval stool (Fig. 107) of similar form to No. 172, but with double cross-bars, and rounded bottom without ridge.

Probably Bongo (Jur) (F., I, 498).

174. Three legged stool (Fig. 108) (about 14 high) roughly and solidly carved of one piece of wood. The seat is tilted forwards : roughly triangular and very small.

The feet are very slightly indicated and the legs are set more vertically than in the previous examples.

Probably Bari (cp. four-legged stools (F., I, 286) with similar seat and feet).

175. Wooden two-legged stool (and/or head-rest?) (11 1/2 high) cut out of a single piece of thin springy wood, polished and stained yellow-red (Fig. 109). The legs taper laterally from the smaller sides of the oblong seat (13 × 10 1/2 × 7 mm. thick), curving out and down to the (approximately) vertical. The outer surface of the legs is ridged spinally, the inner flatter surface is also ridged. The edges are flattened laterally. Each leg terminates in a conical foot above which two holes are pierced and threaded tied with a white leather twisted cord, which ties (tied) the legs together like a bowstring. The edges of the seat are slightly curved and are flattened. The under side has three pyramidal tongues cut in a line with the legs which are pierced and threaded with a leather lace to carry by.


Digitized by Google

Q. 40 and S. figure this object as Bari. X., 95, shews it among Nyam-Nyam (Azande) objects. X., 73, figures a similar Lango stool with a single tongue. A NyamNyam example has an upcurving saddle-shaped top. This taken with what is apparently the ancient Egyptian prototype (R., IX, 1, 2, pl. V) points to this object being a head-rest at the same time probably as a stool. Fig. 110 (after D_1, LII, V, VI, pl. III) is an Acholi example shewing ties.

Gift of État-Major.

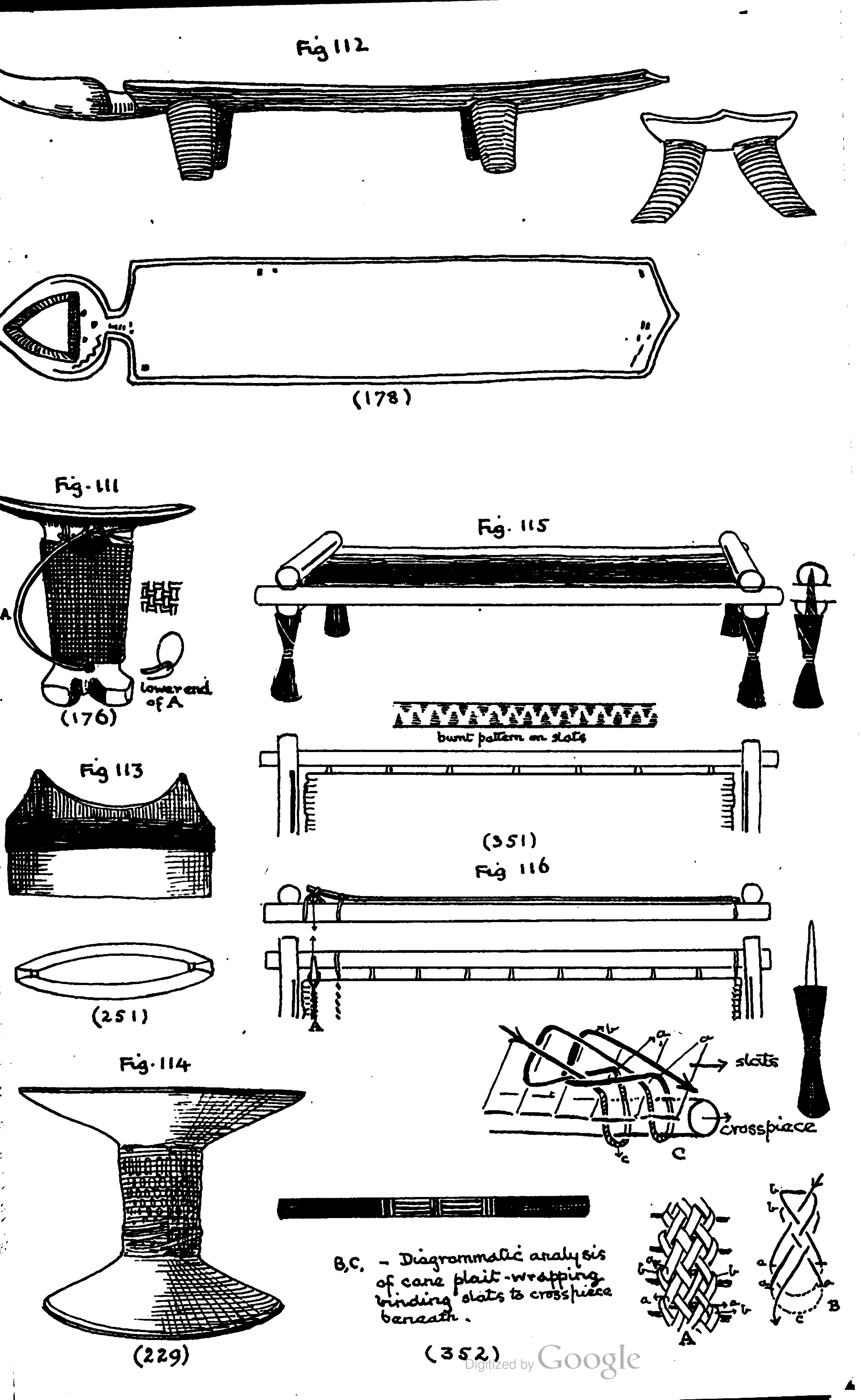
176. Bari stool and/or head-rest (?) (14 1/2 high) carved out of a single piece of wood, polished and stained red-brown (Fig. 111). The oblong top (5 mm. thick) is slightly curved laterally and bears at the ends on the surface faintly incised parallel lines crosshatched. The double pillar narrows slightly to the small foot which is of inverted T-shaped in side view, convex curved beneath and at the sides.

The feet are united by a cross-bar rounded and ridged. A small central tongue above it is pierced and a thong is threaded through the hole secured by a ring through the end of the leather; the other end is knotted after passing through a hole above a round cross-bar uniting the tops of the cylindrical pillars. They are covered with a band woven of leather strips forming a receptacle used for tobacco.

177. A similar stool or head-rest to the above (13 1/2 high), rather more solidly constructed, with pillars set wider apart. The surface hatching is absent.

178. A long wooden bench-like object (113 × 15 × 22) carved out of a single piece of wood supported by four low set tapering oval legs outturned from the long axis (Fig. 112). The oblong seat is slightly hollowed. One end is bluntly pointed. Small copper clamps are set in a line parallel to the edge. The other end is carved into a hollow smooth-angled rounded spade-shaped projection, set horizontally, joined to the seat by a thin neck : perhaps a handle. Small flat copper wire clamps are fixed in the neck and triangularly at the base of the handle. A faint zigzag line has been incised along the curve of the handle. There appears to have been a

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

row of clamps along the straight edge of the seat adjoining the handle. The grey wood of the legs and under part of the seat has been stained black.

Provenance Bari.

251. Pillow box (length 25 1/2 × 12 central height) (Fig. 113) of light fine-grained smoothed wood. The cover is solid and bi-cornate, with a curved depression for the pillow. A thin sheet of red-brown wood is pegged to the edge of the cover forming a phalange which fits the body snugly. The join is neatly sewn with a double row of cane stitches.

Provenance Sudan according to label. A very similar utensil is used by the Bwaka (Ubangi elbow), but the curved top is hollowed beneath (L_1).

Gift of Muktar Pasha.

229. Wooden Bari foodstand (Fig. 114) cut from a block of pale grey brown wood.

The base and top are flat hollowed cones with a connecting pillar (top and base diams. 48 and 36 respectively × 36 high). The cylindrical pillar is wrapped in snake skin. A single incised line encircles the rim of the base.

351. Mangbettu couch (*angarib*) (Fig. 115) made of logs of the light soft cored rafia palm with cane like integument, about 5 1/2 cms. diameter. It is composed of two long bars (147 cms.) and four transverse pieces (70 cms.), placed in pairs over and under the ends of the long bars. The under side of the long bars, and the contact faces of the cross-pieces are sliced flat. The wooden legs, of hourglass shape, have long conical pegs at the top, which pass through holes in the bars, holding them in position. These are not carefully adjusted as the legs splay out. The seat is formed of twenty-four slats of cane. They are threaded with a cane strip underneath and bound to a cross stick. There are seven of these. They project at the sides and their pointed ends fit into holes in the long bars on the under side of the seat. Each of the upper cross-bars has a longitudinal slit cut in it to take an end of the seat.

The six central slats are darkened almost black with fire, the others are



browned in narrow blurred triangles, forming a narrow light zigzag line along each slat. The legs (27 × 6 diam.) are polished and brown with a spiral, painted yellow, carved in light relief about the waist : the ends running over the surface towards the top and base. The upper rims of the legs are nicked.

352. A couch (Fig. 116) of the same type as No. 351 of identical construction (145 × 54 × 35 high). The upper cross-bars are centrally perforated for handle cords. The long- and cross-bars are blackened at the end for 20 to 40 cms., and the intermediate space is filled with a fired pattern in black and yellow-brown like a bundle of reeds bound at intervals. The slats all have the triangular pattern. There are eight cross-pieces below them. The ends of the seat are bound to the long bars with cane strip. One end is also bound with a fourfold plait to a cross-piece which rests upon the long bars; the other end shews signs of having been simarly treated. The legs (27 × 6 diam.) are black polished with a close spiral cut in high relief at the waist.

One of these two couches (probably No. 352, the more highly decorated) was the property of Munza, king of the Mangbettu (E., 26) whom Schweinfurth visited (circ. 1870). The remarkable barbaric civilization of his court, evidenced notably in metal work and architecture, is described in (C).

230. Mangbettu backrest of an *eriodendron* (cotton tree) branch (Fig. 117) belonging to Munza's couch, with tripod legs and two side arms (height 81, arms 68).

The legs and arms are bound with ridged copper- and iron strip. One leg is strengthened with thin iron sheathing. The thick stem in the centre is studded with 3 cms. disc-clamps of ridged copper.

The object is figured C., II, 101.

179. Head-rest (Fig. 118) formed of a tree branch, resting on four legs (height 21 × 39 long).

Provenance unknown. Used by Nuer (P., 302), Shilluk (F_1, 178; J., 66), Dinka (Z_2, '08.378).

Digitized by Google

44. T-shaped head-rest (Fig. 119) on conical base (height 13 cms.) carved out of a single piece of wood. The top piece is concave and is oblong with incurved long sides. The stout pillar is oval in section.

The wood is light and soft. The core of the timber does not form the pillar (cp. Uganda bowls Nos. 163-5, where special care has been taken in a similar connection) but falls at the side, so that one wing of the head support had broken off through the knot.

Provenance Eritrea, Habab (coastal Hamitic tribe N. of Massawa) (U_1, 4). A similar article is used by the Bisharin (*Man,* 15, 47) among other kindred peoples.

488. Ancient Egyptian head-rest (height 13 cms.) of hard red wood (Fig. 120) of similar shape to the above. The base and stem are in one piece. The base is long oval in form. The slender stem curves out of it with a slight waist. The curved oval top is tenoned on to the stem, and (apparently) gummed. There are four pegholes about the centre (three containing the remains of pegs) as though the top had belonged to a large pillar formerly.

489. Ancient Egyptian head-rest (Fig. 121) (height 14 cms.) of same type as No. 488. The base is oval with straight long sides. The pillar is roughly rounded oblong in section. It is tenoned through the base which it fits badly. The curved head-piece is of similar outline to the base to which it is pegged with a single peg and gummed.

136. Wooden tarboush stand (height 10) hollowed out leaving a central peg, probably as a handle.

Provenance Sudan.

F. — TOOLS.

161. Mallet (Fig. 122) with cylindrical head (head 10 diam., length 28) cut out of one piece of wood, brown and polished. The head is ribbed circumferentially with fine ridges on one side, coarser on the other. The top of the head is conical. With this implement the *ficus* bark is hammered


Digitized by Google

out into cloth sheets, and ribbed according to taste with either or both sides of the mallet.

Bark cloth making among the Baganda is thus described (V., 405):

The trees (urostigma) of which there are a great many varieties, are some 6 inches in diameter when first barked. Strips from 4 to 5 feet wide are peeled off. The bark is scraped on the outer side and left overnight. Next day it is scraped on both sides and laid on a log, some 6 feet long, cut level and smoothed along the top to a width of about 4 inches. It is then hammered with the grooved mallet on both sides until it is the thickness of strong brown paper. Different trees yield different qualities, textores and colours. The commonest colour is light brown; a better quality becomes terracotta when dried in the sun. A special tree produced a white cloth for royal robes. Plantain fibre was used to patch and sew lengths together, an art in which the natives were experts.

The Mangbettu use a bark which produces cloth of a grey colour which they dye red (C., II, 91). After removing the bark, the Baganda smeared the tree with cow-dung and wrapped it in plantain leaves. One tree would yield as many as 30 or 40 successive strips. The third and fourth pieces produced were the best.

G. — AGRICULTURAL UTENSILS.

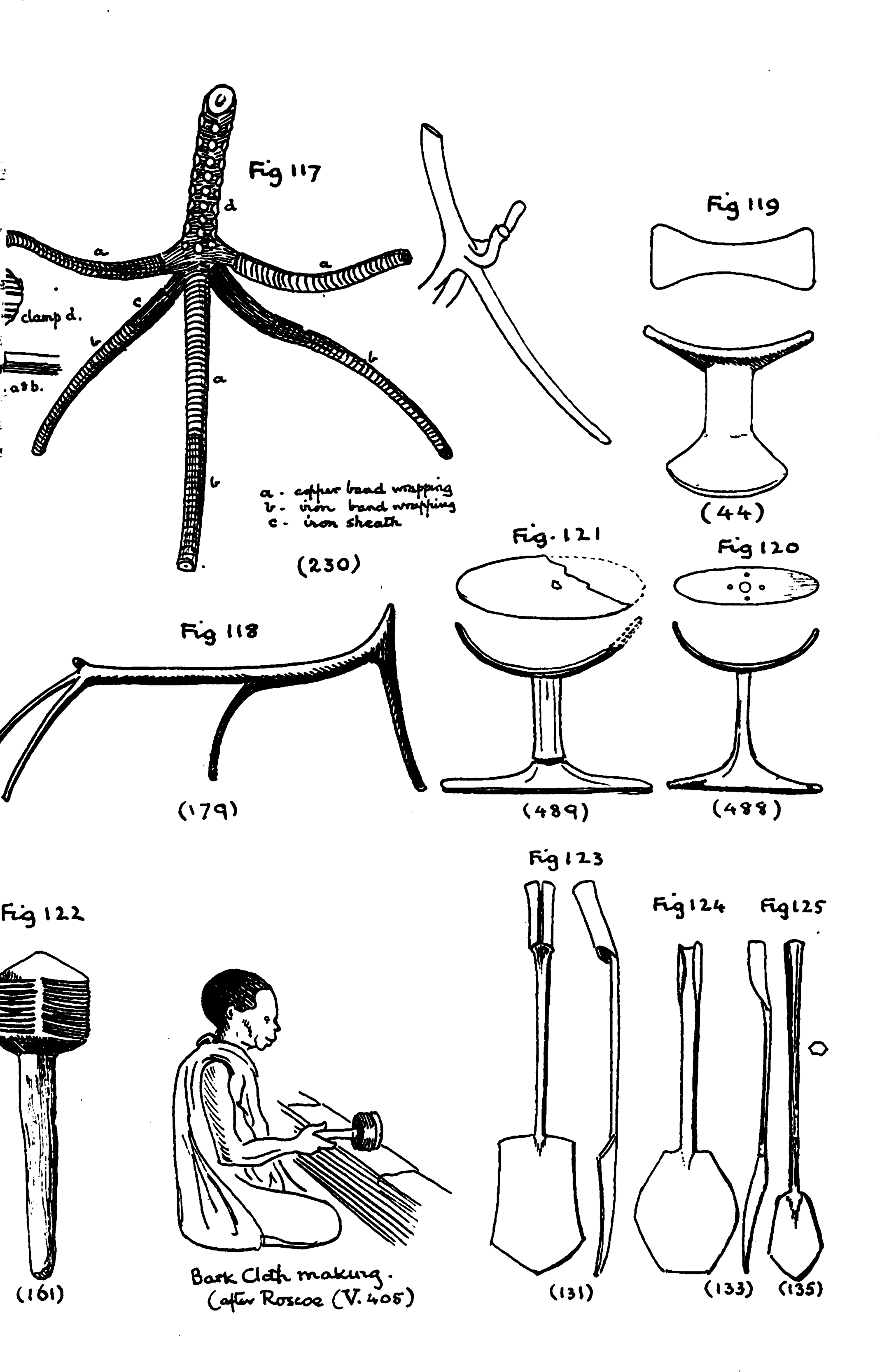
131-132. Iron spades well made of solid wrought iron (Fig. 123). The long heavy shank welded on to the blade, has a short open socket for a wooden handle. The blades are blunt pointed. No. 131 has straight, No. 132 angled shoulders (lengths of blade and handle 23 1/2, 43, and 20, 40, respectively).

133-134. Iron spades roughly fashioned of thin wrought iron with long shank much thinner than Nos. 131-132, but of similar type (Fig. 124). The socket is wide open.

The blade is hexagonal with a flat end, and is set at an angle to the shank (lengths of blade and handle 21 1/2, 34, and 23, 34 respectively).

135. Iron spade (blade 23 handle 34 long) well made of solid wrought iron (Fig. 125). The long solid shank handle is hexagonal in section, and welded well over the small blade, the sides of which slope in to the small

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

slanting shoulders from the blunt-angled point (blade 13 handle 43 long).

All the above are from Jebel Marra, the famous iron working centre of Darfur.

H. — RECREATION.

194. Board for the Mangala (Mancala (G)) game (Fig. 126) with legs and handle beneath, skilfully carved out of a single block of wood. It is oblong, with slightly concave ends (52 1/2 × 19). The board is hollowed into thirty-two holes, eight rows of four, and the outer rim is grooved with a blackened central ridge. The long division lines are straight, the cross lines decreasingly curved to the straight central division.

A bar handle runs obliquely across the curved surface beneath, and is flattened at the lower angle to serve as a foot.

There is the base of (probably) another foot on the slope of the handle. Two round stumps, the tops cut slantwise, spring from the under long margins, set obliquely. They are no doubt the bases of legs, but of what form these were it has not been possible to discover.

These stumps, and the shorter junction arm of the handle, are blackened.

A short leather thong is knotted about the handle.

This board was found with Somali objects, and a Somali game board is mentioned R., p. 18, 70 c. 3. A board of the same form is used by the Baganda (V., 78). B. M. (case 66) exhibits a similar board from the central Sudan, and one of exactly the same form without legs from the Congo.

The game of mangala (from the arabic *nagala* (*naqala*) « *to change position* ») is popular and widespread throughout Africa under various names. The boards vary considerably in form in different places (Azande board is figured C., II, 29). The analogous game of Seega is played in Egypt with holes in the ground.

The blackened legs of our example are suggestive of Uganda origin.

109. Shilluk tobacco pipe (length about 68) (Fig. 127) consisting of a durra stalk stem, gourd mouth-piece, and pottery bowl. The bowl is dark

Digitized by Google

grey of coarsish texture and is set at an angle with the socket tapering to the aperture. The tube is kept clear of the tobacco by a flat tongue moulded in the bowl. The exterior is covered with lines of punched dots. The cane stem is socketed into a collar of leather about the neck of the pottery tube. The stalk of the small red gourd (8 cms. diam.) which forms the mouth-piece is pierced and rounded off to a small nipple. The lower half of the globe is closely covered with lizard-skin(?) sewn up the seam with grass. It is shaped off to a tube which fits on to the stem. The gourd is filled with grass fibre.

A pipe of identical form is figured and described as Galla (P., 209).

From Kaka. Gift of Dr. W. Innes Bey.

The tobacco pipe is made in diverse and interesting forms among the various African peoples who use it. F., I, 312 shews a Bari form, and F., III, 318 a number of elaborate Azande types.

I. — SADDLES AND BRIDLES.

73. Elaborately ornamented saddle (Fig. 128) taken at the battle of Manwashy (Darfur), which belonged to the Sultan of Darfur (U_3). Length 45 cms. The foundation is composed of two thin boards, with a high pommel and cantle of wood. There is a space between the boards along the back, and the pommel and cantle are arched over it. The saddle and the bases of cantle and pommel are covered with brown leather tightly stretched and moulded to the surface. The flat edges are drawn together and sewn with fine leather. The leather covering is further very strongly secured about the bases of pommel and cantle with big stitches of 1 cm. leather sewn through the wood. The stitches hold in place broad straps crossing in the middle of the saddle and passing about the bases of cantle and pommel. The cantle and pommel (which are inverted U and inverted V-shaped respectively) are covered with red morocco leather. The back of the cantle is covered with a plate of fine silver-gilt filigree work, secured with stud nails. A curved plate of the same work is in front of the pommel, and a flat domed cap on the top of it. Three of the nails in the latter are disc-headed with a rosette ornament of stud points. Round the rim hang small conical silver bells on fine chains. On either side in the middle of the pom-

Digitized by Google

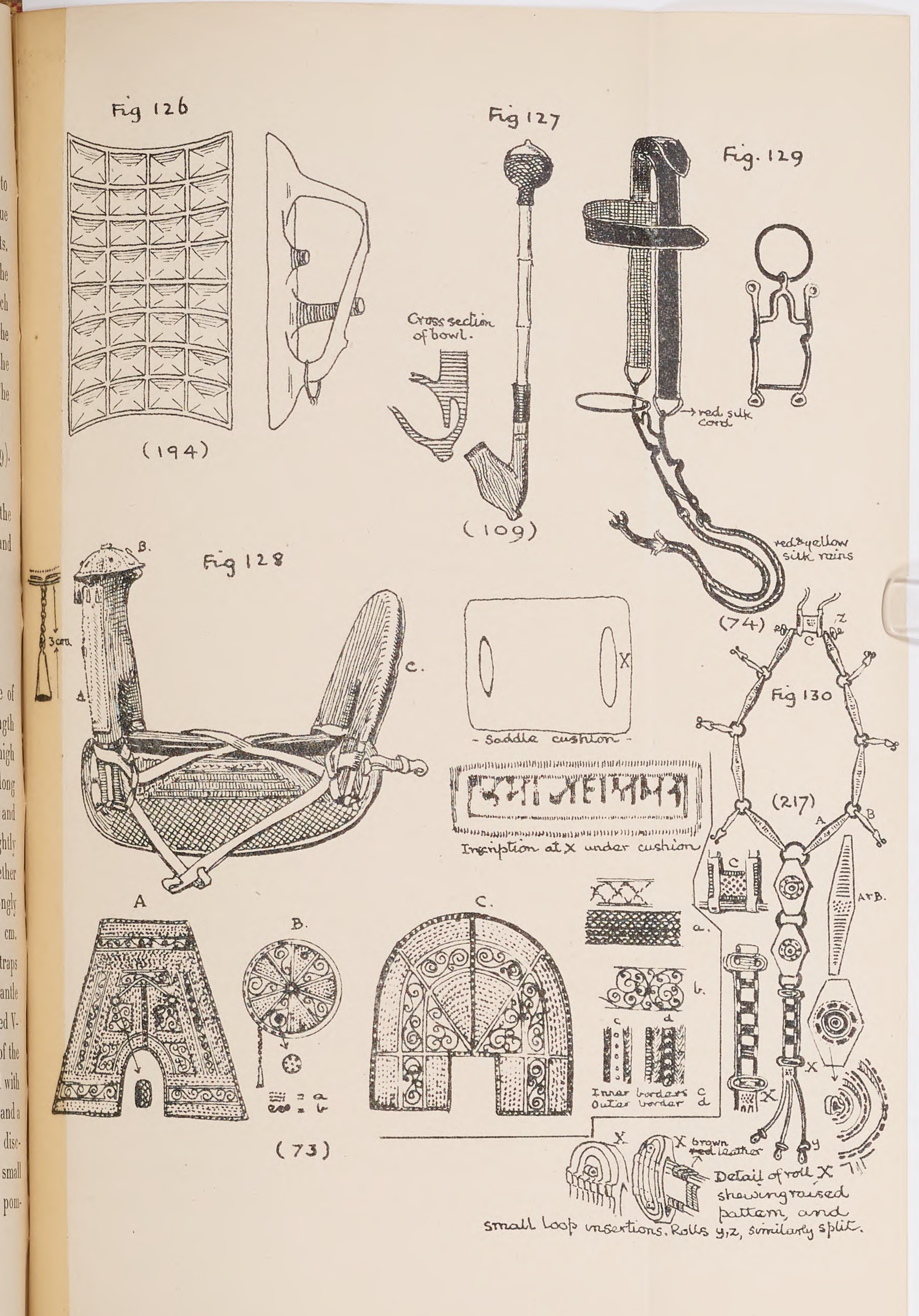


Fig 126
(194)
Fig 127
Cross section of bowl.
(109)
Fig. 129
red silk cord
red & yellow silk reins
(74)
Fig 128
B.
A.
C.
3cm
X
- Saddle cushion -
Inscription at X under cushion
A
B.
C.
(73)
a.
b.
c
d
Inner borders c
Outer border d
Fig 130
C
Z
(217)
A
B
A & B.
X
y
brown leather
Detail of roll X shewing raised pattern, and small loop insertions. Rolls y, z, similarly split.

grey o
the a]
mould
The ca
potter
forms
lower
seam
gourd
A p
Fro
The
variou
F., Ill

73.
Manw
45 cr
pomm
the ba
the ba
stretc
and s
secur
leathe
crossi
and p
shape
cantl
stud
flat d
heade
conic

Digitized by Google

mel plate are two discs (1 cm. diam.) of dark blue glass set in filigree. The saddle has a cushion of coarse red cotton, with holes for the cantle and pommel. The top is covered with purple blue silk, damasked with a floral design of the same colour and of yellow. Signs of much wear in the rubbed leather and dilapidated cushion.

The saddle is of Abyssinian form (B., 340) and the filigree is of Abyssinian type (A., pl. VI), but the latter is probably imported from India (A., 310) which an inscription in Indian (Sanscrit?) characters on the near under surface of the cushion seems to bear out.

214. Wooden Somali saddle (max. length 38) (Fig. 131) of similar form to No. 73 except in the pommel-head which may be described as cobra-shaped. The surface of the wooden frame is very neatly covered with light smooth parchment very skilfully stretched over the pommel and cantle. The surfaces of both are ornamented (the cantle in areas with tooled borders) with lightly slit patterns, combinations of lozenges and hooks, sometimes stalked. The front of the pommel has a large double hook design tooled upon it. A single rough stirrup leather, sewn into a band, passing through the saddle back slit, is *in situ*. The iron is long, narrow, and pear-shaped. The Somali inserts the big toe only.

216. Somali saddle (length 37) of identical form with No. 214 (Fig. 132). The parchment covering excepting at the back, is badly worm eaten, for which reason probably the pommel cobra-head has been covered with a wrapping of soft maroon leather.

The back of the cantle is more elaborately ornamented than No. 214. A contrast in tone has been obtained by polishing, and fine puncturing : Lozenged areas and bands are thus contrasted. A single stirrup is in position as in No. 214, the other is separated. The iron is almost 8-shaped.

74. Bridle and reins (Fig. 129) for mule or large donkey. The head-stall is of broad (7 cms.) maroon leather edged with green velvet, attached to the curb by plaited red silk cords. The bit is of the barbarous ring form which passes over the lower jaw and tongue of the animal (A., 334). The reins are of plaited red and yellow silk cord united in a single thick

Digitized by Google

strand. The curb to the ends of which the reins are fastened is some 18 cms. long.

The reins and bit are of Abyssinian form (A., pl. XXI) and probably go with the saddle No. 73.

215. Green-edged maroon leather bridle of the same type as No. 74, but larger. The flap resting on the nose is arrow-shaped. Abyssinian (Shoa) form (A., pl. XXI).

217. Elaborate Somali horse- or mule trapping (150 cms. long) of leather worn over the animal's neck with pendant to hang on the chest (Fig. 130). The neck portion is composed of leather lozenges (14 1/2 cms.) linked together in two lines of 4 by flat iron rings and to the pendant by a similar ring. The other two ends are attached on a leather pin to a small leather hinge from the sides of which emerge the thong loop for attachment to the saddle. The hinge and lozenge links are carefully ornamented in the centre with a grille pattern made by excising minute squares of the leather; the rest of the surface being barred with excised lines. Small leather lozenges (7 cms.) are hinged on the six junction links. They bear the same ornament as the larger lozenges and at the free end of each hangs a small metal object of double hook form.

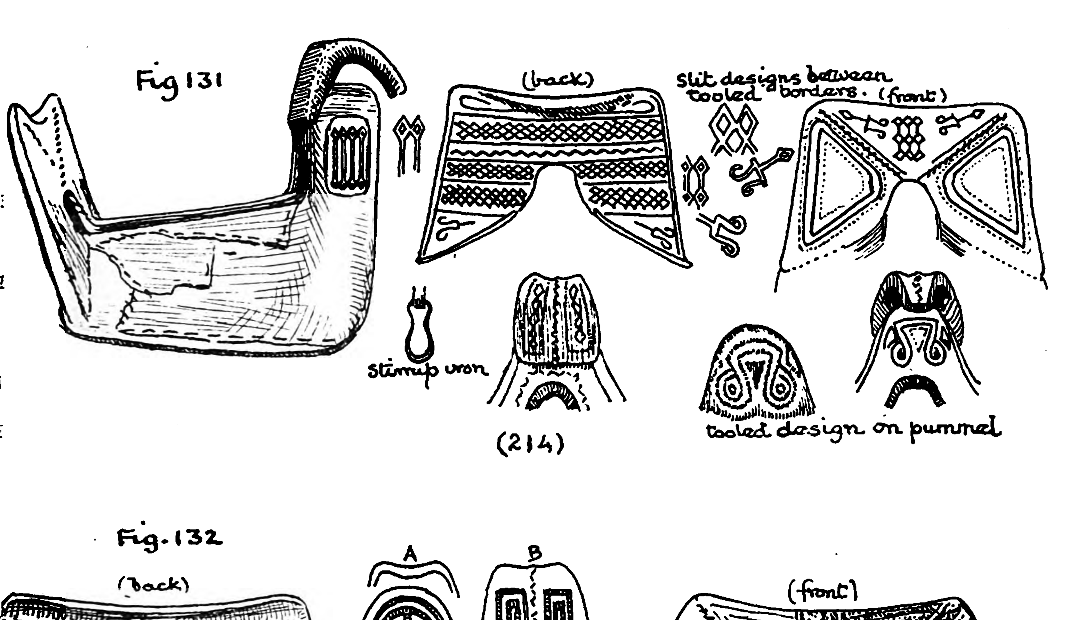
Its similarity to the «cobra-eye» (double kook) *motif* of the saddle pattern is apparent. The pendant is composed of (1) two leather lozenges (11 cms.) attached together on an iron ring; (2) a narrow leather oblong bar (8 cms.) with cross bands of fine brown leather strips at intervals (a leather roll at each end of it), and (3) four long leather tails with roll- and hinge-terminals from which further attachments are missing. These large lozenges bear a finely executed open work cog-wheel pattern sewn on with thin brown leather in their centres. Each wheel has a small loop in the middle for the attachment of horse-hair tassels. An object of great artistic interest, of tasteful design and excellent workmanship.

A similar pendant with horse-hair tassels instead of the iron «eyes» is figured B., 348.

218. A patched leather strap ending in two oval rings. Probably a rein.

The above saddles and trappings are the gift of the État-Major.

Digitized by Google



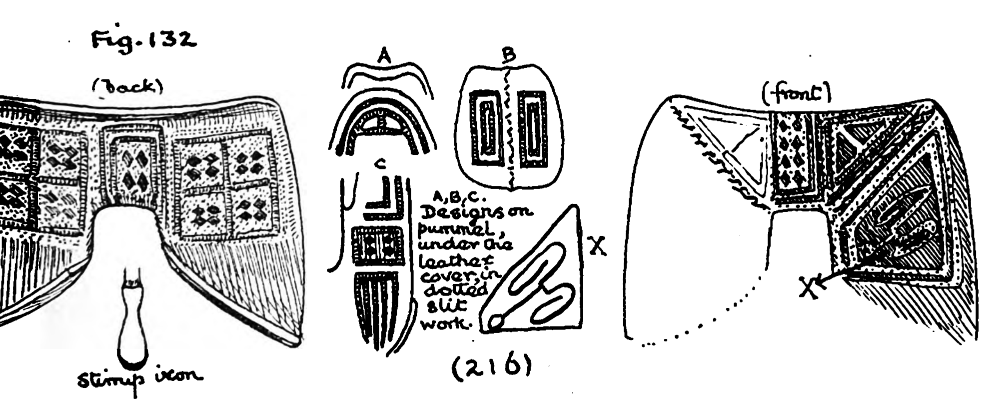


Fig. 133

(Front)

(Back)

Spiral looping C, E, F, G.

Loop stitch braiding at A. (3 and 5 lines.)

Analysis of plaiting X & D.

Seam at b.

under side

top

Fragment of ancient Egyptian basket work with loop stitch overlay in grass leaf. (495)

Digitized by Google

Digitized by Google

J. — BAGS AND BOXES.

110. Double bag of dark brown leather (Fig. 133) each side about 28 × 27 cms. A single hand-broad longitudinal central slit with marginal holes for a lace forms the mouth of both pouches. The edges are bordered and the surface overlaid with leather braiding, the latter in three bands across the two pouches. The braiding is formed of lines of slit leather looping, sewn through the material [1]. To each pouch three long heavy leather fringes are hung formed of braids (6 1/2 cms. at the top) of intricately plaited fine leather strands. After 16 cms. each broad double braid bifurcates and then divides into three : each part subdividing into a number of loop-netted cords (usually 3, 5, 3, or 4, 5, 4), ending in tassels of long leather strands. Brass rings are sewn in pairs externally near the top of a broad braid on each side. There are signs of similar rings having been on most of the braids.

The skill displayed in plaiting the many stranded flat braids, and the round tassel strings and the perfection of finish attained are very remarkable.

The Eritrean sword (No. 22) and the Somali quiver (No. 202) both have slit leather ornamentation upon them like this bag [2].

Labelled "leather travelling bag. Khartoum". Possibly Hadendoa like the quiver No. 409.

Other examples of the employment of this plait (two over, two under) by Hamitic tribes are the milk bottles Nos. 112, 113 (Baqqara), the flat tray 58 (Eritrean) and the filter No. 188 (from Fazogli).

---

[1] An Ancient Egyptian basket-work sandal (date unknown) from Aswan (No. 495) is overlaid with looped work in slit grass or reed stem (under Fig. 110). Gift of Père Bovier-Lapierre.

A large closely woven Ancient Egyptian basket in the Cairo Museum has bands of the same technique in grass leaf across the lid (room T, case S).

The stitch is employed by the Azande in binding the inner edge of their shields and elsewhere in the Welle district (G., 322; Y_1, I, 4, 552).

[2] Bags of this type are stated to be pillows which are stuffed with scented grass. The mouth is very small for a sachel.

Digitized by Google

111. Box of flat oval section (37 high × 42 × 10) made of thin bent plates of red wood about 2 mm. thick, with a cap lid sliding on a broad leather sling (Fig. 134). The ends of the plate are laid flat and sewn with a double line of cane stitches. The wooden top and base of the box are pegged on. The ends of the sling band are slit into strips. The outer strips on each side are knotted through the box, the others hang as tassels.

Provenance probably Sudan (c. p. pillow-box No. 251 so labelled; made of the same red wood). It was in a case containing Sudan objects.

190. Netted string bag (Fig. 135) from Fazogli (base 65 × 40 high) of good brown fibre cord. It is loop-netted without knots; each row being looped upon the one above. The bottom is finished off with a line of loop-work binding, each end of this line forming a collar about a bunch of tassel cords at the two corners. A similar binding runs round the neck forming similar collars about the bases of bundles of cords which are tied together and form the handle. The regularity of the netting is remarkable, and the closeness of the turns quite masks the technique [1].

471. Ancient Egyptian bag (Fig. 136) of woven soft brown fibre-cord (35 × 24). The weft strings are coiled about the warp. The thicker warp cords, double and single, form lines down the bag. The side edges were strengthened with turns of thick cord.

There were bob tassels at the two bottom corners. Rope handles were attached on each side about a quarter way down. The object is very imperfect.

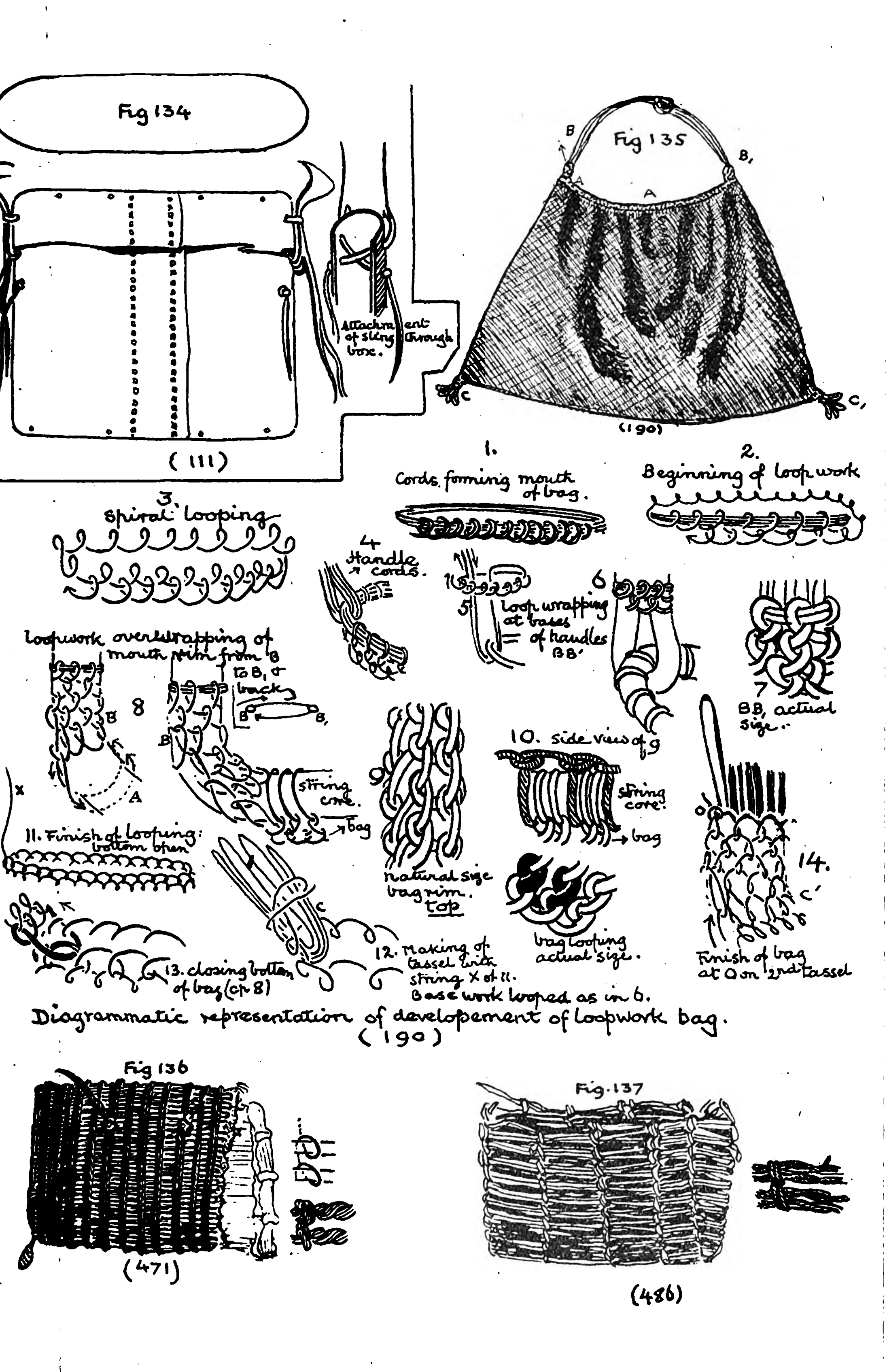
Presented by Mr. G. D. Hornblower (1918).

486. Ancient Egyptian bag basket of twisted palm fibre cord from Akhmim (18 1/2 × 11) (Fig. 137). The horizontal cords are connected in

---

[1] The Ituri pygmies and the Bushmen are said to employ this technique which is further stated to be rare. The Indians of N.-W. Brazil are also said to use it (*Man*, IX, 1909, 3, 20). There is a Peruvian bag of the same kind in the British Museum. Lastly the technique was known to the Ancient Egyptians; there is a piece of loosely made basket-work so woven in the Cairo Museum (room T, case S).

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

pairs by double cords, running vertically, plaited in and out. Of these there are four at each side and a pair at each edge. The bottom is not strengthened in any way. At one of the four ties on each side the horizontal cords are parted and paired to the neighbouring strand. Inside the bag at each vertical edge the horizontal cords are bent and pass back (looped together by vertical cords), and the handle (missing) was probably attached at the corners so strengthened.

Gift of Monsieur Paraviccini (1923).

K. — STICKS AND CLUBS.

223. Curved stick or club (throwing stick?) of polished red wood (65 straight length, 3-2 1/2 diam.) tapering to the butt (Fig. 138). It is skilfully carved in high relief with three negroid heads : one on each side of the club head, and one on the top. A cobra is carved spirally about the stem, the coils shewing at intervals as though partially enveloped in a sheathing tube. The head lies exposed on the surface. The butt, hollowed at the base, is pierced laterally and threaded with yellow cord.

Probably Azande (c. p. harp No. 224 which is of very similar wood) or perhaps Bongo who are (were) skilled hood carvers (C., I, 271).

The form of this object is not unlike the Ancient Egyptian throwing stick used in fowling which is sometimes shewn with serpent head.

40. Long staff (140 cms.) (Fig. 139) of hard yellowish wood with sharply curved handle and conical ferrule of iron. The head is carved into rows of root-like knobs. On the top of the handle curve is carved a form resembling an H in relief, the uprights being horizontal. The vertical faces of the rear bar are triangular and larger than the rounded faces of the other. These may be survivals of the ears and eyes (respectively) of an animal-headed staff.

Probably a Beni Amer shepherd staff from Eritrea (U_1, 34).

41. Staff (102 cms.) of heavy dark chocolate wood (Fig. 140). The head is short and round, with a sharp edge along the top. It is of diamond

Digitized by Google

section and ends in a hollow diamond face. The neck is ornamented with four long panels containing twined scrolls in relief.

Provenance probably Agaomeder district (S.-W. of Lake Tsana Abyssinia) (U_1, 35). A similar staff in B. M. is from Abyssinia. The Somali also have it (D., 19).

108. Stout Shilluk stick (Fig. 141) of a smoothed knotted branch (113 1/2 cms.) tapering to the top which is covered with grey hide for some 25 cms. Near the bottom of this is a small leather loop and two long narrow flaps, one on either side. It roughly suggests an elephant's head with extended trunk. A familiar Shilluk implement.

From Kaka. Gift of Dr. W. Innes Bey.

102. Wooden club (knob kerrie type) (Fig. 142). The head is spheroidal, flattened beneath (length 78 1/2 cm.).

Provenance Kaka (Shilluk).

21. Curved mottled ebony club (64 cms.) (Fig. 143). The head is bud shaped with a collar. The handle tapers towards the butt where it widens in an outward curve to a sharp rim where the flat end has been bevelled off.

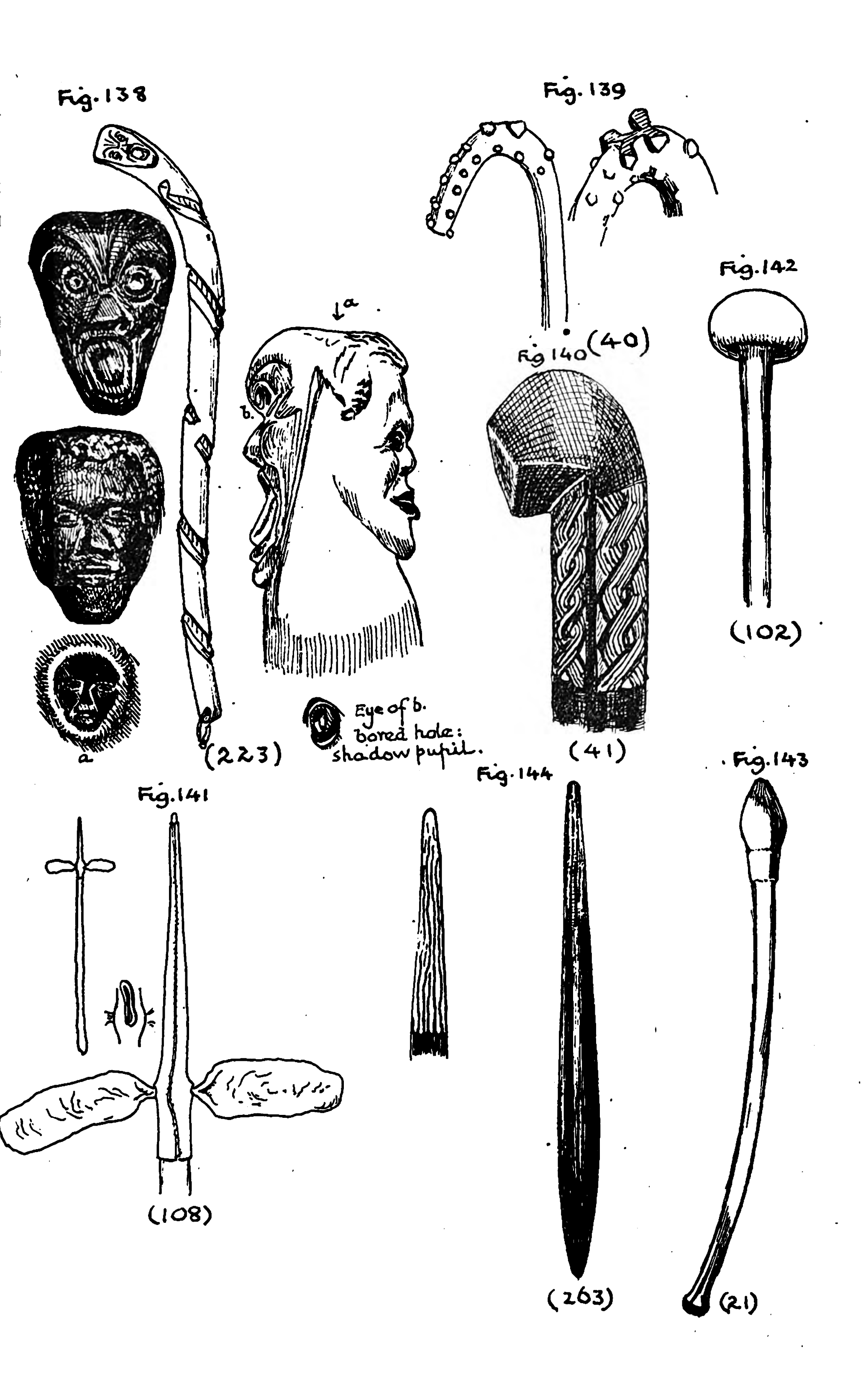
This is probably coastal Danakil from Bahr Assoli (Eritrea) (U_1, 33). A similar club from Uganda is figured Q., 37. A club of this type also appears to be used by the Bari.

263. Heavy club of close-grained polished wood (Fig. 144) tapering to the handle, and to the long round-pointed end (70 × 4 1/2 max. diam.). The handle is scored with long irregular grooves.

No indication of actual provenance. Possibly Dinka (B. M.) or Shir (I., 1.474) who are neighbours of Dinka on the Lado border. The Shilluk use a club of the same form (F_1, 173), also the Jur (F_1, 132).

143. Very roughly made poker-shaped club (129 cms.) or staff (Fig. 145). The head (45 cms.) is of diamond section with slightly hollowed faces forming four edges. The tip is shaved off to a round edge.

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

Provenance unknown. A club of a similar type is used by the Somali (B., 348).

This object seems as ineffective as a weapon as the Ancient Egyptian *Aba* or *Kherp* club, the older, longer headed, simpler examples of which it may not be too fanciful to mention in connection with this club. The head section of the *Kherp* appears to have been oblong.

220. Throwing stick or club (Fig. 146) of flat boomerang shape (straight length 72, max. width 7) of hard red wood, tapering rapidly to the tip and gradually to the handle. The tip is cut to a flat lozenge form. The implement is neatly wrapped in a sheath of dark polished leather to within 30 cms. of the handle (there are signs of a further 17 cms. wrapping originally).

Possibly Nuer (B. M.).

144. Throwing stick or club (Fig. 147) of flattened bamboo root curved at the top (75 cms.).

It is notched on the inner curve. Provenance unknown. A club of apparently identical shape and material is used by the Fung (ex. figured from El Obeid, D_2, VIII, 1918-21). A club of somewhat similar form is used by the Haussa, N. Nigeria (Fig. 147, A) (Tremearne, *Ban of the Bori*, p. 336).

L. — DAGGERS, SWORDS, KNIVES AND HATCHETS.

357 (1-2). Two swords with iron T crosses and wooden handles of the familiar dervish type (Fig. 148). The blade of each is fluted with three grooves; the central groove longer than the others. The handle of one is leather-bound; of the other wrapped in fine leather cord : both red. The pummel in both is a round-topped leather-covered disc. Length of blades 89 and 92 cms.

358. Sword similar to No. 357 with wrapped handle (blade 87 cms.). The blade has a single deep channeled fluting reaching almost to the tip.



359. Sword similar to No. 357 of more ornate type and clearly of European manufacture (Fig. 149) (blade 92 cms.). The arms of the cross are hollow ovals meeting in cusps and terminating in small trefoils. The handle is of yellow deal (?) rivetted to the flat tang. It is shaped to the grip and rounded at the top.

The blade beneath the cross is stamped NEEFF and SO (covered by cross) EN (Solingen). Human faces in two crescents, back to back, are stamped on either side of the single central fluting.

Swords of the above type are used by the Baqqara, Hadendoa and other Hamitic tribes. These are probably Hadendoa (E., 26).

22. Sword, scabbard and shoulder belt (Fig. 150). The sword (blade 86 cms.) is of the same type as No. 357, the blade triple fluted, and the handle bound with fine leather cord. The leaf shaped scabbard is made of thin plates of cane wound with blue cotton over which red leather is sewn [1]. The scabbard and belt are beautifully ornamented with X tooled line borders and areas, some filled with patterns formed by different punches (greek cross, diamond, and dot) very skilfully executed. The belt is attached to the scabbard by iron rings through two oval phalanges upon the latter (at the mouth and 12 cms. below).

At the upper side, on the outer face, a double cord of twisted red leather is loosely attached so as to slide under cross bands of fine plaited strands. The ends of the two cords on each side are respectively united in an acorn bob of leather. One cord (the outer) passes under the belt; the bends of the two cords being thus one on either side of the belt. Between the cords an ornamental strip of plaited leather is laced on [2]. The blade has two crescents stamped on each side (cp. No. 359), perhaps an imitation of the Solingen mark as the faces are rudimentary.

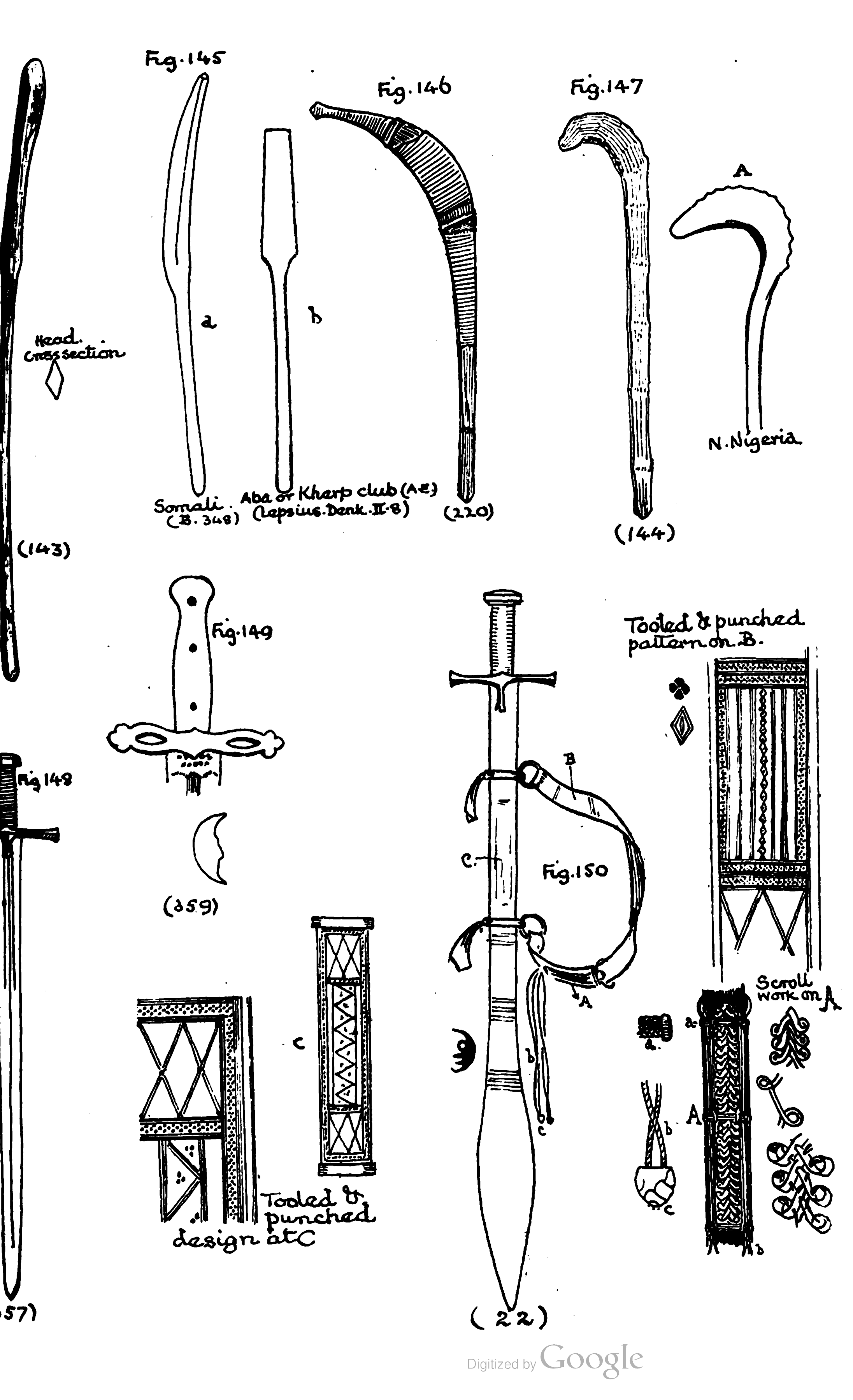
Provenance Massawa Eritrea, and probably Hadendoa (U_1, 58). The same sword is used by Kordofan tribes.

---

[1] Regarding the survival of the leaf-shaped scabbard, see Wainwright, R., IX, p. 117.

[2] The same work as on the Somali quiver (No. 202), but less elaborate.

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

360. Persian (?) sword and scabbard (Fig. 151). The handle is iron damascened in silver with floral designs and scroll patterns. It is shaped to the grip with a tri-lobed pummel.

The cross is down curved with floral terminals almost touching the blade. The blade (79 cms.), which is not fluted, bears a complicated inscription in Arabic characters in relief on both sides, almost filling the surface. This inscription is intercepted along the centre by devices in relief; a human face with bovine horns and ears, and two snake figures (one with octopus-like head and winged body) tails extending toward the handle and tip respectively.

The scabbard is of thin wood covered with red cotton cloth. The belt was attached to two damascened iron bands.

This beautiful weapon was graciously presented to the Society by His Majesty King Fouad I[st] when Sultan.

208. Abyssinian scimitar (span length of blade 66 cms.) and scabbard (Fig. 152) of smooth brown leather bound by thongs to a plain strap belt fastening with a large iron buckle.

The blade has two edges and is ribbed both sides. The tang is hammered over the top of the flattened reel-shaped wooden handle. The grip is roughened by a raised pattern of waxed brass wire binding (ref. A., 22).

209. A scimitar (64 cms.), similar to No. 208, but without the grip wiring. The blade is smooth indented all over. The scabbard is of white leather.

Both above are gift of État-Major.

23. Sheathed dagger or knife (blade 32 cms.) of bent triangular form with reel-shaped handle, wire bound like No. 208, but more elongated (Fig. 153). The tang is capped with a projecting conical peg at the top of the handle. The well constructed sheath of sewn leather is bound at the top with a greened brass band and wrapped for 8 cms. at the bottom with brass wire. A solid brass terminal, of polyhedral pyramidal form is fitted on to a leather prolongation of the sheath tip. A narrow white leather belt strap with rough buckle is attached.

Digitized by Google

24. Dagger or knife, and sheath (32 cms. blade) similar to No. 23 with ring ornament of brass wire round the mouth of sheath instead of the brass band. A tassel hangs from the point of attachment of belt to sheath, formed of the ends of the four white leather laces which sew and bind belt and sheath together (Fig. 154).

25. Dagger or knife (30 cms. blade) and sheath similar to No. 23, but without grip wiring. The sheath tip ornament is much smaller, and the peg at the handle end is replaced by a piece of flat semi-oval greened brass.

Provenance of above three weapons Eritrea. The type is common to the Danakil (B_1, I, 106) and to the neighbouring Somali Issa (A., 330) where the sheath ring ornament of No. 24 is shewn.

26. Dagger and sheath (17 cms. blade) (Fig. 155). The handle is of ebony, flat and X-shaped, the grip smooth and polygonal. The blade is of leaf form ornamented with a short band of small wavy lines along the rib from the handle, and two rough crescents. The tang is hammered over the top of the handle.

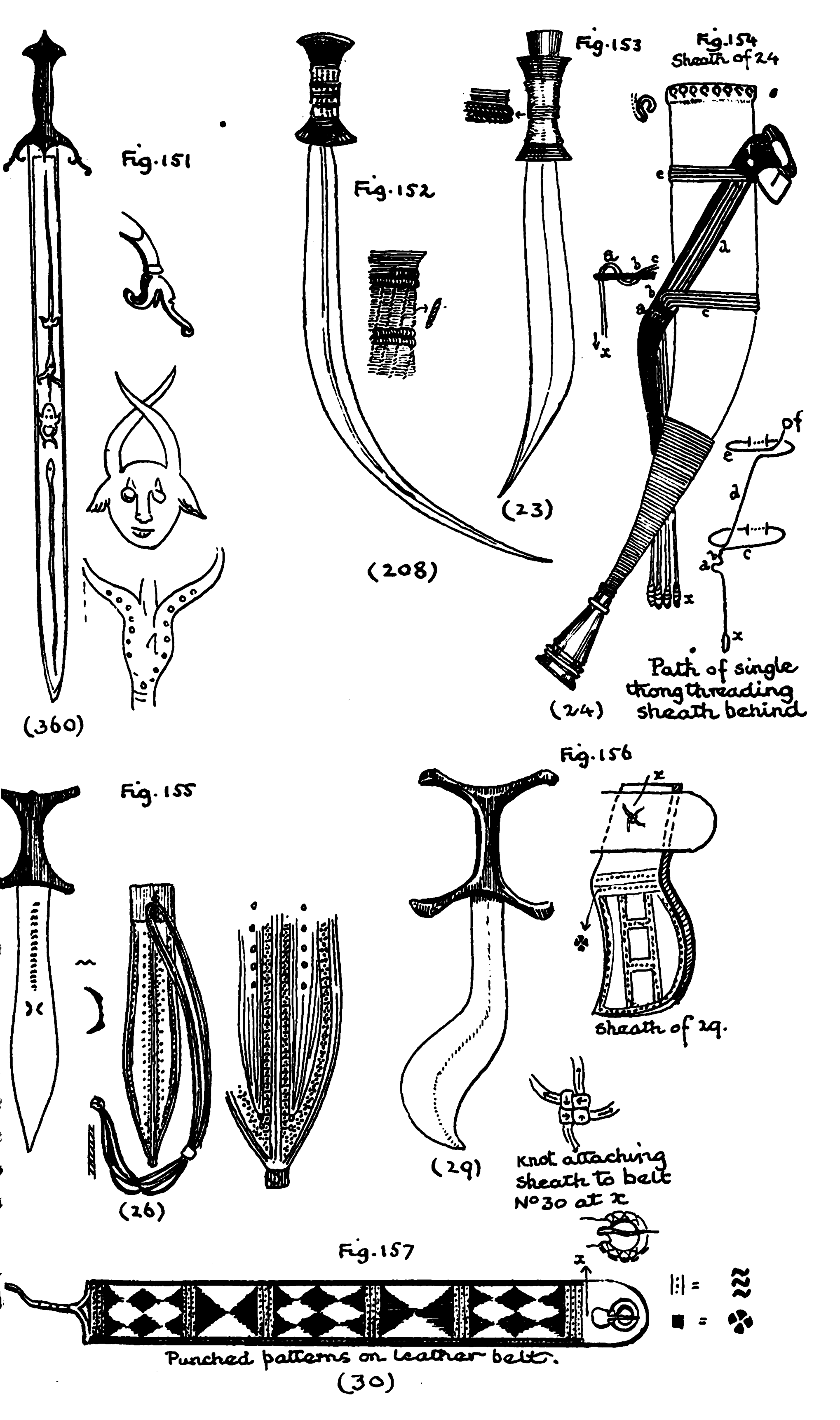
The red leather sheath is beautifully shaped and tooled and decorated with triangular punch patterns. The mouth is covered with a broad band of green parchment, which also covers the tip. Two long strings of twisted fine red leather pass under a plaited strap sewn to the green band, the ends united in a leather button. A leather slide runs over the four cords.

Provenance Eritrea and possibly, in view of similarities to No. 22, Hadendoa (U_1, 29). The type of weapon is commonly used by the Hamitic tribes between the Nile and the Red Sea from whom the Shilluk (J., 194) doubtless borrowed it.

29-30. Knife sheath, and belt (blade 18 cms.) (Figs. 156 and 157). The handle is of ebony, flat and X-shaped like No. 26. The blade is recurved to a point near the end and fixed with resin into the handle. The well made sheath is open at the side to admit the spread of the blade. It is ornamented with borders, bands and lines filled with triangular punch patterns like No. 26.

The belt (No. 30) is of good stout leather (71 × 6) with a tongue strap (38 cms.) which engages a round brass buckle through a hole at

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

the belt end. The buckle rim is notched and the surface ornamented with a zigzag pattern. The belt is covered with a carefully stamped pattern of triangles and lozenges made with a rosette punch. Bands separate them filled with lines of angular S-form, somewhat similar to the pattern on the blade of No. 26.

32. Knife and sheath (blade 16 1/2 cms.) of the same type as No. 29 (Fig. 158). The blade is grooved in the straight part. The sheath is ornamented with bands at the neck, and converging lines, punch patterned, at the bottom.

The punches used are the triangle and S-type (cp. belt of No. 29).

31. Knife and sheath (blade 19 cms.) similar in form and design to the above, but the grip is smoothed and not polygonal (Fig. 159). The S punch is not used in decorating the buff sheath, but an O punchmark appears which was used sparsely in the belt of No. 29.

33. Knife and sheath of same type as No. 29, but the handle is stouter with shorter wings (Fig. 160). The blade (18 cms.) has bands of the wavy line type near the handle like No. 26, as well as two crescents which lie horizontally. The sheath ornament is similar to Nos. 31, 32. This knife has never been used, and the finish is very rough.

These knives, Nos. 29-33 inclusive, are from Eritrea : probably Beni Amer or Habab. The same form is used by the Hadendoa (F., I, 60) and the Nuer (B. M.).

28. Rough dagger (blade 39 cms.) (Fig. 161). The handle is of yellow wood flat and reel shaped. The tang is rivetted at the butt of the handle over an Egyptian millieme dated 1293 A. H. (circ. 1877). The sheath is of brown leather roughly folded and sewn. A sling of narrow cotton strips is attached through leather loops to the sheath which have rough leather tassels on each side.

The mouth of the sheath is bound with a couple of turns of brass wire. Provenance Eritrea. Possibly Algaden hill tribes (U_1, 30) between Kassala and Agordat (Beni Amer country). In the shape of the handle, hammering over of the tang, and sling attachment, it has points of resemblance to the


Digitized by Google

much superior weapon No. 26 : an indication of probable Nile-Hamite provenance.

27. Knife and sheath (Fig. 162). The double edged blade (length 18 cms.) is J-shaped.

The ebony handle is of flat reel form. The sheath is of red leather with a tooled border on one face and narrow cross bands (with diagonals in the interspaces) and ×s from side to side. The blade is fixed in the handle with gum.

Provenance Eritrea, probably Hadendoa, but the type is common in the Sudan. It was used for hamstringing horses (H. M.).

103. Case containing three knives (104, 105 A, B) or daggers (blades 16-19 cms.) of crocodile skin, resembling a crocodile's foot in shape (Fig. 163). The handles of the knives are covered with the same skin. The body of the case is lined with thin wood plates, the point caps, separately sewn on, with canvas.

The central knife (No. 104) is straight, the others curved. They are blunt and roughly made. They all bear incised line ornamentation : Nos. 104, and 105 A have vertical bands and a cross band of hatched triangles and lozenges, No. 105 B a plain vertical band with crescent or circle-pointed triangles down each side : a pendant of three branching ball-tipped lines on Nos. 104 and 105 B, and a hatched lozenge on No. 105 A. A sling of plaited red leather cord with pendant tassels is attached at the corners of the sheath mouth.

Provenance probably Darfur (Manwashy?) [1].

221. Dagger, or chopper (blade 28 cms.) and sheath (total length 36 cms.) (Fig. 164). The heavy blade is shouldered and spatulate with a hollow ground edge. It is pierced with an oval slit at the top and near the rounded end [2]. The tang is hammered over the top of the handle which

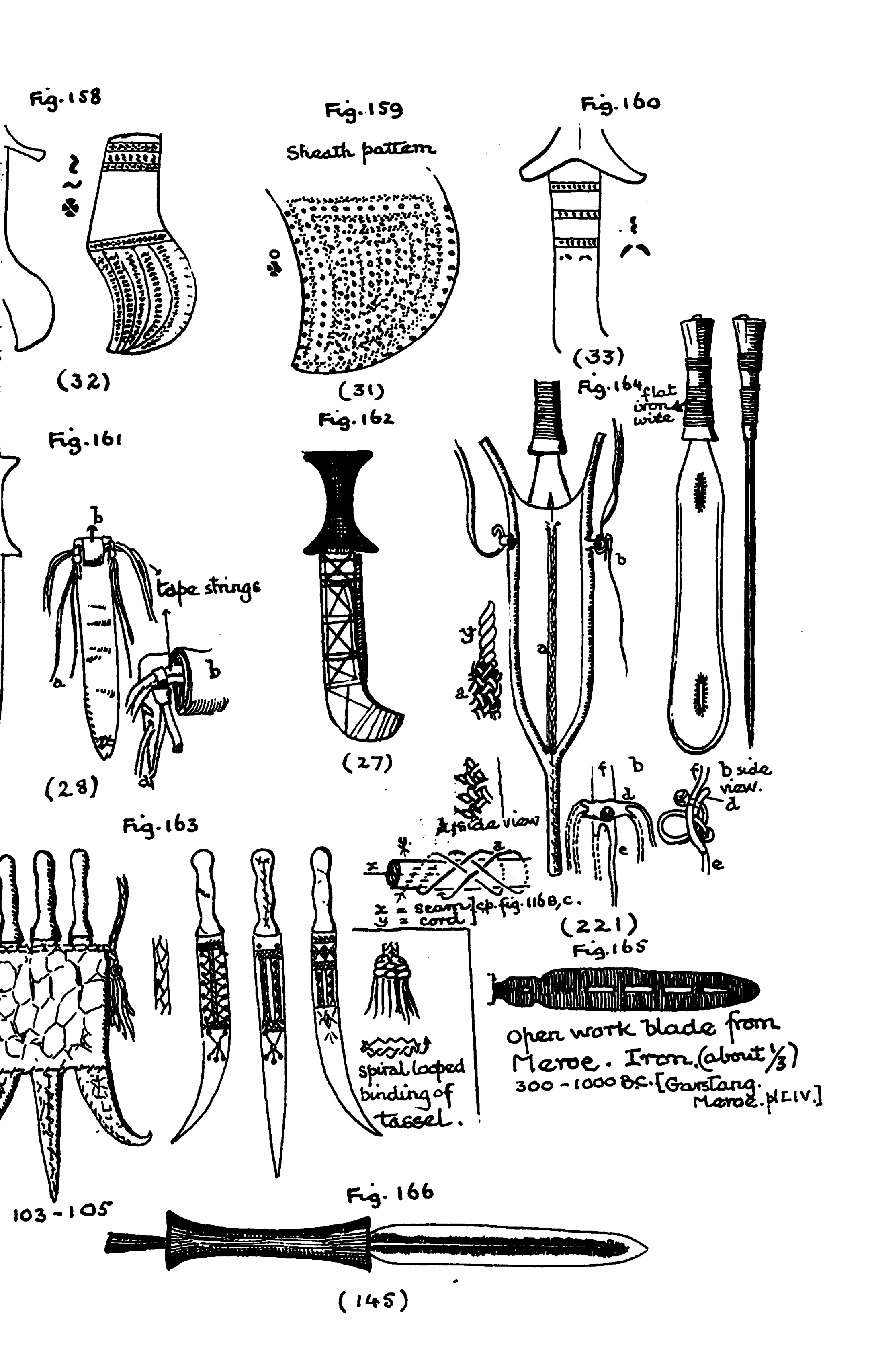
---

(1) Confirmed by a native of Darfur.

(2) An iron knife blade with oval holes in it was found by Professor Garstang at Meroe. The date he assigns is from 1000 to 300 B. C. (Fig. 165).

The fantastically shaped knives and hatchets of the negroid races of Africa are usually ornamented with one or more slits or holes (cp. Figs. 159, 161, 166).

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

is reel-shaped in front view, but the lower half is cut away to a flat oval. The grip is bound with copper wire. The sheath is oval at the bottom, the axis prolonged in a leather projection rolled and sewn over a round stick. The side edges of the sheath are neatly raised and rounded over the faces. The sides are prolonged upwards into diverging ears. The join of the leather runs axially on one face and is neatly sewn in a net pattern over a length of cord.

The edge of the sheath on each side is slit forming loops for the attachment of a leather sling.

This object is a good example of the high standard of craftsmanship attained by the Nilotic Negroid tribes in producing servicable and artistic work. The exact provenance is doubtful as the blade is of a form used by the Mangbettu (C., II, 96), whereas the sheath and handle have Zande characters (C., II, 8).

As the blade, however is not distinctively Mangbettu (M_1, II, 776), this example is probably Zande.

145. Knife or dagger (31 cms. long) of spear head form (Fig. 166). The surface is blackened, the rib salient. The shoulders are rounded. The handle is of wood, roughly worked, of elongated reel shape. At the centre of the butt the handle is carved to simulate a conical peg.

Provenance Magungo, Unyoro, N. Uganda.

235. Ceremonial Mangbettu sabre, or falchion (handle 22, blade 49) (Fig. 167). The neck of the sickle blade is bent at rightangles, with a spur at the angle. The base of the sickle blade is perforated with three holes anteriorly to a rounded ridge which traverses the whole length of neck and blade both sides. The tang is hammered over the base of the long flat polished wooden handle which terminates in a short cylindrical knob. The narrower flat part of the handle is wrapped with copper band finished off at the top with copper wire.

236. Five examples of sickle bladed Mangbettu sabres (length about 50 cms.) with similar handle to No. 235 (Fig. 168). No. 2 has no binding. No. 3 is wrapped with iron band and wire.

The neck of the blade is straight and is prolonged as a ridge to the tip

Digitized by Google

of the blade. The convex curve terminates in a cusp point : the concave side ending similarly : squarely with the neck. The blades are perforated with two (Nos. 1-3), three (No. 4) and four (No. 5) holes. No. 5 has an additional three holes at the middle of the curve on the convex side.

These weapons (Nos. 235, 236) are figured C., II, 96 [1].

239. Mangbettu hatchet blade (31 cms.) tapering to a backward curving point (Fig. 169). The concave side blade is obtuse-angled at the base with a spur at the angle. The blade is channeled parallel to the angle between the spur and a perforation near the spur.

Beyond it is a straight ridge parallel to the front edge of the blade. The blade is double edged. The long tang tapers to a point which had been hammered over the (lost) handle.

242. Axe or scimitar (total length 47 cms.). The long narrow curved neck is surmounted by a broad pentangular blade double fluted on one side.

At the base of the neck is a spatulate spur. The wooden handle is of elongated reel-shape with turned rings at top, bottom, and centre.

243. Axe or scimitar of the same type as No. 242 (Fig. 170). The neck is shorter and broader and curves out at the base to a crescent shaped spur. The whole surface of the blade on one side within the two edges is triple fluted; the crest between the two posterior channels running the length of the neck. The reel-shaped handle is of beautifully turned red wood with rings at the grip. The tang in both Nos. 242 and 243 is hammered over.

Provenance Zande region.

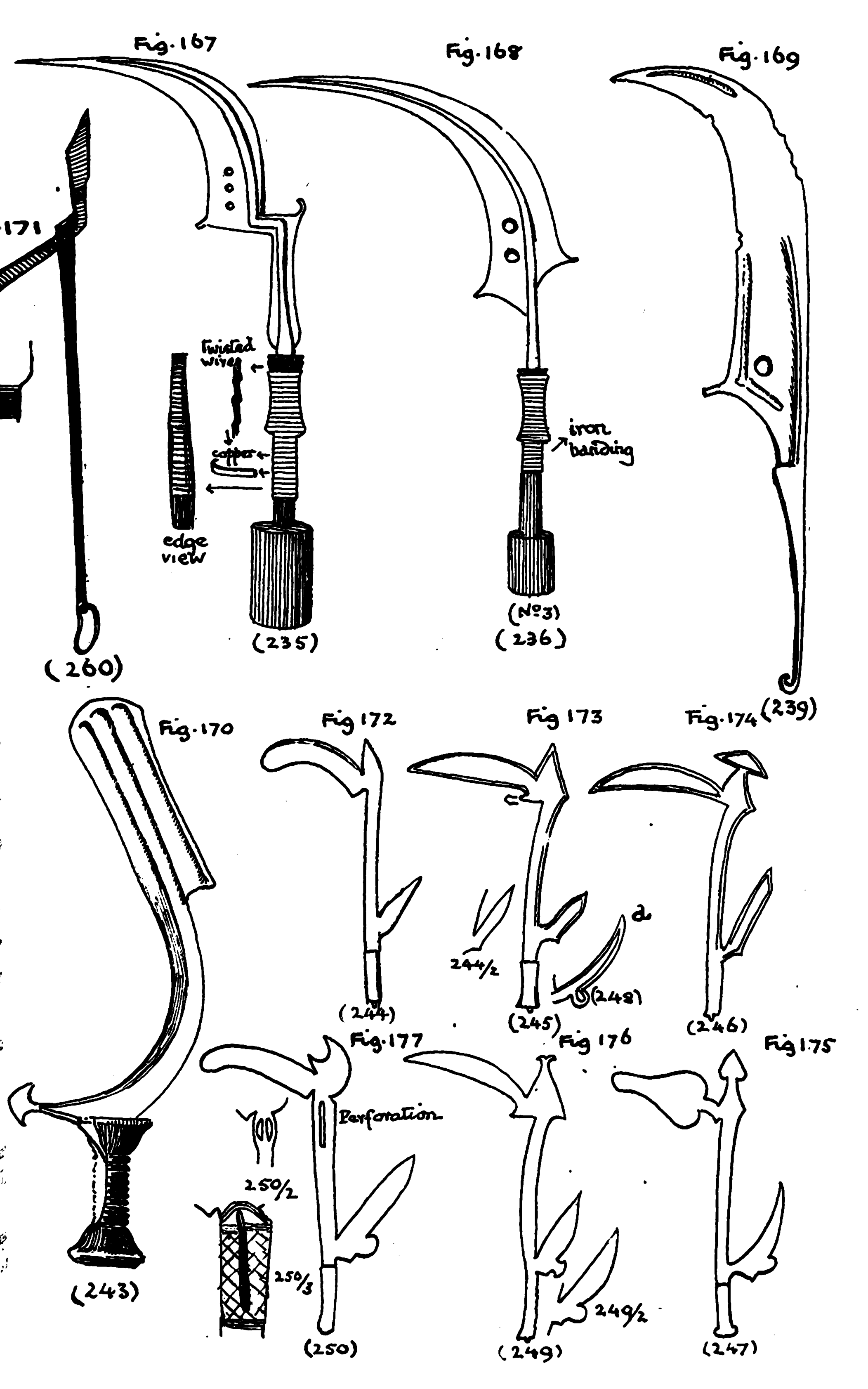
The Azande are stated (C., II, 8) to receive their blades from the Mangbettu.

---

[1] They are employed in the Bangala country (N. Congo) as executioners' knives (M_1, II, 694). They are curiously like the Ancient Egyptian *khopesh* (*vide* Wainwright, R., IX, 1, 2, p. 115) but the blades turn in the opposite direction.

In view of the liquidity and diversity of shapes and types of cutting weapons among the negroid peoples of Africa, it is doubtful whether the resemblance is more than fortuitous.

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

An axe of a similar type is the executioner's weapon on the lower Aruwimi (M_1, II, 695).

260. Light hatchet or throwing knife (?) with slender ebony handle and two blades (handle 55, blades 12 1/2 and 15) (Fig. 171). The blades are of one piece, set at a curved angle «glued» and fastened by iron pegs in a slit at the top of the handle. One blade is razor shaped and is set vertically. The other is of chisel form with a rounded edge. The base of the vertical blade has a crosshatched band on both sides.

A very inefficient instrument for any purpose. It is possibly the «casse-tête en ébène» from Uganda presented by Col. Long (U_2, 82).

244-250 (inclusive)[1]. Iron throwing knives (kulbeda or pinga) of the Azande, commonly and wrongly (C., II, 7) called trombash, which are properly of wood (Figs. 172-177 incl.). These weapons are of extremely diverse forms, consisting essentially of a neck from which spring a blade or beak from one side at the top, a wing or spur from the other near the bottom, and a head at the upper end. All these elements are developed in many fantastic forms some of which are disadvantageous from the point of view of efficiency. The instrument was carried by the Azande in the wicker shield and thrown with a whirling movement usually at the legs of the enemy. It occurs widely distributed in central and North-West Central Africa in one form or another[2], either as a weapon or in an obsolete form as currency, and is thus of great ethnological interest.

---

(1) Lengths are No. 244 (two examples) 1 and 2, 38 and 41 cm. respectively (Fig. 172); No. 245 (three examples), 45 cm. (Fig. 173); No. 246 (two examples), 45 cm. (Fig. 174); No. 247, 46 cm. (Fig. 175); No. 248, 45 cm. (Fig. 173 *a*); No. 249 (two examples), 45 cm. (Fig. 176); No. 250 (three examples) 1, 2, and 3; 40, 42, 45 cm. respectively (Fig. 177).

(2) The area in which the trombash in one form or another is found may be roughly stated to comprise Eastern N. Nigeria, S. Tripoli, Chad, and Shari regions. The Shilluk, Dinka, Nuer, and Burun districts (sparsely) between the Nile and the Abyssinian border, the area comprised between the Welle district on the North, the Sanga region (Kameruns) and the West, Stanley Falls on the East, the Kwa-Sankuru tributary of the Congo on the South, and in the Fan region (S. W.; French Congo).



The prototype is possibly a throwing stick like the weapon of F-form used by the Teda (North of Chad region) (H., 259), to which No. 237 (below) is akin.

The handles of these weapons are usually notched to hold the binding which forms the grip [1].

237. A slender trombash (to use the accepted name) (69 cms.) of apparently primitive form and uncommon type (Fig. 179). The blade save for a slight chin merges evenly from the handle tapering backwards to a long point. Out from the base of the blade on the inner side springs a long down curving spur with a central semi-circular projection on the upper edge. It ends in a rounded barb with the tip curled. The edge of the demi-lune is sharpened. The blade is sharpened only on the one side. The spur is engraved on both sides with a zigzag pattern. Below it the stem or shaft is also engraved on both sides for some 8 cms. with different designs of plain and crosshatched checquered triangles and lozenges. The handle is bound with cloth laced over with plaited leather cord at the butt. Thin white leather is sewn over this and up the flat shaft for 27 cms. The leather is sewn with fine gut.

Probably a ceremonial Zande weapon, or Berta (long. 35, lat. 10, Sudan Abyssinian border).

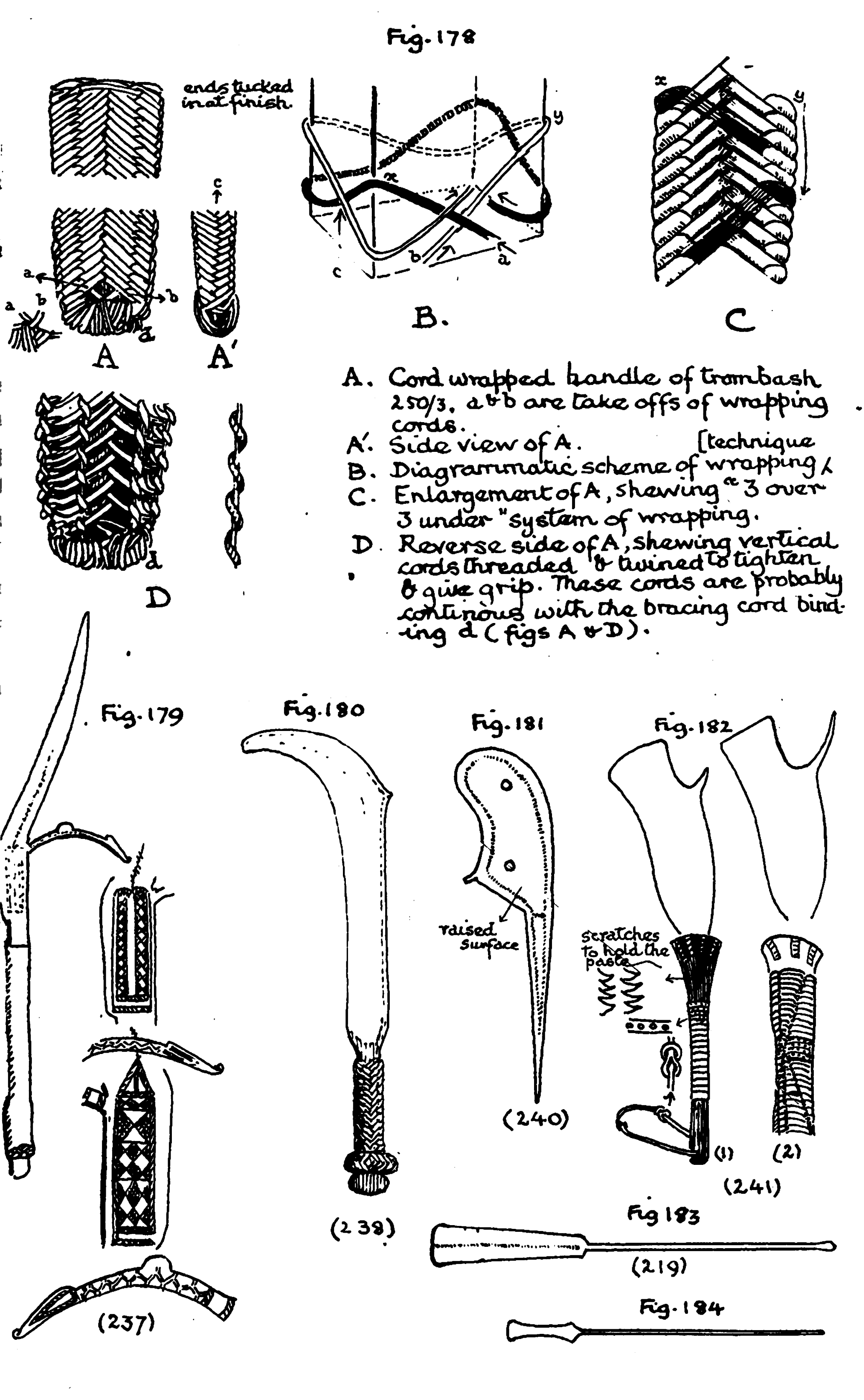
238. Chopper (44 cms.) with heavy long blade curving forward at the end with a slight cusped projection on the convex side (Fig. 180). The flat iron of the handle ends in an oval, above which it is wrapped with fine plaited leather lace over a ring held by oval terminal.

240. Hatchet blade (35 cms. total length) of hieroglyph ostrich feather form, with hollow ground edge all round, perforated with two round holes (Fig. 181). A spur at the angle. Probably Mangbettu as similar form is used by their neighbours on the east, the Momfu (B. M.).

---

[1] The string plaiting on the handles of Nos. 244/1, 247, and 250 (2 and 3) (Fig. 178) is ingeniously and extremely neatly and strongly applied. The handle is first wrapped with cotton strip or plaited grass, and the string plaiting is worked over it.





A. Cord wrapped handle of trombash 250/3. a & b are take offs of wrapping cords.
A'. Side view of A.
B. Diagrammatic scheme of wrapping [technique.
C. Enlargement of A, shewing "3 over 3 under" system of wrapping.
D. Reverse side of A, shewing vertical cords threaded & twined to tighten & give grip. These cords are probably continuous with the bracing cord binding d (figs A & D).

Digitized by Google

Digitized by Google

241/1, 2. Hatchets with long wooden handles (total lengths 42, 49, respectively) and rough heavy blades (Fig. 182). The blades are concave-convex on both sides with a straight slanting top. On one side there is a spike at the bend, short and straight in (1) and long and up curved in (2). The handles are round, expanding outwards at the top like curved funnels of oval section. The curved surface in both is covered with rows of small rectangular iron clamps. The handles are wrapped with thin iron tape : the central bands have been punched into prominences from inside. In (1) the smooth surface of the handle has been ornamented with curved zigzag scratches above the punched binding. In (2) the whole surface was covered with the iron tape upon a coating of reddened (rubber?) adhesive. The ends of both tapering handles are polished and drilled for a cord. In (1) the cord is *in situ :* a leather thong of 2 lengths which are united by locked loops. The whole surface of (2) after wrapping has been deeply indented with triple intersecting lines (Fig. 182 (2)).

The long handle, used by the neighbouring Momfu (F., III, 65) makes the provenance probably Mangbettu.

219. Light iron axe (?) (64 cms.) in the form of an oblong spatulate blade with a long (40 cms.) slender round shaft terminating in a knob (Fig. 183).

It has a pronounced rib, and both edges and top are sharpened. The edges are turned and indented as though by contact with a sharp object.

It is labelled «arm with two cutting edges». Provenance Bari.

An Ancient Egyptian copper implement of similar form (length 44 1/2 cms.) of the II[nd] dynasty was found by Sir Flinders Petrie at Abydos (Petrie, *Tools and Weapons*, pl. LXXII; *Abydos*, II, pl. XV). Use unknown (Fig. 184).

The Ancient Egyptian *aba* or *kherp* club (see Fig. 145, *b*) was of similar outline, but there is no evidence that it was ever made of metal.

(To be continued.)

Note. — The curious wooden vessel described p. 24, No. 228 (Fig. 61), is probably Takruri on information gathered from a Darfur Azhar student. The Takarir are Moslems from West Africa (Keane, *Africa*, I, 335) settled in the region of Northern Darfur and Wadai on their return from Mecca (A. E. Handbook, 2, 49). They have formed Colonies at Gallabat, Kassala (Z_1, 108).


Digitized by Google

Digitized by Google

MEMORANDUM

ON THE TRIBE OF NORTHERN DINKAS

IN THE UPPER NILE PROVINCE

BY

Mr. R. C. MAYALL

ASSISTANT DISTRICT COMMISSIONER UPPER NILE PROVINCE.

This memorandum is drawn up in reply to a short questionnaire, forwarded to me by Governor Upper Nile Province under his letter No. U. N. P./Adm./15/4 dated 8/11/1922. The following points in connection with these notes should be considered:

(i) The notes refer *only* to the Northern section of the Dinka tribe, i.e. that part of the tribe which at the present time lives in the districts of Renk and Melut.

(ii) The accuracy of much of the information cannot be guaranteed, as I am unable to speak the Dinka language and therefore cannot verify the facts. The information, however, has been collected from Dr. Trudinger of the Sudan United Mission, Chief Yolkur of the Bowom Dinkas, and the records on the subject left by my predecessors.

(iii) With a view to brevity in drawing up these notes I have avoided detail as far as possible, but it should be remembered that many of the customs and points described vary considerably in the various parts of the districts of the Northern District.

1 [1]. The names of the Dinka tribe are as follows:

(*a*) in the Dinka language — *Jieng* (*Jang* plural);

[1] The short questionnaire referred to is a *précis* prepared for use in the Sudan by the Sudan Government Authorities from the *Introductory Questions on African Ethnology* (G. Foucart).

As the subject of the replies in this memorandum are implicitly evident, it has not been considered necessary to insert the headings from the questionnaire.

(Editor *Bull. S. R. G.*)


Digitized by Google

(*b*) in the Shilluk language — *Ojung* (*Jung* plural);
(*c*) in the Nuer language — *Jaang;*
(*d*) in the Burun language — *Dinki;*
(*e*) in the Arabic language — *Denkowi* or *Junga.*

The tribe is known to the Government as the Dinka tribe.

2. (*a*) The Dinka tribe is semi-nomadic. They have permanent *hillets* or villages which are occupied all the year round and which lie generally inland at any distance from five to forty miles from the river. They also have temporary *feriks* or *wuts* (encampments) which during the *khareef* (rains) lie near the permanent *hillets* and during the *saif* (dry season) are moved either down to the river or to the banks of any *khor* (tributary of river) which may provide the necessary water and grazing for the cattle. Thus it is the custom during the *khareef* to find all the people, old and young, men and women, in or about the inland *hillets,* whilst during the *saif* only the old and infirm and the women with the small children remain there while the young folk of both sexes go off to the *wut* with the cattle. It should be noted that the actual sites of the *wuts* change considerably from year to year (and during a year from month to month) and thus often many places indicated on the maps (government) are in fact very far from their original site as shown thereon.

(*b*) The Dinka district is bounded as follows :

North. Arab immigrant population. Taiaisha and Dar Maharib settlements.

West. River Nile (white).

South. Donjol Dinkas of Kodok Merkaz.

East. Arabs and native tribes of Fung province on N.-E. boundary, and Borung and Nuers on S.-E. boundary.

(*c*) The whole Dinka *belad* is a plain without a semblance of a hill with the exception of Jebel Ahmed Agha. The country is, generally speaking, well forrested near the river and to a certain extent inland in the Niel district. Otherwise inland it represents in the *khareef* one large swamp of cotton soil which in the *saif* becomes what is so adequately described on the Government maps as «open grassy plain». This plain is at times

Digitized by Google

crossed by *khors* of large and small dimensions, and the natural features are the principal obstacle to comfortable travelling in the Dinka country.

3. (*a*) At the present time the Dinka is on friendly terms with all his neighbours. This peaceful relationship is, however, probably the result of the presence of the Government and arises largely from the fear of its armed force.

(*b*) Raiding was an occupation formerly frequently indulged in by the Dinka for the purpose of enforcing the penalties prescribed for various offences, as laid down in the tribal law. Although the practice has not completely ceased to exist, the severe punishments which have of recent years been meted out by the Government for this infringement of public order has led the Dinka to see that it is wiser in the long run to get his private differences settled through the offices of the Government than to carry out a private war which will for certain bring the anger of the law against him. At the present day Dinka raids are in reality the athletic form of sport of the more daring youths who are gifted with more courage than sense.

(*c*) Intermarriage may be said to take place as follows:

i. Bowom and Akon with Arabs — slight.
ii. Whole tribe with Shilluks — considerable.
iii. Ageir — Beir and Niel with Boruns — slight.
iv. Beir and Niel with Nuers — considerable.

(*d*) Officially the Dinka has no offensive or defensive alliance, but there is no doubt that racially and in his sympathies he is allied to the Nuer and although he is in closer geographical contact with the Shilluk, the Nuer would undoubtedly, in the case of war, be the closer ally of the Dinka.

(*e*) The only trade is a certain limited amount of cattle trade with the Arab merchants of Renk, Gelhak and Melut. The Ageir, Beir and Niel Dinkas do sell their crops (*dhura*) to the merchants of Melut, but at present this is merely with a view either of obtaining money to pay the Government taxes or to acquire personal articles in exchange.


Digitized by Google

4. (*a*) *Numerals.*

1. Tok.
2. Rau.
3. Diak.
4. N'Wang.
5. Dietch.
6. Dethem.
7. Derau.
8. Bat.
9. Dangwan.
10. Thier.

(*b*) *General words.*

Fire, *Mach.*
Water, *Fio.*
Man, *Moich.*
Woman, *Tik.*
Boy, *Met.*
Girl, *Nian.*
Sun, *Akol.*
Moon, *Fai.*
Spear, *Tong.*
Cow, *Weng.*
Calf, *Dao.*
Bull, *Mior.*
Village, *Bai* (women only).
Village, *Wun* (cattle).
Village, *Fan* (general).
Father, *Wa.*
Mother, *Ma.*
Brother, *Wanmat.*
Sister, *Nyan Ké.*
Wife, *Tik.*
Uncle (pat.), *Wallen;* (mat.) *Ninner.*
Aunt (pat.), *Ké-Wath.*
Divorce, *Achafol.*
Death, *Yetao.*

(*c*) *Game.*

Lion, *Korr.*
Leopard, *Kwach.*
Elephant, *Akkon.*
Buffalo, *Lanchol.*
Hippo, *Rao.*
Giraffe, *Mir.*
Hartbeeste, *Tians.*
Water-buck, *Fior.*
Mrs. Gray, *Ammiyok.*
Cob, *Gwel.*
Roan, *Ammun.*
Gazelle, *Gneir.*
Oribi, *Gneir.*
Ostrich, *Wut.*
Crocodile, *Nyang.*
Goose, *Twot.*
Marabout, *Dhel.*
Crested crane, *Awet.*
Guinea fowl, *Wel.*
Bustard, *Rialbek.*
Whistling teal, *Alwil-Wi.*
Quail, *Akol-Kol.*
Kudu, *Magwerrbek.*

(*d*) The Nuers and Dinkas are by origin mutually intelligible to one another to a considerable extent in language, and when the Dinka and Shilluk live in close proximity a certain number of words of both tribes have become common to both languages.

Digitized by Google

(*e*) The Nuer and Dinka languages have many words in common, but a foreigner conversant with Dinka cannot understand or make himself understood by the Nuers, and although relationship in origin can be traced, the languages have diverged very considerably.

5. (*a*) The Dinka tribe (northern) is divided into six sections exclusive of Donjol, viz. Bowom, Akon, Giel, Ageir, Beir, Neil. These sections, which comprise the chieftanships as adopted by the present Government for purposes of administration, are for all practical purposes the divisions of the tribe as they existed before the expedition. In the past twenty years very few alterations in their organization have taken place, and roughly speaking these six sections represent the pre-Government political divisions of the Northern Dinka.

These six sections are and were subdivided into subsections, viz. Bowom consists of the subsections of Douk, Koweng, Abait, Nyito and Jonglau. These subsections, which were pre-Government subdivisions of the tribe, correspond approximately with the Shiekships or Sub-Chieftanships as adopted by the present Government for administrative purposes. The above description, however, is a generality as can be seen from two exceptions:

(i) In pre-Government times the subsections of Bangwen and Kwaich of the Giel section, formed a section of their own, and as a political division in peace and war were of equal importance with the Giel section.

(ii) In pre-Government times the subsections of Rom, Rowen and Anyarkwe of the Ageir section formed an independent section known as Abuya which was of equal importance to the Ageir section.

(*b*) The social divisions of the Northern Dinka are complicated. The present system of Dinka «habitat» comprises a settlement of people sprung from a common ancestor and closely related by blood ties. In most cases these social divisions will be found to correspond with the political subsections of the tribe. This again, however, is a generality as in many cases rifts and quarrels have taken place and social divisions have come to be comprised of persons of different families.

(*c*) In addition to the political and social divisions as outlined above, there is the totemic divisions, which perhaps was and is the most important

Digitized by Google

of all. It represents the religious divisions of the people to a very large extent. There are many «totems» existent in the Dinka tribe and each of them possess adherents who are to be found scattered all over the tribe irrespective of political or social divisions. Amongst the more important totems are the following : Cobra (or fire clan), Spitting viper (or rain clan), lion, warana (large lizard), River, Hyena, Jackal, Egret, Brown Rattlesnake, Black Ibis, River snake and poisonous black snake. The «totemic» clan is in no way homogenous with the ancestral, social or other divisions of the people and thus adherents of the «cobra totem» may be found in all the sections of the tribe. Nor is there any form of «free masonry» or brotherly relationship attached to the «totem» and the only common factor in the totem organization is a common fear of the animal which the totem represents which demands common acts of propitiation and sacrifice.

(*d*) Age grades are existent throughout the tribe. The boys of one age cling together in a clan for their games and hunting and elect a chief from their number: the *sobian* form a grade, which is especially marked and they have their own chief who is responsible for their fighting prowess and for the organization of their dances.

6. (*a*) *Political.* — The chiefs (permanent) and sub-chiefs of the Dinka tribe correspond with the divisions and sections of the tribe as described in paragraph 5 above. Since the Government has adopted as its unit of organization the pre-expedition divisions of the tribe, the chiefs and sub-chiefs are also those who held those positions before 1898. In certain cases, owing to various causes, chiefs and sub-chiefs have been deposed by the Government, but their successors have been chosen by consent of the people themselves from the near relatives of the deposed officials and are therefore in most cases the persons who would in the ordinary course of events have succeeded to the vacant chieftanships.

Since the disappearance of Salim Banga, chief of the Giel Dinkas about 1917, there have been only two chiefs in the Northern Dinkas who can be said to possess more power and influence (politically) than their compeers! The first is Bekheit Niok, chief of the Akon Dinkas, a man of over eighty years of age, who is now living a life of retirement. At one time

Digitized by Google

possessing very considerable influence over his divisions and affording considerable assistance to the Government, he has, during the last two years, retired from official work and lives a life of seclusion under conditions of considerable property. The second, Yolkur, of the Bowom Dinkas, is beyond question the most able and most influential man in the Northern Dinkas. Within his own division his word is law, and throughout the whole of the Northern Dinkas he possesses adherents who would be willing to offer him allegiance as *nazir,* a headman over the whole tribe. However, many of the sub-chiefs seeing in his rise the decline of their own powers, regard him as their enemy and thus any formal recognition of his position as *nazir* a step which would be of infinite advantage to the Government and would be met with very considerable opposition. Yolkur represents the progressive development of law and order, as offered to the majority of his compeers, whose very existence depends on a régime of disorganization and lawlessness. It should be added that all political chiefs are appointed by the Government with the consent of the tribe.

It is difficult to describe the powers of the political chiefs of to-day as apart from those granted to them by the Government, such as the collecting of taxes and the arresting of criminals. Originally they were the leaders in war and in peace the chairman of the council of elders, but since with the advent of the Government, war is forbidden and the council (being totally unable to enforce its decision by any other method) has dropped into abeyance, the chiefs remain merely the executive servants of the Government. It is probable that they too represent the opinion of the council of elders in their advisory duties to the Government, as should they strike out on their own lines and fail to listen to the advice of the elders, their careers of influence would soon end.

(*b*) *Religions.* — The Dinka is very reticent as to his religious beliefs. Beyond his fear of his « totemic genii » it is doubtful if he has any definite religious ideas or any organization to express his beliefs. There are however certain chiefs, who for want of a better name may be defined as religious. Two instances of such men may be quoted.

(i) There is a chief in Donjol country who is said to be the sole possessor of the necessary medicine to destroy the death by effects which are

Digitized by Google

believed to invariably follow cases of incest. He is ready to work the necessary charms or *sibi* to effect this on the payment of a fee of cattle.

(ii) There are a great many *kurjohs* who are said to possess the necessary powers of curing diseases, making barren women pregnant and bringing down rain during droughts. In each case the fee is cattle and many are the cases where return of the fee is demended through the Government owing to the failure of the *sibi* or charm to effect its purpose. No system for the appointment of these religious chiefs can be laid down, although many families retain the so-called powers within their own limits from generation to generation.

7. A census of the Dinka tribe does not exist. The tribe consists of six sections each divided into subsections varying in number from four to twelve. There are some one hundred to one hundred and fifty permanent inland *hillets,* while the number of cattle *wuts* or feriks vary considerably from year to year and are dependent alike as to their site and to their number, to the amount of grazing available on the river and the various *khors.*

8. The Northern Dinka is a semi-nomad in his mode of living. His main occupation in life is pastoral and his only agricultural pursuits are his efforts during the rains to grow sufficient *dhura* to make his *marissa* for the twelve months of the year. The sowing of the *dhura* is in the main the work of the old people and the women, while the small boys are employed in keeping away the birds while the crops are ripening. At harvest time the Dinka youths or *sobian* may condescend to lend a hand in the gathering in of the crops, but in the main this work is left to the women folk, and the old people. Efforts have been made to encourage the Dinka to grow other crops than *dhura,* but the more paying products of the ground nut and cotton crops have so far not attracted him and he remains at heart a pastoral man apart from his yearly provision of *dhura* for his family.

Cattle are the Dinka's means of existence. By cattle, he buys wives, by the barter of cattle he purchases the few commodities of life he desires and on the milk and meat of cattle he lives. Thus the Dinka is by nature

Digitized by Google

a semi-nomad of the pastoral type. He is nomad in that during the dry seasons he wanders from place to place in quest of the necessary grazing for his cattle while he is sedentary in that during the rains he returns to his inland hillet, with his cattle and lends his hands to the necessary agricultural pursuits. The size of his herds vary according to the number of persons in a *hillet,* but an average herd of cattle in the Northern District vary from fifty to two or three hundred head of cattle. No definite idea can be given of the composition of these herds as the Dinka associates freely with those around him in herding, with a view to obtaining and sharing the best grazing and the sites when fly and other cattle pests are least likely to attack the herds.

In addition to cattle herds the modern Dinka has acquired very considerable flocks of goats and sheep. These usually follow the cattle to their grazing grounds, but in inland hillets where there are wells or other sufficient dry season water supplies, they remain with the old folk, women and children, as their source of the necessities of life.

The Dinka is a hunter by nature. He still hunts with spear and with dogs, the game which roam his district. The larger game of elephant, buffalo, etc., are left to those who are fortunate enough to possess fire arms, but the tiang, roan, white-eared cobb, water-buck and gazelle are freely hunted and killed by the Dinka *sobian.* The hunting of the lion and the elephant is still depicted in the Dinka dances, but I think that this is gradually becoming a picturesque survival of a former age.

The Dinka being by nature an inlander rather than a riverain tribe is not a good fisherman, and with the exception of the small boys who spear fish in the *khors* I think that fishing as a tribal art may be said to be practically non-existent.

On first impressions and to a casual observer the Dinka appears an idle creature, possessing no crafts or handiworks. Such, however, is very far from the truth. In the main he is self-supporting. Although all Dinkas can perform the ordinary necessary duties of life, such as building huts, shepherding flocks, tending herds, etc., yet they have in addition their professionals or experts who alone are able to carry out the more technical arts of life. The following list of professional craftsmanship of the Dinka is not intended to be complete, but it does at least show that however idle he

Digitized by Google

may be, he is neither dependent on others for his various needs nor the unskilled savage he is often thought to be.

(*a*) *Crafts of men and youths.*

Thatching of roofs on buildings.
Making of shields and spears.
Castration specialists.
Dentists.
Surgeons.
Masseurs.
Rope making.
Construction of drums.

(*b*) *Crafts of women and girls.*

Baskets.
Reikas (cradles).
Dhura sifters.
Earthenware vessels.
Water, cooking, *marissa* vessel.
Fancy work on *gourds*.

9. The weapon of the Dinka in use at the present time for the various purposes are as follows :

(*a*) *War.*

Spear (Um durab).
Club (Basham).
Kokab.
Shields (made out of hides of elephant, buffalo, giraffe, crocodile, hippo).
Guard sticks (from the heglig tree).

(*b*) *Hunting.*

Spears.
Clubs.
Dogs usually accompany hunting parties.

Digitized by Google

(*c*) *Fishing.*

Bow shaped short javelin with a handle for throwing.
Long javelin with string.
Women fish with baskets with holes in.
N. B. — The fishing weapons are rare.

The dress of the modern Dinka is as follows:

(*a*) *Men.*

Normally nothing — for visiting another village a small cloth robe worn over the shoulders reaching down to the knees.

(*b*) *Girls* (Dwet).

Robe (Tob) worn over the shoulder and fastened round the waist so as to furnish a short skirt.

(*c*) *Women.*

Skirt of tanned skin and a *tob* worn over the shoulders.

(*d*) *Boys.* — Nothing.

The following ornaments are worn by Dinka youths and in most cases also by the girls:

(*a*) Ostrich feathers in the hair.
(*b*) Disc shaped band of light blue beads round the forehead.
(*c*) Head shaved on either side and the hair curled in the centre into six or eight pinnacles. This and the body is covered with a smearing of a mixture made from the fusion of cows' urine and sheeps' droppings with the ashes from burnt cow-dung. The hair is curled by the aid of grass and the body is oiled with cow fat.
(*d*) White, blue or green beads round the neck or a string of (warana) teeth or a sheep skin in strips bound round a piece of cow hide or a giraffe hair necklace often with a chain hanging from it.
(*e*) Horse-tail helmet (only worn for dances).
(*f*) Armlets of either sheep or goats tail worn round upper arm or small beads in rows of different colours on heavy iron or ivory armlets.
(*g*) Twenty to forty iron armlets round the lower arm.

Digitized by Google

(*k*) Iron wristlets (engraved) with iron teeth.
(*l*) Brass finger rings.
(*m*) Anklets of sheep and goats skin.

Dinka youths and girls have in addition to the above mentioned ornaments special articles which are only worn at dances:

(*a*) *Boys* wear cerval cat skins with a string of bells either over their shoulder or round their waist, and decorate their spears with ostrich plumes.

(*b*) *Girls* wear sheep skin skirts with ostrich feather belts and wear a blue *tob* over the shoulder.

10. Dinka custom, as with all primitive tribes, is complicated and varied. Nothing more can be given here than to attempt to outline a few of the more important and prominent customs.

(*a*) *Birth.* — A woman is confined to her hut for a period of ten days during child-birth. During this time a rope is put round the hut and all entrance to the circle is prohibited. Should any person (unauthorized) succeed in entering the enclosure any subsequent disaster either to the mother or child would be attributed to this cause. On the birth of the child and the recovery of the mother a feast is made and a goat or sheep sacrificed. Should twins be born a drum is beaten in order to announce the news. It should be remembered that each male child is regarded as an additional hand for shepherding and any female child as potential cattle, i. e. marriage payment by cattle.

(*b*) *Marriage Payment.* — As with most primitive tribes Dinka marriage is a question of purchase and payment. Payment is by cattle with the addition of gifts of sheep, goats, cloth, etc. Any man who possesses the necessary cattle can marry any unmarried woman whose owner (i. e. father, brother or nearest male relative) is willing to agree to part with her for the number of cattle agreed upon by the two parties. The number depends on the market supply of women and the cattle in the tribe, but at the present time, in most marriages, the payment is fifteen cows and five bulls. This payment is made over a great many years and there are no

Digitized by Google

fixed rules as to how and at what intervals of time the woman should be handed over to her husband and the cattle transferred to the custody of her owner. In many cases the agreement is more when the girl is a child and the payment perhaps only completed after some thirty or forty years by the handing over of the balance of the cattle owed from cattle received from one of her daughter's suitors. As there is no limit to the number of wives that a Dinka may marry, it usually happens that the older men who have accumulated the most cattle have the most wives. Dinka «popular opinion», however, regulates this somewhat by decreeing that when a man has a grown up son he should be provided with a wife and in turn his younger brothers should likewise be given women of their own. Custom on this point, however, is vague and thus much unfairness and sorrow is caused.

The marriage payment does not, on receipt, remain solely in the hands of the owner of the women. The Dinka customs throughout can only be understood if it is realized that the man is only a unit in a family and that as all responsibilities must be shared by all the members of the family, so all cattle received from any source whatever must be distributed amongst the male members of the family. In the payment of the marriage cattle a man can demand the assistance of his various male relatives, while on receipt of cattle for the marriage payment of one of his wives he must distribute to each one his share. If twenty cattle were handed over to-day to one man in payment for his daughter's hand, by to-morrow these same cattle would probably be found in the *wuts* or cattle *feriks* of some five or six various *hillets*. It is this custom which makes the return of the marriage payment in cases of «the breaking of the marriage» a matter of such difficulty.

ii. *Breaking*. — Marriage can be broken (i. e. divorce) for various reasons, and the breaking of the marriage can be sued for by any of the parties concerned (i. e. husband, wife, wife's owner). The reasons are usually childlessness of the wife, or incomplete payments of the marriage payments by the husband. Just as «the marriage agreement» in the first place is a matter of bargain between the parties concerned, so the «marriage breaking» can only be managed by bartering on the part of the

Digitized by Google

husband's family and that of the wife. In cases of childlessness, the husband can demand back the whole of his payment provided he has resorted to the Dinka custom of allowing one or more of his male relatives to cohabit with his wife. Should the wife have borne him one or more children and the cause of the «marriage breaking» be his failure to pay the marriage payment agreed upon, he may be called upon to hand back his wife with her child and receive in return the cattle he has handed over. «Marriage agreement» and «marriage breaking» are, to sum up, a commercial undertaking. In the former case the buyer is out of to get the best article at the lowest price and the seller to obtain the best value for his commodity. In the latter, whatever may be the cause of the failure of the union, it is an attempt by one or both of the parties concerned either to revert as near as possible to the «status quo» or owing to altered circumstances to reap some further advantage.

iii. *Widows.* — So long as a marriage is not broken a woman can only have one husband. That is to say that if a woman's husband should die, she cannot be married off again, except by consent of her new owner (i. e. the heir of her late husband) who would demand back the marriage payment from her original owner (i. e. father, brother, etc.). In most cases widows, whether young or old, remain with their husband's nearest male relative and continue to raise up children by them to their husband's name. Similarly a man dying and leaving no son may be provided with an heir by his cattle being spent in the purchase of one or more wives who by cohabitation with the deceased male's relatives raise up children to the name of a husband they have never known.

iv. *Ceremonies.* — The marriage ceremonies are irregular, but in the main they consist of a feast made by the husband at the handing over of the first part of the marriage payment to the owner of a woman and a second feast made by the owner of a woman on her being handed over to her husband. In both cases, and in any subsequent feasts which may be made in connection with the marriage, the occasion is marked by much feasting, drinking and dancing.

The various feasts are accompanied by the giving of presents by the husband to the relatives of the wife. These vary and include cattle, sheep.

Digitized by Google

goats, cloth, beads, etc. These gifts on «marriage breaking» may be claimed back with the «marriage payment», but as both parties have usually expended about an equal amount of possessions, they are seldom returned in practice.

Perhaps the most important marriage ceremony is the slaughter of the sacrificial bull presented by the husband on the occasion of his taking over his wife. In subsequent cases of «marriage breaking» this bull is often demanded back, but here again the claim is seldom met. The significance of the sacrifice is unknown to me, but its practical value lies in the provision of meat for the wedding feast.

v. *Dead Cattle.* — As «marriage agreements», «marriage payments» and «marriage breakings» are matters of such an unstable character, it is not surprising to find out that considerable difficulty is experienced in the various cattle transactions involved. Cattle are a commodity subject to decrease by disease and death and subject to increase by birth. In the case of marriage payment unless specially provided, a calf accompanies its mother but is not counted as a separate unit in the number. Similarly if the marriage is broken, all the living increase of the cattle must be returned. The rule as to dead cattle varies in the main, but it generally obtains that in the case of the return of a marriage payment, all the dead cattle of the original payment are replaced, but the dead increase is not returned. In other parts of the district, however, in the case of death only the skin of the dead animal is returned and no compensation is made.

(*c*) *Death and Burial.* — The Dinka is a fatalist by nature and creed and as such he dies and is buried. On death his body is wrapped in a cow hide made soft and carried with a procession to the burying ground outside the *hillet*. The burial may be accompanied by a feast and a sacrifice of a bull, but in any case it is followed by a period of two months mourning on the part of the male relatives during which time no ornaments may be worn.

(*d*) *Inheritance.* — The two main factors in the Dinka customs are :

i. Inheritance lies only through the male line of descent and only males can own property.

Digitized by Google

ii. Woman herself is property and can therefore neither inherit nor own property.

Inheritance lies as far as possible in a direct line from father to son (eldest), but as in many cases men have several different wives who each have male progeny, there are very distinct laws as to the division of property between brothers or male heirs by separate mothers. Further customs exist to regulate the law of inheritance in the case of the failure of male issue, but in each and every case the two fundamental features given above are at the root of the custom.

As woman and all that she possesses (i. e. her children, her skins, her ornaments) are the property of her owner, she naturally can neither own anything herself, nor inherit any property. Thus a woman and her daughters may become the property (to use as he likes) of her own son or of some distant relative of her husband.

(*e*) *Circumcision.* — Both male and female circumcision and other similar rites are entirely unknown in the Northern Dinka tribe.

(*f*) *Naming.* — Children are given any name their parents wish, but in most cases families keep to names which have been borne by their ancestors. Circumstances such as a flood, famine or fire may, however, give a child its name. For purposes of distinction, a child's name is often followed by that of his or her father's name prefixed by the expression «son of» or «daughter of». When children grow up they are often given the names of cattle, but no junior people may give them such appellation.

(*g*) *Initiation.* — There are certain processes of initiation in connection with the age grades (see § 5, *d*). For instance when the children reach the age of about ten or twelve they are initiated into grades of children of similar age by the rite of the extraction of their four lower teeth (centre) by the aid of a fish spear. Similar rites often mark the entrance into other age grades as they grow up and become older.

11. The religious beliefs and organization of religious cults and societies are difficult to understand and hard to discover. Probably an intimate knowledge of the language might lead to a clearer description of them, but from the knowledge available and obtained from missionaries who know

Digitized by Google

the Dinka tongue, it is difficult to say much more than was described in paragraph 5, *c* (totemic divisions) and paragraph 6, *c* (religious chiefs). The Northern Dinka is reticent about his religious beliefs even if he has many. If asked what happens to him after death, his reply is, that of an agnostic, who does not know if there is an hereafter or, if there is, what it is. If questioned whether good or evil exist and if reward and punishment follow, he is equally vague, and it is probable that he has no definite conviction beyond that of the ordinary fatalist who believes that he is born only to live and then to die. The only expression of belief of anything rational in the order of life, that I have succeeded in obtaining from the Dinka is an admission that punishment for departure from his customs when on earth may await him at the hands of his creator under the earth.

If the Dinka has no definite religious beliefs, he has at least a very definite code of moral law, which is to be found in the tribal customs or tribal law. This tribal law legislates for all the offences against human life and family ties which are liable to be committed in primitive society, and provides in each case a fine of cattle, varying in number according to the enormity of the offence. These fines are doubtless intended to serve the double purpose of acting as a deterrent to those who would err against society by committing crime and also as a compensation to the injured party. Thus the *dia* or blood fine for murder is from twenty to thirty cattle (according to the district), and crimes of hurt, adultery, incest and seduction each have their own penalty fixed according to a definite scale which takes into account all the circumstances of the offence.

The tribal law formerly administered by the political chiefs with the aid of the councils of elders is now in a state of transition and fusion with the law of the Government of the country. New conditions are demanding revised laws and thus a code which did not legislate for such offences as theft, committing affray, trespass and the like, because the offences themselves did not exist is now being found to be incomplete. The Dinka is now passing over the bridge from his old tribal customs on to the wider level of the Sudan Penal Code.

R. C. Mayall.

Renk, March 22nd, 1923.


Digitized by Google

Digitized by Google

RICERCHE
SULLA TOPOGRAFIA DI QAṢR EŠ-ŠAMʿ

DI

UGO MONNERET DE VILLARD.

I

LE MOSCHEE DI QAṢR EŠ-ŠAMʿ.

Durante il medio evo vivevano nell'interno del qaṣr gruppi di popolazione aventi tre diverse religioni, cristiani, mussulmani ed ebrei.

Maqrîzî, basandosi su Ibn ʿAbd al-Ḥakam, dice che ʿAmr avrebbe deciso che il qaṣr dopo la conquista non doveva esser ripartito col bottino e lo dichiarò waqf[1]. Quali siano state le conseguenze pratiche di tale decisione noi non lo sappiamo : probabilmente nei primi secoli dell'egira non vi sorsero moschee, se il governatore Jazîd ibn Ḥâtim poco sicuro della moschea di ʿAmr, per ordine del califfo abaside al-Manṣûr (146 H.), trasportò i dîwân entro le chiese del qaṣr[2] : più logico sarebbe stato trasportarli entro moschee, se queste fossero esistite. È col sultano al-Ḥâkim che si collega il più antico ricordo di moschee in Qaṣr eš-Šamʿ : dice infatti Ibn Duqmâq[3] fra l'elenco dei masǵid «un masǵid presso al-Muʿallaqa, facente

(1) Ed. Araba 288; CASANOVA, III, p. 111. Il testo di ʿAbd al-Ḥakam vedilo nel manoscritto arabo parigino 1687, fol. 162 : cf. CAETANI, *Annali dell'Islam*, IV, 583, § 192, n° 65, e l'edizione *The History of the conquest of Egypt... known as Futûḥ Miṣr*, ed. by Ch. C. Torrey. Yale Oriental Series, Researches III, New Haven, 1922.

(2) Cf. MAQRÎZÎ, ed. araba, II, p. 249 : SALMON, in *Mém. Inst. franç.*, t. VII, p. 3. La fonte è al-Kindi, ed. Guest, p. 115.

(3) IV, p. 81, l. 9.

Digitized by Google

parte di quello che al-Ḥâkim ha scelto [1]; porta il nome del suo [2] imâm, lo šaiḫ Ibn aš-Šammâʿ, con minareto». Il passo non è molto chiaro. Il ricordo di al-Ḥâkim ancor oggi si collega con una casa sorgente nel qaṣr di fronte al fianco settentrionale della chiesa di S. Sergio.

Ibn Duqmâq indica come esistenti ai suoi tempi nel qaṣr diciotto moschee : in realtà ne elenca poi diciasette.

1° Il masǵid ora indicato presso al-Muʿallaq.

2° Un masǵid nello zuqâq al-Qamârîja, fondato dallo šaiḫ ʿImrân, figlio dello šaiḫ Šamsaddîn Ibn an-Nuʿmân.

3° Un masǵid Muʿallaq, fondato dallo šaiḫ Šamsaddîn predetto nello zuqâq Ibn Ḥadîd al-Jahûdî.

4° Un masǵid arḍî presso la Kanîsat al-Jahûd.

5° Un masǵid arḍî fra la ḫauḫa ḫabîṣa e la Kanîsa Barbâra.

6° Un masǵid arḍî sotto una parte del masǵid al-Qubba.

7° Il masǵid an-Naṣr fondato dallo šaiḫ Šamsaddîn Ibn an-Nuʿmân : ha una porta sullo zuqâq al-Qamârîja. Di questo lo stesso autore nel capitolo delle zâwije dice : «zâwijat aš-Šaiḫ Šamsaddîn Ibn an-Nuʿmân : l'ha fondata lo šaiḫ Šamsaddîn ibn an-Nuʿmân al-Fâsî, compianto : si trova ora in possesso dei di lui figli. È un sito benedetto, chiamato anche masǵid an-Naṣr; secondo altri fu anche chiamato masǵid al-Fatḥ. Si trova nel qaṣr aš-Šamʿ presso la chiesa al-Muʿallaqa ben nota colà.

8° Un masǵid Muʿallaq nello zuqâq at-Turmus.

9° Un masǵid Muʿallaq fondato da Ǵamâladdîn, (uno dei) sopraintendenti [3] dei waqf ḥâkimiti in Cairo.

10° Un masǵid nello zuqâq masǵid al-Qubba; il suo imâm è al-Faqîh Naǵmaddîn al-Qalqašandî.

---

(1) Una delle moschee designate da al-Ḥâkim per il culto?

(2) Non si comprende se questo *suo* si riferisce a al-Ḥâkim o alla moschea. Cf. anche il n° 9 dell'elenco delle moschee che darò in seguito.

(3) Il plurale *mašârif* è forse errore di copia o di stampa per *mušrif*.

Digitized by Google

11° Un masǵid al principio dello zuqâq maḥaṭṭ al-Laban; lo ha ricostruito Muḥammad al-Iskandarânî al-Muqaddam.

12° Un masǵid nello zuqâq nominato dal nome del suo imâm an-Naṣîr (o an-Nuṣair?) ad-Darrâǵ, ra'îs ad-daura bi-ǵâmi' Miṣr, ra'îs al-mu'aḏḏinîn jadûr 'ala 'n-nuwab aṯ-ṯalâṯah. Quest'ultima frase, come mi avverte il dottor Griffini, è di assai difficile interpretazione; probabilmente vuol accennare a un sorvegliante dei tre muezzini del ǵâmi' Miṣr (= moschea di 'Amr?).

13° Un altro masǵid in quello stesso zuqâq, provvisto di due bâb : una porta da questo zuqâq e una seconda da uno degli zuqâq del masǵid al-Qubba.

14° Un masǵid arḍî presso le mura della kanîsat al-Malakîîn.

15° Un masǵid mu'allaq sopra il sâbâṭ sopra le mura del masǵid precedente. Li ha fondati entrambi il nostro signore lo šaiḫ Šamsaddîn Ibn an-Nu'mân.

16° Un masǵid arḍî in fondo allo zuqâq aš-Šâmîîn presso il pozzo chiamato al-Bi'r as-Sâbila.

17° Un masǵid presso la ḫauḫa delle case dello šarîf Karîmaddîn l'aleppino nello zuqâq maslaḫ Ša'bân.

Un altro testo, *Le livre des perles enfouies* (1), ci da alcune indicazioni intorno ad una moschea che probabilmente è da identificarsi con la prima di quelle qui elencate. Vi si legge infatti : «Cherchez au Vieux-Caire, au-dessous de l'église El-Mo'allaqah, une mosquée qui a une porte cintrée, une fenêtre donnant sur la rue, trois miḥrab, une niche pour la lampe et une maqsourah ayant l'apparence d'un petit réduit. Pénétrez-y et fouillez à la profondeur d'une taille d'homme : vous trouverez une trappe que vous soulèverez. Vous descendrez dans un caveau qui s'étend sous la mosquée appelée Gâme' el-Qobbah. Traversez cette mosquée, etc.» È inverosimile che questo testo abbia dato delle fantastiche indicazioni topografiche che lo avrebbe immediatamente smascherato all'occhio dei lettori : qualcosa

(1) Ed. Ahmed bey Kamal, Cairo, 1907, § 51.

di reale deve trovarsi nelle indicazioni che dà. L'interpretazione ovvia è che la moschea occupasse la parte bassa della porta romana, sopra la quale era stata costruita la chiesa della Muʿallaqa. In questa parte bassa, secondo l'asse, passava la grande fogna romana ed è forse pensando a questa che si può spiegare il «caveau qui s'étend sous la mosquée appelée Gâmeʿ el-Qobbah».

Vediamo un pò se possiamo precisare la struttura e la posizione di questa qubba il cui nome già abbiamo dovuto parecchie volte ricordare.

*
* *

Vari passi di Ibn Duqmâq accennano ad un masǵid al-Qubba. La prima volta ne parla nel capitolo degli zuqâq, descrivendo lo zuqâq maḥaṭṭ al-Laban «questo zuqâq è a fondo cieco. Al suo inizio, a sinistra di chi vi entra, è la Kanîsa dei Melchiti, e a destra di chi giunge in fondo è un masǵid a due porte : un bâb da questo zuqâq, e un secondo bâb da uno zuqâq nel quale si entra per di sotto al masǵid al-Qubba.» Poi descrive lo zuqâq masǵid al-Qubba : «Vi si perviene da due direzioni : da quella della ḫauḫa ḫabîṣa e un masǵid an-Naṣr, costruito da Ibn an-Nuʿmân, e da quella della ḫauḫa fronteggiante la zarbija ʿArafât as-Safṭi [1]. Questo zuqâq era abitato da molti notabili copti.»

Nel capitolo sulle saqîfe dice : «Saqîfa masǵid al-Qubba. Supporta un masǵid sormontato da una qubba molto grande : sotto di essa vi è l'incontro di quattro cammini [ṭarîq], ognuno dei quali diventa (poi) uno šâriʿ. In qaṣr aš-Šamʿ non c'è (altra saqîfa) che l'eguagli : è molto nota.» Nell'elenco poi dei masǵid di Qaṣr aš-Šamʿ indica «Un masǵid arḍî sotto una parte del masǵid al-Qubba : questa è una qubba rûmânîja : essa è una saqîfa»; e più avanti indica un altro masǵid «nello zuqâq masǵid al-Qubba : il suo imâm è al-Faqîh Naǵmaddîn al-Qalqašandî». Dallo zuqâq del masǵid al-Qubba si accedeva anche a due chiese, entrambe dei Melchiti, kanîsa Tâdrûs e kanîsa Sîd-rûs.

---

[1] Un aggettivo as-Safṭî al maschile non può stare con zarbija e con ʿArafât che sono femminili. Certo errore di stampa per as-Sufla, cioè dunque «la cinta inferiore di ʿArafât, o la parte bassa della cinta di ʿArafât».

Digitized by Google

Da tutti questi dati risulterebbe esistente nell'interno del qaṣr una cupola romana (qubba rûmânîja) sotto la quale stava l'incrocio di quattro strade. Una parte dell'edificio era stato occupato da un masǵid arḍî (a livello stradale). La costruzione era tanto importante da aver dato il nome a una delle principali vie del qaṣr : essa deve certamente identificarsi con quel famoso Tempio del fuoco di cui parlano gli autori arabi. Scrive infatti Maqrîzî[1] : «Il tempio del fuoco è quella cupola che si chiama oggi qubba ad-duḫân in faccia alla quale è un masǵid muʿallaq creato dai musulmani». Ibn Duqmâq indica uno zuqâq ad-duḫân bi-qaṣr eš-Šamʿ. Il masǵid muʿallaq ricordato da Maqrîzî è forse uno dei due di cui sopra ho riportate le indicazioni di Ibn Duqmâq : del masǵid al-Qubba ha anche ricordo il curioso testo già indicato *Le livre des perles enfouies*.

Le indicazioni dei testi arabi si chiariscono avvicinandole ad altre desunte da scritti copti : nell'elenco di chiese di Babilonia due specialmente attirano la nostra attenzione[2] :

⳨ ⲐⲈⲞⲦⲞⲔⲞⲤ ⲈⲞⲨ ⳨ⲀⲄⲒⲀ ⲘⲀⲢⲒⲀ ⲚⲦⲈⲦⲢⲀⲠⲨⲖⲞⲚ ⲚⲈⲨⲤⲈⲂⲒⲞⲤ ⲄⲈⲰⲢⲄⲒⲞⲤ ⲦⲈⲦⲢⲀⲠⲨⲖⲰⲚ ⲚⲈⲨⲤⲈⲂⲒⲞⲤ

Sono le due chiese di S. Sergio e della Vergine ancora esistenti : così ne parla Maqrîzî[3] : «Kanîsat Bû Ǵirǵ aṯ-Ṯiqa : essa si trova in un darb nel ḫaṭṭ di qaṣr eš-Šamʿ in Miṣr, chiamato darb aṯ-ṯiqa. Le sta vicino la Kanîsa Saijda Bû Ǵirǵ.» Il nome della strada si è a lungo conservato : così il Vansleb[4] parla delle chiese di «Notre Dame dans la rue Darb Ittáka» e della chiesa di Mari Girges nella stessa via; e il Fourmont[5] indica la chiesa della Vergine in via Arb-jttaqua.

Tutto ci induce a pensare che questa cupola dei persiani non sia altro se non la qubba ad-duḫân di Maqrîzî, la qubba rûmânîja di Ibn Duq-

---

(1) Ed. Casanova, I, p. 108. Cf. anche Yâqût, IV, 112, l. 15.

(2) Cf. ms. 53 Bibl. Nat., fol. 173 v., e ms. Crawford, fol. 333 r.

(3) II°, 511.

(4) *Nouv. relation*, Parigi, 1677, p. 238, 241.

(5) *Descript. histor.*, Parigi, 1755, p. 121. Il nome, con la forma at-Toqa, si conserva ancor oggi per la stessa strada.

Digitized by Google

mâq : non solo, ma dobbiamo anche ritenere che la costruzione corrispondeva a quello che le liste copte indicano col nome di Tetrapilo di Eusebio.

Veramente l'esistenza di un arco quadrifonte nell'interno di un castrum appare un poco strana, giacchè ne sarebbe questo il solo esempio. Meglio ci si attende un tetrapilo nel centro di una città, come quello che doveva sorgere in Alessandria o quello di Athribis, secondo la lapide dei tempi di Valentiniano, Valente e Graziano che lo ricorda[1].

Possiamo però esser certi che qui non siamo davanti ad un tetrapilo ma bensì ad altro edificio non poco diverso. Il Vansleb vide ancora gli avanzi del «tempio dei persiani» indicato dagli autori arabi.

Egli scrive infatti[2] : «à quatre pas de cette église (cioè della chiesa della Vergine in darb aṭ-Ṭiqa) en passant par une petite allée, qui est à main gauche, et fort sale, on trouve les restes d'un temple des Perses, nommé en arabe *Kobbet il fors*, ou le Dome des Persans; qu'Artaxerses Ochus Roy de Perse fit bâtir à l'honneur du Feu. Et quoy que ces restes soient aujourd'huy peu de chose, ils font neanmoins connoistre, que ce temple estoit autrefois magnifique. On y voit au dedans, autour des murailles, plusieurs niches à la hauteur d'un homme, dans lesquelles ils plaçoient apparemment leurs idoles.»

Nella posizione indicata dal Vansleb un rudero di costruzione romana aveva attirata la mia attenzione sino dall'inverno del 1921 : qualche saggio di scavo che potei far fare recentemente mise ben chiara in evidenza la struttura dell'edificio : era una sala rotonda, con otto nicchie, probabilmente la sola parte superstite di un edificio termale romano, originariamente coperta a cupola.

---

(1) Museo Cairo 9278 : cf. *C. I. G.*, n° 8610, t. IV, p. 279. Cf. *Archiv f. Papyrf.*, II, p. 452, n° 96.

(2) *Nouv. relation*, p. 240-241.

Digitized by Google

II

LE SINAGOGHE DI QAṢR EŠ-ŠAMʿ.

Un gruppo di ebrei abitanti in Babilonia nell'epoca volgare e più precisamente nel 59 d. C.[1] ci è segnalato dal papiro di Hamburgo n° 2. Altre fonti più recenti ci parlano della ricostruzione di una sinagoga. Maqrîzî poi racconta che ai suoi tempi all'ingresso della sinagoga dei siriani era una tavola di legno portante un'iscrizione la quale datava la fondazione dell'edifizio al 336 dell'era seleucide, cioè 45 anni avanti la distruzione del secondo tempio[2]. La stessa notizia troviamo in Obadiâ di Bertinoro (1488) secondo il quale la data sarebbe riportata però a solo 38 anni avanti la distruzione del secondo tempio[3]. Al-Sambarî (1640-1703) dice che la sinagoga della Maṣṣâsa, che già era un majlis (= diwan?) del profeta Elia, fu costruita nel 315 dell'era seleucida cioè nel 621 avanti l'Islam[4].

Un altra fonte ci riporta ad epoca ben più prossima a noi. Abû Ṣâliḥ[5] racconta che il patriarca Anba Michael (a. D. 882) avrebbe venduto ai giudei una chiesa nel qaṣr onde farne una sinagoga, chiesa che secondo il Butler[6] sarebbe stata la melchita dedicata a S. Michele.

La tarda cronaca (XIII° sec.) di Pietro ibn Rahib[7] dice che il patriarca cedette invece ai giudei una parte della Muʿallaqa. È solo però nel X° secolo che i documenti sino a noi pervenuti ricordano sicuramente l'esi-

---

(1) Cf. l'iscrizione trovata al Cairo (*Revue archéologique*, 1875, II, 111) della fondazione d'una sinagoga, riconfermata v. 270 da Zenobia e Vaballath. Strack, *Die Dyn. der Ptol.*, n° 130. La fondazione è di epoca Tolomaica.

(2) Cf. anche Schreiner in *Z. D. M. G.*, XLV (1891), 293.

(3) Neubauer, *Zwei briefe Abadjah's*, Lipsia, 1863, 210 : *Corriere Israelitico*, V (1866-1867), 152.

(4) *Mediæval Jewish Chronicles*, ed. Neubauer, I, 136.

(5) Ed. Evetts, 136.

(6) *Coptic Churches*, I, p. 169 e 232. L'ipotesi del Butler è errata.

(7) *Chron. Orient.*, *C. S. C. O.*, s. III, t. I, testo p. 132, trad. p. 141.

Digitized by Google

stenza di una sinagoga entro il qaṣr eš-Šamʿ, quella che poi divenne probabilmente la sinagoga dei siriani [1]. La stessa incertezza che esiste per le date vedremo poi che sussiste anche per i nomi.

Ibn Duqmâq indica in Miṣr tre sinagoghe : la prima «kanîsat al-Jahûd al-ʿIrâqîîn era nel qaṣr ar-Rûm, nello zuqâq al-Jahûd presso al-Muʿallaqa»; la seconda «kanîsat al-Jahûd aš-Šâmîîn è in qaṣr ar-Rûm, presso la ḥauḥa ḥabîṣa e il darb che c'è là»; la terza «kanîsat al-Jahûd al-Qaraîîn è nella Mamsûsa [2] in uno dei zuqâq di darb al-Karma». Due sinagoghe sono dunque entro il recinto del qaṣr, una è fuori : tutte e tre sono ricordate anche da Maqrîzî.

Nei documenti provenienti dalla genizah di Cairo, la sinagoga dei siriani appare con questo nome già in atti del 1032 [3], quella degli iracensi nel 1044 [4] : il nome di sinagoga dei gerosolimiti compare nel 997 [5] ed è, secondo il Worman [6], il primitivo nome della sinagoga dei siriani [7].

Nel 1171 Beniamino da Tudela ricorda le due sinagoghe dei siriani e dei babilonesi [8]. Maqrîzî collega il nome del profeta Elia con la sinagoga della Maṣṣâsa [9] e lo stesso fa ben più tardi anche Sambarî. D'altra parte Meshullam di Volterra (1481) parla solamente di due sinagoghe, quella di Elia e quella di Damwah [10]. Questa seconda era a Gîze [11], mentre la prima

---

[1] È quinti errata certamente l'indicazione di Moses ben Elijah (in Gurland, *Ginze Yisrael*, Lych, 1865, 34) che ne fissa la fondazione al 1531 era seleucide = 1291 a. D.

[2] È la Maṣṣâsa di Maqrîzî, *Ḫiṭaṭ*, II, 471, 464.

[3] T. S., 20, 96. [Con T. S. indico la raccolta Taylor-Schechter a Cambridge.]

[4] T. S., 13, J., 1[10].

[5] T. S., 16, 115.

[6] *Notes on the Jews in Fustât from Cambridge Genizah Documents, The Jewish Quarterly Review*, XVIII, 1906, p. 12.

[7] In un documento del 1082 (T. S., 18, J., 1[11]) e in una lettera anteriore al 1038 (T. S., 16, 318) appare la dicitura בכניסת הבבליים, probabilmente un diverso nome della sinagoga degli iracensi.

[8] Ed. Asher, I, 147. Non potei consultare nè l'edizione Grünhut, Gerusalemme, 1903, nè quella di Adler, Londra, 1907.

[9] II, 471.

[10] Luncz, *Jerusalem*, I.

[11] Schreiner, *Z. D. M. G.*, XLV (1891), 296-297, e Abd el-Latif, *Relation de l'Égypte*, ed. de Sacy, 184 e 245.

doveva essere nell'interno del qaṣr, come indica d'altra parte anche Obadiâ di Bertinoro. Anche oggi la sinagoga tutt'ora esistente porta ufficialmente il nome di kenisat Eliâhu eš-Šamiân sulle carte topografiche del governo [1]. Non posso definire se vi è contraddizione o errore nelle fonti.

La sinagoga della Maṣṣâsa posta fuori al recinto del qaṣr, era collegata con tutto un gran quartiere ebraico, che certamente ebbe grande sviluppo nell'epoca fatimita [2], col suaiqat al-Jahûd, colla saqîfa Ibn al-Ghâriq al-Jahûd, col ḥânût Madjzarat al-Jahûd e più che tutto col dâr Rais al-Jahûd, cioè con la casa del nagid, capo della comunità [3], località tutte ben determinate dal Casanova. Le ricerche del Worman [4] meglio ci fanno vedere come un gran nucleo di popolazione ebraica vivesse in tutta questa regione adossata al muro di cinta del qaṣr e che non doveva avere originariamente alcuna comunicazione con l'interno della fortezza se non attraverso l'apertura fatta nella ḫauḫa ḫabîṣa come ci indica Ibn Duqmâq. Tale quartiere ebraico spingeva le sue propaggini sino al sûq al-kâbir [5], al sûq el-attârîn e [6] al sûq az-zaijâtîn [7]. La moschea della Maṣṣâsa fu restaurata nell'anno 816 e. v. secondo Sambarî. Essa apparteneva ai qaraiti che già appaiono in Egitto nel x° secolo e di cui il più antico documento in Miṣr è del 1030 [8].

Vediamo la posizione delle due altre sinagoghe poste entro qaṣr eš-Šamʿ.

---

(1) Ancora nel secolo scorso, J. J. Benjamin, *Acht Jahre in Asien und Afrika, 1846-1855*, Hannover, 1858, p. 225, ricorda la sinagoga «al schamjan molto antica, in buono stato, detta anche Kenesseth Jliahu». Essa ha dodici colonne di marmo e conteneva un' iscrizione in ebraico quadrato illeggibile. Si confrontino le indicazioni di S. Jemsel e di Azulai che darò in seguito. In quanto all'altra sinagoga ricordata da J. J. Benjamin e detta al-Karkujan e già ai suoi tempi in rovina, non so se può identificarsi con la sinagoga dei siriani o con quella della Maṣṣâsa.

(2) Sullo sviluppo degli ebrei in questo periodo, cf. J. Mann, *The Jews in Egypt and Palestina under the Fatimid Califs*, I, Oxford, 1920, che non potei vedere.

(3) Sulle funzioni di questo, cf. il *Taʿrîf* del qâḍi Šihâb addîn, composto verso il 1340-1345, edito al Cairo 1312 (= 1895 e. v.).

(4) *Op. cit.*, p. 28-38.

(5) Cf. i documenti del xii° secolo T. S., 12, 694; 16, 117; 16, 65.

(6) Cf. i documenti T. S., 18, J., 8[1]; 10, J., 5[1].

(7) Cf. T. S., 12, 660.

(8) Adler, in *Jewish Quart. Review*, XII, 684.

Digitized by Google

Prendiamo dapprima i dati forniti da Ibn Duqmâq. Parlando dello zuqâq al-Jahûd di Qaṣr eš-Šamʿ egli dice : «è uno zuqâq senza uscita : il principio è a destra da chi procede dal bâb del qaṣr di sotto alla Muʿallaqa. È stato così chiamato [degli ebrei] perchè sul suo ṣadr vi è una kanîsat al-Jahûd.» Confrontando con l'elenco delle sinagoghe dato dallo stesso autore e innanzi citato, tale sinagoga è quella degli iracensi o babilonesi. Li presso doveva trovarsi anche lo zuqâq Ibn Ḥadîd al-Jahûd in cui sorgeva un masǵid muʿallaq fondato dallo šaiḫ Šamsaddîn.

La sinagoga dei siriani (o palestinensi) si trovava presso la ḫauḫa ḫabîṣa[1], come da un passo già citato, e vicino doveva trovarsi lo zuqâq aš-Šâmîîn che Ibn Duqmâq cita a proposito di un masǵid arḍî che vi sorgeva in fondo presso il pozzo chiamato al-bi'r as-sâbila. La ḫauḫa era posta fra un masǵid al-arḍî e la kanîsat al-Jahûd : un altro masǵid arḍî trovavasi fra la ḫauḫa e la chiesa di S. Barbara. La posizione reciproca degli edifici può grossolanamente essere così rappresentata :

		Masǵid arḍî.
S. Barbara.	Masǵid arḍî.	Ḫauḫa ḫabîṣa.
		Kanîsat al-Jahûd aš-Šâmîîn.

La posizione della sinagoga dei siriani doveva quindi nel xv° secolo corrispondere a quella dell'odierna sinagoga nell'interno del qaṣr. È quella che, nel 1641, vide Samuele Jemsel e che dice appoggiata su una ventina di colonne di marmo[2] e che secondo Azulai (+ 1807) aveva un haiḫal in legno recante un'iscrizione che lo diceva fatto nel 1361 era dei contratti, 4878 del mondo, 1118 era volgare[3] : è la sinagoga che Maqrîzî chiama di Ezra[4].

L'altra sinagoga non doveva essere lontana : infatti Obadià dopo aver descritta la prima (che chiama di Elia) dice «vicino vi è un'altra bella e grande sinagoga, ma meno rimarchevole». Di questa sinagoga, kanîsat

---

(1) La ḫauḫa ḫabîṣa è indicata in due documenti ebraici, T. S., 6, J., 1[1], e 20, 96. Cf. Worman, *op. cit.*, 23-24.

(2) Carmoly, *Itinéraires de la Terre Sainte*, Bruxelles, 1847, p. 527.

(3) *Schem ha-Guedolim*, II, p. 65.

(4) II, 470, كنيسة الشاميين.

Digitized by Google

al-Jahûd al-ʿIrâqîn, abbiamo forse menzione in due documenti della genizah[1]. In entrambi si parla di una sinagoga all'interno del qaṣr, presso una torre [אלברג] e in uno di essi il nome della sinagoga incompleto viene integrato dal Worman come [אלעראקי ון]. Tenendo presente che i documenti parlano di una casa confinante a est con la torre chiamata la chiesa degli ebrei, a ovest con la strada che conduce dal sûq al-kabîr a varie strade della Maṣṣâsa, a nord con un ḫân o funduq, dobbiamo ritenere che tale sinagoga si trovasse a sud di quella dei siriani. Il che viene a coincidere con i dati topografici racchiusi nel testo di Ibn Duqmâq, secondo i quali la sinagoga degli iracensi era posta in fondo al zuqâq al-Jahûd, presso la Muʿallaqa. Questa seconda sinagoga doveva essere scomparsa dopo la fine del xv° secolo, resa probabilmente inutile dallo spostarsi del gran centro ebraico dal qaṣr al Cairo[2]. Che le due sinagoghe fossero vicine risulta anche da un documento della genizah (T. S. 875, 9.12.) dove è detto: «...e presentò a lui R[abbi] Šabti DNN i libri [כתבי] (di) questa casa che presentammo..... che (è) tra le due Kenise costruite alla eternità di Adonenu e di Israel — Benedetti sieno — la quale è nella ḥadra [prospicenza o lato] dello zuqâq chiamato col nome di zuqâq al-laban, per la quale sollevò causa Bišr ben Abû Naṣr al-dabbâǵ.....». Più avanti è nominata la casa [dâr] «chiamata Habbat Qadîma [l'antica casa] l'attigua alla casa di Abû-l-Ḥasan, entrambe entranti nello zuqâq chiamato zuqâq al-laban». Come si vede la località formava un vero quartiere ebraico nell'interno del qaṣr.

---

(1) T. S., 12, 694 e 12, 487. Worman, p. 22.

(2) Sulle sinagoghe del Cairo, cf. Gottheil R. J. H., *An eleventh-Century document concerning a Cairo Sinagogue*, in *Jewish Quart. Review*, XIX, 1907, p. 467 segg.

Digitized by Google

III

LE CHIESE DI QAṢR EŠ-ŠAMʿ

SECONDO I VIAGGIATORI OCCIDENTALI.

I primi viaggiatori occidentali che percorsero l'Egitto a scopo religioso non fanno alcun accenno delle chiese di Babilonia : così Antoninus [1] che pur visitò Memfi, il monaco Epifanio [2] che non ricorda se non quella di S. Arsenio a sud della città, fino anche all'itinerario di Pietro Diacono [3]. La cronaca di Yahia ibn-Saïd ibn Batriq [4] che pur ci dà delle interessanti notizie sulla colonia degli Amalfitani presso l'arsenale di Miṣr, a Dâr Mâlk, nel x° secolo non dice se essi possedessero una chiesa.

Ma gli scrittori dei secoli posteriori ci hanno serbato tante e così dettagliate notizie sulle chiese del qaṣr, che credo valga la pena di raccoglierle in ordine cronologico dapprima, e riassumere poi sistematicamente, perchè le indicazioni loro non le ritroviamo nelle fonti orientali, le copte e le arabe.

Non pretendo certo aver spogliati tutti i testi che a noi sono giunti come eredità dei molti secoli durante i quali nell'itinerario dei pellegrini in Terra Santa si inseriva quasi sempre una visita al Santuario di S. Caterina al Sinai e di conseguenza una corsa, qualche volta pur rapidissima, al Cairo. Molti manoscritti e non poche edizioni rarissime mi sono rimaste sino ad ora inaccessibili : credo però di non aver trascurato nessuno degli scritti importanti. Il lettore potrà facilmente riempire nel caso le mie lacune.

---

(1) In Tobler-Molinier, I, 116 e 381.

(2) *Epiphanii Monachi enarratio Syriæ,* P.G. 120°, p. 266.

(3) Ed. Gamurrini, Roma, 1887, p. 135 dove parla di Babilonia. Così neppure Bernardo Monaco. Tobler-Molinier, I, 312.

(4) Cit. da Rosen, *Basilio II*, Pietroburgo, 1883 : cf. Schlumberger, *Épopée byz.*, II, 99. Anche Maqrîzî riporta alcune notizie sulla colonia Amalfitana, di cui la storia ci è ignota dopo il x° secolo.

Digitized by Google

*
* *

Le più antiche notizie occidentali intorno alle chiese di Babilonia risalgono solo al XII° secolo. Nel 1169 un diploma del re di Gerusalemme Amalrico, concedeva ai Pisani, che lo avevano aiutato, una chiesa in Babilonia ed una in Cairo. Di esse non abbiamo altra notizia[1]. I più antichi viaggiatori, l'inviato di Federico Barbarossa nel 1175 e Thetmarus nel 1217, si limitano a dire che in Babilonia «sunt plures ecclesie Christianorum[2]»; e Burcardo di Monte Sion (1230) specifica che «in sola Babylonia et Cayro plures quam quadraginta reperiantur ecclesiæ[3]». Gran parte di queste chiese debbono essere andate distrutte nella sommossa del 718 H. = 1318[4].

La più antica notizia occidentale dettagliata sulle chiese del qaṣr è contenuta in una pergamena del XIII° secolo all'archivio di Stato di Venezia[5], che posta il titolo «Peregrinationes Terræ Sanctæ» e dà l'elenco di molti Santuari di Gerusalemme : in fine sono indicate : «In Babilonia est ecclesia

---

[1] Il diploma di Amalrico (16 sett. 1169) per le concessioni ai Pisani dice «concedo et confirimo comuni Pisarum libertatem de omni iure negociationis per totam terram quam Deus michi dederit in Egypto, et curiam de Babillonia et ecclesiam, domum, furnum, molendinum et balnea iuxta fundam mercatorum. Similiter apud Cahariam in plate a Belbecanti concedo ei curiam, ecclesiam, domum, furnum, molendinum et balnea. Similiter apud Rassit hec omnia ei concedo. Concedo preterea ei mille bisancios in funda mea, sive in Babilonia sive in Caharia, singulis annis, sine servitio, quousque de omnimodo iure negociationis ipsum commune acquietavero in Alexandria et Damiata et Tamnis.» DAL BORGO, *Diplomi pisani*, p. 92. *Bab el canti* doveva essere vicina all'odierno Sûq el-Kanto.

[2] Vedi il primo testo in ARNOLDI *Chronica slavorum*, l. VII, c. 8 [sul nome dell'inviato cf. LAURENT in : *Serapeum*, 1858, p. 145 segg. e 1859, p. 174 segg.]; il secondo fu edito fra gli altri da J. DE SAINT GENOIS in : *Mém. de l'Acad. R. de Belgique*, XXVI, 1851. Per quanto riguarda l'Egitto i due testi si rassomigliano stranamente.

[3] In CANISIUS, *Thesaurus monument.*, IV, p. 26, Burcardo e Marin Sanudo sono le fonti del QUARESMIUS, *Elucidatio T. S.*, Venezia 1881, II, 713, assieme a un «vetusto manuscripto locorum Terræ Sanctæ» più volte citato e che non ho potuto identificare.

[4] WÜSTENFELD, *Macrizi's Gesch. der Copten*, p. 135, e la nota del Wiet alla sua edizione di Maqrîzî, I°, p. 208, n. 15.

[5] Cf. *Archiv. Franciscanum historicum*, XI, 1918, p. 563.

Digitized by Google

in qua stabat sancta Maria una nocte. Prope est ecclesia in qua est corpus sancte Barbare.» Della prima chiesa parla anche Franciscus Pipinus de Bononia, che fu in Egitto nel 1320, scrivendo : «Item fui in civitate Babilonie Egypti in loco illo ubi fuit domus in qua beata Virgo cum filio habitavit quando in Egyptum fugit et est ibi antiqua et pulchra ecclesia que dicitur sancta Maria de Cava et sub altari majori est quedam capella testudinata in confessione ecclesie illius que illius magnitudinis est cuius fuisse dicitur domuncula ubi ipsa gloriosa Virgo cum Filio et Joseph dicitur habitasse quandiu in Egypto mansit. Ad locum illum est magnus concursus christianorum regionis illius ob reverentiam domini Salvatoris qui ibi cum beata Virgine habitavit[1].» Nel 1330-1331 Antonio da Cremona[2] ricordava S. Maria de Cava, S. Barbara, dove «est corpus sanctæ Barbaræ quod tetigi et osculatus fui» e «una alia ecclesia major in Babylonia que vocatur Sancta Maria de la Scala». L'anno dopo (1332) Guglielmo di Bœdensele ricorda di nuovo due chiese : «Ecclesia in Babylonia B. Verginis ubi ipsa cum Christo Jesu et Joseph quando in Ægyptum de Judea fugerat..... alia ecclesia B. Virginis Barbaræ in qua corpus ipsius in parvo monumento marmoreo conservatur[3]». Pietro de Pennis, alla metà del XIV° secolo[4], ricorda la chiesa di «S. Maria de Cava ubi est magna devocio non solum a christianis vero eciam a multis sarracenis» e la chiesa «ubi dicitur quiescere corpus S. Barbare».

Nel 1345 faceva il suo viaggio Nicolò da Poggibonsi[5] ed è questa la più antica fonte dettagliata a cui possiamo ricorrere.

---

(1) Ed. L. Manzoni, Bologna, 1896, p. 88.

(2) Röhricht, in *Zeitsch. d. D. Pal. Ver.*, XIII, 1890, p. 164-165.

(3) Canisius, *Thesaurus monumentorum*, IV, p. 341.

(4) *Revue de l'Orient latin*, IX, 1902, p. 376-377. Nel 1336-1341, *Ludolphi Rectoris eccl. par. in Suchen, de itinere Terræ Sanctæ liber*, ed. Deycks, Stuttgard 1851, p. 54, accenna solo all'esistenza di parecchie chiese «inter quas specialiter habent corpus S. Barbaræ virginis integrum».

(5) *Libro d'oltramare*, ed. Bacchi della Lega, Bologna, 1881. Debbo avvertire che il *Viaggio da Venezia al Santo Sepolcro*, Bologna, 1500 (e molte edizioni posteriori) che il Röhricht, *Bibl. Geogr. Pal.*, p. 158-160, attribuisce a Joanne Cole ma che altri vogliono di un certo Noè, non è se non uno spudorato plagio dello scritto di Nicolò da Poggibonsi.

Digitized by Google

Egli accenna che «i borghi del Cairo durano infine ad una chiesa di Santo Martino e da Babillonia alla chiesa può avere uno mezzo miglio [1] »: in questa chiesa di S. Martino, che egli dice tenuta dai cristiani nubiani, si conserverebbe il corpo del Santo [2]. Leonardo di Nicolò Frescobaldi che viaggiò l'Egitto nel 1384 dice [3] che tale Martino fu vescovo di Alessandria, che la chiesa appartiene agli Armeni e che in essa vi è il sepolcro di una regina armena. Simone Sigoli, che fu compagno al Frescobaldi, dice [4] che «la chiesa è tutta in volta» e appartiene ai greci.

Entro Babilonia Nicolò da Poggibonsi indicò la chiesa di S. Barbara dove ne vide il corpo in una nicchia riparata da una grata, nel coro, accanto all'altare, nicchia alta quattro piedi dal suolo [5]. La stessa chiesa e il corpo della santa sono ricordate dal Frescobaldi [6] e dal Sigoli [7]. Il Sire d'Anglure, Simone di Sarebruche, che viaggiò in Egitto nel 1395, fa invece una confusione e parlando della chiesa di Notre Dame de la Coulompne (che vedremo corrispondere alla Muʿallaqa) dice «en laquelle gist le corps de Madame Saincte Barbe en une aulmaire faicte dedans ung mur, a senestre en alant vers le ceur d'icelle eglise [8] ».

Nicolò da Poggibonsi indica poi una chiesa di Santa Maria della Scala, alla quale si ascende per trentasei scaglioni [9]. Basta questa indicazione per farci vedere che siamo davanti alla Muʿallaqa. Il Sigoli [10] dice che gli scalini sono venti, e il Frescobaldi la chiama Santa Maria della Scala e della Colonna [11], richiamando il termine dell'Anglure; tutti ricordano la colonna con un tabernacolo dove è scolpita l'immagine della Vergine, ma

---

(1) *Op. cit.*, vol. II, p. 56.
(2) *Op. cit.*, vol. II, p. 82.
(3) *Viaggio in Egitto e in Terra Santa*, ed. Manzi, Roma, 1818, p. 103.
(4) *Viaggio al monte Sinai*, Milano, 1841, p. 187.
(5) *Libro d'oltramare*, II, p. 92.
(6) *Viaggio in Egitto*, cit., p. 102.
(7) *Viaggio al monte Sinai*, cit., p. 186.
(8) *Le saint voyage de Jherusalem*, ed. Bonnardot et Langlois, Parigi, 1878, p. 64.
(9) *Libro d'oltramare*, II, p. 91.
(10) *Viaggio al monte Sinai*, cit., p. 186. L'indicazione degli scalini data dal Sigoli è corrispondente allo stato attuale.
(11) *Viaggio in Egitto*, cit., p. 102.

Digitized by Google

mentre il Poggibonsi dice che appartiene ai «cristiani della cintura» (copti), l'Anglure dice che vi sono «moignes grecs». Il Frescobaldi aggiunge che «ivi si ordinano i preti».

Un'altra chiesa che descrive Nicolò da Poggibonsi[1] è Santa Maria della Cava, chiesa unita a un monastero, la quale era così chiamata per una grotta che sta sotto l'altare, dove avrebbe dimorato la Vergine durante la fuga in Egitto. Davanti all'altare era un pozzo. Riconosciamo bene la chiesa di S. Sergio e la sua cripta ancor oggi esistente. Tanto il Frescobaldi quanto il Sigoli dicono che alla cripta si scende per nove scalini. Il Frescobaldi aggiunge che ivi dice messa il guardiano del monte Sion di Gerusalemme[2]. L'Anglure la chiama Saincte Marie de la Bosve, cioè della grotta[3].

Nicola da Poggibonsi indica poi una chiesa di S. Michele Arcangelo officiata dai preti greci e soriani: in essa si conserverebbe una mano di Santa Margherita[4]. Tale chiesa non è ricordata dagli altri viaggiatori quattrocentisti.

Il Frescobaldi[5] e il Sigoli[6] indicano invece una chiesa di San Tommaso «dove istette personalmente a predicare l'apostolo» e «tengonla i cristiani di cintura». L'Anglure indica invece una piccola chiesa residenza del patriarca dei Giacobiti il quale «fut frere au roy d'Armenie qui morut en France derriennement»: sarebbe l'ultimo re d'Armenia Leone VI di Lusignano, battuto dagli arabi nel 1374 e morto al palazzo des Tournelles a Parigi il 29 novembre 1393, due anni prima il viaggio dell'Anglure. Presso a poco le stesse indicazioni di tutte queste chiese si trovano nel racconto di viaggio di Giorgio Gucci, pure del 1384[7].

---

(1) *Libro d'oltramare*, II, p. 90. Rodolfo di Frameynsperg che fu in Egitto nel 1346, aggiunge questi dettagli: in eadem capella est una crypta subterranea, ad quam introitus est a parte meridionali, et in eadem crypta sunt duo altaria: primum in angulo contra meridiem et introitum directo situatum. Secundum altare vero versus aquilonem in angulo et opposito positum est [in CANISIUS, *op. cit.*, IV, p. 360].

(2) FRESCOBALDI, *op. cit.*, p. 102; SIGOLI, *op. cit.*, p. 187.

(3) *Le Saint voyage*, p. 63.

(4) *Libro d'oltramare*, II, p. 89.

(5) *Viaggio in Egitto*, p. 101.

(6) *Viaggio al monte Sinai*, p. 186.

(7) Il quale però aggiunge il ricordo di una chiesa entro il Cairo di cui non abbiamo

Digitized by Google

Nicola da Poggibonsi pone alla fine del suo scritto un elenco «delle chiese che sono oltramare le quali s'abitano per li Cristiani» e indica in Babilonia due chiese di Santa Maria (che dovrebbero corrispondere a Santa Maria della Scala e Santa Maria della Cava), una di S. Michele, una di S. Giorgio, una di S. Antonio, una di S. Abraam, una di S. Barbara, e infine la chiesa di S. Martino fra il Cairo e Babilonia. Siccome egli non fa distinzione delle chiese poste entro qaṣr eš-Šamʿ e quelle poste fuori, difficilmente possiamo identificare i titoli che qui appaiono per la prima volta.

Nel 1392 Tomaso di Swimburne[1] ricorda Santa Maria de Cava e «ecclesia sancti Michælis in qua corpora virginum Barbare et Juliane, ut dicitur, requiescunt». Nel 1394-1395 Nicola Martinoni[2] ricorda Santa Maria de Cava, S. Barbara «cum conis et picturis sanctorum», S. Martino ove dimora il patriarca e S. Barbaso «et est ibi quodam corpus sanctum quod vocatur S. Barbasus» che sarebbe stato martirizzato nel 1120.

I viaggiatori del xv° secolo non aggiungono molte notizie a quelle già note. La chiesa di S. Barbara con le sue reliquie è ricordata nel 1421-1423 da Ghillebert de Lannoy[3], nel 1422 da Johannes Poloner[4], nello stesso

---

nessuna altra notizia, posta sulla piazza della cittadella e dedicata a S. Nicolò da Bari, piccola e molto bene ornata, tenuta dai cristiani di cintura. *Viaggi in Terra Santa*, ed. Gargiolli, Firenze, 1862, p. 305. A proposito di due altre chiese, pure fuori del qaṣr, Franc. Pipinus, ed. cit., p. 87, ricorda il fatto seguente :

«Et autem aliud miraculum in partibus illis sicut ego vera citer essa inveni. Quidam soldanus in christianorum tedium iuxta qualibet ecclesiam christianorum Babilonie et civitatis Carij facere fecit unam turrim ad modum campanilis, sicut habent sarraceni ad suas ecclesias, quas moscetas vocant id est domus orationis, et ordinavit in singulis christianorum turribus ponerentur sarraceni qui diebus et noctibus quinque horis, ut in suis moschetis faciunt, laudes deo et Machomecto cantavent, que usque in odiernum diem servatur, exceptis duabus ecclesiis sancti beati Johannis Baptista et beati Martini. Sarraceni igitur in turribus erectis iuxta predictas duas ecclesias ad clamandum huiusmodi laudes positi infra quatuor vel quinque dies moriebantur.»

[1] Edito in *Archives de l'Orient latin*, II, p. 381.

[2] Edizione Omont in *Revue de l'Orient latin*, III, 1895, p. 597-598.

[3] *OEuvres*, ed. Potvin, Louvain, 1878, p. 95.

[4] *Descriptio Terræ Sanctæ*, ed. Tobler, Lipsia, 1874, p. 280.

Digitized by Google

anno da Felice Brancacci (1), nel 1465 da Gabriel Muffel (2), nel 1470 da Anselme Adornes (3), nel 1485-1486 da G. Lengherand (4), nel 1491 da Gerolamo Castiglione (5). Più recenti viaggiatori danno l'indicazione che il corpo di S. Barbara è deposto nella chiesa di Santa Maria della Colonna come già scrisse il Sire d'Anglure : così il pellegrino basso-renano della fine del xv° secolo (6) [in der stadt Massare funderlinge unser frouwen Kirche van columpne daer in begrauen vas die heilige ioncfer sinte Barber], Jean Thenaud che fu in Egitto nel 1512 (7) [Notre Dame de la coulompne en laquelle repose le corps de sainte Barbe que S. Georges delivra du Dragon] e Francesco Suriano nel 1514 (8) [Sancta Maria de la Cholona in la quale fu sepellita S. Barbara]. Per tutti gli altri viaggiatori Santa Maria della Colonna è una chiesa ben distinta da S. Barbara : così per Ghillebert de Lannoy, Johannes Poloner [Babylonia est ecclesia jacobitarum que vocatur domina nostra de Laza..... et est patriarchalis eccl. jacobitarum, in qua est una columna de qua vox exivit dicens..... (9)]. Generalmente questa chiesa è detta Santa Maria della Scala; così da Felice Brancacci (10), Gabriel Muffel (11) e Gerolamo Castiglione che dice vi si sale per trentasei gradini e «in capo alla scala trovasi una colonna la qual abraziò la vergine Maria, e tanta quanta ne strinse diventò di colore biancho lavanze e di colore de porfido rosso : questa chiesa è governata da christiani della cintura : ezi indulgentia. vij anni e. LXX. dì.». Questa chiesa di Santa Maria della Scala deve coincidere con quella che Jean Thenaud chiama

(1) *Diario,* in *Arch. Stor. Ital.,* 1881, p. 177.

(2) Röhricht, *Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande,* Innsbruck, 1900, p. 135.

(3) *Voyage,* ed. Feys, p. 156.

(4) *Voyage,* Mons, p. 1861, 178.

(5) *Tractato delle parte ultramare,* Milano, 1491; un esemplare di questo incunabolo è alla Bibl. Naz. di Napoli, VI, B., 69. Non poter consultare il *Fiore di Terra Santa,* Messina, Ricker, 1497 [esemplare alla Bibl. di Cagliari Inc., 94] e la ristampa Messina, Schonberg, 1494 [esemplare Bibl. Univers., Messina, P. III, n° 131].

(6) Conrady, *Vier Rheinische Palæstina Pilgerschrift,* Viesbaden, 1882, p. 166.

(7) *Le voyage d'outremer,* ed. Schefer, Parigi, 1884, p. 51.

(8) *Il trattato di Terra Santa e dell'Oriente,* ed. Golubovich, Milano, 1900, p. 178.

(9) *Op. cit.,* p. 279.

(10) *Op. cit.,* che vi dice esser seppellito S. Martino.

(11) *Op. cit.,* p. 135.

Digitized by Google

Notre Dame la haulte e di cui dice che vi è il corpo «de celluy sainct qui fist devant ung souldan remuer une montaigne d'ung lieu en aultre pour qu'il cogneust la verification d'icelluy texte evangelicque «Si habueritis fidem sicut granum sinapis..... », etc. ».

La chiesa di S. Sergio con la sua cripta ove si diceva avesse dimorato la vergine certo richiamava maggiormente l'attenzione : così la ricorda Ghilleber de Lannoy, Johannes Poloner (che la chiama nostra donna de Chava e la dice solemnior fra tutte le chiese di Babilonia), Felice Brancacci che numera dieci scalini circa per scendere alla cripta, Gabriel Muffel (che la chiama S. Maria de Kaba), G. Langherand, Giorgio priore di Gaming nel 1507 [1].

Qualche più dettagliata indicazione ci da Francesco Suriano il quale parla di «una chiesa quasi tuta facta de mosaico in la qual è una grota dove la Madona per paura ascondite il suo fiolo» conservandoci un particolare decorativo per altre fonti ignoto; e Gerolamo Castiglione dice esser in un monastero ed avere all'Altar maggiore una pittura che vuolsi eseguita da San Luca «e dinante all'altare si è uno pozo pieno de aqua, dela qual aqua la Vergine Maria con il figlolo beveva».

La chiesa di S. Michele è ricordata da Felice Brancacci e la dice sede del patriarca e funzionata dai greci, da Gabriel Muffel che vi vide la mano di Santa Margherita, da Gerolamo Castiglioni.

La chiesa di S. Giorgio è indicata da Arnold von Harff nel 1496-1499 [2] ed è forse quella che il Langherand così descrive : «En une aultre veymes une chasse ou on dist que le corps du père S. Georges repose. Et en ceste église trouvay escript : Collart Béghin de Mons en Heynnau; et du costé ou les femmes se tiennent.» Lo stesso autore descrive una chiesa che fu dimora della Vergine dicendo che in essa vide «la chasse de S. Thiodor comme ils disent... Et y a une chapelle où l'on dist que Abraham parla à elle [la Vergine].» Che sia la chiesa di S. Abramo elencata da Nicola da Poggibonsi?

---

(1) *Ephemeris*, in Pez., *Thes. Anecdot.*, II, p. 3ª, p. 511. In Babilonia nam magna ex parte desolata est nihil memoratu dignum vidimus, nisi ecclesiam quandam in qua tradunt beat. Virg. Mariam cum dulci filio suo septenni hospitio habitavisse.

(2) *Die Pilgerfahrt*, Colonia, 1860, p. 108.

Digitized by Google

Il Fabri [1] indica inoltre le chiese di S. Anna, di S. Caterina e di S. Georio : mentre Giorgio priore di Gaming ne descrive una, in un modo strano, come posta presso S. Sergio : «Huic vicina est et alia ecclesia christianorum de cinctura græcorum, cuius fores pelle cocodrilli et draconis sunt vestitæ».

Sul numero totale delle chiese vi è discordanza fra i viaggiatori cinquecentisti : mentre Felice Brancacci dice che in Babilonia vi sono quattro chiese, il Breydenbach dice che ve ne sono cinque, e nel 1502 Giovanni Danese [2] scrive : «dapoi andassemo in Babilonia, la qual è distante dal Cajaro cercha uno mio et mezo sopra la riva del Nillo, terra già stata molto famosa, ne la qual sono XI giesie de cristiani fra le quali III sono de muneghe». D'altra parte Johannes Poloner dice che «sunt itaque intra Babyloniam et Gayrum XV eccl. christianorum».

Il solo Pero Tafur, fra il 1435 e il 1439, cita [3] a «Babylonia... una yglesia que llaman Santa Martha, do está enterrado un cuerpo santo de un castellano que llaman Pedro de la Randa» del quale il viaggiatore racconta la storia.

Durante il primo quarto del xvi° secolo l'Europa ebbe delle regioni africane e specialmente dell'Egitto una più precisa nozione attraverso l'opera di quel misterioso Leone Africano [4], intorno alla cui origine ed attività ancora si affaticano gli studiosi. Per quanto ci riguarda, il testo di Leone deriva da una certa [5], per quanto non sempre precisa, conoscenza diretta delle località. Così chiama rettamente Misrulhetic (Miṣr el-ʿAtîqa) il Vecchio Cairo, al Nilometro da il nome di Michias o Elmichias (Miqyâs) e parla anche della Muhallaca (Muʿallaqa), ma la descrive non come una chiesa,

---

[1] *Evagatorium in Terræ Sanctæ*, ed. Hassler, Stuttgard, 1849, III, p. 51.

[2] Cf. il testo edito da D. M. Pellegrini in *Giornale dell'Italiana Letteratura*, IX, Padova, 1805, p. 128.

[3] *Andanças é viajes*. Colleccion de libros españoles raros ó curiosos, VIII, Madrid, 1874, p. 111-116.

[4] Il testo era già conosciuto nel 1532 quando si stampò a Strassburgo l'opera geografica di Jacopo Ziegler. La prima edizione completa fu data dal Ramusio nel 1550.

[5] Quanto dice sulla tomba di Santa Nafissa non può derivare che da una buona visione locale.

Digitized by Google

dicendo «Muhallaca è una picciola città, discosta da Misr ul hetic circa tre miglia : fu edificata sul Nilo dagli antichi Egittij, et ha di belle case ed edificii : et il tempio che è sopra esso Nilo, ha d'intorno molte possessioni di datteri e di fiche Egittie : gli abitatori tengono quasi gl'istessi costumi di quelli del Cairo [1].» In generale questi precisi nomi locali non sono ricordati dai viaggiatori e solo l'antica denominazione di Babilonia fa posto a quella di Cairo Vecchio, che pure l'Helffrich, storpiando il nome arabo, chiama Messer Hadir [2] e il Bremond [3] Misr ul Hatich.

Greffin Affagart nel 1533-1534 ricorda la chiesa ove dimorò Maria col nome di église de Notre Dame que tiennent les chretiens de la saincture, e dove aggiunge : en la quelle est ensépulturé le bon seigneur de la Rivière. Poi ricorda la chiesa de Saincte Barbe que Sainct George délivra du dragon [4]. Pietro Bellon nel 1546-1549 cita solo la cripta della Vergine [5] ricordata anche dal signore d'Aramon nel 1549 [6], e Peregrino Brocardo in una lettera del 16 ottobre 1556 ricorda di aver seppellito il mercante veneziano Alfonso Basalu «al Cairo Vecchio, nella chiesa della Madonna, altri dicono di S. Giorgio, ofitiata da Greci [7]». Le chiese di S. Giorgio e di S. Barbara sono ricordate nel 1479 da Giovanni Thücher [8].

Cristiano Fürers von Haimendorff nel 1566 ricorda la chiesa di S. Giorgio con monache greche e la chiesa della Vergine [9], e nel 1583 il

---

[1] Nello ZIEGLER, fol. 67 v. il passo è così riassunto «Muhelaca suburbium super Nilo, ad orientem, procul trib. m. pass. a Babuli (*Babilonia*), habet ornata domus». Dalle indicazioni date dallo Ziegler si direbbe che egli non disponeva se non di uno scritto di Leone riguardante il solo Egitto. Il passo sulla Muʿallaqa come stà in Ramusio, è ripetuto sulla *Geografia* di Livio Sanuto stampata a Venezia nel 1588.

[2] *Kurtzer und warhaffiiger Berichte*, Lipsia, 1581, fol. R. IV, v. Il viaggio è del 1565.

[3] G. BREMOND, *Viaggi fatti nell'Egitto*, Roma, 1679, p. 61. Anche questo viaggiatore ricorda il mausoleo di as-sayeda Nafîssa.

[4] *Relation de Terre Sainte*, ed. Chavannon, Parigi 1902, p. 168-169.

[5] PETRI BELLONII *cenomani plurimarum singularium et memorabilium rerum*, Anversa, 1589, p. 259.

[6] *Le voyage de Monsieur d'Aramon*, ed. Schefer, Parigi 1887, p. 130.

[7] Cod. Vatic. lat. 6038, fol. 130, v.

[8] *Gründtlicher und Eigentlicher Bericht der Meerfart*, Francoforte, 1561, p. 52, v.

[9] *Itinerarium*, Norimberga 1621, p. 19 : *Reisen Beschreibung*, Norimberga 1646, p. 65.

Digitized by Google

Radzivil ricorda la Chiesa della Vergine «in qua sunt moniales chaldææ» e la chiesa di S. Giorgio «quam ibidem Sanctimoniales chaldææ obtinent. Hic est adiuncta perampla catholicorum capella [1] », mentre verso il 1600 Gerolamo Vecchietti accenna solo a quattro monasteri di donne [2]. Paolo Pesenti nel 1612-1613 ricorda che al «Cairo vi sono alcune chiese, una fatta nella casa propria ove per sette anni dimorò la Beata Vergine», e «la chiesa di S. Giorgio e con questa un convento di donne di diverse nazioni. E vi è un'altra chiesa pure ma quasi rovinata, ove si sepeliscono i Catholici che muoiono in quel paese [3] ». Pietro della Valle nel 1616 ricorda S. Barbara, San Giorgio e San Sergio riconoscibile dalla descrisione della grotta [4], che pure è accennata da Cesare Lambert [5] nel 1627-1632, il quale pur esso aggiunge «proche de là il y a une autre église plus grande du double que la sus dite où l'on enterre les Francs qui meurent au Caire». S. Giorgio e S. Sergio di cui la grotta è accessibile per otto scalini ed è tutta lastricata di marmo sono ricordate da Francesco da Secli [6], mentre frate Mariano Morone da Maleo ricorda in base ad un antico testo la chiesa di Santa Maria della Colonna «ove stette un tempo sepolto il corpo di S. Barbara [7] », mentre il De Stochove nel 1631, ricorda solo la chiesa ove dimorò la Vergine, «des Chretiens Coffites [8] ».

Il Vansleb [9] è certo l'autore che dà le più accurate indicazioni intorno alle chiese contenute nel Qaṣr. Egli cita «la Maa'llaca, eglise fort ancienne, magnifique, et tres claire... Elle est la Patriarchale, dans laquelle le Patriarche celebre sa première messe Pontificale. Les Coptes l'on achetée de Amru ibn il Ass, comme on peut voir le contract écrit sur les murailles de

---

[1] *Jerosolymitana peregrinatio,* Anversa 1614, p. 192.

[2] Arch. Stato Torino, J. a. X., 20, Raccolta Mongardino.

[3] *Pellegrinaggio di Gierusalemme,* Bergamo, 1615, p. 136-137.

[4] *Viaggi,* Bologna, 1677, p. 231-232.

[5] *Relation du Sieur Cæsar Lambert de Marseille,* Parigi, Biblioth. Nation., Coll. Dupuy, 669.

[6] *Viaggio di Gerusalemme,* Lecce, 1639.

[7] *Terrasanta nuovamente illustrata,* Piacenza, 1669.

[8] *Voyage du Levant,* 3ª ed., Bruxelles, 1662, p. 443.

[9] *Nouvelle relation d'Égypte,* Parigi, 1677, p. 237-242, e *Beschreibung von Ægypten im Jahre 1664,* in Paulus, *Samml. der merkwund. Reisen,* III, Jena, 1794, p. 84.

Digitized by Google

cette Eglise, de la main propre de ce Prince, maudissant tous les Mahometans qui la leur voudront ravir. Il y a cinq Heikels ou Chappelles de rang, mais separées l'une de l'autre par de petits treillis de bois; de sorte qu'on y peut dire cinq Messes à la fois, sans que les Prêtres s'interrompent les uns les autres. A l'entrée de cette Eglise, on y voit sur une des colonnes qui y sont à la main droite, une petite image de la Ste Vierge, que les coptes disent avoir parlé à Ephrem, un de leurs Patriarches.» Segue la descrizione del miracolo dell'immagine parlante. «Après la Maa'llaca, j'allay voir celle de Sainte Barbe, où, a ce que me dit mon conducteur, repose le corps de cette Sainte à main gauche de l'Heikel. Elle est grande et fort claire, et à cause de sa clarté, elle me sembla plus agreable que toutes les autres. Il y a aussi trois Chappelles de rang. Je vis ensuite celle de Saint Serge, qui fut bâtie, au rapport de Saïd ibn Patrik, dans son Histoire, par un Copte Secretaire d'Abd ilaziz ibn Meruán, Califfe d'Egypte.

«On voit sous cette Eglise une petite grotte, dans laquelle, suivant la tradition des Coptes, notre Seigneur avec Sa Sainte Mère ont habité quelque temps. Elle est distinguée en trois aîles, ou parties, par de petites colonnes : dans la première en entrant sont les Fonds de Baptême des Coptes; au fond de celle du milieu, il y a une niche dans la muraille, et dans cette niche une pierre, qui, à ce que les Coptes croyent, a esté sanctifiée par les vestiges de notre Seigneur. Les religieux Francs y disent quelque fois la Messe : dans la troisième partie, il y a aussi une pierre sanctifiée par les traces de notre Seigneur. Dans cette grotte, je ne me souviens pas en quelle separation, l'on voit l'Epitaphe d'un Gentilhomme Européen, mort depuis deux cents soixante et quinze ans, en lettres Gotiques : mais la pierre y est mise à rebours par l'ignorance des Massons, comme je crois. Voicy l'Epitaphe :

«Hic jacet Nobilis Petrus Louys IX Neapollònies, qui obijt M.CCCC.II. die XI. Februarij.

«Après cette Eglise, je visitay celle de Nostre Dame, dans le ruë appellée Darb ittáka. Elle est fort petite, et fort obscure. Hors de cette Eglise, je vis couchée par terre une petite pierre ronde de marbre noir, autour de laquelle estoient gravés de petits caractères Hieroglifiques.» Egli indica qui vicino il «Kobbet il fors ou le Dome des Persans» di cui ho già tenuto parola. E continua : «Je vis ensuite l'Eglise de Mari Girges, ou de

Digitized by Google

Saint George, qui est dans la mesme contrée appelée Darb ittáca [1], ou la ruë de la fenestre : Elle est fort ancienne, et mediocrement belle. On y voit à main droite en entrant le corps d'Amba Bissúra, Evesque et Martyr, avec son Epitaphe en langue Arabique, que je n'ay pû mettre icy, l'Imprimeur n'ayant pas les caracteres. Aprés cette Eglise, je vis le Monastere des Religieuses Coptes, nommé Dér il benát, ou le Monastere des Filles, qui a esté bâty, à ce qu'ils disent, par un roy nommé Alexandre : Mais ce lieu est si mal propre, et si puant, qu'il me fut impossible de pouvoir y rester un moment. La derniere Eglise que je vis dans le Chasteau, fut celle du Monastere de S. George, des religieuses Grecques. On voit dans cette Eglise une Image de ce Saint, qu'ils disent guerir les fous. Le Monastere est fort sale aussi, et fort mal propre.» Nella *Beschreibung von Ægypten* ricorda anche una chiesa di «Abu Girge» posta in «Kasriet irrihan» con cripta.

G. Bremond [2] ricorda la chiesa di S. Barbara con le sue riliquie, quella di S. Giorgio che è monastero dei Greci e contiene il braccio del Santo e la colonna con la catena, e quella di «Abou Serquis : questa è la principale e più devota». In essa è menzionata la grotta ed è detto che vicino vi è un cimitero per i Franchi.

Curiosi dettagli ci da Giovanni Antonio Soderini che visitò l'Egitto nel 1671 [3] : accennando a S. Sergio dice che «sopra le colonne vi sono certi capitelli di legno, quale legno è durissimo : dicono sia del medesimo dell'arca di Noë». E poi aggiunge : «poco lontano di qui in un grande torrione anticho che doveva esser parte della fortezza, che stando sopra di questo osservai che in diversi luoghi ancora si vedevano certi pezzi di muraglia antiche et torrioni che erano frammischiate con le case del Cairo Vecchio; per andar sopra di questo torrione ci convenne molto salire perchè era grande che dominava tutta la campagna. Nella cima vi era una povera chiesa de Greci et ad una collonna stavano attaccate doi cattene,

---

(1) Cf. *Beschreibung*, p. 84.

(2) *Viaggi fatti nell'Egitto*, Roma, 1679, p. 61. Il viaggio è del 1666.

(3) *Viaggi in Cipro, Egitto, Hyerusalem, etc. del N. H. Gio, Ant. Soderini scritti da Fermo Carrara suo cameriere, raccolti e preservati dal N. H. Rugger Soderini suo filio.* Museo Civico Venezia, Cod. Cicogna, 1245, fol. 93 v-94 r.

Digitized by Google

quali ci dissero fossero quelle con le quali stava legato Santo Siorgio. Credo che questo sia uno hospitale dei Greci poveri, perchè ne viddi tutte le stanze piene et anco addimandano tutti la elemosina.»

Ben poche notizie ci danno gli scrittori piu recenti; Frate Gemelli Careri[1] nel 1693 parla della casa della Vergine come di una grotta nella quale si scende per nove scalini e ha tre colonne a destra e quattro a sinistra : il Le Brun[2] cita S. Barbara, S. Giorgio dei Greci con un convento di monache e S. Sergio; il Lucas[3] dice che i copti hanno nel vecchio Cairo sei chiese e che la Cripta di S. Sergio ha otto colonne; il Sicard[4] verso il 1723 conta invece al vecchio Cairo quindici chiese e dice che S. Sergio è nelle mani «des cordeliers de Jérusalem», il Niebuhr infine ricorda la chiesa di S. Gregorio che evidentemente è quella di S. Giorgio, dice anche che i francescani hanno una cappella nell'interno del qaṣr[5].

Siamo ormai al xix° secolo quando la storia delle chiese è ben nota.

*
* *

Credo utile ora riassumere le notizie, sistematicamente, chiesa per chiesa, onde poterle poi completare in base alle fonti d'altro genere e lingua, copte od arabe.

A) San Sergio. — Il suo nome più antico è Santa Maria de Cava (dal 1320) a ragione della grotta o cripta sotterranea, ritenuta la dimora della Vergine e del Salvatore in Babilonia. Alla chiesa era unito un monastero (Nicolò da Poggibonsi, 1345). Nella cripta era un pozzo (Nicolò da Poggibonsi) e due altari (Rodolfo di Frameynsperg, 1346). Alla cripta si scendeva per nove scalini nel xiv° secolo, mentre il Brancacci (1422) ne numera dieci. Francesco Suriano accenna all'esistenza di musaici nella chiesa. Nella chiesa era seppellito «le bon seigneur de la Rivière». Nel xvii° secolo si indicano otto scalini per scendere alla chiesa

---

[1] *Giro del mondo,* I, Napoli, 1708, p. 45.
[2] *Voyage du Levant,* Parigi, 1714, p. 190.
[3] *Voyage fait en 1714,* II, Parigi, 1724, p. 50 e 52.
[4] *Lettres édifiantes,* III, Lione, 1819, p. 452-453.
[5] C. Niebuhr, *Voyage en Arabie,* I, Amsterdam, 1776, p. 100.

Digitized by Google

(Francesco de Secli). Il Vansleb per il primo dà alla chiesa il nome di S. Sergio e indica la sepoltura di un franco del 1402. Presso la chiesa vi era un cimitero per i franchi. Il numero delle colonne della cripta è indicato variamente da sette a otto.

La leggenda della dimora della Vergine deve essere di data recente : i più antichi testi relativi alla dimora di Gesù in Egitto non parlano di una sosta in Babilonia [1], che è appena accennata in Abû Ṣâliḥ [2].

B) Santa Barbara. — Citato sin dalle prime notizie (xiii° sec.) assieme a S. Sergio : e vi è detto riposarvi il corpo della Santa, in un monumento marmoreo secondo Guglielmo da Bœdensel (1332). Al tempo di Nicolò da Poggibonsi (1345) il corpo è in una nicchia riparato da una grata, a quattro piedi dal suolo. Il Sire d'Anglure (1395) dice invece che il corpo riposa nella chiesa di Santa Maria della Colonna, a sinistra entrando: mentre, dubitativamente, Tomaso di Swimburne (1392) pone le reliquie delle SS. Barbara e Giuliana nella chiesa di S. Michele. I pellegrini del xvi° e xvii° secolo indicano differentemente il nome della chiesa ove sono le reliquie coi nomi di S. Barbara o di Santa Maria della Colonna. Per molti altri Santa Maria della Colonna è identica a Santa Maria della Scala (Muʿallaqa). La cosa è chiarita da Mariano Morone da Maleo il quale dice che nella chiesa di Santa Maria della Colonna *stette un tempo* sepolto il corpo di S. Barbara. Anche il Vansleb indica le reliquie nella chiesa di S. Barbara alla sinistra dell'altare.

C) Santa Maria della Scala. — La chiesa è citata per la prima volta da Antonio da Cremona (1330-1331). Alla chiesa si ascendeva per trentasei scalini secondo Nicolò da Poggibonsi, mentre solo venti ne conta il Sigoli, e il Frescobaldi chiama la chiesa Santa Maria della Scala o della Colonna. Quest'ultimo autore dice che in tale chiesa si ordinano i preti. Tutti ricordano la colonna con l'immagine della Vergine. J. Poloner la

[1] *Hist. Monach.*, PL, 73, col. 1155; Sozomen. *Hist. ecclés.*, V, 21; discorso del patriarca Teofilo (385-412); Conti Rossini, *Rend. Acc. Lincei*, 1912, p. 395-471; M. Guidi, *ibid.*, 1912, p. 381-469; 1922, 217-237, 274-315; Discorso di Ciriaco da Banhesâ ed. P. Dieb, *Revue Or. Chrét.*, 1910, 157-161.

[2] Ed. Evetts, fol. 79b, trad., p. 226.

Digitized by Google

dice chiesa patriarcale dei Giacobiti. In essa vi era il sepolcro di quel Santo che fece muovere una montagna [1].

D) San Giorgio. — La prima sua indicazione precisa ci è data da Arnold von Harff (1496-1499). Il Langherand vi vide la tomba di Collard Béghin di Mons : in essa (nel 1556) fu seppellito il veneziano Alfonso Basalu. Alla chiesa già nel xvi° secolo era unito un convento di monache greche che il Vansleb ben distingue dal Deyr el-Banât. La chiesa conteneva delle reliquie di S. Giorgio e una colonna miracolosa [2].

E) San Michele Arcangelo. — Indicata da Nicolò da Poggibonsi (1345) come officiata da preti greci e siriani, conservava una mano di S. Margherita. In essa, come ho già indicato, Tomaso da Swimburne accenna vi riposassero le SS. Barbara e Giuliana. È indicata come sede del Patriarca.

F) San Tomaso. — Indicata dal Frescobaldi e dal Sigoli (1345).

G) Santo Antonio. — Indicata da Nicolò da Poggibonsi (1345).

H) Santo Abraham. — Indicata da Nicolò da Poggibonsi (1345) e da A. Von Harff (1496-1499).

I) San Barbaso. — Indicata da N. Martinoni (1394-1395).

K) Santa Anna. — Indicata dal Fabri.

L) Santa Caterina. — Indicata dal Fabri.

M) San Georio. — Indicata dal Fabri.

N) Santa Marta. — Indicata da P. Tafur (1435-1439) con la tomba di Pedro de la Randa.

O) La Vergine in *Darb ittáka* indicata dal Vansleb.

---

[1] Esso è Abramo il Sirio, patriarca d'Alessandria, morto nel 978. Cf. L. Leroy, *Histoire d'Abraham le Syrien, Patriarche d'Alexandrie*, in *Revue de l'Orient chrét.*, XIV, p. 380-400; XV, p. 26-41.

[2] Sul nilometro che vi esisteva ritornerò nel seguito di questo studio.

Digitized by Google

P) San Giorgio in *Darb ittáka* indicata dal Vansleb, con la tomba di «Amba Bissura» cioè probabilmente Anbâ Bisura (بسورة) il vescovo di Maṣil, martirizzato sotto Diocleziano, e che il Sinaxiario al 9 tût (6 sett.) dice seppellito a Našy al-Qanatir nella chiesa di S. Giorgio[1]. Il Vansleb chiama anche la chiesa col nome di S. Giorgio in «kasriet ir-rihan» denominazione di cui mi occuperò in seguito.

Q) Deyr el-Banât. — Indicato dal Vansleb.

Debbo avvertire che parecchie delle chiese da F) a N) sono dai viaggiatori dette *in Babilonia* ma non precisamente nel qaṣr : è quindi dubbio sorgessero entro il recinto dell'antica fortezza romana. Potevano anche essere delle semplici cappelle, di assai piccola importanza architettonica.

(*Continua.*)

---

[1] *P. O.*, I, 251-252. Nulla dicono in proposito gli atti in Hyvernat, *Actes des Martyres*, 114-134.

Digitized by Google

MÉLANGES.

I. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Le Service Physique du Ministère des Travaux publics du Gouvernement égyptien a publié en 1923 les quatre contributions suivantes :

1° L. J. Sutton, *The Climate of Khartoum* (Physical Department Paper no. 9), Cairo, Government Press, 1923.

2° L. J. Sutton, *A Barometric Depression of the Khamsin Type;*
S. Krichewsky, *Effect of wind Direction on Temperature and Humidity at Jerusalem* (Physical Department Paper no. 10), Cairo, Government Press, 1923.

3° H. E. Hurst, *Report on the Work of the Physical Department for the year ending March 31, 1923* (Cairo, Government Press, 1923).

4° H. E. Hurst, *The Rains of the Nile Basin and the Nile Flood of 1923* (Cairo, Government Press, 1923).

*
* *

Le *Geological Survey of Egypt* a fait paraître en 1923 (Cairo, Government Press), sous le nom de M. F. W. Moon, un *Preliminary Geological Report on Saint John's Island* (*Red Sea*), auquel sont joints deux appendices :

I. W. Campbell Smith, *A Description of the Peridotites and associated Rocks;*

II. L. J. Spencer, *A Description of a Davyne-like Mineral and its Pseudomorphs.*

Digitized by Google

*
* *

Le *Bulletin n° 9* du Ministère de l'Agriculture du Gouvernement égyptien contient une intéressante étude due à M. WILLIAMS, *A short Bio-climatic Study in the Egyptian Desert.*

*
* *

L'Almanach du Soudan pour l'année 1924 vient de paraître à Londres :

Sudan Almanac, 1924, compiled in the Intelligence Department, Sudan Government. Astronomical calculations made in the Computation office of the Survey of Egypt, Egyptian Ministry of Finance.

*
* *

Le Ministère des Finances du Gouvernement égyptien a publié en 1923 son 12ᵉ Bulletin concernant les sources de pétrole du désert sinaïtico-arabique, à l'est de l'Égypte :

F. W. MOON and H. SADEK, *Preliminary geological Report on Wadi Gharandel Area (north of Gebel Hammâm Faraûn, Western Sinai)* (Cairo, Government Press, 1923).

*
* *

L'explorateur français M. BRUNEAU DE LABORIE était, vers la fin de décembre dernier, de passage au Caire, se rendant à Port-Saïd où il devait s'embarquer pour Marseille. Il revenait d'un long voyage de près d'une année à travers toute la moitié nord du continent africain. Ayant quitté le port de Duala en janvier 1923, il a traversé le Cameroun dans toute sa longueur et gagné le lac Tchad, qu'il atteignit au début de mai. Puis il se dirigea vers le sud, dans la région du Bahr Aouk, où l'appelait une mission du Muséum d'Histoire naturelle. De là il reprit la direction du nord, qu'il ne devait plus quitter. Après avoir séjourné quelques semaines dans le Ouadaï, où le Ministère des Colonies l'avait également chargé d'une

Digitized by Google

mission, il gagna le Borkou, puis, par la route séculaire des caravanes, jalonnée de puits, il atteignit l'oasis de Koufra, citadelle des Senoussistes, Djaraboub, et enfin Marsa Matrouh, par où il fit son entrée sur le territoire égyptien.

M. de Laborie a accompli la dernière et la plus importante partie de son voyage en qualité de chargé de mission de la Société de Géographie de Paris. Il était déjà lauréat de cette société pour un voyage accompli il y a trois ans de la Nigeria au Tchad, et du Tchad à Alger en traversant le Sahara du sud au nord. La documentation géographique et ethnographique qu'il rapporte est des plus importantes.

Du point de vue égyptien, ce remarquable voyage présente un intérêt tout spécial. Il constitue, en effet, pour toute la dernière partie de son parcours, une réplique (mais en sens inverse) de celui que l'explorateur égyptien Mohamed Hassanein bey a accompli, également au cours de l'année 1923, de Solloum sur la Méditerranée au Darfour et au Ouadaï, à travers tout le désert libyque et ses oasis, et dont il a exposé les résultats au cours de deux magistrales conférences tenues au Caire en novembre dernier, l'une en langue arabe que S. M. le Roi d'Égypte a daigné honorer de Son auguste présence, et l'autre en langue anglaise. Un bref compte rendu du voyage de Hassanein bey a été donné dans *La Géographie* (vol. 40, 1923, n° 2), dans *The Geographical Journal* (vol. LXII, n° 1, July 1923, p. 54) et dans le *Bollettino della reale Società geografica italiana* (série V, vol. XII, 1923, nos 7-8, luglio-agosto).

II. — GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

Le Dr Ercole Petazzi, conseiller colonial, a bien voulu faire hommage à notre Société d'une très intéressante brochure de 46 pages, publiée à Rome en 1923 mais écrite en réalité dès décembre 1921, concernant les relations économiques de l'Égypte et du Soudan avec la Colonie italienne de l'Érythrée : *Egitto e Sudan nei loro rapporti economici con la Colonia Eritrea, con speciale riguardo al programma idraulico, ferroviario e cotoniero in via di attuazione nel Condominio* (con cartina del bacino del Nilo). Pubblicazione fuori commercio.

Digitized by Google

III. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

S. A. le Prince Omar Toussoun a complété en 1923 son *Mémoire sur les anciennes Branches du Nil* par une seconde partie, qui ne le cède nullement en intérêt à la première partie parue en 1922. Passant des auteurs gréco-latins aux auteurs arabes, l'ouvrage examine par ordre chronologique les renseignements qui nous ont été transmis sur ce sujet par dix-sept historiens ou géographes du moyen âge. Ces auteurs sont El-Khawarizmi, — Ibn Abd el-Hakam, — Ibn Khordazbeh, — Yacoubi, — Ibn Sirapioun, — Massoudi, — Ibn Haoukal, — El-Edrisi, — Abou'l Hassan el-Makhzoumi, — Yacout el-Hamaoui, — Aboulféda, — Ibn Khaldoun, — Qalqaschandi, — Maqrizi, — El-Zâhiri, — Abou'l-Maḥâsin, — enfin Ibn Iyâs. L'auteur continue par deux chapitres remplis de substance, concernant l'historique du *canal du Caire* (le canal de la mer Rouge des anciens temps) et du *canal d'Alexandrie* (qui a changé de place à cinq reprises successives en cinq périodes différentes). Enfin une conclusion résume les cours d'eau (branches du Nil et canaux) qui ont été cités par tous les auteurs arabes, en séparant ceux de la partie orientale du Delta et ceux de la partie occidentale. Ces branches, très nombreuses, « n'ont pas existé toutes à la même période », et « il n'a jamais dû y avoir plus de trois branches principales donnant directement sur la mer à la fois, soit : Farama, Damiette et Rosette, ainsi que deux ou trois fausses branches, y compris le canal d'Alexandrie ». Ce sont là, on le voit, des conditions toutes différentes de celles qui existaient à l'époque gréco-romaine, où Strabon et Pline nous disent que le fleuve avait douze bouches à « la mer, dont sept principales ».

Six planches hors texte illustrent de la façon la plus heureuse cette nouvelle partie du *Mémoire,* qui ne compte pas moins de 212 pages grand in-4°. Les plus intéressantes de ces planches sont la carte de la vallée du Nil de Ptolémée d'après El-Khawarizmi, celle des branches d'Ibn Sirapioun, et celle du trajet du canal du Caire à la mer Rouge.

*
* *

M. Jean Clédat, poursuivant, dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie du Caire* (tome XXII, p. 135-189), ses *Notes sur l'Isthme de Suez,*

Digitized by Google

aborde le chapitre XIX relatif aux *Voies de communication*. Il divise son étude en deux parties : les routes d'eau et les voies de terre, ces dernières étant les plus anciennes. La partie récemment publiée est tout entière consacrée aux routes de terre. Ces routes étaient au nombre de deux : la route de Syrie (que les anciens Égyptiens appelaient *les chemins d'Horus*) et la route du littoral méditerranéen.

La *route de Syrie* prenait naissance en face de Memphis, sur la rive droite du Nil, passait à Héliopolis, suivait l'actuel Ouâdî Toumîlât et atteignait Zarou, aujourd'hui El-Qantarah. Elle traversait ensuite la plaine basse du Djifâr, atteignait la mer à Ostracine (El-Flousiyeh), et passait à Rhinocorura (El-Arich). Traversant ensuite l'Ouâdî el-Arich, elle se dirigeait vers Rafah, extrême limite du territoire syro-égyptien. Un tableau gravé à Karnak sous le règne de Séti Ier nous a transmis la liste des onze puits et forteresses qui sillonnaient alors cette route. Une autre liste, un peu plus récente puisqu'elle date de Ramsès II, est conservée au Papyrus Anastasi I du British Museum, mais elle semble être assez incorrecte. De Ramsès II M. Clédat passe brusquement aux documents arabes, à l'aide desquels il essaie d'identifier les noms de lieux contenus dans les deux documents égyptiens. De tous les nombreux itinéraires arabes, le plus précieux est celui d'Abou'l-Maḥâsin (XVe siècle), qui cite douze stations entre Rafah et El-Qantarah. La *Devise des Chemins de Babiloine* donne aussi douze postes. M. Clédat dresse un tableau complet de toutes ces stations dans les deux documents pharaoniques et les deux itinéraires du moyen âge comparées avec les noms de lieux modernes.

La *route du littoral méditerranéen,* moins ancienne que la précédente, ne date que de l'époque grecque et reliait Gaza à Alexandrie en passant par Ostracine, Kasios (El-Guels), Gerron (El-Mahemdieh), Péluse (El-Faramâ), en traversant ensuite la branche Pélusiaque, puis touchant Heracleopolis Parva (aujourd'hui Tennis du lac Menzaleh suivant M. Clédat), Tanis (aujourd'hui Ṣân el-Ḥagar), en traversant la branche Tanitique, et touchant successivement Thmuis (Tell Tmaï el-Amdid), Cyno, Taba, Andro, Nithine, Hermoupoli (Damanhour), enfin Chereu, avant d'atteindre Alexandrie. M. Clédat a dressé un tableau très instructif des principaux itinéraires de cette route littorale d'après les auteurs classiques et arabes (Itinéraire d'Antonin, table de Peutinger, carte de Madeba, Strabon,

Digitized by Google

Pline, Josèphe, Ptolémée, Polybe, El-Edrisi, Ibn Khordadbeh et Maqrizi).

Les identifications de lieux proposées par M. Clédat sont loin d'être toutes certaines, et certaines d'entre elles prêteront sans doute à de longues discussions. Tel qu'il se présente, le travail de M. Clédat n'en constitue pas moins un effort sérieux et méritoire pour jeter un peu de lumière sur ces questions encore très embrouillées. Nous ne pouvons que le féliciter pour cette nouvelle et importante partie de ses *Notes sur l'Isthme de Suez*, et nous espérons que le sous-chapitre relatif aux routes d'eau ne se fera pas trop longtemps attendre.

IV. — ETHNOGRAPHIE.

Le n° 2 du tome II de la série III des *Annales du Musée du Congo belge* contient, sous la signature de MM. Torday et Joyce, de très importantes *Notes ethnographiques sur des populations habitant les bassins du Kasai et du Kwango oriental,* subdivisées en deux chapitres : *Peuplades de la forêt* et *Peuplades des prairies.*

H. Gauthier.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

L'Africa Italiana (*Bollettino della Società Africana d'Italia*). — Nuova serie, anno II, fasc. v (settembre-ottobre 1923) :

Notizie ed Appunti. — Colonie italiane : *Le oasi d'Archenu e di El Uenát* (petite note sur les deux oasis en question traversées par l'explorateur égyptien Ahmed Mohamed Hassanein bey, lors de son voyage Solloum-Darfour, via désert libyque et Coufra).

L'Afrique française (*Bulletin mensuel du Comité de l'Afrique française et du Comité du Maroc*). — 33e année (1923), n° 5 (mai) :

Page 239 : J. Ladreit de Lacharrière, *L'histoire de l'Afrique* (c'est un long compte rendu du livre de Georges Hardy, *Vue générale de l'histoire d'Afrique*, Paris, 1922).

Page 257 : Camille Guy, *L'anthropophagie en Afrique.*

N° 6 (juin) :

Page 296 : Henri Dehérain, *Les origines de Khartoum.*

Renseignements coloniaux (1923), n° 6.

Page 181 : André Devaux, *L'œuvre du duc des Abruzzes dans la Somalie italienne* (avec carte de la concession du duc des Abruzzes).

N° 7 (juillet) :

Page 393 : Éthiopie, *La traite des esclaves.*

Page 394 : Égypte, *Le canal de Suez en 1922.*

N° 8 (août) :

Page 416 : Éthiopie : *La question de l'esclavage.*

Digitized by Google

Renseignements coloniaux (1923), n° 8 :

Page 297 : *La politique coloniale italienne en Libye.*

N° 9 (septembre) :

Page 466 : Lucien Hubert, *Le coton dans les colonies françaises.*

Page 472 : Échos : *Vers le Nil.*

Bollettino della Reale Società Geografica Italiana. — Serie V, vol. XII, n[i] 5-6 (maggio-giugno 1923) :

Notizie ed Appunti. — Africa : *Campagna idrografica scientifica nel Mar Rosso.* — *Il movimento commerciale dell'Etiopia nel 1920.*

N[i] 7-8 (luglio-agosto 1923) :

Notizie ed Appunti. — Africa. Page 372 : *Traversata del deserto libico.*

Bulletin de la Société Royale belge de Géographie. — 47e année (1923), fasc. 2 :

Page 112 : Cam. Camus, *Le Ruanda et l'Urundi.*

Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie, tome XXXII (1923) :

Page 5 : Dr G. Hertig, *Voyage à Quelimane* (avec une carte et 4 photographies).

Bibliographie. — Page 81 : Compte rendu par Biermann du livre de Maurice Delafosse, *Les Noirs de l'Afrique* (1922).

Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, tome III, VIIe série, 1922 :

Page 98 : Dr V. Bugiel, *Une contribution à l'ethnographie Mandingue.*

Congo (*Revue générale de la Colonie belge*). — 4e année, tome I, n° 2 (février 1923) :

C. R. Lagae, *La naissance chez les Azande.*

Dr Schwetz, *Les grottes de la Kilubi.*

Digitized by Google

L. BITTREMIEUX, *Vertellingen uit Mayombe.*
J. PIERAERTS et L. L'HEUREUX, *L'Afzelia Brieyi.*
HAUTEFELT, *L'initiation de la puberté chez les Baenya.*

N° 3 (mars 1923) :

J. SCHWETZ, *Contribution à l'étude de la Démographie congolaise.*
D^r DE WOLF, *Note au sujet de l'enquête sur la natalité et la mortalité.*
LÉON BRANDT, *Note sur le «Mambela» des Babali.*
J. MAES, *Les sabres et massues des populations du Congo belge* (avec 2 cartes).

N° 5 (mai 1923) :

A. MAHIEU, *Numismatique du Congo.*
AL. JANSSENS, *Naar aanleidig van een Mayombsche Vertelling.*
J. PIERAERTS, *A propos de l'arbre à pain.*
L. CAMBRON, *La circoncision dans la région de Beni et des environs.*

4e année, tome II, n° 1 (juin 1923) :

H. VAN DERYST, *Les palmeraies dans leurs rapports avec l'Ethnologie.*
VAN MOL, *De geboorte bij de Mambutu.*

N° 3 (octobre 1923) :

ED. DE JONGHE, *Les sociétés secrètes en Afrique.*

N° 4 (novembre 1923) :

Page 520 : P. VAN DEN EYNDE, *Notes sur les Walendu ou Bale.*
Page 553 : J. VAN WING, *Notes démographiques concernant la région de Kisantu.*

MÉLANGES. — Page 581 : *Gisements de cuivre du Katanga.* — Page 584 : *Les diamants du Kasai.*

ETHNOLOGIE. — Page 587 : *Langage tambouriné en Afrique centrale.*

N° 5 (décembre 1923) :

Page 658 : AL. JANSSENS, *Het Opperwezen bij de Bantunegers.*

Digitized by Google

MÉLANGES. — Page 726 : *La polygamie et le respect des coutumes indigènes.*

L'ÉGYPTE CONTEMPORAINE, n° 74 (novembre 1923) :

Page 517 : G. C. DUDGEON, *A brief Revue of the Cotton conditions in Egypt during the past five years.*

THE GEOGRAPHICAL JOURNAL. — Volume LXI, n° 4 (April 1923) :

Page 233 : Captain J. E. T. PHILLIPS, «*Mufúmbiro*» *: The Birunga Volcanoes of Kigezi-Ruanda-Kivu.*

Page 299 : Compte rendu par E. A. P. du livre de C. W. HOBLEY, *Bantu Reliefs and Magic* (London, 1922).

N° 5 (May 1923) :

Page 314 : Dr CUTHBERT CHRISTY, *The Bahr el-Ghazal and its Waterways* (2 cartes, 4 planches hors texte).

Page 366 : *The Livingstone Monument at Chitambo.*

Page 377 : Compte rendu par F. R. C. de l'ouvrage allemand de ALBERT SCHWEITZER et THEO (traduction anglaise de Ch. Th. Campion, Londres, 1922) : *On the Edge of the Primeval Forest : Experiences and observations of a Doctor in Equatorial Africa.*

Page 378 : Compte rendu par E. A. B. de l'ouvrage de FRANÇOIS-CHARLES ROUX, *L'Angleterre, l'isthme de Suez et l'Égypte au XVIIIe siècle* (Paris, 1922).

Vol. LXII, n° 1 (July 1923) :

REVIEWS. — Page 48 : Compte rendu par F. R. C. de trois ouvrages sur le Nyassa :

a) S. S. MURRAY, *A Handbook of Nyasaland* (London, 1922, Sketch-map and Illustrations);

b) W. P. JOHNSON, *Nyasa : The Great Water* (Oxford, 1922, Sketch-map and Illustrations);

c) DONALD FRASER, *African Idylls* (London, 1923, Illustrations).

Digitized by Google

The Monthly Record. — Page 54 : *Hassanein Bey's Journey across the Libyan Desert* (voir ci-dessus, p. 235).

Page 55 : *The Nile Water-Supply.*

N° 4 (October 1923) :

Page 241 : H. St. J. B. Philby, *Jauf and the North Arabian Desert.*

Page 259 : Major A. L. Holt, *The Future of the North Arabian Desert.*

Page 271 : Rosita Forbes (Mrs. McGrath), *A Visit to the Idrisi Territory in ʿAsir and Yemen.*

Reviews. — Page 308 : Compte rendu par T. A. B. du livre du Prince Guillaume de Suède, *Among Pigmies and Gorillas : with the Swedish Zoological Expedition to Central Africa, 1921* (London, 1923).

N° 5 (November 1923) :

Page 321 : Captain R. E. Cheesman, *From Oqair to the Ruins of Salwa* (Sketch-map and Illustrations).

Reviews. — Page 385 : Compte rendu par C. W. H. de l'ouvrage de J. H. Driberg, *The Lango : a Nilotic Tribe of Uganda* (London, 1893, Illustrations).

Page 386 : Compte rendu par C. W. H. du livre du Major C. H. Stigand, *Equatoria : The Lado Enclave* (London, 1923, Illustrations).

The Monthly Record. — Page 394 : *Salt Lakes in Darfur.*

N° 6 (December 1923) :

Page 401 : Captain A. G. Stigand, *Ngamiland* (avec 1 carte et 12 photographies).

Reviews. — Page 454 : Compte rendu par H. G. L. de l'ouvrage de Georg Schweinfurth, *Auf unbetretenen Wegen in Aegypten* (Hambourg-Berlin, 1922).

The Monthly Record. — Page 467 : *Water Supply and Utilization in Syria.*

Digitized by Google

Page 468 : *Motor Routes across the Syrian Desert.*

Page 468 : *Mr. T. A. Barns' New Expedition to Central Africa* (to be known as the Anglo-American Research Expedition).

Vol. LXIII, n° 1 (January 1924) :

Page 1 : Colonel J. C. B. Statham, *From Mossamedes to the Victoria Falls* (avec carte et illustrations).

Page 45 : Major H. C. Maydon, *Across Eritrea* (avec carte et illustrations).

Reviews. — Page 70 : Compte rendu par F. A. E. de *The Royal Chronicle of Abyssinia, 1769-1840* (with translation and notes by H. Weld Blundell), Cambridge, 1922.

Page 70 : Compte rendu par A. S. du livre de T. Alexander Bairn, *Across the great Craterland to the Congo* (with an Introduction by J. W. Gregory, London, 1923, Sketch-map and Illustrations).

Page 72 : Compte rendu par C. W. H. de l'ouvrage de John Roscoe, *The Bakitara or Banyoro* (Cambridge, 1923, Sketch-map and Illustrations). — Ce volume, qui est la première partie du rapport de l'Expédition ethnologique Mackenzie en Afrique centrale, traite de la portion du Protectorat de l'Ouganda connue sous le nom de Unyoro ou Bunyoro.

La Géographie (*Bulletin de la Société de Géographie de Paris*). — Tome XXXIX, n° 3 (mars 1923) :

Page 281 : J. de Morgan, *Étude sur les premiers temps de l'humanité.*

Page 346 : *L'industrie minérale en Tunisie. — Recherches zoogéographiques en Afrique orientale.*

N° 5 (mai 1923) :

Page 521 : André Allix, *Les foires : étude géographique.*

Page 564 : G. Carle, *L'hydraulique agricole et industrielle en Syrie* (avec 4 cartes, 17 gravures dans le texte et 2 planches hors texte).

Page 605 : *L'industrie cotonnière en Afrique Occidentale française et l'irrigation de la vallée du Niger.*

Digitized by Google

Tome XL, n° 4 (novembre 1923) :

Page 425 : De Coppet, *D'Addis Abéba à Asmara* (avec une carte hors texte).

Page 440 : Monnet, *Les forêts en Syrie et au Liban.*

Mouvement géographique. — Afrique. Page 472 : E. Dubuc, *Le désert oriental et les ports égyptiens de la mer Rouge* (avec une carte) [à propos de l'ouvrage de M. J. Raimondi publié par la Société royale de Géographie d'Égypte].

Nouvelles géographiques. — Page 496 : *Météorologie de la route aérienne du Caire à Bagdad.*

Jahresbericht der geographischen Gesellschaft von Bern. — Band XXV, 1919-1922 :

Schule : *Ueber Namengebung auf geographischen Karten* (conférence prononcée à Berne le 14 mai 1921 sur la meilleure méthode à employer pour indiquer les noms sur les cartes géographiques).

The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland. — Vol. LIII, 1923, January to June :

Page 42 : Barton, Juxon, *Notes on the Kipsikis or Lumbwa Tribe of Kenya Colony* (with Plate V).

Mémoires de la Société des Ingénieurs civils de France (janvier-mars 1923) :

Ch. Audebeau bey, *Les Irrigations en Égypte.*

Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien, LIII. Band, I-II. Heft (1923) :

Literaturberichte. — Page 90 : Compte rendu par V. Christian de l'ouvrage de Felix v. Luschan, *Völker, Rassen, Sprachen* (Berlin, 1922).

Page 99 : Compte rendu par V. Christian du livre de Leo Frobenius, *Atlantis. Volksmärchen und Volksdichtungen Africa,* Band VI (Jena, 1921).

Digitized by Google

The Scottish Geographical Magazine. — Vol. XXXIX, n° 2 (April 16, 1923) :

New Books. — Page 130 : Compte rendu par H. R. W. du livre de D. W. Stirke, *Barotseland* (London, 1922).

Page 130 : Compte rendu de *The Red Book, 1922-23* (*Handbook and Directory for Kenya Colony and Protectorate, Uganda Protectorate, Tanganyika Territory, and Zanzibar Sultanate,* compiled by the East African Standard Ltd., Nairobi and Mombasa, 1922).

N° 3 (July 16, 1923) :

The Rev. John Roscoe, *The Negro-Hamitic People of Uganda* (with map and illustrations).

Sudan Notes and Records. — Vol. VI (1923), n° 1 (July) :

Rev. P. D. Kaucsor, *The Afitti Nubia of Gebel Dair and their relation to the Nuba proper.*

E. J. R. Hussey, *A Fiki's clinic.*

Richard and Lucy Cottam, *Some native superstitions about the White Spotted Gecko Lizard with Notes on its Habits.*

C. R. K. Bacon, *Days and Nights on the Akobo River.*

C. R. K. Bacon, *Latet Anguis in Herba.*

H. C. Jackson, *Nuer of the Upper Nile Province.*

Notes. — Correspondence.

United Empire (*The Royal Colonial Institute Journal*). — Vol. XIV (New Series), n° 5 (May 1923) :

A. Davis, *The Racial Problem in Kenya.*

N° 10 (October 1923) :

J. Ellis Barker, *The Future of Cotton.*

N° 12 (December 1923) :

Page 696 : *The Cape to Cairo Route* (compte rendu du grand ouvrage de

Digitized by Google

LEO WEINTHAL, *The Story of the Cape to Cairo Railway and River Route from 1887 to 1922 : the Romance of a great Project and how it has materialized*, 3 vol. and volume of maps and index, London, 1923). — Un 4e volume paraîtra ultérieurement, qui traitera des finances, du commerce et de l'industrie des pays que dessert cette route.

REVIEWS. — Page 719 : F. W. FITZSIMONS, *The Natural History of South Africa : Birds* (2 vol. illustrés, Londres, 1923).

Major C. H. STIGAND, *Equatoria : the Lado Enclave* (Londres, 1923, illustré).

L'UNIVERSO (*Rivista mensile. Organo dell'Istituto Geografico militare*). — Anno IV (1923), n° 6 (giugno) :

Page 483 : OLINTO MARINELLI, *Le edizioni della Carta al 50000 della Cirenaica con particolari indicazioni sulle acque, sui terreni superficiali e sulla vegetazione*.

H. GAUTHIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONGRÈS DU CAIRE

(1925)

SOUS LE PATRONAGE DE

L'UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE.

DOCUMENTS.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE

LE CAIRE — 1925.

Dans notre *Bulletin* de décembre 1922 (t. XI, p. 191 à 211) nous avons publié les *Documents relatifs au Congrès du Caire.* L'idée première était que cette réunion devait reprendre la succession normale des Congrès de Géographie interrompue par la grande guerre. A cet effet, la Commission exécutive du Xe Congrès International de Géographie avait décidé de transmettre ses pouvoirs au Comité d'Organisation du XIe Congrès siégeant au Caire et désigné par Ordonnance royale n° 39 de 1922.

Par la suite, le Conseil International de Recherches créait l'Union Géographique Internationale et plaçait sous son patronage les congrès à venir. Cette situation nouvelle étant de nature à entraîner des abstentions regrettables, le Gouvernement de Sa Majesté le Roi d'Égypte résolut par deux décisions ministérielles d'adhérer au Conseil International de Recherches et à l'Union Géographique Internationale.

Le Congrès projeté se trouve donc placé maintenant sous un régime nouveau et soumis aux principes fondamentaux du Conseil International de Recherches et de l'Union Géographique Internationale. C'est dans ces conditions que le Président de cette Union, S. A. I. le Prince Bonaparte, a transmis au Comité d'Organisation du Caire la formule de la circulaire suivante :

UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE.

LE PRÉSIDENT,
10, Avenue d'Iéna.

Paris (XVIe), le 16 septembre 1923.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE
LE CAIRE — 1925.

M

J'ai l'honneur de vous informer que sur l'initiative de SA MAJESTÉ FOUAD Ier, Roi d'Égypte, un Congrès International de Géographie est

Digitized by Google

convoqué au Caire en 1925, cette date coïncidant avec le cinquantième anniversaire de la Société Royale de Géographie d'Égypte fondée par S. A. le Khédive Ismaïl en 1875.

L'Égypte faisant partie du Conseil International de Recherches, ce Congrès est placé sous le patronage de l'Union Géographique Internationale et régi par ses statuts.

Je ne doute pas que l'heureuse initiative de Sa Majesté le Roi d'Égypte ne rencontre auprès de vous un écho favorable susceptible de contribuer à un rapprochement intellectuel et scientifique dont les bons résultats sont certains.

Veuillez agréer, M........................, l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRÉSIDENT DE L'UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE,
MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE,

Bonaparte.

N. B. — Les adhésions et communications sont reçues au Caire au siège de la Société Royale de Géographie d'Égypte, **45, Rue Cheikh Youssef**, par le Secrétaire général du Comité d'Organisation nommé par Sa Majesté Fouad Ier.

Des circulaires ultérieures indiqueront la date précise du Congrès (probablement du 2 au 12 avril 1925) ainsi que les arrangements intervenus avec les compagnies de chemins de fer, de navigation et d'hôtels en vue de faciliter le voyage aux Congressistes et rendre aisé leur séjour en Égypte.



Digitized by Google

COMITÉ D'ORGANISATION
DU
CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE
LE CAIRE — 1925.

Président :

S. E. Adly pacha Yeghen, ancien Président du Conseil des Ministres.

Vice-Présidents :

S. E. Maher pacha, ancien Ministre de l'Instruction publique.
M. George Foucart, Directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale, Président de la Société Royale de Géographie d'Égypte.

Membres :

LL.EE. Yehia Ibrahim pacha, ancien Président du Conseil des Ministres.

Mahmoud Fakhry pacha, ancien Ministre des Finances, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi d'Égypte à Paris.

MM. Pierre Lacau, Vice-Président de la Société Royale de Géographie d'Égypte, Directeur général du Service des Antiquités.

Adolphe Cattaui bey, Secrétaire général de la Société Royale de Géographie d'Égypte.

Gaston Jondet, Ingénieur en chef des Travaux maritimes d'Égypte, Membre du Comité de la Société Royale de Géographie d'Égypte.

Georges Daressy, ancien Secrétaire général du Service des Antiquités, Membre du Comité de la Société Royale de Géographie d'Égypte.

Henri Gauthier, Conservateur adjoint du Musée égyptien du Caire, Membre du Comité de la Société Royale de Géographie d'Égypte.

S. E. le Gouverneur du Caire.

MM. Loutfi bey el-Sayed, Directeur de la Bibliothèque Royale.

Aly bey Bahgat, Conservateur du Musée Arabe.

Digitized by Google

MM. Dr Breccia, Conservateur du Musée gréco-romain.

Prof. Pachundaki, Directeur de l'Institut Royal d'Hydrobiologie.

Dr Griffini, Bibliothécaire de Sa Majesté le Roi.

Weldon, Directeur du Service de l'Arpentage.

Haswell, Directeur général du Service du Tanzim du Caire, Membre du Comité de la Société Royale de Géographie d'Égypte.

Jean Raimondi, Ingénieur en chef du Service des Ponts, Membre du Comité de la Société Royale de Géographie d'Égypte.

Dr Walter Innes bey, Membre de l'Institut d'Égypte.

Dr Hurst, Contrôleur du Physical Department.

Dr I. G. Lévi, Directeur général du Département de la Statistique de l'État.

Dr Hume, Directeur du Département Géologique du Service de l'Arpentage.

Georges Douin, Lieutenant de vaisseau, Contrôleur de la Navigation à la Compagnie Universelle du Canal maritime de Suez.

Mohamed Talaat bey Harb, Administrateur-Délégué de la Banque Misr.

Naus bey, Directeur général de la Société générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Égypte.

Robert Rolo, Administrateur du Crédit Foncier Égyptien et de la National Bank of Egypt.

Mohamed Fahim eff., Inspecteur au Ministère de l'Instruction publique.

Hussein Kamel Selim eff., Professeur à l'École Khédivieh.

Digitized by Google

Le Président du Comité d'Organisation, S. E. Adly Yéghen pacha, a adressé à S. A. I. le Prince Bonaparte la lettre suivante :

UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE

LE CAIRE — 1925.

Le Caire, le 11 novembre 1923.

A S. A. I. LE PRINCE BONAPARTE
PRÉSIDENT DE L'UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE

10, AVENUE D'IÉNA, PARIS.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'informer Votre Altesse que M. Adolphe Cattaui bey, Secrétaire général de la Société Royale de Géographie d'Égypte, m'a fait part du sympathique accueil que Vous avez bien voulu lui réserver dans l'accomplissement de la mission dont il avait été chargé.

L'appui que Vous nous prêtez si largement augure favorablement du succès du futur Congrès engagé sous l'égide de l'*Union Géographique Internationale*. Je m'empresse, M. le Président, de Vous en remercier tant en mon nom qu'au nom de notre Comité. Je suis heureux de Vous dire que dans sa récente séance, ce Comité a reconnu en Vous le Président du Congrès du Caire et qu'il a exprimé le très vif espoir de voir cette solennité rehaussée de Votre présence.

Veuillez agréer, Monseigneur, les assurances de ma haute considération.

Signé : Adly Yéghen.

Digitized by Google

De son côté, le Secrétaire général a transmis la note suivante à tous les corps savants et aux particuliers à qui avaient été adressées les précédentes circulaires :

UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE

LE CAIRE — 1925.

Le Caire, le 15 novembre 1923.

M .

J'ai l'honneur de vous informer que par décision ministérielle du 31 mai 1923, le Gouvernement égyptien, ayant adhéré au *Conseil International de Recherches,* le Congrès International de Géographie, qui tiendra ses assises au Caire en 1925, se trouve placé sous le Patronage de l'*Union Géographique Internationale* et régi par ses Statuts.

Nos précédentes circulaires devront, en conséquence, être considérées comme nulles et non avenues.

Veuillez agréer, M........................, les assurances de ma parfaite considération.

Le Secrétaire général
du Comité d'Organisation du Congrès,
AD. CATTAUI.

Digitized by Google

Le Programme suivant a été élaboré par le Comité et soumis à l'approbation du Président de l'Union Géographique Internationale [1] :

PROGRAMME.

I. — Géographie physique.

Météorologie.
Climatologie.
Magnétisme terrestre.
Radioactivité et ses effets sur l'écorce terrestre.
Volcanologie et sismologie.
Glaciers.
Océanographie.
Hydrographie.
Géologie générale et tectonique, flexions et cassures du Continent africain.
Orographie.
Physiographie des terrains désertiques.

II. — Géographie biologique.

Géographie botanique.
Géographie zoologique.
Géographie médicale et vétérinaire :
de l'Afrique en général,
de l'Égypte en particulier.

III. — Anthropologie et Ethnologie.

Cartographie ethnologique.
Sociologie descriptive.

IV. — Explorations.

V. — Géographie mathématique, Cartographie et Géodésie.

VI. — Géographie économique et sociale.

Étude des villes. — Influence des conditions géographiques sur l'origine et le développement des villes.
Commerce et industrie.
Voies et communications.
Routes caravanières.
Aéronautique. — Voies aériennes.
Agriculture.
Irrigation et culture cotonnière.
Exploitation du sous-sol.

VII. — Histoire de la géographie et Géographie historique.

Géographie archéologique et historique :
Période préhistorique.
Époque pharaonique.
— *gréco-romaine.*
— *copte.*
— *musulmane.*
Histoire des communications terrestres et maritimes.
Histoire cartographique :
Époque ancienne.
— *moderne.*

VIII. — Méthodologie et Enseignement de la Géographie.

Lexicons géographiques.
Transcription des noms géographiques.
Matériel scolaire.
Vulgarisation de la géographie et de l'ethnologie par la cinématographie.

---

[1] Un règlement intérieur et un programme d'excursions sont en voie d'élaboration et seront publiés dans notre prochain bulletin.

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google



LES PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE

SONT EN VENTE :

AU CAIRE : AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 45, rue Cheikh Youssef;

A ALEXANDRIE : à la LIBRAIRIE J. HAZAN, ancienne Librairie L. SCHULER, rue Chérif Pacha;

A PARIS : à la LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, 5, quai Malaquais;

— chez M. PAUL GEUTHNER, 13, rue Jacob (VIe);

— à la SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS GÉOGRAPHIQUES MARITIMES ET COLONIALES, 17, rue Jacob.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 061422025
Digitized by Google